7.39

Bd. Mar. 1875.

241.3

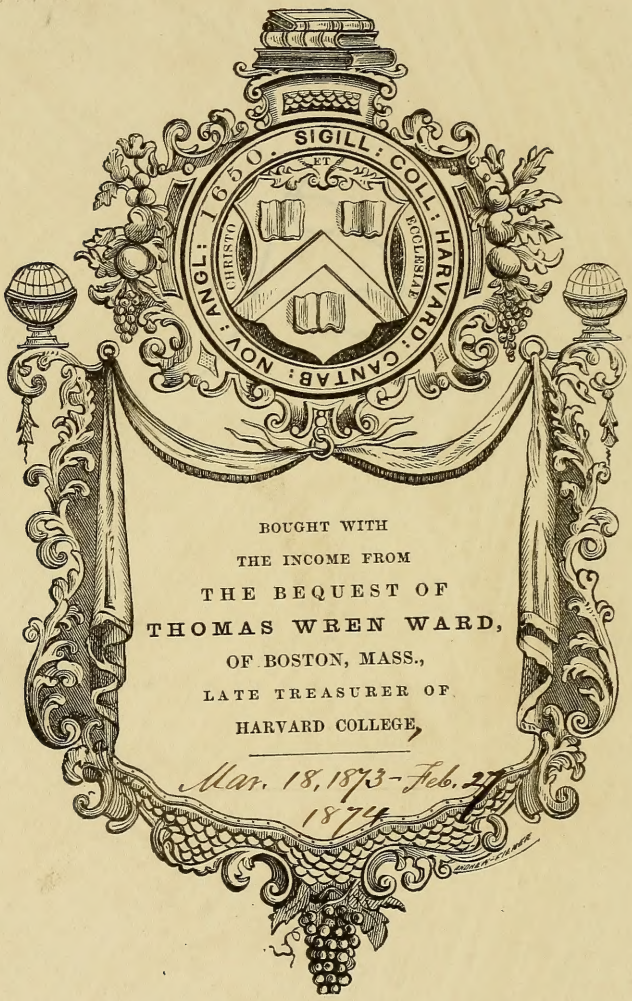

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
THOMAS WREN WARD,
OF BOSTON, MASS.,
LATE TREASURER OF
HARVARD COLLEGE,

Mar. 18, 1873 - Feb. 27, 1874

REVUE ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

53 1/2 gear

3 Ser. B. I.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE
RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 1.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS

Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Friedrichsstr, 101, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

A VENDRE

3 meubles à tiroirs destinés à contenir une collection de coquilles; chacun mesure 1m,88 de haut sur 86 de large et 32 de profondeur, et comprend 20 tiroirs de 0m,06 de profondeur intérieure.

1 meuble à 2 rangées de tiroirs, mesurant 1m,63 de haut sur 1m,26 de large, et 0m,32 de profondeur, comprenant 30 tiroirs de 0m,06 de hauteur intérieure.

1 bibliothèque d'un seul corps, de 2 mètres de haut sur 1m,26 de large.

Ces meubles sont en acajou massif ou en chêne plaqué acajou; ils proviennent du cabinet de M. Delessert. Ils seront vendus ensemble ou séparés : les 3 premiers à raison de 100 fr. chaque, le suivant 180 fr.; la bibliothèque, 100 fr.

S'adresser au bureau de la REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE, 23, rue de la Monnaie.

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

REGLEMENTO DEL ATENO PROPAGADOR DE LAS CIENCAS NATURALES. Br. in-8°. Madrid, 1872.

JOURNAL DE CONCHYLIOLOGIE, publié sous la direction de MM. *Crosse et Fischer*, 3e série, tome XIII, n° 1, janvier 1873. Paris, 4 pl. col.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, 1re année 1872, 3e trimestre. 5 pl. n. et col.

ANNALI DEL MUSEO CIVICO DI STORIA NATURALAE DI GENOVA, publié par M. le marquis Doria, 3e vol., décembre 1872. 9 pl. n. et col.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, tome XXXIV, n° 12.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE. Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 2 novembre 1872.

LE NATURALISTE CANADIEN. Rédacteur, M. l'abbé *Provancher*, vol. IV, n° 11. Novembre 1872.

HORÆ SOCIETATIS ENTOMOLOGICÆ ROSSICÆ, tome IX, n° 2, 1 pl. n.

ALBERT MULLER, on the manner in wich the ravages of the larvae of a Nematus, on Salix cinerea, are cheched by. Picromerus bidens. Décembre 1872.

PROCEEDINGS OF THE BOSTON SEIETY OF NATURAL HISTORY, vol. XV, 1re partie. Janvier-avril 1872.

M. LE Dr R. GESTRO. Note sopra alcuni colcotteri appartenenti alle Collezioni del Museo civico di Genove, br. in-4°.

LÉON FAIRMAIRE. Nouvelles espèces italiennes du genre Adelops, br. in-4°.

HENRI DE SAUSSURE. Mélanges orthopterologiques, tome II, 4e fascicule. Mantides et blattides, vol. in-4°, 3 pl. Genève et Bâle, 1872.

HENRI DE BONVOULOIR. Monographie des Eucnemides, 3e cahier. 8 pl. n.

O. DE BOURMEISTER RADOSZKOWSKY. Supplément indispensable à l'article publié par M. Gestaecker en 1872, sur quelques genres d'Hyménoptères. 1 pl. n.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

FONDÉ EN 1831

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Commandeur de l'ordre brésilien de la Rose, officier de l'ordre du Luxembourg de la Couronne de chêne,
Chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre portugais du Christ et de la Couronne d'Italie,
Président honoraire de la Société protectrice des animaux.
Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres,
Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

3e Série. — T. 1er. 1873.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

1873. Mar. 18 —
1879. Feb. 27.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 1873.

TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION
DE HUIT
LÉPIDOPTÈRES INÉDITS D'EUROPE

Par P. MILLIÈRE.

Melanippe Gentianata.

Elle a été récemment découverte dans l'Engadine par M. Rodolphe Zeller, de Zurich. Sa chenille vit exclusivement de la graine d'une plante alpine, la *Gentiana punctata;* elle se transforme à la fin de septembre, passe l'hiver en chrysalide et éclôt en mai.

Cette *Melanippe* est assez voisine de l'*Abstersaria*, H-S. fig. 119-120 (*Alpicolaria*, H-S., p. 153), mais elle est plus grande, moins sombre, avec les ailes plus allongées. Les inférieures ne sont pas d'un gris vineux en dessus et en dessous, mais plutôt d'un gris-blanchâtre chez les deux sexes. Elle aurait, je crois, plus de ressemblance avec la *Melan.* Var. *Neapolisata* (1) récemment figurée, qu'avec toute autre. Voici la description de cette *Gentianata.*

Enverg. 25 m. — Les ailes supérieures sont moins prolongées à l'apex que celles de la *Fluctuata*, mais elles le sont plus que celles de l'*Abstersaria.* D'un gris-blanchâtre,

(1) *Ico.* Liv. XXXe pl. 131, f. 7.

lavées faiblement de roux principalement à la base, ces ailes sont traversées par quatre ou cinq lignes claires, dentées, et souvent ponctuées sur les nervures. La plus claire de ces lignes est la coudée qui, partant de la côte, aboutit au bord interne où elle s'appuie extérieurement à un gros point carré et noirâtre; les lignes basilaire et extrabasilaire sont brunes. Enfin, le sommet de l'aile est marqué d'une grande tache foncée qui descend sur la frange jusqu'à l'angle inférieur. Cette frange est précédée, ainsi qu'aux secondes ailes, d'une série de points bruns. Les ailes inférieures sont blanchâtres et teintées de gris-obscur à l'extrémité. Le point cellulaire est petit et à peine indiqué en dessus et en dessous. Les antennes sont filiformes et relativement grêles. Le thorax est, ainsi que l'abdomen, médiocrement robuste.

La ♀ ressemble au ♂.

Cabinet R. Zeller : plusieurs ♂ et ♀ *ex larva*.

Mon cabinet : un ♂ et une ♀ *ex larva*.

Eupithecia Magnata.

Voici une Phalénite qui, par sa grande envergure, semble s'éloigner de toutes les *Eupithecia* qui ont été observées jusqu'à ce jour. « Il y en a bien peu qui dépassent la taille la plus minime. » Gn. X, p. 299.

M. Mann, à qui cette espèce a été soumise, ne voit en elle, m'écrit M. Zeller, qu'une très-grande Eupithecie. C'est, en effet, au genre *Eupithecia* qu'appartient cette phalénite, genre dont elle a, sauf la taille gigantesque, tout le facies, toute la coupe d'ailes.

M. Rod. Zeller qui a, le 25 juillet 1871, capturé lui-même ce remarquable lépidoptère, n'a, je le regrette vivement, rencontré que cet unique exemplaire qui est une ♀ « volant en plein jour sur un gazon court du mont Muottas, près de Célérina. »

Enverg. 32^{m}. — Les ailes sont très-allongées, aiguës à

l'apex, grises, nébuleuses, finement aspergées de noir, et lavées d'une très-légère teinte aurore sur toute leur surface ; ces ailes sont, en outre, traversées par plusieurs lignes blanchâtres et fortement dentées. La côte est presque droite, et le point cellulaire est très-gros, elliptique, noir et placé au centre de quatre petits points d'un blanc vif. Cependant, aux ailes inférieures, la tache cellulaire est très-petite. Les franges sont précédées de lunules noirâtres qui les bordent, et de points de même couleur placés entre chaque nervure sur ces franges mêmes. Les taches et les points se reproduisent en dessous, mais ils sont beaucoup moins accusés qu'en dessus. Les antennes sont courtes, filiformes et brunes ; la tête est petite, le thorax robuste et l'abdomen très-développé ; le tout participant de la couleur des ailes.

L'*Eupithecia magnata* appartient, je l'ai dit, à la faune suisse.

Collection Rod. Zeller, à Zurich.

Agrotis Engadinensis.

C'est avec l'*Agrotis Ocellina* qu'elle a le plus de rapport pour la taille et la coupe d'ailes, cependant les lignes et les taches de ces deux noctuides, et leur couleur respective, les éloignent l'une de l'autre. Voici la description de cette nouvelle et curieuse Agrotide.

Enverg. 31^{m}. — Les ailes supérieures sont relativement étroites, allongées, rectangulaires, coupées carrément au bord terminal, d'un jaune de cuir, sur le fond desquelles se montrent d'une manière assez vague deux lignes brunes et transversales. La première ne commence qu'au-dessous de la côte et aboutit au bord interne ; cette ligne est traversée par un trait brun qui a son point de départ à la base de l'aile. La coudée est entière, assez large, continue et légèrement arquée en dehors. Cinq taches sagittées et noires rayonnent dans le sens de la frange ; celle-ci est

large, concolore et précédée de sept petits points noirs triangulaires. La tache réniforme, seule visible, imparfaitement formée, est bordée de noir intérieurement et de blanchâtre extérieurement. Les ailes inférieures sont bien développées, arrondies, plus obscures que les supérieures, c'est-à-dire, légèrement enfumées. En dessous, les premières ailes sont plus obscures qu'en dessus, et les lignes et dessins ont disparu. Les inférieures sont plus claires qu'en dessus. Le thorax est bien développé ; il participe, ainsi que l'abdomen, de la couleur des premières ailes. Les antennes sont filiformes et brunes, les yeux sont bruns.

Je fais ma description d'après un sujet ♂ qui est d'une conservation irréprochable et qui provient, me mande M. Zeller, du mont Sils (Haute-Engadine), où il a été pris en juillet 1871, par M. Hnateck, lépidoptériste zélé qui habite la vallée de l'Engadine, et qui doit posséder d'autres exemplaires de cette intéressante *Agrotis*.

Cabinet Rod. Zeller.

Aporophyla Catalaunensis

Remarquable Noctuide qui tient autant des *Xylomiges*, Gn. que des *Aporophyla*, Gn. et qui fait passage de l'un à l'autre de ces genres.

Je réunis de préférence ce lépidoptère aux *Aporophyla* à cause d'un point essentiel de rapprochement avec l'*Australis*, Bdv., celui d'avoir les antennes du ♂ « épaisses, demi-pectinées, à dents épaisses, surmontées de poils fasciculées », indépendamment d'une certaine similitude, un air de parenté, une vague ressemblance de couleur avec cette *Aporophyla*.

La *Catalaunensis*, mesure 34^{m}. Les ailes supérieures sont allongées, rectangulaires. Le fond blanchâtre est sali de violacé, avec la côte, l'espace cellulaire et la base de l'aile d'un brun violâtre. Plusieurs taches noires, allongées

existent, l'une à la côte, l'autre au centre de l'aile, partant de la base de celle-ci et se prolongeant jusqu'à la hauteur de la tache réniforme. Une troisième tache noire, allongée, aboutissant à la frange, traverse la réniforme qui est large, brune au centre et cerclée de noir. Une série de petites taches sagittées, noires projettent leur pointe intérieurement. Deux autres taches petites, oblongues, superposées, l'une blanche et l'autre brune, précèdent la réniforme. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec les nervures brunes. Une série de points lunulaires, bruns, existe au bord de la frange qui est entièrement blanche. En dessous les ailes sont blanches, mais les supérieures sont très-largement enfumées à leur centre. Aux inférieures se montre un point cellulaire foncé, très-visible, bien qu'il soit à peine indiqué en dessus. Le thorax est carré, velu et participe de la couleur des premières ailes. L'abdomen est grêle, un peu déprimé et blanchâtre. J'ai dit en commençant ce que sont les antennes.

La ♀ que je n'ai pas encore vue, ne doit pas différer sensiblement du ♂

Cette curieuse Apamide m'a été envoyée par M. Himmighoffen. Elle est élevée de chenille, et originaire d'Espagne; pays cher aux entomologistes, et d'où leur sont envoyés, chaque année, de nombreux insectes de tous les ordres, rares et nouveaux.

Je crois pouvoir faire bientôt connaître la chenille de l'*Aporophyla Catalaunensis ;* en attendant, voici ce que m'écrit M. Himmighoffen. « Cette larve est de la couleur du sable de mer, et marquée de quelques légers dessins. Elle se tient pendant le jour assez profondément enterrée dans le sable sous des touffes de l'*Ononis Ramosissima* ? »

La *Catalaunensis* prendra place avant l'*Australis*.

Mon cabinet : deux ♂ *ex larva*.

Acidalia Vesubiata.

Cette nouvelle Acidalie ressemble au premier abord à certaines variétés foncées de l'*Incanaria*, mais en comparant les deux espèces, on reconnait de suite en quoi la *Vesubiata* diffère de sa voisine. En effet, la ligne coudée, au lieu d'être représentée par une série de points noirs reliés entre eux par un trait fin, est indiquée par une ligne courbe, noirâtre, continue et très-dentée, les points ronds et noirs placés sur la frange même chez l'*Incanaria*, sont remplacés chez la nouvelle Acidalie, par autant de petits traits rectangulaires, également noirs, et placés en deçà de la frange. Ces caractères, peu importants, ont leur valeur, puisqu'ils sont invariables.

En figurant bientôt la *Vesubiata*, je publierai sa chenille qui est très-différente de l'*Incanaria* pour la forme, tellement que si l'on tient rigoureusement compte des premiers états, ces deux espèces ne devront pas appartenir au même groupe.

La *Vesubiata* mesure 20 à 22^{m}. Elle a la coupe d'ailes de l'*Incanaria*, cependant les supérieures sont plus allongées et l'apex plus aigu. Sur un fond d'un blanc un peu jaunâtre, les trois lignes ordinaires transversales très-dentées, sont plus ou moins visiblement écrites en noir. Le dessous est assez la répétition du dessus, mais il est plus obscur et les lignes sont assez vagues.

Cette espèce qui semble remplacer à Saint-Martin-Lanstosque l'*Incanaria* si abondante partout ailleurs, varie en brun roussâtre, avec les lignes et les points vigoureusement indiqués en noir. Elle vole assez abondamment à la mi-juin sur les bords de la Vésubie. C'est appliquée aux rochers qui bordent ce torrent impétueux, que je rencontrais fréquemment la *Vesubiata*. Je crois qu'elle a deux générations; si effectivement cette Acidalie paraît deux fois, des chenilles obtenues *ab ovo* que j'élève en nombre,

lesquelles passeront sans doute l'hiver, appartiendraient à la seconde éclosion.

Voici trois Phycides nouvelles appartenant aux environs de Cannes ; je les ai étudiées avec grand soin sous leurs divers états. Ce sont une *Nephopteryx* et deux *Myelois*.

Nephopteryx Satureiella.

Sur la montagne du Grand-Pin, qui domine Cannes, croît abondamment une jolie plante sous-ligneuse, la *Satureia montana* qui nourrit, au commencement de juin, une petite chenille ; celle-ci lie les rameaux supérieurs, ronge les jeunes pousses, et arrête ainsi le développement de la plante. Vers le milieu du même mois, elle est parvenue à son entier développement. Tout le jour elle se tient enfermée dans un sac tubulaire formé au moyen de ses excréments desséchés et retenus par des fils de soie. Cette chenille est fusiforme, très-plissée, allongée d'un verdâtre foncé presque noir antérieurement, avec seize pattes bien visibles. La plaque du premier anneau, la tête et les pattes écailleuses sont d'un noir profond et luisant. Sur le douxième segment il existe un écusson également noir. La transformation a lieu du 15 au 18 mai, quelques fois sur la plante, dans le fourreau qu'elle a construit. Le lépidoptère se montre en juillet.

Insecte parfait.

Au premier abord, on le prendrait pour une variété de la *Nephop. Dahliella*, dont il possède assez la taille et la coupe d'ailes ; cependant les supérieures sont plus élancées, plus étroites, plus obscures. Voici ce qui distingue la nouvelle espèce de sa voisine ; 1° absence, au tiers de l'aile, du trait noir transversal accompagné extérieurement d'une large tache rougeâtre ; 2° ligne claire subterminale, presque droite, et sans la dent aiguë interne qui existe chez la *Dahliella*;

3° points noirs précédant la frange, toujours absents chez l'espèce congénère. La *Satureiella* a une envergure de 20m. Les ailes sont allongées ; les supérieures étroites, rectangulaires, coupées carrément au bord terminal, brunes, largement éclairées de blanc à la côte, avec deux groupes de chacun deux points noirs superposés, l'un au tiers de l'aile, l'autre aux deux tiers. Un large trait noir prend naissance à la base de l'aile et s'avance jusqu'au second groupe de points. Un autre trait noir, qui part de l'apex, descend obliquement et tend à se réunir au premier trait. Une série de points noirs très-petits précède la frange. Les ailes inférieures sont grisâtres et enfumées sur les bords. Les antennes sont épaisses à la base et présentent une nodosité sensible.

La ♀, qui est de la grandeur du ♂, ne s'en distingue que par ses ailes inférieures plus sombres.

J'ai élevé en nombre la *Nephop. Satureiella* qui ne varie pas ; elle n'a qu'une génération. Dans le catalogue Stgr. et Wocke ; elle trouvera place après la *Dahliella*.

Myelois Bituminella.

Si je me reporte à ce que j'ai dit de cette prétendue variété de la *Transversella* (III, p. 155), je vois que dès lors, je la soupçonnais espèce distincte. Ce que depuis j'ai appris de cet insecte m'a prouvé qu'il est réellement séparé de la *Transversella*.

La chenille a été rencontrée pour la première fois, à Cannes, par notre collègue M. de Peyerimhoff, vers le milieu de mars 1870.

La chenille vit seule au centre de plusieurs feuilles radicales de la *Psoralea bituminosa* liées par le haut, et dont elle se nourrit. A la mi-avril elle est parvenue à toute sa grosseur. Elle est alors allongée, atténuée postérieurement, d'un vert foncé lavé de jaunâtre sur la région dorsale avec de nombreuses lignes longitudinales foncées qui la recou-

vrent en dessus et sur les flancs. La tête est petite, brune, et marquée de jaunâtre au sommet; les pattes écailleuses sont noires.

La transformation a lieu au pied de la plante, et c'est en mai qu'éclôt l'insecte parfait. Celui-ci est toujours plus grand et plus sombre que la *Transversella*. Les ailes sont traversées par une large bande d'un jaune vif ombrée de noirâtre extérieurement, et un trait noir teinté de jaunâtre en dessous, et descendant obliquement. Les inférieures sont d'un gris foncé. Le thorax est robuste et lavé de jaunâtre.

La ♀ est toujours plus grande et plus obscure que le ♂.

La *Myelois Bituminella* n'est pas rare dans la vallée du Cannet, où croît abondamment la *Psoralea bituminosa*. Elle a deux générations, mai et août. On la prend au réflecteur.

Myelois Asteriscella.

A la fin de mars dernier, le hasard m'a fait rencontrer dans les garigues de la vallée du Cannet, une petite chenille qui m'était inconnue sur l'*Asteriscus spinosus* dont elle rongeait les feuilles radicales. Retirée sous de nombreux fils d'une soie grise, elle trouvait là, nourriture et abri. Cette larve qui avait dû passer l'hiver, ne fut parvenue à toute sa grosseur qu'aux premiers jours de mai. A cette époque, elle est presque cylindrique, d'un vert obscur, avec une tête petite et rougeâtre, et seize pattes normales, La plaque du premier anneau est également rougeâtre, ainsi que celle du onzième; cette dernière est étroite et transversale. Les trapézoïdaux sont relativement gros et luisants, ceux des 2e et 3e segments sont sensiblement plus développés que les autres; les stigmates sont très-petits et noirs; les pattes écailleuses sont brunes et annelées de blanc.

Au moment de la métamorphose, cette chenille quitte la plante qui l'a nourrie et se transforme dans une coque en

soie pure. La chrysalide est médiocrement allongée, rougeâtre, à pointe obtuse. L'insecte parfait éclôt à la mi-juin.

La *Myelois Asteriscella* mesure 22 à 23^{m}. Elle présente les principaux caractères du genre, et rappelle assez, pour la coupe d'ailes, la M. *Robiniella* (Ic., p. 61). Ailes supérieures allongés ; ailes inférieures grandes et arrondies. Palpes labiaux longs, minces et horizontaux, antennes épaisses à la base où existe une faible nodosité.

Les ailes supérieures sont d'un gris ardoisé lavé de ferrugineux au bord subterminal et au bord interne. Une bande transverse, noirâtre, forme la basilaire, et une autre bande de même couleur, partant de l'apex, descend obliquement.

Un large trait, également noir, commence à la base de l'aile et s'avance jusqu'à la première transversale. Des traits nervuraux noirs aboutissent à la frange, celle-ci est médiocrement large et concolore. Les ailes inférieures sont d'un blanc hyalin faiblement roussâtre sur la frange. En dessous les quatre ailes sont un peu la répétition du dessus. Le thorax est robuste et de la couleur des premières ailes ; l'abdomen est allongé et blanchâtre.

La ♀ ne diffère du ♂ que par l'abdomen plus développé et les secondes ailes légèrement enfumées au bord supérieur.

L'espèce n'est pas commune ; non-seulement la chenille est rare, mais je dirai qu'il m'a été impossible de rencontrer, au moment de l'éclosion du lépidoptère, parmi les nombreux *Asteriscus spinosus* de mon voisinage, un seul insecte parfait.

La My. *Asteriscella* portera dans le catalogue Stgr. et Wocke le n° 552 *bis*.

Cannes, novembre 1872.

DESCRIPTION ET FIGURE
DE
CINQ ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES MEXICAINS

Par Aug. SALLÉ.

Pendant mon voyage au Mexique, dans une excursion que je fis au pic d'Orizaba, en mai 1855, à la Rancheria del Jacale, dans le voisinage des neiges, je trouvai sous un pin énorme tombé et très-profondément enfoncé en terre et sous l'écorce, un insecte assez singulier, lorsque je le pris, il se raidit et leva sa tête et son corselet en serrant ses mandibules, comme le font ordinairement les Scarites et les Passales. Je crus que c'était un genre de Lucanides voisin des *Ceruchus*. Dans une lettre que j'écrivis à M. Chevrolat, je lui fis part de ma découverte, il donna un extrait de ma lettre à la Société entomologique, qui le publia dans son Bulletin de 1855, p. 89. A mon retour à Paris, je cédai à M. le comte G. de Mniszech quelques coléoptères de mes chasses et parmi l'un des deux exemplaires de cet insecte. Plus tard M. de Mniszech, ayant acquis une grande collection faite dans les hautes montagnes de l'Himalaya, il y rencontra un insecte du même genre. M. Westwood passant par Paris fut frappé de l'aspect singulier de ces insectes, il en prit la description qu'il publia en 1864 dans les Proc. of the Entom. Soc. of London, p. 11. Il en fit un genre sous le nom de *Syntelia*. Il plaça ce genre dans les Trogositides, dont il a la forme allongée ; mais il a le corps épais, ses pattes armées d'épines, et un grand pygidium non recouvert par les élytres, ses antennes sont à massue en bouton comme dans le genre *Lioderma*, avec lequel il a aussi beaucoup d'analogie. Ainsi, cet insecte aberrant pourrait bien former une famille séparée, mais on ne saurait où le

placer convenablement, par ses affinités avec les *Histérides*, les *Trogositides* et les *Lucanides*.

Je donne ici une figure de cet insecte (pl. IX, fig. 2.) que je dois à l'obligeance de mon bon ami, M. E. Wapler, et j'ajoute quelques détails qui compléteront la description de notre honorable maître.

SYNTELIA MEXICANA West., pl. IX, fig. 2.

Proc. Ent. Soc. of London 1864, p. 11.

Long. 19 mill. Larg. 6 mill.

Cet insecte est d'un vert métallique très-sombre, le dessous du corps, les pattes et les mandibules noirs. Il a la forme et la taille d'un *Temnochila*, mais le corps est beaucoup plus épais et le pygidium, dont ne parle pas M. Westvood, est très-saillant, triangulaire, découvert, très-finement ponctué et rebordé des deux côtés postérieurs. La tête convexe très-ponctuée sur les côtés, triangulaire, échancrée en avant et sur les côtés, avec un fort sillon longitudinal au milieu, yeux petits, oblongs, perpendiculaires situés près la base des mandibules, celles-ci arquées, aiguës, tranchantes et armées intérieurement de dents. Thorax presque carré rétréci à la base, beaucoup plus large que la tête, rebordé sur les côtés et à la base, entouré d'un sillon dont le fond est très-ponctué, le pronotum est semé de gros points çà et là. Écusson très-petit. Les élytres avec chacune dix fortes stries ponctuées et quelques gros points irrégulièrement disposés sur les intervalles ; elles sont tronquées obliquement à la base et au sommet et entourées d'un sillon qui forme ourlet. Les pattes sont armées de fortes épines et les antérieures sont bordées de poils rouges.

Syntelia Westwoodi, pl. ix, fig. 3.

Long. 28 mill. Larg. 10 mill.

Plus robuste que l'espèce précédente, elle est d'un tiers plus longue et presque une fois plus large, entièrement d'un noir mat, elle paraît lisse, cependant à la loupe on voit une très-fine ponctuation sur le pronotum, et des traces de stries sur les élytres.

Tête très-convexe, légèrement et finement ponctuée, la punctuation est plus forte autour des yeux et vers l'épistome, les yeux sont petits, oblongs, perpendiculaires et peu saillants ; le front est très-prolongé en avant et un peu échancré sur l'épistome, celui-ci est très-petit. Les mandibules sont longues et crochues au bout. Les antennes sont petites, en massue et géniculées, elles sont reçues en dessous dans un canal. Le corselet presque carré est plus large en avant, rebordé sur les côtés et à la base, avec un sillon peu visible sur le milieu et couvert d'une ponctuation visible à l'aide d'une forte loupe. L'écusson est petit, triangulaire et impressionné au milieu. Les élytres sont carrées et tronquées obliquement au sommet, une strie sinueuse partant de la base suit la suture jusqu'à l'extrémité où elle rejoint celle qui fait le tour de l'élytre, à l'épaule est une dépression qui donne naissance à une autre strie qui va s'oblitérant vers le sommet. Pygidium découvert, grand triangulaire et très-finement pointillé, il est rebordé et entouré d'un fort sillon qui s'arrête au bord des élytres. Les pattes sont robustes, avec les tibias antérieurs dilatés et armés de cinq dents, les médians en ont trois et les postérieurs en ont deux entre lesquelles il y en a de plus petites, leur bord inférieur est crénelé et bordé de gros poils raides. Les hanches sont fortes, saillantes et rapprochées. Le mésosternum a un enfoncement et un sillon au milieu, lequel est limité, en avant, par un autre sillon ayant la fi-

gure d'un fer de flèche. Le prosternum est en carène tranchante et aiguë en avant.

Je suis heureux de dédier cette nouvelle espèce au célèbre et savant entomologiste créateur du genre.

L'unique exemplaire de ce curieux coléoptère fait partie de la magnifique collection de M. le comte G. de Mniszech. Il lui a été cédé par M. A. Boucard, qui l'a reçu d'un de ses correspondants, comme provenant de l'État d'Oaxaca où il fut trouvé aux environs du Rancho de la Parada, à une altitude de 2,500 à 3,000 mètres.

MACROPNUS MNISZECHI, Sallé, pl x, fig. 1.

c tarse antér., *d* tarse médian, *e* tarse postérieur.

Long. 27 mill. Larg. 16 mill.

D'un vert brunâtre, dessus de la tête, du corselet, élytres et pygidium d'un vert pomme un peu jaunâtre.

Tête brillante, espacément ponctuée, chaperon légèrement échancré en avant et bordé de noir, partie externe des mandibules noire. Antennes jaunâtres, ayant le second article rond, les suivants sont d'égale longueur et grosseur et tellement joints qu'ils paraissent soudés et qu'on a de la peine à les distinguer, ceux formant la massue sont très-mince et la rendent longue et pointue. Corselet à angles antérieurs avancés, arrondi sur les côtés, sinueux à la base, angles postérieurs aigus, brillants et ponctués comme la tête, on voit de chaque côté deux enfoncements peu sensibles. L'écusson, plus large que long, est cordiforme et très-légèrement ponctué. Elytres ayant des stries de gros points enfoncés et les intervalles parsemés de points çà et là qui sont beaucoup plus serrés sur les côtés et vers l'extrémité où ils forment une véritable rugosité. Pygidium bombé et triangulaire, bordé de quelques poils raides vers l'anus ; il est parsemé d'une très-faible et fine ponctuation. Les pattes antérieures sont grêles et

armées de trois dents externes, les médianes sont minces, les postérieures du mâle très-grandes, avec les cuisses aplaties et armées d'une très-grande dent située à l'extrémité du côté externe; les hanches sont énormes et projetées en arrière d'une manière exagérée et forment une saillie sous laquelle l'abdomen disparaît presque complètement, elles sont terminées ainsi que leurs trocanters par une forte pointe très-saillante et formant une épine aussi longue que celle de la cuisse. Les jambes sont arquées et terminées en pointe, le quatrième article des tarses du mâle est cordiforme, et tous les ongles externes sont bifurqués.

Je ne possède pas la femelle et n'ai trouvé que deux individus dans les forêts vierges de l'Hacienda de Toxpam, je me fais un plaisir et un devoir de dédier cette rare espèce à M. le comte Georges de Mniszech comme faible témoignage de ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle il met à ma disposition les insectes de son opulente collection.

Calais Nietoi, pl. ix, fig. 4.

Long. 17 mill. Larg. 5 mill.

Il est de la taille du *C. glauca* noir, revêtu de petites écailles blanches et noires, disposées par plaques irrégulières, plus ou moins étendues, sur le corselet et les élytres; le dessous est couvert d'écailles blanches; elles dominent sur le corselet et la base des élytres. Tête couverte d'écailles blanches, front concave, mais beaucoup moins que dans le *glauca*. Antennes pectinées, noires. Prothorax beaucoup plus long que large, plus bombé et moins parallèle que dans le *glauca*, son pointillé est aussi beaucoup moins fort. Écusson déclive, cordiforme, noir brillant. Elytres ponctuées, striées, les intervalles très-faiblement pointillés, moins atténuées au sommet, et divariquées que dans le *glauca*.

Je ne possède qu'un exemplaire provenant des environs

d'Orizaba. C'est avec le plus grand plaisir que je dédie cette jolie espèce, à M. J. A. Nieto, en témoignage de son zèle pour l'histoire naturelle, et en souvenir de notre vieille et sincère amitié.

Dans ses *études entomologiques*, insérées dans la Revue de M. Silbermann, M. Delaporte de Castelnau publia, tome IV, page 8, sous le nom d'*Iphis glauca* une espèce de *Calais* à laquelle il donna pour patrie le Mexique, M. le docteur Candèze, dans sa belle monographie des Élatérides tome I, page 243, planche IV, figure 5, décrit de nouveau cette espèce et en donne une bonne figure en disant que les exemplaires qu'il a vu provenaient tous de Cayenne. Je ne sais pas si M. de Castelnau a eu réellement l'espèce mexicaine que je décris ici, dans tous les cas, il l'aurait confondue avec l'espèce de Cayenne à laquelle s'applique parfaitement sa description. J'ai donc cru nécessaire de donner une description et une figure de celui du Mexique.

Eudactylus Boucardi, pl. IX, fig. 5.

Long. 20 mill. Larg. 6 mill.

Allongé, fusiforme, un peu déprimé, rougeâtre, pubescent brillant, avec quatre gros points noirs disposés en carré sur le corselet, les élytres jaunes avec une large ligne noire sur la suture et une sur chaque côté. Tête très-ponctuée, triangulairement impressionnée au milieu, antennes noires avec les trois premiers articles roux. Corselet convexe, plus long que large, présentant un petit tubercule à sa base en avant de l'écusson, ses angles postérieurs divergents sont carénés au bord externe, il est brillant, ponctué et parsemé de poils jaunes. Écusson ponctué, déclive, rouge brillant, bordé de noir. Elytres atténuées en arrière, obtusément accuminées et divariquées au sommet, striées, les stries faiblement ponctuées, et plus profondes sur les parties noires sont chagrinées sur

les parties jaunes. Dessous du corps rougeâtre, ponctué, avec une pubescense jaunâtre, les pattes d'une teinte plus claire. Epipleures d'un beau jaune.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette belle espèce, qui a l'aspect d'un *Semiotus*. Il m'a été envoyé du Mexique par mon ami M. Adolphe Boucard, auquel je me fais un véritable plaisir de le dédier ; il l'a capturé en juillet aux environs de la Lana dans la Chinantla, État d'Oaxaca.

DESCRIPTION
DE MORPHONIDES BRÉSILIENS

Par Herm. BURMEISTER,

Directeur du Musée de Buenos-Ayres (1).

Durant mon voyage au Brésil, en 1851, et principalement pendant mon séjour à Nouveau-Fribourg, où j'étais dans les mois de janvier, février et mars. (Voyez la Desc. d. m. voyage, page 155. Berlin, 1853. 8.), j'ai fait entre autres études, celle des métamorphoses des insectes, en me proposant de publier mes observations à mon retour en Europe. Mais, mes diverses occupations scientifiques, et plus encore, mon second voyage dans l'Amérique du Sud, en 1856, ont empêché l'exécution de ce projet ; j'ai laissé jusqu'à présent en suspens toutes les observations que j'avais faites à ce sujet. J'avais aussi pris la résolu-

(1) Au moment où ce travail allait être publié, nous avons reçu de M. Henry Burmeister des observations fort intéressantes sur la plupart de ces espèces, que nous nous sommes empressés d'intercaler, nous avons surtout pris grand soin de ne pas dénaturer les observations et les descriptions et de ne rien omettre, nous avons plutôt laissé subsister quelques redites de peur de rendre ce remarquable travail moins complet.

tion d'attendre, parce que l'un de mes fils, Henry, s'établissant à Rio-de-Janeiro, je voulais profiter des observations qu'il pouvait faire en s'occupant de l'éducation des chenilles, ce qui était un plaisir pour lui depuis sa jeunesse. Mais son retour en Europe en 1868, a mis fin à ses observations, et n'ayant plus l'espoir de pouvoir augmenter mes recherches, j'ai accepté l'invitation de M. Deyrolle fils, de lui confier une partie de mes figures pour les publier dans la Revue et Magasin de Zoologie.

Je commencerai cette publication avec la sous-famille des *Morphonides*, parce que leurs chenilles sont d'un grand intérêt scientifique et n'ont pas été jusqu'à présent bien étudiées, quoiqu'on les ait déjà figurées plusieurs fois.

Les papillons mâles volent en plein soleil et généralement en nombre, entre les cimes des grands arbres des forêts vierges. Ils ne descendent que *rarement* vers des lieux *exposés au soleil*, tels que clairières et chemins creux. Ils ont tantôt un vol lent, *planant*; tantôt aussi un vol *plus rapide*.

La *femelle* reste généralement posée et cachée; ce n'est que quand la plupart des œufs sont pondus qu'on la voit voler, naturellement en fort piteux état. De même que parmi les oiseaux, l'aigle a dans son vol une grande majesté; de même, parmi les papillons, le Morpho l'emporte par la noblesse de son vol! J'ai vu plusieurs fois une trentaine et plus, d'exemplaires des Laërtes, Menelaus, Hercules, planer autour d'une branche d'un des géants de la forêt, probablement à cause d'une femelle fraîchement éclose et non encore accouplée qui s'y trouvait.

Quand, près de Rio-de-Janeiro, on suit sur la montagne Corcovado, depuis le lieu appelé Paineiras (1), le che-

(1) N.-B. — *Paineiras* vient de Paina, le coton très-fin de l'arbre Bombax, qui se trouve en cet endroit, à quelques exemplaires très-grands et très-vieux.

min longeant l'acqueduc, on passe près des rochers granitiques très-escarpés, d'où l'on a, en plusieurs endroits, une vue superbe sur un abîme dont le fond est formé des cimes de la forêt vierge. C'est principalement là que j'ai eu souvent l'occasion (c'est-à-dire, pendant douze années), d'observer le spectacle que m'offraient les trois espèces que je viens de citer.

L'apparition de ces papillons commence au fort de l'été et cesse avec lui ; ils n'ont donc qu'une seule génération.

Par exception, l'*Achilles* Linn. se rencontre toute l'année en exemplaires frais.

Madame *Mérian* a donné quatre ou cinq figures de ces chenilles, sur les planches 7, 9, 23, 32, 60, 68 de son ouvrage bien connu, et *Stoll* en représente trois, pl. III, de son supplément à l'ouvrage de *Cramer*. J'ai examiné presque toutes les mêmes espèces et puis en donner à présent des figures exactes et mieux exécutées.

Les figures générales des chenilles et des chrysalides des Morphonides brésiliens représentent chacune deux types assez différents ; mais la manière dont la chenille s'attache pour se transformer en chrysalide est la même ; chaque chenille s'attache, par un tissu court et fort, à un objet fixé dans une plan incliné, la tête en bas, et reste libre dans cette position jusqu'au moment de l'éclosion du papillon. Parmi les chenilles, les unes ont une tête et un corps mutiques, l'une sans cornes, l'autre sans queue ; les autres ont quatre grandes épines de chaque côté de la tête, et deux queues en forme de fourchette au bout du corps. Le premier type renferme les genres *Morpho* et *Brassolis* ; le second, les genres *Pavonia* et *Dynastor*. Les chrysalides se distinguent aussi d'une manière semblable : les unes sont courtes, très-grosses, ovalaires, avec deux pointes aiguës à la tête ; les autres sont plus allongées, souvent anguleuses et sans pointes à la tête. Toutes ces différences donnent de bons caractères pour distinguer les genres.

I. Genre MORPHO.

Je ne puis figurer de ce genre que les chenilles de deux espèces voisines, celles du M. *Laërtes* et du M. *Epistrophis*, mais Mme *Mérian* a figuré les chenilles du M. *Achilles* (pl. 7.) du M. *Menelaus*, mâle (pl. 53.) et femelle (pl. 9.), et du M. *Anaxibia* (pl. 68.). De ces quatre figures, seule la première, celle du M. *Achilles*, présente des points de ressemblance avec mes observations; les autres en diffèrent assez; les chenilles surtout du M. *Menelaus* diffèrent non-seulement du type du genre, mais encore entre elles, d'une manière si évidente, que je dois douter de l'exactitude de l'observation de cette dame célèbre. J'expliquerai mes doutes plus tard, après avoir décrit les chenilles des espèces qui me sont bien connues.

A l'exception du M. *Achilles*, Linn, toutes les autres vivent à l'état de chenille en société. Les chenilles sont rondes et cylindriques, courtes, velues et veloutées; elles portent sur chaque segment, au dos comme sur les côtés, des faisceaux de poils saillants. La tête plus pointue par le haut est pourtant arrondie; son sommet porte à la base deux très-petits crochets ouverts à l'extérieur, et visibles seulement après une observation minutieuse; car toute la tête est couverte de poils courts en brosse. La pointe de la plaque anale montre également, au-dessus de l'anus, après l'enlèvement des poils, et après une observation attentive, deux rudiments de mamelons charnus. Ces deux caractères indiquent une parenté intime avec le genre *Caligo*.

Très-souvent ces chenilles portent les œufs blancs de Tachines (Tachinaires?) Elles vivent sur des arbres des forêts vierges ou sur des lianes.

Les chrysalides sont suspendues, libres. Au milieu courtes et très-épaisses, elles s'amincissent vers la tête.

Elles sont, pour la plupart, teintées d'un beau vert et lisses.

1. Morphos Laertes Drury. (Pl. III, fig. 1-4.)

Cette chenille est longue de trois pouces, d'une couleur brun marron clair, avec trois lignes longitudinales fauves obscures, bordées de noir, l'une au milieu, les deux autres sur les côtés du dos, et plusieurs taches et stries obscures, presque noires, obliques, entre les trois lignes au dos et sur chaque côté du corps. En outre, chaque anneau du corps porte deux faisceaux de poils noirs sur le dos entre les trois lignes, excepté le premier, le quatrième et le dernier, dont les poils sont bruns. Tout le corps est d'ailleurs couvert d'un duvet fin, formé de petits poils jaunes apprimés, mêlés d'autres assez longs s'écartant du corps sur les côtés, où ils cachent presque les pieds. La tête est assez grande, ayant la forme d'un cœur renversé, d'une couleur rouge vermillon, couverte de longs poils noirs qui forment deux faisceaux plus longs de chaque côté de la bouche. Les trois premiers anneaux qui viennent après la tête portent comme toujours trois paires de pieds cornés articulés ; et dix autres pieds charnus, chacun muni d'une double rangée de forts crochets sont placés sur les sixième, septième, huitième, neuvième et douzième anneaux terminant le corps. Enfin, neuf anneaux ont sur chaque côté un stigma blanc, bordé de brun obscur, qui manque au deuxième, troisième et douzième.

Les chenilles vivent en société d'environ 50 exemplaires sur un nid semblable à celui de notre *Bombyx lanestris*. Elles réunissent toujours quelques petites branches et feuilles, en les enveloppant d'un tissu ferme et d'un jaune brunâtre, sur lequel elles se tiennent sans danger, l'une à côté de l'autre, au point que le tout ressemble à un fruit ovale, d'un jaune d'ocre, suspendu à une branche et de la grosseur d'une grosse grappe de raisin.

Les branches les plus voisines du nid sont également fortement tapissées de fils destinés à faciliter la monté des chenilles dans leur voyage vers leur nourriture. Celles-ci se reposent tout le jour, jusqu'au crépuscule, pour se précipiter alors, avec d'autant plus d'ardeur, sur les branches tapissées de leurs fils, vers les feuilles qu'elles dévorent en toute hâte, et qu'elles ne quittent que vers la fin de la nuit pour regagner leur gîte. Celui-ci contient plusieurs vieux tissus avec les peaux et les têtes de chaque mue, ce qui permet d'affirmer qu'après chaque mue le nid est recouvert et agrandi d'un nouveau tissu. Ces chenilles répandent une odeur forte, particulière, que j'ai parfois déjà reconnue à une certaine distance et qui me trahissait leur présence. — Elles vivent principalement sur un arbre que les Brésiliens appellent *Inga*; mais aussi sur un autre arbre semblable avec des feuilles plus petites, qui semble appartenir au même genre et qu'on me signala sous le nom de *fedegoso*. Je n'ai malheureusement jamais eu l'occasion d'apprendre le nom botanique de ces arbres que j'ai observé presque dans chaque forêt vierge, de même que dans la forêt *Capoura*. Au commencement de novembre, je trouvai les chenilles à leur dernière mue ; elles mangèrent alors jusque vers le commencement ou le milieu de janvier. Aussitôt qu'elles ont cessé de prendre de la nourriture, leur peau, d'un ocre rougeâtre, prend une teinte verte transparente ; elles se suspendent ensuite comme les Vanessa et Apatura, et se métamorphosent en une très-belle chrysalide.

Chrysalide (fig. 3, 4,) complétement ovalaire ; assez courte, d'une couleur vert pur assez foncée, avec deux petites pointes noires sur la tête. Son corps est composé de la tête, du thorax et de neuf anneaux bien marqués par des ceintures articulaires ou sutures. Le troisième de ces anneaux est le plus long ; le quatrième, celui qui a la plus grande circonférence. Les six anneaux qui suivent le premier, portent sur chaque côté un stigma assez grand,

d'une teinte plus foncée que le fond. Les deux derniers anneaux sont très-courts, rétrécis l'un dans l'autre et ne portent pas de stigma. Le dernier s'allonge en une forte queue quadrilatérale, un peu élargie vers l'extrémité excavée où s'attachent, au moyen d'une infinité de petits crochets, les fils de soie par lesquels la chrysalide est suspendue. La figure grossie de cette queue. (Pl. I, fig. 15), montre que chaque angle est un peu granulé, et chaque côté, entre les angles, un peu concave au milieu ; cette excavation est plus forte à la surface inférieure de la queue. Les deux angles inférieurs se prolongent sur la surface du segment, en avant, jusqu'à l'avant-dernier anneau, comme deux faibles élévations calleuses, terminées chacune par une épine droite.

Entre ces deux élévations se dessine avant la base de la queue, la petite impression longitudinale de l'anus. La partie antérieure de la chrysalide qui renferme la tête et le thorax, avec les membres, ne présente pas d'autres particularités que les deux pointes sur la tête déjà mentionnées. Ces pointes ou épines, (voyez pl. I fig. 11) descendent sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et en avant jusqu'à la bouche, comme en arrière jusqu'aux enveloppes des antennes. A l'endroit de la bouche, on voit, séparées par des sutures fines, trois petites plaques, une très-petite au milieu, et deux un peu plus grandes sur les côtés, qui renferment les palpes. En avant, descendent les enveloppes de la trompe, c'est-à-dire des mâchoires inférieures, jusqu'au cinquième anneau du corps, et sur les côtés on voit les enveloppes de deux paires de pattes, des antennes et des ailes, cachant jusqu'au cinquième anneau la partie antérieure du corps. La tête n'est pas bien séparée, mais indiquée par l'origine des enveloppes des antennes, et avant celle-ci par les enveloppes des yeux. Le thorax est mieux prononçé par son dos convexe, et par un petit métathorax qui sépare, d'une façon très-évidente, le dos convexe du premier anneau du corps. Le cinquième

anneau a une configuration particulière ; il est marqué par une ceinture en relief assez prononcée, qui passe en arrière du sigma, se rapproche de la bordure antérieure du même anneau au milieu du dos et du ventre. En avant de cet anneau, entre celui-ci et le quatrième, l'enveloppe de la chrysalide s'étend beaucoup pendant l'éclosion du papillon, et c'est pourquoi, après cet acte, on voit dans cette partie, entre les deux anneaux, une membrane fine et transparente qui était auparavant cachée dans leur articulation.

Après quinze jours à trois semaines éclosent les ♂ ; après quatre et six semaines les femelles ; ce qui fait que l'époque de l'apparition la plus forte est entre la fin de janvier et la mi-mars. A cette époque on rencontre très-communément le papillon dans chaque forêt de la province de Rio-de-Janeiro, tant en plaine que dans la Sierra. On le remarque à chaque pas dans les forêts de Corcovado et de la Tijuca près de Rio, de même que de l'autre côté de la baie, et à Pétropolis. Mais il vole le plus souvent si haut qu'il est à peine possible de l'atteindre avec le filet muni du plus long manche.

2. Morpho Epistrophis, Hubner. (Pl. II.)

Epistrophus Fabricius.

Ce papillon ressemble beaucoup au Laërtes. Chez *Epistrophis* les taches et les bandes noires du dessus sont toujours nettement accentuées et plus larges et plus foncées dans les deux sexes que chez *Laërtes*, ou elles sont souvent à peine indiquées. *La différence principale* se trouve toutefois dans le dessous ! — Chez *Epistrophis* le dessous des ailes a constamment une teinte d'un brun de rouille plus foncé (chez la ♀ encore plus foncé que chez le ♂), et les bords marginaux, et les nervures sont couleur de rouille ; les premiers parfois d'un brun de sepia ; et tou-

jours avec beaucoup de lignes en zigzag d'un brun roussâtre ou de sépia, qui sont à peine visibles chez *Laërtes*.

Mais avant tout, les 6 yeux (ocelles) des ailes inférieures sont *bien ronds*, noirs, avec pupille blanche en demi-lune, entourés d'un anneau jaune qui est à son tour bordé de noir ; tandis que chez *Laërtes* ces 6 yeux sont *allongés* et *déprimés au point de former presque ensemble une seule ligne.*

Epistrophis ne se trouve que loin de Rio, vers le sud, où il semble remplacer le *Laërtes* plus septentrional, avec qui d'ailleurs il a des mœurs et une époque d'apparition identiques.

Il se trouve assez abondamment dans la partie boréale de la province d'Entrerios, dans la ville de la Paz, d'où un de mes amis, M. Kinkelin m'en a apporté plus d'un douzaine d'exemplaire.

Je trouvais plusieurs fois des chenilles près de *Joinville*, de la colonie de *Dona Francisca* , dans la province Sainte-Catherine, au terme de leur croissance en janvier et sur les mêmes arbres Ingà et Fedegoso, sur lesquels vit le *Laërtes* près de Rio, je les rencontrai en société, mais *jamais* comme lui sur un tissu ovale et en forme de bourse suspendu à des branches ; au contraire *toujours* au tronc même de l'arbre, et en repos. Elles avaient recouvert leur gite d'un tissu épais et étroitement appliqué, mais pourtant mou, de couleur jaune blanchâtre, plus mince vers le haut, et qui se perdait dans une faible couche soyeuse servant de route pour arriver de nuit aux feuilles. Ces chenilles dévorent d'abord toutes les feuilles d'une branche avant d'en attaquer une autre, et retournent avec le jour à leur quartier général, qui se trouve de 4 à 6 pieds de terre, au tronc, et où comme des soldats, elles s'alignent les unes à côté des autres, au nombre d'environ 40 à 60 exemplaires. Elles répandent la même odeur que les chenilles du *Laërtes*, mais cette odeur est moins pénétrante. La plupart des chenilles de chaque colonie que je rencontrai

étaient abondamment couvertes d'œufs blancs de Tachines (*Tachinaires ?*)

Forme et taille de la chenille, comme chez Laërtes ; coloration différente. Ce qui chez Laërtes est d'un jaune d'ocre, est d'un rougeâtre à peu près général chez cette espèce. Les faisceaux de poils sont en arrière moitié rouges et en avant blancs, tandis que chez Laërtes ils sont en partie noirs. Tête et région de l'anus sont d'un beau rouge cerise. Quand on voit toute la colonne de chenilles à une distance de quelques pas, elle fait l'effet d'une tache *rouge* sur le tronc.

La chrysalide ressemble à celle du *Laërtes*, et je n'y trouvai même aucune différence, ne pouvant pas comparer les deux espèces. L'état de chrysalide à la même durée que chez cette espèce.

3. Morpho Perseus (1).

Vole près de Rio dans les forêts des monts Corcovados, et Tijuca, de mi-février vers fin mars.

Il a un vol *essentiellement planant* et *lent*, et habite le haut des arbres. Je ne l'ai jamais vu posé, et n'ai pu que très-rarement le capturer au moyen d'un filet à long manche.

Un Portugais du nom de Lemos, qui demeure au Corcovado, sur les Paneiras, et qui y remplit les fonctions d'inspecteur de l'aqueduc, avait trouvé dans le voisinage, sur une liane élevée, un nid d'une cinquantaine de chedilles, qu'il avait obtenues à grand'peine. Les feuilles de la lianne ressemblaient à celles de notre *Tussilago farfara*, étaient de la grandeur d'une assiette, très-rudes, et velues.

(1) Nous pensons que l'espèce que cite M. Burmeister, est le Hercules de Dalman, qui est commun au Brésil, car le Perseus de Cramer, n'est, à notre avis, qu'une varieté de Telemachus, espèce propre à la Guyane. *E. Deyrolles.*

Les chenilles devaient ressembler en taille et en poil à celles du *Laërtes*, et seulement être plus grande. Leur couleur était d'un vert foncé sale, les poils noirs, la tête brun clair, et très-velue de courts poils noirs.

Les chrysalides ressemblaient aussi à celles du *Laërtes*, mais étaient plus élancées vers la tête, et plus pointues ; leur couleur plus vert bleuâtre, avec des taches blanches se fondant ensemble sur la couverture des ailes, cette chrysalide est figurée de grandeur naturelle. (Pl. III, fig. 5.)

Les trois papillons, deux mâles, une femelle, que mon fils m'a envoyés de Rio-de-Janeiro, diffèrent assez de la figure qu'en donne *Cramer*, (pl. LXXI A. B ♂, pl. CCXVIII A. B. ♀) et prouvent que les individus brésiliens sont d'une race différente, ou peut-être d'une espèce particulière. Je me borne à dire que la couleur claire du dessus des ailes en est plus obscure, d'un gris verdâtre, sans reflets bleuâtres, et la partie antérieure de l'aile supérieure aussi noire que la bordure noire externe. Le dessous des ailes est brun, avec des taches blanches, et les yeux sont beaucoup plus grands, surtout les deux postérieurs de l'aile supérieure, qui se touchent entre eux. La femelle se distingue du mâle en ce qu'elle est moins foncée en dessous, par la plus grande dimension des taches jaunes dans la bordure noire du dessus, et par des incisions marginales plus profondes et mieux liserées de blanc. On pourrait nommer cette espèce M. *Perseïdes*.

4. Morpho Menelaus (♀ *Nestor*).

Ce papillon vole de fin février à fin avril. On ne trouve toutefois si tard que la femelle, qui est beaucoup plus rare. Son époque d'apparition semble commencer quand celle des mâles tire à sa fin.

A Rio, il ne se rencontre qu'en deçà de la baie, entre les hauteurs boisées, et les montagnes derrière Praya-Grande, vers Saô-Gonçalo, Habarahy et Haipie, et surtout sur les

flancs de la Serra da Atalaia, parfois près de Jurujuba. Comme le bois est là partout moins dense et moins élevé qu'au Corcovado, les individus volent aussi plus bas. planent moins, mais volent rapidement et avec de rares battements d'ailes. Ils affectionnent les vallées étroites, et traversent volontiers les lieux ouverts, au-dessus des rivières ou des chemins creux exposés aux rayons directs du soleil.

Je rencontrai un jour une chenille courant sur le chemin ; elle se chrysalida bientôt et me fournit le papillon. Me trouvant en voyage, je ne pus en prendre soin moi-même, mais je la confiai à un ami, qui m'apporta quatre semaines plus tard le papillon. Je ne puis donc rien dire de la chrysalide si ce n'est que sa couleur est verte, et qu'elle est suspendue. La chenille ressemblait en taille et en poil aux autres chenilles de Morpho, était d'un jaune grisâtre clair, à parties noirâtres. Je me rappelle que son caractère distinctif particulier consistait en trois taches d'un vert tendre, grandes, glabres, et ovales situées le long du dos, et dont celle du milieu était la plus grande. Deux ans plus tard je retrouvai de cette chenille sept exemplaires, sur des feuilles réunies par des fils, à la manière des chenilles du *Laërtes*. Elles étaient posées l'une à côté de l'autre, dans un nid suspendu au-dessus du chemin, et qui me fut révélé par les excréments gisants à terre. Je l'abaissai au moyen d'une canne ; malheureusement toutes les chenilles étaient couvertes d'œufs de Tachines, déjà éclos, et qui m'anéantirent mon éducation. Malgré *toutes mes recherches*, je n'ai plus pu retrouver les chenilles. Elles vivent sur un arbre, à feuilles fortes, grandes comme la main, mais plus minces, d'un vert foncé luisant.

Les deux figures que Mme *Mérian* donne de la chenille de cette espèce sont si différentes, que son erreur est évidente. Celle du mâle (pl. LIII) a une tête avec deux cornes, et le corps armé d'épines longues et raides, deux

sur les trois anneaux du thorax, et quatre sur ceux du ventre ; mais l'autre figure, (pl. IX) ne montre ni l'un ni l'autre. Cette dernière me paraît être la chenille d'un sphingoïde, probablement celle du *Sphinx Vitis*. Les deux figures des chrysalides, différent aussi entre elles autant qu'elles s'écartent du type des Morphonides ; je ne connais pas celle du mâle, elle ressemble beaucoup à la figure de la chrysalide du M. *Idomeneus* (pl. L), et me paraît être celle d'un autre grand papillon, mais, la corne recourbée du dos est un caractère si singulier, que je suis disposé à croire que Mme *Merian* a figuré une chrysalide de fantaisie. La chrysalide de la femelle, figurée pl. IX, appartient à un vrai *Papilio*, et peut-être au P. *Polycaon*.

5. Morpho Anaxibia. (Telemachus Linnn.)

Vole dans la haute forêt vierge des monts Corcovado et Tijuca, au sommet des arbres, depuis fin février jusqu'à la mi-mars.

Les ♀ n'apparaissent que quand les mâles sont passés ; on ne les voit d'ailleurs que très-rarement, et alors presque joujours en mauvais état.

Les chenilles doivent vivre en société, et ressembler à celles du *Laërtes*, d'après un de mes amis de Rio, au dire duquel j'accorde toute foi.

La figure qu'en donne mad. *Mérian*, pl. LXVIII de son ouvrage, et qui généralement est attribuée par les auteurs au M. *Anaxibia*, ressemble un peu au type du genre *Pavonia* (*Caligo*) ; elle a deux petites cornes sur la tête, quelques épines sur le dos, et une queue courte en forme de fourchette, caractères qui la distinguent assez de la chenille du M. *Laërtes*. J'avais cru d'abord que cette figure de Mme *Mérian* représentait probablement le M. *Perseus*, parce que la chrysalide présente presque les mêmes caractères que la mienne (pl. III, fig. 5), et mon fils

m'a écrit qu'il le croit aussi. Il est donc probable que l'observation de Mme *Mérian* est exacte.

4. Morpho Achilles.

Le Morpho le plus commun des environs de Rio-de-Janeiro, des deux côtés de la baie; il pénètre souvent dans les jardins de la banlieue. Comme on le rencontre toute l'année en exemplaires *frais*, il est certain qu'il n'est pas soumis à une seule génération comme ses congénères. On le trouve dans l'épaisse forêt vierge, comme dans les clairières et lisières des forêts. Il vole rapidement en plein soleil, par dessus les taillis et les plantations, mais également le long des routes, aux endroits ombragés et sombres, et dans les humides sentiers de la forêt. Dans ce cas, il bat beaucoup des ailes et se repose quelquefois, ressemblant ainsi au genre Caligo. On ne le prend d'ailleurs que rarement à l'état *irréprochable nouvellement éclos*, il recherche le soleil et est très-sauvage.

Nous rencontrâmes une fois sa chenille près de Rio, sur une liane croissant dans des buissons peu élevés. Elle vit isolément et ressemble à celle des Laërtes. Sa teinte est grisâtre comme ses faisceaux de poils; la tête est gris-brun avec de courtes petites soies noires.

La chenille est bien figurée par Mme *Mérian*, pl. VII de son ouvrage, et l'exactitude de cette figure à été constatée par *Lacordaire* (Ann. d. l. Soc. ent. de Fr. 1833, pag 376); je ne doute pas de la vérité de cette figure à cause de sa grande ressemblance avec la chenille du M. *Laërtes*. Elle n'a ni cornes sur la tête, ni fourchette à l'extrémité du corps, mais seulement deux faisceaux de longs poils roux sur les anneaux du corps lesquels faisceaux ont une forme pointue, exactement comme dans la chenille du M. *Laërtes*.

Si donc les chenilles du M. *Perseus* et du M. *Anaxibia* ont deux cornes sur la tête et une queue bifide, on doit faire de ces espèces un groupe particulier, en y compre-

nant tous ceux du même genre, qui s'en rapprochent le plus, comme *Menelaus*, etc.

La chrysalide ressemble à celle de l'*Hercules*, est suspendue également, libre ; d'un vert bleuâtre, et fournit le papillon après trois ou quatre semaines.

II. Genre PAVONIA.

(Caligo et Opsiphanes Doubl.)

Les chenilles de ce genre sont si différentes de celles du genre *Morpho*, et les deux genres nommés ci-dessus d'après *Doubleday* si semblables entre eux, que je me vois forcé de les regarder ici comme un seul.

La figure générale diffère par le plus grand allongement du corps et sa forme plus aplatie. Les chenilles de *Pavonia* sont plus grêles, relativement plus plates et beaucoup plus pointues à l'extrémité du corps, où elles portent deux prolongements mous, formant une fourche. Ces prolongements sont formés de la même peau qui recouvre le corps, et pas plus cornés qu'elle ; ils sont un peu recourbés en dessus, assez épais à leur naissance, et terminés en pointe. Le corps est recouvert d'un fin duvet formé de poils apprimés, pas très-serrés, et, çà et là se dressent d'autres poils longs, distants, et régulièrement intercalés sur certaines parties du corps. La tête est grande, velue, d'une figure presque circulaire, armée sur chaque côté de la moitié supérieure de quatre fortes épines allant en grandissant de bas en haut, et généralement les supérieures un peu courbées en dehors. On voit, pl. I. figurée de face et grossie, la tête de deux espèces, fig. 1, celle de P. *Inachis*, et fig. 9. celle de P. *Cassiæ*, pour en montrer la figure générale, et pour faire aussi mieux resssortir les différences spécifiques. Une suture perpendiculaire descendant du sommet, divise sa surface en deux parties égales, puis se sépare au milieu

du front en deux bras, pour dessiner le clypéus de forme triangulaire ollongé, terminé à sa base par la bouche. Cette base porte la lèvre supérieure; petite, faiblement échancrée, et les deux moitiés du crâne, à côté du clypéus, portent chacune une mâchoire supérieure. Un peu plus en dehors on voit quatre petits yeux, placées sur une ligne presque perpendiculaire, et deux autres yeux simples, sont placés plus en arrière à la surface postérieure du crâne. Ces six yeux sont portés par une petite plaque, ayant la forme d'un rein (fig. 6), séparée de la surface du crâne par une ligne faiblement déprimée, et occupe exactement l'angle inférieur du crâne, où ses côtés se courbent, pour former l'ouverture de la bouche. A la partie antérieure de la plaque, qui est un peu plus étroite, et tout près du bord, sont placés quatre yeux, et à la partie postérieure, qui est la plus large, ont en voit deux autres, l'un de chaque côté; l'antérieur prend donc sa position immédiatement en arrière de l'antenne. Celle-ci (fig. 5) est située en arrière de la mandibule, entre cette dernière et les yeux; elle se compose de trois articulations, dont l'inférieure est assez grosse, et elle est terminée par un long poil raide. Les mandibules (fig. 2) sont fortes, très-cornées, de figure semi-circulaire, avec une bordure simple, élevée, tranchante, sans aucune indication de dents. Les autres organes de la bouche sont au contraire assez faibles, d'une texture molle, presque membraneuse. On voit, (fig. 4), cette partie figurée fortement grossie avec tous ses organes; la lame obscure, avec bordure inférieure noire, est la gorge du crâne, qui porte toutes les autres : au milieu la lèvre inférieure, sur les cotés les deux machoires, et à l'extrémité supérieure la languette.

La lèvre inférieure est composée de trois petites pièces, toutes d'une texture mince, à surface membraneuse. En bas se distingue une pièce transversale courte, au milieu, une autre plus étroite, presque carrée, armée de deux petites soies, et, au sommet, la troisième de forme ovale,

portant le siphon et les deux palpes. Cette partie est encore plus grossie, (fig. 7), pour montrer le siphon très-fin, et les deux palpes, formés chacun de deux pièces; une grande squame basilaire, et un article cylindrique, terminé par trois soies courtes. Le siphon et les palpes sont dirigés en arrière, inclinées sur leur base, avec les pointes libres dans cette direction.

Les machoires inférieures se forment, comme la lèvre, de deux coussins mous, ovales, basilaires, un de chaque côté de la lèvre, et fixés, comme elle, à la bordure antérieure de la gorge.

Chaque coussin est couvert d'une membrane mince et transparente, armée de quelques soies raides, et porte au sommet la petite machoire cornée. Cette machoire est représentée assez grossie (fig. 3). Elle se compose de quatre articulations d'une lame cornée, se rétrécissant peu à peu, dont la seconde avance dans l'intérieur avec une pièce arrondie, munie de soies fortes et courtes, représentant la pièce mâchelière (*Mando*). Sur cette pièce se dresse le palpe formée de deux articulations, la première assez grande, la seconde très-petite. Cette partie de la machoire n'est pas dirigée en avant, mais au contraire, dans le même sens que les palpes de la lèvre, en bas, tombant perpendiculairement, et inclinant sa pièce machelière dans l'intérieur de la bouche.

Des parties internes du mécanisme entier, formé par l'union des machoires et de la lèvre, sort enfin la languette, surpassant les machoires en avant, et se cachant entre les mandicules. Cette pièce est molle et en forme de cœur. On la voit dessinée dans sa position naturelle (fig. 1).

Je ne parle pas de la forme générale du corps des chenilles, parce que mes figures la montrent assez. Le premier anneau du corps est petit; mais, à partir du second, la grosseur de chacun augmente jusqu'au sixième et septième, qui sont les plus gros; de ce point-là, le

corps diminue de hauteur et de largeur jusqu'à l'extrémité, qui se termine par la queue fourchue.

Les chenilles des *Caligos* portent, au milieu du dos, sur chaque anneau du ventre, un filet mince, court et flexible, qui manque généralement sur les trois ou quatre derniers; mais celles du sous-genre *Opsiphanes* ne portent pas de filets, sont moins velues, et n'ont pas de poils longs.

Les trois premiers anneaux du corps portent des pattes cornées, composées de trois articulations successivement plus grosses, et terminées par un fort crochet, (fig. 8); les dix pattes charnues du ventre, aux cinquième, sixième, septième, huitième et douzième anneaux, sont très-courtes, mais très-larges à leur naissance, et terminées par un double rang de crochets forts et simples.

Enfin, les stigmas occupent les mêmes places que d'habitude, sur les premier, quatrième et suivants anneaux du ventre; le dernier n'en porte pas.

La différence générique des deux groupes *Morpho* et *Pavonia* est encore augmentée par la figure des chrysalides. Celles des *Pavonia* sont relativement plus grandes, plus allongées, et d'une forme tout à fait particulière, comme le prouvent mes figures, (pl. IV et V). Chaque chrysalide est un peu recourbée, le dos convexe, le ventre concave, et au lieu des deux épines aiguës, que porte la tête du genre *Morpho*, on trouve chez les *Pavonia* une crête transversale un peu échancrée en son milieu, (pl. I, fig. 10), qui descend en avant presque perpendiculairement, et en arrière, en s'inclinant fortement sur le dos du thorax. Là commencent les enveloppes des antennes, qui se recourbent en avant et en bas, pour continuer sur la face antérieure de la chrysalide, jusqu'au quatrième anneau du corps. Entre les deux enveloppes des antennes, on voit successivement les enveloppes des deux paires de pattes et de la trompe, cette dernière avançant aussi jusqu'à l'extrémité des enveloppes des antennes, tandis que les enveloppes des pattes sont moins longues.

A la base des deux enveloppes de la trompe, se prononcent deux petites plaques bien dessinées par de fines sutures, mais la troisième, qui est entre les deux dans les *Morpho*, se trouve au-dessus d'elles dans les *Pavonia*. Plus au dehors, à côté de la base interne des enveloppes des antennes, on voit les enveloppes des yeux, et sur le côté externe des mêmes enveloppes des antennes, les grandes enveloppes des ailes supérieures. Celles-ci ont une forte crête saillante à l'extérieur, qui donne à la chenille des *Pavonia* son caractère particulier (voyez pl. IV, fig. 3). La même crête est aussi indiquée chez les *Morpho* (voyez pl. III, fig. 3 et 5), mais elle ne sort pas aussi brusquement de la figure générale que dans le genre *Pavonia*.

La configuration du dos du thorax est rendue très-particulière par une crête très-haute et comprimée, sortant de son milieu, bien séparée par des rainures fines du prothorax et du métathorax, et appartient seulement au mésothorax. La séparation de la tête et du prothorax elle-même, est bien indiquée (voyez fig. 3, pl. III). L'abdomen commence après le métathorax par un anneau assez petit, et se compose de neuf anneaux allant en grossissant jusqu'au sixième, et allant ensuite en décroissant. Chacun de ces anneaux, excepté le premier et le dernier, porte un stigma de chaque côté, c'est-à-dire sept paires, au lieu de six chez *Morpho*. Le dernier anneau est terminé par une sorte de queue, semblable à celle de la chrysalide des *Morpho*, mais relativement plus courte, et d'une autre configuration. La queue de la chrysalide des *Pavonia* est plus plate (pl. I, fig. 13), et formée de deux branches cornées, s'unissant à leurs extrémités par une courbe, et s'allongent en avant à la surface inférieure du dernier anneau jusqu'à sa bordure antérieure, se terminant tous deux en cet endroit par une pointe peu peu marquée. Entre ces deux branches reste libre un espace longitudinal profond, qui renferme au milieu la pe-

tite rainure de l'anus. A la base et latéralement à chacune de ces branches se détache une branche secondaire se continuant dans la plus forte bordure externe de l'anneau. Cette branche externe se prolonge en avant comme crête latérale, jusqu'au quatrième anneau de l'abdomen.

Les chrysalides connues sont toutes de couleur jaune plus ou moins foncée, avec des taches nébuleuses plus obscures, et une ou deux taches d'argent à la crête externe des enveloppes des ailes.

On peut diviser le genre *Pavonia*, d'après la configuration des chenilles, en deux groupes :

1. Les *vrais Pavonia*. Ils ont le corps plus velu, la tête plus bombée, les épines de la tête relativement plus courtes, plus courbées et munies de longues soies, ainsi que les deux fils de la queue, qui sont également plus courts.

1. P. Eurylochus. (Pl. IV.)

On trouve assez abondamment les grandes chenilles de cette espèce dans les jardins des environs de Rio-de-Janeiro. Elles vivent sur les bananiers (*Musa*) et se cachent pendant la journée sous leurs grandes feuilles, s'attachent généralement par deux ou trois à la base de la feuille tout près de la grande côte centrale, et sortent de cette position pendant la nuit pour manger.

Les chrysalides sont suspendues dans le voisinage de l'arbre, sur les murs qui séparent les jardins, dans la position où la représente la fig. 6, pl. IV.

La chenille, fig. 4, est longue de six pouces, d'un jaune fauve clair, avec une ligne dorsale médiane noire, qui s'élargit sur le dos en formant de chaque côté une ligne divergente, et se divise sur les trois premiers anneaux en deux lignes parallèles.

Dans cette ligne noire on voit du quatrième au neuvième anneau des saillies spiniformes successivement plus grandes de l'avant au milieu, et de ce point allant en décroissant.

Ces saillies sont molles comme les deux de la queue et dirigées tantôt en avant, tantôt en arrière. De chaque côté de cette ligne, chaque anneau porte deux soies raides situées sur la partie antérieure, tandis que les saillies molles occupent la partie postérieure immédiatement avant l'extrémité de chaque anneau. Les côtés du corps sont sillonnés de quelques taches de couleur plus obscure formant des stries obliques qui se prolongent de la hauteur du dos jusqu'à la bordure latérale des anneaux. Cette bordure est un peu plus élevée en crête obtuse et de couleur très-claire. Sur cette crête même se trouvent les stigmas. Le ventre est au-dessous de la crête, plus obscur, d'un brun clair ; quelques soies raides qui entourent principalement les pattes et descendent même sur elles, y sont disséminées. La tête est d'une couleur jaune plus foncée, elle porte de chaque côté deux lignes noires qui descendent du sommet entre les cornes principales. Ces cornes sont d'un jaune plus clair et armées de longues soies. Le clypeus a aussi une raie longitudinale presque noire. Les trois premiers anneaux après la tête sont marqués d'impressions transversales bien prononcées.

La chrysalide (fig. 5 et 6), est brune avec des taches plus foncées et une infinité de petites nuances obscures qui forment aussi sur les côtés de l'abdomen des stries obliques, descendant du dos à la bordure marginale du corps. Sur la crête élevée des enveloppes des ailes sont situées deux petites taches argentées, l'une, la plus grande, de forme triangulaire, l'autre en forme de petite pointe ; toutes deux sont entourées de brun obscur.

Mon fils a élevé plusieurs fois des chenilles sortant de l'œuf jusqu'à leur transformation en chrysalide. Il a trouvé l'œuf (fig. 1), sur la face inférieure des feuilles du bananier ; il est de forme hémisphérique, le milieu plus élevé et séparé de la bordure avancée par un cercle creusé ; la bordure est plus claire et marquée d'arcs noirs transverses.

La petite chenille, au sortir de l'œuf (fig. 2), est verte ; elle a la tête jaune et deux taches rouge-brun sur le dos ; les deux pronlongements de la queue sont relativement plus longs que dans l'âge avancé, et munis de deux petites soies. Après le premier changement de peau (fig. 3), elle prend une figure qui se rapproche plus de celle de la chenille adulte, mais elle conserve encore la couleur de la jeune jusqu'à la deuxième mue où elle a presque atteint son entier développement.

Le papillon se cache pendant les heures les plus chaudes du jour sous les feuilles des arbres, et reste tranquillement là jusqu'au coucher du soleil ; il sort un peu plus tôt de sa cachette lorsque l'ombre envahit les lieux où il habite avant ce moment. Il vole lentement et se repose souvent sur les troncs d'arbre ; mais il est prudent et ne laisse pas le chasseur s'approcher tout près.

2. P. Inachis Godart (*Beltrao*, Hubnert). (Pl. v.)

La chenille de ce superbe papillon est dessinée par mon fils, (pl. v, fig. 1.) Elle ressemble, par sa figure grêle, à celle du P. *Eurylochus*, mais la partie antérieure de son corps est encore plus grêle et marquée de sillons plus forts. Les anneaux postérieurs, jusqu'à l'extrémité du corps, ont eux-mêmes quatre faibles sillons. Les saillies spiniformes molles du dos sont plus fortes et ne se trouvent que sur quatre anneaux, du cinquième au huitième. Toute sa couleur est plus obscure, d'un brun foncé avec des lignes fines obscures en zigzag sur le dos. La bordure latérale est plus claire, plus large, et accompagnée de chaque côté par une autre raie presque noire. Enfin, le ventre et les pattes ont la couleur brun-noir de ces stries.

La tête est un peu plus petite, mais armée des mêmes cornes. Les figures 1-8, pl. I, appartiennent à cette espèce, et la fig. 1 prouve que la tête a les mêmes quatre raies

noires, et de plus, deux plus petites, une de chaque côté, entre les deuxième et troisième cornes.

La chrysalide, dont je conserve deux exemplaires, a exactement la figure et la couleur de celle du P. *Eurylochus*, mais les dessins bruns en sont plus foncés, et elle a une bien plus grande quantité de petites taches.

L'animal vit aussi sur le bananier, et ses habitudes sont les mêmes que celles du P. *Eurylochus*. Il se trouve plus au sud que l'*Eurylochus*, et les dessins de mon fils ont été faits à Joinville, de la colonie Da Francisca, au mois de décembre de 1869.

3. P. Ilioneus Cramer (P. *Teucer*, Hubn). (Pl. v.)

Pendant mon séjour dans la maison hospitalière du docteur *Lund*, à Lagoa-Santa, j'en ai dessiné la chenille (fig. 2, pl. v), et j'ai observé son changement en chrysalide (fig. 3) ; mais je n'ai pas reçu le papillon. La grande ressemblance de ma figure avec celle que Mme *Mérian* a donnée du P. *Teucer* (pl. xxiii de son ouvrage), ne me laisse pas douter qu'elle appartient, sinon à la même espèce, du moins à une très-voisine, et probablement à P. *Ilioneus*, Cram. God. (*Teucer*, Hubn.), parce que cette espèce se trouve dans les localités du Brésil que j'ai visitées.

La chenille a tous les caractères de celle du P. *Eurylochus*, mais elle est plus petite, à peine quatre pouces de long, et relativement plus épaisse. Son corps est sillonné transversalement et dans toute son extension de lignes fines imprimées ; il porte sur le dos six saillies molles dans la même position.

Elle a aussi, comme celle du P. *Inachis*, des soies raides réparties sur tout le corps et formant un dessin semblable, mais moins accentué. La couleur du fond est un jaune-brun clair avec une ligne noire médiane le long du dos ; cette ligne se divise en deux en avant. La bordure latérale du corps est d'une seule teinte claire, et sur cette bordure court une autre raie plus foncée, bordée dans le

haut par une troisième aussi claire que la bordure latérale. Dans la raie médiane plus obscure, on voit les stigmas. Au-dessus de la raie claire supérieure, il en est une autre plus obscure, brune, de laquelle sortent en avant de fines lignes obliques brunes, qui sont réunies çà et là par des branches transversales plus larges aux points de croisement. Le ventre, les pieds et la surface inférieure de la queue sont d'un brun obscur ; la tête a la même couleur que le corps avec cinq fortes raies obscures, comme les autres espèces, mais plus larges ; celle du milieu est située sur le clypeus.

La chrysalide (fig. 3), ressemble beaucoup à celle de l'*Eurylochus*, et plus encore à celle de l'*Inachis*, mais elle est plus petite et un peu plus étroite. La couleur du fond est jaune et les dessins bruns courent dans la même direction que sur les autres chrysalides. Les deux taches argentées des ailes sont bien prononcées, et la petite est un peu plus grande que chez les autres espèces.

La chenille vit aussi sur le bananier, comme le dit Mme *Mérian*, du *Teucer*, qui est d'une figure très-semblable et du même dessin, avec cette différence que les deux saillies de la queue sont beaucoup plus fortes.

Enfin, *Stoll* a donné (pl. III, fig. 4, A. C. du supplément à *Cramer*), une figure qu'il attribue au *Pavonia Berecinthus;* mais cette figure ressemble si complétement à la mienne et à celle que donne Mme *Mérian* du P. *Teucer*, que je suis disposé à soupçonner une erreur. Le papillon *Berecyntus* ressemble, au contraire, à tel point aux P. *Cassiæ* et *Quinteria*, qu'on éprouve une grande surprise à voir sa chenille ressembler autant à celles du *Teucer* et de l'*Ilioneus*. Je crois que *Stoll* a figuré la même chenille que Mme *Mérian*.

4. P. Idomeneus.

La chenille et la chrysalide de cette espèce que Mme *Mérian* figure pl. LX de son ouvrage, diffèrent à tel point des autres espèces du genre que j'ai observées, qu'il me paraît impossible de croire à l'exactitude de son observation. Ni moi, ni mon fils n'avons trouvé ce papillon au Brésil, c'est pourquoi je ne puis donner aucun éclaircissement sur cette question.

Mais mon fils a chassé aussi à Rio-de-Janeiro les deux espèces qui s'écartent le plus des autres, 5. P. *Automedon* et 6. P. *Rivesii*, *Doubl*, sans trouver les chenilles ; elles sont plus rares que les autres.

2. Dans le second groupe du genre *Pavonia*, correspondant au genre *Opsiphanes* de Doubleday, les chenilles ont le corps un peu plus plat, la tête plus petite, mais munie de cornes plus longues et plus grêles, sans soies, (voy. pl. I, fig. 9) ; les prolongements de la queue sont aussi plus longs, plus aigus et nus ; les poils du corps eux-mêmes sont plus petits, et on ne voit pas de grandes soies. La couleur dominante du corps est le vert, mais la tête reste jaune.

La chrysalide a la figure générale de l'autre groupe, mais elle est plus grêle, et sur le fond jaune clair, les dessins obscurs sont moins accumulés. L'enveloppe des ailes a une seule tache argentée. Enfin, la queue de la chrysalide est un peu différente en ce que les deux branches, cornées plus fortes que chez les autres, ne sont pas parallèles ; elles sont courbées l'une vers l'autre de manière à se toucher par leur extrémité supérieure ; l'espace ovalaire qu'elles renferment est plus grand, et c'est au milieu de cet espace qu'on voit la fissure de l'anus.

On sait que les papillons forment aussi un groupe distinct, qui se distingue principalement par un faisceau de longs poils que les mâles portent dans la cellule dis-

coïdale des ailes inférieures, faisceau qui manque aux mâles du groupe précédent ; les autres faisceaux de poils, placés dans la rainure abdominale des ailes, se trouvent chez les mâles des deux groupes. Au reste, les deux sexes de chaque espèce sont semblables.

7. P. Cassiæ. (Pl. vi, fig. 1-2.)

Mad. *Mérian* et *Stoll* ont figuré la chenille de cette espèce, Mme *Mérian*, (pl. viii en haut), et *Stoll*, (pl. iii, fig. 3.)

Mon fils m'a envoyé deux dessins de jeunes chenilles (pl. vi, fig. 1 et 2), qui se rapportent bien aux figures citées. Cette chenille vit à Rio-de-Janeiro sur différentes plantes musacées et principalement sur celles du genre *Héliconia* ; elle a exactement les habitudes de la chenille de l'*Eurylochus*. J'ai figuré la tête de la chenille adulte, (pl. i, fig. 9), et n'en donne pas la description, les figures citées montrant assez sa configuration.

Dans la chrysalide de P. *Cassiæ*, la seule de ce groupe que j'ai pu examiner, j'ai trouvé une particularité remarquable en la présence d'une très-petite plaque rhomboïde entre les deux plus grandes plaques des deux palpes et les bases des deux enveloppes de la trompe. A l'exception de cette plaque, la partie correspondante de cette chrysalide est toute conforme à celle de la chrysalide du P. *Inachis*, figurée pl. i, fig. 10 ; c'est pour ce motif que je ne donne pas une figure particulière de la chrysalide du P. *Cassiæ*.

8. P. Quinteria. Fabr. (Pl. vi, fig. 4.)

Cette espèce me paraît différente de la précédente, mais le *Glyceria* de Cramer (pl. cccxiii. A. D.), lui appartien comme variété, et non pas au *Cassiæ*. Mad. *Mérian* a figuré la chenille et le papillon, (pl. xxxii de son ouvrage),

et cette figure indique bien la différence spécifique qui consiste, en ce que la ceinture jaune des ailes inférieures est plus faible, d'une couleur rougeâtre, et s'éloigne de la bordure des ailes, tandis que chez le P. *Cassiæ* elle touche la bordure même.

La chenille (pl. VI, fig. 4), est verte, sans raies jaunes, mais portant sur le dos des lignes fines plus foncées que la teinte générale, entremêlées de points blancs. La tête et les stigmas sont jaunes, les cornes un peu rougeâtres. Mad. *Mérian* a très-exagéré cette couleur. La chenille vit sur les palmiers. Cette différence dans la nourriture de la chenille du *Quinteria* et de celle du *Cassiæ* prouve aussi la différence spécifique.

La chrysalide ressemble complétement à celle du P. *Cassiæ*; Mme *Mérian* la représente trop grande, elle a la dimension que lui donne la figure de *Stoll*, ou, exceptionnellement, une dimension un peu plus grande.

Mon fils a aussi chassé à Rio-de-Janeiro le P. *Xanthus*, qui n'est pas rare, mais il n'y a jamais trouvé le P. *Berecynthus*. J'ai reçu à Nouveau-Fribourg les deux espèces, P. *Syme (Acadina*, God.) et P. *Batea* (*Savonia*, God.), qui vivent dans un endroit où la température est plus modérée qu'à Rio, et ne sortent pas des vallées assez élevées situées au nord de la chaîne de montagnes qui entoure la baie de Rio (Sierra dos Organos). Je n'ai malheureusement trouvé ni la chenille ni la chrysalide de ces deux espèces.

III. Genre. DYNASTOR. Boisd.

Les chenilles de ce genre ont la même figure générale que celles du précédent, mais elles sont encore plus plates ; leurs anneaux, très-peu séparés l'un de l'autre, sont presque sans sections articulaires et n'ont que sur la partie postérieure des indications très-faibles des ceintures transversales. La tête présente aussi les mê-

mes caractères, mais elle est moins bombée, et les quatre cornes qu'elle porte de chaque côté sont plus courtes. Enfin, les deux bras de la fourche terminale sont également courts, fortement recourbés, d'une substance plus dure et presque cornée. Tout le corps est couvert de poils courts, peu distants, excepté les cornes de la tête qui portent des soies assez longues.

Je connais les chenilles de deux espèces, mais ne puis donner la figure que d'une seule; les chrysalides me manquent aussi complétement.

1. D. Darius, Fabr. (*Anaxarete.* Cram.) (Pl. vi, fig. 3.)

La chenille (pl. vi, fig. 3), y compris la queue, a quatre pouces de long ; elle est d'un vert obscur avec un duvet jaune court sur tout le corps. Sa tête est jaune brunâtre avec une grande tache marron obscur de chaque côté, immédiatement en avant des cornes qui sont de la même couleur. Sur le dos, la chenille porte deux yeux ovales, noirs, avec une pupille jaunâtre, entourés d'une bordure blanche externe, liserée de noir. Le premier œil est plus grand que le second, et occupe le milieu de la ceinture entre le sixième et septième anneau ; le second occupe la même position entre le huitième et neuvième. La queue est jaunâtre comme la tête.

La chenille vit sur différentes espèces de broméliacées et n'est pas rare à Rio-de-Janeiro. Mon fils a élevé plusieurs fois le papillon ; il a peint la chenille, mais il n'a pas conservé la chrysalide, ce qui m'empêche d'en donner la figure et la description.

2. D. Napoléon. Boisd.

Ce superbe papillon se trouve dans les vallées les plus élevées des montagnes au nord de la baie de Rio-de-Janeiro, et on le chasse, soit à Nouveau-Fribourg, soit à

Pétropolis. Dans ce dernier endroit, un de mes amis, feu M. *Alex. Lallemant,* a eu la chance de prendre une femelle fécondée qui était entrée dans sa chambre par la fenêtre ouverte. Des œufs que le papillon déposa bientôt, mon ami éleva une demi-douzaine de chenilles jusqu'à l'éclosion du papillon, en étudiant avec soin toutes les phases de leur vie. Mon fils, qui a vu les chenilles à tout âge et qui a contribué à leur éducation en conseillant de les nourrir avec des feuilles de broméliacées qu'elles mangeaient avec voracité, m'a écrit qu'elles ressemblent complétement à celles du D. *Darius*, avec cette seule différence qu'elles sont plus grandes. Un des fils de M. *Lallemant* avait fait de la chenille et de la chrysalide de bonnes figures qui sont passées dans d'autres mains.

IV. Genre. BRASSOLIS.

Il est bien connu par les figures de Mme *Mérian* (pl. XXXV) et de *Stoll* (pl. III, fig. 2), que la chenille de ce genre n'a ni les cornes sur la tête, ni la queue fourchue des *Pavonia* et des *Dinastor,* et que la chrysalide se distingue aussi considérablement de celles des autres genres. Je n'ai à ma disposition que la chrysalide que mon fils m'a envoyée, et je trouve la figure de *Stoll* assez exacte pour qu'il soit inutile d'en donner une autre. Mais pour faire une comparaison plus intime, j'ai figuré (pl. I, fig. 12 et 14), en regard des parties représentées des genres *Morpho* et *Pavonia*, la partie correspondante de cette chrysalide. La figure 12 représente la partie centrale de la face antérieure de la chrysalide avec les enveloppes des antennes, de la trompe et des pattes. Les enveloppes des antennes commencent au sommet de la tête et descendent de chaque côté jusqu'au quatrième anneau du ventre. A la base interne de ces enveloppes, on voit les yeux oblongs, semi-ovalaires, et entre eux, le front avec les trois petites plaques centrales dans la même position que chez les

Pavonia (fig. 10). De ces plaques descendent les deux enveloppes de la trompe, et entre lesquelles et celles des antennes se posent de chaque côté celles des pattes. La différence principale entre cette chrysalide et celle des *Morpho* et *Pavonia*, consiste donc en l'absence des deux petites pointes aiguës, et de la crète transversale portées au sommet de la tête, les unes par la première, l'autre par la seconde ; la tête de la chrysalide des *Brassolis* est complétement mutique et arrondie, mais pas élevée. La queue de la chrysalide (fig. 14), fournit une autre différence ; elle est courte; assez épaisse et formée d'un arc corné fort, qui renferme un petit espace ovale dans lequel on voit l'ouverture de l'anus qui est très-petite. Cet arc corné, se prolonge en arrière en trois pointes, deux latérales assez petites et une plus grosse et plus allongée au moyen de laquelle la chrysalide est suspendue, de la même façon que les autres, par des fils de soie qui s'attachent à de petits crochets placés en très-grand nombre à la surface terminale de la pointe.

La figure de la chrysalide et ses dessins sont exacts dans la figure de *Stoll*. On voit aussi entre les quatrième et cinquième anneaux la membrane fine et transparente qui se présente toujours après l'éclosion du papillon. Mme *Mérian* donne au contraire une chrysalide trop grande.

Mon fils a trouvé assez communément les deux espèces de *Brassolis* ; *Br. Sophoræ* et *Br. Astyalus* à Rio-de-Janeiro ; il m'écrit sur la manière de vivre des chenilles, ce qu'en dit Mme *Mérian* ; elles réunissent, au moyen d'un fort tissu de soie, plusieurs feuillets, d'une grande feuille, de différents palmiers sur lesquels elles vivent, pour former une sorte de sac de ces feuillets. L'intérieur de ce sac, elles le tapissent d'un tissu compacte, en laissant une seule ouverture en bas, destinée à la sortie des excréments et des chenilles mêmes. Pendant la journée elles se cachent tranquillement dans ce sac, mais en sortent la

nuit pour manger et s'y retirent de nouveau dès que le soleil du matin les invite à chercher leur retraite.

RECUEIL DES PRINCIPALES DÉNOMINATIONS SCIENTIFIQUES ET VULGAIRES DE PLUSIEURS ESPÈCES D'OISEAUX D'EUROPE

Et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données,

Par M. OLPHE-GALLIARD.

La question des étymologies n'est point une chose nouvelle en zoologie; elle a déjà été traitée avec beaucoup d'érudition par les ornithologistes anciens, et notamment par Belon et Aldrovande. Les auteurs du commencement du siècle dernier ont continué à s'en occuper; mais, tout en donnant l'explication des noms nouveaux qui commençaient à s'introduire dans la science, ils se sont peu étendus sur ce point, et ne nous ont pas toujours transmis les résultats intéressants des savantes recherches de leurs devanciers. Il faut attendre jusqu'à Salerne, dont l'Ornithologie, publiée en 1767, est une traduction de l'ouvrage de Ray. Cet écrivain ne se contente pas de nous donner les étymologies qui lui ont paru les plus satisfaisantes, et qu'il a puisées dans des sources diverses; il ajoute à l'histoire et à la description de chaque espèce, un Recueil de noms patois usités dans plusieurs contrées de la France, un assez grand nombre de dénominations vulgaires des pays étrangers, et l'explication de quelques mots nouveaux, ou dont le sens avait été mal interprété avant lui.

Après Salerne, on a commencé à attacher un peu moins d'importance à ce genre d'études. C'est ainsi que Brisson, Buffon et autres ne nous disent rien des mots *Grèbe*,

Blongios, *Pouacre*, etc., qu'on lit pour la première fois dans leurs ouvrages. Enfin, de nos jours, la plupart des ornithologistes n'ont pas pris la peine de nous indiquer la signification des termes qu'ils ont empruntés à des langues étrangères et peu connues, ou même ceux qu'ils ont créés eux-mêmes; on peut citer pour exemple le mot *Xema*, employé par Boié en 1822. Quelques naturalistes font des dédicaces sans en avertir le lecteur, de telle sorte que l'on est exposé à des confusions, par suite, de similitudes de noms, ou à des incertitudes sur la valeur d'un mot comme substantif ou comme nom propre.

On ne saurait donc trop louer M. l'abbé Vincelot de la tâche qu'il a entreprise en nous faisant connaître dans son ouvrage intitulé : *Les Noms des Oiseaux expliqués par leurs mœurs*, le sens de la plupart des dénominations en usage dans nos Traités d'ornithologie. Cependant, malgré le mérite de ce livre et la vaste érudition dont l'auteur a fait preuve à chaque instant, on regrette d'être obligé de dire qu'il a passé sous silence un certain nombre de termes bien connus, qui figurent dans la synonymie des oiseaux qui habitent la France.

En y réfléchissant, on ne tarde pas à s'apercevoir du vaste champ d'investigations qui s'ouvrirait devant celui qui voudrait entreprendre un semblable travail, et l'étendre à tous les oiseaux de l'Europe, ainsi qu'à tous les noms qui servent à les désigner. Pour arriver à ce but, le concours d'un grand nombre de savants est indispensable, attendu que la connaissance approfondie de toutes les langues de notre continent et de leurs divers dialectes ne peut appartenir à une seule personne, quelque grandes que soient ses connaissances.

Aussi, le Recueil que l'on a sous les yeux n'est-il qu'un travail de compilation. Je lui souhaiterais un seul mérite, celui de provoquer de nouvelles recherches de la part des ornithologistes, qui, chacun de leur côté, voudraient bien travailler à en combler les lacunes.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR
MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc , qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	300
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 320 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans deux cartons à botanique. . . . . 125 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

Nouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

Guide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

Faune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

Faune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidès*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	3,000 fr.
— —	♀	—	3,000
— — jeune		—	1,000
— — squelette		—	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc. — Boîte à botaniques, cartables papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paidin advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 1 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

P. Millière. — Description de huit Lépidoptères inédits d'Europe..... 1

Aug. Sallé. — Description et figure de cinq espèces de Coléoptères mexicains..... 11

Herm. Burmeister. — Description de Morphonides brésiliens..... 17

Olphe Galliard. — Recueil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plusieurs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données..... 47

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :
1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,083** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne. Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 2.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS

Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

ÉCHANGES.

M. Jules Colbeau, chaussée de Wavre, 178, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), désire se procurer, par achat ou par échange, les *coquilles terrestres et fluviatiles fossiles*, ainsi que les *coquilles fluviatiles vivantes*, sauf les Unio et les Anodonta, principalement celles des genres *Valvata*, *Physsa*, *Planorbis*, *Dreissena*, etc. Les personnes désireuses d'entrer en relation à cet égard sont invitées à lui écrire directement.

A VENDRE

3 meubles à tiroirs destinés à contenir une collection de coquilles; chacun mesure 1m,88 de haut sur 86 de large et 32 de profondeur, et comprend 20 tiroirs de 0m,06 de profondeur intérieure.

1 meuble à 2 rangées de tiroirs, mesurant 1m,63 de haut sur 1m,26 de large, et 0m,32 de profondeur, comprenant 30 tiroirs de 0m,06 de hauteur intérieure.

1 bibliothèque d'un seul corps, de 2 mètres de haut sur 1m,26 de large.

Ces meubles sont en acajou massif ou en chêne plaqué acajou; ils proviennent du cabinet de M. Delessert. Ils seront vendus ensemble ou séparés : les 3 premiers à raison de 100 fr. chaque, le suivant 180 fr.; la bibliothèque, 100 fr.

S'adresser au bureau de la Revue et Magasin de Zoologie, 23, rue de la Monnaie.

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Mulsant. Histoire naturelle des Coléoptères de France : Brévipennes, Aléochariens. (Staphylins). Paris, 1871. Vol. in-8°. 5 pl. n.

The American naturalist. Vol. VII. Janvier 1873, n° 1.

Ch. Donckier et L. Quaedvlieg. Excursions Lépidoptérologiques aux Hautes-Fanges, pendant l'été de 1872, br. in-8°. Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique.

Il Possidente in citta ed in campagna, publication bi-mensuelle, dirigée par *M. Apelle Dei;* 1re et 2e années, 3e année, n° 1. (Ichtyologie, pisciculture et pêche dans la province de Sienne; Entomologie de la province de Sienne; sur la détermination des Sexes et sur l'Hermaphroditisme des anguilles; Mémoires sur les *Bombyx Mori*, *Saturnia Pernyi*, *Phylloxèra vastatrix*, *Bombyx processionea;* sur l'Apiculture, etc.)

Le Naturaliste Canadien, sous la direction de M. l'abbé *Provancher*, vol. IV, n° 12, 1872. (Hémiptères nouveaux du Canada; Faune canadienne, Oiseaux, Coléoptères; Astaciculture).

Adolphe Tremeau de Rochebrune. Observations sur les *Hirundo rustica*, *Chelidon urbica* et *Cypselus apus*, Saint-Jean-d'Angély. 1866.

Des Murs. Traité général d'Oologie ornithologique, au point de vue de la classification. Vol. gr. in-8°. Paris, 1860.

Vultur monachus. L.

Vultur arrianus. De Lapeyrouse, *Mém. Ois.* de la Haute-Garonne. (1799).

Arrian est le nom vulgaire sous lequel on connaît ces oiseaux dans plusieurs contrées des Pyrénées. (Picot de Lapeyrouse, cité par Sonnini).

Neophron percnopterus.

Vultur alimoch. de Lapeyr. *l. c.*

Vultur ginginianus. Daud.

Vultur meleagris. Pall.

Ourigourap. Levaill.

C'est encore Picot de Lapeyrouse qui paraît avoir introduit le mot *alimoche* dans la science. Sonnini ajoute que cette espèce est connue sous ce nom dans le Haut-Comminge, sans chercher à en expliquer l'étymologie.

Il est probable que *alimoch* dérive du castillan *alimocha*, dont la langue arabe nous fournirait peut-être l'explication. M. Machado (*Catalogo de las Aves obser. en Algunos prov. de Andalucia*) nous apprend que notre *Catharte* est désigné dans l'Andalousie sous le nom de *Quebranthuesos*, qui a été aussi appliqué à un *Pétrel*.

Ourigourap est probablement un mot hottentot, que l'on pourrait retrouver dans l'*Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique* par Levaillant.

Haliaetus albicilla. Leach.

Les oiseaux de ce Genre se font remarquer par la couleur blanche de leur queue. Ce caractère si frappant n'a pu demeurer inaperçu des naturalistes de l'antiquité, dont les descriptions offrent pour la plupart, très-peu de précision. Aussi le premier nom imposé à l'espèce dont il est ici question, a-t-il été celui de πύγαργος, nom que Buffon

a vulgarisé en Pygargue. Aldrovande, à la science duquel on peut avoir confiance pour ce qui regarde les anciennes étymologies, a dit, d'après Hesychius et Varinus que cet aigle a reçu cette dénomination parce qu'il a la *queue blanche*. Gaza était du même avis lorsqu'il a traduit le mot grec par le terme latin *albicilla*.

On voit d'après cela, que ce dernier écrivain ne faisait pas dériver la terminaison *cilla* de *cilium*, cil, ainsi que l'on pourrait être tenté de le faire, en songeant que *cilla* ne se trouve dans aucun dictionnaire.

La même terminaison *cilla* a du reste presque toujours été employée par Gaza et par les modernes dans le sens de *cauda : Ruticilla*, *Rubicilla*, *Motacilla*, etc.

On peut, il est vrai, faire dériver *cilla* de *cilium*, et justifier cette hypothèse en faveur du *Pygargue*, en faisant observer que cet oiseau a les cils blancs ; mais ce dernier caractère est peu frappant, surtout lorsqu'il n'a pas revêtu la livrée de l'adulte. Dans cet état, il mérite le nom d'*Aquila leucocephala* qui lui a été donné par Meyer et Wolf. Comme les chasseurs ont rarement l'occasion de capturer cet aigle parfaitement adulte, le fait de la présence d'*Aigles à tête blanche* en Europe, a pu donner lieu à la méprise d'après laquelle on a rangé l'*Haliaetus leucocephalus* de l'Amérique septentrionale, dans la Faune de notre continent.

Pandion Haliaetus. Keys. et Blas.

Se nomme aussi en Bourgogne *Crotpescherot;* ce qui signifie *Corbeau pêcheur*, ainsi que l'avait déjà indiqué Aldrovande.

Pernis Apium. Brehm.

Bondrée. Buff.
Le Tachard. Levaill.
Pernis est la περνη d'Aristote. Aldrovande en donne

ainsi l'étymologie : « Perni nomen impositum a pernicitate, ut dicitur *Pernis*, quasi *Pernix*. »

Salerne donne sur les différents noms de la *Bondrée*, les détails suivants, qui ne sont pas sans intérêt : « Ménage avoue qu'il ne sait pas d'où vient le mot de *Bondrée* ou *Boudrée* ; car Cotgrave dit l'un et l'autre, quoique Belon dise uniquement *Boudrée* ou *Goiran*. Le mot de *Goiran* peut venir de *gutturanus*, à cause de sa grosse gorge, selon M. le Duchat. D'après Ménage, Rabelais dit *Boudrée*.... »

» Or, comme la *Bondrée* devient en hiver excessivement grasse, je m'imagine, dit M. le Duchat, que son nom pourrait bien venir de *ponderatus*, *ponderata*, *Bondrea*. M. le Duchat pourrait bien se tromper dans son étymologie, quoiqu'elle ait quelque chose de spécieux. Il aurait même pu s'appuyer du mot savoyard *pondral*, qui approche beaucoup de *Bondrée*. »

» Je pense que notre *Bondrée* est encore ce qu'on appelle en Berry, du côté d'Issoudun, un *Livot*, en Anjou, un *Huant* ou une *Huasse*, ailleurs un *Huet*, un *Aubrier* ou *Aubier*, quoique l'on donne aussi quelques-uns de ces noms au *Milan*. »

Hierofalco Gyrfalco. Brehm.

Traduire *Gerfaut* par *Hierofalco* serait répéter la faute de Belon, qui veut le faire dériver de *Gyps falcus*. Cette interprétation manque de fondement, par cela même qu'il est peu logique de rechercher le nom d'un animal dans le vocabulaire des nations dont il n'habite pas habituellement la contrée. Si les Grecs ont connu le *Gerfault*, ce ne peut être que fort tard qu'ils ont appris à le distinguer des autres espèces de faucons, avec lesquelles ils l'ont confondu sans doute.

La véritable étymologie de ce nom doit être recherchée dans la langue allemande, ainsi que le pensait déjà Al-

drovande. En effet, le mot *Gyr* (actuellement *Gier*), d'où l'on doit faire dériver *Geier*, vautour, exprime la rapacité de l'oiseau. *Falk* vient lui-même du latin *Falco* et signifie, comme ce dernier mot *Faucon*. *Gyrfalk*, et par conséquent *Gerfaut*, se traduiront donc par *Faucon rapace*.

Tout en adoptant cette étymologie, Aldrovande nous donne celles qu'il a recueillies dans différents auteurs. Ainsi, le nom *Hierofalco* peut avoir été donné, suivant les uns, à cette espèce, parce qu'elle fait sa proie des *Herodii* ou *Hérons ;* suivant d'autres, *Gyrfalco* dériverait de *Gyrus* (γῦρος); cette dénomination serait justifiée par les circuits que fait l'oiseau autour de sa victime avant de fondre sur elle.

Quelques-uns écrivent *Girofalco*, prétendant que ce mot vient de l'Italien *Agiro*.

Enfin, il y en a, Paulus, Venetus, entre autres, qui orthographient *Gryfalcus* parce que ce faucon possède la rapacité, l'audace et la force du *Gryphon*.

Erythropus vespertinus. Brehm.

Der Kobez. S. G. Gmelin, *Reise*, I, p. 67.

Le mot *Kobez* est russe et signifie *Faucon*, d'après le petit dictionnaire de Schmidt.

Tinnunculus alaudarius. G. R. Gray.

Crebletta ou *Cribletta*, gruyère fribourgeoise.

Gaza a écrit quelquefois *Tristunculus*. (Jonston).

Hypotriorchis subbuteo. Boie.

Le *Hobreau*. Buff.

« Je trouve, dit Salerne, que l'oiseau appelé vulgaire-
» ment en orléannais *Fol oiseau*, et ailleurs *Émouchet*,
» *Tiercelet* ou *Tercelet*, se nomme, en Saintonge, *Hobe-*

» *reau*, *Hobreau*, *Haubereau* ou *Obereau;* autrefois *Fau-*
» *quette*, *Falquet* ou *Fauchet*, comme qui dirait petit
» Faucon. »

« Selon Mezerai, dans une note marginale des *Origines*
» de Ménage au mot *Hobereau*, ce nom vient de *Hobe*,
» qui est une sorte de Milan de couleur fauve, et *Hobe-*
» *reau* c'est comme un petit Milan. Il y a plaisir, dit-il,
» à voir les femmes et les enfants en plusieurs provin-
» ces du royaume deçà la Loire, qui voyant cet oiseau
» voler autour de leurs maisons pour enlever les pous-
» sins, crient en battant des mains, *hob*, *hob*. Pierre Borel
» dans ses *Antiquités gauloises*, dit qu'*Ober* ou *Hober* veut
» dire se mouvoir ou remuer. »

Astur palumbarius. Brehm.

Falco Gentilis. L. (*Jeune*).

L'*Autour sors*. Buff. (*Jeune*).

Habicht : allemand.

Motset : patois gruérien.

Le mot *Gentil* doit être ici, d'après Aldrovande (Lib. VII, p. 248), synonyme de noble par excellence. On appelle, dit-il, *Gentiles* les hommes d'une naissance illustre et appartenant à une nation généreuse.

L'étymologie de *Habicht* serait, suivant Klein, *Habe ich? Ai-je?*

Accipiter nisus. Pall.

Motset : patois gruérien.

Le mot patois *Motset* vient de *Mouchet* ou *Émouchet*, qui dérive de l'italien *Muschetto*, selon Aldrovande. L'Ornithologiste de Bologne l'applique à l'*Épervier*. Il ajoute que les Allemands nomment cet oiseau *Sprintz*, *Sprinzel* ou *Sprintzling*, termes qui ont exactement la même signification que *Émouchet*.

Genre Circus. Lacép.

Aldrovande hésite entre deux étymologies probables pour expliquer le mot *Circus*. « Il se peut, dit-il, que » *Circus* ait servi à nommer ces oiseaux, d'après la forme » recourbée de leur bec et de leurs ongles. Il est cepen- » dant plus vraisemblable de supposer que *Circus*, ve- » nant du grec κιρκος, qui a la même signification, dé- » signe les cercles décrits par les *Busards* pendant leur » vol. »

Surnia funerea. Brehm.

Chouette Caparacoch.

Il faudrait lire *Coparacoch*, d'après Edwards cité par Brisson, qui nous apprend que les habitants de la baie d'Hudson appellent ainsi cet oiseau.

Nyctea nivea. Steph.

Chouette Harfang.

Harfâng, mot suédois composé de *Hare*, lièvre, et de *fâng*, capture.

Athene passerina. Boie.

Käutzlein. Klein.

Chevêche. Buff.

Noctua glaux? Savign.

« *Noctua*, græcè γλαυξ, nominatur a glauco oculorum » colore. » (Aldrov.)

« Les Solognots l'appellent *Chevêche*, mais plus com- » munément *Chavoche*, quelquefois *Caboche*, apparem- » ment comme qui dirait grosse tête; ou bien *Gouttière*, » à cause de son cri ordinaire *Gout*. Ailleurs *Chuette;* en » Picardie, *Cauë* ou *Cauette;* aux environs d'Aix, en Pro- » vence, *Machotte;* à Avignon, *Machette*, *Civette*, *Souette*

» ou *Zoette;* à Saint-Laurent-des-Eaux, près Beaugency,
» *Graillon.* Cotgrave la nomme encore *Grimaulo*, *Gri-*
» *maud* ou *Grimaude.* On disait jadis *Choue* pour
» *Chouette.* » (Salerne).

Aldrovande faisait dériver le mot allemand *Kautz* de l'hébreu *Kos.*

Syrnium ululans. Savign.

Chat-huant. Buff.

Hulotte. Id.

« Le *Roman de la Rose* l'appelle *Huou*; en Picardie,
» *Hulotte;* à Orléans, on dit proverbialement : *maigre*
» comme un *Huan.* »

« Le latin *Ulula*, l'anglo-saxon *Ule*, l'allemand *Eule*,
» l'anglais *Owl* (et le suédois *Uggla*), sont des noms formés du cri lugubre des oiseaux nocturnes. » (Salerne.)

Genre Ptynx. Blyth.

Aldrovande nous apprend que *Ptynx* vient du phrygien *phe-tyng*, qui signifie messager d'une hostilité. *Phe tijng* a été contracté en *Ptyn*, mot auquel on a ajouté une lettre grecque, d'où *Ptynx.*

Strix flammea. L.

Effraie ou *Fresaie.* Buff.

« Le nom de *Fresaie* vient du latin *præsaga*, suivant
» Ménage, à cause que cet oiseau passe pour être de
» mauvaise augure; ou bien de ce qu'il a une *fraise* de
» plumes autour du col. Ce qui appuie cette étymologie,
» c'est que les Poitevins disent encore aujourd'hui *Pré-*
» *saie* pour *Fresaie*, et les Gascons, *Bresague.* »

« On l'appelle encore *Effraie* à cause de son cri
» effrayant. A Orléans, *Orfraie* ou *Orfroie*, par corrup-

» tion pour *Effraie*. Éléazar Albin le nomme *Lucheran*. » (Salerne.)

Otus communis, Less.

Asio. Briss.

Lutzeran : des Gruériens.

« ..... *Hibou*, *Huau*, *Huet* et *Huot*, qui signifient la » même chose, viennent de la même source. M. Jault » les dérive de l'ancien français *Heuvo*, et peut-être, » ajoute-t-il, notre mot *Huau*, et l'ancien franc *Huwo*, » ont été faits tous deux par onomatopée du cri du *Hibou*, » que nous appelons aussi par cette raison *Chat-* » *huant*; .... *Huer* est un vieux mot français qui signifie » crier. » (Salerne).

Consulter encore pour l'étymologie du mot *Hibou*, Aldrovande, *Ornith*. Lib. VIII, p. 257 et suiv.

Au sujet de Asio, Aldrovande s'exprime ainsi : « *Asio*, » authore Plinio latinis dicitur, quem græci *Otum* vocant; » videtur dictus *Asio* ab auribus, uti *asinus*, vel a græca » voce ὦς, vel Hebraica *Asen*, vel *Ossen*. » (Aldrov. *l. c.* Lib. VIII, p. 265).

L'auteur du dictionnaire du patois de la Suisse romande fait dériver *Lutzeran* du latin *lugere*.

Bubo europœus. Less.

Uhu, *Schuffans*, *Schuffell*, etc., des Allemands.

« Les mots *Schuffans*, *Schnuffeul*, ne peuvent être rap- » portés à l'hébreu, du moins quant à la première syllabe : » dans cette langue, le *Grand-Duc* se nommait *Scha chaph*, » ce qui correspondait au *Schaph* des Arabes. (Aldrov. » *l. c.* Lib. VIII, p. 260).

« Cotgrave appelait le *Grand-Duc Barbaïan*, de l'italien » *Barbagianni*, et les Provençaux une *Pétuve*. » (Salerne).

Scops Giu. Scopoli, *Ann.* I. p. 19 (1769).

Strix Zorca. Gmel.

Scops ephialtes. Savign.

« Les Italiens de Bologne nomment l'oiseau que nous » regardons comme le *Scops*, *Chivino*. Mais le nom de » *Chiu* étant celui du *Hibou*, dont il est le représentant en » petit, on a pu le nommer *Chivino*, qui est un diminutif » de *Chiu*. » (Aldrov.)

Le mot *Giu* adopté par Scopoli est probablement le même que *Chiu*.

Suivant M. Gerbe (*Ornith. européenne*, I., p. 143), *Zorca* est une faute que l'on doit corriger par *Zonca*, mot tiré du patois sicilien. Il est surprenant, d'après cela, que ce mot ne se trouve pas indiqué dans l'*Ornithologie* sicilienne de Luighi Benoît. Les noms vulgaires cités dans cet ouvrage sont les suivants : *Scupiu*, *Jacobu* (Palerme), *Cucca di rocca*, *Chiodu* (Catane). *Assiolo* est un nom toscan, d'après Savi.

Jynx torquilla. L.

Torcol. Buff.

« Eustathius écrivait Ἰύξ sans γ au lieu de Ἴυγξ, et » le faisait dériver du verbe ἰύξω ou ἰύξω, qui signifie » crier. » (Aldrov.)

Le nom latin du *Torcol* est encore un de ceux qui ont été mal orthographiés avec le plus de persistance de la part du plus grand nombre des ornithologistes. Gloger a fait observer (*Journ. f. Ornith.*, p. 326, 1856), que le mot *Jynx* venant du grec Ἴυγξ, ne doit pas s'écrire *Junx* comme on le fait souvent.

Coracias garrula.

Mandelkrähe. Klein.
Galgulus. Briss.
Rollier. Buff.

« Gesner avait ouï dire que le mot allemand *Roller* ex-
» primait le cri de cet oiseau. Schwenckfeld dit la même
» chose du mot *Rache* ; il faut que l'un ou l'autre se
» trompe, et j'incline à croire que c'est Gesner, parce que
» le mot *Rache* adopté par Schwenckfeld, a plus d'ana-
» logie avec la plupart des noms donnés au *Rollier* dans
» différents pays, et auxquels on ne peut guère donner de
» racine commune que le cri de l'oiseau ; en allemand,
» on dit *Galgenregel*, *Halbregel*, etc. » (Sonnini, *N. édit.*
» de Buffon. XLIV, p. 287).

Merops apiaster. L.

Guêpier. Buff.

« Suivant Probus, Merops vient du grec μερισμῶ ὄπος, parce
» que le cri de cet oiseau se compose de plusieurs accen-
» tuations. On appelle aussi les hommes *Meropes*, à cause
» de leur langage articulé, des mots, des syllabes et des
» lettres dont il se compose. Joannes Goropius dit qu'il ne
» peut affirmer si ce mot *Merops* est d'origine grecque ou
» scythe, ou dérive de toute autre langue. L'étymologie
» grecque paraît bien préférable, parce qu'elle fait allu-
» sion au cri de l'oiseau. S'il venait de la langue scythe,
» *Merops* signifierait une multitude d'habitants plus con-
» sidérable que celle qui existe sur la terre. Mer se tra-
» duisant par le mot *plus*, *hops* étant appliqué aux
» hommes, *Mer-ops* désignerait une multitude habitant un
» autre globe que le nôtre, où elle serait beaucoup plus
» considérable. » (Aldrov. *Ornith.* Lib. XII, p. 424).

Alcedo ispida. L.

Europaïscher Eisvogel. Klein.
Le *Martin-pêcheur.* Buff.
Gracula Athis. Gmel.
European Kingfischer. Penn.

L'étymologie du nom *Martin-pêcheur* a déjà été donnée par plusieurs ornithologistes ; il ne reste plus qu'à rechercher celles des autres dénominations de cet oiseau.

Tichodromas muraria. Illig.

Le nom *Tichodromas* est composé de deux mots grecs, Τεῖχος et Δρομὰς coureur. Pour être correct, Illiger aurait dû écrire *Tichodromas*, comme *Actodromas*, etc. Aussi doit-on s'étonner de la persistance des ornithologistes qui continuent de reproduire la faute d'Illiger. Swainson doit être blâmé par la même raison d'avoir orthographié *Agrodroma* au lieu de *Agrodromas.*

Corvus corax. L.

« Les anciens grecs appelaient le *Corbeau* Κόραξ ; ceux » d'aujourd'hui le nomment Κόρακαζ. Ce nom a été appli- » qué à cet oiseau à cause de la couleur noire de son » plumage. (En effet, κορός signifie noir). »

« Κόραξ est peut-être une onomatopée du cri du *Cor-* » *beau*, *Coras* ou *Cras.* »

« Le nom allemand *Rapp* ou *Rab* peut dériver de l'hé- » breu, *Orab* ou *Gorab*, ou plutôt du verbe *Rauben* qui » signifie *ravir.* » (Aldrov.).

Corvus Corone. L.

« Κορώνη était, suivant Ptolémée, une ville de la Més- » sénie. »

« Le nom grec de la Corneille est Κορώνη, qui se rap-
» proche beaucoup de Κρώνη, dérivant du verbe Κρώζω.
» En Saintonge et en Touraine, on la nomme *Grole* ou
» *Grolle*. En Bourbonnais une *Agrolle;* en Sologne, du
» côté du Romorantin, une *Couale;* en Berry, *Couar;* en
» Auvergne, un *Couas;* en Piedmont, une *Croasse* ou
» *Croace*. Ces observations ont été fournies de son cri,
» comme le *Grola* ou *Grolla* des Italiens. M. Jault, dans
» la nouvelle édition qu'il nous a donnée du *Dictionnaire*
» *étymologique* de Ménage, dit que les Provençaux et les
» marchands de Marseille, qui sont dans les Échelles du
» Levant, appellent les Corneilles des *Grailles;* ce qui
» marque infailliblement que ce mot vient de *Graculus*.
» Car, comme Ménage l'a fait voir dans ses *Aménités de*
» *Droit*, le mot *Graculus* ne signifie pas un Geai, mais
» une *Corneille*. Adrien Junius, dans son *Nomenclator* en
» huit langues, nomme aussi *Graille*, en français, le mot
» latin *Cornix;* il y joint même *Graillat*, diminutif de
» *Graille*. Pierre Borel dit aussi une *Graule*, pour *Grolle*,
» une *Graie*, *Graille* ou *Agraille*, ce qu'il fait venir du
» latin *Garrula*. » (Salerne.)

Corvus Cornix. L.

« Quelques-uns l'appelent aussi *Mentelle;* d'autres la
» *Bedeaude*, à cause de sa robe à deux couleurs; le
» *Meunier* ou la *Meunière*, pour la même raison, ou la
» *Jacobine;* autrement, *Corneille sauvage*, *Corneille d'hi-*
» *ver*. » (Salerne.)

Corvus frugilegus. L.

Freux ou *Frayonne*. Buff.

« Le mot *Freux* vient de *Frugilega* ou *Frugivora*. On
» trouve aussi écrit *Freu* ou *Freus*. » (Salerne.)

« Nommé chez les Allemands, *Rouch*, probablement à

» cause des rugosités de la base de son bec, caractère
» particulier à cet oiseau. Le mot rugueux se traduit en
» allemand par *Rouch* ou *Rauch*. Les Belges disent con-
» séquemment *een Roeck*. Les Anglais *Rook*, suivant la
» même acception. » (Aldrov.)

Pyrrhocorax alpinus. Vieill.

Choquard ou *Choucas des Alpes*. Buff.

Tsua ou *Tschuva* des gruériens.

Tsua ou *Tschuva* vient probablement de *Chuette* ou *Chouchette*, nom appliqué à l'espèce suivante.

Lycos monedula. Boie.

Grolle ou *Choucas*. Buff.

« En grec, κολιος ou λυκος. En italien, *Monacchia* ou
» *Cutta*. En anglais, *Jackdaw*. En allemand, *Dohle* ou
» *Thole*. En suédois, *Kaja*. » (Aldrov.)

Buffon applique à tort à cette espèce le nom de *Grolle*, qui a déjà servi à désigner la *Corneille*. La même confusion a lieu à Bulle, où les *Choucas* se nomment *Corneilles*, tandis que celles-ci sont considérées comme des Corbeaux de petite taille.

« Les latins l'ont (*le Choucas*) particulièrement nommé
» *Monedula* à cause qu'elle est larronnesse de la mon-
» noye, comme voulants dire *Monetula*. Encore le nom en-
» seigne le proverbe Françoys, qui dit, être larron comme
» une *Chouette*. » (Belon.)

« On l'appelle ordinairement *Chouca*, *Choucas*, *Chocas*,
» *Chucas*, *Chicas ; Chuette*, *Chouchette*, *Chouquette*, *Chu-*
» *quette*, et ces divers noms lui ont été donnés par ono-
» matopée, c'est-à-dire, à raison de son cri naturel.
» Quelques-uns le nomment *Cornillat*, *Cornilleau* ou *Cor-*
» *nillon*, comme qui dirait *petite Corneille*. *Chue*, en Sa-

» voye, et en Picardie, *Cauë*, *Cauette*, *Cauvette*. En Basse-
» Normandie, on appelle vulgairement les *Choucas* des
» *Fauvettes*, apparemment pour *Cauvettes*. *Graculus* est le
» nom latin du *Choucas*. » (Salerne.)

Pica europæa. Boie.

Agasse, dans le patois gruérien.

« Quelques-uns l'appellent *Gaza*, du grec Γάζα, ri-
» chesses, parce que la *Pie* à l'habitude de voler les
» pièces de monnaie et de les cacher. » (Aldrow.)

Klein fait dériver le mot *Pica* de *picta*, à cause de la variété de ses couleurs.

« En Picardie, en Gascogne et en Bourgogne, on la
» nomme *Agace* ou *Agasse*. En Poitou, Périgord, Angou-
» mois, *Ajace*. En Bretagne, *Agace*. Selon Pierre Borel,
» on disait anciennement *Agache*, et *Agacier* ou *Agacer*
» veut dire quereller. »

« Ménage dit qu'il vient d'*acaciare*, *agasser*. M. Bo-
» chart croyait qu'il avait été dit par transposition des
» lettres de l'arabe *Azaggo*, qui signifie la même chose.
» Mais selon M. Huet, on disait autrefois *Agasse* pour
» *Agathe*, comme *Macieu* pour *Matthieu*, *Macé* pour *Mat-*
» *thias*. On a donc nommé la Pie, *Agasse* ou *Margot*,
» comme le Geai *Richart*, l'Ane *Martin* ou *Baudet*. . . .
» tout cela semble venir du cri naturel de la *Pie*, sans
» chercher si loin cette étymologie, ni dériver comme font
» quelques-uns le nom d'*Agasse* de l'italien *Gazza*, qui
» signifie la même chose. En Sologne, on l'appelle
» *Ouasse*, et les Solognots disent que cela peut venir du
» mot *Ouaille*, qui veut dire une Brebis; parce que la
» *Pie* monte sur la Brebis. » (Salerne.)

Garrulus glandarius. Vieill.

Dzé, des Gruériens.

« *Geai*, *Jai*, *Jayon*, *Gayon* viennent de *Gaius* pour *hi-*

» *laris* ; d'autres (1) le font venir du grec Γαίω, je me » réjouis; d'autres disent simplement qu'on l'appelle » *Geai*, comme qui dirait *gai*. En Guyenne et en Picardie, » on dit *Gai* ou *Guai*, et c'est ainsi qu'il est écrit dans » Calepin. A Verdun, un *Jacques*. En Champagne, un » *Gautereau*. En Orléannais, un *Jacuta* ou *Geta*, un *Je* » *n'ai pas*, par une froide allusion au mot *J'ai*. Vulgaire- » ment un *Richard*, que les Picards prononcent *Ricard*. » En Bretagne et en Anjou, on dit aussi un *Ricard*. »

« Selon le Dictionnaire de Trévoux, on l'appelle en » quelques provinces *Gautrot* ou *Vautrot;* ce qui autorise » l'étymologie de Varius. » (Salerne).

Sturnus vulgaris. L.

« *Etourneau*, jadis *Etorneau*, en anglais *Star* (de l'alle- » mand *Staar*) ou *Starling*, et en italien *Storno*, *Sturno*, » *Stornello*, vient, suivant Ménage, du latin *Sturnellus*, » diminutif de *Sturnus*. On l'appelle vulgairement *San-* » *sonnet*, comme qui dirait *petit Samson*. Cotgrave écrit » *Chansonet* ou Sansonet. En Savoie, *Esterneau* ou *Eter-* » *neau*. En Guyenne, *Tournelo*. En Périgord, *Etournel*. » (Salerne).

Lanius excubitor. L.

Mattagasse, des Gruériens.

« Les Savoyards l'appellent *Mattagasse*, c'est-à-dire la » *Pie massacrante*. On l'appelle aussi quelquefois en France » *Pie ancrouelle*, parce que comme la Pie, elle s'accroche » aux troncs des arbres.... ou bien *Pie escrayère*, parce » que son cri est sonore et ressemble à l'aboiement du » chien. » (Aldrov.).

« L'explication du mot *Pie-grièche* a été donnée par » Belon. » (*Hist. de la nature des Oyseaux*. Liv. XI, p. 126).

(1) Klein entre autres.

Enneoctonus collurio. Boie.

Pie-grièche écorcheur. Buff.
Lanius Spinitorquus. Bechst.
« Les noms allemands *Thorntraher*, *Thornkretzer*, ré-
» pondent aux mots latins *torquispinus* ou *spinilanius*. »
« Les oiseleurs disent que ces oiseaux embrochent aux
» épines des buissons les insectes qu'ils ont pris, et les
» tuent en les faisant tourner tout autour, qu'ils agissent
» de même à l'égard des petits oiseaux, puis, qu'ils les
» déchirent ensuite avec leur bec et les dévorent. Les
» Wesphaliens, les Hessois et les Thuringiens les ap-
» pellent *Nüntoder*, *Nünmorder*, c'est-à-dire *Enneoc-*
» *tonus*, parce qu'ils s'imaginent que chaque jour ces
» Pies-grièches tuent neuf oiseaux différents. » (Aldrov.).

Passer domesticus. Briss.

Spatz. Klein.
Moineau. Buff.
Pyrgita domestica, Boie.
« Schwenckfeld dérive le mot latin *passer* de *patiendo*,
» parce que cet oiseau tombe du mal caduc. Laurent
» Joubert dit aussi qu'on appelle le mal caduc en Gas-
» cogne *Lou mau de las Passeres*. »
« On le nomme en Provence *Passeron*, en Saintonge,
» *Passiere*. En Guyenne, *Passerat*. En Languedoc, *Parat*.
» En Picardie, *Pierrot* et *Mouet*... »
« *Moineau* vient, selon Belon, de *Moine*, parce que sa
» couleur grise et enfumée le fait ressembler aux
» moines. »
« Pierre Borel le fait venir du grec Μόνος solitaire, d'où
» vient aussi le nom de moine. » (Salerne).
« *Pyrgita* dérive de Πυργιτης de tour, qui vient lui-même

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 320 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans deux cartons à botanique. . . . . 125 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

Nouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

Guide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

Faune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

Faune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidès*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel. ♂ Afrique mérid.	3,000 fr.
— — ♀ —	3,000
— — jeune —	1,000
— — squelette —	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette	300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance	1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique	1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance	500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. — **Médaille d'or.**

CARBONNIER

PISCICULTEUR,

20, quai du Louvre, à Paris.

EXPOSITION DU HAVRE DE 1868. — **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR
MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc , qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	30 f.	300 échantillons	140 f.
200 —	75	500 —	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	50 f.	500 échantillons	500 f.
200 —	110	1000 —	1500
300 —	180	2000 —	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	150 f.	1000 échantillons	2200 f.
300 —	500	2000 —	5000
500 —	1000	3000 —	10000

ROCHES

100 échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100 échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200 —	70	200 —	90
300 —	110	300 —	145

FOSSILES

100 espèces de 30 à	35 f.	400 espèces	220 f.
200 —	80	500 —	300
300 —	150	1000 —	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paidin advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies st-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 2 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Page

Aug. Sallé. — Description et figure de cinq espèces de Coléoptères mexicains (planche).

Olphe Galliard. — Recueil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plusieurs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données (suite) .....

Nouvelles zoologiques et ouvrages reçus pour la bibliothèque de la revue et magasin de zoologie. — Voir au verso de la première page de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :
1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,085** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées ;
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

STINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE
ET A L'AGRICULTURE,
URS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES,
ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES
ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais
de la Couronne de chêne. Président honoraire de la Société protectrice des animaux,
Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres,
Membre de la Société centrale d'Agriculture de France,
des Académies royales des Sciences
de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin,
de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 3.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
ur **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
ur **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

A VENDRE

3 meubles à tiroirs destinés à contenir une collection de coquilles; chacun mesure 1m,88 de haut sur 86 de large et 32 de profondeur, et comprend 20 tiroirs de 0m,06 de profondeur intérieure.

1 meuble à 2 rangées de tiroirs, mesurant 1m,63 de haut sur 1m,26 de large, et 0m,32 de profondeur, comprenant 30 tiroirs de 0m,06 de hauteur intérieure.

1 bibliothèque d'un seul corps, de 2 mètres de haut sur 1m,26 de large.

Ces meubles sont en acajou massif ou en chêne plaqué acajou; ils proviennent du cabinet de M. Delessert. Ils seront vendus ensemble ou séparés : les 3 premiers à raison de 100 fr. chaque, le suivant 180 fr.; la bibliothèque, 100 fr.

S'adresser au bureau de la REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE, 23, rue de la Monnaie.

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

BULLETINO DELLA SOCIETA ENTOMOLOGICA ITALIANA, 1872, n° 4 : RONDANI, insectes parasites; DELPINO, généalogie des Aphides et Coccides, rapports des Fourmis avec les Tettigomètres; GHILIANI, *Thalessa clavata*, EMERY, préservation des Collections; TACCHETTI, *Saturnia Yama-maï;* SIEBOLD, Parthenogèse; TARGIONI-TOZZETTI, Crustacés du voyage de la Magenta.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences, des Lettres et Beaux-Arts de Belgique, 42e année. N° 1. Bruxelles, 1873.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE : CHAUDOIR, Drymostomides, Cratocérides et Morionides; SELYS-LONGCHAMPS ET MAC LACHLAN, Faune nevroptérologique de l'Asie septentrionale; BOISDUVAL. Note sur la Tribu des Adélocéphalides; CHAUDOIR, Callidides; PLATEAU, accouplement des Dytiscides; etc. Tome XV, année 1871-72. 1 vol. 3 pl. n. et col.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES : DELESSERT, Autophagie chez les Chenilles. — Vol. XI. N° 68. Janvier 1873.

STAL. *Genera Coreidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Reduviidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Dentatomidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Lygæidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

MAURICE GIRARD. — Les insectes, Traité élémentaire d'entomologie, comprenant l'histoire des espèces utiles et de leurs produits, des espèces nuisibles et des moyens de les détruire, l'étude des métamorphoses et des mœurs, les procédés de chasse et de conservation, fort vol. grand in-8°, avec atlas de 60 planches.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. 12e et 13e année. 1871-1872.

Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. 1873. N° 2.

E. GUILLOU. — La pêche de la sardine, rapport à M. l'amiral ministre de la marine. Quimper, 1873. In-4°.

American naturalist, a popular illustrated magazine of natural history, vol. VII. N° 2, fév. 1873.

Entomologist's monthly magazine. N° 106, mars 1873.

Newman's entomologist. N° 114, mars 1873.

« de Πυργίδιον petite tour. Ce nom a été donné au *Moineau*
« parce qu'il niche dans les bâtiments. » (Aldrov.?)

Petronia rupestris, Bp.

Passer stultus, Briss.
Passer albicilla bononiensis? Briss.
Moineau des bois ou *Soulcie*, Buff.

« Nous avons raison de le nommer *à la Soulcie* ; car il
» a les yeux ambrez d'une *Soulcie* blanche sur les sour-
» cils en chasque côté de la teste. » (Belon.)

Le passage suivant d'Aldrovande prouve que la terminaison *cilla* est souvent synonyme de *cauda*.

« Aristote a donné le nom de *Pygargue* à un genre
» d'Aigle, mot qui a été traduit en *albicilla* par Varinus
» et Théod. Gaza. Nous pouvons, par la même raison,
» donner au *Passer* qui est figuré sur notre planche XVIII,
» n° 18, l'épithète d'*albicilla* ; en effet, quoique sa queue
» ne soit pas parfaitement blanche, elle est d'un cendré
» blanchâtre..... » (Aldrov.)

Cette description, fort défectueuse du reste, peut se rapporter à une variété accidentelle du *Moineau domestique*. Quoiqu'il en soit, l'épithète *albicilla* est des mieux choisies pour la Soulcie, soit qu'on interprète *cilla* par *cilium*, car la Soulcie a des sourcils très-marqués, soit que l'on soutienne l'explication d'Aldrovande, car dans ce dernier cas, cette espèce se fait remarquer par de grandes taches blanches à l'extrémité de sa queue.

Pyrrhula rubicilla. Pall.

Gympel. Klein.
Pyrrhula. Briss.
Bouvreuil. Buff.
Pivoine, des Gruériens.

« Aristote nommait aussi au troisième chapitre du

» huittiesme livre des animaux *Pyrrhoulas*, que Gaza a
» tourné *Rubicilla.* » (Belon.)

« En Provence, *Pive*. En Berry, *Pivane*. En Lorraine,
» *Pion* ou *Pionne*. En Picardie, *Chopart* ou *Grosse-tête*
» *noire*. En Saintonge, *Pinçon d'Auvergne*. En Sologne,
» *Bœuf* ou *Pinçon maillé*. En Anjou, *vrai Bouvreuil*. En
» Basse-Normandie, *Bouvreux* ou *Bourgeonnier*. Ailleurs,
» *Siffleur*, *Flûteur*, *Groulard*, *Bouvier*, etc., etc. *Pivoine*
» a été fait de *pavonina* à cause de la ressemblance de
» cet oiseau à un paon (!) par le cou, la poitrine et le
» ventre. Cette étymologie n'est pas fondée. Il serait peut-
» être plus naturel de dire que *Pivoine* vient de sa poi-
» trine rouge qui ressemble à la fleur de la *Pivoine*, en
» latin *Pæonia*, de *Pæon*, fameux médecin grec qui, le
» premier, fit la découverte de cette plante. Il y en a qui
» l'appellent une *Civière*, parce que son gazouillement est
» rude comme le bruit d'une roue de civière mal grais-
» sée. » (Salerne.)

Loxia curvirostra. L.

Bec croisé d'Allemagne. Buff.

Λοξίας comme le dit Aldrovande, est un surnom d'Apollon, qui lui a été donné à cause du cours oblique du soleil.

On devrait, à l'exemple de Mœhring (*Avium genera*) écrire Λοχίας.

Fringilla cœlebs. L.

Le Pinson. Buff.

« Le nom allemand *Finck*, lui a été donné, d'après
» Frisch, de son cri. C'est de là aussi, que dans la basse
» latinité, il a été nommé *Pincio* et en français *Pinçon*. »

« Belon dérive *Pinçon* de pincer. En Guyenne *Pinçard*.
» En Picardie *Pinchard*. En Provence *Quinson*. » (Salerne.)

Chrysomitris spinus. Boie.

Tarin. Buff.

Acanthis spinus. Keys et Blas.

« J'ai démontré que Aristote a pris le *Spinus* pour *l'A-*
» *canthis* ou le *Ligurinus*; les deux premiers noms lui
» viennent de ce qu'il se nourrit de semences de plantes
» épineuses; ces plantes se nomment Ἄκανθα chez les
» grecs. » (Aldrov.)

« *Tarin*, quelquefois *Terin* ou *Tirin*, à cause de son
» cri, dit Belon. » (Salerne.)

Linaria cannabina. Boie.

Bluthänfling. Klein.

Linote. Buff.

« La *Linotte*, s'appelle en Italien *Faganello* ou *Fanello*.
» En anglais, *Linnet*. En allemand, *Hänfling*. En Auvergne,
» *Linette*. En Picardie, *Linot*. La *Linotte*, dit Belon, a été
» ainsi nommée, ou pour la semence du lin, dont elle a la
» couleur, ou parce qu'elle le mange en herbe. D'autres
» aiment mieux faire venir son nom du mot *laine*, et dire
» *Lainote*, d'autant qu'elle rembourre fort bien son nid de
» laine. » (Salerne.)

Ægiothus rufescens. Cabanis.

Petite Linote ou *Cabaret*. Buff.

« La dénomination de *Cabaret* a peut-être été donnée
» à cette espèce parce qu'on aura cru remarquer une
» certaine prédilection pour les semences du *Cabaret*,
» plante apétale... qui croît sur les montagnes. Le nom
» scientifique du *Cabaret* est *Azaret*. « (Vincelot.)

ÆGIOTHUS LINARIUS. Cabanis.

Linaria rubra minor. Briss.
Lesser Redpol. Pennant.
Fringilla Linaria. L.
Sizerin. Buff.
Kortnäbbad Gråsiska. Nilss.
« *Sizerin* vient probablement de l'allemand *Zitscher-*
» *lein*, *Ziserenichen.* » (Salerne?)

Famille des EMBERIZIDÆ ou BRUANTS.

Suivant Crespon, la plupart des *Bruants* sont désignés aux environs de Nîmes par le mot *Chic.*

MILIARIA VALIDA. Brehm.

Emberiza calandra. L.
Grauer Ammer. Klein.
Le *Proyer.* Buff.
Common Bunting. Pennant.
« *Proyer*, *Pruyer*, *Preyer.* En Provence, *Tatareggio.* En
» Saintonge, *Titrion* ou *Coutrioux.* En Berry, *Torlot*, *Ter-*
» *lot* ou *Trelot.* A Nantes et au Maine, *Ortolan.* En Péri-
» gord, *Benari.* En Sologne, *Coquedrio*, *Caquedrie* ou
» *Cocodrille.* Ailleurs, *Prée*, *Titerütz*, etc. » (Salerne.)

EMBERIZA PRATENSIS. Briss.

Emberiza cia. L.
Emberiza barbata. Scop.
Ortolan de Lorraine. Buff.
Bruant fou ou de *pré.* Buff.
« Le nom de Cia a été donné à cet oiseau par imitation
» de son *cricri* répété fréquemment. » (Aldrov.)

Glycispina hortulana. Cabanis.

Fettammer. Klein.
Ortolan. Buff.
Glycispina vient de Γλυκος, doux et de Σπίνα, nom d'oiseau indéterminé.

« Ortolan vient de *Hortulanus*, jardinier. En Languedoc, » *Benaris* ou *Benari*. Ménage dit que l'origine de ce » mot ne lui est pas connue. Dans le *Dictionnaire de la* » *langue tolosaine*, imprimé à la suite du *Gondouli*, on » lit *Benarrie* et non *Benari*, dit M. Le Duchat. Ne serait-» ce pas par corruption du mot *bien nourri* qu'on aurait » ainsi appelé l'*Ortolan*, à cause de sa graisse naturelle? » Ne serait-il pas plus simple de dire que le mot *Benari* » a été formé par onomatopée, c'est-à-dire, d'après le cri de » cet oiseau? C'est ainsi que dans l'Orléanais il y a des » paysans qui appellent le *Verdier* ou *Bineris* ou *Bineri*, » à cause de son cri. » (Salerne.)

Cynchramus rusticus. Brehm.

Mitilène de Provence. Buff.
Emberiza lesbia. Gmel.

« M. Guys nous apprend qu'il est connu en Provence » sous le nom de *Chic de Mitilène*; *Chic* d'après son cri. » Les Grecs de *Mitilène* et de l'ancienne *Lesbos* l'ont établi » pour être le gardien de leur basse-cour. » (Gueneau de Montbeillard.)

Cynchramus Schœniclus. Boie.

Gavoué de Provence. Buff.

« Se nomme en Provence *Chic-Gavotte*. On lui donne » aussi le nom de *Chic-moustache*, à cause des bandes » noires qu'il a autour du bec. (Gueneau de Montbeillard).

Alauda Arvensis. L.

Alouette des champs. Buff.

Aluetta, *aluvetta*, *luetta* dans le patois de la Suisse romande.

L'étymologie du mot *Alauda*, *Alouette* a été expliquée d'une manière si savante par M. l'abbé Vincelot, qu'il serait superflu de s'étendre davantage sur ce sujet. On peut cependant compléter cet article par la citation du passage suivant de Salerne, qui a toujours le mérite de nous faire connaître quelque dénominations vulgaires, que l'on chercherait vainement dans d'autres Traités d'ornithologie.

« Le nom générique d'*Alouette*, en Guyenne, *Louette*, » jadis *Alavette*, *Laiette* ou *Layette*, vient d'*Alaudetta*, » diminutif d'*Alauda*, d'où nous avons fait *Aloue*, qui se » trouve dans nos vieux poëtes français, comme Villon et » Alain Chartier, selon Ménage; *Alouette* selon dom Lirou, » savant bénédictin, vient du celtique *Alaudion*, *Alaud*, » dont les latins se sont servis en donnant la déterminai- » son *Alauda*. Dans la suite, ce mot gaulois s'est un peu » altéré; car on a dit *Alouë* puis *Alouette*. »

« L'*Alouette commune* s'appelle en italien *Lodola non* » *capellata*. En anglais, *Common*, *Field Lark* (de l'allemand » *Lerche*). En suédois, *Lärka*. En provençal, *Coquillade*. » (Salerne.)

Calandrella Pispoletta.

Alauda pispoletta. Pall.

Espèce indiquée ici pour demander l'étymologie du mot *pispoletta*.

Melanocorypha Calandra. Boie.

Grosse Alouette ou *Calandre*. Buff.

« Il semble que la diction *Calandre* vienne aux Fran- » çoys de la grecque *Corydalus*. » (Belon.)

« *Calandra*, du verbe italien *Calare*, qui signifie des-
» cendre : *quia vox ejus ascendat quidem, sed plurimum*
» *descendat.* (Aldrov. VIII. p. 370.)

« Belon se trompe, dit Ménage, de dériver le mot fran-
» çais *Calandre* du grec Κορυδαλός; il vient du latin inu-
» sité *Calandra*. Les grecs d'aujourd'hui usent encore du
» mot *Calandra* pour exprimer cette espèce d'*Alouette.* »

« On trouve écrit *Calandre*, *Calendre* ou *Kalandre.* »

« Selon Olina, la *Calendre*, qu'on nomme en latin *Ca-*
» *landra* ou *Chalandra* à *calendo*, parce qu'ayant pris son
» ton haut, elle va toujours en l'affaiblissant. » (Salerne.)

Lullula arborea. Kaup.

Heide Wald-Lerche. Klein.
La Girole. Buff.
Cujelier. Buff.

« A Orléans, *Cugelier* ou *Cujelier.* En Sologne, *Coche-*
» *vilier* ou *Cochelirieu*, *Piénu*, *Fluteur* ou *Fluteux*, *Alou-*
» *ette fluteuse*, *Lutheux*, *Turlut* ou *Tulurtoire*, *Musette.* En
» Saintonge *Coutrieux.* A Nantes, *Alouette calandre.* »
(Salerne.)

Galerita cristata. Brehm.

Kobellerche. Klein,
dont le pasteur Brehm a séparé *Galerita undata* avec ses *sous-espèces*, et à laquelle il faudrait rapporter le *Cochevis* de Buffon, et la *Coquillade* du même auteur.

« Ménage dit que le *Cochevis* est ainsi nommé de *coq*
» et de *vis*, qui signifie *visage. Cochevis*, c'est visage de
» *coq*, à cause qu'il a une crête comme un coq. » (Salerne.)

Agrodroma rufescens. Swains.

Alauda campestris. L.
La Spipolette. Buff.

Le Fiste de Provence ou *Pivote Ortolane*. Buff.

Swainson a écrit fautivement *Agrodroma* que l'on doit corriger en *Agrodromas*.

Les noms de Buffon attendent encore leur explication.

Anthus pratensis. L.

Wiesenlerche. Klein.

Alauda Sepiaria. Briss.

Le *Cujelier*. Buff. enl. 600 f. 2.

Farlouse. Buff.

« Temminck a fait observer que les noms de la planche » 660 des *Enluminures* de Buffon sont mal indiqués. Il y » a transposition de dénominations. » (Gerbe.)

« En Sologne, *Rique*, *Kique* ou *Akiki*. En Provence, *Be-* » *duide*. »

« Selon Belon, Cotgrave et nos vieux dictionnaires, » *Farlouse*, *Fallope* ou *Falloppe*. Ménage avoue que l'ori- » gine du mot *Farlouse* ou *Falloppe* ne lui est pas connue ; » selon M. Le Duchat, *Farlouse* est peut-être une corrup- » tion de *Prati alauda*. Comme on appelle, dit-il, cet » oiseau *Farlouse*, qui sera formé de *prati alauda*, *pra-* » *lauda*, *Fralauda*, *Farlouë*, et ensuite *Farlouse*. Mais » sans aller chercher si loin, ne serait-il pas plus naturel » de dire que *Farlouse*, *Farloppe*, viennent du chant de » cet oiseau ? » (Salerne.)

Anthus arboreus. L.

La *Farlouse*. Buff. (Voy. la remarque ci-dessus. Alauda trivialis. L.)

Anthus cervinus. Keys. et Blas.

Anthus Cecilii. Audouin.

On peut demander quelques détails sur la personne qui a été favorisée de cette dédicace.

Anthus aquaticus. Bechst.

Alauda spinoletta. L.
Motacilla littorea? S. G. Gmel.
Alouette pipi. Buff.
Alauda testacea. Pall.
Anthus montanus. Koch.
En italien, *Spioncello*, d'après Savi.

Motacilla alba. L.

Bergeronnette grise. Buff.
Bachstelze, en allemand.
Wagtail, en anglais.

Le nom de *Motacilla* a été appliqué à cet oiseau, suivant Varron, cité par Aldrovande, parce qu'il remue toujours la queue. Ce qui a été traduit par *Cauda tremula*, *Cotremula*, en italien, et *Hochequeue*, en français.

« Dite en grec Κνιπόλογος, en italien, *Ballarina*, *Cutrettola*, » *Bovarina*, *Dodinzinzola*, *Codatremola*, elle a plusieurs » autres noms. On l'appelle en Provence *Vaccerono* ; en » Guyenne, *Péringléo* ; en Saintonge, *Battajasse* ; en Gas- » cogne, *Battiquoe* ; en Poitou, *Baquoue* ; en Picardie, » *Semeur* ; à Nantes et autour d'Orléans, *Bergeronnette* » ou *Vachette* ; ailleurs, *Battequeue*, *Battecul*, *Battemare*, » *Battlessive*, *Hochecul*, *Haussequeue*, *Branlequeue*, *Guigne-* » *queue* ; aux environs d'Aix en Provence, *Guignequoye* ; » tous noms qui viennent, ainsi que son nom latin *Mota-* » *cilla*, du branlement perpétuel de sa queue. Mais son » nom le plus commun en français est celui de *Lavan-* » *dière*, soit, comme dit Belon, parce qu'elle est fort » commune aux bords des ruisseaux, où elle remue tou- » jours la queue, etc. Il y a des paysans qui l'appellent » *petite Margot*, à cause qu'elle est noire et blanche » comme la *Pie*. Cotgrave la nomme encore *Motacille*, en

» francisant le nom latin, et *Engane-Pastre*. Or, il re-
» marque à cette occasion, qu'en Languedoc *enganer*,
» veut dire tromper, frustrer. Serait-ce parce que la
» *Hochequeue*, en s'abattant dans un troupeau de moutons,
» ou de bestiaux, trompe les pâtres, les bergers et les
» bergères, qui s'imaginent pouvoir les attraper, d'autant
» plus qu'occupée alors à gober les mouches et autres petits
» insectes volants qui suivent les animaux, elle se laisse
» approcher de très-près ? De là vient aussi le mot de
» *Bergeronnette*, qui est un diminutif de l'inusité *Berge-*
» *ronne*, dit pour *Bergerette*, *Bergerotte* ou *Bergerolle*,
» c'est-à-dire, *petite Bergère*. » (Salerne.)

Cinclus aquaticus. Bechst.

Merle d'eau. Buff.
Water-Ouzel. Penn.

Rien n'est plus obscur que les descriptions des anciens naturalistes ; aussi les noms qu'ils ont donnés à certains oiseaux sont-ils le plus souvent d'une application très-difficile. Le mot *Cinclus* en est un exemple. Aldrovande nous apprend qu'il doit désigner le *Torcol*, suivant les uns, et la *Motacille* suivant les autres. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable, puisque Κιγκλίς dérivé de Κιγκλιζω signifie mouvoir avec vitesse, et caractérise passablement les allures de la *Bergeronnette* ou *Motacille*. Cependant Aldrovande a donné le nom de *Cinclus* à plusieurs espèces du genre *Pelidna*. Quelques ornithologistes ayant conservé seulement comme épithète le mot *Cinclus* pour désigner le *Bécasseau variable*, sous le terme de *Cinclus* ou *Tringa cinclus*, Bechstein s'en est servi pour dénommer le genre qu'il avait créé en 1802 pour le *Merle d'eau*, oiseau classé auparavant tour à tour parmi les *Motacilla*, les *Sturnus*, les *Tringa*, les *Turdus*. Ce nom, outre l'avantage d'avoir la priorité sur le mot *Hydrobata* donné en 1816 par Vieillot au même genre,

exprime assez bien les allures des espèces dont il se compose.

TURDUS MERULA. L.

Merle commun. Buff.
Amsel, des Allemands.
« *Merle*, et par corruption *Mesle*. En Guyenne, un » *Merlat*. En Picardie, *Mierle* ou *Normelle*. En allemand, » *Meerle*. En italien, *Merula*, *Merla*, *Merlo*. »

ARCENTHORNIS PILARIS. Kaup.

Krametvogel. Klein.
Litorne ou *Tourdelle*. Buff.
Fieldfare. Penn.
« Aristote appelle cet oiseau Τριχὰς que Gaza a rendu » par *pilaris*, parce qu'on le prenait dès ce temps là aux » collets. »
« Se nomme en Picardie *Colombasse*, et en Orléannais » *Chacha*, à cause de son cri, et selon Belon, *Oiseau de* » *Nerte* pour *Oiseau de Myrthe* ou de *Meurte*. En Savoie, » *Genevrière*. »
« Le mot *Litorne* ne vient peut-être pas de ce que cette » grive ne vole pas droit, mais en tournant çà et là. » (Salerne.)

IXOCOSSYPHUS VISCIVORUS. Kaup.

Schnarre. Misteldrossel. Klein.
La Draine. Buff.
Missel Thrusch. Penn.
« Belon l'appelle *Grande Grive* ou *Siserre*. Selon Cot- » grave, *Siserre* est un mot lyonnais. En Anjou, on la » nomme *Jocasse* ou *Jocade* ; en Champagne, *Grive* de » Bron ; en Provence, une *Toudre* ; en Savoie, une *Gillon-* » *nière*, du mot *Gillon*, qui veut dire *Guy* dans le lan- » gage savoyard. A Paris, une *Calandre*. En Périgord,

» une *Trie*. En Orléanais, une *Traye*, qu'on prononce » *Trage*. En Sologne, une *Trane*, une *Treue*, et par con- » séquent cette dernière dénomination est fort ancienne » dans notre langue. Quelques-uns la nomment *Trictrac* » ou *Treiche*. En Suisse, une *Traine*. En Picardie, *Cha-* » *cha*, *Chachia* ou *Giagia*. En Italie, *Gazotto*, *Tordo mag-* » *giore* ou *Tordela*. Or, ces diverses appellations viennent » soit de sa nourriture, soit de son nom latin, soit de sa » grandeur, ou enfin de sa voix, qui est rauque et rude. » (Salerne.)

Turdus iliacus. L.

Weindrossel. Klein.
Turdus illas. Pall.
Mauvis. Buff.

« Belon appelle cette *Grive*, *Mauvis*, *Grivette*, *Trafle* ou » *Touret*. On l'appelle encore *petite Grive*, *Grive commune* » ou *Grive de Vigne*, *petit Tourd*, et selon Cotgrave, *Oi-* » *seau Dunette*, *Tourdre*, *Sisalle*. Son nom le plus com- » mun est celui de *Mauvis*, que les uns font masculin et » les autres féminin..... et par un diminutif *Mauviette*. » On confond mal à propos sous ce dernier nom les » Alouettes et d'autres espèces de petits oiseaux qui se » mangent l'hiver à Paris. Jean Bruyerinus, dans son » *Traité des Aliments*, croit que la *Grosse Grive de Guy* a » été appelée en français *Mauvis*, comme qui dirait *Mal-* » *viscus ;* mais il se trompe, c'est la *Grive de Vigne* qu'on » doit appeler *Mauvis*. Les Anglais l'appellent *the Mauvis*. » Or, selon Ménage, *Mauvis* vient de l'italien *Malvigio ;* » (le *Dictionnaire de Vénéroni* dit *Malviccio* ou *Malvizzo*) » qui peut avoir été fait de *Malus*, à cause du mal que » font les *Mauvis* en mangeant les raisins. C'est apparem- » ment cette même grive qu'on nomme en Suisse *Vendan-* » *gette*..... » (Salerne.)

« Gaza traduit ἴλλαδα par *iliacus*; mais Hermolœus

» le blâme d'avoir lu *iliada* au lieu de *illada*, parce que, » dit-il, il lui aurait été plus facile de le rendre par *illa-* » *dicus*. Athénée écrit ἴλιαδα et affirme que Alex. Myn- » dius estime que l'on doit mettre Τυλάς au lieu de ἴλλας. » (Aldrov.)

Dandalus rubecula.

Motacilla rubecula. L.

Rouge-gorge. Buff.

« ... En latin, *Rubecula*, et selon Scaliger, *rubinus*. En » italien, *Petirosso*. En anglais, *The Robin*. En Suédois, *Rot-* » *gel*. En Anjou, *Rubiette* ou *Rubiane*. Dans le Maine, » *Rubienne*. En Auvergne, *Jaunar*. En Provence, *Cul rous-* » *set*. En Saintonge, *Russe* ou *Bisse*. En Périgord, la *Pan-* » *chotte*. En Normandie, *Bérée* et non pas *Berce*, comme » écrit le *Dictionnaire de Trévoux*. En Bretagne, *Ripe*, » *Russe*, *Vachette ou Rossignol d'hiver*. En Guyenne, *Mou-* » *reau* ou *Rusche*. En Poitou, *Ruche*. En Sologne, *Reuche* ou » *Ruche*. A Saudillon près d'Orléans, *Marion la Reuche*. » En Picardie, *Foireuse*, *Frayeuse* ou *Frilleuse*. En Savoie, » *Roy patan*. A Mézières, près de Cléry, *Agoupy*. A Sau- » mur, *Gadille*, *Guadrille* ou *Gagrille*. Ailleurs, *Roupie*. En » Orléanais, *Misère* ou *Bonhomme Misère*, autrement la » *Pauvreté*. Autour de Paris, *Petit coq d'Inde*.... Pour ce » qui est du mot *Roupie*, Belon dit que l'on appelle quel- » que part une Gorge-rouge *Roupie*, parce qu'on la voit » venir aux villes et aux villages lorsque les roupies pen- » dent au nez des personnes, mais Belon se trompe, dit » Ménage, car elle a été appelée *Roupie* de *Rubia*. Je crois » pourtant que Ménage se trompe, et que Belon a raison, » car *Russe*, *Rusche* ou *Ruche* et *Gadille*. signifient une » Roupie. » (Salerne.)

Philomela Luscinia. Selby.

Naehtigal. Klein.
Rossignol. Buff.
Nightingale. Penn.

« Belon dit que cet oiseau a été nommé *Rossignol* de sa » couleur rousse; mais Ménage prétend que Belon se » trompe, et qu'il vient plutôt du latin *Luscinia*, qui vient » de *luscus*, parce que le Rossignol clignote des yeux. Il » est dit aussi dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* » *étymologique* de Ménage, que *Luscinolia* vient de *luscus*, » louche, à cause que les yeux du *Rossignol* semblent » être de travers. Cette raison ne vaut rien, car le *Rossi-* » *gnol* a les yeux très-beaux et fort droits, au reste *Ros-* » *signol* paraît venir de *Lusciniola*, par un léger change- » ment, ainsi que l'italien *Rossignuolo*, quoique Olina » dise, comme Belon, qu'il vienne de sa couleur rousse. » On trouve dans Cotgrave *Roussignol* et *Roscignol*..... » En Provence, on dit un *Roussignot* ou *Roussigneau*. C'est » de cette dernière façon qu'il se trouve écrit dans le » *Roman de la Rose*. (Salerne.)

« Le nom anglais Nightingale vient de *Night*, nuit, et » du Saxon *Galan*, chantre. » (...)

Ruticilla Sylvestris. Brehm.

Motacilla phœnicurus. L.
Schwarz Kehlein. Hausröthle. Klein.
Rossignol de murailles. Buff.
Redstart. Penn.

« Aristote, au quarante-neufiesme chapitre du neufiesme » liure des animaux, a nommé *Phœnicurgos* celui que » nous nommons *Rossignol de murailles*..... Gaza l'a » tourné en *Ruticilla.* » (Belon.)

Gaza a traduit le mot Φοινίκουρος, par *Ruticilla*. Il est évident que cet auteur a voulu suivre littéralement le grec et employer la terminaison *cilla* pour *cauda*, comme plusieurs ornithologistes modernes l'ont fait d'après son exemple.

Φοινίκουρος n'étant pas un adjectif, c'est une faute de l'écrire avec une terminaison féminine pour le faire accorder avec le nom générique et de mettre *Ruticilla phœnicura*. Cette remarque est du Dr Altum. (Voyez les auteurs cités.)

Ruticilla Gibraltariensis. Briss.

Motacilla tithys. L.
Rossignol de Gibraltar. Buff.
Rouge-queue. Buff.

Ehrenberg pense que l'on doit écrire *Titys* et non *Tithys*, faisant dériver ce mot de Τίζης. Mais on trouve dans le dictionnaire grec de Planche, que Τίτασου, Τίζης, signifie vengeur, et a pour racine le verbe Τίω, qui veut dire estimer, évaluer; ce qui ne peut s'appliquer à cet oiseau. Il ne faut donc pas changer *Tithys* en *Titys*, mais orthographier *Titis* qui vient de Τιτὶς, dérivant lui-même du verbe Τιτίζω, comme l'a déjà démontré M. l'abbé Vincelot.

Saxicola Œnanthe. Bechst.

Le *Motteux* ou *Vitrec*. Buff.

« Augustin Niphus suppose que l'*Œnanthe* doit son » nom à la ressemblance de son plumage avec les bour- » geons de la vigne. Ne serait-il pas plus vraisemblable » d'admettre que cette dénomination lui vient plutôt de ce » qu'il se montre dans nos contrées au moment des ven- » danges? » (Aldrov.)

« En italien, *Culo bianco*. En anglais, *White-Tail*. En » Sologne, *Traîne-Charrue*, *Garde-Charrue*, *Tournemotte*,

» *Cape-Motte* ou *Motteux*. A Romorantin, *Trottechemin*. En
» Beauce, *Artille*, *Arguille*, *Motterelle*, et par corruption
» *Mottezelle*. »

« *Vitrec*, *Vitrac* ou *Vitroc* est une pure onomatopée. » (Salerne.)

Pratincola Rubetra. Koch.

Grand Traquet ou *Tarier*. Buff.

« ..... Ainsi nommé parce qu'il remue sans cesse comme
» un traquet de moulin. S'appelle encore *Groulard* ou
» *Croulard*, *Tarier*, *Thyon*. En Lorraine, *Semel* ou *Semeltro*.
» En Provence, *Bouscarle*. En Basse-Normandie, un *Criquet*.
» Ailleurs, *Roussette*, qui répond au mot grec *Batis*, et au
» latin *Rubetra*. » (Salerne.)

Saxicola Stapazina. Teunn.

Motacilla Stapazina. L. *Syst*. P. 331. (1766.)

Sylvia seu Nigricilla, etc. Klein. *Av. P.* 80. n° 26. (1750.)

Negnauby, près de Nîmes. (Crespon.)

Aldrovande a décrit un oiseau des environs de Bologne que Brisson a rapporté avec doute à sa *Vitiflora rufa*, et qui, d'après le premier auteur, est nommé *Strapazino*. Il appartient aux érudits de nous dire si ce mot vient réellement du verbe *Strapazzo*, outrager, ou de quelque autre racine. Quoiqu'il en soit, il est difficile de douter que *Stapazin* ne soit pas une corruption de *Strapazino*. On peut même affirmer d'avance que ce mot vient de l'italien, d'abord, à cause de sa ressemblance avec *Strapazino*, et ensuite, parce que l'oiseau auquel il se rapporte habite les contrées méridionales de l'Europe. Les étymologies du nom d'un animal doivent être recherchées de préférence dans la langue des peuples parmi lesquels il habite de préférence; c'est ainsi que l'on peut se tromper gravement

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 320 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans deux cartons à botanique. . . . . 125 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

Nouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

Guide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

Faune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

Faune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidès*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel. ♂ Afrique mérid.	3,000 fr.
— — ♀ —	3,000
— — jeune —	1,000
— — squelette —	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette	300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance	1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique	1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance	500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. — **Médaille d'or.**

CARBONNIER

PISCICULTEUR,

20, quai du Louvre, à Paris.

EXPOSITION DU HAVRE DE 1868. — **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie et Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moëlle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR
MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc, qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	30 f.	300 échantillons	140 f.
200 —	75	500 —	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	50 f.	500 échantillons	500 f.
200 —	110	1000 —	1500
300 —	180	2000 —	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	150 f.	1000 échantillons	2200 f.
300 —	500	2000 —	5000
500 —	1000	3000 —	10000

ROCHES

100 échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100 échantillons de 7 à 9 cent.	40 f
200 —	70	200 —	90
300 —	110	300 —	145

FOSSILES

100 espèces de 30 à	35 f.	400 espèces	220 f
200 —	80	500 —	300
300 —	150	1000 —	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés ur oiseaux, étiquettes pour collections, etc.
Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour rbiers, houlettes, étiquettes, etc.
Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, nants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.
Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à sectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, ets à papillons et troubleaux, etc., etc.
Éditeur de Livres d'histoire naturelle.
Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paidin advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

ubscribers in Britain who pay in advance receive their copies t-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de Fran
de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roch
de fossiles, de modèles de cristaux, etc , qui seront envoyés fran
sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	30 f.	300 échantillons	14
200 —	75	500 —	30

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	50 f.	500 échantillons	50
200 —	110	1000 —	150
300 —	180	2000 —	400

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	150 f.	1000 échantillons	220
300 —	500	2000 —	500
500 —	1000	3000 —	1000

ROCHES

100 échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100 échantillons de 7 à 9 cent.	
200 —	70	200 —	
300 —	110	300 —	1

FOSSILES

100 espèces de 30 à	35 f.	400 espèces	2
200 —	80	500 —	3
300 —	150	1000 —	10

**Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquare
Lithographie, Gravure.**

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paidin advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies ost-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 2 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

Pa

AUG. SALLÉ. — Description et figure de cinq espèces de Coléoptères mexicains (planche).

OLPHE GALLIARD. — R[illegible]eil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plu[illegible]urs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données (suite) .....

NOUVELLES ZOOLOGIQUE[illegible] et OUVRAGES REÇUS pour la BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE. — Voir au verso de la première page de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 fr[illegible]ncs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Be[illegible]que..... 22 fr.
Angleterre, Espa[illegible]e, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Por[illegible]al, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Mar[illegible]nique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), e[illegible] 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographi[illegible] et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 f[illegible]

Magasin de Zoolog[illegible] :
1re série, de 1831 à 1[illegible]8, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années compl[illegible]s contenant **1,085** planches col. 500 f[illegible]

Revue et Magasin d[illegible]oologie, de 1849 à 1870 ; chaque ann[illegible] forme un fort volum[illegible] avec grand nombre de planches coloriée[illegible] chaque vol. : 20[illegible]
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400[illegible]

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 3.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

A VENDRE

3 meubles à tiroirs destinés à contenir une collection de coquilles; chacun mesure 1m,88 de haut sur 86 de large et 32 de profondeur, comprend 20 tiroirs de 0m,06 de profondeur intérieure.

1 meuble à 2 rangées de tiroirs, mesurant 1m,63 de haut sur 0m,26 de large, et 0m,32 de profondeur, comprenant 30 tiroirs de 0m,06 de hauteur intérieure.

1 bibliothèque d'un seul corps, de 2 mètres de haut sur 1m,26 de large.

Ces meubles sont en acajou massif ou en chêne plaqué acajou; ils proviennent du cabinet de M. Delessert. Ils seront vendus ensemble ou séparés : les 3 premiers à raison de 100 fr. chaque, le suivant 180 fr.; la bibliothèque, 100 fr.

S'adresser au bureau de la REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE, 23, rue de la Monnaie.

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

BULLETINO DELLA SOCIETA ENTOMOLOGICA ITALIANA, 1872, n° 4 : RONDANI, insectes parasites; DELPINO, généalogie des Aphides et Coccides, rapports des Fourmis avec les Tettigomètres; GHILIANI, *Thalessa clavata*, EMERY, préservation des Collections; TACCHETTI, *Saturnia Yamu-maï;* SIEBOLD, Parthenogèse; TARGIONI-TOZZETTI, Crustacés du voyage de la Magenta.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences, des Lettres et Beaux-Arts de Belgique, 42e année. N° 1. Bruxelles, 1873.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE : CHAUDOIR, Drymostomides, Cratocérides et Morionides; SELYS-LONGCHAMPS ET MAC LACHLAN, Faune nevroptérologique de l'Asie septentrionale; BOISDUVAL. Note sur la Tribu des Adélocéphalides; CHAUDOIR, Callidides; PLATEAU, accouplement des Dytiscides; etc. Tome XV, année 1871-72. 1 vol. 3 pl. n. et col.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES : DELESSERT, Autophagie chez les Chenilles. — Vol. XI. N° 68. Janvier 1873.

STAL. *Genera Coreidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Reduviidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Dentatomidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

— *Genera Lygæidarum europæ disposuit.* Ac. Stock. 1872.

MAURICE GIRARD. — Les insectes, Traité élémentaire d'entomologie, comprenant l'histoire des espèces utiles et de leurs produits, des espèces nuisibles et des moyens de les détruire, l'étude des métamorphoses et des mœurs, les procédés de chasse et de conservation, fort vol. grand in-8°, avec atlas de 60 planches.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. 12e et 13e année. 1871-1872.

Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. 1873. N° 2.

E. GUILLOU. — La pêche de la sardine, rapport à M. l'amiral ministre de la marine. Quimper, 1873. In-4°.

American naturalist, a popular illustrated magazine of natural history, vol. VII. N° 2, fév. 1873.

Entomologist's monthly magazine. N° 106, mars 1873.

Newman's entomologist. N° 114, mars 1873.

en cherchant dans le grec ou le latin, les racines des dénominations appliquées à des espèces tout à fait septentrionales. On en verra plusieurs exemples dans le cours de cette Revue.

Accentor alpinus. Bechst.

Vieillot (*Galerie des Oiseaux*) nous apprend que le mot *Pégot* dérive de *Pée*, expression du pays de Comminges, Haute-Gascogne, et que ce mot signifie stupide. Sonnini, dans sa *Nouvelle édition de Buffon*, dit la même chose, en ayant soin de nous informer qu'il a découvert cette étymologie dans les Mémoires du baron Picot de la Peyrouse sur les oiseaux de la Haute-Garonne.

Dans le patois de la Suisse romande, *Peggo* est un sobriquet; il vient du latin *paganus*.

Prunella modularis. Vieill.

Braunellchen. Klein.
Fauvette des bois ou *Roussette*. Buff.
Le *Mouchet*, *Traîne-Buisson* ou *Fauvette d'hiver*. Buff.
Hedge warbler. Penn.

« Belon l'appelle *Passer rubi*, d'autres, *Passer sepiarius*. » En anglais, *the Hedge-Sparrow* ; ce qui signifie la même » chose. En français, *petit Mouchet* ou *Mouschet*, *Moineau* » *de haie*, *Gobe-Mouche*, *Moucherolle* ou *Moucheris*. En » Berry, *Busette*. En Orléanais, *Passe-Buse*. En Anjou, *Passe* » ou *Paisse-Buissonnière*. En Normandie, *Bunette* ou *Ben-* » *nette*, peut-être pour *Brunette*, qui se trouve dans Cot- » grave. En Saintonge, *Bisse-Morelle*. Dans le pays Nantais, » *Moineau* ou *Paisse-de-haie*, *Rousselotte* ou *Brunette*. A » Paris, *Grisette*, *Roussette* ou *Rousselette*. En Sologne, *Pied-* » *de-Pot*, apparemment à cause de sa couleur. En Péri- » gord, une *Passe-Sourde*. » (Salerne.)

Curruca cinerea. Briss.

Fauvette grise ou *Grisette*. Buff.

Sylvia cinerea. Lath.

Brisson rapporte à cette espèce la *Stoparola vulgo dicta*, d'Aldrov. II. P. 732.

Aldrovande nous dit que cet oiseau, assez mal décrit, et plus mal figuré encore dans sa pl. XIII, n° 13, est désigné par les Bolonais sous le nom de *Stoparola*. Quant à l'étymologie de ce mot, il avoue ne pas pouvoir la donner, à moins que de le faire dériver de *Stoppia*, expression vulgaire qui signifie tiges de plantes, et de *Stoparola*, dont le sens est le même. D'un autre côté, si l'on examine la figure de l'ouvrage cité, on trouve écrit *Stupacola;* or, *Stupa* ou *Stuppa*, qui dérive de Στύπη ou Στύππη, veut dire étoupe; *Stoparola* ou mieux *Stupacola* indiquera donc un oiseau qui se plaît parmi les tiges de chanvre.

Malgré l'obscurité de la description d'Aldrovande, l'indication de pieds noirs pourrait faire rapporter avec plus de vraisemblance sa *Stoparola* à la *Muscicapa grisola*, avec laquelle Willughby l'avait aussi identifiée.

Remarquons en passant que le terme *Stoparola* doit céder la place à celui de *Curruca* employé par Boie pour le Genre dont la *Fauvette grisette* fait partie, et que le Genre *Stoparola* de Blyth est synonyme du Genre *Hypothymis* de Boie, qui appartient à la famille des *Muscicapidæ*.

Ædon galactodes. Boie.

« Le mot grec Ἀηδὼν a servi à désigner le Rossignol. » Quelques-uns le dérivent de ἀεὶ et de ἄδω, parce qu'il » chante sans interruption dès qu'il a commencé. » (Aldrovande.)

CALAMOHERPE TURDOIDES. Boie.

Rohrdrossel. Klein.

Rousserolle. Buff.

« Belon appelle cet oiseau *Halcyon vocal* ou *chanteur*, » pour le distinguer du *Martin-pêcheur*, qu'il nomme, » d'après Aristote, *Halcyon muet*, c'est-à-dire, qui ne » chante point; autrement *Rousserolle*, à cause de sa » couleur rousse, ou *Roucherolle*, parce qu'il se plait dans » les *Rouches* ou *roseaux;* voilà pourquoi on l'appelle » encore *Roucheur*, *Rouchette* ou *Rouchelette; Rossignol de* » *rivière*, tant à cause de son chant, qu'à cause de son » plumage, qui ressemble beaucoup à celui du *Rossignol* » *franc.* En Orléanais, ordinairement *Tire-arrache*, quel- » quefois *Raille*, *Courakin* ou *Karakin*, *Couraquet*, *Cari-* » *cara*, *Craccrac*, ou *Cracaa*, *Criccrac*; *Etroppe* ou *Etreppe*, » tous mots faits par onomatopée ou tirés de son chant. » Dans le Bas-Maine on l'appelle encore *Roussette* ou *Belle* » *de nuit.* En Périgord, *Calandre.* » (Salerne.)

Pour terminer l'article des *Sylviidæ*, il convient de donner l'étymologie de leur nom français *Fauvettes.*

« On trouve dans Cotgrave *Faulveret* pour *Fauvette.* » Quant au mot *Fauvette*, Belon remarque qu'il y a des » gens qui pensent qu'il faut dire *Fauvette*, à raison de » leur couleur fauve. Mais, selon lui, l'étymologie de *Tro-* » *glodytes*, des anciens, enseigne le contraire, et il faut » dire *Fovette* à *Foveis.* L'origine que Belon réfute est la » véritable, dit Ménage. C'est aussi la pensée de M. l'abbé » Prévost dons son *Manuel lexique;* il y est dit que la » *Fauvette* est un petit oiseau qui tire sur le fauve, d'où » lui vient son nom. » (Salerne.)

Quant au mot *Bouscarle*, employé par Buffon dans ses planches enluminées pour le *Bec-fin Cetti*, il sert en Provence à désigner plusieurs espèces de *Fauvettes.*

Regulus pyrocephalus. Brehm.

Roitelet. Buff.

Souci ou *Poul*. Buff.

» Belon l'appelle *Poul* à cause de sa petitesse, *Soulcie*, » *Soucie* ou *Sourcide*, à cause de sa crête; selon quel- » ques-uns, *Soulsie*, *Souci* ou *Fleur-de-Souci*. En Orléa- » nais, *Sucet* ou *Petit-Sucet*, peut-être pour *Souciet*. Ail- » leurs, *Suet*, *Œil de Bœuf* ou *Petit Bœuf*. A Faye, au des- » sus d'Orléans, *Bissourdet*. » (Salerne.)

Parus major. L.

Grosse Mésange ou *charbonnière*. Buff.

Parus fringillago. (Pall.)

« Du grec inusité Μεῖος, parvus. Il y a apparence que » la *Mésange* a été ainsi nommée à cause de sa petitesse. » Aussi les Suédois l'appellent-ils *Tetta;* les Anglais, *Tit-* » *Mouse*, vraisemblablement du grec Τοῖθος, parvus. Cette » dernière étymologie paraît plus savante, mais moins » naturelle que celle de Ménage. »

« La *grosse Mézenge*, *Mésange*, *Mésenge*, *Marenge*, *Mé-* » *sangère* ou *Musangère*, selon Cotgrave. En Savoie, » *Maïeuse* ou *Mayenche*, autrement *Lardere*. En Provence, » *Bezenge*. En Poitou, *Cendrille*, comme en Saintonge et » en Berry. En Bourbonnais, *Croque-Abeille*. En Picardie, » *Mesingle* ou *Mesengle*. En Sologne, *Arderelle* ou *Arde-* » *rolle*, et par corruption *Ardezelle*. Ailleurs, *Charbonnier*, » *Pinconnée* ou *Pinconnière*..... Quelques-uns l'appellent » le *Patron-des-maréchaux*, à cause qu'elle répète souvent » son cri *Tititi*, comme si elle frappait sur une enclume..... » C'est apparemment pour cette raison, qu'aux environs » d'Aix, en Provence, les gens de la campagne la nom- » ment le *Serrurier*. Pour ce qui est du mot *Mésange*, le » le père Labbe croit que cet oiseau a été ainsi appelé à » cause du mélange de ses plumes; mais il n'a pas en

» cela bien rencontré. Selon Ménage, qui le fait venir de » l'allemand *Mesenke*. Les Allemands appellent cet oiseau « *Meise;* les Flamands, *Mees;* les Anglo-Saxons disent *Mase*, » or, ces mots ont beaucoup de ressemblance avec le » grec inusité Μεῖος. » (Salerne.)

« Le nom de *Fringillago* lui a été donné parce qu'il a » les allures de la *Fringille*. » (Aldrov.)

ACREDULA ROSEA. R. B. Sharpe, *Ibis*. P. 295. (1868.)

Mésange à longue queue. Buff.

Les bornes de ce recueil permettent seulement de rappeler à la mémoire des ornithologistes que le mot *Orites*, choisi par Mœhring pour désigner le Genre de cet article, doit céder la place à un nom plus récent, attendu que cet auteur écrivait en 1752, par conséquent avant la date de la Xe édition du *Systema naturæ*, qui seule constitue un point de départ précis et rationnel pour la nomenclature.

Il serait trop long de discuter ici les motifs qui parlent en faveur de l'adoption du mot *Acredula*. Quelques mots seulement sur les différents noms de la *Mésange à longue queue*.

« S'appelle vulgairement *Perd-sa-queue*, et, par corrup- » tion en Orléanais, *Perche à queue* ou *Perche-à-queue*, à » moins qu'on n'entende par là un oiseau qui a la queue » longue comme une perche. Ailleurs, *Moutier* ou *Petit-* » *Charbonnier*. En Saintonge et en Anjou, *Queue de Poê-* » *lon* ou *Queue-de-Poêle* (1). En Verdunois *Demoiselle*. En » quelques lieux de la Sologne, *Fourreau*, à cause de son » nid qui ressemble à un petit four. D'où vient que les » gens de la campagne l'appellent aussi *Gueule-de-four*. » (Salerne.)

(1) Dans le canton d'Unterwald, cet oiseau se nomme *Pfannenstiel*, traduction littérale de l'expression française *Queue-de-Poêle*.

BOMBYCILLA BŒMICA. Briss.

Bombycivora garrula. Teum.
Bombyciphora poliocephala. Meyer.
Parus bombycilla. Pall.
Seidenchwanz, des Allemands.
Silktail, des Anglais.
Sieben-Svands ou *Siben-Svands*, en Seeland et en Norvége. (Brünnich.)
Sidensvans, des Suédois.

Les noms que les peuples du Nord donnent à cet oiseau, qu'ils ont plus souvent que nous l'occasion de voir parmi eux, servent tous à faire remarquer la bande d'un jaune de soie qui fait si bien ressortir son plumage. En effet, *Seidenschwanz*, *Silktail*, *Sidensvans* et même *Sieben-Svands*, signifient *queue de soie*. Il serait donc surprenant que les ornithologistes se fussent écartés d'une dénomination si caractéristique et n'eussent pas cherché à traduire littéralement l'expression de *queue de soie* par des termes latins ou grecs correspondants. C'est précisément ce qui n'est pas arrivé, et Brisson, tout en n'établissant pas de Genre *Bombycilla*, a néanmoins adopté ce terme générique d'après Schwenckfeld. Il est évident que la terminaison *cilla* n'a été employée ici, aussi bien que pour le *Falco albicilla*, que dans le sens de *Cauda*, et que *Bombycilla* signifie *queue de Bombyx*, c'est-à-dire, par extension, queue ornée des produits de Bombyx ou ver à soie. *Bombyx* étant un mot latin, autorise, quoiqu'il soit lui-même dérivé du grec Βόμβυξ, une semblable association de mots. Aussi, est-il difficile de comprendre pourquoi Temminck a préféré dans la première édition de son *Manuel* se servir du mot *Bombycivora*, écrit ainsi par inadvertance au lieu de *Bombyciphora*; ce dernier terme signifiant *porteur de soie*, est également la traduction de *Sei-*

denschwanz, idée déjà exprimée par le mot plus ancien de *Bombycilla*.

Mais vouloir faire dériver *Bombycilla* de *Bombyx* et de *Cilium*, expliquer une semblable étymologie en recherchant des caractères peu évidents, indique un parti pris d'avance de ne pas donner à la terminaison *cilla* la signification de *cauda*, dans laquelle elle a presque toujours été prise comme on l'a déjà vu. Dans le cas où, à force d'imagination, on voudrait prouver que *Albicilla* désigne un oiseau qui a des sourcils blancs, quoique peu apparents, que *Motacilla* signifie *remue-mouvante* (de *moveo*, j'agite, et de *cilleo* ou *cillo*, je remue), il conviendrait de sauter à pieds joints *Ruticilla*, qui n'a pas de sourcils roux (1).

Pour en revenir au *Jaseur*, nom français dont l'explication est attendue, il faut mentionner, pour rendre hommage à M. John Wolley, qu'il a tous les honneurs de la découverte de la nidification de cet oiseau, et ajouter, d'après Temminck, que son nom japonais est *Hirenzjak;* celui du *Jaseur phœnicoptère* est *Renjsak*, d'après le même auteur.

Famille des Columbidæ.

« Les *Colombes* sont ainsi appelées de ce qu'elles tien-
» nent le bec longtemps plongé dans l'eau lorsqu'elles
» boivent. (Le verbe grec Κολυμβάω signifie plonger.).....»
(Jonston.)

Ordre des Gallinacés

Dont le type est le genre *Gallus*.

« Goropius, cité par Aldrovande, dit que le mot *Gallus*

(1) On pourrait répondre à cette objection que *Ruticilla* signifie mouvoir ce qui est roux ; *rutus* étant pris pour *rubus*, et *Ruticilla* étant une corruption de *Rubicilla* employé ailleurs.

» vient du cimbrique *gaili*, qui a la signification de
» joie. »

« Bochard fait venir ce nom d'un mot hébreu, qui si-
» gnifie *fauve*, à cause des cheveux blonds dorés des
» anciens Francs. (Goropius Becanus, *Gallicor.* II.) »

« Pelloutier, d'après Bodin, croit que ce nom est celte,
» qu'il vient de *valler* ou *galler*, et qu'il a la significa-
» tion d'étranger, de voyageur. »

« L'irlandais O'Connor dit que le nom générique des
» tribus scythes était *gaël* ou *gall*. Ainsi, la demeure de
» plusieurs tribus était nommée *Gallia*. Les Romains ont
» donné une terminaison latine à plusieurs tribus ou
» *gall*, et ont dit *galli*, d'où vient le nom des Gaulois. »

« En breton *gaulois* se dit *gall : Brô-c'hall*, la Gaule
» et la France; *gallek*, la langue gauloise et française.
» *Galloud*, le pouvoir, puissance; *galloudek*, puissant.
» Mais *Gall* ne peut signifier en même temps *Coq* et *Gau-*
» *lois*, que si l'on admet qu'il vient de *kilek* ou *kilok*,
» nom de l'oiseau dans cette langue. Alors, comme *kilek*
» exprime en breton l'idée d'un homme éminemment
» apte à la génération, *gall*, son dérivé, signifierait à la
» fois *gaulois* et homme fort. »

« Saint Jérôme et Isidore de Séville, d'après Lactance,
» font dériver le mot *gallus* (gaulois), de Γάλα, qui si-
» gnifie lait, blanc comme le lait. »

« Les Gaulois, à cause de leur blancheur, étaient d'a-
» bord désignés en Italie sous le nom de blancs. »

« . . . S'il y a équivoque aujourd'hui à cause de Gal-
» lus et de *gallus*, gaulois, elle a son origine dans des
» temps beaucoup plus récents. »

« En espagnol et en italien, *coq* se dit *gallo*, sans
» doute depuis la conquête des Romains. »

« Borel croit que c'est un vieux mot gaulois; à moins
» qu'il n'ait été formé du latin *coccus*, cochenille, à cause
» de la couleur rouge de la crête du coq. »

« Il est dans l'erreur, Coq vient tout simplement de

» *coq*, nom celtique de cet oiseau. En breton, *Coq* se » dit *kilek* ou *kilok*, en mouillant l'*l*, ou même *kok*, et » après l'article *ar c'hok*. *Kilek* a pu former *kell* ou *kall*, » c'est-à-dire, apte à la génération. Son nom a pu aussi » être suggéré par son cri. Mais cet oiseau n'a pas été » désigné ainsi dans les autres langues, et en France il » avait été désigné sous le nom de *Jou*, *Jas*, *Jasard*, se- » lon Barbazcen, c'est de *Jas* que vient le mot *jaser*. »

« Les Gaulois n'ont jamais eu le coq pour emblême. » Il n'a jamais figuré dans les armoiries de la France, » ni de ses rois. »

« Dans le langage, *Coq* et ses dérivés étaient toujours » employés en mauvaise part; *Coquebert* était un niais. »

« *Coq de village* désigne aujourd'hui un homme qui a » le ridicule de vouloir dominer sans mérite et sans » droit. »

« Le *Coq* a bien été employé souvent comme emblème » national de la France; mais par nos ennemis, et sur- » tout par les Flamands et les Hollandais. . . »

» L'origine du *Coq* en girouette n'est pas bien certaine. » Il était, depuis un temps immémorial, en usage dans » toute la chrétienté. C'est un symbole de vigilance » qu'exercent les ministres du culte, et une indication » qu'ils doivent adresser leurs prières au Ciel dès le lever » du soleil. » (Rey., *Hist. du Drapeau, des Couleurs et des Insignes de la Monarchie française. Paris*, Techener, 1837, in-8°. 3 vol. av. pl.)

Pterocles setarius. Temm.

Tetrao alchata. L.
Ganga. Buff.
Tetrao chata. Pall.
Œna chata. Vieill.

Le mot Pterocles vient du grec Πτερὸν, aile et Ὠκαλέος, rapide.

Suivant M. Machado, *Ganga* est un nom catalan. Le Dictionnaire de Rona en donne pour traduction : *Objet précieux qui se vend à bas prix.*

Kata ou *Gata* est un nom que les Arabes donnent indistinctement, d'après Heuglin, à tous les oiseaux de ce Genre.

Le *Ganga Cata* se nomme *Angel* à Montpellier, suivant Aldrovande.

Lagopus mutus. Leach.

Tetrao lagopus? L.
Schneehuhn. Klein.
Attagas, *blanc*. Buff.
Ptarmigan Grouse. Penn.
Ptarmigan est un nom écossais d'après *Sibbald*, cité par Brisson.

Tetrao urogallus. L.

Auerhahn. Klein.
Coq de bruyére ou *Tétras*. Buff.
Great grouse. Penn.

« On l'appelle *Coq de bruyère* parce qu'il se plaît dans » les bruyères....., autrement dit *Coq de bois*, *Coq des* » *Alpes* ou *sauvage*, *Coq de Gênes* ou de *Limoges*, *Coq joli*; » *Orhan* selon Linocier.... » (Salerne.)

« En Suisse, on écrit *Urhahn*. *Urogallus* vient de *ur*, » *our*, *urus*, qui veut dire sauvage, et dont s'est formé en » allemand le mot *Auer-hahn* ou *Our-hahn*, qui, selon » Frisch, désigne un oiseau qui se tient dans les lieux » peu fréquentés; il signifie aussi *Oiseau de proie; aue* » désigne une grande plaine humide et basse. »

« *Urhahn*, de l'ancien *ur*, qui, selon les uns, signifie » *Montagne*, suivant d'autres, grand. » (Sonnini.)

Urogallus minor punctatus. Briss.

Est un hybride de cet oiseau et du *Tetrao tetrix*. Son nom allemand est *Haselhahn*.

Lyrurus tetrix. Swains.

Birkhahn. Klein.
Faisan des Gruériens.
Le nom allemand de cette espèce signifie *Coq des bouleaux*.

Bonasa sylvestris. Gray.

Tetrao bonasia. L.
Haselhuhn. Klein.
Gélinotte. Buff.
Hjerpe des Suédois.
Bonasa signifie *bona avis*, d'après Aldrovande.
« *Gélinotte* vient de *Géline*, patois de Lorraine, qui lui-
» même, est tiré de *Gallina*. » (Sonnini.)

Francolinus vulgaris. Steph.

Francolin. Buff.
« La rareté de ces oiseaux, jointe au bon goût de leur
» chair, ont donné lieu aux défenses rigoureuses qui
» ont été faites en plusieurs pays de les tuer; et, de là,
» on prétend qu'ils ont eu le nom de *Francolins*, comme
» jouissant d'une sorte de franchise sous la sauvegarde
» de ces défenses. » (Buffon.)

Caccabis græca. Kaup.

Bartavelle. Buff.
« Il y a dans le Dauphiné une sorte de grosse perdrix
» rouge que les gens du pays appellent *Bartavelle* ou
» *Bertavelle*. » (Salerne.)

« Κακκάβα est une onomatopée d'après le cri de cet oi-
» seau. » (Aldrovande.)

Caccabis petrosa. Gray.

Perdrix de roche ou *Gambra*. Buff.

« Le nom de *Gambra* se trouve pour la première fois
» dans le *Journal* de Stibbs, p. 287 et de l'abbé Pré-
» vot III., p. 309. » (Buffon.)

Starna cinerea. Bp.

Tetrao perdix. L.

Perdrix grise. Buff.

Starna est un mot italien; il viendrait, suivant Salerne, de *avis externa*.

« En Guyenne, une *Tride*. . . On la nomme *Perdrix*
» *des champs*, *Perdrix grièche*, *Perdrix grignette* ou *grin-*
» *gette*, *Perdrix goasche*, ou *gouasche*, ou *gouesche*, par
» corruption pour *grièche*..... Elle s'appelle la *Rascle* vers
» Montpellier, selon Cotgrave..... » (Salerne.)

« On trouve dans Jacobus Dalechamp que *Perdrix* dé-
» rive de Ἀπὸ τὸ περᾶδειν, parce que cet oiseau produit un
» son semblable en volant. Quelques-uns, ignorant que
» ce mot vient du grec, en donnent une étymologie ridi-
» cule; ils disent que les *perdrix* sont ainsi nommées
» parce qu'elles *perdent* leurs œufs en les détruisant. »
(Aldrovande).

« On n'est pas d'accord sur l'orthographe véritable du
» nom allemand de la *Perdrix grise*. On écrit *Reb*, *Rep*,
» *Repp*, *Huhn*. Si ce mot vient de son cri *Ripripri*,
» où s'il a la même racine que *Ripe* ou *Rype*, nom du
» *Lagopède*, on devrait préférer mettre *Rephuhn*. » (A. L.
Thienemann, *Fortpflanzungsgeschichte der Vœgel*.)

Tetrax campestris. Leach.

Trieltrappe. Klein.

Petite Outarde ou *Canne-petière de France*. Buff.

« . . . Selon quelques-uns, une *Olive*. En Berry, *Cane-*
» *petrolle*. En Beauce, *Canepetrace*, et le petit *Pétraceau*,
» par corruption *Canepoitrace* ou *Poitraceau*. » (Salerne.)

Pluvianus ægyptius. Strickl.

Charadrius melanocephalus. Gml.

Pluvian du Sénégal. Buff.

« Adams pense que le *Sporenkiebitz* (Vanneau armé),
» est le véritable *Trochilus;* mais il ne peut soutenir
» cette opinion..... Les Arabes savent très-bien distin-
» guer ces deux oiseaux; ils nomment le *Krokodilen-*
» *wæchter* (Pluvian), *Gardien du Crocodile*, et le *Vanneau*
» *armé*, d'après son cri, *Siksak*. » (A. Brehm, *Thierleb.* IV. p. 598.)

« C'est le *Hyas ægyptiacus* de Cabanis..... c'est aussi
» le *Charadrius ægyptius*, décrit par Hasselquist. »
(Brehm.)

(Consultez encore : Geoffroy Saint-Hilaire, *Mém. du Mus. XV.* p. 458. 1828; et *Bullet. Féruss*, *XV.* p. 159. 1828).

Pluvialis apricarius. Bp.

Pluvier doré. Buff.

« On prétend que la ville de Piviers, qu'on appelle
» autrement *Pluviers* ou *Pithiviers*, capitale du Gâtinais,
» a pris son nom du nombre de Pluviers qui se trouvent
» dans ses environs. » (Salerne.)

EUDROMIAS MORINELLA. Brehm.

Mornell. Klein.
Pluvier guignard. Buff.
Dottrel. Albin.
Mornel-Gabitz. Morinell. Mornell. Klein.

« Le *Guignard*, suivant le *Dictionnaire de Trévoux*, s'a-
» muse à regarder si attentivement ce que fait l'oiseleur,
» qu'il se laisse couvrir, par un autre homme, avec un
» filet; apparemment qu'il a été nommé *Guignard* à cause
» de cela. Mais, s'il faut en croire Ménage, cet oiseau a
» été ainsi appelé d'un nommé Jean Guignard, bourgeois
» de Chartres, qui le premier en reconnut la délicatesse
» en 1542. »

« Aux environs d'Amiens on appelle ces oiseaux des
» *Sirots.* » (Salerne).

« La tête de ces oiseaux est plus arrondie que celle de
» leurs congénères, et se rapproche de celle des *Pigeons*,
» que l'on appelle *Morelchen* dans notre pays; peut-être
» par comparaison avec les cerises arrondies nommées
» *Morellen.* Il serait cependant plus sûr de faire dériver
» ce mot du grec Μορυτος, oiseau stupide; l'anglais *Dot-*
» *trel* a le même sens; c'est ce qui a fait dire à Gesner :
» *Ein Vogel gemein in Engelland; mochte von seiner*
» *Thorheit en Thor genennet werden.* » (Klein, *Hist. av.*
» *Prodr.* p. 21.)

« Je nomme cet oiseau (le Pluvier Guignard) *Morinel-*
» *lus*, pour deux raisons; la première, parce qu'il est
» très-commun chez les peuples que l'on appelle Morins;
» la seconde, parce qu'il est d'un naturel stupide. »
(Ray.)

ARENARIA CINEREA. Briss.

Morinella collaris. Mey.
Le *Tourne-pierre.* Buff.

Le *Coulon-chaud*. Buff.

Strepsilas collaris. Temm.

Arenaria interpres. Vieill.

« C'est par méprise que Linné a donné le nom d'*Interpres* à cette espèce. En effet, c'est le *Chevalier gambelte*, » *Totanus calidris*, qui est désigné par les habitants de » la Baltique sous le nom de *Tolk* (mot qui signifie interprète en suédois), à cause du cri aigu et fréquemment » répété par lequel cet oiseau avertit les autres espèces de » l'approche du chasseur. » (Nilsson.)

Coulon était un ancien nom du *Pigeon ramier*. (Belon). D'après cette explication, comment cette expression a-t-elle pu être appliquée au *Tourne-pierre?*

NUMENIUS EUROPÆUS. Klein, *Stemm*. (1759).

Scolopax Arquata. L.

Teutscher Braacher. Klein.

Le *Courlis*. Buff.

« *Numenius arquata*, Lath., et non pas *Numenius arquatus*, comme on le trouve écrit quelquefois, *arquata* » étant un substantif, ne prendra pas de terminaison » masculine après le mot générique *Numenius*. » (Gloger.)

SCOLOPAX RUSTICOLA. L.

Bécasse. Buff.

La faute commise par Linné, et depuis son *Systema*, par la presque totalité des ornithologistes, qui, à son exemple, ont écrit *Rusticola*, a été récemment corrigée, mais sans aucune mention des remarques publiées par le Dr Gloger (*Schlesiens Wirbelthierfauna* p. 47, 1833. — *Journ. f. Ornith.*, p. 374, 1853.) Gloger a fait observer que *Rusticola* n'est pas latin, puisque Pline, Columelle et autres écrivent toujours *Rusticula*, diminutif du mot *rusticus*. Cette faute est d'autant moins pardonnable que les anciens

ornithologistes, Aldrovande entre autres, écrivaient toujours *Rusticula*.

Tringa canutus. L.

Regis Canuti avis. Edw. *Glean*. II, p. 276.
La *Maubèche grise*. Buff.
Le *Canut*. Buff.
Knot. Penn.
Canuti avis. L. *Syst*. éd. 6 (1756).

« Suivant Willughby, cet oiseau a été dédié au roi » Canut, parce qu'il aimait singulièrement la chair de cet » oiseau. » (Buff.)

On doit écrire *Tryngas*. Le dictionnaire grec de Planche dit que le mot Τρύγγας, dont la racine est inconnue, se rapporte à un oiseau qu'il ne désigne pas.

Ce nom a été introduit dans le langage ornithologique par Gesner, et modifié ensuite en *Trynga*, puis, en *Tringa*.

Genre Totanus. Bechst.

Ce nom est dû à Gesner, qui en donne peut-être l'étymologie dans ses ouvrages.

Pelidna cinclus. Bp.

Alouette de mer à collier. Buff.
La *Brunette*. Buff.

« Κίγκλος ou Κιγκλῖς, auquel quelques-uns ont rap- » porté l'*Iynx*; d'autres pensent que la Σεισοπυγιδα, c'est- » à-dire la *Motacille*; mais ils se trompent. » (Aldrovande.) — Consultez l'article du *Cinclus aquaticus*.

Gambetta calidris. Kaup.

Gambette. Buff.

En italien *Gambeschio* (Savi). *Gammetta major* (Cum-

pani). *Gambetta* des Bolonnais. (Briss.) Les Messinois désignent le *Combattant* par le nom de Gambini. (L. Benoit.)

Crex pratensis. Bechst.

Râle de genêt. Buff.

Ortygometra crex. Leach.

« Aristote appelle cet oiseau Ὀρτυγομήτρα, non pas » parce qu'il accompagne les *Cailles* au moment de leur » départ, ainsi que le croient Isidorus et beaucoup » d'autres, et qu'il soit comme leur *mater* ou *matrix*. Le » mot grec Μήτρα désigne la grandeur, la suprématie. » Hesichius, d'après ce sens, a interprété Ὀρτυγομήτρα. » Caille supérieure pour la grosseur. Pline s'est également servi de cette expression. » (Aldrov.)

Porphyrio hyacinthinus. Temm.

Talève porphyrion. Temm.

« *Talève*, mot malgache usité à Madagascar. » (Less.)

Grus cinerea. Bechst.

La *Grue*. Buff.

« C'est une chose remarquable que le nom de cet » oiseau soit à peu près le même en différentes langues. » En grec, Γερανος; en latin, *Grus*; en italien, *Grù*; en français, *Grue*; en gallois, *Garan*; en anglo-saxon, *Cran* ou » *Crœn*; en anglais, *Crane*; en suédois, *Trane*; en allemand, *Kran* ou *Kranich*; en flamand, *Kran*; en provençal *Patal*. » (Salerne.)

La Grue figurait autrefois dans les armoiries des comtes de Gruyère, quoique cette espèce soit rare dans la contrée; c'est ce qui fait que l'oiseau figuré dans les blasons ressemble plutôt au héron. Quelques-uns font dériver, peut-être avec plus de fondement, le mot *Gruyère* de *Gruerius*, l'un des premiers comtes de cette principauté.

ARDEA CINEREA. L.

Héron. Buff.

« *Ardea* a servi à désigner cette espèce, parce qu'elle » s'élève à une grande hauteur en volant. » (Klein.)

« En italien, *Airone* ou *Aghirone;* en allemand, *Reiher;* » en suédois, *Hager;* en Provence, *Gabian;* en Périgord, » *Pêche Bernard;* en Sologne, *Aigron.* » (Salerne.)

« Le cri ordinaire du Héron peut s'exprimer par le » mot Kræik ou Kræt; ce cri désagréable peut offrir quel- » que ressemblance avec celui de l'oie. On peut croire, » sans invraisemblance, que le nom de l'oiseau a été » formé de son cri par onomatopée; car dans les lan- » gues européennes modernes, il se trouve imité, aussi » bien qu'il est possible de le faire dans des langages » différents. Ainsi les Espagnols disent *Garza*; les Fran- » çais *Héron*; les Anglais *Heron*; les Allemands *Reiher*, par » transposition de l'*r* et de l'*h*; les Danois *Heire*, et les » Suédois *Hæger*..... Toutes ces dénominations se rappor- » tent à l'ancien grec *Hero-dias*, et au latin *Ardea*; ce » dernier dérive du précédent, dont il diffère par l'absence » d'aspiration et la contraction des syllabes..... Mais le » mot Héron (*Hæger*) a été formé très-vraisemblablement » par onomatopée; les noms d'oiseaux étant beaucoup » plus qu'on ne le croit des imitations de leurs cris..... » Pour appliquer ce principe au nom du Héron, dans les » différentes langues que nous avons citées, nous pour- » rons dire que, par euphonie, ou bien pour se confor- » mer aux exigences de chacune d'elles, la lettre *k* du » cri *Kræik* a été changé en *h*, et les Italiens, qui nom- » ment le Héron *Sgarza*, ont conservé dans ce mot le » son de *k*, de même que les Espagnols. » Anonyme (Svenska jægarefœrbundets nya tidskrift. 10e année, 1872, page 177.)

ARDEOLA MINUTA. Bp.

Blongios de Suisse. Buff.

« On trouve en Suisse un Butor nommé *Blongios.* » (Salerne.)

L'indication de la localité donnée à la suite du mot *Blongios* par Buffon et Salerne, donnerait lieu de supposer que l'étymologie du mot *Blongios* pourrait se retrouver dans quelque patois des bords du Léman. Il ne paraît pas en être ainsi, et l'explication de ce nom est encore attendue.

Botaurus stellaris, Steph.

Butor. Buff.

« En italien, *Trombone*. En anglais, *Bittern*. En Poitou, » *Buhor*. En Bretagne, *Gallerand*. A Bellegarde, dans la » forêt d'Orléans, *Behors*. En Berry et en Sologne, *Bihour*. » En Gascogne, le *Paresseux*. Ailleurs, *Las d'aller*, *Bihor*, » *Butour*, *Bœuf de marais*, etc. »

« ..... *Butor*. Quelques-uns disent qu'il vient du latin » inusité *mugitaurus*, comme qui dirait *magicus taurus;* » d'autres, comme le père Labbe et Nicot, le dérivent de » *Boatu taurino*, on *Bos taurus*. » (Salerne.)

Pelecanus onocrotalus. L.

« Aristote écrit Πελεκαν, Oppianus Πελεκινος. Cependant » Aristophane dit *Pelecanus* et *Pelecinus*, qu'il cite comme » des espèces différentes. »

« L'auteur de *Rerum natura*, donne du mot *Pelican* une » étymologie assez singulière, quoique du reste fondée » sur des particularités réelles; il dit que le *Pelican* doit » son nom à son plumage blanc, *Canus*. »

« Ὀνοκροταλος, de *Asinus;* Κρόταλον, *crepitulum*. » (Klein.)

« Les latins le nomment *Onocrotalus*, de même que les » Grecs, parce que, soit en plongeant son cou dans l'eau, » soit en respirant, il produit un son semblable au braî- » ment des ânes. »

« Les Italiens l'appellent *Grotto*; ce mot paraît être une

» corruption d'*Onocrotalus*. Les Espagnols, *Groto;* les
» habitants des environs de Lausanne, *Goettreuse*, à cause
» de sa poche gutturale qui lui donne l'air de se porter
» au goître. » (Aldrov.)

Sula bassana. Briss.

Fou de Bassan. Buff.
Gannet. Penn.
Moris bassana. Leach.

Brisson avait déjà signalé en 1760, le terme *Sula* comme employé par les habitants des îles Féroé pour désigner le *Fou de Bassan*. Ce mot est encore en usage chez les pêcheurs norvégiens, qui disent *Sula* ou *Sulu*, ainsi que l'indique Nilsson. Cet ornithologiste ajoute : « *Sula* ou
» *Sulu* dérive du suédois *Svala* (allem., *Schwalbe;* angl.,
» *Swallow; Hirondelle* en français). Les pêcheurs disent
» aussi *Hafsule*. (*Strœm*, *Beskr ov. Fogderiet*, *Sondmœr*,
» I., p. 233. *Hafsula*, Olafs. T. Povels, *Reise igiennem*
» *Island*, p. 223. — *Sule*. Debes, *Ferr. Beskr.*, p. 132.)
» *Sula* est aussi un mot islandais, d'après Faber; il
» signifie donc *Hirondelle* et *Hafsula*, *Hirondelle de mer*,
» nom qui a été donné au *Fou de Bassan* à cause de son
» vol puissant. Par la même raison, la *Cigogne noire* est
» nommée *Odens Svala*. »

Le mot *Sula* ayant une terminaison latine, a été employé comme appartenant à cette langue, d'abord par Clusius, puis par Brisson, dont l'ouvrage postérieur à la xe édition du *Systema naturæ*, donne à ce terme une valeur scientifique.

Quant au mot *Fou*, il répond à celui de *Booby* employé par les Anglais, et offrent la même signification. Il faut remarquer que des épithètes semblables ont été données à un grand nombre d'oiseaux longipennes, qui se laissent quelquefois prendre facilement sur les navires.

Fulmarus glacialis. Steph.

Mallemugge. Klein.
Pétrel Fulmar. Buff.
Fulmar Pétrel. Penn.
Haffhert, des habitants des îles Féroé.
Stormfugl, *Havhest*, des Norvégiens.
Malemack, des habitants du Bohuslæn.

Haffert, *Havhest* signifient *Cheval de mer*. On pourrait conjecturer, sans trop d'invraisemblance, que *Fulmar* dériverait de l'anglais *Fowl*, poule, et de *Mare*, jument. Mais cette étymologie est bien hasardée. La connaissance approfondie des langues du nord amènerait peut-être à des conclusions toutes différentes.

L'Étymologie de *Mallemugge* se trouve dans l'Ornithologie de Salerne. Ce nom vient du hollandais *mal*, sot, et de l'ancien allemand, *mocke*, animal.

Puffinus major. Faber.

Le mot *Puffin* est anglais et signifie *Plongeon*.

On trouve dans Klein (*Verbess. Vogelhist.* p. 146), que *Puffin* vient de *Pupin*, qui est une onomatopée du cri de l'oiseau.

Puffinus yelkouan. Bp.

Yelkouan, nom turc. (Bp..?)

Catharacta skua. Brünn.

Larus keeask. Lath.
Skua des Norvégiens. (Nilss.)
Hafskumr, des Islandais. (Nilss.)
Hákallaskumr. (Nilss.)
Skue. Th. Barthol. *Act. Med. Hafn.* I. p. 91. } d'après
Skue. Pontoppidan, *Norv.* II. p. 157. } Brünnich.
Skue. Strœm, Sœnderm. I. p. 238. }

STERCORARIUS STRIATUS. Briss.

Lestris pomarinus. Temnn.

Svartlasse ou *Labbe* des Suédois.

D'où peut provenir le mot *pomarinus* employé pour la première fois par Temminck? Doit-on, avec une certaine vraisemblance, accuser l'imprimeur du *Manuel d'Ornithologie* d'avoir changé *pomeranus* en *pomarinus*? Rien d'étonnant que l'illustre ornithologiste se soit laissé aller à la tendance de plusieurs de ses devanciers, en donnant à une espèce le nom d'une localité dans laquelle on ne la rencontre pas exclusivement. Mais cette hypothèse est trop mal fondée pour que l'on puisse s'y arrêter.

Celle qui ferait dériver *Labbe* du hollandais *Labben* ou *Klappen* est-elle plus admissible?

Tribu des LARINÆ.

Goelands.

Gull, des Anglais.

Gaviæ, des auteurs.

Gabian, des Marseillais.

Meve, en allemand.

Mew, en anglais.

Mauves ou *Mouettes*, en français.

« Belon dit que le mot *Larus* dérive de celui de petits » poissons nommés ainsi et dont ces oiseaux se nourris- » sent; je ne le pense pas. Les îles que l'on appelle *Lari* » se trouvent près de l'Afrique, selon Ptolémée. Leur » nom a été appliqué par les auteurs anciens et moder- » nes à ces oiseaux. »

« ... Dans une certaine épigramme grecque, qui a pour » titre *In Naufragos*, on lit Καυηξ, mot qui paraît être » formé par onomatopée, de même que le mot latin *Ga-* » *via;* celui-ci peut lui-même dériver du grec. » (Salerne.)

Le nom allemand *Meve* pourrait dériver du hollandais

Maauwen, miauler. *Mauve* ou *Mouette* vient, sans contredit, des langues du Nord. Telle est, du moins, l'étymologie donnée par Sonnini.

Salerne fait dériver *Goeland* de l'anglais *Gull*, dupe; ce qui paraît probable; mais que signifie la terminaison *and?*

« On écrit *Goesland*, *Goisland* ou *Goiland*, *Goilant.* » (Salerne.)

LARUS CANUS. L.

Grande Mouette cendrée. Buff.

« Se nomme *Gavian*, *Glammet.* En Savoie, *Grebe* ou » *Griaibe*, *Begue* ou *Heyron*, selon Belon. » (Salerne.) — Salerne est ici dans l'erreur ; il n'est pas question de ces termes dans l'ouvrage de Belon.

XEMA ATRICILLA. Boie.

Larus atricilla. L.

On n'a pas encore pu trouver l'étymologie du nom générique *Xema*, employé pour la première fois par Boie (*Isis*, p. 563. 1822).

Ici le mot *atricilla* n'a pas été employé dans le sens de *Cauda*, puisque cet oiseau a la queue blanche, ni dans celui de *cilium*, attendu qu'il a une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux. Cette terminaison désigne donc les rémiges primaires dont la couleur noire est caractéristique. On peut cependant objecter que le croissant d'un bleu noirâtre que cette Mouette porte, en hiver, au-devant des yeux, lui a valu le nom d'*atricilla.*

SYLOCHELIDON CASPIA. Brehm.

Sterna Tschgrava. Lepechin, *N. Comm. Petrop.* XIV. p. 500. (1769.-1770.(

Pallas se borne à nous apprendre que *Tschgrava* est un nom usité sur les bords de la mer Caspienne, pour dési-

gner cet oiseau. Le Mémoire de Lepechin donne peut-être plus de détails.

Sterna est la transformation latine du suédois *Tæna* et de l'anglais *Tern*.

Actochelidon cantiaca. Kaup.

Sterna cantiaca. Gmel.

Cantiacus est le même mot que *cantianus* défiguré par une faute d'impression; ce dernier a déjà été appliqué au *Pluvier à collier interrompu*. Ce qui justifie cette opinion, c'est que Nilsson appelle cette espèce *Kentska Tærnan*.

Cygnus gibbus. Bechst.

Cygne. Buff.

Tame Swan. Mute Swan. Penn.

Anas Olor. Gmel.

« Les Grecs disent Κύκνος, les latins, *Cycnus* ou *Cyg-*
» *nus*. Quelques grammairiens, Varinus entre autres,
» supposent que ce nom leur vient de ce qu'ils fouillent
» dans la vase pour rechercher leur nourriture; d'autres
» forment ce mot du verbe Κλῶ, qui est le même que
» Φωνῶ, c'est-à-dire, faire entendre des sons, *clamo*,
» crier; de là vient Κλύω, puis Κύκνος, qui est à peu près
» κλύκος. »

« ..... Mais il faut rechercher si le mot *Cygne* n'est pas
» une onomatopée; car Isidorus avance que *Cycnus*
» vient de *Canendo*..... »

« Le mot *Olor* signifie que tout le plumage est blanc;
» en grec Ὅλος veut dire tout entier; voilà pourquoi le
» grammairien Scopa écrit *Holor* avec une aspiration.
» Perottus affirme, d'après quelques-uns, que cela revient
» à dire ὅλον ὅραῖον, c'est-à-dire, entièrement blanc, ou
» mieux entièrement beau. » (Aldrov.)

Genre Anser. Klein.

« Huet, évêque d'Avranches, croit que *Oie* vient de

» l'arabe *Wazon*. D'autres pensent qu'il vient d'*Aucha*,
» dérivé d'*Auser*; mais, selon Ménage, il vient du mot
» *auca*, qui a été fait d'*avica*, ou plutôt d'*auca* on a fait
» *oga*; d'*oga*, *oge*, qui se trouve en effet dans nos vieux
» auteurs; d'*oge* s'est fait *oje*, *oie*, *oye*. Pour *oga* ou *auca*,
» il signifie une *oie;* or, *ocha*, *auch* ou *auca* viennent du
» grec Ὀχὴν; on disait autrefois *ouë* pour *oie*, de là *Pié-*
» *doue*, *Pattedoue*, qu'on trouve dans Villon et dans Coquil-
» lart. La rue qu'on nomme à Paris la *rue aux Ours*, se
» nommait jadis la *rue aux Ouës*, à cause des oies que
» nourrissaient en quantité les rôtisseurs qui habitaient
» cette rue. » (Salerne.)

Bernicla torquata. Boie.

Brentgans. Klein.
Brenta. Briss.
Cravant. Buff.

Gesner a fait dériver avec raison *Cravant* de *grau* et de *Ente*, ce qui signifie *Canard gris*. En effet, le gris et le gris-noir sont les couleurs dominantes du plumage de cette espèce. On obtient presque le mot *Cravant* en le traduisant en suédois par *grå and*, mots qui signifient également *Canard gris*.

Tadorna familiaris. Boie.

Tadorne. Buff.

« En français, *Tadorne* ou *Tadourne*, selon Rabelais, et
» par corruption, *Tardoue*. On trouve dans quelques
» éditions de Rabelais, *Cadourne* pour *Tadourne*. »
(Salerne.)

Il est surprenant que Belon, qui a le premier employé cette dénomination, ne dise rien sur son étymologie, quoiqu'il donne celles de beaucoup d'autres espèces dont les noms sont moins difficiles à expliquer.

Casarca rutila. Bp.

Anas casarca. L.

Kasarka est un mot russe traduit simplement par *Oie*, dans le dictionnaire russe de Schmidt.

Anas boschas. L.

Canard sauvage. Buff.

The *Mallard*, des Anglais.

« La femelle s'appelle en français, *Cane sauvage*, et le » mâle *Malard* ou *Malart*. »

« Belon, François Pithou et Jules Scaliger disent que le » mot *Cane* et *Canard* a été fait par onomatopée de la voix » de cet oiseau. M. le Duchat pense que *Cane* ou *Quane* » pourrait venir d'*Aquitana*, en sous-entendant *avis*. On » prétend que la Guyenne ou l'Aquitaine a été ainsi nom- » mée de ses eaux *Aqua*, *Aquitana*, *Aquana*, *Quana*, » *Quane*, *Cane*; mais cette dernière étymologie nous » paraît tirée de trop loin pour être la véritable. Selon » M. Huet, *Malard* se dit en Bas-Breton, *Maillard;* il » paraît que le nom de *Maillard*, qui est un nom propre » d'homme, a été donné au *Canard domestique*, comme » celui de *Margot* à une *Pie*. Si cela est ainsi, les Anglais » l'auront pris de nous, car ils appellent le *Canard sau-* » *vage*, the *Mallard* ou *Mallart*. » (Salerne.)

Chauliodus strepera. Swains.

Le *Chipeau* ou *Ridenne*. Buff.

Schnarrente. *Schnatterente*. Klein.

Anas kekuschka. S. G. Gmel. *Reise* III. pl. I.

Gadwall. Penn.

Kekuschka est un mot russe dont on attend l'étymologie; il en est de même de l'anglais *Gadwall*.

« En Normandie, *Chipeau*. » (Salerne.)

Mareca Penelope. Selby.

Canard siffleur. Buff.

Anas Kagolka. S. G. Gmel. *N. Comm. petrop.* XV. p. 48. (1770). ♀.

Wigeon. Penn.

Le dictionnaire russe de Schmidt donne pour traduction du mot *Kagolka*, Canard d'Islande.

Querquedula circia. L.

Sarcelle. Buff.

Kriechente. Klein.

Garganey. Penn.

« Quoique le mot *Querquedula* me paraisse être une » simple onomatopée, on pourrait cependant supposer » qu'il vient de *querquero*, c'est-à-dire : je tremble de » froid (en grec Καρκαίρω); parce que les *Sarcelles*, de » même que tous les autres oiseaux aquatiques sauvages, » se montrent pendant les froids de l'hiver. » (Aldrov.)

Aythyia marila. Flem.

Scaup Duck. Penn.

Milouinan. Buff.

Kagolka. Lepechin, *Reise* III. p. 223. pl. x.

Nyroca leucophthalmos. Flem.

Anas nyroca, Güldenst. *N. Comm.* petrop. XIV. p. 403. (1770).

Nyroca dérive du verbe *Nyriath*, plonger. Le dictionnaire russe de Schmidt, donne pour traduction du mot *Nyrok*, *Harle couronné*.

Harelda glacialis. Steph.

Canard de Miclon. Buff.

Anas Sawska. Lepechin, *Reise*.

Avis caudacuta islandica. *Havelda* ipsis dicta. Willughby. Orn., p. 290.

Havellda, Anas islandica. *Mus. Worm.*, p. 302.

En islandais : Œdel ; aux Féroé *Ha-Ella* ou *Ha-Old*. (Brünn.)

D'après les exemples cités ci-dessus, on peut croire que le mot *Harelda* qui figure dans presque tous nos traités d'ornithologie, a été écrit avec une faute d'orthographe.

On lit dans le dictionnaire de Schmidt *Savka*, *Saouschka*, *Canard à longue queue de Terre-Neuve*.

Somateria mollissima. Boie.

Eyder. Buff.

En islandais : *Aedarfugl*, en suédois : *Aeda* (*d'après L.*) Suédois : *Ejder*, *Ejdergas* ; Sœndermanland : *Gundunge*, le mâle ; *Ada*, la femelle ; Bohuslæn, *Era* ; Norvège : *Estegg*. (Nilss.)

Son duvet, recueilli avec soin, est connu généralement sous le nom *d'Édredon* ; *Eider dun* en suédois : *Eider down ;* en anglais : ce qui signifie *duvet de l'Eider*.

Mergus merganser. L.

Harle. Buff.

« Les habitants de la Charité appellent ces oiseaux *Herle* ou *Harle*. (Salerne.)

Famille des Podicipidæ.

Les *Grèbes*.

Ce nom, introduit par Brisson, qui ne nous en a pas donné l'étymologie, a été adopté par Buffon et tous les autres naturalistes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on le trouve dans tous les lexiques allemand, anglais et français, où il a la même signification. Seulement, comme il est employé très-rarement en allemand, on peut

en conjecturer qu'il est étranger à cette langue. Les Anglais l'auront peut-être emprunté à la langue française.

On doit aussi observer que *Grèbe* ou *Griaibe* est employé par les habitants de la Savoie pour la *Mouette cendrée*, et que dans le patois du canton de Vaud, *Grebion* siguifie *petit Grèbe* ; *Grebolan*, *petit Grèbe* près de Granson ; *Greboz*, *grand Grèbe*.

Peut-être que *Grebola* et *Gribola*, grelotter, seraient les racines de *Grèbe*. C'est ce qu'il reste à démontrer. En attendant, il faut encore remarquer que *Grèbe* a été employé au féminin par Buffon, et que maintenant il n'est plus usité qu'au masculin.

Colymbus glacialis. L.

Colymbus immer. L. *Syst.* (1766).

Cepphus imber. Pall.

Himbryne. Olafs. et Povels. *Reise igiennem Island* pl. XI. (1772).

Himbryne. *Mus. Worm.*, p. 303. (1655).

Hav-hymber. Gunner. *Trondji Handl.* III, p. 125.

Himbrim. Faber, *Prodr. island. Ornith.*, p. 57.

Islom. Kœrn. *Skand. Fogl.*, pl. II, f. 1.

Suédois et norvégien : *Immer*, *Imber*, *Emmer*, *Ommer*, *Hymber*, *Hav-Hymber*. (Nilss.)

« Féroé, *Ildbrimet ;* Island, *Himbryne ;* quasi lorica » cœlesti indutus. Ejus etymologi rationes itæ reddidit » D. Stephanus Olovius, verbi divini in Islandia præco » fidelissimus,..... *Himin*, cœlum, loricam vero *Brynia* » significat.... Ratio nominis a colore, ut existimo, petita » est juxta tritum proverbium, *Himbrynn hafa himneskan* » *lit*, *en helvitska röddt*, id est *Himbryne* cœlesti colore, » voce vero infernali præditæ sunt. Voluerunt Islandi » hæc nominis impositione significare, aves hasce pul- » cherrima colorum varietate et distinctione usque adeo

» ornatas esse, ut dici possint cœlestem loricam in-
» duisse. » (Olaus Worm, *l. c.*)

Genre URIA. Briss.

Cepphus. Pall.
Lomvid. Brandt.
Guillemot, en français.

URIA LOMVIA. Brünn.

Uria Troile. Lath.
Lomvie. Graba.
Langvia, *Lomvia*, en norvégien.

Le mot *Troile*, qui a été appliqué à trois espèces différentes, se trouve orthographié de deux manières. Ainsi : nous trouvons dans Brünnich *Uria Troille* = (Uria lomvia. L. Cepphus arrha. Pall.) Cette circonstance pourrait justifier l'idée d'une dédicace en faveur de Uno von Troil, auteur de *Bref rörande en Resa til Island. Upsala*, 1772; car on sait avec qnelle facilité les noms propres sont sujets à être altérés par les copistes.

Lomvia, signifie oiseau à bec de Lumme; le nom norvégien étant composé de *lom*, boiteux ou *lumme*, et de *via* qui est un dérivé du suédois *Näbb*, bec. L'islandais *Langnefia*, *langvia*, cité par Faber (Prodr. d. isl. Ornith.) signifie *long bec*.

URIA TROILLE. Brünn.

Cepphus arrha. Pall.
Uria Arra. Keys. et Blas.
Uria Troile. Reichenb.
Uria Svarbag. Brünn.

Le mot *arrha* pourrait dériver du russe *ary*, qui signifie *Plongeon* du *kamtschatka*, d'après le dictionnaire de Schmidt. Ce dernier mot viendrait du Kamtschadale *aaru*, ou du Courile *aara*, cité par Pallas.

On pourrait dire aussi que l'islandais *Svartbakur* répond au suédois *Svart*, noir et *back*, dos.

URIA RINGVIA. Brünn.

Uria lacrymans. La Pilaye.

Uria alga. Brünn.

Hringvia, *hringlangnefia ;* des islandais. (Faber).

Ces derniers termes signifient : *à collier*, *à long bec*, *avec un collier*.

GRYLLE COLUMBA. Bp.

Colymbus grylle. L.

En suédois, *Grisla*, *Gresla* ; en gothlandais, *Grylla ;* norvégien et bohuslæn, *Teiste*, *Teste ;* Scanie, *Iste*. (Brünn.)

MERGULUS ALLE. Vieill.

Uria alle. Temm.

Alca alce. Gmel.

Alce peut dériver d'*alca* ; mais l'étymologie de ce mot, ainsi que celle d'*alle*, est encore à attendre.

FRATERCULA ARCTICA. Vieill.

Mormon fratercula. Temm.

Lunda arctica. Pall.

Macareux. Buff.

Pie de mer à gros bec. Olafs. et Povels. Reise III, p. 260.

Lunda des habitants des îles Féroé.

Macareux, employé pour la première fois par Brisson, a la même étymologie que *Macreuse*, dont la racine est *macer*.

« On l'appelle *Perroquet de mer* à cause de la forme de « son bec, et parce qu'il plie le col et tourne son corps » avec une agilité admirable. Son chant et sa couleur lui » ont valu des Islandais le nom de *Præst* (prêtre), et c'est » sans doute cette raison qui le fait nommer par Aldro- » vande *Fratercula*, et en anglais *Pope*, » (Olafs. et Povels.)

UTAMANIA TORDA. Leach.

Alca torda. L.

Plautus tonsor. Klein.

Scheermesserschnabler. Klein.

Le Pingoin. Buff.

Razor-bill. Penn.

Uria. (Lettres de *Troille* citées par Olafsen, *Reise*, trad. franç. II, p. 275.)

Tordmule, *Turemule* des Suédois ; Tord des Gottlandais ; Mule dans l'Angermanland. (Nilss).

Tord pourrait bien dériver de *Ture*, qui, en suédois, signifie joyeux compagnon, et de *Mule*, gueule; *Alka*, nom suédois ; aalka en Islande et aux Féroé (Brünn.), d'où vient le mot anglais *auk* ou *aulk*.

Remarquons le nom de *Troil* orthographié *Troille* par le traducteur du voyage d'Olafsen et de Povelsen.

Utamania et un nom employé par les habitants de l'île de Crête pour désigner un oiseau plongeur de la grosseur d'une Sarcelle. Belon cité par Aldrovande, avait donné cette indication dans un de ses ouvrages.

Alca impennis. L.

Grand Pingouin des mers du Nord. Buff.

Great-Auk. Yarrell.

Angelmager. Strœm, Sœndm. I, p. 21.

Garfogel des Suédois. *Geirfugl*, *Goifugl*, des Norvégiens et des Islandais. (Nilss.)

« Le nom de *Brillefugl*, donné par Brünnich, O. Mül-
» ler et autres, est sûrement de l'invention des natura-
» listes et n'a pas été connu. »

« Le nom islandais *Geirfugl*, qui certainement lui a été
» donné à cause de la conformation de son bec long et
» pointu, se retrouve avec une légère différence dans la
» prononciation aux Féroé, et au nord de l'Écosse : *Gar-*
» *fougl*. »

« En Écosse et sur les côtes de la Grande-Bretagne,
» on le nomme *Pengwin* ; c'est le seul nom reconnu,
» bien entendu à côté de celui plus circonstancié de
» *Great Auk*. »

« En Norvège, il ne paraît pas que l'oiseau ait jamais » été connu sous le nom de *Geirfugl* ou sous tout autre. » D'après Strœm, on l'appelait *Angelmager*, dans les envi- » rons de *Sondmër*..... »

« Il est assez commun chez nous, dit Strœm, et se » montre dans les baies à l'époque de la pêche du prin- » temps, ainsi qu'en pleine mer en grande quantité, » criant constamment *aangla*, comme pour dire aux » pêcheurs de préparer leurs *angler* (hameçons), et c'est » pourquoi nos pêcheurs l'ont appelé *Anglemager*. »

« L'étymologie du mot *Pingouin*, la plus généralement » adoptée, est celle qui le fait dériver de l'adjectif *pinguis*, » car Clusius (1605) la donne telle. Il dit (*Exotic. Libr.* X.) » *Illas* (aves) *autem a pinguedine*, *qua erant præditæ*, » *Pinguins appellarunt* (*Batavi*). »

« Mais une autre opinion sur l'origine de ce mot prime » par son ancienneté celle de Clusius. »

« Sir Georg Pekham Knight, un des principaux promo- » teurs de l'expédition de Gilbert (1573), et qui en fai- » sant partie lui-même, cherche à prouver le droit histo- » rique que possède ce pays sur l'Amérique du Nord par » suite de l'établissement du prince gallois Madoc op » Owen Gwyneths en Amérique, dès l'année 1170. Il » cherche à prouver, en outre, l'authenticité des chroniques » galloises, en appuyant les hypothèses par la similitude » des mots de ce pays, avec ceux du pays de Galles, mots » qui subsistent encore. »

« Where he then gane to certaine Islands, beastes, » aud foules sundry welsch names, as the Iland of *Peng-* » *win*, which get to day beareth the same. »

« The is likewise a foule in the saide countreys called » by the same name at this day, and as much to say in » English, as whitehead, and in trueth the said foules » haue white heads. »

« D'après cette explication, le mot *Pengwin* aurait été » donné en premier lieu à l'*Alca impennis* par les Anglais,

» à cause de la grande marque blanche qui se trouve sur
» la partie supérieure de sa tête, et qui l'a fait appeler
» aussi *Brillefugl*... »

« Il est reconnu (suivant les relations des plus ancien-
» nes expéditions à Newfoundland), que depuis le premier
» voyage des Anglais, celui de Hores à Newfoundland
» (1536), ils se sont constamment servis du mot *Pen-*
» *gwin;* de plus, il est bien avéré que, bien avant l'ar-
» rivée des Hollandais au Port-Désiré et au détroit de
» Magellan, les Anglais connaissaient déjà ce singulier
» nageur non ailé, qui fréquentait ces parages, et qu'ils
» avaient transporté sur lui le nom de *Pingwin*, — nom
» qu'ils donnèrent aussi plus tard à quelques îlots du
» voisinage : *Pingwins Islands.* »

« ... Il ressort de tout ce qui précède que le nom de
» *Pingouin* ne peut avoir été donné aux oiseaux du dé-
» troit de Magellan dans les circonstances indiquées par
» Clusius. Ce nom leur a été transporté par analogie par
» les Anglais. »

« ... Le nom de *Pingwin* fut employé pour les *Luffe* du
» Cap (*Spheniscus*) ou *Fœdtjoes* en danois, par la première
» expédition (1795) de la Societé hollandaise pour l'Inde,
» et qui passa par le Cap. »

« ... Il semble que c'est le nom de notre *Pingouin du*
» *Nord* qui a prévalu pour nommer les oiseaux de l'hé-
» misphère sud vivant apparemment dans les mêmes
» conditions... Le nom de *Gorfou*... fut souvent employé
» par les navigateurs, ce nom pourrait bien avoir quelque
» analogie d'étymologie avec *Geirfugl*... »

« *Pengwaï* est employé dans la langue gaelique pour
» désigner l'*Alca torda.* Le *Polyglottenlexicon* de Nem-
» nich, donne pour le même oiseau cette autre dénomi-
» nation gaelique de *Gwalch y Penwaig*... »

« Le mot, comme je viens de le dire, est d'origine gae-
» lique, et signifie *tête blanche*, et d'après le dictionnaire
» gaelique, *Pen* signifie tête, et *gwin*, blanche, il se pré-

» sente ainsi dans la langue danoise plusieurs associa-
» tions semblables; ainsi on trouve dans Cambdens (*Bri-*
» *tannia*), que le nom d'une montagne est *Pennegent*,
» sans aucune allusion aux oiseaux qui portent le nom
» de *Pengwin;* le nom de *Pennegent* est indiqué comme
» une corruption de *Pengwin : So called perhaps from its*
» *white and Snowy head.* » (Steenstrup, trad. franç. : *Bullet. Soc. ornith. Suisse.* Tome II, 1re part.)

Auteurs cités.

ALDROVANDUS (Ulyss.). Ornithologia. *Bononiæ*, 1599-1603, fig. *in-fol.*

BELON (P.). L'Histoire de la nature des Oiseaux, avec leurs descriptions et naïfs portraits. *Paris*, 1555, *in-fol.*

BOREL (P.). Trésor des antiquités gauloises et françaises, réduites en ordre alphabétique. *Paris*, 1655, *in-4°*. Réimpr. dans la 3e édit. du dictionnaire de Ménage.

CLUSIUS. Exoticorum, Libri X. *Antverpen*, 1605, *in-fol.*

COLUMELLA. Rei rusticæ scriptores. *Venetiis*, 1472, *in-fol.*

COURT DE GEBELIN. Le monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne. *Paris*, 1772-1782.

GAZA (Th.). Introductivæ grammatices, Libri IV. *Venetiis*, 1495, *pet. in-fol.*

GIBBS (J.-W.). Origin of the names of Beasts, Birds, Insects, etc. (Amer., Journ. Sc. et Arts, 2e sér., XLI, 1841, p. 3).

HESYCHIUS. Dictionnarium græce. *Venetiis*, 1514, *in-fol.* — Lexicon græce. *Florentiæ*, 1520, *in-fol.*

JONSTON (J.). Historia naturalis de avibus. *Francof. ad Mæn.*, 1650, *in-fol.* fig.

MENAGE (Gilles). Dictionnaire étymologique de la langue française. *Paris*, 1750, *in-fol.* 2 vol.

NEMNICH (Ph.-Andr.). Catholicon, oder allgemeines Polyglotten Lexicon der Naturgeschichte mit Erklærungen and Anmerkungen. 2 Bde. *Hambourg* und *Leipzig*, 1793-1798, *in-4*.

OPPIANUS. De venatione et piscatu. Libri gr. et lat., etc. *Argentatori*, 1776, *gr. in-8°*.

VARINUS (Phavorinus). Magnum ac perutile dictionnarium, etc. *Romæ*, 1523, *in-fol.*

VINCELOT. Les noms des oiseaux expliqués par leurs mœurs, ou essais étymologiques sur l'Ormithologie. 4° édition, revue, considérablement augmentée, etc. 2 vol. *Paris*. Pothier de Lalaine, 1872.

OBSERVATIONS POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU CAMPAGNOL DE LEBRUN

Par M. Z. GERBE.

A M. le Directeur de la *Revue et Magasin de Zoologie*.

Mon cher Directeur,

Voudriez-vous consacrer, dans votre Recueil, une petite place à quelques faits relatifs à un de nos Campagnols de France, que j'ai décrit jadis sous le nom d'*Arvicola leucurus* (1), mais auquel je dois restituer ici, comme je l'ai déjà fait ailleurs (2), celui d'*Arvicola Lebrunii*, sous lequel Crespon l'a fait connaître avant moi. Le plus singulier des hasards me l'ayant fait rencontrer dans le Var, j'ai pu l'observer en l'état de liberté et de captivité, et ajouter quelques détails intéressants à l'histoire très-incomplète que j'en avais donnée.

(1) *Revue et Magas. de Zool.* 1852, 2e sér., t. IV, p. 260.
(2) *Diction. universel d'Hist. nat.*, 2e édit., 1867, t. III, p. 160.

C'est à un Ophidien que je dois cette heureuse trouvaille. En mars 1870, je faisais une excursion zoologique sur les coteaux qui entourent Bras, village situé à quelques kilomètres à l'ouest de Brignoles, lorsque je vis une couleuvre d'Esculape, de moyenne grosseur, que ma présence avait fait fuir, s'efforcer vainement de pénétrer dans un trou de mur. Je ne pouvais m'expliquer, vu sa taille, qu'il ne lui fut pas possible de s'engager plus avant, et j'allais m'en emparer, lorsqu'elle se retourna et vomit devant moi un petit mammifère qu'elle avait aux deux tiers englouti. Malgré la bave dont il était presque entièrement couvert, il ne me fut pas difficile de reconnaître dans ce mammifère, à queue épaisse et blanche, le Campagnol que Crespon avait rencontré, vers 1843, dans les environs de Nîmes; que l'abbé Caire, en 1851, découvrait sur les montagnes de Barcelonnette, et le capitaine Loche, dans les Hautes-Pyrénées. L'espèce habitait donc aussi la Basse-Provence (1).

Peu de Campagnols me semblent vivre à des altitudes plus diverses, sous des températures plus variées. On le trouve à quelques mètres au-dessus de la mer, dans des régions tempérées, qui voient rarement la neige, aussi bien que sur de hautes chaines de montagnes, à deux mille mètres et plus d'élévation, dans des zones froides, que les neiges recouvrent une partie de l'année. Sur nos Alpes, comme je l'ai dit ailleurs, d'après des notes que l'abbé Caire m'avait fournies, il paraît faire sa demeure

(1) Son aire de dispersion aurait une bien autre étendue, si, comme le croit M. Fatio, l'*Arvic. Lebrunii* n'est autre que l'*Arvic. Nivalis* découvert par Martins au sommet du Fulhorn, en Suisse, et par Wagner dans l'Oberland bernois et dans le Tyrol ; mais la question est à discuter. Du reste, ne le serait-elle pas, que les faits dont je vais parler n'en seraient pas moins acquis, seulement, ils se rattacheraient au *nivalis* au lieu de se rapporter au *Lebrunii*. Il n'y aurait donc qu'un nom à changer, et une distribution géographique à modifier.

habituelle des granges et des chalets ; dans le Var, il habite les tas de pierres, les vieux murs qui soutiennent les terres des coteaux, les constructions en pierres sèches connues dans la localité sous le nom vulgaire de *cabanons*. L'espèce est donc ici essentiellement saxicole, et on la trouve aussi bien dans les lieux montueux, rocailleux et les plus arides, que dans les plaines et les vallées les plus plantureuses, mais là seulement où des murs forment la limite des champs. Sur les coteaux, il n'est pas rare de rencontrer au voisinage les uns des autres, par exemple dans le même tas de pierres, le Campagnol de Lebrun, le mulot et la souris. Je ne voudrais pas en inférer qu'il y vivent en bons rapports ; je constate seulement un fait assez curieux, qui tient peut-être à ce que les trois espèces recherchent les mêmes conditions. Toujours est-il qu'on les prend, à la fois, dans des pièges placés les uns près des autres et avec le même appât.

D'après la faiblesse relative de ses ongles, j'avais conjecturé que ce Campagnol devait terrer moins que ses congénères : l'observation est venue en justifier. Partout où je l'ai rencontré, je n'ai rien vu qui annonçât un animal fouisseur. C'est à peine si les voies par lesquelles il entre ou sort habituellement sont plus battues que celles qu'il évite. Quant aux indices d'un travail souterrain, c'est-à-dire aux déblais que les autres Campagnols expulsent de leurs galeries et amoncèlent au dehors, on cherchait en vain quelque chose qui les rappelle sur les points qu'il fréquente. Ce n'est pas à dire cependant que l'espèce ne terre pas ; ce que je constate seulement, c'est que dans les conditions où je l'ai étudiée, elle ne le fait jamais. Il semblerait que les murs, les tas de pierres qui lui fournissent de nombreux réduits, des couloirs très-multipliés pour ses besoins, les dispensent de tout travail de ce genre.

C'est probablement aussi à cette facilité qu'a le Campagnol de Lebrun de trouver partout des retraites, qu'il faut

attribuer son humeur vagabonde. Ses excursions journalières sont bien moins limitées que celles de ses congénères, et il paraît changer plus fréquemment de demeure. C'est ce dont on acquiert aisément la preuve quand la neige recouvre les terres. On suit alors ses traces sur des espaces assez considérables, et souvent ces traces ne font pas retour au point d'où elles sont parties, mais s'arrêtent soit au pied d'un autre mur, soit à un autre amas de pierres.

Ses habitudes, en liberté, sont plus nocturnes que diurnes. Sur une trentaine d'individus, morts ou vivants, que j'ai eus entre les mains, trois seulement, une femelle en gestation et deux jeunes âgés d'un mois au plus, ont été capturés avant le coucher du soleil ; tous les autres ne sont tombés dans les pièges que la nuit. Cependant, les captifs que j'ai faits et que j'ai conservés assez longtemps en vie, abandonnaient plusieurs fois leur nid pendant le jour, soit pour se vider, soit pour manger. Ces mêmes captifs m'ont permis de constater que, comme tous les arvicoliens, le Campagnol de Lebrun est plus hésitant dans sa marche et dans sa course sur un terrain qui lui est étranger, que sur celui qu'il connaît déjà, mais qu'il grimpe et saute comme pas un. Il peut monter sans peine le long de parois verticales faiblement rugueuses, les parcourir horizontalement, en descendre la tête en bas, marcher sans dessus dessous le long des poutres ou des solives d'un plancher. Ses allures, sous ce rapport, rappellent beaucoup celles de la souris. Eu égard à la taille et à la longueur de ses membres, les sauts qu'il fait sont quelquefois prodigieux : je l'ai vu franchir d'un seul bond un espace de près d'un mètre.

Dans ma petite ménagerie, composée de sept individus de tout âge, de tout sexe, étrangers l'un à l'autre (la plupart ayant été pris sur des coteaux distants entre eux de plusieurs kilomètres), l'union la plus intime n'a jamais cessé de régner, et jamais ils ne se sont disputé pour la

nourriture. Lorsque j'introduisais dans la caisse grillée que j'avais fait construire pour eux, un nouveau captif, les premiers occupants ne l'attaquaient pas, ne cherchaient point à le chasser, comme bien souvent je l'ai vu faire aux autres espèces ; ils l'admettaient sans difficulté dans le nid commun. Les mâles même, exempts de jalousie, vivaient dans de très-bons rapports. En est-il ainsi au moment des amours? C'est ce que je saurais dire, mes Campagnols ne s'étant pas reproduits pendant leurs trois mois de captivité, et mon retour à Paris ne m'ayant pas permis de poursuivre plus longtemps mes observations.

Cette tolérance réciproque, si je puis m'exprimer ainsi, ce naturel doux, paisible, que le Campagnol de Lebrun manifeste en captivité, pourrait faire croire qu'il est très-sociable, c'est-à-dire, qu'il forme en liberté des réunions nombreuses. Il n'en est pourtant rien : répandu, ou plutôt dispersé partout où les conditions d'existence lui sont favorables, il n'est cependant commun nulle part. On le trouve plus souvent isolé ou par couples, que par familles. Jamais je n'ai pu en prendre plus de trois sur le même lieu, et encore étaient-ils jeunes et provenaient-ils de la même nichée. Les vieux avaient probablement cherché déjà un autre cantonnement, car toutes les tentatives que j'ai faites pour m'en emparer ont été infructueuses.

Le Campagnol de Lebrun n'étant jamais très-abondant dans le même endroit ni sur d'assez vastes étendues de terrain, il est à présumer que l'espèce, malgré ses huit mamelles, n'a ni de fortes, ni de nombreuses portées. Nous savons, d'ailleurs, que chez les Campagnols à huit mamelles, le nombre des petits ne va pas au delà de six, et qu'en prenant une série de quarante femelles en gestation, la moyenne n'est pas tout à fait de quatre. Probablement il en est de même ici. Ce que je peux dire à ce sujet, c'est que j'ai pris deux nichées de trois petits seulement, et qu'une femelle pleine n'en avait également que trois. Quant au nombre de portées que l'espèce peut avoir dans

le courant de l'année, je ne pourrais que répéter ce que j'en ai dit ailleurs.

Je ne sais pas encore de quoi se nourrit le Campagnol de Lebrun sur nos coteaux du Var. Les places qu'il y fréquente sont parfois si arides, si nues, que l'on se demande comment il peut y vivre. L'on trouve bien, de loin en loin, quelques tiges broutées d'une grossière et chétive graminée, mais ce n'est certainement pas là son seul régime. Quoiqu'il en soit, et si j'en juge par les individus que j'ai conservés, il se nourrirait plutôt d'herbes, de racines, que de semences, car il a des goûts bien plus prononcés pour la carotte, les jeunes pousses de trèfle, de luzerne, de sainfoin, pour les tiges d'artichaut et de certaines graminées, que pour le blé, l'avoine, les graines de courge et de melon, les glands, les amandes. Quant au pain que les Campagnols des champs et des grèves aiment beaucoup, c'est à peine s'il y touche. Comme tous les Arvicoliens, il porte et cache dans un coin le surplus de ce qu'on lui donne ; et, comme eux, il a l'habitude d'aller se vider toujours au même endroit. Du reste, c'est ce qu'il fait aussi en liberté. Je ne connais pas d'espèce dont les déjections aient une odeur de musc plus franche et plus prononcée. Cette odeur est si pénétrante, si ténace, que la cage où vivaient mes captifs, la conserve encore depuis trente mois qu'elle est vide : elle pourrait, à la rigueur, être prise pour caractère spécifique.

MONOGRAPHIE DES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

DU GENRE ERODIUS, Fab.

Par E. ALLARD,

Membre des Sociétés entomologiques de France, de Belgique, etc.

J'ai étudié une première fois les Erodius en 1863, et j'ai fait paraître dans les Annales de la Société entomologique de France de l'année 1864, un tableau synoptique résumant cette étude.

C'était principalement le résultat d'un examen d'un assez grand nombre de types de Solier que j'avais eus à ma disposition. Bien que j'y aie apporté tous mes soins, il contient quelques erreurs que j'ai reconnues et rectifiées dans les pages suivantes. — Mais il m'avait permis de juger l'œuvre de Solier, et il m'avait laissé la plus grande admiration pour cet auteur. — Aussi quand a paru, en 1865, la Révision des Tenebrionites de M. Kraatz, j'ai été stupéfait de sa manière de traiter cette même œuvre. Pour M. Kraatz, les 24 espèces d'Erodius africaines, décrites par Solier, n'en font plus que neuf; toutes les espèces italiennes, siciliennes et sardes n'en font plus qu'une.

Ces réunions, je l'avoue, ont confondu mes idées, je ne les ai pas pas crues possibles, et voulant approfondir la question, je me suis de nouveau livré à la plus consciencieuse étude. Or, il ne s'agit pas ici de matière qui ouvre la carrière aux spéculations plus ou moins hypothétiques de la science et de l'esprit. Solier a soulevé un petit coin du voile qui nous couvre les merveilles de la nature, et décrit, de visu, l'organisation d'un certain nombre de petits êtres qui sont entre nos mains et que nous

pouvons étudier après lui de nouveau. Car notre aimable entomologie a l'avantage de se cultiver par la méthode empirique, qui est à la portée de tous.

J'ai donc repris à mon tour, une à une, les espèces de Solier, et j'ai constaté, comme je m'y attendais, les différences qu'il avait signalées entre elles.

Maintenant ces différences suffisent-elles pour établir des espèces ? Je le crois. — La sagesse infinie, qui a présidé à toute la création ici-bas, ne me paraît pas avoir rien confié à l'aventure. Si elle a donné à un Erodius un dos granulé et à un autre un dos lisse, à l'un trois côtes saillantes sur les élytres, à l'autre une ou deux seulement, elle a eu sans aucun doute ses motifs qui, logiquement, ont dû se traduire dans l'organisation intérieure de ces petits êtres par des goûts ou des besoins en harmonie avec leur conformation spéciale.

La vie des Erodius n'est pas assez connue pour que je puisse appuyer mon énonciation de faits, mais je suis d'accord avec ce qui se passe dans les genres dont nous savons mieux les habitudes.

Nous admettons certainement bien des espèces de Bruchus ou de Meligethes, qui diffèrent beaucoup moins entre elles que, par exemple, les treize espèces de Solier réunies par M. Kraatz sous le nom d'Emondi.

Je sais bien que Solier a quelquefois décrit sous deux noms les mâles et les femelles, dont les différences sexuelles l'avaient égaré, mais ce cas n'est pas fréquent, et, en somme, la plupart de ses espèces sont bien établies et doivent être maintenues. J'ai essayé à le prouver dans les pages suivantes. Les entomologistes jugeront entre M. Kraatz et moi.

Caractères du genre Erodius, d'après Solier.

Menton échancré antérieurement.

Palpes ayant tous quatre, leur dernier article securi-

forme allongé, tantôt grêle, tantôt un peu épais aux maxillaires.

Mandibules bidentées à l'extrémité, sans dent sensible à la partie supérieure.

Labre moyen, transverse, subrectangulaire ou légèrement rétréci en avant, cilié, tronqué ou légèrement échancré antérieurement.

Epistôme trapezoïde, un peu arqué postérieurement et tronqué, ou très-légèrement échancré antérieurement.

Yeux petits, ovales ou suborbiculaires, légèrement saillants et situés entièrement au-dessus du bord latéral de la tête.

Tête prolongée en dessus dans le prothorax en un lobe long, rectangulaire et bifidé à son extrémité.

Antennes minces ou un peu épaisses, tantôt plus longues, tantôt à peine de la longueur de la tête, de onze articles apparents; le troisième toujours plus long que les autres; les suivants jusqu'au neuvième compris, coniques, soit allongés, soit courts, à peu près égaux en longueur ou diminuant d'une manière très-peu sensible; le dixième et le onzième formant quelquefois par leur réunion une massue ovale plus ou moins allongée, dont le premier article est fortement anguleux antérieurement; d'autres fois le dixième article est épais, tronqué carrément à son extrémité, et le onzième très-petit, peu saillant.

Tibias antérieurs tantôt filiformes, avec leur deux dentelures brusques et comme implantées sur chacun d'eux, tantôt épais et paraissant triangulaires, avec une large échancrure en dehors près de l'extrémité, formant les deux dentelures.

Tarses grêles et longs, surtout aux quatre pattes postérieures. Le dernier article filiforme, plus long que les deux premiers réunis. Les crochets des tarses et les épines de l'extrémité des tibias très-minces et très-longs.

Le flanc des élytres est large et va en diminuant insensiblement de la base vers l'extrémité.

Classification des Erodius.

Plusieurs de nos meilleurs entomologistes français, MM. Reiche, de Marseul, Chevrolat, de la Brulerie, Fairmaire, Deyrolle, ont amicalement mis à ma disposition un grand nombre d'Erodius. Ces insectes, très-intelligemment recueillis et classés, m'ont permis de connaître les deux sexes de la plupart des espèces.

Les mâles ont le plus souvent une touffe de poils sortant d'une petite fossette arrondie placée au milieu de la partie antérieure du presternum ; à très-peu d'exceptions près, ils ont également l'abdomen moins brillant que les femelles et couvert de granulosités saillantes et serrées.

La touffe de poils du presternum n'existe jamais chez les femelles et chez la plupart d'entre elles, l'abdomen est lisse et ponctué.

Les mâles ont enfin presque toujours les tibias des pattes antérieures et des pattes postérieures conformés d'une manière particulière. Dans la moitié à peu près des espèces d'Erodius, les tibias antérieurs des mâles sont sensiblement plus longs et plus grêles que ceux des femelles, qui les ont alors plus courts et plus épais. En même temps, les tibias postérieurs des mâles sont plus longs que ceux des femelles, et recourbés et flexueux, tandis que les femelles les ont droits et plus courts.

Dans la seconde moitié des espèces, ces différences ne sont pas aussi accusées entre les deux sexes, mais fréquemment encore cependant les tibias des mâles sont un peu plus grêles que ceux des femelles.

J'ai séparé les Erodius en deux grandes divisions basées sur cette conformation différente des tibias antérieurs.

Voici le tableau synoptique des espèces adoptées par moi, et leur classement motivé.

PREMIÈRE DIVISION.

Tibias antérieurs des mâles longs et grêles, étroits au-dessus de la dent supérieure et souvent courbés légèrement en dedans vers l'extrémité.

Tibias antérieurs des femelles subfiliformes comme ceux des mâles, et ayant de même les deux dents comme implantées sur eux, mais sensiblement plus courts que ceux des mâles.

1er Groupe.

Antennes peu épaisses, à articles compris entre le troisième et le neuvième, étroits, minces, subconiques, notablement plus longs que larges ; le neuvième conique, allongé, jamais transverse.

A. — Côtes dorsale et latérale des élytres nulles.

a. — Tête granulée antérieurement, antennes très-longues et très-grêles ; bord latéral du pronotum relevé.

Exilipes. Luc.

aa. — Tête rugueuse antérieurement, antennes moins longues et moins grêles. Bord latéral du pronotum non relevé.

Glabratus. Sol.

AA. — Côte dorsale des élytres très-saillante ; côte latérale nulle ou oblitérée.

b. — Corps ovale très-gibbeux.

c. — Elytres ternes, à granulosités écartées entre les côtes ; massue des antennes oblongue.

Lœvigatus. Oliv.

cc. — Elytres ternes, à granulosités serrées sur toute leur surface excepté sur les côtes. Massue des antennes courte.

Bilineatus. Oliv.

ccc. — Élytres ternes, à granulosités écartées dans la partie antérieure, serrées dans la partie postérieure. Massue des antennes courte.

Opacus. Kr.

cccc. — Elytres lisses, brillantes, avec des tubercules écartés, même à l'extrémité.

Bicostatus. Sol.

bb. — Corps ovale, allongé, assez fortement déprimé et d'un noir brillant.

Latreillei. Sol.

AAA. — Côtes dorsale et latérale des élytres toutes deux très-saillantes.

d. — La dorsale atteignant la base des élytres et s'y élargissant subitement.

e. — Pronotum et tête entièrement couverts de très-fortes rugosités.

Rugicollis. Allard.

dd. — La côte dorsale n'atteignant la base qu'en mourant et ne s'y élargissant pas subitement.

ee. — Pronotum couvert de fortes granulosités.

Henoni. All.

eee. — Pronotum fortement ponctué.

f. — Intervalles des côtes des élytres avec des granulosités serrées.

Barbarus. Sol.

ff. — Intervalles des côtes des élytres avec des granulosités écartées.

Lefranci. Kr.

ddd. — La côte dorsale ainsi que la latérale oblitérées avant la base des élytres.

g. — Ponctuation du pronotum très-fine et écartée.

Scaber. Sol.

gg. — Ponctuation du pronotum très-grosse sur les côtés et à la base. Forme parallèle.

Servillei. Sol.

2e Groupe.

Antennes épaisses, à articles compris entre le troisième et le dixième courts, pas sensiblement plus longs et même le plus souvent moins longs que larges ; le 9e presque toujours transverse ou au moins aussi large à son extrémité que la longueur moyenne.

B. — Côte dorsale des élytres très-prononcée. Côte latérale également saillante.

h. — La côte dorsale atteint la base des élytres, où elle s'élargit fortement.

Costatus. Sol.

hh. — La côte dorsale atteint la base des élytres en mourant.

i. — Abdomen granulé au moins dans les mâles.

Pronotum granulé latéralement, ponctué au milieu; côtes des élytres lisses; corps ovale; dernier article des tarses des mâles très-allongé et cylindrique.

Elegans. Kr.

Pronotum à peine ponctué sur les côtés seulement; côtes des élytres granuleuses; corps parallèle ; dernier article des tarses des mâles plus court.

Nervosus. Miller.

ii. — Abdomen lisse et ponctué dans les deux sexes.

Parvus. Sol.

hhh. — La côte dorsale est oblitérée avant la base. Pronotum assez fortement ponctué. Forme parallèle.

Maillei. Sol.

BB. — Côte dorsale des élytres ainsi que la latérale bien indiquées, mais très-peu saillantes.

j. — Pronotum à ponctuation forte et assez serrée.

Puncticollis. Sol.

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

Nouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

Guide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

Faune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

Faune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	3,000 fr.
— —	♀	—	3,000
— —	jeune	—	1,000
— —	squelette	—	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie et Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	300
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paidin advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 3 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

Z. Gerbe. — Observations pour servir à l'histoire du Campagnol de Lebrun 116

Olphe Galliard. — Recueil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plusieurs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données (fin) 97

E. Allard. — Monographie des espèces de Coléoptères du G. Erodius... 122

Burmeister. — Notes sur les Morphonides..... planche. 2

Nouvelles zoologiques et ouvrages reçus pour la bibliothèque de la revue et magasin de zoologie. — Voir au verso de la première page de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :
1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,055** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 4.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

A VENDRE

3 meubles à tiroirs destinés à contenir une collection de coquilles; chacun mesure 1m,88 de haut sur 86 de large et 32 de profondeur, et comprend 20 tiroirs de 0m,06 de profondeur intérieure.

1 meuble à 2 rangées de tiroirs, mesurant 1m,63 de haut sur 1m,26 de large, et 0m,32 de profondeur, comprenant 30 tiroirs de 0m,06 de hauteur intérieure.

1 bibliothèque d'un seul corps, de 2 mètres de haut sur 1m,26 de large.

Ces meubles sont en acajou massif ou en chêne plaqué acajou; ils proviennent du cabinet de M. Delessert. Ils seront vendus ensemble ou séparés : les 3 premiers à raison de **100** fr. chaque, le suivant **180** fr.; la bibliothèque, **100** fr.

S'adresser au bureau de la REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE, 23, rue de la Monnaie.

PROGRAMME DU CONCOURS POUR 1874
DE LA CLASSE DES SCIENCES
De l'Académie royale des Sciences et des Beaux-Arts de Belgique.

PREMIÈRE QUESTION.

Perfectionner en quelque point important, soit dans ses principes, soit dans ses applications, la théorie des fonctions d'une variable imaginaire.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une discussion complète de la question de la température de l'espace, basée sur des expériences, des observations et le calcul, motivant le choix à faire entre les différentes températures qu'on lui a attribuées.

TROISIÈME QUESTION.

On demande une étude complète, théorique, et au besoin expérimentale, de la chaleur spécifique absolue des corps simples et des corps composés.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande de nouvelles expériences sur l'acide urique et ses dérivés, principalement au point de vue de leur structure chimique et de leur synthèse.

CINQUIÈME QUESTION.

Le *polymorphisme* des champignons attire de plus en plus l'attention des botanistes et des physiologistes. Il semble même devoir fournir des éléments nouveaux à la solution du problème de la vie en général.

On demande : 1° un résumé critique succinct des observations connues relativement au polymorphisme des Mucédinées;

2° La détermination exacte — ne s'appliquerait-elle qu'à une seule espèce — de la part qui revient, d'abord, à la propre nature du végétal (à son énergie spécifique), ensuite, aux conditions extérieures de son développement;

3° La preuve positive, ou la négation suffisante, du fait que des champignons de ferment (*Micrococcus, zoogloea, palmella, leptothrix, arthrococcus, mycoderma, etc.*), dans des circonstances quelconques, peuvent se transformer en champignons supérieurs.

SIXIÈME QUESTION.

Faire connaître, notamment au point de vue de leur composition, les roches plutoniennes, ou considérées comme telles, de la Belgique et de l'Ardenne française.

Le prix pour la PREMIÈRE, la QUATRIÈME et la CINQUIÈME question sera une médaille d'or de la valeur de *six cents francs;* le prix pour la SIXIÈME sera de la valeur de *huit cents francs*, et le prix pour les DEUXIÈME et TROISIÈME questions sera de la valeur de *mille francs.*

Les manuscrits devont être écrits lisiblement, rédigés en latin, en français ou en flamand, et adressés francs de port, à M. AD. QUETELET, secrétaire perpétuel, avant le 1er août 1874.

jj. — Pronotum lisse.

Reichei. Allard.

BBB. — Côte dorsale des élytres très-prononcée, ainsi que la latérale ; une 4e côte entre la dorsale et la suture.

k. — 4e côte suboblitérée. — Corps ovale, triangulaire ; partie antérieure des élytres peu granulée.

Quadrilineatus. Kr.

kk. — 4e côte aussi saillante que la dorsale. Corps obtus postérieurement ; partie antérieure des élytres à granulosités plus fortes et plus serrées.

Duponchelii. All.

BBBB. — Côte dorsale des élytres nulle.

l. — La côte latérale est également effacée ou très-peu prononcée.

m. — Ensemble des élytres oblong, nullement triangulaire postérieurement.

n. — Corps allongé, parallèle. Pronotum distinctement ponctué.

Klugii. Allard.

nn. — Corps allongé, un peu renflé avant le milieu des élytres. Pronotum très-légèrement ponctué.

Oblongus. Sol.

mm. — Ensemble des élytres subtriangulaire postérieurement.

o. — Dessus du corps noir-pulvérulent.

p. — Tibias antérieurs très-grêles. Dessous du pronotum moins fortement rugueux.

Dejeani. Sol.

pp. — Tibias antérieurs plus épais. Dessous du pronotum plus fortement rugueux.

Tibialis. Linn.

oo. — Dessus du corps d'un noir terne, mais non pulvérulent.

q. — Forme ovale-oblongue, convexe.
Duponti. Sol.

qq. — Forme ovale-oblongue, déprimée.
Orientalis. Brullé.

qqq. — Forme courte, triangulaire, convexe.
Boyeri. Sol.

ooo. — Dessus du corps d'un noir brillant.

r. — Élytres convexes.

s. — Pronotum distinctement ponctué.
Lusitanicus. Sol.

ss. — Pronotum imperceptiblement ponctué.
Chauveneti. Sol.

rr. — Élytres déprimées sur le dos.
Laticollis. Sol.

ll. — La côte latérale est bien prononcée, au moins près de la base des élytres.

t. — Les granulosités des élytres sont apparentes sur toute leur surface ; elles sont écartées à la partie antérieure et sont plus serrées dans la seconde moitié.

u. — Côtes latérales assez longues, intervalle entre elles déprimé.
Carinatus. Sol.

uu. — Côtes latérales plus courtes, intervalle entre elles non déprimé ; elles sont peu rapprochées des côtes marginales.
Goryi. Sol.

uuu. — Côtes latérales courtes avec l'intervalle entre elles non déprimé ; elles sont plus rapprochées des côtes marginales.
Brevicostatus. Sol.

tt. — Les granulosités des élytres sont indistinctes à la partie antérieure et écartées dans la seconde moitié.

Fabricii. Sol.

DEUXIÈME DIVISION.

Tibias antérieurs, dans les deux sexes, courts, épais, sensiblement triangulaires et comme échancrés au côté extérieur.

1re Subdivision.

Le fond des élytres, entre les côtes, est plan, sans aucune inégalité autre que les granulosités ordinaires.

1er Groupe.

Insectes de forme ovale-oblongue.

C. — Élytres n'ayant pas de côte prononcée. La dorsale est nulle et la latérale est oblitérée.

a. — Corps ovale, gibbeux.

b. — Dos des élytres lisse dans le milieu.

Subnitidus. Sol.

bb. — Dos des élytres granuleux, même antérieurement.

Siculus. Sol.

aa. — Corps elliptique, un peu déprimé en dessus.

c. — Pas de fossette à la base des élytres.

Audouini. Sol.

cc. — Une petite fossette au milieu de la base de chaque élytre.

Vicinus. Sol.

CC. — Élytres ayant la côte dorsale nulle, mais la latérale est bien marquée quoique courte.

d. — Milieu du dos des élytres granulé.

Pyriformis. All.

dd. — Milieu du dos des élytres lisse.

Proximus. Sol.

CCC. — Élytres ayant la côte dorsale indiquée quoique oblitérée, et la côte latérale saillante.

e. — Des tubercules serrés sur toute la surface des élytres, excepté sur les côtes qui sont lisses.

f. — Tibias antérieurs coudés intérieurement à leur extrémité.

Maximus. All.

ff. — Tibias antérieurs droits intérieurement.

Nitidicollis. Sol.

ee. — Des tubercules écartés sur les élytres, rapprochés seulement dans la partie postérieure.

Neapolitanus. Sol.

CCCC. — Élytres ayant les côtes dorsale et latérale bien prononcées et bien saillantes.

g. — Insectes d'un noir brillant.

h. — Pronotum distinctement ponctué même au milieu. Des granulosités sur toute la surface des élytres.

i. — Elles sont écartées dans la partie antérieure.

Émondi. Sol.

ii. — Elles sont fortes et rapprochées même antérieurement.

Solieri. Allard.

hh. — Pronotum lisse, légèrement pointillé sur les côtés seulement.

j. — Corps subparallèle, peu gibbeux.

Subparallelus. Sol.

jj. — Corps notablement ovale et rétréci en arrière, très-gibbeux.

k. — Pronotum très-long.

Mittrei. Sol.

k. — Pronotum très-large et court.

Peiroleri. Sol.

gg. — Insectes d'un noir mat, sauf les côtes des élytres qui sont lisses quelquefois.

l. — Arrière-corps assez triangulaire.

m. — Pronotum finement ponctué sur le disque. Granulosités des élytres apparentes sur les côtés, antérieurement; élytres médiocrement gibbeuses.

Marginicollis. Sol.

mm. — Pronotum lisse sur le disque. Granulosités des élytres non apparentes dans la première moitié des élytres qui sont fortement gibbeuses.

n. — Côtes dorsale et latérale des élytres ternes, dépassant à peine le 2e tiers de l'élytre.

Lœvis. Sol.

nn. — Côtes dorsale et latérale des élytres très-lisses et très-brillantes, plus longues.

Nitidicostis. All.

ll. — Arrière-corps obtusement arrondi.

Obtusus. All.

2e Groupe.

Insectes de forme ovale, très-courte, gibbeuse.

D. — Élytres ayant les côtes dorsale et latérale très-saillantes.

o. — Pronotum long.

p. — Granulosités écartées à la partie antérieure des élytres. Dessus d'un noir brillant.

Ambiguus. Sol.

pp. — Granulosités nulles à la partie antérieure des élytres. Dessus d'un noir terne.

Wagneri. Er.

oo. — Pronotum court.

q. — Partie antérieure des élytres avec des granulosités écartées.

r. — Corps large, un peu obtus postérieurement, côtes des élytres fortes et larges.

Bicarinatus. Er.

rr. — Corps triangulaire postérieurement ; côtes étroites et moins fortes.
Brevicollis. Kr.

qq. — Partie antérieure des élytres lisse, sans granulosités.
Gibbus. Oliv.

DD. — Élytres ayant la côte dorsale fort saillante au milieu de l'élytre et pas de côte latérale.
Zophosoides. All.

2me Subdivision.

Le fond des élytres, entre les côtes, est inégal. Les intervalles entre les côtes ont des rides transversales.

s. — Élytres avec quelques rides transversales, irrégulières. Insecte de grande taille.
Granipennis. Fairm.

ss. — Élytres comme reticulées, avec de nombreuses rides transversales. Insecte de petite taille.
Rugosus. Kr.

PREMIÈRE DIVISION.

Tibias antérieurs des mâles longs et grêles, étroits au-dessus de la dent supérieure et souvent courbés légèrement en dedans vers l'extrémité.

Tibias antérieurs des femelles subfiliformes comme ceux des mâles, mais sensiblement plus courts.

Ce caractère est commun à 35 espèces d'Erodius dont 13 ont les antennes longues et grêles et notamment le 9e article conique-allongé, tandis que 22 autres ont les antennes plus courtes, épaisses et l'article 9e transverse.

Solier a bien signalé cette différence de conformation des antennes et il a même basé sur elle sa division des Erodius, mais je crois qu'il est préférable d'adopter comme base la conformation des tibias, puisqu'elle est plus

générale et s'applique à un plus grand nombre d'espèces.

Quant à M. Kraatz, il n'a pas fait de classification scientifique des Erodius, il les a tout simplement groupés par pays. C'est certainement un procédé très-commode au point de vue pratique pour l'entomologiste qui reçoit un Erodius d'une origine connue et qui veut le déterminer lui-même. Ses recherches sont ainsi limitées et il en a moins à faire pour s'y retrouver. Mais je le répète, ce procédé ne me paraît pas scientifique et je crois qu'on doit lui préférer une méthode basée sur l'organisation.

Premier groupe.

Antennes peu épaisses, à articles compris entre le 3e et le 9e étroits, minces, subconiques, notablement plus longs que larges ; le 9e conique, allongé, jamais transverse.

13 espèces ont ce caractère et apparaissent avec les dispositions suivantes des côtes des élytres :

2 ont les côtes dorsale et latérale des élytres nulles.

Er. Exilipes. Luc.
Glabratus. Sol.

5 ont la côte dorsale des élytres très-saillante et la latérale nulle ou oblitérée :

Er. Lævigatus. Oliv.
Bilineatus. Oliv.
Opacus. Kr.
Bicostatus. Sol.
Latreillei. Sol

6 enfin ont les côtes dorsale et latérale des élytres toutes deux très-saillantes :

Er. Rugicollis. All.
Henoni. All.
Barbarus. Sol.
Lefranci. Kr.
Scaber. Sol.
Servillei. Sol.

Erodius exilipes. Luc.

Lucas. Ann. Soc. entom. Fr. 1858. p. 180. — Kraatz. Revis. der Teneb. p. 60.

Long. 10 à 14 mill. lar. 7 à 8 mill. 1/2

Niger, nitidissimus, gibbosus ; antennis longiusculis. gracilibus ; thorace lævigato, curto, angulis anticis acutis, posticis parùm rugosis ; élytris valdè convexis, costis nullis, anticè lævigatis, posticè densè subtiliter granulatis, sutura maris longitudinaliter profondè depressa, abdomine late granulato, segmento ultimo fortiter denseque punctato ; pedibus gracilibus, tibiis omnibus sensim arcuatis.

Var. Corpus omninò rufescens.

Noir très-brillant, tournant souvent au brun rougeâtre ; très-gibbeux et très-convexe. Tête couverte antérieurement de granulosités fortes, qui ne se réunissent point et s'oblitèrent vers la partie postérieure qui est très-lisse. Antennes longues et grêles, les neuf premiers articles sont allongés, le dixième est anguleux et la massue est très-courte. Pronotum très-court, plus de deux fois plus large que long, étroitement rebordé antérieurement et sur les côtés qui sont arqués, très-échancré en avant avec les angles antérieurs très-aigus ; à la base, il y a aussi un rebord, mais il est peu distinct et interrompu ; sa surface est très-lisse, sauf vers les quatre angles où il y a d'assez fortes rugosités. Les élytres sont ovales, très-rétrécies en arrière, très-lisses en avant, granuleuses en arrière sans aucune apparence de côtes. Le présternum est rugueux entre les hanches, ridé transversalement en avant, et ses flancs sont couverts d'un grand nombre de sillons courbes assez réguliers. Le premier segment de l'abdomen est ridé longitudinalement à la base, et ensuite a quel-

ques granulosités écartées, ainsi que les segments suivants ; le dernier est assez fortement ponctué. Les pattes sont longues et grêles. Les tibias antérieurs sont longs, filiformes avec deux dents aiguës, écartées ; les intermédiaires courbés en dedans, le présternum flexueux.

Algérie, Tougourth. — M. Hénon.

Erodius glabratus (Klug).

Solier. Ann. entom. Fr. III. p. 544. — Kraatz. Rev. der. Teneb. 1865. p. 64.

Long. 10 à 13 mill. lar. 8 mill.

Niger nitidus, ovalis, valdè gibbus. Epistomo lateribus, cùm sinu parvo angulato. Capite antè valdè inordinatè rugoso. Prothorace, dorso lævigato nitido, lateribus punctato ; marginibus sinuatis, sulco laterali subnullo : pleuribus sulcatis. Elytris oblongis, haud costatis, subtiliter minùs crebre apicem versùs fortiùs granulatis, basin versùs lævigatis.

♂ Tibiis anterioribus subfiliformibus; posterioribus longis, sinuatis; abdomine granulato; corpus parallelum.

♀ Tibiis anterioribus brevioribus et latioribus, intùs arcuatis; postérioribus brevioribus, intùs arcuatis; abdomine obsoletiùs granulato ; elytris subglobosis.

D'un noir très-brillant. Tête couverte antérieurement de lignes élevées, transverses, qui rendent les tubercules non apparents. Les deux fossettes de l'épistôme sont bien marquées. Les côtés antérieurs de la tête ont un petit sinus anguleux qui la divise antérieurement en trois lobes peu prononcés. Les antennes ont les trois premiers articles allongés, le 4e est renflé, les suivants de 5 à 9 inclusivement assez courts et épais, le 10e court et transversal. Pronotum court, deux fois aussi large que long,

finement rebordé, mais le rebord n'est pas relevé comme dans l'Exilipes ; ses côtés sont arqués avec les angles antérieurs beaucoup moins aigus que dans l'Exilipes, un peu arrondis ; il est lisse et brillant, avec des points écartés, plus distincts vers les côtés et surtout les quatre angles. Présternum ayant de petits sillons courts irréguliers, formant des rugosités entre les hanches et dans le milieu, et s'allongeant transversalement sur les côtés ; les flancs du prothorax sont sillonnés en long dans leur milieu. Les rides du mésosternum et du métasternum sont plus fines que celles du presternum. Les élytres sont privées de côtes comme dans l'Exilipes. Elles paraissent au premier coup d'œil entièrement lisses ; elles sont cependant légèrement granuleuses dans leur partie antérieure et assez fortement à l'extrémité. Les granulosités sont écartées et ne se rapprochent qu'à l'extrémité. La base du premier segment abdominal est couverte de sillons courts, serrés, plus forts que dans l'Exilipes ; des sillons analogues, mais moins forts se reproduisent à la base du deuxième segment ; l'abdomen est légèrement granuleux, mais plus distinctement que dans l'Exilipes. Les tibias antérieurs du mâle sont un peu recourbés en dedans à l'extrémité, assez longs et grêles ; les intermédiaires sont droits et le présternum flexueux. En outre, le corps entier est assez parallèle. Dans la femelle, les tibias antérieurs sont plus courts, plus arqués, plus épais ; les postérieurs sont moins longs et courbés en dedans ; enfin les granulosités de l'abdomen sont plus fines et moins distinctes, et les élytres sont renflées et globuleuses comme dans l'Exilipes.

Cette fort remarquable espèce ne peut être confondue qu'avec l'Er. Exilipes. Ce sont les deux seuls Erodius qui se distinguent de tous les autres par leur couleur d'un noir brillant et par leurs élytres privées de côtes et fort lisses. Ils ont, du reste, l'un et l'autre des différences caractéristiques qu'on reconnaît aisément en les rappro-

chant l'un de l'autre ou en comparant leurs descriptions.

L'Er. Glabratus se trouve en Arabie.

Coll. de Marseul, de la Brulerie, Bates (de Leicester).

Erodius lævigatus. Oliv.

Olivier, Ent. III. 63. p. 5. pl. I. fig. 4; — Encyc. méthod. t. VII, n° 5. — Schœnherr. Syn. Insect. t. I. p. 125. — ♂ Erod. Olivieri Solier Ann. entom. Fr. III. p. 530. — ♀ Erod. Lævigatus. ibid. p. 531. — ♂ ♀ Erod. Lævigatus, Kraatz, Rev. der Teneb. 1865. p. 64.

Long. 7 à 11 mill. larg. 4 à 6 mill. 1/2.

Niger, perparum nitidus, gibbus. Capite granulato, retrorsùm lævigato. Thorace dorso lævissimo, lateribus vix punctato. Elytris in medio lævigatis, lateribus et apice granulatis, costis dorsali lateralique fere obliteratis. Antennis longis, clavâ oblongo-ovali. Antennis pedibusque piceis vel rufo piceis.

♂ Corpus posticè angustatum et subacutum. Antennis longioribus, clavâ oblongo-ovali. Costa marginali distinctâ, abdomine densè granulato. Tibiis posterioribus longis, arcuatis.

♀ Corpus ovale-obtusum. Antennis longiusculis, clavâ oblongo-ovali sed parùm breviore. Costâ marginali nullâ. Abdominis tuberculis magis distantibus, subobliteratis. Tibiis posterioribus rectis.

D'un noir mat ou peu brillant, gibbeux, ovale. Tête non trilobée, couverte antérieurement de tubercules assez forts et séparés, qui s'oblitèrent vers la partie postérieure. Antennes longues et grêles, les neuf premiers articles sont sensiblement allongés, le dixième est notablement anguleux et la massue est oblongue. Pronotum lisse dans le milieu, avec quelques points bien marqués sur les côtés, surtout près du rebord latéral et vers les angles posté-

rieurs. Élytres courtes et ayant chacune trois côtes, très-peu saillantes, courtes et s'effaçant un peu au delà du milieu. Dos des élytres lisse ; les côtés sont couverts de petits tubercules écartés, plus rapprochés à l'extrémité. Le dessous du corps est brillant sauf les parties rugueuses ou granulées qui sont ternes. Le présternum, le mesosternum et le métasternum sont rugueux ; les flancs du premier sont marqués de petits sillons courbes et irréguliers. L'abdomen est granuleux.

La femelle se distingue du mâle par sa forme moins triangulaire, plus obtuse postérieurement, par ses antennes un peu moins longues et à massue un peu moins allongée. La côte marginale toujours assez marquée et en forme de carène dans le mâle, est nulle dans la femelle. Chez cette dernière, le présternum est moins rugueux ; l'arrière-poitrine et le dessous de l'abdomen, le dernier segment excepté, sont couverts de tubercules plus écartés et moins saillants ; enfin les tibias postérieurs sont plus courts et droits.

Sénégal. — Algérie, M. Mulsant.

Erodius bilineatus. Oliv.

Oliv. Ent. III. 63. 4. pl. I. f. 2. b. c. ; — Encyc. méth. VI. n. 3. — Sch. Syn. Ins. I. 124. — ♂ Erod. granulosus, Sol. Ann. ent. Fr. III. 532. — ♀ Erod. bilineatus, Sol. Ann. ent. Fr. 1834. p. 534. — Erod. bilineatus, Kr. Revis. der Teneb. p. 64.

Long. 10 à 12 mill. Lar, 6 à 10 mill.

Niger, valdè gibbus, ovalis obtusus. Capite antè rugoso, retrorsùm sublæve. Prothorace dorso lævigato, lateribus angulisque posterioribus obsoletè granulato punctato. Elytris dense granulatis ; costâ dorsali prominente latâque, laterali obsoletâ, marginali nullâ. Antennis clavâ subovali.

♂ Tibiis anterioribus longis, filiformibus, clavâ antennarum curtâ, ovali, suborbiculatâ. Tibiis posterioribus longis, intùs curvis.

♀ Tibiis anterioribus brevioribus, anticè leviter arcuatis. Clavâ antennarum haud ovali, articulo decimo vix angulato; ultimo exserto.

D'un noir peu brillant comme le Lævigatus Ol., auquel il ressemble, mais dont il se distingue par sa tête trilobée antérieurement, par ses antennes plus courtes, par ses élytres plus granulées et à côte dorsale très-saillante, etc. La tête a des granulosités plus fortes, souvent réunies, le vertex est lisse. Les antennes ont le 10e article à peine anguleux et formant avec le 11e une massue ovale; cette massue est plus courte dans la femelle. Le pronotum rétréci en avant est lisse, avec quelques points granuleux peu distincts sur les côtés et près des angles postérieurs qui sont prolongés en arrière. Élytres couvertes sur toute leur surface de tubercules assez serrés; la côte dorsale est grosse, courte, très-saillante et lisse. La latérale est plus prolongée, point saillante et ne se distingue que parce qu'elle est plus lisse que le reste des élytres; la marginale est entièrement effacée. Les élytres sont triangulaires postérieurement comme dans Lævigatus. Le dessous de l'abdomen est granuleux avec des sillons longitudinaux courts au bord antérieur du premier segment, le dernier segment est granuleux dans le mâle et ponctué dans la femelle. Les tibias antérieurs du mâle sont longs et étroits avec deux épines comme implantées sur eux; ils sont un peu plus épais et légèrement échancrés en arc intérieurement dans la femelle. Les tibias postérieurs sont courbes dans le mâle, droits dans la femelle.

Sénégal. — Algérie, M. Mulsant. — Cap-Vert, M. Fairmaire.

Erodius opacus. Kraatz.

Revis. der Teneb. p. 65.

Long. 12 mill. Larg. 7 1/2.

Niger, opacus, valdè gibbus, ovalis-obtusus, capite ante granuloso, bifoveolato; antennis gracilibus. Prothorace brevi, sublævi, versùs latera vagè punctato. Elytris undiquè parce subtiliter, apicem versus paulo fortius dentiusque granulatis, unicostatis, costa (dorsali) prominente, pone medium evanescente.

Je ne connais de cette espèce qu'une femelle qui fait partie de la collection de mon ami M. Reiche. Elle ressemble tellement à un Erod. Bicostatus ♀, qu'avant de l'avoir examinée de très-près, je l'avais prise pour un exemplaire non nettoyé de cette espèce.

Elle est d'un noir opaque, un peu plus rétrécie antérieurement que le Bicostatus ; la tête trilobée en avant, est plus fortement granulée ; le pronotum, lisse dans le milieu, a des points écartés plus distincts vers les côtés. Les granulosités des élytres sont plus nombreuses et un peu plus serrées en arrière. A part ces différences, la conformation générale est à peu près la même, et le dessous du corps, y compris les pattes, ressemble tout à fait à celui du Bicostatus.

Égypte.

Je ne serais pas surpris que l'Opacus Kr. fût tout simplement une femelle de Bilineatus Oliv., dont les côtes seraient très-oblitérées.

Erodius bicostatus. Sol.

Ann. entom. Fr. 1834. p. 536. — Kraatz. Revis. der Teneb. p. 61.

Long. 8 mill. 1/2 à 13 mill. Larg. 6 à 7 mill. 1/2.

Niger nitidus, valdè gibbus, ovalis-obtusus. Capite antè granuloso, bifoveolato. Antennis longis gracilibus. Prothorace dorso lævigato. Elytris versus basim lævigatis, pone medium lateribusque leviter parùm crebrè granulatis : costâ dorsali prominente, laterali marginalique nullis. Pedibus breviusculis, tibiis posticis paulò ante medium leviter incurvatis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine dense granulato.

♀ Abdomine laxe et obsoletè granulato.

Forme du Bilineatus, mais plus gibbeux et d'un noir brillant. La partie antérieure de la tête est fortement trilobée et couverte de petits tubercules assez écartés les uns des autres, avec deux larges fossettes un peu transverses près du bord antérieur. Pronotum étroitement rebordé en avant et sur les côtés, très-lisse ; on voit rarement quelques points oblitérés sur les côtés ; il est assez court et très-large. Élytres lisses avec des tubercules écartés, assez fins à leur extrémité et sur les côtés ; leur côte dorsale n'atteint pas la base et disparaît après le milieu, elle est très-saillante, les deux autres ne sont nullement apparentes.

Solier dit, en parlant du dessous du corps, qu'il est à peu près sillonné de la même manière que dans le Bilineatus, mais que les sillons sont moins marqués, presque oblitérés ; que le dernier segment de l'abdomen est légèrement granuleux, non ponctué ; que les trois premiers sont sans tubercules. Ceci est vrai du Bicostatus ♀ ; mais dans le mâle que Solier paraît n'avoir pas connu,

le présternum est assez fortement rugueux et l'abdomen est couvert de granulosités serrées ; en outre, le présternum a une touffe de petits poils jaunes près de son bord antérieur. Dans le mâle également, les tibias antérieurs ont la dent du milieu placée plus haut que dans la femelle.

Barbarie, Solier. Biskara. Espèce très-commune dans les collections.

Erodius Latreillei. Sol.

Ann. entom. Fr. 1834. p. 537. — Ero. Latreillii. Kr. Revis. der Ten. p. 60.

Long. 10 mill. Larg. 5 mill. 1/2.

Niger, nitidus, mediocriter gibbus, oblongo ovalis. Capite granulato, retrorsùm granulis subobliteratis; antennis longis, gracilibus. Prothorace bréviore, dorso lævissimo nitido ; angulis acutis, anterioribus multò porrectis, posticis fortiter recurvis. Elytris oblongis, parùm gibbosis, dorso planatis, costâ dorsali latâ, valdè elevata, nitida, ultra medium productâ, basin apicemque versus evanescente, laterali marginalique nullis, granulis apice aproximatis, lateribus distantibus, dorsoque obliteratis.

♂ Tibiis anterioribus angustis, filiformibus ; posterioribus longis arcuatis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀ . . . . . .

Cet Erodius, moins gibbeux que le Bicostatus, a quelque analogie avec lui par sa couleur brillante et par ses deux côtes dorsales placées de même parallèlement à la suture et n'atteignant ni la base, ni l'extrémité de l'élytre. La tête n'est pas trilobée antérieurement, elle a des granulosités peu serrées en avant, et qui s'oblitèrent vers le

sommet. Pronotum très-court, brillant, lisse, avec quelques granulosités peu sensibles près des bords latéraux. Solier parle d'une petite impression oblongue qui existerait près du sillon marginal, mais elle n'était qu'accidentelle ; les élytres ont à leur extrémité des tubercules assez gros, très-serrés ; ils sont moins prononcés et très-écartés sur les côtés et oblitérés entre les deux côtes dorsales qui sont assez élevées, très-larges, lisses, n'atteignent pas la base et disparaissent après le milieu. Les deux autres côtes sont effacées ; l'intervalle entre les deux dorsales est plan ; la carène latérale a un rebord très-mince dans toute sa longueur. Le présternum est très-étroit entre les hanches, couvert de tubercules liés par des lignes élevées sans aucun ordre, ce qui le rend très-rugueux. Les flancs du prothorax sont finement striés en long dans leur milieu. Mésosternum, métasternum et abdomen ayant dans leur milieu des tubercules écartés. Extrémité de ce dernier ponctué.

Le mâle a une touffe de poils très-serrés, en forme de pinceau, placée au milieu de la partie antérieure du présternum. Ses tibias antérieurs sont longs, grêles, avec deux dents aiguës assez écartées, les quatre derniers sont un peu arqués et les postérieurs plus longs.

Tougourth, Henon.

Erodius rugicollis, All.

Erod. rugosus All. Ann. Soc. entom. Fr. 1864.

Long. 8 mill. Larg. 5 mill. 1/2.

Niger, opacus, gibbus, subovalis. Capite ante trilobato, densè granulato, antennis gracilibus. Prothorace brevi, transverso, ante fortiter emarginato, angulis quatuor acutis, densè fortiter rugoso, pleuribus valdè striatis. Elytris anteriùs parcè, posteriùs magis fortiter

densiùsque granulatis ; costis tribus ; dorsali prominente basi crassiore; laterali prominulâ à basi distante, marginali propè basim crassâ. Abdomine densè granulato. Pedibus modicè elongatis, tibiis anticis maris filiformibus, posticis quatuor parùm recurvatis.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'Érod. Barbarus Sol. dont elle a la taille, la forme et la couleur. Leurs deux têtes sont à peu près semblables, granuleuses en dessus, avec une ligne élevée transverse entre les antennes, et deux fossettes arrondies au bord de l'épistôme. Le pronotum du Rugicollis est plus étroit, ses côtés sont plus droits, ses angles antérieurs sont plus proéminents et plus aigus, ses angles postérieurs, au contraire, le sont moins ; de plus, sa surface est couverte de fortes rugosités très-serrées tandis que celle du Barbarus est ponctuée. Les élytres ont des granulosités très-serrées en arrière, mais très-écartées dans la partie antérieure. La côte dorsale, granuleuse, est très-saillante, atteint la base des élytres et s'y élargit subitement ; elle est courte et dépasse peu la moitié de la longueur ; la latérale n'est pas plus longue, mais s'oblitère totalement avant la base ; elle est également bien saillante. La marginale, bien prononcée également, n'est guère plus longue que les deux autres et s'épaissit insensiblement en se rapprochant de la base. En dessous, le présternum et le mesosternum sont couverts de fortes rugosités courtes, le premier est large à sa base, entre les hanches, et il est échancré et impressionné, dans le milieu, de manière à paraître cordiforme ; ses flancs sont striés longitudinalement, comme dans le Barbarus, et les intervalles entre les stries sont relevés en forme de petites côtes. Le dessous de l'abdomen est granuleux, moins sur les côtés ; l'extrémité antérieure du premier segment est finement striée en long. Les pattes sont médiocrement longues ; les tibias antérieurs sont grêles, avec deux épines assez longues, aiguës.

Je n'ai sous les yeux que des mâles; ils n'ont point au-dessous du menton la houppe de poils caractéristique de leur sexe, mais on distingue une petite fossette destinée à les contenir.

Dans la description sommaire que j'ai donnée de cet insecte, à la séance de la Société entomologique de France du 14 septembre 1864, je l'ai comparé à l'Erod. Costatus, Klug., et non au Barbarus, parce que sa forme générale, un peu rétrécie antérieurement, se rapproche davantage de celle du Costatus, mais, en réalité, sous le rapport des autres caractères, il a plus d'affinité avec l'Er. Barbarus qu'avec tout autre.

Algérie, M. Hénon.

Erodius Henoni, Allard.

Erod. granulosus, Allard. — Ann. Soc. ent. de Fr. 1864.

Long. 10 mill. Larg. 5 mill. 2/3.

Niger, opacus, gibbus, subovalis, capite granulato, lineâ transversâ elevatâ. Prothorace brevi, dorso fortiter granulato, angulis quatuor acutis. Elytris granulatis, tuberculis distantibus tantùm versus apicem approximatis, costis tribus prominentibus, dorsali, lateralique micantibus, approximatis. Tibiis anterioribus filiformibus, antennis gracilibus.

Cette espèce a la même forme, la même couleur, la même conformation de côtes sur les élytres, les mêmes antennes que l'Erod. Barbarus Klug.; mais elle est un peu plus forte de taille, sa tête n'est couverte que de granulosités, tandis que celle du Barbarus a des rugosités en avant, son pronotum est plus court, moins sinueux en arrière, et il est couvert de granulations fortes et serrées, tandis que celui du Barbarus est couvert de points. Les tubercules granuleux des élytres sont plus petits, très-

écartés et même obsolètes près de la suture; ils ne se rapprochent que tout à fait à l'extrémité de l'élytre; la suture n'est nullement relevée, tandis qu'elle l'est fortement dans le Barbarus. Les côtes sont à peu près les mêmes et disposées de même dans les deux espèces. Les antennes de l'Henoni sont sensiblement plus grêles et plus longues que celles du Barbarus. En dessous du corps, la structure et la sculpture des diverses parties me paraissent être à peu près les mêmes. Les tibias antérieurs de l'Henoni, seulement, sont moins grêles et moins longs que ceux du Barbarus.

Nodna, Algérie, M. Hénon.

Erodius barbarus, Dej.

Solier, Ann. ent. Fran. 1834, p. 538. — Kraatz, Rev. der Teneb. p. 60.

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 1/2.

Niger, opacus, gibbus, subovalis. Capite rugoso, lineâ transversâ elevatâ ; antennis gracilibus. prothorace undiquè confertìm rugoso-punctato, angulis quatuor acutis, pleuribus valdè striatis. Elytris undiquè granulatis, costis tribus acutis, donsali lateralique approximatis.

♂ Tibiis anterioribus filiformibus. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

Tête couverte de petits tubercules qui se réunissent antérieurement et forment des rugosités transversales, avec une ligne élevée, transverse entre les antennes, et deux fossettes peu marquées au bord de l'épistôme. Pronotum médiocrement court, sinueux à la base, dont le milieu s'avance assez fortement sur les élytres; il est couvert de gros points serrés et rugueux; ses bords sont courbés en arc, ses quatre angles très-aigus. Ses

flancs sont striés longitudinalement, et les intervalles, entre les stries, sont relevés en forme de petites côtes. Elytres entièrement couvertes de tubercules assez serrés, et davantage vers leur extrémité. Les deux côtes dorsales sont très-saillantes, arrondies, presque lisses et brillantes; elles sont parallèles à la suture, qui est elle-même relevée et brillante; elles sont, avec les deux latérales, bien marquées près de la base et assez rapprochées l'une de l'autre; les deux dernières sont plus longues que les dorsales; la marginale est moins saillante mais bien marquée. Dessous de l'abdomen granuleux, excepté sur les côtés; extrémité antérieure du premier segment finement striée en long.

♂ a les tibias antérieurs grêles et une touffe de petits poils à la partie antérieure du présternum.

Tripoli, Coll. Reiche, la mienne, Sénégal.

Erodius Lefrancii, Deyr.

Kraatz. Rev. der Teneb. p. 60.

Long. 10 à 12 mill. Larg. 5 mill. 2/3 à 6 mill.

Niger, parùm nitidus, oblongo-ovalis, mediocriter gibbus. Antennis gracilibus, thorace breviusculo undique confertùm minùs subtiliter granuloso-punctato. Elytris tricostatis, costis validis, valdè prominentibus, elongatis, nitidulis, dorsalibus apice ferè confluentibus, interstitiis parcè distinctiùs granulatis, pedibus modicè elongatis. Kraatz.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum.

D'un noir peu brillant et ressemblant assez au Barbarus, mais de taille plus grande. La tête est fortement trilobée antérieurement, avec les antennes plus grêles et plus longues; elle est rugueuse à sa partie antérieure,

granuleuse ensuite et lisse sur le vertex; elle est un peu élevée, transversalement, entre les antennes. Le pronotum est un peu plus court, ses côtés sont moins arrondis antérieurement, ses angles postérieurs sont plus aigus, plus prolongés en arrière et s'écartent un peu en dehors. Sa surface est couverte de points, ressemblant un peu aux enfoncements d'une rape, écartés dans le milieu, plus rapprochés sur les côtés et vers les angles. Les élytres, assez gibbeuses, sont plus allongées et plus terminées en pointe que dans Barbarus; elles ont chacune trois côtes très-saillantes, qui se prolongent plus que celles de Barbarus et se recourbent à l'extrémité, vers la suture, sans se joindre; elles partent toutes trois de la base. Les élytres sont couvertes de granulosités écartées, serrées seulement tout à fait à l'extrémité. En dessous, le présternum est moins rugueux que dans Barbarus, il est plus étroit entre les hanches et tronqué; ses flancs sont plus légèrement striés en long; les granulosités de l'abdomen sont moins fortes, moins saillantes, le dernier segment est ponctué. Le mâle a la touffe de poils à la partie antérieure du présternum et ses tibias antérieurs sont grêles et filiformes. Le présternum a en outre quelques poils jaunes, soyeux, longs, épars.

Algérie, Biskra. Je l'ai reçu de M. Henon.

Erodius Scaber, Sol.

Ann. Soc. entom. Fr. 1834, p. 542. — Kraatz. Rev. der Teneb. p. 66.

Long. 13 mill. 1/2 à 15 mill. Larg. 7 mill. 2/3 à 8 mill.

Niger, mediocriter gibbus, vix ovalis, capite ante subtrilobato, bifoveolato, granulatoque, retrorsùs lævigato. Thorace, dorso vagè punctato; lateribus punctatis, sulco intùs marginato. Elytris tricostatis, cos-

tis elevatis, anticè et posticè abbreviatis, dorso granulato, tuberculis distantibus, posticè approximatis et propè basim obliteratis.

♂ Antennis longis, articulis omnibus multò longioribus quàm latioribus; articulo quarto duplò longiore quam latiore. Abdomine densè granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs arcuatis; posterioribus flexuosis.

♀ . . . . .

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'Er. Maillei, mais elle est un peu plus gibbeuse; ses élytres sont plus ovales; leurs côtes sont plus saillantes, leurs granulosités sont plus écartées; la ponctuation du pronotum est plus fine et moins dense; ses antennes sont tout différemment conformées et les tibias antérieurs du mâle sont plus arqués.

D'un noir peu brillant. La tête est légèrement trilobée antérieurement; ses tubercules sont peu nombreux et réunis entre eux; le front et le vertex sont lisses; il y a deux fossettes bien marquées près du bord de l'épistôme. Le pronotum est transversal, court, très-fortement échancré en avant, assez sinué en arrière, avec les angles postérieurs aigus, quoique très-peu prolongés en arrière, les côtés sont un peu arqués et il est plus rétréci antérieurement que postérieurement; le sillon latéral est bordé en dedans d'une élévation en forme de bourrelet, ponctuée, derrière laquelle les côtés du pronotum sont légèrement évidés, tandis que le milieu du dos est au contraire très-convexe. La ponctuation du pronotum est très-fine et écartée. Elle est un peu plus forte sur les côtés. Les élytres sont légèrement ovales, granulées; les tubercules sont obsolètes près de la suture, éloignés les uns des autres sur les côtés et rapprochés dans le dernier quart seulement. Les côtes dorsale et latérale, très-saillantes, s'oblitèrent près de la base et un peu au delà de la moitié de la longueur des élytres; la marginale est assez mar-

quée et s'étend de la base jusque près de l'extrémité. Les flancs du prosternum, qui a des rugosités fortes et courtes, sont striés en long et ont, à la partie supérieure, quelques plis transversaux, courts et irréguliers. Le présternum est couvert de poils écartés, assez longs. Dessous de l'abdomen couvert, les côtés exceptés, de tubercules bien prononcés et un peu écartés; ceux du dernier segment sont plus petits et plus serrés.

L'insecte mâle que j'ai sous les yeux a les tibias antérieurs filiformes et fortement courbés intérieurement; les postérieurs sont flexueux.

Algérie.

Erodius Servillei. Solier.

Ann. Soc. entom. Fr. 1834, p. 540.

Long. 12 mill. Larg. 5 mill. 3/4.

(Je n'ai pas vu cette espèce dans les cartons du Muséum de Paris, où Solier prétend qu'elle se trouve. — Je ne puis donc que donner ici la description de Solier.)

Niger, mediocriter gibbus, subparallelus. Capite ante rugoso subtrilobato, epistomo truncato, bifoveolato. Labro-rufo. Prothorace dorso plano in medio parùm elevato, lateribus basique punctato ; pleuribus leviter striatis. Elytris, costis tribus prominentibus , vagè tuberculatis; tuberculis in medio obliteratis apiceque approximatis. Tibiis anterioribus angustatis , intùs valdè sinuatis ; posterioribus valdè arcuatis flexuosisque.

Il se rapproche un peu du Gibbus (Quadrilineatus, Kr. et peut-être a-t-il été confondu avec lui par Olivier.) Il est plus allongé; antennes plus grêles, ainsi que les tibias antérieurs dont les deux dents sont plus écartées; tibias postérieurs fortement arqués. Cet Erodius se distingue de tous les précédents par sa forme parallèle; labre rou-

geâtre; tête trilobée antérieurement, comme dans le Costatus, mais le lobe intermédiaire ou l'épistôme est moins avancé; tubercules de la tête bien distincts les uns des autres, se prolongeant plus sur les côtés, effacés postérieurement dans le milieu; dessus du prothorax grand, transverse, mais assez long; il est presque plan, cependant le milieu est un peu relevé. Le sillon marginal est bien marqué sur les côtés, qui sont couverts de gros points enfoncés; la base a une rangée de points semblables : outre ces points, on en aperçoit à la loupe quelques-uns épars et très-oblitérés. Côtes des élytres saillantes, tuberculeuses et parallèles, également espacées. Elles se prolongent assez postérieurement, mais elles ne sont bien marquées qu'un peu au delà de la moitié des élytres : tubercules de ces dernières très-écartés, excepté à l'extrémité, et presque effacés entre les côtes dorsales. Présternum rugueux, avec une touffe de poils très-serrés, en forme de pinceau, placée au milieu de la partie antérieure. Arrière-poitrine et abdomen granuleux.

Rapporté d'Égypte par Olivier; il fait partie de la collection du Muséum de Paris.

Solier dit encore (p. 542), qu'il se rapproche un peu du Scaber, mais que sa forme est plus parallèle.

Deuxième groupe.

Antennes épaisses, à articles compris entre le 3e et le 10e, courts, pas sensiblement plus longs et même le plus souvent moins longs que larges; le 9e presque toujours transverse ou au moins aussi large à son extrémité que la longueur moyenne.

23 espèces ont ce caractère et apparaissent avec les dispositions suivantes des côtes des élytres :

5 espèces ont les côtes dorsale et latérale très-prononcées.

Er. Costatus, Sol.

Nervosus, Mill.
Elegans, Kr.
Parvus, Sol.
Maillei, Sol.

2 ont les côtes dorsale et latérale bien indiquées, mais très-peu saillantes.

Er. Puncticollis, Sol.
Reichei, All.

2 ont les côtes dorsale et latérale très-prononcées et en plus une quatrième entre la dorsale et la suture.

Er. Quadrilineatus, Kr.
Duponchelii, All.

10 ont la côte dorsale des élytres nulle, et la latérale effacée ou peu prononcée.

Er. Klugii, All.
Oblongus, Sol.
Dejeani, Sol.
Tibialis, Lin.
Duponti, Sol.
Orientalis, Brullé.
Boyeri, Sol.
Lusitanicus, Sol.
Chauveneti, Sol.
Laticollis, Sol.

4 enfin ont la côte dorsale complètement nulle et la latérale bien prononcée, au moins près de la base des élytres.

Er. Carinatus, Sol.
Goryi, Sol.
Brevicostatus, Sol.
Fabricii, Sol.

Erodius costatus, Klug.

Solier, Ann. entom. Fr. 1834, p. 539. — Kraatz, Revis. der Teneb. 1865, p. 65.

Long. 9 à 12 mill. Larg. 5 mill. 1/2 à 7 mill. 1/2.

Niger, nitidus, gibbus, ovalis. Capite antè rugoso, subtrilobato, retrorsùs lævigato. Prothorace brevi, dorso lævigato, angulis posterioribus densè, marginibusque laxè punctato. Pleuris vix striatis. Elytris tuberculis distantibus apice approximatis tectis. Costis tribus; dorsali prominente, basi crassiore, laterali prominulâ à basi distante, marginali longiore propè basim crassâ.

♂ Abdomine granulato; tibiis anticis filiformibus; posterioribus longis, arcuatis.

♀ Abdomine nitido, laxè granulato, segmento ultimo punctato; tibiis anticis brevioribus, intùs parùm curvis; posterioribus rectis.

Il se rapproche du Barbarus, dit Solier, mais il est plus retréci à la base des élytres. L'épistôme et le bord dilaté de la tête forment à leur suture une inflexion en forme de sinus, ce qui fait paraître la dernière comme trilobée. La partie antérieure de la tête est rugueuse; elle est ensuite granulée sur le front et lisse sur le vertex. Le pronotum est court, transversal, très-échancré en avant, avec les angles antérieurs très-aigus; la base est à peine sinuée, mais il y a près d'elle et près des angles postérieurs une inflexion prononcée. Le dessus est presque entièrement lisse; l'on voit cependant quelques points écartés sur les côtés et d'autres plus serrés près des angles postérieurs. Élytres couvertes de tubercules très-écartés sur la majeure partie de leur surface et rapprochés à l'extrémité. La côte dorsale est très-saillante, atteint la base des élytres et s'y

élargit subitement : elle est courte et dépasse peu la moitié de la longueur; la latérale se prolonge un peu plus en arrière que la première, mais s'oblitère totalement avant la base : elle est également bien saillante. La marginale est bien prononcée, plus longue que les deux autres, et s'épaissit insensiblement, en se rapprochant de la base. Les flancs du pronotum ont des stries longitudinales oblitérées. Le présternum, le mésosternum et le métasternum sont assez fortement rugueux. L'abdomen est granuleux, mais les tubercules sont rapprochés chez le mâle, tandis que chez la femelle ils sont écartés et le dernier segment est ponctué. — Les tibias antérieurs sont plus grêles chez le mâle que chez la femelle, et chez cette dernière, ils sont un peu courbés intérieurement. Au contraire, les quatre tibias postérieurs sont courbés en dedans dans le mâle, et droits chez la femelle.

Égypte. — Coll. Reiche, la mienne.

Erodius nervosus, Miller.

Dirosis nervosus Wien. entom. mon. II. p. 116.

Long. 9 à 12 mill. Larg, 5 mill. 1/3 à 7 mill, 1/2,

Oblongo-ovatus, niger, subnitidus; capite fronte ferè lævi, lateribus et apice granulato-rugoso; antennis longitudine capitis cum thorace; thorace transverso, anticè profondè emarginato, apicem versus rotundatim subangustato, basi bisinuato, lobo medio brevi, lato, angulis posticis acutiusculis, supra subconvexo, lævi, lateribus subtiliter vagè punctulato; elytris lateribus fere ultra medium parallelis, dein apicem versus sensim angustatis, opacis, granulis minutissimis vagis, apicem versus densis obsitis, tricostatis, linea marginali inflexa latera percurrenti. — Miller.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum; tibiis anticis filiformibus, longis.

♀ Presternum vagè pubescens; tibiis anticis subfiliformibus, brevioribus, crassioribus.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'Erod. Costatus. Elle s'en distingue par ses antennes un peu plus longues chez le mâle; par son pronotum moins conique, plus transversal; par ses élytres plus étroites, plus allongées, parallèles et dont la côte dorsale, au lieu de s'élargir à la base des élytres, y arrive en mourant; par les tibias antérieurs, plus droits intérieurement et plus larges au-dessus de la dent supérieure; par l'abdomen de la femelle plus densément granulé que celui de la femelle du Costatus.

Mais les deux espèces sont du même noir; les côtes des élytres, à part leur base, sont semblables; la ponctuation du pronotum et la granulosité des élytres sont à peu près les mêmes.

La tête est trilobée antérieurement, avec deux fossettes oblongues, transversales, au bord de l'épistôme; elle est couverte de tubercules qui se réunissent et forment des rugosités à sa partie antérieure, sont isolés sur le front et presque nuls sur le vertex. Le pronotum est court, transversal, avec les bords latéraux beaucoup plus arqués que dans le Costatus, et les angles postérieurs moins saillants que dans cette espèce. Il a un sillon longitudinal, oblitéré dans son milieu, et une inflexion bien prononcée près de la base et des angles postérieurs. Il est très-finement ponctué latéralement; les points sont écartés. Les élytres sont oblongues, parallèles, obtusément arrondies à l'extrémité, gibbeuses; leur fond est d'un noir mat, avec des tubercules brillants qui sont écartés près de la base, et se rapprochent progressivement, en allant vers l'extrémité, près de laquelle ils sont très-serrés. Les côtes sont très-saillantes, brillantes, rugueuses, avec quelques granulosités, les dorsale et latérale s'oblitèrent un peu après

le milieu. Le dessous de la poitrine est couvert de rugosités courtes, saillantes, comme dans le Costatus, et l'abdomen assez brillant quoique densément granuleux. Le mâle a une touffe de poils jaunes très-serrés au milieu de la partie antérieure du présternum; la femelle ne l'a pas, mais son présternum a de longs poils jaunes épars. Les quatre jambes postérieures sont courbées en dedans, les deux dernières, dans les mâles, sont en outre un peu flexueuses.

Cette espèce est originaire de Bagdad, dans la Turquie d'Asie. J'en dois la connaissance à M. Bates, de Leicester, qui m'en a communiqué plusieurs exemplaires.

Erodius elegans, Kraatz.

Revis. der Teneb. 1865, p. 62. — Erod. bifoveolatus, All. in litter. — Var. Semicostatus All. in litter.

Long. 12 mill. 1/2 à 14 mill. Larg. 7 mill. 2/3.

Nigerrimus, oblongus (♂ subtriangularis) parùm gibbus, fronte antice planiusculâ, thorace lato, breviusculo, anticè vix angustato, angulis anticis productis, nitido, dorso parce subtiliter, lateribus minus subtiliter granulato; elytris longiusculis, costis tribus longis, angustioribus, nitidis, dorsali lateralique fortiter elevatis, interstitiis opacis, parcè minus subtiliter (apicem versus vix crebrius) granulatis, pedibus longis validis. Abdomine subnitido, subtiliter punctato.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Tibiis anticis filiformibus, intùs sinuatis, posterioribus longioribus, leviter flexuosis; tarsis omnibus longissimis.

♀ Tibiis anticis intùs rectis, brevioribus et latioribus; posterioribus brevioribus, rectis; tarsis omnibus brevioribus.

Var. Costâ dorsali abbreviatâ, anticè obliteratâ.

Cette espèce est d'un noir assez brillant sur la tête, le pronotum et les côtes, d'un noir enfumé entre les côtes. Elle est un peu gibbeuse, un peu déprimée sur le dos et rappelle la forme générale du Laticollis. La tête est trilobée antérieurement, rugueuse en avant, avec deux fossettes arrondies au bord de l'épistôme, ponctuée sur le front et lisse sur le vertex; elle a une ligne élevée, transverse entre les antennes. Les antennes sont d'un tiers plus longues dans le mâle que dans la femelle. Le pronotum est court, transversal, très-échancré antérieurement, très-sinué en arrière où le lobe médian basal et les angles postérieurs sont fort proéminents; il est rétréci en avant, ses côtés sont arqués et il a près des angles postérieurs à la base une inflexion notable, plus accusée que dans le Puncticollis. Il a une ponctuation écartée dans le milieu, assez serrée latéralement. Les élytres sont larges, assez déprimées en dessus, ovales, assez arrondies latéralement, rétrécies en arrière triangulairement et d'une façon plus accusée dans le mâle que dans la femelle. La suture est un peu élevée en forme de côte; l'espace compris entre elle et la côte marginale, qui forme carène, est également partagé en trois par les côtes dorsale et latérale qui sont très-saillantes et partent de la base, la dorsale dépasse le milieu de l'élytre, la latérale va presque jusqu'à l'extrémité. Les intervalles des côtes sont d'un noir enfumé et couverts de granulosités écartées, qui ne se rapprochent que tout à fait à l'extrémité. Le présternum et le mésosternum sont assez fortement rugueux; le métasternum est ridé longitudinalement ainsi que le bord antérieur du premier segment abdominal. — L'abdomen est finement ponctué, mais plus brillant dans la femelle que dans le mâle. Le présternum de ce dernier a, dans le milieu de sa partie antérieure, une touffe de poils. Le mâle a les tibias antérieurs filiformes et sinueux intérieurement, les postérieurs sont longs et un peu flexueux; le dernier article des tarses est remarquablement long et assez cylindrique.

Chez la femelle, les tibias antérieurs sont courts, droits intérieurement et plus larges, les postérieurs sont plus courts et plus droits; tous les tarses sont plus courts, et leur dernier article, plus court également, est plus renflé à son extrémité.

Algérie. Coll. Reiche, Lartigue, la mienne.

Je possède une variété très-curieuse de cette espèce chez laquelle la côte dorsale est très-courte, peu élevée et commence seulement un peu avant le milieu de l'élytre. Je l'avais d'abord séparée sous le nom de Er. Semicostatus.

Erodius parvus, Solier.

Ann. entom. Fr. 1834, p. 557. — Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 58.

Long. 10 à 12 mill. Larg. 5 mill. 1/2 à 6 mill. 1/2.

Niger seu piceo-niger, oblongus, parùm gibbus. Capite lævigato; antè subrugoso, punctato, lateribus sinuato. Prothorace sat longo, dorso lævigato, lateribus leviter punctato et ante apicem sinuatis. Elytris sat fortiter granulatis, tuberculis versus suturam obliteratis, versùs latera distantibus, apice approximatis majoribus; costis dorsali lateralique, longis, levibus, sat elevatis. Presterno sat fortiter rugoso, pleuris parùm sulcatis, mesosterno et metasterno longitudinaliter rugosis; abdominis primo et secundo segmentis basi fortiter sulcatis; abdomine lævi, vix punctulato, segmento ultimo tamen fortiùs punctato.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀ Tibiis anterioribus brevioribus.

Il ressemble un peu au Peiroleri, mais est moins large, moins obtus postérieurement, plus fortement granulé sur ses élytres, autrement conformé en-dessous.

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux enres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiuetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à otanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées t étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et harmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

ouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

uide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

uide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

aune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

aune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON Édouard VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. Verreaux, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

Cameleopardalis Giraffa, Gmel.	♂	Afrique mérid.	.....	3,000 fr.
—	— ♀	—	.....	3,000
—	— jeune	—	.....	1,000
—	— squelette	—	.....	1,500
Tapirus terrestris, squelette			.....	300
Catoblepas gnu, L. Smith, cap Bonne-Espérance			.....	1,000
Thalarctos maritimus, Gray, Pôle Arctique			.....	1,200
Hyæna villosa, Smith, cap Bonne-Espérance			.....	500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. Verreaux, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. — EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

CARBONNIER

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie. Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc , qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	300
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 4 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

OLPHE GALLIARD. — Recueil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plusieurs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données (fin) 81

E. ALLARD. — Monographie des espèces de Coléoptères du G. Erodius... 145

BURMEISTER. — Notes sur les Morphonides..... planche. 4

MARCHAND. — Les Poussins des oiseaux d'Europe..... planche. 11

NOUVELLES ZOOLOGIQUES. — Voir au verso de la première page de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :
1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,083** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

La tête est subtrilobée à son bord antérieur; elle a des rugosités transversales antérieurement, entre lesquelles on aperçoit très-distinctement de gros points enfoncés. Pronotum lisse en dessus, avec quelques points écartés sur les côtés. Les granulosités des élytres sont assez fortes et bien distinctes; néanmoins, elles s'oblitèrent antérieurement entre les deux côtes dorsales, sont écartées sur les côtés et dans le milieu, et assez serrées et plus fortes à l'extrémité. L'abdomen n'est granulé, ni dans le mâle, ni dans la femelle; il est finement ponctué dans les deux sexes. Les tibias antérieurs du mâle sont un peu plus longs et un peu plus étroits que ceux de la femelle.

Carthagène, Espagne. — Je l'ai reçu de M. Martinez y Saez.

Erodius Maillei, Solier.

Ann. ent. Fr. 1834, p. 546.

Long. 14 à 15 mill. 1/2. Larg. 7 mill. 1/2 à 8 mill.

Niger, gibbus, oblongus, subparallelus. Capite ante rugoso, subtrilobato; lobo intermedio (epistomo formato) emarginato, bifoveolato. Prothorace dorso vagè punctato; propè marginem punctis approximatis impresso; sulco marginali lateribus benè notato. Elytris tricostatis, vix tuberculatis; tuberculis apicalibus magnis parùm approximatis.

♂ Abdomine distincte granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs versùs apicem parùm curvis; posterioribus sinuatis.

♀ Abdomine obsoletissime granulato, cum punctis immixtis; tibiis anterioribus brevioribus, crassis, intùs arcuatis; posterioribus rectis,

D'un noir peu brillant, assez gibbeux, de forme longue

et parallèle, obtusément rétréci en triangle à l'extrémité. Tête rugueuse antérieurement, ses tubercules réunis par des lignes élevées, transverses, irrégulières, avec lesquelles ils se confondent : elle a en avant et sur ses côtés, deux sinus anguleux assez notables qui la divisent en trois lobes. Deux fossettes oblongues au bord de l'épistôme. Antennes courtes, les trois premiers articles allongés, le 4e à peine plus long que large, les suivants plus courts. Pronotum plus étroit en avant, assez fortement échancré en avant, avec les angles antérieurs un peu arrondis, sinueux à la base avec les angles postérieurs proéminants et aigus. Il a une légère impression près des angles postérieurs. Le dessus est assez finement ponctué avec quelques espaces lisses sur les côtés. Les points sont plus sensibles vers les angles et vers un petit bourrelet longeant intérieurement le sillon latéral. Élytres longues, parallèles, avec trois côtes saillantes; la dorsale et la latérale sont fortes, mais courtes; elles n'atteignent pas la base et s'oblitèrent un peu après le milieu. Les granulosités sont fines et écartées vers la base, elles deviennent plus fortes et plus rapprochées en arrière. La poitrine est fortement rugueuse et couverte de poils roux, longs et écartés.

L'abdomen du mâle est couvert dans son milieu de granulosités bien distinctes, mais assez écartées, plus rapprochées sur le dernier segment; chez la femelle, il est plus lisse, les granulosités sont très-oblitérées et entremêlées de points, plus gros sur le dernier segment.

Les tibias antérieurs du mâle sont plus grêles que ceux de la femelle, d'abord droits intérieurement, mais un peu courbés à leur extrémité. Ceux de la femelle sont plus courts, plus épais, et courbés intérieurement dans toute leur longueur.

Syrie. Smyrne. — ♂ Coll. Reiche, ♀ la mienne.

M. Kraatz, dans sa révision des Tenebrionites, p. 65, donne l'Er. Maillei comme étant une variété du Puncti-

collis. Je ne suis pas de cet avis. Ils ont certainement plusieurs points de ressemblance, mais ils diffèrent assez pour qu'on ne les confonde pas. Le Maillei est plus long, parallèle, moins gibbeux, son pronotum est plus sinueux à la base, ses angles postérieurs plus proéminents; la ponctuation du pronotum est sensiblement plus fine et plus écartée. Les granulosités des élytres sont plus petites et moins rapprochées, leurs côtes sont plus saillantes, etc., etc. Il y a là, pour moi, évidemment deux espèces.

Erodius puncticollis, Solier.

Ann. entom. Fr. 1834. p. 556. — Kraatz, Revis. der Teneb. p. 65.

Long. 11 à 12 mill. Larg. 6 mill. 1/2 à 7 mill.

Niger ferè opacus, oblongus subovalis, mediocriter gibbus. Capite antè rugoso, bifoveolato ; antennis longis, gracilibus: Prothorace undiquè distinctius minùs crebre punctato. Presterno valdè rugoso; pleuribus in medio sulcatis. Elytris granulatis, costis obliteratis. Tibiis anterioribus intùs emarginatis, maris longioribus et angustioribus, feminæ brevioribus et latioribus.

Sa forme est oblongue et un peu renflée avant le milieu des élytres. Il est d'un noir non brillant. La tête n'est pas trilobée, elle est couverte, antérieurement, de rugosités transversales, derrière lesquelles viennent des granulosités et quelques points; le vertex est lisse. Le labre est d'un rouge brun assez clair. Le pronotum est transversal mais assez long, très-échancré antérieurement, fort peu sinueux en arrière, avec les angles postérieurs peu proéminents, les quatre angles sont néanmoins aigus, et les côtés sont médiocrement arqués. Le pronotum est fortement ponctué, avec quelques places lisses. Les points sont écartés au milieu, plus rapprochés

sur les côtés et un peu rugueux près des bords. Les élytres sont longues, couvertes de granulosités écartées qui ne se rapprochent que tout à fait à leur extrémité; elles ont trois côtes, indiquées par un léger soulèvement, mais nullement saillantes. Le dessous du prothorax est fortement rugueux et ses flancs sont sillonnés en long.

Le mâle a les antennes plus longues que la femelle, l'abdomen fortement granuleux, les tibias antérieurs longs, subfiliformes et arqués en dedans à leur extrémité, les postérieurs plus longs et courbes.

Chez la femelle, les granulosités de l'abdomen sont moins serrées, oblitérées et entremêlées de points sur le dernier segment, les tibias antérieurs sont plus courts, moins grêles et droits intérieurement; les postérieurs sont également plus courts et droits.

Egypte. — Musée royal de Belgique. Coll. Reiche, Lartigue, la mienne.

Erodius Reichei. Allard.

Long. 11 mill. 1/2 à 14 mill. Larg. 6 mill. 1/2 à 8 mill.

Niger, oblongo-ovalis, mediocriter gibbus. Capite antè rugoso, posticè granulato. Antennis gracilibus. Prothorace brevi, transverso, anticè fortiter emarginato, posticè fortiter sinuato, lateribus perparùm arcuatis, quatuor angulis acutis, dorso lævi, versus latera subtiliter punctato. Elytris obtusè-ovalibus, fortiter granulatis, tuberculis posticè magis approximatis. Costis leviter indicatis, à basi distantibus et post medium evanescentibus. Presterno fortiter rugoso, pleuris fortiter longitudinaliter sulcatis.

♂ Abdomine granulato. Tibiis anticis filiformibus, intùs leviter arcuatis; posterioribus longis, sinuatis.

♀ Abdomine nitidissimo, punctato. Tibiis anticis brevibus, intùs rectis; posterioribus brevibus, rectis.

Cette espèce a les élytres un peu renflées avant le milieu, comme dans l'Er. Puncticollis, auquel elle ressemble un peu. Sa tête n'est pas trilobée antérieurement, elle est assez fortement granulée et les tubercules se réunissent en forme de rugosités à la partie antérieure. Il y a deux fossettes au bord de l'épistôme. Le pronotum est large, court, très-échancré à son sommet, à peine arrondi latéralement et assez fortement sinué à la base, ce qui rend les quatre angles proéminents et fort aigus. Il est très-lisse dans le milieu et ponctué seulement sur les côtés. Les élytres sont oblongues, un peu renflées latéralement vers le milieu de l'insecte, et couvertes de granulosités bien nettes, bien apparentes, sauf près de la suture où elles s'oblitèrent un peu antérieurement, assez écartées sur les côtés, mais plus rapprochées dans la seconde moitié de l'élytre. Il y a sur chaque élytre les traces de trois côtes indiquées par autant de soulèvements longitudinaux, peu élevés mais assez apparents, entre la partie déclive de l'élytre et la suture. Ces espèces de côtes ne vont pas jusqu'à la base et disparaissent après le milieu.

Syrie. — Coll. Reiche.

Erodius quadrilineatus, Kraatz.

Revis. der Teneb. 1865, p. 67. — Erod. gibbus. Solier, Ann. Soc. ent. Fr. 1834, p. 547. — Olivier, Ent. III. 63. t. I. f. 3. ?

Long. 8 mil. 1/2 à 12 mill. Larg. 5 mill. 1/2 à 7 mill.

Niger, gibbus, curtus, ♂ anticè parallelus, posticè triangularis, ♀ ovalis, capite subtrilobato ante rugoso, epistomo bifoveolato. Labro rufo-obscuro. Prothorace sat longo, transverso, punctulato ; lateribus mediocriter arcuatis. Angulis posticis leviter prominulis. Elytris opacis, lateribus parùm, apiceque magis granulosis ;

costis prominentibus tribus, cum quartâ, propè suturam obliteratâ, abbreviatâque; costis dorsalibus et laterali ad suturam inclinantibus.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine opaco, densè granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs leviter sinuatis; posterioribus sat brevibus, intùs leviter curvis.

♀ Abdomine opaco, obsoletiùs granulato vel punctato; tibiis anterioribus rectis, fortiter dentatis; posticis rectis.

J'ai sous les yeux le type même de l'Erodius gibbus Solier, appartenant à M. de Marseul, j'en rapproche un Dejeani de même taille et de même sexe, c'est-à-dire, un mâle, et il résulte de leur comparaison que le premier est un peu plus large, qu'il a les antennes plus longues, les articles 4, 5, 6, 7 notamment sont sensiblement plus longs, que le pronotum a les côtés plus arqués, et la surface beaucoup plus ponctuée, que les élytres ont des tubercules plus répandus, et qu'elles ont trois côtes très-saillantes et une quatrième oblitérée près de la suture. Les tibias antérieurs sont plus courts, plus épais et plus droits intérieurement, le présternum est plus fortement rugueux, les tibias postérieurs sont d'un tiers plus courts, etc.

Comparé au Klugii Mihi, il s'en distingue par sa forme courte, gibbeuse, triangulaire, par les côtes plus nombreuses de ses élytres qui sont dirigées obliquement vers la suture. Enfin, comparé au Duponchelii, il en diffère par sa forme moins obtuse, plus ovale et plus triangulaire, par ses antennes plus longues, par ses élytres beaucoup moins granulées antérieurement, par sa côte dorsale plus oblique, et par la côte juxta-suturale toujours oblitérée.

D'un noir assez terne, sauf les côtes des élytres qui sont brillantes. La tête est fortement trilobée à la partie antérieure qui est rugueuse, derrière les rugosités viennent des granulosités, puis des points. Les antennes sans être

grêles, sont longues, tous les articles sont plus longs que larges, sauf les 8e et 9e qui sont presque aussi larges que longs. Le pronotum est pointillé, moins dans le milieu que sur les côtés. Les granulosités des élytres sont presque nulles près de la suture en avant, écartées sur les côtés et au milieu, rapprochées tout à fait à l'extrémité seulement. Les trois côtes normales sont longues, saillantes, brillantes; la quatrième est moins une côte qu'une trace de côte. Le dessous du corps est terne, et le dessous du pronotum assez fortement rugueux. L'abdomen, très-granuleux dans le mâle, l'est moins dans la femelle, mais les tubercules sont remplacés par des rugosités oblitérées et rarement par des points sur le dernier segment. Les pattes sont robustes et les tibias postérieurs sont plus courts que dans les espèces voisines. Les femelles ont les élytres un peu arrondies latéralement, ce qui leur donne une forme plus obtuse que celle des mâles; elles ont en outre les antennes plus courtes.

Le type de l'espèce provient d'Égypte. Mais M. de Borre m'en a communiqué deux exemplaires appartenant au musée de Bruxelles, qui viennent de Syrie. M. de la Brulerie m'en a communiqué également une vingtaine pris par lui à Caiffa. Ces syriens atteignent rarement la taille de l'égyptien; de plus, ils ont les côtes des élytres moins longues, la dorsale moins saillante, et la juxta-suturale souvent tout à fait effacée. Je ne crois pas cependant que ce soit une espèce différente.

Erodius Duponchelii, Allard.

Ann. entom. Fr. 1864. p. 388.

Long. 10 mill. 1/2. Larg. 6 mill. 1/2.

Niger, opacus, obtusè-ovalis, mediocriter gibbus. Capite anticè trilobato, fortiter rugoso, vertice punctato.

epistomo bifoveolato. Prothorace transverso, lateribus sat fortiter in medio minùs punctato, lateribus mediocriter arcuatis, angulis posticis leviter prominulis. Elytris brevibus, opacis, apice obtuse triangularibus, lateribus parùm rotundatis, sat densè præter antice versùs suturam granulatis, tuberculis nitidis; fortiter quadricostatis, costis elevatis nitidis; costâ juxtà suturam breviore, parùm minùs prominente, tribus aliis costis ultrà medium productis.

♂ Abdomine opaco, densè tuberculato. Tibiis anticis filiformibus, intùs parùm sinuatis; posterioribus rectis.

♀ Abdomine minùs opaco, leviter rugoso, punctato. Tibiis anticis brevibus, latis, fortissime dentatis; posticis leviter intùs curvis.

Cette espèce est du même noir enfumé que le Klugii; elle est plus petite, relativement plus courte, plus obtuse postérieurement. La tête et le pronotum dans les deux espèces se ressemblent beaucoup et ont la même sculpture. Néanmoins, il y a dans le Duponchelii, près du bord de l'épistôme deux fossettes arrondies, bien distinctes, qui n'existent pas dans le Klugii; en outre, dans le premier, le pronotum a les côtés un peu moins parallèles et la base sensiblement plus sinueuse, en sorte que le lobe médian et les angles postérieurs s'avancent davantage sur les élytres. Ces dernières, dans le Duponchelii, sont un peu arrondies latéralement, ont des granulosités écartées jusqu'aux deux tiers et plus rapprochées dans le dernier tiers seulement. Elles ont chacune quatre côtes saillantes, lisses, brillantes; la plus rapprochée de la suture est la plus courte, mais toutes quatre dépassent le milieu de l'élytre. En dessous, le haut du corps est plus fortement rugueux. L'abdomen est densément rugueux dans le mâle; dans la femelle il est peu brillant avec les trois premiers segments ridés à leur côté antérieur, et légèrement rugueux et ponctués, le dernier est ponctué.

Les tibias antérieurs du Duponchelii sont moins sinueux intérieurement que ceux du Klugii.

Cette espèce a été prise à Caiffa, en Syrie, par M. de la Brulerie.

Erodius Klugii, Allard.

Ann. entom. Fr. 1864, p. 388.

Long. de 12 à 13 mill. Larg. 8 mill.

Niger, oblongus, parallelus, médiocriter gibbus. Capite antè lateribus parùm sinuato et rugoso, fronte granulato, vertice punctato : antennis sat longis. Prothorace transverso, cum elytris parallelo, marginibus versùs basim leviter sinuatis, versùs apicem arcuatis, angulis posticis parùm prominentibus, lateribus sat fortiter, in medio minùs punctato. Elytris longis, opacis, apice obtusè triangularibus, posticè densè granulatis, anticè tuberculis haud approximatis et versùs suturam obliteratis; costis marginali et laterali, longis, parallelis, prominentibus, dorsali obliteratâ.

♂ Abdomine opaco, densè granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs leviter sinuatis; posticis longis, intùs curvis.

♀ Abdomine nitidissimo, punctato; tibiis anterioribus brevibus, latis, fortissimè dentatis, intùs rectis; posterioribus brevibus, rectis.

Cette espèce est remarquable par sa forme peu gibbeuse, allongée, parallèle. Elle est d'un noir mat comme le Dejeani, dont elle se distingue aisément par sa forme plus allongée et plus parallèle, par son pronotum plus transversal, moins conique et distinctement ponctué sur toute la surface, par ses élytres qui ont la côte latérale forte, saillante et longue. Le mâle a les tibias antérieurs plus épais, plus courts et plus droits.

De tous les Erodius, c'est relativement l'espèce la plus étroite et la plus parallèle. La tête est très-rugueuse en avant, très-ponctuée en arrière; à peine y a-t-il une petite place lisse au milieu du vertex. Il n'y a pas de fossettes apparentes au bord de l'épistôme. Le pronotum est médiocrement long, transversal, sa base est très-peu sinuée, les angles postérieurs la dépassent à peine; son échancrure antérieure est peu profonde; ses rebords latéraux sont très-étroits, ses côtés arqués surtout en avant, sa surface est couverte de points fins, plus serrés et plus forts sur les côtés qu'au milieu, qui ressemblent à des piqûres faites avec un instrument pointu. Les élytres ont le fond d'un noir enfumé; elles sont granuleuses; les tubercules sont assez rapprochés sur les côtés et dans la seconde moitié, ils s'oblitèrent en avant près de la suture, et sont brillants. Les côtes marginale et latérale sont longues, lisses, brillantes, très-rapprochées et parallèles. Quelquefois on aperçoit dans l'espace compris entre la côte latérale et la suture, une très-légère trace d'une ou de deux côtes dorsales, mais sans aucun soulèvement de l'élytre. En dessous, le présternum est assez fortement rugueux entre les hanches, ridé transversalement en avant, le mésosternum et le métasternum sont ridés longitudinalement; les flancs du présternum ont quelques sillons longitudinaux dans leur milieu.

Le mâle a l'abdomen opaque et très-granuleux; les tibias antérieurs sont médiocrement longs, assez droits, légèrement sinueux intérieurement.

La femelle a l'abdomen très-lisse, très-brillant, ponctué sans aucun tubercule. Les tibias antérieurs sont courts, droits intérieurement, avec deux fortes et longues dents extérieurement.

Il se prend dans le sable, à Beyrouth. — M. de la Brulerie, M. le commandant Coye.

Erodius oblongus, Solier.

Ann. Soc. entom Fr. 1834, p. 555. — Kraatz. Rev. der Teneb., 1865, p, 59.

Long. de 12 à 14 mill. Larg. de 6 mill. 1/2 à 7 1/2.

Niger, ferè opacus, oblongo-ovalis, mediocriter gibbus. Capite lateribus ante sinuato, rugoso. Epistomo vix bifoveolato. Prothorace, dorso vix sparsim punctato, pleuribus striatis. Elytris lateribus laxe, apiceque densè tuberculatis, costis levissime indicatis.

Abdomine maris valdè tuberculato, feminæ autem obsolete tuberculato cum ultimo segmento punctato; tibiis anterioribus maris longis angustioribus, intùs emarginatis, dente superiore parvo; posterioribus intùs parùm arcuatis; tibiis anterioribus feminæ, brevioribus, latioribus cum posticis rectis.

La forme est oblongue et le corps est un peu renflé avant le milieu des élytres. Tête couverte de rugosités transversales en avant, auxquelles succèdent des granulosités, puis le vertex est lisse. Les antennes sont courtes et épaisses. Pronotum assez long et assez semblable à celui du Puncticollis, quoique un peu plus sinueux à la base; ses angles postérieurs sont peu proéminents, ses côtés médiocrement arqués; son dos est très-légèrement ponctué, avec des espaces totalement lisses; les points sont plus serrés et plus apparents sur les côtés et aux quatre angles dont les antérieurs sont peu avancés. Élytres ayant trois côtes presque entièrement effacées, surtout la dorsale; ces élytres sont légèrement arrondies sur les côtés, et pas sensiblement carénées; les granulosités sont très-écartées sur les côtés, très-serrées vers l'extrémité et à peu près nulles près de la suture antérieurement. En dessous, le présternum est assez fortement

rugueux; les rugosités sont longitudinales entre les hanches et transversales dans la partie antérieure; il y a également des rugosités sur les mésosternum et métasternum et des sillons courts, longitudinaux au bord antérieur du premier segment de l'abdomen.

Le mâle a, au milieu du présternum, la petite touffe de poils regardée comme caractère sexuel, son abdomen est fortement granuleux, ses tibias antérieurs sont grêles, longs, un peu échancrés antérieurement et avec des dents extérieures très-petites.

La femelle a l'abdomen plus brillant, avec des granulosités beaucoup plus écartées, oblitérées même, et le dernier segment ponctué; les tibias antérieurs sont plus courts, plus épais et droits intérieurement, les tibias postérieurs sont plus courts que ceux du mâle et droits, tandis qu'ils sont légèrement arqués en dedans chez ce dernier.

Cette espèce a été recueillie par Olivier, dans l'île de Chio (Muséum de Paris), et dans l'île de Crête (collection Chevrolat). M. Reiche en possède un exemplaire originaire d'Antioche.

Erodius Dejeani, Solier.

Ann. Soc. entom. Fr. 183, p. 543, — Kraatz, *pro parte*, Rev. der Teneb. 1865, p. 66.

Long. de 10 à 12 mill. Larg. de 5 mill. 1/2 à 6 1/2.

Niger, obscurus, parùm gibbus, oblongus, subtriangularis. Capite antè granuloso, retrorsùs lævigato; labro rubro. Epistomo antè emarginato, bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, lateribus punctulato. Presterno antè vix rugoso. Elytris lateribus apiceque tuberculatis. Costâ dorsali nullâ; laterali marginalique approximatis subobliteratisque. — *Sol.*

D'un noir très-mat, médiocrement gibbeux. Il est le plus

large un peu au-dessous de la base des élytres vers le milieu du corps et va en se rétrécissant légèrement de là jusqu'aux angles antérieurs du pronotum; postérieurement il diminue un peu plus rapidement de largeur vers l'extrémité, en s'arrondissant un peu sur les côtés. Ceci revient à dire qu'il est subtriangulaire du milieu du corps à la tête, et triangulaire du même milieu du corps à l'extrémité postérieure. C'est la forme de l'Erodius Tibialis Linn. auquel du reste il ressemble beaucoup. Il est néanmoins un peu plus étroit que ce dernier et s'en distingue par le dessous du pronotum beaucoup moins fortement rugueux, l'abdomen couvert de granulosités plus fines, les quatre tibias postérieurs plus droits et les deux antérieurs, dans le mâle, beaucoup plus grêles, un peu plus longs, et courbés davantage en avant.

La tête n'est point trilobée antérieurement, l'épistôme est légèrement échancré, et il y a deux fossettes oblongues. transversales, médiocrement marquées, un peu en arrière de son extrémité et près des bords latéraux. La partie antérieure de la tête est couverte de rugosités transversales, auxquelles succèdent des granulosités écartées. Le pronotum est plus long que dans le Tibialis, moins échancré en avant, avec les angles postérieurs un peu plus proéminents en arrière. Ses côtés sont obliques et légèrement arqués; le dos est lisse, avec les côtés légèrement ponctués; les points sont plus marqués près des angles et près du sillon marginal. Élytres plus longues et plus étroites que dans Tibialis, lisses dans leur milieu, depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur; légèrement granuleuses sur le reste de leur surface, mais un peu plus vers leur extrémité. La côte dorsale n'existe pas, la latérale est à peine indiquée, la marginale seule est assez marquée. Le présternum est un peu cordiforme entre les hanches, ses rugosités, ainsi que celles du mésosternum et du métasternum sont peu saillantes, comme oblitérées. Le mâle a l'abdomen assez granuleux avec de petits sillons longitu-

dinaux au bord du premier segment. Les tibias antérieurs du mâle sont filiformes, assez fortement échancrés au côté intérieur; les postérieurs sont légèrement flexueux, mais non arqués au côté intérieur. Antennes assez courtes et épaisses.

Syrie et Mésopotamie. — Collection du Muséum de Paris. Coll. Reiche, la mienne.

Je suis resté, dans la description qui précède, parfaitement d'accord avec la description faite par Solier lui-même, auteur de cette espèce, et avec les insectes nommés par lui que j'ai eus sous les yeux. Je ne puis dès lors admettre avec M. Kraatz qu'il faille considérer comme une simple variété l'Er. Duponchelii ou Klugii (Sol. in litt.) qui ont une forme toute différente du corps en général, et en particulier ont le pronotum autrement sculpté, les élytres avec des côtes différentes et les tibias différemment construits, etc.

Erodius tibialis, Linn.

Kraatz Revis. der Teneb. 1865, p. 57. — Erod. Europæus, Solier, Ann. ent. Fr. 1834. p. 560. — V. Erod. curvipes, Sol. Ann. entom. Fr. 1834, p. 567.

Long. de 11 à 12 mill. 1/2. Larg. de 7 à 8 mill. 1/2.

Niger, haud nitidus, subpulverulentus, ovalis, parùm gibbus. Capite ante granulato, transversim bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, pleuribus medio sulcis paucis obliteratis Elytris dorso lævigatis; lateribus vagè apiceque magis tuberculatis; costis dorsali et laterali nullis; marginali obliteratâ. — *Sol.*

♂ Presternum, in medio anteriore cirrigerum. Abdomine granulato; tibiis anterioribus angustatis, intùs valdè emarginatis posterioribus flexuosis.

♀ Abdomine nitido, lævissimo, ultimo segmento

punctato; tibiis anterioribus validis, brevibus, intùs vix arcuatis; posterioribus.....

Cette espèce est très-bien caractérisée par la diagnose latine de Solier, que je viens de donner textuellement, mais il ne faut pas en rapprocher comme il l'a fait, et comme M. Kraatz l'a fait après lui, les diverses variétés qu'ils y ont rapportées. Je comprends l'erreur de Solier qui n'a connu que des mâles du Tibialis, cela résulte évidemment de sa description, et qui a fait ses deux variétés A et B sur la communication de deux insectes seulement; mais j'admets difficilement les réunions faites par M. Kraatz qui n'a pas manqué de sujets à étudier.

Il est démontré pour moi que la variété A de Solier, est le mâle de l'espèce dont il a décrit la femelle sous le nom de Nitidiventris, et la variété B, le mâle de l'espèce dont il a également décrit la femelle sous le nom d'Africanus. — J'établirai plus loin la validité de ces deux espèces. — Quant au Goryi Sol. dont M. Kraatz fait une variété femelle du Tibialis, j'en possède un mâle et une femelle, et ils sont très-distincts du Tibialis.

Je crois qu'on doit décrire comme suit le vrai Tibialis : D'un noir pulvérulent en dessus, sauf la suture qui est étroitement lisse et brillante. La tête n'est pas trilobée en avant; elle est couverte de rugosités transversales à sa partie antérieure qui est de plus creusée au bord de l'épistome de deux fossettes profondes, allongées en travers, mais ne se réunissant pas; le front et le vertex sont unis; les antennes sont courtes. Le pronotum est assez long, fortement échancré en avant; ses côtés sont un peu sinueux, et il va en se rétrécissant de la base au sommet; son dos n'est pas ponctué; les angles antérieurs sont arrondis et les postérieurs à peine proéminents en arrière. Les élytres sont de la largeur du pronotum à leur base, elles s'élargissent en s'arrondissant légèrement, puis se rétrécissent en prenant une forme triangulaire jusqu'à l'extrémité. Elles sont peu granulées; les tubercules sont

très-fins et n'apparaissent que sur les côtés où ils sont écartés et à l'extrémité où ils sont plus serrés. Les côtes dorsale et latérale sont absentes, la marginale est oblitérée. Quelquefois, cependant, la côte latérale est légèrement indiquée, et dans ce cas les granulosités sont un peu plus fortes et s'étendent davantage. Le dessous du corps est assez brillant; le présternum est fortement rugueux, un peu cordiforme entre les hanches. Le mésoternum et le métasternum sont également rugueux, et le premier segment de l'abdomen a des sillons longitudinaux à son bord antérieur.

Dans le mâle, le présternum a la touffe de poils de son sexe à la partie antérieure, l'abdomen est assez fortement granulé; les tibias antérieurs sont robustes, étroits, fortement échancrés intérieurement. Les postérieurs sont sinueux et un peu courbés en dedans, comme aussi du reste les intermédiaires.

La femelle ne diffère pas du mâle en dessus, mais en dessous, elle n'a pas de touffe de poils au présternum, son abdomen est très-lisse avec le dernier segment ponctué. Ses tibias antérieurs sont courts, épais, presque droits intérieurement, et triangulaires au-dessus de la première épine.

Cadix. — Commun.

L'Er. Curvipes Sol. n'est qu'un exemplaire d'Er. Tibialis ♂, ayant les quatre tibias postérieurs un peu plus courbés que le type.

Erodius Duponti, Solier.

Sol., Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 562. — Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 59.

Long. de 12 à 13 mil. — Lar. 6 mill. 1/2.

Niger, ferè opacus, oblongo-ovalis, mediocriter gib-

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

Chez E. DEYROLLE, fils, 23, rue de la Monnaie.

Nouveau guide de Géologie, de Minéralogie et Paléontologie, indiquant les éléments de ces études, la manière d'observer, de récolter et préparer les échantillons, et de les ranger en collections, par A. Pomel. Vol. in-12, br. 1 fr. »

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, la nomenclature et les figures de toutes les parties composant le corps des insectes, l'indication des ustensiles et des meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables pour cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections ; par plusieurs membres de la Société entomologique. Un vol. in-12, avec 4 planches et vignettes, 3e édition. . . . . 2 fr. »

Guide de l'éleveur de Chenilles, indiquant la manière de les récolter, les élever, et d'obtenir les pontes, par E. Berce ; suivi d'un traité spécial pour l'éducation des espèces produisant de la soie, par Guérin-Méneville. Paris, 1872. Vol. in-12 avec vignettes . . . . . 1 fr. 50

Faune élémentaire des Coléoptères de France, 2e édition, donnant la description des espèces qui se trouvent le plus fréquemment en France ; près de 1,200 espèces y sont décrites, avec 10 planches représentant 105 types principaux. Vol. in-12, 10 planches. . . . . 3 fr. 50

Faune des Papillons de France, donnant la description de toutes les espèces qui se trouvent en France, par E. Berce ; 1er volume, comprenant des indications générales sur la classification, la chasse et la conservation des Papillons ; la description de tous les rhopalocères (diurnes), avec 18 pl. col. . . . . 8 fr. »

2e vol., description des hétérocères jusqu'aux noctuo-bombycites, 17 planches coloriées. . . . . 10 fr. 50

3e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 1re partie), 6 pl. color. . . . 6 fr. »

4e vol., suite des hétérocères (noctuæ, 2e partie), 8 pl. color. . . . 8 fr. »

Le 5e et dernier volume, qui comprendra les géomètres, est sous presse.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	.....	3,000 fr.
— —	♀	—	.....	3,000
— —	jeune	—	.....	1,000
— —	squelette	—	.....	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			.....	300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			.....	1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			.....	1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			.....	500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie et Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	300
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

ÉDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 4 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

OLPHE GALLIARD. — Recueil des principales dénominations scientifiques et vulgaires de plusieurs espèces d'oiseaux d'Europe et des explications les plus satisfaisantes qui en ont été données (fin) 81

E. ALLARD. — Monographie des espèces de Coléoptères du G. Erodius... 145

BURMEISTER. — Notes sur les Morphonides..... planche. 4

MARCHAND. — Les Poussins des oiseaux d'Europe..... planche. 11

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.— Voir au verso de la première page de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :

1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,083** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE
RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 6.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Essai sur l'entomologie d'une faune entomologique de l'Archipel Indo-Néerlandais :

1re Monographie, famille des *Scutellérides*. In-4°, 4 pl. col.;
2e Monographie, famille des *Piérides*. In-4°, 7 pl. col.;
3e Monographie, famille des *Pentatomides*, 1re partie. In-4°, 4 pl. col.

BULLETINO DELLA SOCIETA ENTOMOLOGICA ITALIANIA. 5e année, 1er trimestre. Firenze, 1873. In-8° br.

HISTOIRE NATURELLE DU MORBIHAN. Catalogue raisonné des lépidoptères observés dans le département du Morbihan, par M. *J. Griffith*. 1 vol. in-8°.

L. QUAEDVLIEG. Les papillons diurnes de Belgique. Manuel du jeune lépidoptériste. Bruxelles, 1873. In-12 br.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DÉPARTEMENT DU VAR. 1re série, tome Ier, 3e livr. 1872. (Phylloxera.) In-8° br.

QUÉTELET. Résumé des observations sur la météorologie, sur le magnétisme, sur les règnes végétal et animal (extrait de l'Académie royale de Belgique).

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE de France, 5e série, tome IIe, 1872. Quatrième trimestre.

HORÆ ENTOMOLOGICÆ ROSSICÆ, tome IX. N° 3. Avril 1873. In-8°, avec pl. noires.

JORNAL DE SCIENCIAS MATHEMATICAS PHYSICAS E NATURAES, da Academia, réal das sciencias de Lisboa. N° 14. Janvier 1873. (*Aves* das passessœs portuguezas da Africa occidental. Note sur quelques *Geckotiens* nouveaux ou peu connus de la Nouvelle-Calédonie, par M. *Barboza du Bocage*).

T. EDWARDS. The butterflies of north America, avec planches coloriées et description; premier volume complet en 10 fascicules, avec supplément. Philadelphie, 1868-1872. In-4° br.

GROTE J. ROBINSON. List of the Lepidoptera of north America. Philadelphie, 1868. (*Sphingidæ bombycidæ.*) In-8° br.

PROCEEDINGS OF THE ENTOMOLOGICAL SOCIETY OF PHILADELPHIA, vol. I à VI. Philadelphie, 1861 à 1866. 6 vol. in-8° br.

Les transactions suivantes forment la suite des publications de la même Société.

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN ENTOMOLOGICAL SOCIETY; vol. I à IV. Philadelphie, 1867-1872. 4 vol. in-8°, avec pl., broch.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE
RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 6.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS

Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

Snellen van Vollenhoven. Essai sur l'entomologie d'une faune entomologique de l'Archipel Indo-Néerlandais :

1re Monographie, famille des *Scutellérides.* In-4°, 4 pl. col.;
2e Monographie, famille des *Piérides.* In-4°, 7 pl. col.;
3e Monographie, famille des *Pentatomides*, 1re partie. In-4°, 4 pl. col.

Bulletino della Societa entomologica italiania. 5e année, 1er trimestre. Firenze, 1873. In-8° br.

Histoire naturelle du Morbihan. Catalogue raisonné des lépidoptères observés dans le département du Morbihan, par M. *J. Griffith.* 1 vol. in-8°.

L. Quaedvlieg. Les papillons diurnes de Belgique. Manuel du jeune lépidoptériste. Bruxelles, 1873. In-12 br.

Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var. 1re série, tome Ier, 3e livr. 1872. (Phylloxera.) In-8° br.

Quételet. Résumé des observations sur la météorologie, sur le magnétisme, sur les règnes végétal et animal (extrait de l'Académie royale de Belgique).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, tome IIe, 1872. Quatrième trimestre.

Horæ entomologicæ rossicæ, tome ix. N° 3. Avril 1873. In-8°, avec pl. noires.

Jornal de sciencias mathematicas physicas e naturaes, da Academia, réal das sciencias de Lisboa. N° 14. Janvier 1873. (*Aves* das passessœs portuguezas da Africa occidental. Note sur quelques *Geckotiens* nouveaux ou peu connus de la Nouvelle-Calédonie, par M. *Barboza du Bocage*).

T. Edwards. The butterflies of north America, avec planches coloriées et description; premier volume complet en 10 fascicules, avec supplément. Philadelphie, 1868-1872. In-4° br.

Grote J. Robinson. List of the Lepidoptera of north America. Philadelphie, 1868. (*Sphingidæ bombycidæ.*) In-8° br.

Proceedings of the entomological Society of Philadelphia, vol. I à VI. Philadelphie, 1861 à 1866. 6 vol. in-8° br.

Les transactions suivantes forment la suite des publications de la même Société.

Transactions of the American entomological society; vol. I à IV. Philadelphie, 1867-1872. 4 vol. in-8°, avec pl., broch.

bus. Capite antè valde transversè rugoso, vertice lævi, lateribus sinu parvo, foveolis anterioribus parvis, obliteratis, rotundatis. Antennis sat brevibus. Prothorace sat longo, ante emarginato, basi parùm sinuato, angulis anticis acutis, posticis perparùm prominentibus, lateribus obliquis parùm sinuatis; dorso lævigato, lateribus angulisque posterioribus punctato. Elytris medio lævigatis, apice densè, lateribusque vagè granulatis. Costis dorsali lateralique nullis, marginali suboblitera tâ.

♂ Abdomine fortiter granulato, tibiis anterioribus angustis, apice intùs parùm arcuatis; posterioribus sinuatis.

♀ Abdomine nitidissimo, sublævigato, perparùm granulato; tibiis anterioribus brevibus, leviter triangularibus, intùs valdè arcuatis; posterioribus brevioribus ferè rectis.

Variété, A. Costâ laterali parùm elevatâ; elytris magis triangularibus.

Cette espèce, sans être d'un noir pulvérulent, est d'un noir non brillant et se rapproche un peu du Tibialis, bien qu'elle soit d'une forme plus étroite, plus allongée, moins triangulaire postérieurement. — Elle a ceci de remarquable qu'elle n'a aucune côte saillante, et que la marginale elle-même est arrondie et nullement en forme de carêne.

Comparée à l'Er. Oblongus, elle n'a pas, comme celui-ci, le pronotum ponctué, ni de renflement avant le milieu des élytres, et elle est plus arrondie latéralement.

La tête est légèrement trilobée antérieurement, les deux fossettes du bord de l'épistôme sont très-écartées, petites et presque nulles; elle a d'assez fortes rugosités transversales à sa partie antérieure et est lisse sur le vertex. Le pronotum est assez long et à côtés obliques, par conséquent retreci en avant : ses bords sont légèrement sinueux vers la base, ses angles antérieurs très-aigus, ses postérieurs

beaucoup moins, à cause de la base qui est presque horizontale vers les côtés. Il est d'un noir mat, très-lisse et je n'y vois de points que près des angles postérieurs ou sur les bords. Les élytres sont longues, de la largeur du pronotum à la base, et d'abord subparallèles, elles se retrécissent triangulairement dans leur dernière moitié; les granulosités sont assez fortes et rapprochées à l'extrémité, très-écartées et obsolètes sur les côtés et disparaissent tout à fait antérieurement près de la suture. La côte dorsale est absente, la latérale est presque nulle, la marginale est largement arrondie et peu saillante; cependant l'espace compris entre les côtes, latérale et marginale, est longitudinalement et légèrement impressionnée au-dessous du pronotum. La partie antérieure du dessous de l'insecte est fortement rugueuse, et le premier segment abdominal à des sillons courts à son bord antérieur. Les flancs du prosternum sont sillonnés longitudinalement dans le milieu. L'abdomen est couvert de granulosités serrées dans le mâle, dans la femelle elle sont très-écartées et obsolètes. Les tibias antérieurs du mâle, un peu plus épais que dans le Dejeani et l'Oblongus, sont un peu courbés à leur extrémité; ceux de la femelle sont plus triangulaires au-dessus de la première dent et courbés dans toute leur longueur. Les tibias postérieurs du mâle sont assez longs et un peu sinueux; ceux de la femelle plus courts et plus droits.

Grèce.

La variété A a la côte marginale un peu plus en carène et la latérale un peu plus saillante; ses élytres commencent à se retrécir triangulairement presque dès leur base.

Grèce. Syrie.

Erodius orientalis, Brullé.

Expéd. sc. Morée. Ins. p. 192. — Solier, Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 563. — Er. longus. Sol. Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 553. — Er. orientalis Dej.

Long. de 14 à 16 mill. Larg. de 8 à 8 mill. 1/2.

Niger, parùm gibbus, subovalis, oblongus, anticè posticèque angustatus. Capite valdè rugoso, granulatoque, retrorsùs loco lævigato; epistomi foveolis vix perspicuis. Antennis brevibus. Prothorace longiore, marginibus obliquis, ferè rectis, antè leviter sinuatis, dorso lævigato, lateribus punctato; angulis anticis posticisque acutis, posterioribus prominentibus. Elytris lævigatis, lateribus laxe, apiceque densè granulatis; costis dorsali nullâ, laterali abbreviatâ, obliteratâ, marginali carinatâ, parùm prominente. Tibiis anterioribus maris filiformibus, intùs antè leviter emarginatis.

Il a la forme rétrécie, à ses deux extrémités, du Boyeri, mais il est plus grand et plus long que cette espèce, sensiblement moins gibbeux. Son pronotum, beaucoup plus long, a les côtés plus droits et non arqués à l'extrémité, les rebords plus minces et les angles postérieurs plus proéminents en arrière. Ses élytres sont moins convexes et à granulosités plus écartées. Les tibias antérieurs du mâle, seul sexe que je connaisse, sont moins courbés à l'extrémité. Le dessous du pronotum est moins fortement rugueux.

Comparé au Duponti, il est plus long, plus triangulaire antérieurement, plus plat, son pronotum est plus long et plus rétréci en avant, les quatre angles sont plus aigus, et les postérieurs plus prolongés en arrière. Les tibias antérieurs du mâle sont plus longs, plus grêles et plus droits.

Il est d'un noir assez terne. Sa tête est presque entièrement couverte de rugosités transversales en avant, de granulosités ensuite; à peine le milieu du vertex est-il lisse. Les fossettes de l'épistôme sont à peine distinctes. Le prothorax est très-long, il va, en se rétrécissant, de la base au sommet, presque en droite ligne, sa base est assez fortement sinuée, en sorte que les angles postérieurs sont plus proéminents en arrière que dans les espèces précédentes. Il est lisse sur le milieu du dos, mais assez fortement ponctué sur les côtés. Les élytres sont longues, assez plates ou peu convexes, légèrement arrondies sur les côtés et terminées triangulairement. Les granulosités sont nulles dans le milieu, écartées sur les cotés et serrées vers l'extrémité. Il n'y a pas de côte dorsale, la latérale est courte et effacée ; la marginale est un peu plus marquée et accuse la carène latérale de l'élytre, et l'espace compris entre elle et la latérale, près de la base, est un peu infléchi. Présternum peu rugueux, mésosternum et métasternum ridés. Abdomen du mâle couvert de granulosités très-petites et très-serrées.

Grèce, Alger? Coll. de Marseul (Solier). — Grèce, dans ma collection.

On voit, par ce qui précède, que je ne suis pas d'accord avec M. Kraatz, qui, dans sa révision des Ténébrionides, p. 59, fait de l'Erod. Orientalis Brullé et Solier, un insecte femelle, dont le mâle serait l'Erod. Duponti Solier.

Je dirai, à l'appui de mon opinion, que l'insecte décrit par moi, sous le nom d'Orientalis, est identique à un insecte que M. Chevrolat a reçu de M. Brullé, en personne, sous ce même nom. L'épingle, dont cet insecte est piqué, porte une inscription de la main même de M. Brullé. Je suis également d'accord avec le Muséum de Paris, qui possède aussi des Erod. Orientalis provenant de M. Brullé et déterminés par lui.

Quant à l'Erod. Longus, j'ai bien examiné l'exemplaire de la collection Solier, et je ne trouve pas qu'il diffère spé-

cifiquement de l'Orientalis, Br. Il est seulement un peu plus grand que les exemplaires de cette espèce que j'ai eus sous les yeux. Solier, qui attribue l'Algérie pour patrie à son Longus, dit lui-même (page 554), qu'il en a vu un second exemplaire, provenant de Grèce, dans la collection de M. Gory, et portant le nom d'Orientalis Dej. Je crains que Solier n'ait été induit en erreur sur la provenance de son Longus.

Erodius Boyeri, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 553. — Kr., Revis. der Teneb., p. 59.

Long. 11 mill. — Lar. 6 mill. 1/2.

Niger non nitidus, subtriangularis, mediocriter gibbus. Capite rugoso retrorsùs lævigato, epistomo sat fortiter transversè impresso. Antennis brevibus. Prothorace anticè angustato, marginibus propè basim subsinuato, anticè parùm arcuatis; angulis posticis parùm prominentibus, dorso lævigato. Elytris triangularibus granulatis, tuberculis tantùm ad apicem approximatis; costâ dorsali nullâ, laterali abbreviatâ marginalique obliteratis. Tibiis anterioribus maris filiformibus, intùs versus apicem leviter arcuatis; posterioribus parùm arcuatis, abdomine densè granulato.

J'ai sous les yeux un Er. Boyeri, déterminé par Solier lui-même, et qui fait partie de la collection Chevrolat. Il a la taille d'un Er. Tibialis, et le pronotum à peu près semblable, mais son arrière-corps est beaucoup plus triangulaire. Ils ont d'autres différences, les tibias antérieurs du mâle sont plus grêles, il a sur les élytres une côte latérale que n'a pas le Tibialis, et elles sont plus fortement granulées, etc.

Si on le compare, comme Solier l'a fait, à l'Er. brevi-

costatus, il est à peu près de même longueur et de même largeur; mais son pronotum a les côtés moins arrondis, ses élytres ont une forme beaucoup plus triangulaire, leur côte latérale est beaucoup moins saillante et plus écartée de la marginale, et leurs granulosités sont plus rapprochées sur les côtés. Les tibias antérieurs du mâle sont plus grêles.

Il est d'un noir assez terne, assez brillant en dessous, et remarquable par sa forme triangulaire qu'aucun autre Erodius ne me paraît avoir au même point. La tête a des rugosités transversales en avant, des granulosités ensuite, et est lisse en arrière. Le bord antérieur est infléchi en deux fossettes transversales assez profondes, qui ne se joignent pas au milieu. Le pronotum assez long, un peu trapézoïdal, a les côtés assez relevés, un peu arqués en avant, un peu sinués près des angles postérieurs qui sont très-peu avancés en arrière; le dos est lisse; quelques points fins près des bords. Les élytres sont triangulaires presque depuis leur base; elles n'ont pas de côte dorsale, et la latérale assez courte est oblitérée ainsi que la marginale. Elles ont des granulosités sur toute leur surface, même près de la suture, mais elles sont écartées et ne se rapprochent que dans la seconde moitié où elles deviennent plus fortes. Les rugosités du présternum sont courtes et assez fortes, celles du mésosternum et du métasternum sont oblitérées; le premier segment abdominal a des sillons longitudinaux à son bord antérieur, et il est couvert, dans son milieu, de granulosités serrées ainsi que les autres segments. Les tibias antérieurs sont grêles, filiformes et assez courbés antérieurement. Les postérieurs sont un peu flexueux.

J'en ai vu jusqu'ici cinq ou six exemplaires ♂ qui sont identiques. Je n'ai pas vu de femelles.

Algérie. — Ile de Milo, Reiche; Allard, Chevrolat, de Marseul.

Erodius lusitanicus, Sol.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 565. — Er. africanus, Solier, ibid., p. 578. — Er. Tangerianus, Solier, ibid., p. 581.

Long. de 13 à 15 mill. — Larg. de 7 à 8 mill. 1/2.

Var. Erod. nitidiventris, Sol., ibid., p. 576.

Long. de 10 à 11 mill. — Larg. de 6 à 7 mill.

Niger, nitidus, ovalis, oblongus, subparallelus, gibbus. Capite antè ruguloso, bifoveolato. Antennis brevibus. Prothorace antè angustato, marginibus lateralibus versùs basim leviter sinuatis et versùs apicem parùm arcuatis, angulis posticis parùm prominentibus, dorso sublævigato, lateribus leviter punctulatis. Elytris undiquè laxè granulatis, tuberculis ad apicem majoribus et approximatis, costâ dorsali nullâ, laterali marginalique sat longis, obliteratis, lateribus rotundatis, posticè triangulariter angustatis. Pectore parùm rugoso.

♂ Presternum in medio antico cirrigerum. Abdomine fortiter granulato; tibiis anticis filiformibus, intùs arcuatis; posterioribus longis, flexuosis.

♀ Abdomine nitidissimo vel lævissimo, vel perparùm obsolete granulato cùm segmento ultimo punctato; tibiis anterioribus crassis, intùs arcuatis, posterioribus brevibus in latere flexuosis.

Var. — Corpus brevius (*nitidiventris* Sol.).

La description que Solier nous a donnée de son Er. Lusitanicus, a été faite, il le dit lui-même, d'après un seul insecte immature « *un peu plissé et comme chiffonné sur les élytres et sur toute sa surface inférieure.* » Elle n'est donc pas parfaitement exacte. Mais j'ai eu la bonne fortune de trouver dans la collection de mon ami, M. Chevrolat, plusieurs exemplaires mâles et femelles d'Erodius,

provenant de Portugal, déterminées par Solier et portant, écrit de sa main, le nom de Lusitanicus. — D'après ces types incontestables, j'ai fait moi-même la diagnose qui précède, et qui me paraît plus complète et plus reconnaissable.

J'ajouterai que j'ai sous les yeux les Erod. africanus de la collection Solier, et qu'ils sont identiques aux femelles de ces Lusitanicus étiquetés par cet auteur.

Il s'agit ici d'une espèce commune, répandue en Portugal, en Andalousie et sur la côte africaine, que l'on confond généralement avec l'Erodius Tibialis. — Elle se distingue suffisamment de ce dernier par sa forme plus allongée, par sa couleur brillante, par la côte laterale des élytres oblitérée et rétrécie, mais marquée, par son pronotum distinctement ponctué, enfin, par la courbure prononcée des tibias antérieurs existant dans les deux sexes.

L'Erod. Nitidiventris de Solier, dont j'ai également le type sous les yeux, est une petite femelle. J'ai plusieurs insectes des deux sexes parfaitement semblables à ce Nitidiventris et originaires, les uns d'Andalousie, les autres du Maroc. La construction de leurs tibias antérieurs dans les deux sexes est la même que celle des Lusitanicus; ils ont la même couleur brillante, les mêmes granulosités sur les élytres, la même ponctuation du pronotum, la même disposition des côtes des élytres, etc., que dans ce même Lusitanicus. Cependant, ils sont de forme notoirement plus courte et, à première vue, on les distingue. Je crois donc qu'il ne s'agit pas ici de deux espèces, mais de deux variétés de la même espèce.

Quant à l'Er. Tangerianus Solier, cet auteur dit lui-même qu'*il n'est peut-être qu'une variété de l'Africanus*, c'est-à-dire, des Lusitanicus africains. Cette appréciation est tout à fait la mienne. Je ne vois, entre les deux types que j'ai sous les yeux, qu'une légère différence de taille et aucun caractère appréciable spécial à l'un ou à l'autre qui justifie leur séparation.

Erodius Chauveneti, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 568. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., p. 62.

Long. de 13 mill. 1/2. — Larg. de 9 mill.

Niger, nitidus, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, retrorsùs lævigato, epistomo bifoveolato; lateribus antè antennis sinuatis. Antennis brevibus. Prothorace antè angustato, dorso lævigato, angulis posticis acutis, satis prominentibus. Elytris cum prothorace regulariter ovalibus, antè sublævibus, apice valdè granulatis. Costâ dorsali nullâ, laterali et marginali subobliteratis. Pectore fortiter rugoso.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine densè granulato; tibiis anticis filiformibus, primùm rectis, versùs apicem intùs curvis; posterioribus longis, flexuosis.

♀ Abdomine nitidissimo, lævi, cum segmento ultimo punctato; tibiis anterioribus crassis, valdè triangularibus, apice leviter curvis; posterioribus rectis, brevibus.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'Er. Lusitanicus, et est confondue avec lui. Cependant, à première vue, elle est plus gibbeuse, plus large, le pronotum et les élytres ensemble forment un ovale plus régulier, tandis que dans le Lusitanicus les élytres ont un léger renflement après leur base, qui les fait paraître ovales indépendamment du pronotum. En outre, les granulosités de la tête du Chauveneti s'avancent d'avantage sur le front, son pronotum n'a pas la ponctuation fine et écartée qu'on distingue sur les côtés de celui du Lusitanicus ; les angles du même pronotum sont un peu plus proéminents en arrière et plus aigus. Les granulosités des élytres dans la seconde moitié de

cet organe sont plus serrées et plus grosses. Les rugosités de la poitrine en dessous sont plus fortes et plus courtes. L'abdomen du Chauveneti ♂ a des granulosités plus serrées ; ses tibias antérieurs sont très-droits avant la dent supérieure et ne se recourbent qu'après elle, tandis qu'ils ont une courbure manifeste dans toute leur longueur dans le Lusicanicus. De plus, ils sont moins longs, plus épais et à dents plus écartées. Ces mêmes tibias, chez la femelle sont plus courts, triangulaires, plus larges, plus épais et courbes à l'intérieur.

D'après M. Kraatz (page 62 de sa revis. des Teneb.) l'Er. Chauveneti serait une variété de l'Emondi ; il suffit de comparer les deux descriptions de ces insectes, que j'ai faites, en ayant les types mêmes de Solier sous les yeux, pour reconnaître que M. Kraatz commet une erreur.

L'Er. Chauveneti se trouve à Tanger. — Collect. de Marseul et la mienne.

Erodius laticollis, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 558. — Kraatz, Revis. der Teneb., p. 63, pro parte.

Long. de 10 mill. — Larg. de 6 mill. 1/2.

Niger, subnitidus, subtriangularis, parùmque gibbus. Capite antè tuberculato, lineâ elevatâ transversâ, abbreviatâ. Prothorace transverso, marginibus anticè rotundatis, versùs basim leviter sinuatis, angulis posticis acutis, sat prominulis, anticis rotundatis, suprà lævigato, lateribus obsoletè granulato et antè angulos posticos fortiter foveolato. Elytris dorso planiusculis, mediocriter convexis, lateribus apiceque leviter granulatis, in medio lævigatis; costis tribus obliteratis.

♂ Supra sat fortiter rugosus; abdomine potiùs levi-

ter rugoso quàm granulato, segmento ultimo punctato; tibiis anterioribus filiformibus; posticis sat brevibus, rectis. Tarsis omnibus longissimis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀.....

Cette espèce a fortement l'aspect d'un petit Carinatus dont la côte latérale serait oblitérée. J'entends dire par là, que le pronotum a à peu près le même contour que les élytres sont larges, peu convexes transversalement, que la côte marginale est assez fortement en carène, mais que la latérale et la dorsale, quoique indiquées toutes deux par un soulèvement de l'élytre, ne sont pas saillantes.

D'un noir assez brillant en dessus, médiocrement gibbeuse, et assez triangulaire postérieurement. Tête tuberculeuse dans sa moitié antérieure, ensuite ponctuée avec un espace lisse au milieu du vertex. Elle a deux fossettes arrondies au bord de l'épistôme et une ligne élevée transverse, un peu en avant des antennes. Pronotum lisse en dessus, légèrement ponctué sur les côtés, avec deux enfoncements arrondis, au fond desquels il y a un point de chaque coté, un peu au-dessous du milieu. Solier, en constatant ces deux enfoncements sur le seul individu qu'il a connu, émet l'opinion qu'ils sont peut-être accidentels. Ce n'est pas ce que je pense, car ils existent aussi aux deux cotés du pronotum de l'individu de ma collection, et j'ai vu d'autres Laticollis identiques. En dessous les flancs du présternum sont finement sillonnés en long, depuis les hanches jusqu'à la ligne joignant l'origine des angles antérieurs et postérieurs; le reste est très-lisse et très-brillant. Présternum légèrement rugueux antérieurement, plus fortement entre les hanches. La partie plane du mésosternum et du métasternum est légèrement et irrégulièrement sillonnée. Elytres larges, triangulaires, ayant des tubercules éloignés sur les cotés, effacés dans le milieu et près de la base, et plus serrés tout à fait à l'extré-

mité seulement. La côte marginale, sans être saillante, forme carène, la dorsale et la marginale ne s'élèvent pas en côte, mais forment deux légers soulèvements de l'élytre courts et n'atteignant pas la base ; l'intervalle entre les deux dorsales est déprimé. Le premier segment de l'abdomen est silonné longitudinalement à son bord antérieur; il est ensuite couvert de légères rugosités, ainsi que les trois suivants, le dernier est assez fortement ponctué. L'individu que je décris est un mâle; il a une touffe de poils au milieu de la partie antérieure du prosternum; ses tibias antérieurs sont étroits, assez fortement bidentés, légèrement sinueux antérieurement; les postérieurs sont assez courts, médiocrement sinueux. Les tarses des six pattes ont une longueur remarquable, presque égale à celle des tibias.

Algerie.

M. Kraatz ne donne que comme une variété du Laticollis, l'insecte à côtes oblitérées auquel Solier et moi, après lui, donnons ce nom. Pour l'auteur allemand, le Laticollis type a *costis tribus longis sat elevatis*. Evidemment, nous ne sommes pas d'accord, mais je le suis avec Solier, auteur de l'espèce.

Erodius carinatus, Solier.

♂ E. Carinatus. Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 549. — ♀ E. Latus, ibid., p. 574. — Er. Carinatus, Kr. Revis. der Teneb., 1865, p. 57.

Long. de 11 à 14 mill. — Larg. de 7 à 8 mill. 1/3.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite antè trilobato, rugoso. Antennis brevibus. Prothorace dorso lævigato, lateribus obliquis, sinuatis, angulis posticis perparùm prominentibus. Elytris lateribus apiceque granulatis,

medio lævigatis; costâ dorsali nullâ; laterali valdè, marginali minùs prominente, subapproximatis.

♂ Abdomine densè granulato; tibiis anterioribus angustis, intùs emarginatis; posterioribus flexuosis.

♀ Corpore subùs nitido, abdomine lævigato, vix granulato; tibiis anterioribus crassis, triangularibus, intùs vix arcuatis; posterioribus brevibus vix flexuosis.

D'un noir assez brillant en dessus. Il est ovale, peu gibbeux et même plan sur les élytres entre les côtes latérales. Tête rugueuse sur le devant, ces rugosités formées par des lignes élevées, transverses, mêlées surtout, sur les côtés, de tubercules peu distincts. Le labre est d'un roux obscur; les antennes sont courtes. Pronotum transversal et assez trapézoïdal; ses bords sont légèrement sinueux vers la base; ses côtés sont arrondis en avant, les angles postérieurs sont très-peu saillants en arrière; il est lisse avec quelques points sur les côtés. Les élytres sont larges et un peu déprimées; elles sont assez granuleuses; les tubercules gros et bien marqués à leur extrémité, le sont moins sur les côtés, entre les deux côtes et l'espace compris dans le milieu entre les côtes latérales est presque lisse. Ces dernières très-saillantes, atteignent la base des élytres et se prolongent au moins jusqu'aux deux tiers de leur longueur; la côte marginale, quoique bien marquée aussi, est moins saillante; elle se prolonge un peu plus que la latérale; la dorsale est tout à fait absente. En dessous, le présternum est assez fortement rugueux; ses flancs ont quelques sillons longitudinaux dans le milieu. Le mésosternum et le métasternum sont couverts de rides longitudinales; et le premier segment abdominal a antérieurement de petits sillons longitudinaux, occupant la moitié de sa longueur.

Dans le mâle, le dessous du corps est assez terne, l'abdomen est couvert de petits tubercules assez serrés; les

tibias antérieurs sont assez étroits; leurs deux dents paraissent formées par une échancrure de l'extrémité et ils sont arqués au coté intérieur. Les tibias postérieurs sont sinueux, en les regardant en dessus, et droits, en les examinant de coté.

Dans la femelle, le dessous du corps est très-brillant; l'abdomen est presque lisse, et on ne distingue guère de tubercules que sur le dernier segment. Les tibias antérieurs sont courts, épais, triangulaires et à peine légèrement arqués au coté intérieur. Les tibias postérieurs sont plus courts, plus épais et plus droits que ceux du mâle.

Andalousie; Tanger.

Erodius Goryi, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 564.

Long. 13 mill. — Larg. 8 mill.

Niger, nitidulus, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, lateribus anterioribus rectis. Antennis brevibus. Prothorace dorso lævigato, lateribus parùm laxè punctulato, margine laterali recto et anticè arcuato. Elytris lateribus apiceque granulatis, medio lævigatis; costâ dorsali nullâ, laterali brevissimâ et marginali satis prominulis, subapproximatis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine densè granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs leviter flexuosis ; posterioribus parùm longis et parùm arcuatis.

♀ Abdomine nitido; vix obsoletè granulato, segmento ultimo punctato. Tibiis anterioribus brevibus, satis triangularibus et intùs fortiter arcuatis; posterioribus rectis.

Facile à confondre avec le Carinatus, dont il a la taille et

beaucoup la forme. Il est d'un noir plus brillant en dessus et s'en distingue par la tête non trilobée antérieurement, par son pronotum un peu plus large, non sinué latéralement, et ayant les angles postérieurs légèrement mais un peu plus proéminents en arrière; par ses élytres, dont le dos est manifestement plus convexe entre les deux côtes latérales, qui sont elles-mêmes beaucoup plus courtes que celle du Carinatus et dépassent à peine le milieu de l'élytre. Mais ce qui est tout à fait caractéristique, ce sont les différences entre les caractères sexuels des deux espèces.

Dans le Goryi ♂, les tibias antérieurs sont presque droits, filiformes, bidentés extérieurement, et les tibias postérieurs sont médiocrement longs et à peine flexueux, tandis que dans les Carinatus mâles, les tibias postérieurs sont fortement arqués intérieurement, et comme échancrés extérieurement, et les postérieurs sont très-longs et très-sinueux.

Dans la ♀ du Goryi, le dernier segment abdominal est ponctué, tandis qu'il est granulé dans celle du Carinatus; et ses tibias antérieurs sont très-arqués intérieurement, tandis qu'ils sont presque droits dans celle du Carinatus.

Barbarie, coll. de Marseul, Reiche, la mienne.

M. Kraatz (Révis. der Teneb. p. 57.) indique l'Er. Goryi comme étant une variété femelle du Tibialis. Je ne puis pas admettre cette opinion, puisque j'ai sous les yeux des Er. Goryi ♂ et ♀. De plus, si on veut bien comparer les descriptions que j'ai données de ces deux espèces, on verra qu'il n'y a pas de rapprochement à faire entre elles. Et il serait difficile que je me trompasse, ayant les types même de Solier de ces deux espèces entre les mains, depuis longtemps.

Erodius brevicostatus, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 551. — Kraatz, Revis. der Teneb., p. 59.

Long. de 11 mill. — Larg. de 7 mill.

Niger, ovalis, mediocriter gibbus. Capitè rugoso, retrorsùm in medio lævigato, haud trilobato. Prothorace dorso lævigato, lateribus vix punctatis, obliquis, subrectis; angulis acutis. Elytris anticè laxè et obsoletè, in medio obsoletissimè, apiceque magis granulatis; costâ dorsali nullâ, laterali marginalique elevatis, abbreviatis, approximatis. Presterno, mesosterno et metasterno satis fortiter rugosis, primo segmento abdominis leviter longitudinaliter anticè striato.

♂ Abdomine opaco, densè granulato; tibiis anterioribus filiformibus, intùs emarginatis; posterioribus vix flexuosis.

♀ Abdomine nitidissimo, obsoletissimè granulato, segmento ultimo punctato; tibiis anterioribus brevibus, triangularibus, intùs arcuatis; posterioribus rectis.

Le Brevicostatus ressemble à un petit exemplaire de Carinatus, un peu étroit et un peu plus arrondi latéralement ou à côtés moins parallèles. Il est du même noir peu brillant en dessus. Il est plus étroit et plus convexe ; sa tête n'est pas trilobée en avant. Son pronotum est plus étroit, plus allongé, à côtés obliques plus droits, avec les quatre angles plus aigus. Les granulosités des élytres sont à peu près les mêmes ; mais les côtes diffèrent ; la latérale est assez saillante, mais beaucoup plus courte, elle atteint à peine la moitié des élytres, et est plus rapprochée de la marginale que dans Carinatus ; la marginale est moins prononcée et aussi courte que la précédente.

Le dos des élytres est moins plan entre les côtes latérales. Le dessous du corps est granuleux et strié à peu près de la même manière, mais plus faiblement.

La conformation des tibias antérieurs des deux sexes est toute différente dans les deux espèces.

Grèce. Musée royal de Bruxelles. Coll. M. Reiche, la mienne. Syrie. Egypte, Memphis, coll. Guérin-Meneville.

Erodius Fabricii, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 552. — Kraatz, Revis der Teneb., 1865, p. 66.

Long. 11 mill. — Larg. 6 mill. 1/2.

Niger, oblongo-ovalis, subparallelus, mediocriter gibbus. Capite antè oculos leviter sinuato, antè rugosulo. Antennis brevibus. Prothorace transverso, lato, anticè rotundato, posticè cum elytris parallelo, dorso lævigato, angulis anticis parùm, posticis magis acutis. Elytris primò parallelis, ad apicem obtusè triangularibus, in medio lævibus, lateribus laxè et apicè fortiùs granulatis; costâ dorsali nullâ, laterali ultrà medium subprominulâ, marginali longiore. Presterno parùm rugoso; mesosterno, metasterno et abdominis primo segmento versùs basim fortiter longitudinaliter sulcato.

♂. Abdomine nigro-opaco, levi, segmento ultimo, punctato; tibiis anterioribus filiformibus, dentibus remotis, intùs emarginatis; posterioribus rectis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀.....

Cette espèce est du même noir peu brillant que le Carinatus, et lui ressemble plus qu'au Brevicostatus, bien qu'elle ait à peu près la même longueur et la même largeur que ce dernier. Néanmoins, elle a le corps plus pa-

rallèle que le Carinatus, plus étroit, les côtes des élytres aussi longues, mais moins saillantes, et elle est terminée plus obtusément en arrière.

Comparée au Brevicostatus, son pronotum est aussi long mais plus transversal, à côtés moins obliques quoique plus arrondis vers les angles antérieurs. Les élytres sont moins convexes, plus parrallèles, plus obtuses postérieurement, à côtes plus allongées, et à granulosités plus écartées. Les sillons de l'extrémité antérieure du premier segment de l'abdomen, et ceux du mésosternum et du métasternum sont beaucoup plus fortement marqués.

Vu de dessus, le pronotum paraît parallèle avec les élytres ; mais vu de côté, ses bords sont sinueux près des angles postérieurs. La côte latérale est beaucoup plus éloignée de la marginale que dans le Brevicostatus ; elle est p'acée à peu près comme celle du Carinatus.

Le mâle que j'ai sous les yeux a au milieu du présternum la touffe de poils caractéristitique de son sexe.

Dans sa description, Solier parle d'un sillon large partant de l'angle antérieur du pronotum et se coudant près de l'angle postérieur, etc. Ce sillon est tout à fait accidentel dans l'unique exemplaire qu'il a vu, et qui existe encore au Muséum de Paris.

Mésopotamie, Muséum de Paris. Syrie et Caucase d'après M. Kraatz.

DEUXIÈME DIVISION.

Tibias antérieurs, dans les deux sexes, courts, épais, sensiblement triangulaires et comme échancrés au coté extérieur.

J'ai réuni dans cette division, comme Solier du reste l'a fait avant moi, les Erodius dont les mâles n'ont plus les tibias antérieurs notablement différents de ceux des femelles. Dans les deux sexes, les deux dents ne sont plus comme deux épines implantées sur le tibia, c'est le tibia lui-même

qui s'élargit triangulairement dès la base et semble devoir la seconde dent à une échancrure. En outre, ces tibias sont toujours dans les deux sexes plus courts que dans la première division.

Généralement aussi les tibias des pattes postérieures ne sont pas différents dans les deux sexes contrairement à ce qui a lieu dans la première division.

Tous les Erodius de la 2e division ont les antennes plus ou moins épaisses, avec le 9e article transverse, comme les Erodius du deuxième groupe de la première division.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Le fond des élytres entre les côtes est plan.

C'est le cas de tous les Erodius à deux exceptions près, les Er. Rugosus Kr. et Granipennis Fairm, qui forment une deuxième subdivision à la fin de ce travail.

Premier groupe.

Insectes de forme ovale-oblongue.

Je compte 18 espèces ayant le corps de cette forme.

4 ont les côtes dorsale et latérale nulles ou oblitérées :

Subnitidus, Sol.
Siculus, Sol.
Audouini, Sol.
Vicinus, Sol.

2 ont la côte dorsale nulle et la latérale bien marquée à la base, mais courte :

Pyriformis, All.
Proximus, Sol.

3 ont la côte dorsale indiquée, quoique oblitérée, et la côte latérale saillante :

Maximus, All.
Nitidicollis, Sol.
Neapolitanus, Sol.

9 ont les côtes dorsale et latérale bien prononcées et bien saillantes, mais les cinq premiers sont d'un noir brillant, et les quatre autres d'un noir mat :

Emondi, Sol.
Solieri, All.
Subparallelus, Sol.
Mittrei, Sol.
Peiroleri, Sol.
Marginicollis, Sol.
Lævis, Sol.
Nitidicostis, Allard.
Obtusus, Allard.

Erodius subnitidus, Solier.

Ann. ent. Fr. 1834, p. 579. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb. 1865, p. 62.

Long. de 11 à 11 mill. 1/2. Larg. de 7 à 7 mill. 1/2.

Niger, nitidus, ovalis, gibbus. Capite granulato, rugosoque, retrorsus lævigato. Antennis brevibus. Prothorace dorso nitido, lævigato, lateribus punctato; margine laterali rotundato, versùs basim sinuato, angulis posticis acutis. Elytris dorso lævigatis, lateribus vagè apiceque granulatis, costâ dorsali nullâ; laterali obliteratâ subnullâ, marginali distinctâ. Presterno anticè rugoso, posticè punctato, mesosterno fortiter longitudinaliter plicato, metasterno et primo et secundo abdominis segmentis basi sat fortiter striatis.

♀. Abdomine nitidissimo vix punctato. Tibiis anteriorebus crassis, brevibus, fortiter dentatis; posterioribus rectis.

♂...

Cette espèce ressemble beaucoup au Chauveneti, et est

d'un noir brillant comme lui, mais elle est plus petite. Son pronotum est ponctué sur les cotés, tandis qu'il ne l'est pas dans le Chauveneti; les bords du pronotum sont plus arrondis, plus sinueux à la base, où ils ressortent un peu en dehors. Le présternum est ponctué entre les hanches, tandis qu'il est rugueux dans le Chauveneti, le mésosternum a de gros plis longitudinaux, tandis qu'ils sont beaucoup plus fins et plus irréguliers dans le Chauventi. Il y a une espèce de sillon oblique au-dessus des hanches. Les sillons antérieurs des deux premiers segments de l'abdomen sont bien marqués, surtout ceux du premier. Les deux suivants sont légèrement ponctués; le dernier l'est un peu plus fortement. Les côtes des élytres et les granulosités sont à peu près comme dans le Chauveneti; les granulosités sont cependant un peu moins serrées.

Maroc. — M. Crotch. Coll. de Marseul.

Je ne connais malheureusement que la femelle de cette espèce, mais elle est suffisamment distincte pour qu'il ne me paraisse pas possible de mettre en doute la validité de cette espèce.

Pour M. Kraatz, le Subnitidus est une variété de l'Er. Emondi. Cette dernière opinion ne me paraît pas soutenable. Soit que l'on compare les deux descriptions de Solier, soit que l'on rapproche et compare les deux types de sa collection, il est manifeste que les deux espèces n'ont aucune analogie.

Erodius siculus, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 570. — Er. neapolitanus var. Kraatz, Revis. der Teneb., p. 58.

Long. de 11 à 12 mill. — Larg. de 6 1/2 à 7 mill. 1/2.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite antè trilobato et rugoso, foveolis duabus orbicularibus subobliteratis.

Prothorace marginibus lateralibus sinuatis; dorso lævigato, lateribus leviter punctatis; angulis anticis rotundatis, posticis acutis parùm prominentibus. Elytris ovalibus, in medio thorace latioribus, undiquè granulosis, tuberculis posticè magis approximatis. Costis dorsali nullâ, laterali subnullâ, marginali satis elevatâ. Pectore fortiter rugoso, pleuris sat fortiter striatis.

♂. Abdomine densè granulato; tibiis anticis crassis intùs rectis, dentibus parùm approximatis; posterioribus parùm sinuatis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀. Abdomine nitidissimo, obsoletissime granulato, segmento ultimo fortiter punctato; tibiis anticis crassis, dentibus magis approximatis, posterioribus rectis.

Cette espèce est d'un noir peu brillant comme le Neapolitanus, auquel elle ressemble un peu. Néanmoins, elle est plus petite que lui, la tête est moins rugueuse et plus distinctement fovéolée au bord de l'épistôme, son pronotum est moins large et moins ponctué, ses élytres n'ont aucune trace de côte dorsale, et leur côte latérale n'est *jamais* saillante, enfin, les tibias antérieurs du mâle ont leurs dents plus écartées.

Solier le compare à la variété B de l'Europæus, qui est pour moi le *Lusitanicus* variété *nitidiventris* mâle. Il lui ressemble en effet, mais, comme dit Solier, il s'en distingue par ses tibias antérieurs plus larges et droits au côté interne, par les fossettes de l'épistôme plus orbiculaires et moins marquées ; par les granulosités des élytres qui, quoique très-petites, sont très-marquées et assez serrées sur tout le dos, par la côte latérale presque nulle, etc.

Il a aussi quelques rapports avec l'Audouini, mais il est moins grand, moins large et plus retréci postérieurement, Le pronotum est moins ponctué; les granulosités des élytres sont moins grosses, etc.

La tête est fortement trilobée en avant, et les deux fosset-

tes au bord de l'épistôme sont arrondis et distinctes. Le pronotum est transversal et assez court, ses côtés sont légèrement sinueux, ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus ; il a une ponctuation très-fine et très-écartée sur les côtés. Les élytres forment un ovale court, médiocrement convexe, indépendamment du pronotum. Elles sont couvertes sur toutes leur surface de granulosités écartées, plus rapprochées en arrière. Elles n'ont de côte distincte que la marginale, qui forme carène. En dessous, la poitrine est fortement rugueuse, et il y a des sillons assez forts à la base du premier segment abdominal. L'abdomen est granulé dans le mâle et la femelle, seulement les granulosités sont très-serrées chez le mâle, tandis qu'elles sont très-écartées et à peine distinctes chez la femelle. Le mâle a en outre une touffe de poils jaunes au milieu de la partie antérieure du présternum.

Sicile. Commun.

Erodius Audouini, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 569. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 62.

Long. de 13 à 15 mill. — Larg. de 7 1/2 à 9 mill. 1/2.

Niger, ovalis-obtusus, latus, mediocriter gibbus. Capite granuloso punctulatoque, retrorsùs medio lævigato, lateribus anterioribus sinuatis; epistomo vix bifoveolato. Antennis brevibus. Prothorace dorso in medio suvlævigato, lateribus subrectis et ante valdè punctato. Elytris valdè granulatis ; costâ dorsali nullâ, laterali marginalique obliteratis. Tibiis anterioribus in utroque sexu crassis, triangularibus, intùs rectis. Presterno fortiter rugoso, mesosterno et metastesno rugis tenuioribus opertis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdo-

mine densè granulato, tibiis posterioribus longis, ferè rectis.

♀ Abdomine lævissimo, apice punctulato; tibiis posterioribus rectis, brevibus.

Cette espèce ressemble beaucoup au Chauveneti, mais elle est plus obtuse, moins convexe, un peu déprimée même en dessus et paraît plus large. En outre, les fossettes de l'épistôme sont beaucoup moins marquées, à peine distinctes, le pronotum est beaucoup plus distinctement ponctué, surtout sur les côtés, les élytres sont plus déprimées, elles ont des granulosités sur toute leur surface, même à la base, la côte latérale est un peu plus indiquée ; enfin, les tibias sont différemment conformés.

Tête rugueuse antérieurement, ponctuée postérieurement, avec un très-petit espace lisse dans son milieu. Les côtés antérieurs, au delà des antennes, sont légèrement échancrés sur la suture de l'épistôme, dont les deux fossettes sont peu marquées. Dessus du pronotum légèrement ponctué dans le milieu, mais plus fortement et d'une manière plus serrée sur les côtés. Elytres couvertes presque entièrement de tubercules serrés ; il faut en excepter l'emplacement des côtes dorsale et latérale. La première est effacée; la deuxième et la marginale sont presque oblitérées. Présternum marqué de forts sillons sinueux et sans ordre, entremêlés de gros points enfoncés. Mésosternum légèrement reticulé; métasternum souvent presque lisse. Premier segment de l'abdomen ayant à sa base des sillons assez longs. Dans les deux sexes, les tibias antérieurs sont épais, triangulaires, à côté intérieur droit; les deux dents extérieures sont très-fortes.

Solier a décrit cette espèce sur un individu femelle dont il ignorait la patrie. C'est une espèce assez commune en Algérie. Les mâles qui se distinguent par les caractères que j'ai donnés plus haut, et par une touffe de poils au milieu de la partie antérieure du présternum, sont plus

ovales que les femelles. Ces dernières sont relativement plus courtes, plus larges, plus obtuses à leurs deux extrémités ; elles paraissent aussi varier davantage de taille.

Voici encore une espèce dont M. Kraatz fait une variété femelle de l'Emondi. Nous ne pouvons donc pas être d'accord.

Algérie. Paraît commune.

Erodius vicinus, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 582. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 58.

Long. de 10 à 12 mill. — Larg. de 6 à 7 mill. 1/2.

Niger, gibbus, ovalis, brevis. Capite ante oculos sinuato, vagè rugoso, retrorsùs lævigato. Prothorace marginibus lateralibus sinuato, transverso, minùs conico, basi sat fortiter sinuato; dorso lævigato, lateribus punctulato; angulis anticis rotundatis, posticis acutis. Elytris latis, lateribus rotundatis, posticè obtusè triangularibus, vagè granulatis. Costâ dorsali nullâ, laterali sæpè nullâ, aliquandò obliteratâ, marginali carinatâ. Pectore fortiter rugoso. Tibiis anterioribus rectis, dentibus remotis ; posterioribus etiam rectis.

♂. Abdomine opaco, densè granulato. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀. Abdomine nitido, vagè granulato, tuberculis distantibus, cum punctis in segmento ultimo mixtis.

Il se rapproche considérablement du Siculus, dont il a la taille et la couleur, mais il a une forme plus elliptique, son pronotum a une forme moins conique, plus carrée, la courbure latérale de ses élytres est à plus grand rayon, en sorte qu'elles sont plus obtuses en arrière. Il n'y a pas de côte dorsale, mais il existe au milieu de la base de

chaque élytre, et tout à fait au bord, une petite fossette très-petite. Enfin, les dents des tibias antérieurs sont plus écartées l'une de l'autre.

Tête fortement granuleuse antérieurement, les tubercules sont réunis et forment des lignes transverses, élevées, saillantes et bien séparées les unes des autres ; la partie postérieure de la tête est lisse entre les yeux ; les deux fossettes antérieures sont peu marquées. Le pronotum paraît plus quadrangulaire que dans les espèces voisines, cependant, sa base est plus sinueuse, ses angles antérieurs sont arrondis et les postérieurs aigus. Il est assez lisse et brillant, et a quelques points épars sur les côtés. Les élytres sont larges, courtes, un peu renflées latéralement, assez brusquement triangulaires à l'extrémité. Elles n'ont, pour ainsi dire, aucune côte, car il n'y a pas de côte dorsale, il y a rarement apparence d'un commencement de côte latérale, et la marginale n'est pas saillante et se confond avec le carène de l'élytre. Les tubercules des élytres sont assez distincts et très-écartés sur la presque totalité de leur surface, mais plus apparents et un peu plus gros sur les côtés et tout près de l'extrémité où ils sont serrés. La poitrine est fortement rugueuse. Le dessous du corps est terne dans le mâle et brillant dans la femelle. Le mâle, reconnaissable à sa touffe de poils jaunes au milieu du présternum, a les granulosités de l'abdomen très-serrées et ternes ; chez la femelle, l'abdomen est brillant et les tubercules sont plus écartés.

Solier indique comme signe caractéristique de cette espèce qu'elle a une fossette orbiculaire bien prononcée, située au milieu de la suture entre le présternum et le mésosternum. C'est exact, mais c'est vrai seulement de la femelle que Solier me paraît avoir seule connue.

Rimini, Italie, collection Reiche et la mienne. Calabre, coll. de Marseul.

Pour M. Kraatz, l'Er. Vicinus est une variété du Neapolitanus.

Erodius pyriformis, Allard.

Long. 11 mill. 1/2. — Larg. 6 mill. 2/3.

Niger, non nitidus, subtriangularis, mediocriter gibbus. Capite rugoso, retrorsùs lævigato, ante parùm trilobato. Antennis brevibus. Prothorace anticè angustato, sat longo, marginibus prope basim subsinuatis et anticè parùm arcuatis; angulis posticis parùm prominentibus; dorso lævigato. Elytris subtriangularibus, granulatis; tuberculis anticè versùs suturam obliteratis, lateribus distantibus, posticè approximatis; costâ dorsali nullâ, laterali et marginali longis, prominentibus. Tibiis in utroque sexu brevibus, intùs rectis, crassis.

♂. Abdomine densè granulato. Tibiis anticis mediocriter longis, intùs rectis; posterioribus flexuosis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♂. Abdomine nitido, vagè et segmento ultimo fortiter punctato. Tibiis anticis et posticis brevioribus, rectis.

Var. A. Elytris dorso densè granaluto.

Il y a une ressemblance très-grande entre cette espèce et le Boyeri Solier. Ils ont même taille, même forme et même couleur. Mais il suffit de comparer leurs tibias antérieurs pour reconnaître qu'ils doivent former deux espèces différentes. Indépendamment de la différence dans les pattes, il en existe du reste d'autres. Dans le Pyriformis, les fossettes de l'épistôme sont moins fortes et moins distinctes, les granulosités des élytres sont plus fortes et plus apparentes, les côtes latérale et marginale sont plus longues et plus saillantes.

Il est plus long, moins large et moins gibbeux que le Siculus, et ses tibias antérieurs sont moins épais au-dessus de la dent supérieure. De plus, sur l'abdomen de la femelle, les granulosités éparses du Siculus ♀ sont ici

remplacées par des points. Enfin le Siculus n'a pas, comme lui, la côte laterale proéminente. Il a une forme beaucoup plus étroite, plus allongée et plus triangulaire que le Neapolitanus.

Le mâle a au milieu de la partie antérieure du présternum une touffe de poils jaunes.

La variété A ne diffère du type qu'en ce que les granulosités des élytres sont aussi serrées sur le dos que dans le reste des élytres.

Sicile.

Erodius proximus, Solier.

Ann. ent. Fr. 1834, p. 575. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb. p. 62.

Long. 11 mill. 1/2. Larg. 7 mill. 1/2.

Niger, ovalis, apice obtusus, gibbus. Capite ante trilobato et bifoveolato, mediocriter rugoso tuberculatoque, retrorsus in medio sublœvigato. Antennis brevibus. Prothorace transverso, basi fortiter sinuato, lateribus obsoletè punctulato; marginibus lateralibus subrectis, anticè arcuatis, angulis posterioribus acutis. Elytris ovalibus lateribus rotundatis, apice obtusè triangularibus; in medio levibus, apice lateribusque granulatis; granulis distantibus, tantùm versùs apicem approximatis; costâ dorsali nullâ, laterali marginalique levibus, prominentibus. Corpore subtùs nitido; pectore mediocriter rugoso.

♀ abdomine nitidissimo, obsoletissimè vagè granulato, segmento ultimo granulato. Tibiis anterioribus crassis, intùs rectis, triangularibus; posterioribus rectis.

♂. Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine minùs nitido, densè granulato. Tibiis anterioribus brevibus, intùs rectis; posterioribus parùm longis, perparùm flexuosis.

Il est plus étroit et plus parallèle que le Neapolitanus; plus étroit et plus long que le Vicinus et le Siculus, plus obtus postérieurement que le Pyriformis.

Tête médiocrement rugueuse, sa partie antérieure couverte de lignes élevées, irrégulières et transverses, et la partie postérieure de petits tubercules qui s'oblitèrent à mesure que l'on approche du pronotum. Les deux fossettes de l'épistôme sont orbiculaires et bien marquées. Le dessus du pronotum est très-lisse, à peine y a-t-il quelques petits points écartés sur les côtés; ses bords latéraux sont presque droits et s'arrondissent antérieurement; la base est plus sinuée que dans Neapolitanus. Élytres très-lisses près de la suture, dans la moitié antérieure, et les tubercules entre les côtes latérales sont petits, très-écartés et presque oblitérés; ils sont également très-écartés sur les côtés et ne deviennent plus gros et plus serrés qu'à l'extrémité. La côte dorsale est effacée, et l'on ne distingue pas même sa place. La latérale est bien prononcée. Le fond des élytres est d'un noir mat. Rugosités du présternum et de la partie plane du mésosternum courtes, serrées et médiocrecrement fortes; sur le métasternum, elles sont courtes et situées à sa partie antérieure; il y a également des petits sillons rapprochés à la base du premier segment de l'abdomen.

Ainsi que Solier le dit lui-même (p. 577.), cette espèce ressemble surtout à l'Er. Nitidiventris, dont elle a la taille et à peu près la forme. Elle s'en distingue par sa couleur mate, par les granulosités des élytres beaucoup plus écartées et moins fortes sur au moins les deux tiers antérieurs de l'élytre, par la côte latérale plus saillante, et surtout par la conformation des pattes.

Algérie. Murcie, Espagne. — Collect. Reiche.

M. Kraatz donne l'Er. Proximus Sol. comme une variété femelle de l'Emondi du même auteur. Nous ne parlons pas très-probablement du même insecte.

Erodius maximus, Allard.

Long. 16 mill. Larg. 9 mill. 1/2.

Niger, ovalis obtusus vel oblongus, latus, parùm gibbus. Capite rugoso punctulatoque, retrorsùs lævigato, lateribus anterioribus rectis. — Prothorace lævi, transverso, lateribus subrecto, basi perparùm sinuato, angulis posticis satis prominentibus, acutis, dorso leviter punctulato; punctis versus latera majoribus. Elytris longis, subparallelis, posticè obtusè triangularibus, vel potiùs angustatis et rotundatis, dorso parùm depressis, valdè et densè granulatis, tuberculis versùs laterales angulos minùs approximatis; costis dorsali et marginali, lævibus, perparùm elevatis, basim non attingentibus, ultrà medium parallelis. Corpore subtùs nitido, presterno grossè punctato, anticè solùm rugoso, pleuris parùm striatis, mesosterno longitudinaliter rugoso, striis brevibus versus basim metasterni et primi abdominis segmenti. Tibiis anterioribus in utroque sexu latis, triangularibus, intùs apice curvis.

♂. Abdomine obsoletissime granulato, segmento ultimo punctato. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀. Abdomine obsoletissime punctulato.

C'est le plus grand des Erodius que j'ai vus. Il est d'un noir très-brillant sur le pronotum et au-dessous du corps avec le fond des élytres presque terne.

La tête est à peine sinueuse au-dessus des antennes sur les côtés; elle est ridée transversalement en avant, ponctuée en arrière avec le vertex lisse; les fossettes de l'épistôme sont indistinctes. Le pronotum est lisse, long et large; ses côtés sont arrondis; sa plus grande largeur est

à la base où les angles très-aigus ressortent un peu en dehors. La base elle-même, à part la portion près des angles, est presque droite. Il a une ponctuation très-fine et écartée sur le dos, avec des espaces tout à fait lisses, mais les points sont plus forts et plus serrés vers les côtés, et surtout les angles. Les élytres sont longues, parallèles, retrécies en s'arrondissant en arrière; elles ont deux vestiges de côtes dorsale et latérale, indiqués par deux bandes lisses, parallèles, qui tranchent sur le fond terne de l'élytre; sous ces bandes, l'élytre est un peu soulevée, mais ce soulèvement ne va pas jusqu'à la base. Le fond des élytres est couvert de tubercules très-distincts, très-serrés sur toute leur surface, excepté près des angles extérieurs de la base où ils sont plus écartés. Le dessous du corps est très-brillant. La femelle est un peu plus gibbeuse que le mâle, facile à reconnaître à la touffe de poils au milieu de la partie antérieure du prosternum.

Il y a sur l'abdomen du mâle quelques granulosités très-écartées qu'on ne peut voir qu'avec une forte loupe et qui sont remplacées par des points également très-petits chez la femelle.

Mais ce qui est particulier à cette espèce, c'est la forme des tibias antérieurs des deux sexes qui sont coudés fortement, intérieurement, à leur extrémité.

Cette espèce m'a été procurée par M. Gougelet, qui l'a reçue du Maroc.

Erodius nitidicollis, Solier.

Ann. entom. Fr. 1834. p. 583. — Kraatz. Revis. der Teneb. p. 62.

Long. de 11 à 14 mill. 1/2. — Larg. de 7 à 9 mill.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite ante rugoso, retrorsùs punctulato lævigatoque; foveolis anterioribus indistinctis. Prothorace super nitidiore, dorso punc-

tulato, lateribus punctis majoribus impresso; marginibus lateralibus leviter sinuatis. Elytris obscuris, granulis parvis densè tectis, tricostatis. Costâ dorsali sæpius obliteratâ, laterali semper prominente. Pleuris leviter striatis, presterno breviter et fortiter rugoso. Tibiis anticis crassis, intùs sat rectis.

♂ Presternum in médio anteriore cirrigerum. Abdomine granuloso. Tibiis porterioribus flexuosis.

♀ Abdomine lævigato, nitido, sparsius leviter punctulato. Tibiis posterioribus brevioribus, rectis; anterioribus magis triangularibus.

Var. Pulverulentus. Allard.

Magis gibbus, prothorace ferè opaco; elytris pulverulentis. Costis dorsali nullâ vel vix indicatâ, laterali brevi obliteratâ, vel etiam nullâ.

Cette espèce paraît être une des plus communes d'Algérie. J'en ai vu un très-grand nombre d'exemplaires variant considérablement de taille. Le plus souvent ils ont le pronotum d'un noir brillant et le fond des élytres d'un noir mat tournant au gris. Tête couverte en avant de petites lignes élevées, transverses, très-rapprochées, sans ordre et entremêlées, surtout au-dessus des antennes, de petits tubercules; la partie postérieure, ponctuée, avec un espace lisse dans son milieu; les fossettes de l'épistôme ordinairement peu apparentes et même presque entièrement nulles; côtés du pronotum assez sinueux; le dessus est très-brillant, légèrement ponctué dans le milieu, mais assez fortement sur les côtés. Elytres obscures et couvertes de petits tubercules très-serrés sur toute leur surface, excepté dans l'emplacement des côtes; la dorsale est courte et peu marquée, la latérale est toujours saillante et plus longue. Le corps entier est large, médiocrement gibbeux, arrondi latéralement.

Solier a décrit le mâle comme type et la femelle comme variété A.

Ma variété Pulverulentus est peut-être une espèce ; elle est un peu plus gibbeuse que le type, d'un noir plus opaque, le pronotum lui-même n'est pas brillant, la côte dorsale est toujours nulle et la latérale est ou nulle aussi, ou courte et oblitérée.

Algérie. Sénégal.

Erodius neapolitanus. Sol.

Ann. entom. Fr. 1834, p. 570. — Er. Neapolitanus, Kraatz. Revis. der Teneb. p. 58.

Long. 13 mill. — Larg. 8 mill.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite antè rugoso, retrorsùs punctulato lævigatoque ; foveolis anterioribus oblongis, transversis vix distinctis. Prothorace dorso vix punctato, lateribus punctis majoribus impresso ; marginibus lateralibus leviter sinuatis. Elytris granulosis ; tuberculis dorso distantibus aut parùm approximatis ; tribus costis, dorsali subobliteratâ, laterali valdè prominente. Pleuris fortiter striatis ; presterno rugoso, rugis longis.

♂ Abdomine granuloso. Tibiis anticis crassis, intùs rectis, dentibus approximatis. Presternum in medio anteriore cirrigerum.

♀ Abdomine lævigato, nitido, sparsim punctulato, punctis ultimi segmenti fortioribus.

Il est d'un noir peu brillant, même sur le pronotum, et ressemble assez aux petits exemplaires du Nitidicollis. Il est comme eux assez large, peu gibbeux, arrondi latéralement. Tête à peu près de même. Le pronotum conformé et ponctué à peu près de la même manière, est plus court et plus lisse au centre, les élytres sont couvertes de tubercules assez gros, très-serrés vers l'extré-

mité, et allant ensuite en s'éloignant les uns des autres ; ils restent cependant plus rapprochés sur les côtés que dans le milieu. — La côte dorsale est légèrement marquée et souvent oblitérée; mais la latérale est toujours bien saillante depuis la base jusqu'au delà de la moitié des élytres.

Les mâles ont la touffe de poils au milieu du présternum et l'abdomen granuleux et terne ; chez les femelles, il est lisse, brillant, ponctué. Les tibias antérieurs des deux sexes sont semblables, ils sont courts, épais, très-droits intérieurement, triangulaires, avec les deux dents fortes et très-rapprochées.

Naples. — M. Emery.

Erodius Emondi, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 585. — Kraatz, Revis. der Teneb., p. 61, pro parte.

Long. 12 mill. — Larg. 7 mill.

Niger, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, lateribus valdè emarginato; epistomo foveolis duabus orbicularibus impresso. Prothorace transverso, sat longo, punctato, punctis in medio minùs approximatis quam in lateribus, marginibus sinuatis, angulis posticis acutis, basi mediocriter sinuatâ. Elytris convexis, latis; marginibus cum thorace arcuatis; posticè parùm triangulariter angustatis; undiquè tuberculatis, tuberculis, præter versùs apicem, parvis, distantibus; costis dorsali et laterali fortiter prominentibus, ultrà medium prolongatis. Presterno breviter et tenuiter, mesosterno longitudinaliter, metasterno basi tantùm rugosis. Primo abdominis segmento basi tenuiter sulcato. Abdomine nitido.

♂ Abdomine granulato; tibiis anticis brevibus, triangularibus, intùs rectis.

♀ Abdomine nitidiore obsoletiùs et magis laxè granulato, segmento ultimo versùs latera punctato; tibiis anticis brevioribus et latioribus.

Cette espèce ressemble, par sa forme, au Nitidicollis; elle est, comme lui, large, arrondie latéralement, mais sensiblement plus convexe et d'un noir plus brillant; elle s'en distingue, en outre, par les fossettes de l'épistôme arrondies et bien marquées, par le pronotum plus ponctué, par les côtes dorsale et latérale des élytres très-saillantes toutes deux et plus prolongées postérieurement. Les tubercules des élytres assez distincts sont très-écartés sur toute l'élytre, excepté tout à fait à l'extrémité, où ils sont plus serrés. En dessous, les deux espèces sont également très-différentes. Dans le Nitidicollis, les rugosités du présternum sont plus grosses, celles du mésosternum sont plus courtes, et le métasternum a des granulosités qui ne se trouvent pas chez l'Emondi.

Le mésosternum de l'Emondi est remarquablement sillonné en long. Les sillons ne sont pas réguliers, mais ils sont très-distincts de la base au sommet. Ce caractère sert à le distinguer des petits exemplaires du Mittrei, quoiqu'il y ait d'autres différences. Ainsi, dans ce dernier, le pronotum est plus large, les côtes sont moins saillantes, les granulosités des élytres sont plus petites.

Maroc. Algérie.

J'ai cherché vainement dans la description que M. Kraatz donne de l'Ér. Émondi, quelque caractère significatif de nature à préciser l'Érodius qu'il a en vue. — Il nous dit qu'il est « niger, ovalis, mediocriter gibbus, » ceci est fort vague, « thorace dorso lævigato, parce punctulato, margine, laterali plerumque subsinuato. » — le plerumque vous laisse encore dans le doute. « Élytris magis minus ve granulatis, » ceci est large et embarrassant; « costis tribus prominentibus » mais pas toujours, « dorsali interdum, laterali rarius obliterata. »

Par conséquent, on ne sait pas si l'Émondi de M. Kraatz est fortement ou faiblement granulé sur les élytres, ni s'il a une, deux ou trois côtes proéminentes.

Ce vague, dans lequel l'auteur allemand est resté, s'explique du reste par la suppression qu'il a faite de treize espèces africaines de Solier, savoir : Ér. Emondi, Ambiguus, Marginicollis, Mittrei, Lævis, Affinis, Subparallelus Subcostatus, Proximus, Africanus, Chauveneti, Subnitidus et Audouini. Il était difficile, en effet, d'assigner des caractères communs à ces treize espèces que, pour mon compte, je trouve assez différentes les unes des autres pour les séparer de nouveau pour la plupart. Et pour soutenir, comme M. Kraatz, que ce ne sont que les variétés d'une même espèce, il faut ne tenir compte ni de la forme des insectes, ni de leur structure, ni de la conformation des côtes des élytres, etc. Or, il ne me paraît pas possible d'admettre cette manière de procéder.

Erodius Solieri, Allard.

Long. 13 mill. Larg. de 7 1/2 à 8 mill.

Niger, ovalis, gibbus. Capitè ante rugoso, lateribus leviter emarginato; epistomo leviter bifoveolato. Prothorace transverso, sat longo, punctato, punctis in medio minùs approximatis quam in lateribus; marginibus sinuatis, angulis posticis acutis basi mediocriter sinuatâ. Elytris convexis, latis; marginibus cum thorace arcuatis, posticè parùm triangulariter angustatis; undiquè sat densè et fortiter tuberculatis, tuberculis versùs apicem majoribus et adhùc densioribus; costis dorsali et laterali fortiter prominentibus, ultrà medium prolongatis. Presterno grossè et fortiter, mesosterno obsoletè, metasterno basi tantùm rugosis. Primo abdominis segmento basi fortiter sulcato. Abdomine nitido.

♂ Presternum in medio antico cirrigerum. Abdo-

mine densè granulato, tibiis anticis intùs leviter sinuatis.

♀ Abdomine obsoletè, præter segmento ultimo fortiter, punctato; tibiis anticis brevioribus, magis triangularibus, intùs rectis.

Cette espèce ressemble par sa forme au Nitidicollis, mais au lieu d'être d'un noir plombé comme lui, elle est d'un noir vif, brillant sur le pronotum et les côtes ; elle a le corps un peu plus convexe, le pronotum plus ponctué, mais surtout les côtes dorsale et latérale des élytres sont très-saillantes toutes deux et beaucoup plus prolongées postérieurement. — Les granulosités des élytres sont bien distinctes et assez serrées, même entre les côtes dorsales à la partie antérieure des élytres ; elles sont encore plus fortes et naturellement plus rapprochées vers l'extrémité. En dessous, les deux espèces sont également très-différentes. Dans le Nitidicollis, les rugosités du présternum sont plus courtes et moins grosses, et celles du mésosternum sont plus saillantes.

Le Solieri se rapproche aussi par sa forme de l'Emondi, mais ce dernier est plus petit, d'un noir plus lisse et plus brillant en dessus, et les granulosités de ses élytres sont plus petites et beaucoup plus écartées. En outre, le dernier segment abdominal, chez la femelle, est ponctué dans le Solieri, tandis qu'il est granulé dans l'Émondi. Le mésosternum du Solieri n'est pas sillonné en long comme celui de l'Émondi.

Algérie. Très-commun.

Erodius subparallelus, Solier.

Ann. Soc. entom., Fr. 1834, p. 584. — Var. Erod. subcostatus, Solier. — Ann. Soc. entom., Fr. 1834, p. 580. — Nec Kraatz, Revis., der Teneb., p. 62.

Typus. Long. de 13 1/2 à 14 mill. — Larg. de 8 1/2 à 8 mill. 2/3.
Var. Long. de 11 mill. 1/2. — Larg. de 6 mill. 1/3.

Niger, parùm nitidus, subparallelus, mediocriter gibbus. Capite antè transverso rugoso, leviter bifoveolato, lateribus anterioribus sinuatis, posticè punctato et in medio verticis lævigato. Prothorace dorso nitido, punctulato; marginibus subrectis, anticè arcuatis; angulis posticis acutis. Elytris longis, dorso parùm depressis, posticè angustatis; tuberculis multùm distantibus, tantummodò apice approximatis. Costis tribus parùm prominentibus, dorsali et laterali brevibus, vix medium attingentibus. Presterno inter coxas grossè punctato, antè transversè fortiter rugoso, mesosterno dense, metasterno obsoletè longitudinaliter rugoso. Primo segmento abdominis fortiter basi sulcato.

♂ Presternum in medio antico cirrigerum. Abdomine densè granuloso, parùm nitido : Tibiis anticis angustis, vix triangularibus.

♀ Abdomine nitido, obsoletissime granulato; segmento ultimo fortiter punctato; tibiis anterioribus brevioribus, magis triangularibus.

Var. Subcostatus Sol. — Corpus minore staturâ magis parallellum videtur.

Il est relativement plus long et plus parallèle que le Nitidicollis et l'Emondi, plus deprimé que ce dernier, et différent de tous deux par les côtes de ses élytres, plus courtes et à peine saillantes, par son pronotum, plus carré latéralement; les tubercules des élytres sont beau-

coup moins serrés latéralement, et ils sont très-petits, presque oblitérés antérieurement entre les côtes dorsales.

Bône, Alger, Poupillier.

La variété Subcostatus Sol. est un tout petit exemplaire qui, en raison de sa petite taille, paraît plus parallèle que le type. Je ne vois pas d'autre différence entre eux. Je le possède de Tiaret, d'où il m'a été rapporté par M. le docteur Ridreau.

Pour M. Kraatz, le Subparallelus et le Subcostatus de Solier ne sont qu'une variété mâle de l'Émondi.

Erodius Mittrei, Solier.

Ann. Soc. entom., Fr. 1834. p. 591. — Nec Kraatz., Revis. der Teneb., p. 62.

Long. de 12 à 16 mill. — Larg. de 8 à 10 mill.

Niger, nitidus ovalis-oblongus, gibbus. Capite antè trilobato, posticè granulato, vertice lævi. Prothorace supra nitido lævigato, vix aliquot punctis minutissimis propè margines laterales ; antè angustato, marginibus lateralibus subrectis parùm rotundatis ; angulis posticis acutis. Elytris sat triangularibus, gibbis ; dorso lævigatis, lateribus leviter apiceque tantummodò densè granulatis; costis dorsali et laterali longiusculis, levibus, prominentibus. Pectore rugoso, metasterno basi granulato. Tibiis anticis in utroque sexu brevibus, triangularibus.

♂ Presternum in medio antico cirrigerum. Abdomine ferè opaco, densè granulato.

♀ Abdomine nitidissimo, obsoletissimè granulato, segmento ultimo fortiter punctato.

Cette espèce est très-variable de taille, mais elle a plusieurs caractères qui aident beaucoup à la reconnaître.

Elle est très-gibbeuse, elle se rétrécit plus triangulairement en arrière que les espèces précédentes, son pronotum assez long est très-lisse, elle est moins granuleuse sur les élytres, les tubercules sont nuls entre les deux côtes dorsales, peu distincts sur les côtés et ne prennent de force qu'en arrière. Le mâle et la femelle ont les tibias antérieurs courts et très-triangulaires au-dessus de la dent supérieure. Les côtes des élytres sont longues, lisses, bien marquées ; elles consistent cependant plutôt en un soulèvement assez fort de l'élytre qu'en une vraie côte qui se détache du fond.

Algérie, Tlemcen, Mostaganem. — Espèce commune. Pour M. Kraatz, il ne s'agit encore ici que d'une variété de l'Émondi.

Erodius Peiroleri, Solier.

Ann. Soc. entom. Fr., 1834, p. 590. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., p. 58.

Long. 12 mill. — Larg. 8 mill.

Niger, latus, ovalis, gibbus, nitidus. Capite antè rugoso, posticè punctato, vertice lævi ; lateribus anterioribus rectis. Prothorace transverso, nitido, lævigato ; lateribus leviter punctato ; marginibus lateralibus vix sinuatis, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus acutis. Elytris curtis, latis, ovalibus ; costis tribus longiusculis, prominentibus ; dorso lævigatis, lateribus vagè, apiceque densè granulatis. Pectore rugoso, tibiis anticis in utroque sexu brevibus, triangularibus.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine granulato.

♀ Abdomine nitidiore, vix granulato ; segmento ultimo fortiter punctato.

Le Peiroleri tient beaucoup du Mittrei ; il est bien bril-

lant comme lui, a le même genre de côtes sur les élytres, il est presque aussi lisse sur le pronotum et dans la première moitié des élytres. Mais sa forme est plus courte, moins triangulaire et plus obtuse postérieurement; sa tête n'est pas trilobée en avant; son pronotum est plus court et un peu plus distinctement ponctué latéralement. L'abdomen du mâle est bien granuleux, mais les tubercules sont écartés et non serrés comme dans le Mittrei.

Sardaigne. — Il m'a été donné autrefois par M. de Heyden.

Pour M. Kraatz, le Peiroleri est une variété du Neapolitanus, ce qu'il m'est impossible d'admettre.

Erodius marginicollis, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 587. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., p. 61.

Long. de 11 à 13 mill. Larg. de 6 1/2 à 8 mill.

Niger, pulverulentus, oblongo-ovalis, parùm gibbus. Capite antè trilobato, transversè rugoso, retrorsùs granulato et punctato, in medio verticis lævigato; epistomi foveolis indistinctis. Prothorace transverso, basi fortiter sinuatâ, angulis posterioribus prominulis, acutis; marginibus lateralibus arcuatis, versùs basim sinuatis; parùm nitido, punctulato, punctis versus latera evidentioribus et magis approximatis, in medio distantibus et obliteratis. Elytris oblongo-ovalibus, maximè pulverulentis, præter costis tribus elevatis, nitidis; tuberculis parvis, etiam nitidis, inter costas dorsales obliteratis, versus latera distantibus, apice approximatis. Pectore fortiter rugoso.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine parùm nitido, densè granulato; tibiis anteriori-

bus parùm crassis, oblongo triangularibus; posterioribus flexuosis.

♀ Abdomine nitidissimo, lævigato, segmento ultimo punctato; tibiis anterioribus crassis, brevioribus, triangularibus; posterioribus rectis, brevioribus.

Cette espèce a une forme plus allongée et moins large que l'Emondi et le Nitidicollis. Elle est en dessus d'une couleur pulvérulente, comme enfumée, surtout dans les intervalles entre les côtes; ce qui fait paraître les tubercules des élytres plus brillants.

Ce qu'il faut remarquer principalement en elle, et ce qui la distingue spécialement, c'est le parallélisme assez accusé de ses élytres, leur peu de convexité, leurs granulosités brillantes sur les côtés où elles sont écartées, et à l'extrémité où elles sont plus grosses et plus serrées; le pronotum finement ponctué sur toute la surface et un peu plus fortement sur les côtés, l'abdomen du mâle très-densément granulé et ses tibias antérieurs, peu épais et plus longs que ceux de la femelle.

Algérie. Cétte espèce ne paraît pas rare.

Pour M. Kraatz, le Marginicollis est encore une variété de l'Emondi. Je m'explique d'autant moins ce rapprochement que le premier est un insecte long, étroit, convexe, terne, tandis que le second a les caractères tout contraires.

♂ Erodius lævis, Solier.

Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 588. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., p. 62. — ♀ Erod. affinis Sol. Ann. Soc. ent. Fr., 1834, p. 589.

Long. de 10 à 12 mill. 1/2. Larg. de 6 1/2 à 8 mill.

Niger, ovalis, obtusus, gibbus. Capite ante rugoso, rugis separatis, lateribus sinuato; epistomo foveolis ro-

tundatis conspicuis. Prothorace transverso, antice fortiter augustato, dorso lævigato, marginibus lateralibus subrectis, angulis posterioribus acutis. Elytris ovalibus, gibbis, fortiter tricostatis, ferè lævigatis, post medium laxè et summâ apice tantummodò densè granulatis. Pectore grossè rugoso, abdominis primo segmento etiam basi non sulcato sed irregulariter rugoso.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum; abdomine opaco, laxe granulato; tibiis anterioribus parùm crassis, posterioribus longioribus, flexuosis.

♀ Abdomine nitidissimo punctato; tibiis anterioribus brevioribus, triangularibus, posterioribus brevioribus.

L'Erodius Lævis est du même noir opaque que le Marginicollis, et il a sur les élytres trois côtes, non brillantes, à peu près semblables. Mais il est plus court, plus gibbeux, plus ovale. Les fossettes du bord de l'épistôme sont plus profondes et plus distinctes, la partie antérieure de la tête est ornée de rugosités transverses moins nombreuses et mieux et plus séparées les unes des autres. Le dessus du pronotum est lisse, avec quelques points, à peine visibles à la loupe sur les côtés ; ses bords latéraux sont presque droits ou peu arqués. Les élytres sont très-lisses dans leur milieu, à peine granuleuses sur les côtés ; les tubercules sont bien prononcés vers l'extrémité, mais peu serrés. Les rugosités du présternum sont aussi fortes, mais plus longues et moins tourmentées que dans le Macginicollis; le premier segment abdominal, au contraire, a à la base des rugosités confuses tandis que chez le Marginicollis ce sont plutôt des petits sillons assez réguliers. Enfin, les granulosités de l'abdomen du mâle sont ici écartées, tandis que dans le Marginicollis, elles sont très-serrées.

Algérie, île Majorque, M. de la Brûlerie.

Solier a décrit les deux sexes de cette espèce sous deux noms différents ; il a donné le nom de Lævis au mâle et celui d'Affinis à la femelle.

Cette espèce n'en est pas une pour M. Kraatz, c'est encore une variété de l'Emondi.

Erodius nitidicostis, Allard.

Long. 12 mill. 1/2. Larg. 7 mill. 1/2.

Niger-opacus præter costis elytrorum nitidissimis; ovalis, obtusus, gibbus. Capite ante rugoso, rugis brevibus, irregularibus, deindè granulato et posticè leviter punctato; lateribus sinuato; epistomo foveolis rotundatis vix conspicuis. Prothorace, transverso, anticè fortiter angustato, dorso lævigato, marginibus lateralibus subrectis, anticè arcuatis, angulis posterioribus acutis. Elytris ovalibus, gibbis, fortiter tricostatis, ferè lævigatis, versùs latera et post medium laxe, apiceque tantùm densè granulatis; costis lævissimis, nitidissimis, dorsali et laterali versùs apicem prolongatis. Presterno rugoso, mesosterno et metasterno longitudinaliter et irrégulariter sulcato; primo abdominis segmento etiam basi sulcato.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine parùm nitido, fortiter granulato.

♀ Abdomine nitidiore, obsoletissimè et laxè granulato.

Cet espèce ressemble beaucoup aux grands exemplaires de l'Erod. Lævis Sol. Elle est du même noir opaque et a à peu près la même forme. Mais elle s'en distingue par sa tête à rugosités antérieures plus courtes, moins transversales et beaucoup moins distinctement bifoveolée au bord de l'épistôme; par ses élytres dont les côtes sont beaucoup plus lisses et plus brillantes et s'avancent davantage vers l'extrémité; la côte dorsale commence à la base tandis que dans le Lævis elle se termine avant. Les granulosités des élytres sont à peu près semblables et dis-

posées de même. Les deux pronotum sont presque analogues et ponctués de même ; toutefois, le rebord latéral est plus mince dans le Nitidicostis. Le mâle n'a pas les tibias postérieurs longs et tortueux comme le Lævis, ils sont plus courts et droits. Le mésosternum et le métasternum ont une structure différente, plus allongée dans le Nitidicostis, plus courte dans la Lævis. Enfin, ce dernier est généralement plus petit de taille.

Cette espèce me vient d'Algérie,

Erodius obtusus, Allard.

Long. de 10 1/2 à 12 mill. — Larg. de 6 2/3 à 7 mill. 2/3.

Niger opacus, ellipticus, obtusus, gibbus. Capite lateribus anterioribus leviter sinuatis, anticè fortiter rugoso granulatoque, inter antennas transversè elevato. Prothorace elytris minùs lato, anticè angustato, opaco, in medio lævissimo, versùs latera minutissimè punctulato, angulis acutis, marginibus lateralibus leviter sinuatis, lobo intermedio basali sat prominulo. Elytris opacis, lateribus rotundatis, posticè obtusis tricostatis ; costâ dorsali à basi distante, mediocriter prominulâ, laterali fortiter elevatâ, leviter micantibus ; dorso laxè granulato, tuberculis intra costas dorsales minutissimis, versùs apicem majoribus, approximatis. Presterno fortiter et breviter rugoso. Primo segmento abdominis basi fortiter sulcato.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine opaco, densè granulato. Tibiis anterioribus satis angustis.

♀ Abdomine nitido, laxè in segmento ultimo granulato, aliis segmentis ferè lævibus. Tibiis anterioribus brevioribus, latioribus.

Cette espèce est remarquable par sa forme elliptique,

elle a même le corps plus rétréci antérieurement que postérieurement dans certains individus. Elle est d'un noir opaque, enfumé. La tête est couverte en avant de rugosités transversales courtes, puis de petits tubercules qui vont en diminuant de grosseur jusqu'au vertex qui est lisse ; elle a d'abord au bord de l'épistôme deux fossettes oblongues, transverses, peu profondes ; puis, elle est soulevée transversalement dans toute sa largeur entre les antennes. Le pronotum est plus étroit que dans le Lævis et le Marginicollis, un peu conique ; il est très-lisse dans le milieu et imperceptiblement ponctué latéralement. Les élytres sont assez courtes, plus larges que le pronotum, arrondies latéralement, obtusement rétrécies en arrière. Elles ont des granulosités très-fines et très-écartées sur presque toute leur surface ; elles sont presque indistinctes entre les côtes dorsales, mais grossissent et se serrent vers l'extrémité. Les rugosités du présternum sont assez fortes, mais plus courtes que dans les deux espèces précédentes.

Huelva, Espagne. — J'ai reçu cette espèce de M. Martinez y Saez.

Deuxiéme groupe.

Insectes de forme ovale, très-courte, gibbeuse.

Il y a six espèces dans ce cas. Les cinq premières ont les deux côtes dorsale et latérale très-saillantes :

Er. Ambiguus, Sol.
Wagneri, Erich.
Bicarinatus, Er.
Brevicollis, Kr.
Gibbus, Oliv.

La sixième n'a qu'une seule côte, la dorsale, qui est saillante au milieu de l'élytre.

Er. Zophosoides, All.

Erodius ambiguus, Solier.

Ann. Soc. entom. Fr., 1834, p. 586. — Nec Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 61.

Long. 12 mill. — Larg. 8 mill. 1/2.

Niger, ovalis, curtus, gibbus. Capite rugoso retrorsùs lævigato, ante lateribus sinuato, epistomo leviter bifoveolato. Prothorace, elytris angustiore, marginibus subrectis arcuatisque, basi sat fortiter sinuatâ, angulis posticis acutis, dorso lævigato, lateribus parùm punctato. Elytris brevibus, latis, lateribus rotundatis, posticè breviter triangularibus, tuberculis tantummodò retrorsùs approximatis, dorso in medio rarioribus, subobliteratis; tricostatis, costis latis, prominentibus. Presterno rugoso, pleuris fortiter striatis. Tibiis anterioribus subcrassis, triangularibus.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine obsoletè laxè granulatum.

♀ Segmento ultimo abdominis laxè punctato.

Cette espèce est d'un noir brillant. Son pronotum est transversal et médiocrement long; ses élytres sont beaucoup plus larges que le pronotum, elles s'arrondissent en s'élargissant aussitôt après la base, sont courtes et se rétrécissent triangulairement vers l'extrémité. Elles sont couvertes de granulosités petites, mais écartées, bien visibles entre les côtes et seulement un peu oblitérées près de la suture. Les côtes sont fortes, larges, arrondies, la dorsale est un peu oblique par rapport à la suture, la latérale parallèle à la marginale est, par suite, lègèrement arquée en dedans.

Bône. Tiaret.

D'après M. Kraatz, l'Ambiguus est une variété femelle de l'Emondi. Ceci me paraît bien difficile à admet-

tre à l'aspect des deux espèces : l'un, l'Ambiguus, avec sa forme presque ronde, ses grosses et larges côtes, et l'autre, l'Emondi, avec sa forme ovale et ses côtes étroites et médiocrement élevées.

Erodius Wagneri, Erichs.

Wagner's Reise in Algier, p. 175. — Kraatz, Revis der Teneb., p. 63.

Long. de 8 à 9. mill. — Larg. de 6 à 7 mill.

Niger ferè opacus, latus, brevis, subrotundatus, summo apice acuminatus. Antennis brevibus. Caput subtiliter granulatum, granulis antrorsùm sensim magis confertis, anticè rugosulum. Thorax amplus, longiusculus, basi coleopterorum latitudine, antrorsùm modicè angustatus, latitudine baseos medio dimidio lateribus duplò brevior, lateribus parùm rotundatis pone medium subsinuatis, basi media fortiùs rotundatus, utrinquè leviter sinuatus, angulis posterioribus acutis retrorsùm leviter productis, leviter convexus, lævis, latera versùs subtilissimè obsoletè granulatus. Elytris costis tribus valdè elevatis, dorsali à sutura magis quam à laterali remota, pone ipsum medium exstincta, marginali subtiliter granulatâ, interstitiis ferè lævibus, versùs apicem tuberculis paucis distantibus.

♂ Presternum in medio antico cirrigerum. Tibiis anticis intùs subrectis, apice vix sinuatis; abdomine granulato.

♀.....

Cette espèce est remarquable par sa petite taille, par sa couleur d'un noir opaque, par sa forme presque sphérique, par ses élytres extrêmement peu granulées; on ne

voit de tubercules que tout à fait à l'extrémité et sur les cotés en dehors de la côte latérale. La côte dorsale, fort saillante, est légèrement oblique et sensiblement plus rapprochée à la base de la côte latérale que de la suture.

Oran.

Erodius Bicarinatus, Erichs.

Wagner's Reise in Algier, p. 175. — Kraatz, Revis. der Teneb., p. 63.

Long. de 8 à 12 mill. 1/2. — Larg. de 6 à 8 mill. 1/2.

Niger, parùm nitidus, latus, brevis, subrotondatus, gibbus. Caput posteriùs parcè subtiliterque punctatum, lateribus et anticè densè subtiliter granuloso-rugulosum ; fronte mediâ leviter impressâ. Antennis longis. Thorace basi coleopterorum latitudine, antrorsùm leviter angustatus, latitudine baseos triplò ferè brevior, lateribus parùm rotundatus, basi bisinuatus, angulis posterioribus retrorsùm productis acutis, leviter convexus, lævis, nitidulus, secundùm marginem lateralem subtiliter obsoletèque punctato-rugosus. Elytra parcè subtiliterque granulata, granulis apicè confertis, tricostata; costis dorsali et laterali longis, lævibus nitidis, marginali granulatâ; costâ dorsali à laterali magis quam à sutura remotâ, parallelâ. Presternum breviter rugosum, pleuris fortiter striatis.

♀ Abdomine nitido, segmento ultimo punctato ; tibiis anterioribus brevibus, intùs rectis, fortiter dentatis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum; abdomine nitido laxè granulato, segmento ultimo punctato ; tibiis anterioribus intùs læviter sinuatis.

Cette espèce est courte et large, comme l'Ambiguus, et a les côtes aussi élevées, mais moins larges, plus longues, et la dorsale est plus rapprochée de la suture et lui est parallèle. Les granulosités des élytres sont beaucoup plus écartées. Le pronotum est beaucoup plus transversal; il est un peu excavé à la base, près des angles.

Les côtés des élytres sont sensiblement plus parallèles et le corps moins rétréci antérieurement. La côte dorsale est plus élevée. On voit, distinctement, sur les côtés du présternum, des points rugueux. En dessous, le présternum a des rugosités plus courtes et plus grosses.

Biskra, M. Hénon.

Erodius Brevicollis.

Kraatz, Revis. der Teneb., 1865, p. 64.

Long. de 9 à 10 mill. — Larg. de 5 1/2 à 6 mill.

Niger, nitidulus, mediocriter gibbus, breviter ovalis (♂ magis parallelus); capitè trilobato, frontè anticè sæpiùs tumidula. Antennis brevibus. Thorax basi coleopterorum latitudine, antrorsùm leviter angustatus, latitudine baseos triplò ferè brevior, lateribus parùm rotundatus, basi bisinuatus, angulis posterioribus retrosùm fortiter productis acutis, leviter convexus, lævis, nitidulus, versùs marginem lateralem subtiliter obsoletèque punctato-rugosus. Elytris lateribus non ampliatis, triangularibus; costis dorsali lateralique fortiùs elevatis, sat longis, interstitiis parcè granulatis. Presternum mediocriter rugosum, fortiter punctatum. Tarsis anterioribus longis, ferè rectis ♂.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine granulato. Tibiis anticis parùm crassis, intùs antè apicem lævissime sinuatis. Pronoto, fortiter transverso, subquadrato.

♀ Abdomine punctato. Pronoto minus transverso, corpore toto magis ovato. Tarsis anterioribus brevioribus.

Cette espèce a une particularité qui me paraît très-importante à noter pour la bien reconnaître. Elle a les tarses des pattes antérieures du mâle très-longs, aussi longs que les tibias. — Les quatre premiers articles sont assez courts,

comme d'ordinaire, mais le cinquième est presque droit, aussi long que les quatre autres réunis. — De même, dans le même sexe, les antennes, sans être extraordinairement longues, ont les articles moins courts que dans beaucoup d'espèces de ce groupe; ainsi les articles 8 et 9, notamment, sont au moins aussi longs que larges.

Chez la femelle, les antennes sont plus courtes, les articles 8 et 9, notamment, sont beaucoup plus courts que larges, et les tarses des pattes antérieures sont d'environ un tiers plus courts que ceux du mâle. Les quatre premiers articles sont plus ramassés et le cinquième est moins long, plus élargi à son extrémité et courbe.

La tête est assez fortement trilobée antérieurement, et elle a deux fossettes rondes, bien marquées, au bord de l'épistome. Toute la partie antérieure est fortement granulée; il y a quelques points écartés près des yeux, et entre les antennes, une ligne élevée transversale. Le pronotum est court et très-large; il a une ponctuation fine, très-écartée, un peu rugueuse latéralement. La femelle est plus large et paraît plus courte que le mâle. — Les côtes des élytres sont bien saillantes et brillantes; elles partent de la base et se terminent, la dorsale, aux deux tiers de l'élytre, et la latérale, un peu avant l'extrémité, presque en même temps que la marginale qui est aussi élevée qu'elle. Les côtes dorsale et latérale sont un peu obliques par rapport à la suture. — On voit partout des granulosités écartées dans les intervalles; elles ne sont plus rapprochées que tout à fait à l'extrémité. — Le présternum a des rugosités un peu allongées, entremêlées de gros points. L'abdomen du mâle est granulé, avec le dernier segment rugueusement ponctué; celui de la femelle a, comme dans le mâle, des petits sillons courts à la base du premier et du deuxième segment, mais on n'y voit pas de granulosités et les trois derniers segments, notamment, sont simplement ponctués.

Cette espèce se distingue du Wagneri par son prono-

tum plus court, ses élytres plus granulées, sa couleur plus brillante. — On ne peut le confondre avec le Bicarinatus, qui a les deux côtes dorsales parallèles à la suture et plus larges. — L'Ambiguus a le pronotum moins court et le corps beaucoup plus rond.

Algérie, Tunis. Ne paraît pas rare.

Erodius Gibbus, Fabricius.

System. Eleuth., I, 121, Ent. emend., I, p. 92, n° 2. Sch., Syn. Ins., t. 124. — Kraatz, p. 67. — Erodius Syriacus, Solier. Ann. Soc. ent. fr., 1834, p. 592.

Long. de 8 1/2 à 8 mill. 2/3. — Larg. de 6 1/2 à 6 mill. 2/3.

Niger, nitidulus, ovalis, curtus, gibbus. Capite antrorsùm densè granulato et lateribus parùm sinuato. Antennis brevibus. Thorace basi coleopterorum latitudine, antrorsùm leviter angustatus, latitudine baseos triplò ferè brevior, lateribus rectis, basi bisinuatus, angulis omnibus acutis, lævis, nitidulus, versùs marginem lateralem subtiliter obsoletèque rugoso-punctatus. Elytris globosis, posticè leviter acuminatis, fortiter tricostatis; costis dorsali, suturæ parallelâ, et laterali valdè prominentibus, lævibus, post medium desinentibus; interstitiis subtilissimè granulatis, tuberculis tantummodò summo apicè approximatis. Presterno rugoso; in mesosterno et metasterno rugis longitudinalibus.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine sat densè granulato; tibiis anterioribus intùs apicè parùm sinuatis.

♀ Abdomine obsoletè granulato, tibiis anterioribus brevioribus intùs rectis, latioribus.

Tête couverte de petits tubercules bien distincts et assez gros antérieurement, et allant ensuite en diminuant de grosseur vers la partie postérieure, où ils s'oblitèrent totalement. Pronotum très-court, à peine de la longueur de la

tête mesurée dans son milieu ; le dos est lisse, avec les cotés et les angles légèrement ponctués. Élytres courtes, convexes, très-arrondies latéralement, presque globuleuses ; peu granuleuses, et leurs tubercules ne sont un peu serrés que tout à fait à l'extrémité ; ils sont nuls, près de la suture, dans la moitié antérieure de la longueur, et très-peu nombreux sur les côtés ; les côtes très-saillantes et très-étroites, ce qui lui donne un peu l'aspect du Barbarus.

Cette espèce est plus petite et plus convexe que l'Ambiguus, et ses côtes sont plus étroites et plus élevées. Elle est plus convexe, et sensiblement plus arrondie que le Bicarinatus, qui est aussi plus distinctement granulé qu'elle. Elle a, enfin, beaucoup d'analogie avec le Wagneri ; mais ce dernier est de couleur terne, tandis qu'elle est d'un noir brillant.

On la trouve en Egypte et en Algérie, et elle ne paraît pas rare dans ces deux contrées.

Erodius Zophosoides, Allard.

Ann. Soc. ent. fr., 1864, p. — Erod. Dimidiatipennis, Kraatz, Revis der Teneb., 1865. p. 61.

Long. de 8 1/2 à 10 mill. — Larg. de 6 à 7 mill.

Niger, nitidulus, curtus, subrotundato-ovalis, parùm gibbus. Capite antrorsùm densè granulato et satis profundè bifoveolato. Antennis brevibus. Thorace basi coleopterorum latitudine, antrorsùm leviter angustatus, latitudine baseos triplò saltem brevior, lateribus rectis, basi sinuatus, angulis posticis prominentibus acutis, lævis nitidulus, versùs latera granulosus. Elytris globosis, convexis, lateribus, rotundatis, posticè leviter acuminatis, tantummodò bicostatis, costis laterali nullâ, dorsali media et marginali longis, sat elevatis ; interstitiis subtiliter granulatis, tuberculis distantibus, in medio obliteratis, posticè majoribus, approximatis.

Presterno fortiter breviter rugoso, pleuris striatis, in mesosterno et metasterno rugis irregularibus longitudinalibus. Tibiis anterioribus brevibus, intùs rectis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Abdomine parùm nitido, granulato.

♀ Abdomine nitidiore, punctato, præsertim segmento ultimo.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme très-arrondie, très-gibbeuse, et aux côtes de ses élytres. Elle n'en a que deux, très-saillantes l'une et l'autre, la dorsale et la marginale; la dorsale est placée à égale distance de la suture et de la cote marginale. La tête est fortement granulée antérieurement et trilobée; elle a deux fossettes arrondies, bien prononcées au bord de l'épistome. Le pronotum est court, transversal, bien distinctement granulé sur les cotés. Les élytres ont des granulosités presque nulles entre les cotes dorsales, écartées sur les cotés, très-rapprochées à l'extrémité. En dessous, il y a des rugosités courtes et bien saillantes sur le présternum; sur le mésosternum ce sont plutot des rides longitudinales irrégulières, et à la base du métasternum et des deux premiers segments abdominaux, il y a de petits sillons courts.

Cette espèce n'est pas rare en Algérie. M. le docteur Ridreau me l'a rapportée de Tlemcen; M. Hénon l'a prise à Biskra.

Espagne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Le fond des élytres, entre les côtes, est inégal.

Les deux espèces suivantes sont dans ce cas. Elles ont les intervalles des côtes plus on moins ridés transversalement. Ces inégalités sont indépendantes, bien entendu, des granulosités ordinaires qui, comme dans tous les Érodius, parsèment les élytres.

Er. Granipennis, Fairm.

Rugosus, Kr.

Erodius granipennis, Fairmaire.

Ann. Soc. ent. fr., 1870, p. 384.

Long. de 14 à 16 mill. — Larg.

Ovatus, valdè gibbosus, ater, subopacus subtùs nitidior. Capite anticè asperato et rugosulo, vertice lævi, punctato. Prothorace transverso, in medio laxè punctulato; punctis versùs latera majoribus et parùm asperis; lateribus anticè arcuatis, posticè sinuatis, angulis posticis productis. Elytris oblongis, posticè attenuatis, utrinquè tricostatis, costis parùm elevatis, sat nitidis, primâ breviore; intervallis granulatis et paululum plicatulis, tuberculis versùs apicem majoribus et magis approximatis. Presternum anticè rugoso, posticè punctato; mesosterno et metasterno leviter strigosis. Abdomine punctato.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum. Tibiis anticis angustioribus.

♀ Corpore convexiore. Tibiis anticis brevioribus, latioribus.

Ovalaire, très-convexe au milieu, d'un noir à peine brillant, sauf le pronotum qui l'est assez, dessous plus brillant ainsi que les côtes des élytres. Tête couverte en avant de rugosités transversales, ponctuée autour des yeux et lisse sur le vertex. Elle est légèrement sinuée latéralement à la partie antérieure et a deux fossettes un peu oblongues au bord de l'épistôme. Les antennes sont courtes. Le pronotum est transversal, mais assez long, un peu rétréci en avant, fortement rebordé antérieurement et sur les cotés qui sont arqués. Il est lisse et assez brillant, avec quelques points très-fins dans le milieu, qui deviennent, vers les bords latéraux, plus gros, plus serrés et un peu rugueux. Elytres ovales-oblongues, atténuées en arrière, ayant chacune trois côtes médiocrement saillantes et prolongées assez loin en arrière; les inter-

valles sont un peu inégaux : on y voit quelques soulèvements irréguliers plus ou moins transversaux et ils sont remplis de granulosités assez écartées dans la partie antérieure et plus grosses et plus rapprochées postérieurement. Le présternum est médiocrement rugueux, les rugosités s'effaçent en arrière et sont remplacées par de gros points. Le mésosternum est fortement plissé en long, ainsi que la base du métasternum et celle du premier segment abdominal. L'abdomen est granulé chez le mâle, chez la femelle il n'y a de tubercules que sur le dernier segment, les autres sont ponctués. Le mâle a la touffe de poils au milieu du présternum, les tibias antérieurs un peu plus longs et un peu plus étroits que ceux de la femelle. Chez cette dernière, la partie supérieure de ces mêmes tibias est plus triangulaire et le corps entier est plus convexe.

Maroc. Elle m'a été procurée par M. Gougelet.

Cet Erodius est un des plus grands. Par sa forme ovale, un peu obtuse aux deux extrémités, il rappelle un peu l'Erod. maximus, mais il est plus court, et ses élytres sont autrement sculptées.

Erodius rugosus, Kraatz.

Revis. der Teneb., 1865, p. 57. — Erod. puncticollis Rosenh., die thiere Andal. p. 183.

Long. 13 mill. — Larg. 7 mill.

Niger, parùm gibbus (♂ in medio subdepressus), capite exceptâ basi, crebre profundius subrugoso-punctato, thorace latiusculo confertim profundius punctato. Elytris undiquè crebre distinctius granulatis, in dorso rugis vagis, læviusculis, reticulatis, costis dorsali lateralique nullis, marginali parùm elevatâ. Pedibus validis, longiusculis; tibiis anticis in mare intùs apice fortiùs, in feminâ vix arcuatis, tibiis posticis in utroquè sexu rectis.

♂ Presternum in medio anteriore cirrigerum.

Cette espèce est oblongue et peu convexe, peu gibbeuse, assez déprimée en dessus. La tête est grossièrement ponctuée, avec quelques rugosités obsolètes antérieurement. Elle est très-légèrement sinuée sur les côtés, au-dessus des yeux. Il y a une légère apparence de fossette arrondie, non pas au bord de l'épistôme, mais près du bord latéral. Les antennes sont courtes. Le pronotum est transversal, assez long, fortement rebordé antérieurement et sur les côtés qui sont arqués; les angles postérieurs sont peu proéminents. Il a le fond lisse et brillant et est couvert de gros points très-rapprochés. Les élytres sont allongées; elles n'ont véritablement d'apparente que la côte marginale, la dorsale et la latérale sont rarement indiquées et le plus souvent nulles. Le dos de l'élytre est couvert d'un réseau de rugosités bien saillantes, dirigées dans tous les sens et dont les intervalles sont remplis de fortes granulosités très-serrées. Le présternum est lisse, avec quelques gros points; il a seulement quelques rides transversales à sa partie antérieure. Le mésosternum est également ponctué avec quelques rides longitudinales plus fortes à sa base. On voit une rangée de sillons creux à la base du métasternum et du premier segment abdominal. L'abdomen a une ponctuation écartée et est brillant. Les tibias antérieurs des mâles sont un peu courbés en dedans à leur extrémité. La dent supérieure est peu accentuée et celle de l'extrémité est arrondie.

Andalousie, Tanger. Collect. Reiche, de la Brulerie, la mienne.

J'en ai vu un assez grand nombre, et je n'ai jusqu'ici rencontré que des mâles.

Erodius pellucidus, Mulsant.

Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1865, p. 450.

M. Mulsant a décrit sous ce nom un insecte qui n'est pas un Erodius. Sa description me paraît tout à fait se rapporter au Leptonychus rufipennis.

TABLEAU DES ESPÈCES D'ÉRODIUS.

1. Exilipes, Luc. Algérie.
2. Glabratus, Sol. Arabie.
3. ♀ Lævigatus, Oliv. Sénég.
   ♂ *Olivieri*, Sol.
4. ♀ Bilineatus, Oliv. Sénég.
   ♂ *Granulosus*, Sol.
5. Opacus, Kraatz. Égypte.
6. Bicostatus, Sol. Algérie.
7. Latreillei, Sol. Algérie.
   Latreillii, Kr.
8. Rugicollis, Allard. Algérie.
   Rugosus, All.
9. Henoni, Allard. Algérie.
   Granulosus, All.
10. Barbarus, Sol. Algérie.
11. Lefranci, Deyr. Kr. Alg.
12. Scaber, Sol. Algérie.
13. Servillei, Sol.
14. Nervosus, Mill. Bagdad.
15. Costatus, Sol. Algérie.
16. Elegans, Kr. Algérie.
    Bifoveolalus, All.
17. Parvus, Sol. Espagne.
18. Maillei, Sol. Syrie.
19. Puncticollis, Sol. Égypte.
20. Reichei, Allard. Syrie.
21. Quadrilineatus, Kr. Syrie.
    Gibbus, Sol. Ægypte.
22. Duponchelii, All. Syrie.
23. Klugii, All. Syrie.
24. Oblongus, Sol. Iles de Chio, de Crète, Antioche.
25. Dejeani, Sol. Syrie.
26. Tibialis, Lin. Espagne.
    Europæus, Sol.
    Var. Curvipes, Sol. Esp.
27. Duponti, Sol. Grèce, Syrie.
28. Orientalis, Brullé, Sol. Gr.
    Longus, Sol. Grèce, Alg.
29. Boyeri, Sol. Algérie.
30. Lusitanicus, Sol. Portugal, Espagne, Maroc.
    Africanus, Sol. Maroc.
    Var. Tangerianus, Sol. Tanr.
    Var. Nitidicollis, Sol. Espagne, Maroc.
31. Chauveneti, Sol. Maroc.
32. Laticollis, Sol. Algérie.
33. ♂ Carinatus, Sol. Espagne, Tanger.
    ♀ *Latus*, Sol.
34. Goryi, Sol. Algérie.
35. Brevicostatus, Sol, Grèce.
36. Fabricii, Sol. Syrie.
37. Subnitidus, Sol. Maroc.
38. Siculus, Sol. Sicile.
39. Audouini, Sol. Algérie.
40. Vicinus, Sol. Italie.
41. Piriformis, All. Sicile.
42. Proximus, Sol. Alg. Esp.
43. Maximus, All. Maroc.
44. Nitidicollis, Sol. Algérie.
    Var. Pulverulentus, All. Alg.
45. Neapolitanus, Sol. Naples.
46. Emondi, Sol. Algérie.
47. Solieri, All. Algérie.
48. Subparallelus, Sol. Alg.
    Var. Subcostatus, Sol. Alg.
49. Mittrei, Sol. Algérie.
50. Peiroleri, Sol. Sardaigne.
51. Marginicollis, Sol. Algérie.
52. ♂ Lævis. Sol. Algérie, île Majorque.
    ♀ *Affinis*, Sol.
53. Nitidicostis, Allard. Alg.
54. Obtusus, Allard. Espagne.
55. Ambiguus, Sol. Algérie.
56. Wagneri, Erichs. Algérie.
57. Bicarinatus, Erichs. Alg.
58. Brevicollis, Kr. Algérie.
59. Gibbus, Oliv. Égypte, Alg.
    Syriacus, Sol.
60. Zophosoides, All. Algérie, Espagne.
    Dimidiatipennis, Kr.
61. Granipennis, Fairm. Maroc.
62. Rugosus, Kr. Esp. Maroc.
    Puncticollis, Rosenh.

EXPLORATIONS ORNITHOLOGIQUES

SUR LES RIVES EUROPÉENNES DU BOSPHORE

Par MM. ALLÉON et JULES VIAN.

Aigle ravisseur. — Epervier brun. — Geai de Krynick. — Bergeronnette mélanocéphale. — Pipit gorge-rousse. — Gros-bec espagnol. — Mésange téphronôte. — Gobe-mouche rougeâtre. — Bouvreuil nain. — Perdrix chukar.

AIGLE RAVISSEUR. — Aquila nævioides, Kaup. ex Cuv., — Aquila clanga, Pall.

Nous avons publié dans cette Revue plusieurs articles dans le but de mettre fin à la confusion répandue sur trois types d'aigles, l'Aquila nævia de Brisson, l'Aquila clanga de Pallas et l'Aquila nævioides de Kaup. Dans les volumes de 1867, page 130 et de 1869, page 311, nous avons établi que la Clanga et la Nævioides devaient être réunies spécifiquement, que la seule différence existant entre les deux types était due au soleil d'Afrique, qui décolorait plus profondément les sujets sédentaires de cette partie du monde, et nous les avons réunies toutes deux sous le nom d'aigle ravisseur, donné par Temminck.

Dans les volumes de 1867, pages 134, 136 et 137, de 1870, page 130, nous avons séparé la Clanga et la Nævioides, notre aigle ravisseur, de la Nævia, à laquelle nous avons conservé le nom d'aigle criard ; nous avons exposé les caractères spécifiques particuliers à chacun des deux types, les différences entre leurs œufs, et proposé une diagnose pour chacune des deux espèces.

Dans la Revue de 1870, page 131 et 134, nous avons démontré que l'Aquila clanga de Pallas, contrairement à

l'avis de l'auteur lui-même, n'était pas identique à la Nævia ; enfin, nous avons donné une description du premier plumage d'un aigle criard authentique, (A. nævia), que nous avions retiré du nid le 5 juillet 1869, après avoir capturé la mère, et que nous avions conservé en volière jusqu'au 26 août, sujet qui présente une particularité remarquable, des épaulettes blanches, semblables à celles de l'aigle botté.

Des captures nombreuses de nos deux aigles et des observations nouvelles ont confirmé les opinions émises par nous en 1867, 1869 et 1870, et nous permettent de présenter une monographie à peu près complète de l'aigle ravisseur.

Aigle ravisseur. — Aquila nævioides, Kaup.

Diagn. — Robe et couvertures subalaires, variant du brun-chocolat au fauve pâle ; bec massif ; narines en forme d'ellipse allongée ; commissures du bec excédant la moitié de l'œil ; tarses épais ; doigts assez longs ; la septième rémige échancrée sur ses barbes externes ; poussin d'un blanc pur, avec le tour des yeux rembruni.

Dimensions principales, qui distinguent l'aigle ravisseur de l'aigle criard ; pour les mâles : 0^m,65 à 67 ; aile fermée 0^m,50 à 51 ; bec des commissures 0^m,060 à 065 ; narines 0^m,008 à 009 de long, sur 0^m,004 à 005 de large ; doigt médian, ongle compris 0^m,073 à 076 ; circonférence des tarses 0^m,043 à 047 ;

Pour les femelles : taille 0^m,72 à 75 ; aile fermée 0^m,52 à 56 et exceptionnellement 59 ; bec des commissures 0^m,065 à 073 ; narines 0^m,008 à 009 de long, sur 0^m,004 à 005 de large ; doigt médian, ongle compris 0^m,075 à 080 ; circonférence des tarses 0^m,050 à 056.

Synon. Aquila clanga, Pall. zoog. (1811-1831) ; Falco nævioides et Senegalus, G. Cuv. Rég. An. (1829) ; Falco rapax, Temm. et Laug., pl. col. (1830) ; Aquila vindhiana, Frank. Procéd. zool. (1831) ; Falco albicans, Rupp., Neue

Wirb. (1835) ; Aquila nævioides, Kaup, Isis (1847) ; Falco belisarius, Levail. Expl. scient. de l'Algérie.

Mâle et femelle vieux. — Rémiges primaires noires ; rectrices marbrées de gris sur brun et terminées par une large tache brune ; toutes les autres parties, compris mêmes les sus et sous-candales uniformément d'un brun-chocolat ; cire et pattes d'un jaune un peu sombre ; bec noir de corne ; ongles noirs ; iris noisette. La taille seule différencie les sexes ; la femelle étant presque toujours notablement plus forte dans toutes ses dimensions.

Jeune de l'année. — Tête, corps et jambes uniformément d'un brun chocolat, avec six ou huit plumes rousses à la nuque ; sus et sous-caudales d'un roux pâle ; rémiges primaires noires, avec marbrures grises à la base sur les barbes internes et une étroite bordure terminale rousse ; ailes de la couleur du corps, mais les rémiges secondaires, les grandes et moyennes couvertures et les grandes couvertures subalaires terminées par une bordure d'un roux-pâle, de 2 à 4 centimètres de large, qui se fond dans la teinte brune ; rectrices brunes, avec quelques marbrures grises et une large bande terminale roussâtre ; cire, commissures et doigts d'un jaune vif ; bec et ongles noirs.

Tel était un sujet tué dans les environs de Surepta (Russie méridionale) le 30 juillet 1872 ; il avait déjà atteint les dimensions des adultes, mais quelques plumes portaient encore à leur extrémité des tiges du duvet du premier âge.

Jeune au sortir de l'œuf. — Le poussin est alors vêtu d'un duvet assez épais, laineux sur le corps, pileux sur la tête, d'un blanc pur, mais avec un cercle enfumé autour des yeux ; les doigts, cire et commissures sont jaunes, le bec noirâtre et les ongles brun pâle.

Il diffère notablement de celui de l'aigle criard, qui a seulement les parties inférieures blanches, mais le dos, le cou et la poitrine un peu rembrunis, et un masque

enfumé qui s'étend en arrière jusqu'à la nuque et sur les côtés jusqu'aux commissures.

Comme les adultes entre eux, les jeunes de l'aigle ravisseur dans leur premier plumage diffèrent de ceux de l'aigle criard par leur bec presque double en volume, leurs narines elliptiques, leurs tarses beaucoup plus épais, leurs doigts plus longs et la septième rémige échancrée sur ses barbes externes ; les robes de ces deux oiseaux sont, il est vrai, pour le fond presque de la même couleur brun-chocolat ; mais elles nous offrent deux différences notables : excepté six à huit plumes rousses à la nuque, le corps de l'aigle ravisseur ne présente aucune de ces taches longues et étroites qui caractérisent la livrée du jeune aigle criard ; enfin, les parties pâles des ailes de l'Aquila clanga sont de larges bordures terminales, qui prennent toute la largeur des plumes, tandis que dans l'Aq. nævia elles affectent la forme de simples taches, qui occupent généralement le centre de la plume, vers le bout et remontent en pointe sur la tige.

Les trois livrées que nous avons décrites sont à proprement parler les seules livrées de l'aigle ravisseur ; les autres n'en étant que des dégénérescences. Ainsi, dans les jeunes, les plumes foncées passent au roux, et même au fauve sous le soleil d'Afrique ; les teintes pâles deviennent blanches, l'extrémité de la plume qui les porte s'use sur une longueur de plusieurs centimètres, et lorsque de nouvelles plumes commencent à renouveler la livrée, les vieilles portent à peine quelques traces des anciennes bordures pâles. Nous pensons que l'oiseau conserve ses premières plumes pendant plusieurs années, car au passage du printemps sur le Bosphore, nous les retrouvons sur le plus grand nombre des sujets, mais à des degrés très-gradués d'usure et de décoloration, qui accusent des différences d'âge.

Dans les adultes la décoloration est plus grande encore, la livrée devient uniforme, la teinte générale descend

graduellement au roussâtre et au fauve-pâle, jusqu'au moment où des plumes neuves rendent à l'oiseau sa véritable couleur ; dans tous les cas, les plumes neuves des adultes ne portent jamais de taches ni de bandes terminales pâles.

L'aigle ravisseur est répandu dans toute l'Afrique, et les sujets sédentaires y prennent, par la décoloration des plumes, cette teinte fauve-pâle, qui leur a fait donner par Rüppel le nom d'Aquila albicans. Des bandes innombrables émigrent au printemps, traversent le Bosphore, se répandent dans la Russie méridionale et dans l'Asie, mais sans remonter jusqu'aux parties septentrionales. Nous voyons dans ces bandes quelques sujets en livrée fauve ; mais en petit nombre. Les aigles ravisseurs forment tous les ans l'avant-garde des migrations, ils passent sur le Bosphore dès les premiers jours de mars, dix à vingt jours avant les autres aigles, et annoncent prématurément le printemps aux habitants de la Sibérie méridionale, qui, par ce motif, leur ont donné le nom de *Lurgelkurrek* (imposteur). Ils s'avancent rarement dans l'Europe centrale, et encore moins dans l'Europe occidentale ; cependant, M. Gerbe a constaté la capture de deux sujets dans le midi de la France. Les migrations de l'aigle ravisseur sont beaucoup moins régulières à l'automne, du moins sur le Bosphore, elles se distinguent moins de celles des autres oiseaux et les bandes sont moins nombreuses ; elles ne suivent sans doute pas toutes la même voie qu'au printemps, car les familles ont dû augmenter, pendant le séjour en Europe, par l'adjonction des jeunes.

L'aigle ravisseur niche à terre dans les steppes de la Russie méridionale ; il pond deux ou trois œufs de 65 à 71 millimètres, sur 52 à 56 ; ces œufs sont de forme un peu sphérique, mats, unis, à grain fin pour leur volume, à pores apparents, à coquille assez épaisse et dure, verte dans la transparence. Ils sont d'un blanc à peine verdâtre et portent généralement deux gammes de taches, les unes vio-

lacées sous test ; les autres, à la surface, d'un brun marron. Ces taches varient à l'infini pour la forme, l'étendue et la distribution ; les petites sont semées assez uniformément, sur toutes les parties de la coquille ; les grandes sont plus rares et répandues irrégulièrement. En général les couleurs sont moins vives, et celles de la surface manquent même quelquefois sur les œufs d'un fort volume ; les petits, au contraire, portent plus de taches, et des taches plus foncées. Comme dans chacune des nichées recueillies les œufs nous ont présenté beaucoup d'analogie entre eux ; comme chaque aire nous a donné sans mélange soit le type coloré, soit le type pâle, nous pensons que les œufs très-colorés émanent de jeunes femelles.

Nous n'avons jamais rencontré le nid de l'aigle ravisseur dans les environs de Constantinople, et nous croyons que l'oiseau n'y niche pas.

L'aigle ravisseur blessé se sauve et se cache, mais ne se défend pas.

Tous les sujets que nous avons tués à leur passage sur le Bosphore avaient l'estomac et les intestins complétement vides, sans doute pour faciliter leur vol par le développement complet des sacs à air ; aussi, nous ne pouvons indiquer leur régime alimentaire.

Epervier brun. — Accipiter badius, ex Gmel.

Nous avons donné dans la *Revue zoologique* de 1867 la description d'un épervier brun ♂ adulte, tué par nous le 16 septembre 1865, à Demirdji, près le littoral Européen de la Mer Noire. Une nouvelle capture confirme le droit d'admission dans la faune européenne que nous avons alors réclamé pour cet oiseau. Le sujet est une femelle très-adulte, mais en mue ; nous l'avons tuée dans un passage d'éperviers, le 19 septembre 1871, à Yerly-Keuy, village de la Turquie d'Europe, à quelques kilomètres de Constantinople. Son estomac était rempli de sauterelles vertes. Voici la description de cet oiseau :

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie.

VIENT DE PARAITRE :

Guide de l'amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, l'indication des ustensiles et les meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables à cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections, par L. Fairmaire et Berce, 4e édition, prix . . . . . 2 fr. »

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Sur la corvette LA COQUILLE

Par L. DUPERREY.

Zoologie publiée sous la direction de Lesson et Garnot, texte in-4o, planches in-folio, exemplaire neuf en feuille.

Chaque partie se vend séparément.

Mammifères, 9 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Oiseaux, 41 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Reptiles, 7 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Poissons, 38 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Mollusques, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.
Insectes crustacés, 26 pl. coloriées et texte..... **60** fr.
Zoophytes, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	3,000 fr.
— —	♀	—	3,000
— —	jeune	—	1,000
— —	squelette	—	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	360
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

EDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 6 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages

ALLARD. — Monographie des espèces des Coléoptères du G. *Erodius*..... 177

ALLÉON ET J. VIAN. — Explorations scientifiques sur les rives européennes du Bosphore (Ornithologie)..... 235

BURMEISTER. — Notes sur les *Morphonides*..... planche. 6

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :

1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,085** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux.
Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres,
Membre de la Société centrale d'Agriculture de France,
des Académies royales des Sciences
de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin.
de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 7.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

OUVRAGES OFFERTS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PROCEEDINGS OF THE ACADEMY OF NATURAL SCIENCE OF PHILADELPHIA 1871. Part. I à III, janvier à décembre 1871. 3 vol. in-8°., pl. n.

MEMOIRS OF THE BOSTON SOCIETY OF NATURAL HISTORY. Vol. 2. Part. I. Nos 1. 2 et 3. 3 fascicules in-4°, avec pl. n. (*Packard*, on the development of Limulus polyphemus). — *Ed Morse*, on the early stages of terebratulina septentrionalis. — *Elliot Coues*, on the osteology aud myology of didelphis virginiana.

BARON DE MOROGUES, de l'Espèce, Angers 1873. (Extrait des Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire.)

G. POUCHET, Recherches anatomiques sur la coloration bleue des crustacés (extrait du Journal de l'Anatomie et de la Physiologie). Mai 1873. Br. in-8°, avec une planche coloriée.

ALBERT MULLER, Contributions to entomological bibliography up to 1862. Brochure in-8°. Mai 1873.

THE AMERICAN NATURALIST, a popular illustrated Magazine of natural history. Vol. VII. Avril 1873. N° 4.

NEWMAN'S ENTOMOLOGIST, an illustrated journal of British entomology. Nos 116 et 117. Mai et juin 1873. In-8° br.

ENTOMOLOGIST'S MONTHLY MAGAZINE, par Knaggs, Rye, M'Laclan, Stainton. Nos 108 et 109. Mai et juin, 1873.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ENTOMOLOGIE, vol IV. N° 1, 1873. In-8° br.

ED. MORREN. Éloge de *Jean-Théodore Lacordaire*, Liège, 1873, avec portrait gravé. In-8° br.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, 42e année, 2e série, tome XXXV. Nos 5 et 6. In-8° br.

REDTENBACHER Fauna austriaca die Kaefer, nouvelle édition. Vienne, 1872. Parties VI et VII. In-8° br.

APELLE DEI, Il possidente in citta ed in campagna, 3e année. N° 3.

FAIRMAIRE ET E. BERGE. Guide de l'Amateur d'Insectes, 4e édition. Paris, 1873. In-12 avec vignettes.

E. BELLEVILLE, La Rage au point de vue physiologique (extrait de la Société d'histoire naturelle de Toulouse). Br. in-8°. Décembre 1872.

GUENÉE. La Teigne du pommier. Br. in-8°. (Extr. de la Société Dunoise.)

Épervier brun ♀ adulte. — Dessus de la tête, manteau et couvertures alaires bruns, tournant au ferrugineux sur les côtés de la tête, et laissant paraître des taches irrégulières blanches à la nuque et aux scapulaires ; gorge blanche, avec des taches longitudinales noirâtres, diffuses et assez larges ; les autres parties inférieures blanches, avec des bandes transversales marbrées de brun et de roux, bandes plus étroites et plus distancées sur les sous-caudales ; rémiges brunes, mais barrées alternativement de blanc et de brun sur les deux tiers de leurs barbes internes à partir de la base ; rectrices grises en dessus, cendrées en dessous, avec bandes transversales brunes, peu apparentes sur les deux médianes, mais étroites et multipliées sur les autres, et au nombre de dix sur les latérales ; cire jaune, bec noirâtre, avec la base jaune terne ; pattes jaunes et ongles noirs ; iris brun roux ; longueur totale 365 millimètres ; aile fermée 230 ; tarses 49 ; doigt médian 39, dont l'ongle 11 ; les trois premières rémiges échancrées sur leurs barbes internes. Cette livrée est prise sur le plumage neuf ; mais les plumes, en vieillissant, fanent au roux.

Pour la coloration l'épervier brun est très-voisin de l'épervier ordinaire et peut être facilement confondu avec lui, surtout lorsqu'il porte des plumes vieilles ; mais il s'en éloigne assez notablement par sa constitution ; il est plus trapu, il a les pieds plus courts et moins grêles. Il est une protestation vivante contre la séparation générique admise entre l'autour et l'épervier ; presque semblable à l'épervier ordinaire pour la taille, les formes et la robe, l'épervier brun est plus autour que l'autour lui-même, par les pieds, qui sont, en réalité, le seul motif de cette coupe générique ; c'est un autour ramené à la taille de l'épervier. L'autour palombivore femelle, avec une taille de $0^m,60$, a des tarses de 88 millimètres et un doigt médian de 72 ; cette proportion permettrait à l'épervier brun femelle, pour une taille de $0^m,36$, des tarses de 53 millimètres et un

doigt médian de 43 ; or, l'épervier brun n'atteint pas même ces dimensions ; ses tarses n'ont que 49 millimètres et son doigt médian 39, il devrait donc, non-seulement faire partie du genre autour, mais en être le type, si cette coupe reposait sur des caractères sérieux.

La grande différence de taille permettra toujours de distinguer l'autour palombivore de l'autour ou épervier brun ; mais il est beaucoup moins facile de distinguer ce dernier de l'épervier ordinaire, surtout les femelles l'un de l'autre; pour prévenir la confusion, nous mettrons en parallèle les principaux caractères différentiels des deux espèces en comparant notre épervier brun à trois femelles adultes de l'épervier ordinaire, tuées également dans les passages de septembre et dans le voisinage du Bosphore.

Épervier brun ♀ ad^e^.	*Épervier ordinaire* ♀ ad^e^.
1° Longueur totale, 0^m^,36.	1° Longueur totale, 0^m^,38 à 39
2° Les trois premières rémiges échancrées sur leurs barbes internes.	2° Les cinq premières rémiges échancrées sur leurs barbes internes.
3° Barres brunes plus étroites et plus nombreuses sur les rémiges et sur les rectrices, au nombre de dix sur la rectrice latérale.	3° Barres brunes au nombre de cinq à sept sur la rectrice latérale.
4° Longueur des tarses, 49 mill.	4° Id., 62 mill.
5° Leur circonférence dans l'oiseau en collection, 19 mill.	5° Id., 16 mill.
6° Tous les doigts et ongles plus courts et moins grêles; doigt médian, ongle compris, 39 mill.	6° Doigt médian, 52 mill.
7° Ongle du doigt interne, 12 mill.	7° Id., 16 mill.

Les jeunes de l'épervier brun sont faciles à distinguer au premier coup d'œil; ils portent des taches longitudinales aux parties inférieures, tandis que les jeunes de l'épervier ordinaire sont zébrés transversalement. Ainsi, dès le premier âge, l'épervier brun se rapproche de l'autour.

GEAI DE KRYNICK. — Garrulus krynicki, Kalen.

Nous tuons communément, dans les environs de Constantinople, le geai de Krynick et le geai glandivore; mais plus communément encore, des intermédiaires entre ces, deux types; aussi nous sommes peu disposé à les séparer, même avec le simple titre de race. Pour nous, il n'existe qu'une espèce, le geai glandivore, dont les sujets varient individuellement, suivant que le noir et le bleu ont pris plus ou moins d'extension. Nous avons réuni, dans notre collection de la rue Scribe, quatre spécimens variés de notre geai du Bosphore, tous adultes et tués à Demirdji, en novembre 1871. Le premier, un mâle, du 27 novembre, porte un capuchon noir, pour ainsi dire d'une seule pièce, en forme de parallélogramme; ce capuchon commence au niveau de l'angle antérieur de l'œil et s'étend jusqu'au dos; les rectrices, entièrement noires, ne portent aucune trace de bleu.

Dans le second, femelle tuée le 18 novembre, le capuchon commence au bec, mais s'étend, à peine, jusqu'à la nuque, les plumes noires sont bordées de blanc; les rectrices sont zébrées de bleu sur un tiers de leur longueur; dans ce sujet, les parties de couleur vineuse sont rembrunies.

Le troisième, du 4 novembre, également femelle, n'a de plumes noires que sur le vertex, et ces plumes portent des bordures blanches assez larges; sa queue est aussi ondulée de bleu, mais sur une moindre étendue que celle du deuxième.

Le quatrième, mâle, du 25 novembre, ressemble à notre geai de France, il porte seulement des mèches noires sur fond blanc, depuis le bec jusqu'à l'occiput, et sa queue est uniformément noire.

Nous aurions pu ajouter de nombreux intermédiaires, mais ces spécimens nous ont paru suffisants pour établir que les caractères sur lesquels repose le geai de Krynick,

comme espèce, ou même comme race locale, sont essentiellement variables, que le noir sur la tête varie individuellement d'étendue, de forme, et de place; que les bandes bleues sont plus ou moins répandues, ou n'existent pas du tout sur les rectrices, qu'enfin, les geais de Turquie ne présentent souvent que l'un ou l'autre des attributs du geai de Krynick. En France même, on rencontre des geais glandivores qui ont les rectrices très-zébrées de bleu et d'autres qui les ont unicolores.

Nous ne pouvons quitter le geai du Bosphore, glandivore ou Krynick, sans lui rendre justice au point de vue des services rendus à l'homme, par le choix de ses aliments pendant l'été; dans cette saison, nous trouvons généralement, dans son estomac, des débris de petits reptiles. Aussi sommes-nous toujours disposés à le protéger contre les autours de la forêt de Belgrade, qui font une consommation considérable de geais des deux types, pour alimenter leurs petits. Nous en avons trouvé jusqu'à trois en même temps sur un nid, et cependant les poussins de l'autour ne restent pas longtemps en contemplation devant les aliments.

Bergeronnette melanocéphale. — Motacilla melanocephala, Licht.

Dans une excursion que nous avons faite au printemps de 1872, à Tchekmédjé, Turquie d'Europe, nous avons rencontré réunis, dans cette localité, la Bergeronnette mélanocéphale et le Pipit gorge-rousse, deux oiseaux sur lesquels planent, depuis un demi-siècle, les mêmes incertitudes scientifiques. Espèce pour quelques naturalistes, race locale et même simple variété pour d'autres, et encore inconnu sous quelques-unes de ses livrées, chacun de ces deux oiseaux doit l'obscurité qui l'environne à l'existence d'espèces voisines, et surtout à des variétés de ces espèces.

Le lac de Tchekmédjé et le village du même nom,

adossé au lac, sont séparés de la mer de Marmara par un marais formé par la descente et l'infiltration des eaux du lac vers la mer. Le sol vaseux est recouvert d'herbes courtes, mais épaisses. C'est dans ce marais que, les 24 et 25 avril, nous avons rencontré des Bergeronnettes mélanocéphales et des Pipits gorge-rousse, répandus confusément et paraissant réunis pour voyager ou pour chercher leur nourriture. Nous avons trouvé dans leur estomac les mêmes aliments, de très-petits insectes répandus dans ces herbages. Quoique réunies, les deux espèces n'avaient pas les mêmes allures; les Bergeronnettes se perchaient fréquemment sur les tiges isolées et proéminentes; les pipits, au contraire, toujours à terre et invisibles sous les herbes, prenaient leur vol sous nos pieds. Ces oiseaux représentaient les deux types de l'Afrique et de l'Asie dans toute leur pureté, soit en livrée complète de noces, soit avec quelques rares vestiges de la livrée d'hiver; nous croyons devoir donner quelques descriptions pour bien préciser les espèces.

Bergeronnette mélanocéphale, ♂ *adulte*, *en livrée de noces*. — Capuchon d'un noir profond et satiné, descendant latéralement au-dessous des yeux et des oreilles, et s'étendant du bec au dos, où il se termine en ligne droite; manteau d'un vert olivâtre, un peu rembruni sur les sus-caudales; toutes les parties inférieures, *compris le menton*, d'un jaune jonquille très-vif, avec quelques plumes vertes et noires sur les côtés de la poitrine et les cuisses marbrées de cette dernière couleur; ailes brunes, avec bordures d'un fauve olivâtre, à peine visibles sur les rémiges primaires, plus développées sur les secondaires et surtout sur les tertiaires, et très-larges sur les grandes et les moyennes couvertures, les huit rectrices médianes brunes, avec filets extérieurs verdâtres; les quatre latérales blanches, avec une large bordure noire sur les barbes internes dans une grande partie de leur longueur; pattes d'un noir de goudron lustré; bec noir, plus

fort, moins déprimé, plus arqué que celui des autres espèces du genre iris brun-noir; longueur totale 150 à 165 millimètres; ailes 80 à 83; queue 70 à 75; ongle du pouce 9 à 10.

Quelques sujets présentaient dans le capuchon, mais sans que la forme en fût altérée, quelques plumes soit vertes, soit partie verte et partie noire. L'absence de plumes en gaine et de traces de mue effective dans les sujets tombés entre nos mains, et la présence de ces plumes vertes et noires nous font supposer : 1° Qu'en hiver la Bergeronnette mélanocéphale ♂ a le dessus de la tête d'un vert olivâtre, comme le dos; 2° qu'elle ne subit pas de mue effective au printemps; 3° qu'elle prend sa livrée de noces, et spécialement son capuchon, par la simple substitution du noir au vert sur les plumes de la tête.

Bergeronnette mélanocéphale, ♀ *adulte*, *en livrée de noces*. — Front, vertex, région des yeux et des oreilles d'un noir un peu maculé de gris; nuque et parties supérieures d'un gris olivâtre, cette dernière couleur dominant sur le croupion; menton et gorge d'un blanc à peine lavé de jaune; les autres parties inférieures d'un jaune pâle, tournant au roux sur la poitrine, qui porte en outre quelques rares taches brunes. Ailes et queue semblables à celles du mâle; pattes un peu moins foncées; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure plombée. Les dimensions sont à peu près celles du mâle; les légères différences que nous avons rencontrées nous ont paru accidentelles. Les femelles étaient un peu moins nombreuses que les mâles.

La Bergeronnette mélanocéphale est-elle une espèce distincte, ou une simple race? Lichstenstein, Ménétries, Bonaparte et Jaubert en font une espèce; Temminck, Schlegel, Degland, Gerbe et O. Desmurs la considèrent comme simple race de la Bergeronnette printanière; enfin, les auteurs qui lui reconnaissent une valeur spécifique, ne

l'admettent pas dans la faune européenne. L'incertitude provient de l'existence de deux types qui ont été souvent confondus, l'un est la Motacilla nigricapilla de Sundeval, l'autre la Motacilla mélanocéphala de Lichtenstein. La nigricapilla est à peine une race locale de la bergeronnette printanière, elle a été capturée dans toutes les contrées de l'Europe, mais isolément et avec des variations individuelles dans sa livrée; si nous avons hésité pour qualifier les sujets qui nous sont tombés entre les mains, c'est entre le titre de race et celui de variété, mais nous ne lui avons jamais reconnu de valeur spécifique. Un seul point la distingue de la printanière, c'est la coloration du dessus de la tête; dans la printanière, cette partie est cendrée-bleuâtre, avec bandes sourcilières blanches; la Nigricapilla porte une calotte noire; mais ce dernier caractère est essentiellement et individuellement variable; cette calotte n'a pas la même étendue et la même forme dans tous les sujets, elle n'est jamais d'un noir profond et pur, mais le plus souvent brune, et plus ou moins variée ou interrompue par des plumes cendrées; il est rare que la bande sourcilière n'existe pas au moins partiellement; en un mot, tous les sujets de la Nigricapilla que nous avons examinés nous ont paru des variétés de la bergeronnette printanière, à tête plus ou moins rembrunie.

La Mélanocéphala, au contraire, nous a présenté un type absolu et invariable dans les vingt-cinq sujets que nous avons capturés les 24 et 25 avril 1872, et dans les centaines d'autres que nous avons pu examiner, généralement d'assez près, pendant qu'ils nous regardaient, sans défiance, perchés sur les tiges les plus élevées du marais. Un caractère surtout nous a frappé, c'est la forme du bec; il diffère de celui de toutes les autres espèces d'Europe; il est moins grêle, moins déprimé, plus élevé au-dessus des narines, plus triangulaire de profil, plus renforcé dans toute son étendue, plus arqué sur l'arête de la mandibule supérieure et sur ses bords. Ces différences sont cons-

tantes, elles reposent sur des nuances multiples qu'il est difficile de préciser à raison du peu de développement du bec dans un oiseau de petite taille, mais dont l'ensemble est saisissant pour qui connaît l'uniformité de cet organe dans toutes les autres espèces du genre, enfin, le bec de la Mélanocéphale, grossi à la loupe, nous représente le bec du corbeau.

Plusieurs auteurs ont séparé génériquement, sous le nom d'Agrodrome, le Pipit rousseline, uniquement à raison de son bec; cependant, sur ce point, le Pipit rousseline ne présente pas de différences plus notables que la Bergeronnette mélanocéphale.

Si ce caractère isolé ne légitime pas suffisamment à nos yeux la séparation générique de l'un, il doit au moins confirmer la distinction spécifique de l'autre, distinction déjà motivée par la livrée.

Le bec de la Bergeronnette mélanocéphale est d'un noir profond dans le mâle, les pattes sont d'un noir de goudron très-brillant; la queue est en général de 5 à 8 millimètres plus longue que celle de la printanière; la tête du mâle est couverte d'un véritable capuchon parfaitement déterminé et circonscrit, il forme un triangle presque régulier dont la base touche les épaules et dont les côtés sont pour ainsi dire la ligne des commissures prolongée au-dessous des yeux et des oreilles jusqu'au bas du cou. Ce capuchon est d'un noir profond et toutes les plumes en sont satinées, au lieu d'être mates, comme celles de la Printanière, et même de la Nigricapilla. Si quelques sujets portent encore dans leur capuchon des plumes vertes et des plumes partie verte, partie noire, c'est évidemment parce que chez eux la livrée des noces n'est pas encore complète, parce que toutes les plumes vertes de l'hiver n'ont pas encore noirci; mais la forme du capuchon n'en est pas altérée; dans tous les cas ces plumes sont vertes, et nous n'avons pas trouvé sur ces capuchons une seule plume portant la couleur cendrée-bleuâtre de la tête de la

Printanière; aucun sujet ne nous a présenté de traces de bande sourcilière. Toutes les parties inférieures sont uniformément teintes d'un jaune bien plus vif que celui de la Printanière, et ne présentent jamais la gorge blanche qui caractérise cette dernière et même la Nigricapilla.

La femelle de la Mélanocéphale est plus voisine de celle de la Printanière que les mâles ne le sont entre eux, mais, chez les oiseaux, les femelles d'espèces incontestées, et même assez éloignées, sont souvent très-voisines l'une de l'autre; dans tous les cas, nos femelles ont, comme les mâles, ce que nous appellerons un bec de Mélanocéphale.

N'oublions pas qu'il s'agit d'un genre dans lequel les différences spécifiques sont peu nombreuses et peu tranchées; dans toutes les espèces, même conformation des ailes, de la queue, du bec et des pattes, à quelques nuances près; ainsi la troisième rémige distance moins la quatrième dans la citrine; la queue, toujours longue, atteint son maximum dans la Bergeronnette grise et surtout dans la Boarule; les ongles, généralement longs, le sont un peu moins dans ces deux oiseaux; enfin, la Mélanocéphale a le bec plus renforcé. Cette homogénéité du genre rend la spécification des types plus difficile; mais les amateurs de subdivisions, qui ont fait trois coupures dans le genre, se bornant à leur donner des noms sans rechercher trois séries de caractères génériques, pourraient, au même titre, créer un quatrième genre pour la Mélanocéphale, à cause de son bec.

Ménétries a rencontré la Bergeronnette mélanocéphale en troupes assez nombreuses dans les steppes inondées des bords du Kour, à l'ouest de la mer Caspienne; nous en avons vu des centaines réunies dans un même marais, présentant invariablement les mêmes caractères, sans qu'un sujet intermédiaire les rapprochât de la Printanière; pour nous, le doute n'existe plus, la véritable Mélanocéphale n'est pas une simple race, c'est une espèce distincte.

Nous hésitons encore moins à la considérer comme européenne, puisque, pendant deux jours, nous avons vu ses bandes nombreuses peupler un marais des rives européennes de la mer de Marmara. Nous n'affirmerions pas qu'elle niche dans la Turquie d'Europe; mais il existe de très-grandes probabilités en faveur de cette opinion. La Mélanocéphale n'est pas sédentaire dans le marais de Tchekmédjé, car il est couvert d'eau pendant l'hiver; mais les bandes que nous avons rencontrées suivaient nécessairement la direction générale des migrations du printemps dans nos pays, c'est-à-dire, du sud au nord; elles ne pouvaient plus nicher qu'en Europe ou en Asie; mais la saison était bien avancée, au 25 avril, pour leur permettre d'atteindre l'Asie avant le temps des amours, et elles n'auraient pas séjourné deux jours dans le même marais, si elles avaient eu encore la moitié de l'Europe à traverser. Il est donc très-présumable que toutes ces Bergeronnettes mélanocéphales se répandent pour nicher dans les vastes marais de la Turquie méridionale, où les fièvres protègent leurs nids contre les investigations de l'homme.

M. Robson, naturaliste anglais, qui habite les environs de Constantinople, depuis quelques années, nous a assuré avoir rencontré le nid de la Mélanocéphale aux Eaux-Douces d'Europe, localité voisine de Constantinople; il nous en a communiqué les œufs, qui ont beaucoup de rapports avec ceux de la Flavéole recueillis en Angleterre et en Normandie; mais nous ne pouvons affirmer que ces œufs émanent de la véritable Mélanocéphale et non de la Nigricapilla, car M. Robson paraissait alors confondre les deux types.

Pipit gorge-rousse. — Anthus cervinus, ex Pall.

Dans un article publié dans la *Revue zoologique* de 1871 et 1872, page 44, nous avons exposé les motifs qui nous engageaient à considérer le vrai Pipit gorge-rousse

comme espèce distincte, et à provoquer son admission définitive dans la faune européenne. Nous raisonnions alors sur des sujets capturés dans les environs de Tunis et dans les steppes du Wolga inférieur, et sur des œufs recueillis dans le gouvernement d'Archangel, sur les rives du Wolga et en Laponie.

La rencontre que nous avons faite, les 24 et 25 avril 1872, dans les marais de Tchekmédjé, a confirmé et fortifié toutes nos prévisions ; nous y avons vu, sur le sol européen, des centaines de Pipits gorge-rousse ; tous ceux que nous avons capturés étaient du type le plus pur et le plus accentué, et si nous avons suspendu l'enquête ; ce n'est pas faute de témoins, mais parce que vingt types parfaits nous ont paru un témoignage irréfragable. Nous n'aurions même pas porté à ce chiffre le nombre des victimes, sans le désir de rencontrer des sujets en livrée incomplète, qui nous permissent de retrouver la livrée d'hiver et de résoudre la question de mue effective au printemps ; nos oiseaux trop parfaits ne nous ont laissé sur ces deux points que des présomptions.

Un petit incident, survenu pendant notre chasse, nous paraît présenter quelque importance pour la question spécifique. Un Pipit isolé, paraissant venir de loin, se dirigeait vers nous en répétant fréquemment son cri de rappel, nous l'abattîmes au passage et nous fûmes très-surpris de ramasser un Pipit farlouse ; il avait traversé une partie du marais et, malgré ses cris de rappel, pas un seul Pipit gorge-rousse ne s'était levé pour le suivre. Les naturalistes, qui ont été souvent témoins des migrations des passereaux et qui savent combien les Farlouses spécialement répondent facilement aux cris de rappel, penseront comme nous que le rappel du Farlouse de Tchekmédjé ne serait pas resté sans résultat, s'il avait été entendu par des congénères. C'est, du reste, le seul Pipit farlouse que nous ayions rencontré dans ces parages.

Dans l'article précité nous avons énoncé, page 45 de la

Revue, huit caractères spécifiques qui distinguent le Pipit gorge-rousse du Pipit farlouse; l'examen de nos sujets de Turquie les confirme tous et nous permet d'en ajouter trois autres : leur iris était de couleur noisette un peu rembrunie, tandis que celui du Farlouse est d'un brun-noir; les pattes du Pipit gorge-rousse sont plus sombres; enfin, la moitié des sujets de cette dernière espèce ne portait aucune tache sur la poitrine, tandis que nous n'avons jamais rencontré de Farlouse qui n'eût cette partie très-mouchetée de brun.

Nous avons trouvé une grande uniformité entre tous les sujets de Tchekmédjé; deux points seulement nous ont préseuté des variations : les uns ont la gorge et la poitrine unicolores, les autres portent sur la poitrine quelques petites taches noirâtres en forme de larmes; les plumes ayant le même degré de fraîcheur dans les deux types, cette différence doit être individuelle ou un attribut de l'âge.

Enfin, les grandes sous-caudales sont unicolores dans les uns, marquées d'une longue tache noirâtre dans les autres; ce second caractère paraît indépendant du précédent; ainsi des sujets sans taches à la poitrine en portent aux sous-caudales, et réciproquement. Il nous a paru, mais sans que nous puissions l'affirmer, que les sous-caudales avec taches étaient particulières à la livrée d'hiver, et les sous-caudales unicolores à la livrée d'été. Dans tous les cas ces taches des sous-caudales ne caractérisent pas les sexes, car nous les retrouvons dans les mâles et dans les femelles.

Sur vingt Pipits gorge-rousse, nous n'avons tué qu'une seule femelle : nous pouvons la décrire en quelques mots. Bande sourcilière, gorge et devant du cou d'un roux-lie de vin; mais cette dernière teinte moins prononcée que dans le mâle; poitrine colorée de fauve, comme les autres parties inférieures, mais avec des mèches noirâtres, nombreuses et diffuses; teinte pâle du vertex moins rousse

que dans le mâle, auquel elle ressemble sur tous les autres points. Elle est, du reste, semblable à une autre femelle que nous avons reçue de Tunis. Cette disproportion numérique entre les deux sexes dans les sujets de Tchekmédjé peut n'être qu'apparente; car nous les avons tous tirés isolément, lorsqu'ils se levaient près de nous; mais dans les herbes du marais, les femelles pouvaient être aussi nombreuses que les mâles. S'il arrive souvent aux femelles des passereaux de se dévouer pour détourner le danger qui menace la nichée, nous avons vu aussi, et cela surtout chez les oiseaux agiles à la course, des mâles affronter le chasseur, en prenant leur vol devant lui, et donner ainsi aux femelles le temps de profiter des abris que le sol leur présentait.

Nous pensons, contrairement à l'avis de plusieurs naturalistes, que la mue est double dans le Pipit gorge-rousse, mais partielle au printemps; dans tous nos sujets du 24 avril, les petites plumes, et surtout celles couleur lie de vin, paraissent neuves; les trois rémiges tertiaires le sont incontestablement, elles ne portent aucune trace d'usure, et la plus longue excède presque toujours la plus longue des primaires; les autres rémiges et les rectrices nous paraissent, seules, n'avoir pas été renouvelées au printemps.

Plusieurs sujets ont encore sur la gorge quelques rares plumes usées, d'un fauve pâle, qui paraît être la couleur de cette partie dans la livrée d'hiver.

Ces oiseaux, comme les Bergeronnettes mélanocéphales, doivent nicher dans les marais de la Turquie; la saison est trop avancée, au 25 avril, pour leur permettre de gagner l'Asie septentrionale avant le temps des amours, et s'ils avaient eu encore un aussi long voyage à faire, ils ne se seraient pas arrêtés deux jours dans le même marais; les oiseaux migrateurs ne flânent pas au printemps.

GROS-BEC ESPAGNOL. — Fringilla hispaniolensis, Temm.

Dans notre excursion du 24 avril 1872, au lac de Tchekmédjé, nous avons rencontré à l'une des stations du chemin de fer, à San-Stephano, une colonie de Gros-becs espagnols, établie sur un immense platane, bien des fois séculaire. Plus de deux cents nids, généralement réunis par groupes, sont répandus sur les branches de cet arbre; ils nous ont paru semblables à ceux du moineau, lorsqu'il niche sur les arbres : de forme ovoïde et composés de graminées à l'extérieur, de plumes à l'intérieur. Les plus anciens habitants du pays ont toujours connu cette colonie, du moins dans la saison des amours, car elle n'y reste point l'hiver; elle avait repris possession de son platane quelques jours seulement avant notre passage. Nous avions déjà rencontré des colonies du Gros-bec espagnol dans plusieurs localités voisines du Bosphore, notamment sur les aqueducs de Justinien, et jamais pendant l'hiver. D'après nos observations et les renseignements recueillis, cet oiseau arrive dans nos contrées en avril, y vit par colonies et les quitte en septembre. Les moineaux, au contraire, sont sédentaires en Turquie et ils y sont dispersés dans toutes les localités, comme en France. Nous n'y avons jamais rencontré le Friquet qu'en hiver.

Notre Gros-bec espagnol du Bosphore présente un type parfait; nous l'avons comparé à des sujets d'Espagne, d'Algérie et de Boukarie, nous croyons ne pas sortir de la vérité en disant qu'il les éclipse tous par la pureté de sa livrée; le noir est profond et s'étend souvent jusqu'aux suscaudales; la calotte est d'un marron vif; les larmes noires des flancs ne laissent de libre que le centre du ventre; la bande sourcilière, d'un blanc pur, est bien dessinée, enfin, les personnes étrangères à l'étude de l'ornithologie ne le prennent pas pour un moineau. Nous rencontrons en Turquie deux types du Gros-bec espagnol,

qui toutefois ne diffèrent que par la taille, mais d'une façon très-sensible, dans la proportion du Friquet au moineau. Le petit est peut-être le plus accentué dans ses attributs de Gros-bec espagnol.

M. Gerbe doit avoir été induit en erreur par des sujets en mue, ou par des jeunes, lorsqu'il a porté dans son Ornithologie européenne, à la diagnose du moineau espagnol : « deuxième rémige plus longue que la cinquième, de très-peu plus courte que les troisième et quatrième, qui sont égales et les plus longues ; » cette gradation n'a aucun rapport avec celle des ailes de notre Gros-bec espagnol. Dans les sujets adultes que nous avons tués, du mois d'avril au mois de juillet, à l'époque de l'année où les rémiges ont tout leur développement, les ailes sont plus aigues que celles du moineau, les première et deuxième rémiges sont à peu près égales et les plus longues ; si l'une excède l'autre, c'est plutôt la première ; elles distancent peu la troisième, mais beaucoup la quatrième. Comme nous trouvons la même gradation dans nos sujets d'Algérie et de Boukarie, nous pensons qu'elle est normale pour l'espèce.

Lorsque nous considérons la livrée de notre Gros-bec espagnol, si pure, si constante, et si différente de celle du moineau, la conformation particulière de ses ailes, ses migrations régulières et complètes et ses mœurs sociables, même au temps des amours, il nous est difficile de le considérer comme simple race, et nous ne pouvons lui refuser une valeur spécifique. La race, dans tous les cas, n'aurait pas dégénéré, car il éclipse le moineau par sa livrée.

Mésange téphronôte. — Parus tephronotus, ex Günther.

Le docteur Günther a publié dans l'Ibis de 1865, sous le nom d'Orites tephronotus, une mésange qui a beaucoup de rapports, pour la conformation, avec notre mésange à longue queue, mais qui en diffère assez notable-

ment pour la taille et la coloration. Il en a donné une description et une bonne planche, d'après un sujet capturé au mois de décembre sur les rives asiatiques du Bosphore, par M. Robson, naturaliste anglais, qui habite un village voisin de Constantinople.

Depuis, Sharpe a, sous le nom d'Acredula tephronota, admis cet oiseau comme espèce distincte dans sa monographie du genre acredula, publiée dans l'Ibis de 1868, sur un autre sujet également capturé par M. Robson et lui a donné pour habitat l'Asie Mineure.

Nous avons nous-même rencontré, assez communément, cette mésange, non-seulement sur les rives asiatiques du Bosphore, à Gueksu notamment; mais aussi sur les rives européennes et, même, assez avant dans les terres de la Turquie d'Europe. Ainsi, nous en avons tué plusieurs les 14 septembre mil huit cent soixante-neuf et 14 février mil huit cent soixante-douze, dans le voisinage de Démirdji, entre Constantinople et la mer Noire, et le 10 avril mil huit cent soixante-douze, dans la forêt de Belgrade, à 10 kilomètres au nord de Constantinople, sans parler des sujets que nous n'avons pas conservés.

C'est donc un oiseau qui est sédentaire dans la Turquie d'Europe et qui doit être admis dans la faune européenne.

Comme il n'a pas encore été publié en France, nous en donnons la description d'après un mâle en livrée parfaite, tué à Démirdji le 14 février 1872. Il est en tous points conforme à la planche de l'Ibis et aux spécimens des rives asiatiques, que nous avons examinés entre les mains de M. Robson.

Nous lui conserverons, même en français, le nom de téphronôte (τεφρος cendré, νωτος dos), parce que ce nom a la priorité, et qu'il rappelle un des caractères différentiels de l'oiseau.

Mésange téphronôte ♂ adulte, en hiver. — Front, bande longitudinale sur le vertex, s'élargissant vers la nuque,

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France. de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	30 f.	300 échantillons	140 f.
200 —	75	500 —	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	50 f.	500 échantillons	500 f.
200 —	110	1000 —	1500
300 —	180	2000 —	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	150 f.	1000 échantillons	2200 f.
300 —	500	2000 —	5000
500 —	1000	3000 —	10000

ROCHES

100 échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100 échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200 —	70	200 —	90
300 —	110	300 —	145

FOSSILES

100 espèces de 30 à	35 f.	400 espèces	220 f.
200 —	80	500 —	300
300 —	150	1000 —	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie.

VIENT DE PARAITRE :

Guide de l'Amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, l'indication des ustensiles et les meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables à cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections, par L. Fairmaire et Berce, 4e édition, prix . . . . . 2 fr. »

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Sur la corvette LA COQUILLE

Par L. DUPERREY.

Zoologie publiée sous la direction de Lesson et Garnot, texte in-4o, planches in-folio, exemplaire neuf en feuille.

Chaque partie se vend séparément.

Mammifères, 9 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Oiseaux, 41 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Reptiles, 7 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Poissons, 38 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Mollusques, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.
Insectes crustacés, 26 pl. coloriées et texte..... **60** fr.
Zoophytes, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	3,000 fr.
—	♀	—	3,000
—	jeune	—	1,000
—	squelette	—	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

EDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 7 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

ALLARD. — Monographie des espèces des Coléoptères du G. *Erodius*..... 193

VIAN ET ALLÉON. — Explorations scientifiques sur les rives européennes du Bosphore 241

FAIRMAIRE ET RAFFRAY. — Nouvelles espèces de Coléoptères du nord de l'Afrique..... pl. 16

Nouvelles Zoologiques, ouvrages offerts pour la Bibliothèque de la Revue et Magasin de Zoologie, voir au verso de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :

1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,085** planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux, Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres, Membre de la Société centrale d'Agriculture de France, des Académies royales des Sciences de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 8.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS
Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie.*

BIBLIOTHÈQUE

DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

Nous publierons vers la fin de cette année le Catalogue de cette Bibliothèque. Son rapide accroissement nous a obligé d'ajourner cette publication ; en attendant son apparition, ceux de nos lecteurs qui désirent obtenir des livres en communication peuvent nous adresser leurs demandes. Plus de **2,000** volumes sont actuellement à leur disposition ; de quoi déjà satisfaire à bien des demandes, et nous leur rappelons que ces livres sont prêtés gratuitement et envoyés en province sans autres frais que les ports d'aller et retour.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les Corps savants et les Zoologistes, qui ont bien voulu nous prêter leur concours dans cette œuvre de propagation de la science, et nous prions les personnes qui auraient des ouvrages, dont ils pourraient disposer en faveur de cette Bibliothèque, de nous les adresser avant la fin de l'année, afin qu'ils puissent être compris dans le Catalogue.

Nous demandons l'échange de la Revue et Magasin de Zoologie contre d'autres publications ayant trait à la Zoologie, soit pour l'année courante, soit pour les précédentes.

E. DEYROLLE.

joues, tour des yeux, côtés du cou, ventre et flancs d'un blanc un peu roussâtre, avec stries brunes paraissant effacées; *larges bandeaux d'un noir profond*, passant au-dessus des yeux et mourant à la nuque; dos et scapulaires d'un *cendré-bleuâtre* un peu lavé de roux-rosé sur les côtés du croupion; abdomen et sous-caudales d'un blanc-rosé; gorge et bas de la poitrine d'un blanc sale; *large tache ronde d'un brun-ardoisé sur le devant du cou et le haut de la poitrine*, avec des petites bordures grises à l'extrémité des plumes; rémiges brunes, finement bordées de gris à l'extérieur, *même sur les secondaires et les tertiaires;* rectrices noires, mais avec une bordure extérieure sur partie, et une tache conique blanche à l'extrémité des *quatre* rectrices latérales de chaque côté; iris noisette; paupières rouges; bec noir; intérieur de la bouche rose; pattes noirâtres; longueur totale 122 millimètres; queue 73, aile fermée 57. La conformation des bec, pattes, ailes et queue ne diffère pas de celle de ces parties dans la Mésange à longue queue.

D'autres sujets capturés les 14 septembre, 14 février, 10 avril et 4 mai sont conformes à notre description; un mâle et une femelle tués le 4 mai dans le voisinage de leur nid, sont semblables entre eux; mais les bordures grises de la tache de la poitrine sont usées par la mue ruptile; tous deux avaient la tache incubatoire très-prononcée, ce qui ferait supposer que le mâle couve comme la femelle.

Nous avons vu, en 1869, dans les collections du Muséum de Paris, quatre Mésanges capturées par le révérend père David en juin 1866 à Ourato, en Chine, un mâle et une femelle adultes, et deux jeunes, évidemment, avant première mue. Ces oiseaux, étiquetés : « Mecistura trivirgata, » ne sont pas la Trivirgata de la faune du Japon, dont le dos est noir sur une plus grande étendue que celui de la Mésange à longue queue et dont la poitrine est blanche; ils sont, du moins les adultes, identiques à la Mésange téphronôte; quant aux jeunes, ils ont

été capturés en même temps que les adultes, dans la même localité, et le révérend père David leur a donné le même nom, avec la qualification de jeunes; il est donc à peu près certain que les deux jeunes Mésanges du père David représentent les jeunes, avant première mue, de notre Mésange téphronôte, et, comme ces oiseaux diffèrent, assez notablement, des jeunes, avant première mue, de la Mésange à longue queue, et peuvent aider à la distinction spécifique des deux types, nous en donnons la description.

Mésange téphronôte jeune, avant première mue. — Capuchon brun de suie, couvrant le dessus et les côtés de la tête et le haut du dos; gorge, poitrine, haut du ventre et sous-caudales d'un roux-rosé; côtés du cou, flancs, abdomen, taches diffuses à la nuque et sur les côtés du dos blanchâtres; rémiges brun-roussâtre, avec bordures plus rousses aux secondaires; queue semblable à celle de l'adulte; pattes jaunes, beaucoup plus pâles que celles des adultes; bec noir, avec les commissures et la pointe jaunes.

La Mésange téphronôte est-elle une variété de la Mésange à longue queue, une race locale, ou une espèce distincte? Pour résoudre cette question nous pensons qu'il est utile d'exposer les caractères différentiels qui existent entre ces deux types.

Mésange à longue queue ♂ ad^e^.	*Mésange téphronôte* ♂ ad^e^.
1° Longueur, 145 à 155 mill.	1° Longueur, 120 à 130 mill.
2° Queue, 85 à 95 mill.	2° Queue, 70 à 75 mill.
3° Tête entièrement blanche, ou blanche avec des taches noirâtres formant bandeau au-dessus des yeux.	3° Un large bandeau noir, pour ainsi dire d'une seule pièce, passant au-dessus des yeux.
4° Dos noir, varié latéralement de roux-rosé.	4° Tout le dos cendré-bleuâtre.
5° Gorge, devant du cou et haut de la poitrine blancs.	5° Grande tache ronde d'un brun-ardoisé, couvrant le devant du cou et le haut de la poitrine.

6° Rémiges tertiaires largement bordées de blanc, ce qui forme une grande tache oblonge sur l'aile.	6° Rémiges secondaires et tertiaires bordées d'un liséré grisâtre très-étroit, qui altère à peine l'uniformité de l'aile.
7° Les trois rectrices latérales de chaque côté terminées par une tache blanche.	7° Les quatre rectrices latérales terminées par une tache blanche.
8° Les mâles adultes diffèrent notablement des femelles par la tête entièrement blanche, ou seulement marquée de taches noirâtres au-dessus des yeux.	8° Pas de différences appréciables entre le mâle et la femelle, qui portent également une large bande sourcilière blanche.
9° Flancs lavés de roux vineux.	9° Flancs lavés de roux-rosé terne.
10° Paupières rouges dans le mâle, jaunes dans la femelle.	10° Paupières rouges dans les deux sexes.

Les jeunes avant première mue des deux types présentent aussi des différences notables ; ainsi, dans le premier âge, la Mésange à longue queue a le vertex blanc du bec à la nuque entre deux lignes de mèches brunes, la poitrine blanche et les sous-caudales d'une teinte lie de vin rembrunie. Dans la Mésange téphronôte un capuchon brun de suie couvre, uniformément, la tête, la poitrine et les sous-caudales sont d'un roux-rosé.

Nous avons capturé et vu entre les mains de M. Robson un grand nombre de sujets de notre Mésange, mâles et femelles, recueillis dans toutes les saisons, soit en Asie, soit en Europe, nous n'avons pu découvrir aucune différence entre les sexes, ni aucun indice laissant supposer que le mâle perdrait même partiellement à un âge, ou dans une saison quelconque, les bandeaux noirs qui surmontent ses yeux.

Nous ne pouvons considérer la Mésange téphronôte comme une simple variété de la Mésange à longue queue, car le propre des variétés, c'est de varier, individuellement, et sous ce point de vue, la Mésange téphronôte est

plus constante que l'espèce type, car la coloration de sa tête ne varie pas, et tous les sujets, après première mue, sans distinction d'âge, de sexes et de saisons sont parfaitement semblables entre eux, sauf les modifications fort légères résultant de la mue ruptile ou de la décoloration par les agents extérieurs.

Est-ce une race locale ou une espèce? Ici la question est plus ardue. En principe, nous considérons comme simples races locales les types qui se rencontrent dans une localité déterminée, ou dans plusieurs, par suite de migrations, et qui présentent des transitions intermédiaires entre les sujets extrêmes et l'espèce originaire. Nous admettons comme espèces les types, même voisins, lorsqu'après un examen assez étendu, nous n'avons pu découvrir aucun passage de l'un à l'autre.

Nous avons vainement cherché dans les Mésanges téphronôtes des livrées de transition, ou des nuances intermédiaires sur les parties de la livrée qui différencient ces oiseaux; tous les sujets nous ont présenté invariablement, et d'une manière absolue, les dix caractères différentiels que nous avons exposés plus haut. Si l'on considère, en outre, que les deux types diffèrent non-seulement à l'état adulte, mais encore dans leur première livrée, que le type téphronôte se trouve dans la même saison en Chine et à Constantinople, il est difficile de ne pas lui reconnaître une valeur spécifique. Notre conclusion est donc que la Mésange téphronôte doit être considérée comme une espèce distincte, et que dans tous les cas elle doit être admise dans la faune européenne.

Nous proposons comme diagnose de cet oiseau : dos cendré-bleuâtre; grande tache brun-ardoisé sur le devant du cou; les quatre rectrices latérales de chaque côté terminées par une tache blanche; pas de miroir blanc sur l'aile; queue 70 à 75 millim.; et pour le jeune, avant première mue, capuchon brun de suie.

Gobe-Mouche rougeatre. — Muscicapa parva, Rechst.

Le Gobe-mouche rougeâtre est assez commun dans le voisinage du Bosphore du commencement de septembre à la fin d'octobre, mais nous ne pensons pas qu'il y soit sédentaire, car nous ne l'avons jamais rencontré dans d'autres saisons. Nous ne voyons alors que des jeunes à gorge d'un fauve pâle, et nous n'avons encore tué qu'un seul sujet adulte, un mâle; c'était à Yerly-Keuy dans les premiers jours d'octobre mil huit cent soixante et onze.

Les sujets que nous voyons n'ont pas, comme les Gobes-Mouches gris de nos contrées, l'habitude de se percher sur les branches nues et isolées; ils fréquentent, ordinairement, les taillis bas et se tiennent cachés dans les feuillages.

Bouvreuil nain. — Pyrrhula pusilla, Degl. ex Pall.

Nous avons vu, entre les mains de M. Robson, plusieurs Bouvreuils nains, tués par lui dans les environs de Constantinople; ces oiseaux ne différaient entre eux que par l'intensité des teintes de la calotte aurore. Nous n'avons pas encore eu le bonheur de rencontrer personnellement cet oiseau, mais d'après les captures et les observations de M. Robson, il fréquente tous les ans les rives européennes du Bosphore.

Perdrix chukar. — Perdix chukar, Gray.

La Perdrix que l'on tue communément dans les environs de Constantinople est la Perdrix chukar, à laquelle, cependant, quelques naturalistes marchandent encore le titre d'oiseau d'Europe. Les sujets que nous avons comparés ne nous ont présenté aucune différence avec une Perdrix chukar des Indes. Ils se distinguent de la Bartavelle, notamment par le collier noir qui prend une forme plus anguleuse sur la poitrine, par la teinte roussâtre-fauve de la partie encadrée par ce collier, par l'interruption, à

l'arrière des narines, de la bande noire du capistrum, par l'absence de bandeau noir au-dessus des yeux, par le roux vif et uniforme du bouquet de plumes des oreilles, par les bandes noires des flancs un peu plus larges, par l'absence de marbrures brunes à l'extrémité des plumes axilaires et par la première rémige qui excède notablement la sixième. La Perdrix chukar est sédentaire dans les environs de Constantinople. Comme spécimen de l'espèce, nous conservons un mâle adulte dans notre collection de la rue Scribe ; nous l'avons recueilli le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante et onze sur le marché de Péra, qui présente pendant tout l'hiver des centaines de sujets semblables. Les naturalistes qui, à l'instar du prince Bonaparte, seraient encore tentés de séparer spécifiquement l'oiseau d'Europe de celui de l'Asie centrale, pourront dissiper leurs doutes par des comparaisons.

DESCRIPTION

DE NOUVEAUX GENRES ET DE NOUVELLES ESPÈCES DE

COLÉOPTÈRES LAMELLICORNES

Par M. le Dr D. SHARP.

En donnant les caractères de ces genres, je dois m'excuser de l'imperfection de certaines descriptions ; mais je ne possède (ou n'ai vu) qu'un seul exemplaire de plusieurs de ces insectes, cependant la plupart d'entre eux présentent des caractères si intéressants, que je n'ai pas hésité à les signaler aux entomologistes, même par des descriptions nécessairement imparfaites.

LABROMA, nov. gen. (Coprini, Ateuchides).

Palpi labiales articulo ultimo parvo, penultimio lato. Clypeus latus, vix dentatus, margine antico medio emargi-

nato; oculorum pars superior parva. Scutellum haud conspicuum. (Tarsi anteriores deseunt, an mutilati?) Tibiæ anteriores extus tridentatæ, intermediæ apicæ bicalcaratæ, posticæ rectæ, extus tridentatæ, calcari apicali unico; tarsi posteriores graciles, unguiculi parvi. Mesosternum magnum sat transversum, pedibus intermediis valdè distantibus. Elytrorum epipleuræ veræ angustissimæ, pseudo-epipleuræ tamen latæ. Pygidium perpendiculare.

Je caractérise ce genre d'une façon nécessairement incomplète d'après un exemplaire unique d'un insecte fort remarquable de l'Australie occidentale. Ses affinités avec les *Menthophilus* et les *Cephalodesmius* sont évidentes, et je crois qu'on peut le placer dans le groupe des *Menthophilides*, au moins jusqu'au moment où des renseignements complémentaires nous permettront de combler les lacunes qui existent maintenant dans le caractéristique du genre, et de lui assigner sa place naturelle d'un façon positive. Je n'attache pas d'importance à l'absence de tarses antérieurs, il est possible que le seul exemplaire que j'ai sous les yeux soit privé de ces organes par accident, comme cela arrive souvent aux Lamellicornes coprophages, qui ont ces organes très-petits et fragiles.

L. *Horrens*, n. sp.

Niger, antennis palpisque rufis; capite prothoraceque crebre, fortiter, minus profunde punctatis; hoc transverso, elytris latiore, medio lineis abbreviatis elevatis instructo; elytris seriebus sex tuberculorum magnorum, seriebusque duobus suturalibus tuberculorum minorum. Long. corp. 5 lin. Lat. prothoracis, 3 lin.

Hab. Nov.-Hol. occ.

Chaperon large, grossièrement ponctué, échancré sur le devant au milieu, et de chaque coté de l'échancrure légèrement projeté en avant; les cotés de la portion échancrée sont onduleux, mais pas assez pour présenter des dents bien distinctes. Thorax à peu près deux fois

plus large que la longueur totale, les cotés arrondis, les angles antérieurs proéminents; sur le milieu, partant du bord antérieur, est une ligne élevée ne s'étendant pas jusqu'au milieu du thorax; à une petite distance de chaque coté de cette ligne sont deux élévations longitudinales qui ne sont pas prolongées plus loin en arrière, et qui n'atteignent pas le bord antérieur du thorax; en dehors encore de cette ligne, il existe de chaque côté une double élévation tuberculiforme. Les élytres sont distinctement plus étroites que le thorax, et environ deux fois aussi longues que celui-ci; de chaque coté de la suture il y a une rangée de petits tubercules disparaissant vers l'extrémité; en dehors de cela, il y a sur chaque élytre trois rangées de très-larges élévations, celle du milieu ne se prolonge pas jusqu'à l'extrémité, mais les deux autres se réunissent vers l'apex et forment alors un large tubercule, double.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de ce remarquable insecte, que j'ai obtenu de la collection de M. Du Boulay.

MENTHOPHILUS *subsulcatus*, n. sp.

Niger, subhemisphœricus, capite prothoraceque creberrime punctatis; elytris minus profunde longitudinaliter sulcatis. Long. 3 lin. 1/2.

M. carinato affinis sed capite prothoraceque crebre punctatis, elytrorum humeris integris, prothorace basi ad angulos posteriores minus sinuato, elytrisque minus profunde sulcatis, longè distinctus.

Hab. Nov.-Holl. occ.

HOMODESMIUS (1), nov. gen. (Coprini Ateuchides).

Cephalodesmio valde affinis: differt, pedibus magis elongatis, tibiis anticis extus, apicem versus dentibus tribus

(1) J'écris Homodesmius et pas Homœodesmius omettant à dessein la dernière syllable.

minutis, apice ipso truncato; tibiis posterioribus elongatis, fortiter curvatis, clypeoque medio apice leviter emarginato, vix bidentato; prothorace suprà minus convexo. *Obs.* Specimina dua observavi; in uno tarsi anteriores minutissimi adsunt, in altero (specimine majore detrito) omnino desunt.

H. *Haroldi*, n. sp.

Opacus, obscure æneo-niger, setis fulvis brevissimis parcius adspersus; capite prothoraceque minus crebre, sat fortiter punctatis; elytris obsolete sulcatis; pygidio corporeque subtus impunctatis. Long. corp. 5 lin. 1/2. — 6 lin. 1/2.

Mas. (?) tibiis posterioribus minus elongatis, elytrorum interstitiis paulo convexis.

Fem. (?) tibiis posterioribus magis elongatis, elytrorum interstitiis obsoletissime convexis.

Hab. Nov.-Holl. (Rockhampton).

SAPHOBIUS, nov. gen. (Coprini, Ateuchides).

Corpus subquadratum. Clypeus anticè angustatus breviter bidentatus. Palpi labiales biarticulati? (articulum tertium videre nequeo,) articulis brevibus latis. Tibiæ anteriores elongatæ, intùs curvatæ, infrà medium tridentatæ, tarsis brevibus. Tibiæ intermediæ apice interno calcari unico brevi, (an secundo brevissimo?), tarsis sat magnis, compressis. Tibiæ posteriores sat elongatæ, apicem versus leviter incrassatæ, extus haud denticulatis, angulo apicali inferiore calcari brevi, alteroque ad angulum superiorem, tarsis tibiis plus duplo brevioribus, compressis, unguiculis parvis. Prothorax angulis anterioribus subtus excavatis. Elytrorum epipleuræ latissimæ. Pygidium subperpendiculare, elytris obtectum. Mesosternum sat magnum. Coxæ intermediæ perdistantes.

Ce genre est établi sur un insecte petit, mais extrêmement remarquable, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire. D'après les caractères cités, il est évidemment voisin des Tessarodon, desquels (à en juger par la figure de Hope, sur ce genre) il se distingue par ses tibias antérieurs plus

longs, par son chaperon bidenté, et par l'extrémité de ses tibias postérieurs, qui sont simples. Je n'ai pu examiner que d'une façon très-incomplète, les palpes labiaux; mais ils m'ont paru être seulement de deux articles.

S. *Edwardsi*, n. sp.

Suprà opacus, subtus sat nitidus, obscure nigro-æneus, elytrorum apice tibiisque piceis, palpis, antennis, tarsisque rufis; capite prothoraceque densè punctatis; hoc transverso, basi medio longitudinaliter impresso; elytris sericeo-opacis, obsolete striatis; pectore sat crebre punctato. Long. corp. 1 lin. 3/4.

Hab. Nov.-Zealandia.

Je n'ai reçu de cette espèce qu'un seul exemplaire, de M. Henry Edwards (maintenant à San-Francisco), à qui j'ai l'honneur de la dédier.

ANTIOCHRUS, nov. gen. (Coprini, Trogides.)

Juxta Liparochrum locandus. Corpus haud contractile, oblongum, parcius setigerum. Antennæ 10 articulatæ, articulo primo crasso, ciliato, clava articulo primo concavo duos alteros recepiente. Oculi integri. Tibiæ anteriores bidentatæ, calcari apicali elongato. Tibiis quatuor posterioribus lamellatis, minus setigris.

Dans cette diagnose très-incomplète, je caractérise un genre fort intéressant, très-voisin des Liparochrus. Le seul caractère, que j'ai pu trouver pour les distinguer, existe dans les tibias, dont les quatre derniers sont comprimés et dilatés, ressemblant en cela au genre Acanthocerus. La forme générale se rapproche, au contraire, davantage de celle des Trox, la partie postérieure du corps étant plus longue, plus étroite et plus parallèle que dans les Liparochrus. Ce genre offre donc un intérêt considérable, puisqu'il démontre d'une façon incontestable le rapport évident qui existe entre les Acanthocerus et les Trox.

ANTIOCHRUS *Brunneus*, n. sp.

Oblongus, brunneus, nitidus, setis fulvis brevibus parcius vestitus; capite sat crebre tuberculato punctato; prothorace elytrorum latitudine, minus crebre punctato; elytris striatis (striarum numero octo) parcius punctatis. Long. corp. 3 lin. 1/2. Lat. 1 lin. 2/3.

Hab. Nov.-Holl. occ.

Un peu plus grand que le Trox Scaber, de forme très-semblable à celle de cet insecte, mais avec les élytres encore plus parallèles. Chaperon oblong, fortement ponctué, ponctuation consistant en petits tubercules de chacun desquels s'échappe un poil court et fin. Prothorax transverse, à peu près de la largeur des élytres, la base arrondie, les cotés un peu plus étroits en avant, les angles antérieurs proéminents, mais arrondis, il est parcimonieusement couvert de points sétigères fins et rugueux. Ecusson médiocrement large, avec quelques gros points à la base, et l'extrémité imponctuée. Élytres plus de deux fois aussi longues que le thorax, ayant chacune huit stries simples, les interstices parcimonieusement ponctués; de chaque point sort un poil.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce qui provient de la collection Du Boulay, et j'en ai vu un autre individu qui venait de la même source, et appartenait à M. Janson.

PSEUDORYCTES, nov. gen. (Dynastini, Pimelopides).

Antennæ maris 10, feminæ 9 (?) articulatæ, clava maris elongata. Clypeus antice marginatus, subrotundatus, in mare linea transversa valde elevata divisus, pars anterior perpendicularis, caput in femina minimum, simplex. Oris partes haud observatæ. Prothorax maris valde excavatus, feminæ simplex. Elytra (præsertim in femina) brevia. Tibiæ anticæ fortiter tridentatæ. Pedibus posticis incrassatis, tibiæ extus unicarinatæ, apice ciliato reniformi, tarsorum articulo primo triangulari sed longitudine multo angustiore. Stridulationis organa nulla.

P. *Mullerianus*, *White*.

Nigro-piceus, nitidus, subtus densè fulvo-pubescens. Long. Corp. 9-11 lin.

Mas. — prothorace elytris latiore, tota superficie valde excavata, parte excavata transversim rugulosa, parcius pubescente; margine antico medio tuberculo acuto; anticè utrinque in processu magno perpendiculari producto.

Fem. — prothorace elytris angustiore, simplice, anticè perpendiculare declivo, densè fortiterque ruguloso punctato; elytris subabbreviatis; pygidio magno, convexo; propygidio densè fortiterque punctato.

Oryctes Müllerianus White Proc. Zool. Soc., 1859, p. 118.

Hab. Nov.-Holl. (Nickol Bay.)

NEPHRODOPUS, nov. gen. (Dynastini, Pimelopides).

Antennæ maris 9 articulatæ, clava haud elongata. Clypeus fortiter rotundatus, in mare lineæ transversa valde elevata divisus. Prothorax maris margine antico in medio laminato-elevatus. Elytra brevia, maris pone scutellum breviter cornuta! Tibiæ anteriores tridentatæ. Femoribus intermediis sat latis, tibiis incrassatis extus bicarinatis. Pedibus posticis brevibus, incrassatis, tibiis extus bicarinatis, carina superiore valde obliqua; apice reniformi, calcaribus latis, tarsis tibiis longioribus, articulo basali elongato-triangulari. Mentum in lamina porrecta perpendiculare descendente productum. Stridulationis organa nulla. Femina adhuc incognita.

J'établis ce genre pour un insecte dont la bouche présente un caractère des plus extraordinaires et incompréhensible sans l'aide de la dissection. Je ne connais qu'un seul exemplaire ♂. Le menton est comprimé et prolongé en une lame droite, descendante, de chaque côté de laquelle on découvre une sorte de feuillet que je suppose être le dernier article, dilaté, des palpes maxiliaires.

Quant à la place que doit occuper cet insecte extraordinaire, je ne doute pas qu'il soit réuni plus tard avec quelques autres insectes d'Australie, pour former un

groupe dans les Dynastides, intermédiaire entre les Pimelopides et les Oryctomorphides de Lacordaire. Pour le moment, je le crois mieux placé parmi les Pimelopides, le genre Pseudoryctès étant celui qui possède le plus d'affinité avec lui.

Je ne doute pas que lorsque les richesses entomologiques de cette partie septentrionale de l'Australie seront mieux connues, l'on aura d'autres genres voisins ou intermédiaires.

NEPHRODOPUS *enigma*, n. sp.

Rufo-testaceus, vertice, elytris, abdominis parte pygidiali, mesothoracisque episternis nigro-piceis, supra nitidus, subtus cumque pygidii basi longius pubescens; elytris basi rude punctatis, apice lævibus. Long. corp. 7 lin. 1/2. Lat. 4 lin. 1/2.

Mas. — prothorace ante scutellum deplanato, parte antica medio in processu lato, leviter recurvo apice acuminato producta; utrinque processu tuberculiformi acuminato minus elevato; elytris pone scutellum tuberculis duobus acuminatis valde elevatis instructis.

Fem. — latet.

Hab. Nov.-Holl. sept. (Cape York.)

Tête ayant la partie antérieure jaune et la postérieure noire, la sculpture irrégulière et indistincte. Thorax jaunâtre, finement et parcimonieusement ponctué, près de deux fois aussi large que long, presque aussi large que les élytres, il est distinctement rétréci en arrière, sa plus grande largeur est en avant du milieu. Scutellum large, grand, jaune, finement rugueux et ponctué. Elytres noir de poix, extrémité arrondie, leur moitié basiliaire grossièrement ponctuée. Portion terminale imponctuée, avec une impression suturale striée. La partie supérieure de l'abdomen noir de poix.

Pygidium large, la base garnie de poils longs et clair semés, la portion apicale lisse, les cotés grossièrement ponctués, les jambes et le dessous, à l'exception des épis-

ternums du mésothorax, jaune, avec une longue pubescence jaune pâle.

HORONOTUS *Lacordairei*, n. sp.

Suprà castaneo-niger, crebre fortiter punctatus, subtus castaneus fulvo-pubescens. Long. corp. 9 lin.

Mas. — capite lamina triangulari perpendiculari instructo; prothorace anticè retuso, medio suprà partem retusam producto, ante basin linea curvata elevata; propygidio parte producta apicem versus fortiter transversim strigosa.

Fem. — latet.

Très-voisin du H. Dædalus, mais facile à distinguer par sa surface supérieure plus densément ponctuée et les stries du pygidium qui sont très-différentes.

J'ai acquis cette espèce de la collection Bakewell, qui l'avait reçue de Lacordaire; elle portait une étiquette écrite de sa main portant cette mention : « Horonotus n. sp. Arracan D. Gaëde? »

HORONOTUS *deiphobus*, n. sp.

Fusco-niger, nitidus, subtus fulvo-pubescens: elytris obsolete tuberculato-punctatis. Long. corp. 14 lin.

Mas. — capitis cornu lato, perpendiculari, acuminato; prothorace tuberculis quatuor, duobus posticis connatis; propygidio medio omnium densè subtilissimèque transversim strigoso.

Fem. — latet.

Cet insecte ressemble beaucoup à un petit Thichogomphus, mais la stucture de ses pattes et le propygidium prouvent que c'est un véritable Horonotus, ou qu'il doit faire partie d'un genre extrêmement voisin de celui-ci.

Tête ayant une corne large, pointue, presque perpendiculaire. Thorax subquadrangulaire, pas tout à fait aussi long que large, fortement ponctué surtout vers les angles postérieurs, la base n'est pas tronquée, mais la partie médiane est quelque peu projetée en arrière. Elytres sans

points enfoncés, avec des traces de stries rudimentaires et des tubercules très-obsolètes figurant une ponctuation.

Je décris cette espèce, sur un exemplaire de la collection Dejean, l'étiquette portait ces mots écrits de la main de Dejean « Scarabæus Deiphobus mihi, h. in India Orient? D. Baudet Lafarge. »

TEINOGENYS, nov. gen. (Dynastini, Oryctomorphides).

Juxta Corynophyllum locandus : differt, clypeo antice rotundato, et mento compresso, porrecto. Corporis forma omnino Corynophylli. Antennæ 10 articulatæ, clava maris elongata sed minus lata : caput maris vertice tuberculato, clypeus marginatus, antice rotundatus. Pedibus haud dilatatis. Tibiis anticis extus fortiter tridentatis ; posticis extus bicarinatis ; tarsi graciles, articulo basali simplice, unguiculi mutici.

Fem. — adhuc latet.

Ce genre, par sa forme générale, ressemble beaucoup aux Corynophyllus, mais il en est très-différent par la forme du menton. Ce caractère est fort intéressant, surtout quand on le compare au menton extraordinairement développé du genre Nephrodopus.

TEINOGENYS *nitidus*, n. sp.

Supra niger, nitidus, subtus densè longèque fulvo-pubescens, antennis pedibusque rufo-brunneis, tibiis piceis; elytris fortiter minus regulariter punctato-striatis, striis apicem versus obsoletioribus. Long. corp. 8 lin. Lat. 4 lin. 1/2.

Mas. — capite medio tuberculato, prothorace anticè minus evidenter impresso.

Fem. — latet.

Hab. Nov.-Holl. occ.

Chaperon densément ponctué, rugueux, la partie supérieure du vertex lisse. Thorax aussi large que les élytres, très-transversal, plus de deux fois plus large que long, les cotés arrondis ; très-luisant, avec une ponctuation

très-fine et éparse. Ecusson imponctué, avec une impression longitudinale. Elytres plus de deux fois plus longues que le thorax, noires et luisantes, ayant chacune près de la suture une rangée de gros points se prolongeant jusqu'à l'extrémité, puis près de celle-ci, trois ou quatre autres rangées confuses de points.

Pygidium large, à ponctuation éparse à la base, qui est garnie de quelques poils longs et fins. Le dessous, à l'exception de l'abdomen, est garni d'une pubescence fauve.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce qui provient de la collection Du Boulay.

TEINOGENYS *brevis*, n. sp.

Niger, suprà nitidus, subtus densè longèque fulvo-pubescens; antennis piceis; elytris profunde punctato-striatis. Long. 6 lin. 1/2. Lat. 4 lin.

Mas. — capite medio tuberculato, prothorace anticè transversim impresso.

Fem. — latet.

Hab. Nov.-Holl. mer.

Cette espèce, voisine de la précédente, est plus petite et surtout plus courte, le menton moins prolongé, la base du thorax plus sinueuse et les élytres plus fortement ponctuées. Le chaperon a une ponctuation dense et rugueuse, la partie supérieure du vertex est lisse.

Thorax transverse, environ deux fois plus large que long, très-brillant, presque sans ponctuation, la base est sensiblement prolongée en avant du scutellum, et sinuée sur chaque coté. Élytres ayant chacune neuf rangées irrégulières de très-gros points. Pygidium à ponctuation peu sensible, ayant quelques longs poils à sa base.

Dessous, garni d'une longue pubescence fauve obscur, excepté sur l'abdomen, celui-ci court.

Je ne possède qu'un exemplaire de cette espèce, mais j'en ai vu plusieurs autres dans les collections à Londres.

CORYNOPHYLLUS *major*, n. sp.

Convexus, supra niger, nitidus, subtùs cum antennis pedibusque rufescens, densè fulvo-pubescens; elytris fortiter punctato-striatis. Long. corp. 9 lin. 1/2. Lat. 5 lin. 1/2.

Mas, — capite medio fortiter tuberculato, prothorace anticè impresso, margine anteriore medio tuberculato.

Fem., — latet.

Tout à fait aussi grand que le *Pentodon algerinus*. Par sa forme convexe et sa large stature, il semble à première vue très-différent du C. *Fortnumi*, il fait cependant en réalité partie du même genre. Chaperon ayant au milieu un tubercule large et acuminé, sa ponctuation en avant de celui-ci est fine et confluente, plus espacée en arrière. Thorax aussi large que les élytres, très-convexe transversalement, très-brillant, pas tout à fait deux fois plus large que long, les cotés très-arrondis, finement et sparsément ponctués, excepté près du bord, où la ponctuation est plus serrée et plus distincte, le milieu de l'impression thoracique est légèrement rugueux. Écusson avec de gros et de petits points à la base, il est lisse et brillant à l'extrémité. Elytres très-convexes transversalement ayant chacune douze rangées de larges points, vers la base des élytres, il existe, entre la première et la seconde rangée, une ligne de points, intermédiaire et plus courte ; les rangées du milieu s'effacent avant l'extrémité. Pygidium entièrement et densément rugoso-ponctué. Le dessous est rougeâtre, garni d'une pubescence d'un fauve-rouge.

Je n'ai pas d'indication précise quant à l'*habitat* de cette belle espèce, mais je ne doute pas qu'elle provienne d'Australie.

HYMÉNOPTÈRES DU BASSIN MÉDITERRANÉEN
ANDRENA (suite)

BIAREOLINA, EUCERA

Par M. le Dr DOURS.

Andrena Vulcana, Dours.

Aterrima, nigro-pilosa ; abdomine punctato, scopâ ferruginea, parvà ; alis fumatissimis, iridescentibus, venis nigris.

Long., corps, 13 mm.; aile, 10 mm.

♀. Entièrement noire, antennes en dessous lavées de ferrugineux; chaperon bombé, très-finement ponctué et ridé; poils de la face, du corselet, de l'abdomen et des pattes noirs, mêlés de cendré sur les côtés du corselet, de ferrugineux sur le labre, les cuisses et les tarses. Abdomen en dessus très-finement ponctué, presque nu, sauf sur le premier segment qui est hérissé de poils noirs, rares sur le 4e et le 5e, où ils sont lavés de ferrugineux. En dessous, les segments sont ciliés de poils noirs un peu cendrés à leur extrémité. Pattes très-noires, avec les poils des cuisses cendrés, ceux de la brosse, en dessous, sont d'un ferrugineux éclatant, agglomérés ; ceux des tarses d'un ferrugineux obscur. Épines des jambes de couleur ferrugineuse pâle. Ailes très-enfumées avec des reflets violets. Point calleux, côte, nervure noirs.

♂. Semblable à la femelle, sauf la taille qui est un peu plus grêle et les articles de tous les tarses qui sont d'un ferrugineux très-pâle.

La forme de la tête suffit à caractériser le mâle de cette espèce des A. *Lepelletieri*, Luc. et *dorsalis*, Lep. dont la tête est épaisse, large, quadrilatère.

Algérie. Coll. Dours.

Andrena circinata, Dours.

Nigra, fulvo-aureo vestita; abdomine nigro, cæco, creberrimè punctulato, segmentis circinatis; fasciis 2, 3, 4 fulvo-cinereis plùs minùs in medio interruptis, 5° anoque lætè aureis. Femoribus nigris, tibiis 1°que tarsorum articulo fusco aureis, reliquis ferrugineis; flocculo cinereo, scopâ fulvo-cinereâ. Alis hyalinis, venis fuscis. ♀.

Long., corps, 11, 12 mm.; aile, 7 mm.

♀. Noire. Antennes noires légèrement lavées de ferrugineux; face très-finement chagrinée, ses poils roux. Corselet, en dessus, très-finement ponctué recouvert de poils roux à l'état frais, presque nu, par usure chez les vieux sujets, sauf sur les côtés du métathorax où ils forment une frange droite, courte. Abdomen allongé, elliptique d'un noir mat, nu, très-finement ponctué, ses segments étranglés à leur sommet. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils couchés, courts, cendrés-roux, interrompue sur le 2e et le 3e. Cinquième segment et anus revêtus de poils roux-doré. En dessous, tous les segments sont ciliés de poils roux. Pattes noires, leurs poils roux épais sur le flocculus. Jambes postérieures d'un ferrugineux sombre. Brosse rousse un peu plus pâle sur la tranche interne 1er article des tarses doré en dessous, brun en dessus, les suivants ferrugineux. Ailes transparentes, à peine un peu enfumées au bout. Point calleux testacé-clair, côte, nervures plus brunes.

Cette espèce se place à côté de l'A. *Distincta* L., dont elle diffère surtout par la forme et la ponctuation de son abdomen.

♂. D'un noir mat un peu olivâtre. Pubescence d'un cendré-roux, blanche sur le chaperon et le dessous du corselet. Chaperon jaune avec deux petits points noirs sur les côtés et une ligne de cette couleur ne dépassant pas la moitié du bord interne des yeux. Abdomen un peu

plus fortement ponctué. Poils des pattes cendrés, ceux du dessous des articles des tarses de toutes les paires, roux.

Algérie, France méridionale. Très-abondamment répandue. Coll. Dours.

Andrena Miegiella. L. Duf.

Fusco-ferruginea, cinereo-albido-hirsuta, punctatissima, segmentis 1, 2, 3 nigro marginatis, 4, 5 nigris, fasciis 2, 3, 4 albis, ano fulvo piloso; pedibus lætè ferrugineis, albo pilosis. Alis hyalinis, venis nigris. ♀.

Long., corps, 7 mm.; aile 5 mm.

♀. Noire, avec une teinte ferrugineuse sombre. Antennes et mandibules ferrugineuses. Tête arrondie, ses poils blancs très-courts. Corselet noir-ferrugineux, très-fortement ponctué, ses poils en dessus courts, roux, en dessous et sur les côtés, blancs. Abdomen ovale, bombé, très-fortement ponctué d'un ferrugineux plus ou moins foncé, presque glabre au moins chez les vieux sujets. Base des 1er, 2e, 3e segments de couleur ferrugineuse pâle, 4e, 5e segments noirs avec des poils un peu roux, surtout à l'anus. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils blancs, couchés courts. En dessous les segments sont uniformément ferrugineux pâle, moins fortement ponctués et ciliés de poils cendrés. Pattes entièrement ferrugineuses, sauf les genoux qui sont noirs, leurs poils blancs. Ailes diaphanes, point calleux, côte, nervures d'un noir ferrugineux.

Esp. Coll. de M. L. Duf. Voisine de l'A. *Rubiginosa*.

♂. Inconnu.

Andrena rubiginosa. Dours.

Parva, nigra, subglobosa; thorace ferrugineo-hirto, metathoracis fimbria pallidiori; abdomine fasciis 2, 3, 4 albidis

vel rufescentibus, 2, 3 interruptis, 5° anoque rufescentibus; pedibus nigris, pallide lanatis. ♀.

Long., corps, 9, 11 mm.; aile, 6, 7 mm.

♀. Petite, noire, trapue. Tête aussi large que le corselet, profondément ponctuée, recouverte de poils épais blanchâtres partout, sauf sur le vertex, derrière l'insertion des antennes et sur le bord inférieur du chaperon où ils sont roux. Antennes noires avec un reflet ferrugineux en dessous. Corselet arrondi, profondément ponctué, légèrement ridé en arrière, hérissé de poils courts, épais, de couleur ferrugineuse sur le disque et près de l'insertion des ailes, plus pâles en arrière, où ils forment une frange légèrement recourbée. Abdomen convexe, très-finement ponctué, presque glabre. Premier segment garni à la base de quelques poils courts, ferrugineux. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande étroite de poils blancs ou roux, couchés, bande interrompue toujours sur le 2e et souvent sur les 3e, 5e segments et anus revêtus de poils cendrés-roux. En dessous les segments sont plus fortement ponctués et leur bord est cilié de poils blanchâtres. Pattes noires, hérissées de poils cendrés presque blancs sur les cuisses. Tarses ferrugineux, le premier article fortement garni en dessous de poils ferrugineux. Ailes un peu enfumées. Point calleux, nervures, côte, ferrugineux foncé.

V. 1. Pedibus ferrugineis, ferrugineo-hirtis.

♂. Long., corps, 6 mm.; aile, 4 mm.

Entièrement semblable à la femelle, sauf la taille qui est moitié moins grande.

V. Omnino ferrugineo-hirto.

Les individus appartenant à cette variété sont en général d'une taille plus grande que le type.

Algérie. Reçue en grand nombre de Ponteba, de Tiaret. Coll. Dours.

Andrena ventricosa. Dours.

Nigra, punctulatissima, cinereo-fusco-hispida; abdomine cordiformi, marginibus, 2, 3, 4 argenteo ciliatis, 2, 3 interruptis; pedibus nigris, tarsis lætè ferrugineis. Alis fumatis. venis ferrugineis. ♀.

Long., corps, 8, 9 mm.; aile, 6 mm.

♀. Tête plus large que le corselet, assez distinctement ponctuée et ridée, partagée en deux par une ligne saillante qui du milieu de l'insertion des antennes rejoint l'ocelle médian. Chaperon un peu bombé. Tous les poils de la tête sont roux, sauf sur le bord libre du chaperon où ils sont fauves. Antennes noires, ferrugineuses en dessous vers les derniers articles. Corselet très-distinctement ponctué, recouvert de poils cendrés-roux, surtout sur les côtés du métathorax, où ils forment une petite frange non recourbée. Abdomen court, cordiforme, très-distinctement ponctué, presque absolument glabre. Bord postérieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils couchés courts, interrompue sur le 2e et le 3e. Cinquième segment, côtés et anus recouverts de poils fauves. Pattes noires. Poils des hanches et de la brosse cendrées avec une teinte rousse chez cette dernière. Premier article des tarses noir en dessus, ferrugineux en dessous. Derniers articles des tarses ferrugineux. Ailes enfumées. Point calleux, côte, nervures ferrugineux.

V. Une tache jaune sur le bord libre du chaperon. Pubescence un peu plus rousse.

♂ semblable à la femelle. Tête un peu moins large. Abdomen à reflets testacés très-peu distinctement ponctué. Tarses ferrugineux clair.

Iles de l'Archipel grec. Reçue en grand nombre. Coll. Sichel, Dours.

Andrena nigro-olivacea. Dours.

♀. Nigro-olivacea, rufo-fulvo hirsuta. Abdomine punctula-

tissimo, rufo-hirsuto, fasciis distinctissimis concoloribus. Femoribus nigris, pedibus aureis, aureo-hirsutis. ♀.

Long., corps, 12 mm.; aile, 9 mm.

♀. Noire avec un fond vert d'olive surtout à l'abdomen. Antennes de couleur testacée, surtout à partir du quatrième article. Poils de la face et du corselet roux-cendrés en dessus, en dessous et sur les côtés, un peu plus foncés entre l'insertion des antennes. Abdomen ovale de couleur olivâtre sombre, finement ponctué, à points saillants, hérissé partout de poils roux, plus longs sur le premier segment et sur les côtés. Bord de tous les segments orné d'une bande de poils couchés plus pâles. Cinquième segment et anus revêtu de poils fauves-dorés. En dessous les trois derniers segments sont ciliés de poils fauves. Cuisses noires, les postérieures garnies de poils roux. Jambes et tarses de la première paire de pattes de couleur ferrugineuse-noire avec quelques poils dorés. Jambes et tarses des dernières paires de couleur testacée très-clair, avec des poils dorés, très-épais sur la brosse et sur le premier article du tarse. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures testacés.

Cette espèce doit se placer près de l'A. *Taraxaci*, Gir., dont elle diffère par la couleur olivâtre de l'abdomen, par sa taille, etc., etc.

Bordeaux. — Sur le Leontodon Taraxacum, sur les renoncules.

♂. Long., corps, 8 mm.; aile, 6 mm.

Noir, avec une légère teinte olivâtre. Antennes noires ne dépassant pas l'insertion de l'aile. Chaperon jaune avec deux petits points noirs sur les côtés, hérissé de poils blancs. Poils de la tête et du corselet roux-cendré en dessus, blancs en dessous. Abdomen finement ponctué hérissé de poils roux-cendrés, un peu plus longs et plus blancs sur les bords. Sixième segment et anus roux. Pattes

noires, leurs poils cendrés, roux sur les postérieures et surtout sur le dessous des tarses. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures de couleur testacée.

Très-difficile à distinguer de *Fulvescens* ♂. La taille est moins grande, l'abdomen olivâtre, plus finement ponctué, la pubescence plus cendrée, etc., etc. Coll. Dours.

ANDRENA GIRAUDII. Dours.

Nigro-olivacea, rufo-ferrugineo-hirsuta. Abdomine olivaceo, depresso, ruguloso, fasciis 2, 3, 4 linearibus, fuscis. Pedibus nigris, tibiis posticis tarsisque totis ferrugineis, scopâ concolori. Alis hyalinis, iridescentibus, venis fuscis. ♀. ♂. Clypeo luteo nigro punctulato, pedibus nigris, tarsis solum ferrugineis.

♀. D'un noir olivâtre. Poils de la face et du corselet roux très-denses. Abdomen, en dessus, olivâtre, déprimé, rugueux, hérissé surtout sur le premier segment, sur les côtés et à l'anus de poils roux. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e orné d'une bande, très-étroite, de cils plus pâles, mais très-distincte. En dessous, les segments sont fortement ponctués et leur bord inférieur cilié de longs poils roux. Pattes noires, les jambes postérieures et tous les articles des tarses ferrugineux-pâle un peu bruns sur les tarses des deux premières paires. Brosse formée de poils ferrugineux. Ailes transparentes avec quelques reflets irisés, surtout sur les postérieures. Point calleux, côte, nervures bruns.

♂ plus grêle que la ♀. Chaperon jaune avec deux petits points noirs sur les côtes. Pattes noires, les tarses seuls ferrugineux.

V. ♂, tarses bruns.

Algérie. Coll. Dours.

Dédiée à M. le docteur Giraud, le savant président de la Société entomologique de France.

Andrena Doursana. L. Duf.

Nigro-cærulea, albido-niveo pilosa. Tarsis aureo-ferrugineo hirsutis. ♀.

Long., corps, 12 mm ; aile, 9 mm.

♀. Noire, avec une teinte bleue. Face finement ponctuée, ridée ; ses poils blancs mêlés de roux près de l'insertion des antennes qui sont noires, sauf les 8 ou 9 derniers articles dont la couleur est testacée. Corselet très-finement ponctué, hérissé, en dessus, de poils cendrés, blancs, en dessous et en arrière. Abdomen légèrement déprimé, bleu-olivâtre, très-finement ponctué. Premier segment hérissé de poils courts d'un blanc de neige. 2e, 3e, 4e segments nus ; 5e et anus garnis de poils couchés, noirs un peu roux. Bord inférieur de tous les segments cilié de poils couchés, d'un blanc de neige mêlés de noirs sur le 5e. En dessous, l'abdomen est plus fortement ponctué et les cils des segments plus longs, un peu plus cendrés. Pattes noires, leurs poils blancs, surtout ceux des hanches et de la brosse. Premier article des tarses, noir en dessus, ferrugineux-doré en dessous, les autres ferrugineux sombre. Ailes à peine enfumées. Point calleux, côte, nervures de couleur testacée.

Algérie. Collection Dours.

M. L. Duf. n'a pas connu cette femelle que j'ai reçue accouplée avec son mâle décrit par mon savant maître.

Andrena Doursana. L. Duf.

Ann. Soc. ent. de France, année 1853, p. 382. ♂.

Nigro-cærulea, niveo-villosa; labro eburneo, flagello antennarum, tarsisque diaphano-testaceis. ♂.

♂. Long., corps, 10, 12 mm.; aile, 8 mm.

Antennes de couleur testacée, sauf le 1er, le 2e et la base du 3e qui sont noirs. Face finement chagrinée, la

moitié supérieure noir-bleuâtre. Chaperon, (deux petits points noirs sur les côtés) joues éburnées, ses poils très-touffus, d'un blanc de neige. Corselet très-finement ponctué, ses poils, en dessus, en dessous et sur les côtés, d'un blanc de neige. Abdomen d'un bleu foncé à reflets un peu métalliques, très-finement ponctué, surtout à partir du 2e segment, hérissé, en dessus et en dessous, de poils blancs assez rares. Base de tous les segments, en dessus et en dessous, ciliée de poils blancs couchés. Sixième segment et anus revêtus de poils fauves. Pattes noires, leurs poils blancs. Tarses testacés avec des poils de cette couleur. Ailes transparentes, un peu enfumées au bout. Point calleux noir, côte, nervures de couleur brune.

Algérie. Coll. Dours. L. Duf.

Andrena albo-virescens. Dours.

Virescens, fulvo-albido-hirsuta. Abdominis fasciis albescentibus, integris. Alis hyalinis. ♀.

Long., corps, 9, 10 mm.; aile, 7 mm.

♀. Noire avec des reflets vert-olivâtre. Tête très-finement ponctuée, ridée, ses poils roux. Antennes ferrugineuses à partir du 3e, quelquefois du 4e article. Corselet très-finement ponctué, hérissé, en dessus et sur les côtés, de poils roux, plus pâles en dessous et en arrière, où ils forment une frange recourbée. Abdomen, en dessus, très-finement ponctué. Premier segment recouvert de poils cendrés, hérissés, plus abondants sur les côtés. Les segments suivants sont presque nus. Bord inférieur des 1er, 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils roux cendrés, couchés. Les poils du 5e et de l'anus sont fauves. En dessous, le ventre est lavé de ferrugineux avec les cils des segments cendrés. Cuisses noires, leurs poils blanchâtres très-touffus sur les postérieures. Jambes et tarses un peu ferrugineux, leurs poils blanchâtres. Ailes

transparentes. Point calleux, côte, nervures de couleur testacée.

♂ plus petit, plus grêle que la ♀ à laquelle il ressemble entièrement, sauf le chaperon qui est jaune avec deux petits points noirs sur les côtés.

Algérie. Coll. Dours. Léon Dufour, où elle est désignée sous le nom de Virescens. L'A. *Virescens*. F. Ent. Syst. 2. 314. 29, est une espèce bien différente n'appartenant pas au genre Andrena.

Andrena œrinifrons. Dours.

Nigra, cinereo-hispida. Capite œneo. Abdomine depresso, nitido, impunctato, fasciis 1, 2, 3, 4 niveis, 5° anoque fulvis. Pedibus nigro-testaceis, pilis albis. Alis hyalinis, venis fuscis. ♀. ♂. Clypeo flavo nigro-maculato.

Long., corps, 10, 12 mm.; aile, 7 mm.

♀. Noire, derniers articles des antennes lavés de ferrugineux, tête d'un vert obscur, chaperon non bombé, finement ponctué, fossette intrà-orbitaire petite, profonde; poils de la face courts, cendrés. Corselet, en dessus, très-finement ponctué (à la loupe), recouverts de poils cendrés bruns, plus pâles en dessous et sur les côtés. Abdomen déprimé, très-brillant avec une teinte vague olivâtre, sans ponctuation appréciable, hérissé, surtout sur le premier segment, de poils cendrés très-courts ou nuls sur les suivants, sans doute par usure. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils blancs, courts, continue. Les poils du 5e et de l'anus sont mêlés de roux. En dessous, les segments sont ciliés de poils blancs. Pattes brunes, poils du flocculus longs, blanchâtres, ceux de la brosse, épais, courts, blancs mêlés de roux, ceux des tarses, en dessous, de cette couleur. Ailes transparentes, à reflets irisés. Point calleux, côte, nervures bruns.

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entière-

ment, sauf le chaperon qui est jaune avec deux petits points noirs sur les côtés.

Algérie. Collect. Dours. Voisine de l'A. *Albo-virescens*

Andrena nigro-viridula. Dours.

Nigro-ænea, cinereo-fusco - hirsuta. Abdomine ovali, nitido, creberrime punctato, puberulo. Fasciis 2, 3, 4 albidis, 5° anoque fulvis. Pedibus nigris, tarsis fuscis, fulvo-cinereo hirsutis. Alis vix fumatis, venis fuscis. ♀. ♂. Clypeo flavo-nigro maculato.

Long., corps, 9 mm.; aile, 6 mm

♀. D'un noir bronzé obscur. Antennes lavées de ferrugineux, en dessous, fossette intra-orbitaire à peine marquée. Poils de la face et du corselet cendrés-roux, très-abondants sur les côtés du métathorax où ils forment une frange droite. Abdomen en dessus, cordiforme, brillant, très-finement ponctué, recouvert de poils blancs très-courts, peu serrés. Le bord inférieur de tous les segments est de couleur testacée, celui des 2e, 3e, 4e orné, en outre, d'une bande de poils blancs couchés, courts. Cinquième segment et anus garnis de poils roux-doré. En dessous, les segments sont ciliés de poils cendrés-roux. Pattes noires, tarses ferrugineux, leurs poils cendrés-roux, blancs sur le flocculus. Ailes à peine légèrement enfumées à reflets irisés. Point calleux, côte, nervures de couleur testacée.

♂ semblable à la ♀, à peine un peu plus petit qu'elle. Chaperon jaune avec deux points noirs sur les côtés.

Algérie. Coll. Dours. Voisine de l'A. *Ærinifrons*, dont elle diffère par la taille, la forme et la ponctuation de l'abdomen, etc., etc.

Andrena flavo-picta. Dours.

Long., corps, 5 mm.; aile, 3 mm.

Viridi-ænea, nitida, cinereo-puberula. Antennis subtùs

ferrugineis, scapo flavo. Thorace viridi-æneo, nitidissimo, glabro, metathorace flavo-picto. Abdomine elliptico, depresso, viridi-æneo, marginibus flavo fasciatis vel maculatis. Pedibus flavis, cinereo hirtis, femoribus tibiisque posticis, his partim, nigris. Alis albis hyalinis, iridescentibus. ♀.

♀. Tête arrondie d'un vert clair. Chaperon orné au milieu d'une tache arrondie avec deux points noirs près du centre. Mandibules jaunes pâles, ferrugineuses au bout. Antennes noires en dessus, ferrugineuses en dessous, avec le scape jaune pâle. Corselet en dessus, d'un vert très-clair, brillant, presque glabre, sans ponctuation appréciable. Son bord céphalique est orné d'une ligne jaune pâle, un peu élargie sur les côtés, et présente en outre une tache ronde en avant du point calleux. Une ligne jaune pâle limite le bord supérieur et inférieur du mésothorax et du métathorax. Entre ces deux lignes on remarque deux petites taches jaunes saillantes. Métathorax très-finement strié et cilié sur les côtés, de petits poils blancs. Abdomen elliptique, déprimé, d'un vert tirant sur le noir, glabre, si ce n'est vers le 5e segment et l'anus où se trouvent quelques poils blancs, courts. Le premier segment porte, sur les côtés, une petite tache arrondie, jaune. Les segments suivants ont une bande de cette couleur continue sur le 2e et le 3e, interrompue sur le 4e et le 5e où elle est réduite à deux taches plus ou moins grandes. En dessous, le ventre est très-déprimé, les segments plus ou moins ferrugineux, lavés de jaune. Pattes jaunes pâles, hérissées de poils blancs. Cuisses noires. Tibias postérieurs plus ou moins tachés de noir, extrémité des tarses un peu ferrugineuse. Ailes blanches, transparentes à reflets irisés. Point calleux jaune pâle, côte, nervures très-claires.

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf les différences suivantes : le chaperon est un peu allongé jaune sans points noirs; le corselet présente sur son bord céphalique une seule tache en avant du

point calleux; il est partout ailleurs immaculé; l'abdomen est linéaire, tous les segments sont bordés de jaune chez le type, et seulement de lignes plus ou moins larges sur le 2e et le 3e chez quelques variétés.

Algérie, Montpellier, Coll. Dours. Voisine de l'A. *Minutissima Rossi*, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

Campylogaster N. subgenus.

(καμπύλος, recourbé, γαστὴρ, ventre.)

Antennes courtes, un peu en massue. Abdomen très-convexe, recourbé en dedans, allant en grossissant à partir du 3e segment. Caractères buccaux et alaires semblables à ceux du genre Andrena. Ce s.-genre établit le passage entre le genre Systropha et le genre Andrena. Il est surtout caractérisé par la forme de son abdomen, recourbé en dedans, hérissé de poils, sur les côtés, à la manière des Systropha ♂.

Campylogaster (Andrena) fulvo-crustatus, Dours.

Niger, fulvo-cinereo vestitus; thorace fulvo-crustato. Abdomine ovali, incurvato, punctato, fulvo-cinereo vestito. Segmentis 1, 2, 3, 4, apice fulvo-cinereo squamosis, 5o anoque fulvo-aureis; femoribus nigris, tibiis apice, tarsisque totis lætè ferrugineis, pilis cinereis. Alis luteo-fumatis in medio pallidis. ♀.

Long., corps, 15 mm.; aile, 11 mm.

♀. Noire, antennes noires, premier article atteignant à peine le bord interne des yeux. Tête un peu plus large que le corselet, très-fortement ponctuée, ses poils roux-cendrés, fauves sur le bord inférieur du chaperon et la base des mandibules. Corselet, en dessus, très-fortement ponctué, ridé sur le métathorax, ses poils très-courts d'un fauve doré, formant plastron, cendrés sur les côtés et en dessous. Abdomen noir, en ovale allongé, convexe,

recourbé vers le bout. Premier segment très-grossièrement ponctué, le 2e moins, les suivants très-finement, leurs poils roux-cendrés, hérissés, abondants sur le premier, rares sur les autres. Bord inférieur des 1er, 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils très-courts, couchés, roux sur le 1er et le 2e, blancs sur le 3e et le 4e, semblables à des écailles de papillon, 5e segment et anus garni de poils roux dorés. En dessous, les segments sont ciliés de longs poils cendrés. Cuisses et jambes noires, celles-ci teintées de ferrugineux au bout. Tarses d'un beau ferrugineux. Poils des pattes roux-cendrés. Ailes jaunes à reflets irisés, très-enfumées au bout, transparentes au milieu. Point calleux, côte, nervures de couleur testacée plus ou moins obscure.

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf que les poils qui recouvrent le corselet sont plus longs.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours.

Cette espèce est très-remarquable; par la forme de son abdomen ovale-allongé, très-convexe, recourbé au bout, par la couleur de ses ailes...

CAMPYLOGASTER (Andrena) SUBGLOBOSUS, Dours.

Niger, nigro-rufo-hirsutus. Abdomine ovali, incurvato, subtiliter punctato, marginibus testaceo lineatis, fasciis albidis, ano fulvo. Pedibus nigris, tarsis lætè ferrugineis, pilis fulvo-cinereis. Alis fumatis, venis fuscis. ♀.

Long., corps, 11 mm.; aile, 7 mm.

♀. Noire. Antennes noires, premier article atteignant le bord interne des yeux. Tête arrondie de la largeur du corselet, finement ponctuée, ses poils roux-cendrés. Corselet, en dessus, hérissé de poils roux-cendrés, sans ponctuation appréciable. Abdomen en dessus, noir, ovale, convexe, un peu recourbé vers le bout, très-finement ponctué, presque glabre. Bord inférieur des seg-

ments de couleur testacée, orné d'une bande de poils blancs, couchés, interrompue par l'usure, sur les deux premiers. Cinquième segment et anus recouvert de poils roux-dorés. En dessous, les segments sont ciliés de poils roux assez longs. Pattes noires, tarses ferrugineux-pâle, leurs poils roux-cendrés. Ailes enfumées. Point calleux ferrugineux sombre, côtes, nervures, plus pâles.

♂ plus grêle que la ♀. Chaperon jaune avec deux petits points noirs sur les côtés, ses poils blancs, ceux du reste de la face, roux. Tarses bruns, en dessus, le reste comme dans la ♀.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours.

Campylogaster (Andrena) abbreviatus, Dours.

Niger, rufo-cinereo hispidus. Abdomine nigro, nudo, impunctato, segmentorum marginibus testaceis, 5° anoque fulvis. Pedibus-nigris, scopa fulvo-cinerea, densissima. Alis fumatis, venis fusco nigris. ♀.

Long., corps, 9, 10 mm.; aile, 6, 7 mm.

♀. Noire. Antennes lavées de ferrugineux à partir du troisième article. Tête arrondie, poils de la face et du vertex, roux. Corselet, en dessus, très-finement ponctué, ses poils roux. Abdomen très-convexe, presque nu, si ce n'est sur les côtés où se remarquent quelques poils roux très-courts. Bord inférieur des segments de couleur testacée, 5e et anus recouvert de poils roux-doré. Pattes noires, tarses bruns, leurs poils roux, ceux de la brosse et du flocculus très-épais. Ailes un peu enfumées, point calleux, côte, nervures bruns.

♂. Inconnu.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours.

Biareolina, L. Duf., N.G.

Lingua brevis, spathuliformis, læviter bifida, plumosa.

Para glossæ ovales ellipticæ, apice acutæ. Palpi labiales longitudinæ linguæ, 4 articulati, primo longitudine sequentiorum simul sumptorum. Palpi maxillares 6 articulati, 2° longiori, 6° versus quintum reflexo. Cellula radialis unica non appendiculata, versus costam coarctata. Cellulæ cubitales 2; prima longiori, secunda versus radialem dimidio coarctata, duos nervos recurrentes recipienti primum propè quintam partem anteriorem, secundum propè quintam partem posteriorem, longe appendiculata. Antennæ 12 articulatæ, scapo longiori, 2° minuto, 3° longiori cupuliformi, reliquis geniculatis ad apicem incrassatis.

Habitus Halictorum, differt præcipuè 5° segmento rimâ denudato.

Biareolina neglecta, L. Duf.

Nigra, ferrugineo-villosa, abdomine punctulatissimo, marginibus albo vel cinereo ciliatis, pedibus anoque fulvis. ♀ : ♂. Labro porrecto, hirsutie cinerea.

Long., corps, 9, 10 mm.; aile, 7, 8 mm.

♀. Noire. Face finement ponctuée, ridée sur le labre, ses poils fauves courts, peu épais. Mandibules ferrugineuses au bout. Poils du corselet, en dessus, d'un ferrugineux éclatant, fauves, en dessous et sur les côtés. Le corselet est finement ponctué et présente à sa partie postérieure une surface triangulaire ridée, chagrinée, non ponctuée. Abdomen allongé, légèrement déprimé, très-ponctué, surtout sur le premier segment qui, chez les sujets frais, est hérissé de poils fauves assez longs. Les 2e, 3e, 4e segments ont des poils de cette couleur, courts, rares. Cinquième segment et anus recouverts de poils fauves couchés. Base du 1er, 2e, 3e, 4e segments ornée d'une bande de poils couchés, blancs ou cendrés; cette bande, chez les sujets vieux, est plus distincte sur le premier segment et interrompue sur le milieu des deux autres. En dessous, les segments sont ciliés de poils fauves. Poils des pattes antérieures ferrugineux-noirs, ceux des cuisses postérieures plus pâles, brosse fauve-

cendrée, tarses ferrugineux. Ailes un peu enfumées; point calleux, côte, nervures bruns.

♂. Labre carré, un peu dressé, poils de la face cendrés, ceux du corselet, en dessous et sur les côtés, roux, un peu plus pâles en dessous. Abdomen profondément ponctué, hérissé de poils cendrés, courts, peu nombreux; 6e segment et anus recouverts de poils roux, couchés. Chacun des segments, en dessus et en dessous, est orné d'une bande de poils plus pâles. Le 6e, en outre, porte sur chacun de ses côtés inférieurs une petite dent, due peut-être au soulèvement de la paroi ventrale. Poils des pattes, cendrés, ceux des tarses, roux en dessus, dorés en dessous. Point calleux, côte, nervures d'un testacé clair.

Alg., Esp., France, (Saint-Sever, Hautes-Pyrénées, ex. L. Duf., Pérez.) Reçue en très-grand nombre de ces diverses localités. Coll. L. Duf., Pérez, Dours.

Biareolina Perezella, Dours.

Nigra, fulvo-villosa, labro gibboso, punctatissimo. Abdomine gibboso, marginibus fulvo ciliatis; pedibus anoque fulvis. ♀.

Long., corps, 11, 12 mm.; aile, 9 mm.

♀. Noire. Face fortement ponctuée, profondément ridée sur le labre qui est assez bombé, une ligne saillante s'élevant entre les antennes. Poils de la face, courts, fauves. Corselet très-profondément ponctué, sa partie postérieure ridée, chagrinée, dépourvue de toute surface triangulaire; ses poils fauves, un peu plus pâles à la partie postérieure. Abdomen ovale, gibbeux, très-fortement ponctué, surtout sur le premier segment qui est hérissé de poils fauves, courts. Cinquième segment et anus revêtus de poils fauves couchés. Base des 1er, 2e, 3e, 4e segments ornée d'une bande de poils roux plus pâles que le reste. Cette bande est surtout interrompue sur le

premier segment, par usure. En dessous, les cils sont roux. Poils des pattes fauves, dernier article des tarses ferrugineux. Ailes enfumées; point calleux, côte, nervures bruns.

Bordeaux. Envoyée par M. Pérez, professeur à la Faculté des sciences de cette ville.

Cette espèce se distingue de la précédente par sa taille, la forme du labre, de l'abdomen, par sa ponctuation, etc., etc. Coll. Pérez, Dours.

Dufourea Putoniana, Dours.

Nigra, cinerescenti pilosa, tarsis subtùs fulvis, alis fumatissimis, nervis nigris. ♀.

Long., corps, 10 mm.; aile, 7 mm.

♀. Noire. Tête noire très-distinctement ponctuée, ses poils noirs, courts, mêlés de roux, surtout en dessous et près de l'extrémité du chaperon, qui est très-brillant. Antennes noires : scape très-long, hérissé de poils roux, surtout sur les côtés interne et externe. Corselet finement ponctué en avant et sur son milieu, ridé en arrière et recouvert partout de poils cendrés. Abdomen, en dessus, déprimé, brillant, à peine ponctué, hérissé de poils courts, cendrés, roux sur les côtés et à l'anus. La ponctuation est plus visible en dessous. Le bord inférieur de chaque segment est de couleur testacée, avec une bande de cils roux. Cuisses renflées, surtout les intermédiaires, leurs poils cendrés. Tarses, en dessous, hérissés de poils fauves, dorés. Ailes très-enfumées. Point calleux, côte, nervures noirs.

Hospenthal. Coll. de M. le docteur Puton. 1 *femelle*.

♂ Long., corps, 7, 9 mm.; aile, 8 mm.

♂. Noir. Tête presque ronde, très-finement ponctuée, hérissée de poils blanchâtres, surtout en dessous et à

l'extrémité du chaperon. Antennes longues, largement moniliformes comme dans les *Halictes*, noires. Scape large, hérissé de poils courts, roux. Corselet très-finement ponctué en avant et sur le milieu, ridé en arrière et recouvert partout de poils cendrés un peu roux. Abdomen convexe, brillant, à ponctuation peu distincte, recouvert de poils cendrés-roux, plus abondants sur les côtés et à l'anus. En dessous, le 5e segment porte, sur son bord inférieur, une petite dent très-aiguë au sommet. Sixième segment un peu tuberculeux au bout. Plaques anales cordiformes, à bord sinueux, épais. Cuisses renflées, surtout les intermédiaires, leurs poils ainsi que ceux des pattes cendrés-roux. Tarses, en-dessous, hérissés de poils roux-doré. Ailes enfumées, point calleux, côte, nervures noirs. 3 exemplaires.

Lautaret. Coll. de M. le docteur Puton, Dours.

Cette espèce remarquable m'a été communiquée par M. le docteur Puton, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

Ancyla brevis, Dours.

Nigra, fulvo cinereo-hirsuta. Capite thoraceque punctatissimis, pilis rufis. Abdomine brevi, nudo, nitido, fasciis cinereo-rufescentibus, 1o, 2oque interruptis. Ano rufo. Pedibus nigris, 1, 2 rufo pilosis, scopâ 1oque tarsorum articulo nigerrimis, pilis rufis extùs vix intermixtis. Alis fumatissimis. ♀.

Long., corps, 6 mm.; aile, 4 mm.

♀. Noire. Face et corselet grossièrement ponctués, leurs poils, roux foncé, plus pâles en dessous. Abdomen, en dessus, très-convexe, globuleux, nu, brillant, très-finement ponctué. Bord inférieur de tous les segments orné d'une bande de poils cendrés, un peu roux, interrompue sur le 1er et le 2e. Pattes noires, tarses ferrugineux, première et deuxième paires ayant leurs poils roux. Jambes et premier article des tarses postérieurs hérissés de

poils rudes, longs, très-noirs, si ce n'est sur le tibia où ils sont un peu mêlés de roux. Ailes très-enfumées. Point calleux, côtes, nervures noirs.

♂. Inconnu.

Alg. Coll. Dours. Diffère de l'A. *oraniensis* par sa taille plus petite, sa ponctuation et la couleur de ses poils.

Reçu 10 ♀.

Osmia Tricuspitata, Sichel.

Nigra, rufo-hispida; segmentorum fasciis abdominalium 2, 3, 4, 5 rufis, 6° segmento latere margineque infero sinuato nec dentato; ano tricuspitato, dentibus lateribus brevioribus, crassis, medio longè quadrato. ♂.

Long., corps, 14 mm.; aile 10 mm.

♂. Noir. Poils du chaperon épais, blanchâtres, ceux du reste de la face, du vertex, du corselet, du premier segment de l'abdomen, roux. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande étroite de poils couchés, roux, très-courts. Sixième segment presque nu, son bord inférieur, un peu sinué, se terminant légèrement en pointe au milieu. Anus noir, orné de trois appendices, les latéraux plus courts, en forme de dents, celui du milieu, en carré long. Pattes noires, leurs poils roux-pâle, ceux du dessous des tarses, plus vifs. Ailes un peu enfumées au bout, radiale tout à fait transparente. Point calleux, côte, nervures ferrugineux clair.

Iles de l'Archipel grec. Plusieurs ♂ sans ♀. Coll. Dours.

Osmia mucida, Dours.

Nigra, albo-lanata, clypeo-gibbo, tarsis subtùs ventreque albo-rufescenti pilosis. Alis hyalinis ♀. ♂, 1° segmento latè marginato, duobus dentibus armato, ano elongato, integro. Ultimo antennarum articulo spinula brevi aucto.

Long., corps, 13 mm.; aile, 10 mm.

♀. Noire, recouverte partout d'un léger duvet blanc sem-

blable à de la moisissure. Face finement ponctuée, chaperon bombé au centre, recouverts de poils plus longs, blancs, un peu roussâtres sur son bord libre. Corselet et abdomen plus fortement ponctués, à points enfoncés. Ce dernier, bombé, cordiforme, avec le bord inférieur des segments à peine marqué par une ligne de poils cendrés très-courts et très-épais. Palette ventrale blanche avec des reflets roux. Articles des tarses, en dessous, garnis de poils roux, leurs crochets ferrugineux-clair. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures très-noirs.

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf les différences sexuelles suivantes : dernier article des antennes, un peu épais, surmonté d'une petite épine ; sixième segment de l'abdomen, fortement échancré sur les côtés, muni de deux dents, dont la supérieur est plus forte que l'inférieure, celle-ci un peu aiguë ; bord inférieur de ce segment très-légèrement sinué ; anus allongé en carré long, entier.

V. ♀. Une tache jaune entre l'insertion des antennes. Espèce bien distincte se plaçant à côté de l'O. *Adunca*. Algérie. Coll. Dours.

Osmia pseudo-aurulenta, Dours.

Nigra, punctatissima, ferrugineo-hirsuta. Alis fumatis, cellulis 2, discoïdalibusque partim pellucidis. ♀. ♂. 6° segmento in latere sinuato, læviter denticulato, ano bispinoso.

Long., corps, 11, 12 mm. ; aile, 8 mm.

♀. Noire, très-fortement ponctuée et revêtue, partout, de poils ferrugineux, plus épais sur le premier et sur le bord inférieur de tous les segments où ils forment une bande étroite très-saillante. Palette ventrale ferrugineuse. Pattes noires, leurs poils ferrugineux, tarses plus pâles. Ailes enfumées avec des places limpides sur la deuxième cubitale et la deuxième discoïdale. Point calleux testacé, côte, nervures noires.

♂ de même taille que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement sous le rapport de la ponctuation et de la pubescence. Sixième segment de l'abdomen légèrement sinué sur les côtés et armé d'une dent peu marquée. Bord inférieur de ce segment, entier, coupé en ligne droite. Anus orné, en dessous, de deux petites dents très-saillantes.

Algérie. — Obtenue d'éclosion dans les coquilles de l'*Helix maritima*. Le ♂ diffère de celui de l'O. *Aurulenta* par la dent latérale du 6e segment abdominal qui est peu saillante, et par le bord inférieur de ce même segment non sinué. Coll. Dours. In coll. L. Duf., O. *Insignis?*

Osmia cincta, Dours.

Nigro-rufo-cinereo-hispida. Thorace rufo-cinereo. Segmentis abdominis, 2, 3, 4, 5, cinerescentibus, integris. Ventre nigro-ferrugineo, ♀, ♂. 6o segmento latere denticulo armato, ano recondito, bispinuloso.

Long., corps, 10, 11 mm.; aile, 8 mm.

♀. Noire. Poils de la face roux-cendré, roux-vif sur le bord libre du chaperon et les mandibules. Corselet, en dessus, hérissé de poils roux, plus pâles sur les côtés, cendrés en dessous. Métathorax, finement pointillé et strié, avec quelques parties plus lisses, luisantes au milieu. Abdomen assez fortement ponctué, nu, sauf sur le premier segment où se trouvent quelques poils roux-cendrés, et sur le 6e, qui est recouvert d'un duvet cendré. Bord inférieur de tous les segments orné d'une bande de poils cendrés-roux, entière. Palette ventrale noire, avec une teinte ferrugineuse très-prononcée sur les côtés. Pattes noires, leurs poils cendrés, sauf sous les tarses où ils sont bruns-ferrugineux. Ailes noires, à reflets violets, quelques taches blanches sur la portion discoïdale. Point calleux, côte, nervures noirs.

V. 1. *Tota rufa.*

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf : 6e segment échancré sur les côtés où se remarque une petite dent triangulaire, 7e un peu allongé. Anus peu apparent, armé, de chaque côté, d'une très-courte épine.

Iles de l'Archipel grec, Algérie. Reçue en grand nombre. Coll. Dours.

Osmia cinctella, Dours.

Nigro-cæruleo-rufo-albo-hispida; thorace 1oque segmento abdominis rufo villosis, fasciis 2, 3 rufescentibus, 4, 5 albescentibus, 5o segmento toto albo piloso. Ventre nigro. Pedibus nigris, albo pilosis. Alis apice fumatis. ♀ : ♂, 6o segmento latere denticulato, 7o apice acuminato excavato, ano bispinuloso.

Long., corps, 8, 9 mm.; aile, 6 mm.

♀. Trapue. Tête et corselet bleu-noirâtre; poils de la face cendrés sur les joues, roux sur le vertex et le bord libre du chaperon. Corselet finement ponctué, ses poils, roux en dessus et sur les côtés, cendrés en dessous. Métathorax très-finement strié sur les côtés, présentant au milieu un espace lisse, luisant. Abdomen finement ponctué, bleu foncé, assez brillant, nu, si ce n'est sur le premier segment qui porte des poils roux abondants sur les côtés et sur le 6e qui est revêtu d'un duvet blanc de neige. Bord inférieur des 2e, 3e segments orné d'une bande étroite de poils roux couchés, celle du 4e et du 5e est formée par des poils blancs. Palette ventrale noire. Pattes noires, leurs poils blancs avec quelques-uns de roux sous les tarses. Ailes enfumées, limpides au bout. Point calleux ferrugineux pâle, côte, nervures noires.

♂ semblable à la ♀, sauf : 6e segment sinué sur les côtés formant ainsi une dent obtuse très-courte, 7e allongé en pointe. Anus armé de deux petites épines.

Iles de l'Archipel grec, Algérie. Reçue en grand nombre. Coll. Dours.

Osmia ruficollis, Sichel.

Nigro-rufo-cinereo-hispida. Thorace, ventre tarsisque subtùs rufo-villosis. Abdomine nigro, fasciis cinerescentibus. Alis fumatis. ♀. ♂ Ultimo segmento apice attenuato, læviter supra excavato, ano bispinoso.

Long., corps, 9, 10 mm.; aile, 6 mm.

♀. Noire. Poils de la face cendrés, roux sur le vertex et le bord libre du chaperon. Antennes et mandibules noires. Corselet, en dessus, recouvert de poils roux, presque fauves, plus abondants en arrière et sur les côtés. En dessous, ses poils sont cendrés. Abdomen noir, finement ponctué, nu, si ce n'est sur les côtés du premier segment où se trouvent quelques poils roux. Bord inférieur de tous les segments orné d'une bande très-étroite de poils cendrés ou tout à fait blancs. Sixième segment un peu pointu avec le bord postérieur roux. Palette ventrale d'un roux assez vif. Pattes noires, leurs poils cendrés, dessous des articles des tarses, roux. Ailes très-enfumées avec quelques points transparents sur la partie discoïdale. Point calleux ferrugineux, presque noir, côte, nervures noires.

♂ un peu plus petit que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf : 7e segment abdominal légèrement sinué à son bord libre, un peu excavé en dessus ; anus armé, de chaque côté, d'une épine droite de couleur noire. Tarses ferrugineux.

Iles de l'Archipel grec. Reçue en grand nombre. Coll. Sichel, Dours.

Osmia micro-gramma, Dours.

Parva, nigra, subtiliter punctulata, cinereo-hirsutula. Segmentis albo lineatis, ventre cinereo, tarsis subtùs rufis.

Alis fumatis, venis nigris ♀. ♂ Similis, 6° segmento obtusè denticulato. Ano mucronato.

Long., corps, 9 mm.; aile, 5 mm.

♀. Petite, trapue, noire, finement ponctuée. Antennes noires, leur scape épais, chaperon un peu bombé, face recouverte de poils blanchâtres, roux sur le vertex et sur le bord libre du chaperon. Corselet, en dessus, hérissé de poils cendrés-roux, courts, blanchâtres en dessous et sur les côtés. Abdomen nu, si ce n'est sur les côtés où se remarquent, surtout sur le premier segment, quelques poils blancs très-courts. Bord inférieur de tous les segments orné d'une petite ligne de poils blancs, continue chez les sujets frais, interrompue par l'usure sur le milieu. Palette ventrale cendrée, peu fournie. Pattes noires, leurs poils blancs, dessous des tarses, roux, épines des tibias et crochets des tarses ferrugineux-clair. Ailes enfumées. Point calleux testacé, côte et nervures noires.

♂ semblable à la ♀. Antennes un peu plus longues, leurs articles égaux. Sixième segment sinué sur les côtés avec une dent obtuse, son bord inférieur légèrement crénelé. Anus peu allongé, mucroné.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours, Sichel.

La ♀ est voisine de l'O. *Leucomelana* Smith, mais le ♂ est très-distinct, ses segments ventraux ne présentent ni tubercule ni appendice lamelleux.

Chalicodoma nobilis, Dours.

Nigra, fulvo nigro hirsuta. Thorace suprà fulvo-hirto in medio nigro. Segmentis 1, 2, 3, fulvo hirsutis, reliquis nigris. Pedibus nigris, tarsis subtùs fulvis, unguibus nigro testaceis. Alis luteo-fumatis, iridescentibus. ♀. ♂ similis, ultimo segmento latere integro, apice emarginato, denticulis 5, 6, armato.

Long., corps, 16, 17 mm.; aile, 13 mm.

♀. Noire, très-fortement ponctuée. Poils de la face

noirs, fauves sur les joues et le bord des mandibules. Corselet, en dessus, hérissé de poils fauves, mêlés de noirs sur le milieu. Ils sont roux, en dessous, et tout à fait noirs sur les côtés. Premier, 2e, 3e segments hérissés de poils fauves, plus longs et plus serrés sur leur bord inférieur; 4e, 5e, 6e tout à fait noirs. Palette ventrale fauve au centre, noire sur les côtés. Pattes noires, dessous des tarses garni de poils courts, ferrugineux. Épine des tibias, crochets des tarses, ferrugineux, le bout de ces derniers, noir. Ailes d'une teinte jaunâtre à reflets irisés, enfumées, surtout au bout. Point calleux très-noir et très-brillant, côte, nervures brunes.

♂ semblable à la ♀. Pubescence un peu plus pâle. Taille un peu moins grande. Septième segment abdominal, entier sur les côtés, échancré au bout; de chaque côté de l'échancrure, se voient 6 dents, très-aiguës, réunies en deux groupes, le 1er de quatre, le 2e de deux, et séparés par une petite sinuosité.

France méridionale, Montpellier. Découvert par M. Lichtenstein. — Hyères. — Alg. Coll. Dours. L. Duf., ex Lichtenstein.

Chalicodoma luctuosa, Dours.

Aterrima, metathorace 1° que segmento abdominali cinereo-hispidis, 2, 3, 4 macula nivea notatis; tarsis subtùs ferrugineis. ♀.

Long., corps, 16 mm.; aile, 11 mm.

♀. Très-noire, fortement ponctuée à points enfoncés. Poils de la face, courts, roux, dorés sur les mandibules. Métathorax garni de poils cendrés. Premier segment abdominal hérissé de poils cendrés très-épais sur les côtés, où ils sont réunis en faisceau. Côtés des 2e, 3e, 4e portant une large tache de poils d'un blanc de neige. Palette ventrale noire lavée de ferrugineux, dessous des tarses ferrugineux, le dernier article plus clair avec les

crochets noirs. Ailes très-enfumées avec quelques reflets violets. Point calleux, côte, nervures très-noirs.

♂. Inconnu.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours.

Chalicodoma leuco-pogonata, Dours.

Nigra, niveo-rufo-hirsuta. Capite subtùs, femoribusque anticis longe niveo pogonatis. Thorace suprà cinereo-hirsuto, segmentis abdominis 1, 2, 3, 4 rufo-cinereo villosis, reliquis nigris, 6° latere integro, apice medio emarginato, utrinque 8, 9 denticulis armato. Ventre longè nigro-rufo hirsuto. Alis fumatis, venis fuscis. ♂. Fæmina latet.

Long., corps, 17 mm.; aile, 12 mm.

♂. Noir, ponctuation moins grossière que dans les espèces de ce genre. Poils de la face, du dessous de la tête, des cuisses antérieures longs, d'un blanc de neige éclatant, ceux du vertex et du corselet, en dessus, cendrés, un peu roux. 1er, 2e, 3e, 4e segments abdominaux hérissés de poils roux mêlés de cendrés, surtout sur le premier, les suivants sont noirs. Bord inférieur du 6e segment légèrement échancré au milieu et armé, de chaque côté, de 8 ou 9 dents. En dessous, les segments sont hérissés de longs poils noirs lavés de roux. Pattes foncièrement noires, le dessous des tarses seul est ferrugineux. Épine des tibias noire en dessus, ferrugineuse en dessous, crochets des tarses testacés, leur bout, noirs. Ailes un peu enfumées. Point calleux noir, côte, nervures testacées.

Iles de l'Archipel grec. 10 ♂ sans ♀. Coll. Dours.

Megachile dimidiati-ventris, Dours.

Nigra, niveo-villosa. Segmentis abdominis 1, 2, 3, 4, 5, niveo-strigatis, ventralibus, 2, 3, 4 longè niveo-ciliatis, 1, 5, 6 nigris. ♀ ventre versicolori.

Long., corps, 8, 10 mm.; aile, 6 mm.

♀. Noire, grossièrement ponctuée, tête de la largeur du

corselet. Poils de la face, argentés, roux sur le vertex. Poils du corselet, en dessus et sur les côtés, argentés, courts, rares sur le disque par usure? Abdomen déprimé, nu, à ponctuation assez fine. Bord inférieur des 1er, 2e, 3e, 4e, 5e segments orné d'une bande de poils couchés d'un blanc de neige, quelquefois un peu roux, non interrompue, plus large sur les côtés du 1er et du 2e, se continuant en dessous. Sixième segment portant quelques poils très-courts, noirs, avec un léger reflet ferrugineux. En dessous, la palette ventrale est formée par de longs cils blancs placés sur les 2e, 3e, 4e segments. Le 1er et le 5e ont des poils noirs, le 6e des poils roux. Pattes noires, leurs poils, argentés. Tarses ferrugineux avec le premier article, en dessous, orné de poils roux-dorés. Épine des tibias très-pâle. Ailes enfumées. Point calleux testacé, côte, nervures noires.

♂. Inconnu.

Diffère de *M. Argentata* par le 6e segment noir, par la palette ventrale qui, chez cette dernière, est entièrement blanche.

Algérie. Montp. Coll. Dours.

Megachile montenegrensis, Sichel.

Elongata, cinereo, rufo-hirta, faciis abdominalibus cinereo-rufescentibus, ano nigro, ventre albido-rufo ♀. ♂ similis, 6o segmento in medio lacunato, margine mucronato, laterè pluri dentato, ano quadrato læviter sinuato.

Long., corps 16, 17 mm.; aile, 10 mm.

♀. Allongée. Poils de la face cendrés, mêlés de noirs sur le vertex. Corselet en dessus revêtu de poils cendrés, rares au centre, blancs sur les côtés et en dessous. Premier, 2e, 3e segments de l'abdomen en dessus hérissés de poils roux abondants sur le 1er et le 2e, 4e, 5e, 6e ayant quelques poils noirs très-courts. Bord inférieur des segments 2e, 3e, 4e, 5e orné d'une bande de poils couchés

très-courts d'un blanc roussâtre. Palette ventrale cendrée. Pattes noires, leurs poils cendrés en dessus. Tarses ferrugineux noirâtre, leurs poils en dessus, roux. Ailes à peine enfumées. Point calleux ferrugineux-pâle, côte, nervures plus brunes.

♂ semblable à la ♀, sauf le 6e segment de l'abdomen profondément creusé au milieu, son bord inférieur mucroné, armé de chaque côté de 5 ou 6 petites épines. Anus en carré long un peu sinué au milieu.

Cette espèce parfaitement caractérisée doit se placer à côté de la M. Sericans *Fonsc.*

Iles de l'Archipel grec, Algérie. Coll. Sichel, Dours.

Megachile clavicrus, Dours.

Nigra, cinereo-rufo hirsuta. Segmentis abdominis 1, 2, 3 rufo-hispidis, reliquis nigris; 6° latere denticulato, 7° margine sinuato utrinquè spinis 4 armato; subtùs pygidio spina acuta instructo. Pedibus nigris, tarsis subtùs rufis. Trochanteribus anterioribus dentatis longè albo ciliatis, tibiis anterioribus claviformibus, intùs excavatis, 1° tarsorum articulo basi dilatato, longè penicillato ♂.

Long., corps 14 mm.; aile, 10 mm.

♂. Noir; chaperon recouvert de longs poils blancs; pubescence cendrée sur la moitié antérieure du corps, rousse sur le 1er, 2e, 3e segment de l'abdomen, noire sur les autres; 6e segment légèrement échancré avec une petite dent noire sur les côtés; 7e segment largement échancré sur le milieu de son bord inférieur, muni de chaque côté de l'échancrure de 4 ou 5 petites épines. En dessous l'anus porte une épine plus longue, droite, noire, très-visible en regardant l'insecte de côté. Pattes noires, leurs poils cendrés, ceux des tarses roux en dessous. Trochanters antérieurs munis d'une apophyse noire longuement cilié de poils roux à leur implantation, blancs au sommet. Cuisses antérieures épaisses, inermes, tibias très-dilatés

excavés à leur partie intérieure, convexes extérieurement. Premier article des tarses de cette paire dilatés à leur base portant un pinceau de poils noirs, roux près de l'articulation. Ailes transparentes ; point calleux, côte, nervures noirs.

♀. Inconnue.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Dours.

Anthidium læviventre L. Duf.

Nigrum, cinereo hispidum, flavo maculatum. Segmento anali tribus denticulis armato, medio quadrato, lateralibus rotundatis; 6º segmento ventrali porrecto lamelliformi in medio acuto, pygidio ferrugineo quadridentato. Alis fumatis. ♂.

Long. corps 15, 16 mm.; aile 10 mm.

♂. Noir; antennes noires avec le dessous du scape jaune. Chaperon, mandibules jaunes, celles-ci avec le bord dentaire et l'extrémité noirs; une tache jaune plus ou moins échancrée sur le vertex derrière les yeux. Poils de la face roux sur le sommet, blancs cendrés partout ailleurs principalement sur les joues où ils sont très-longs. Corselet noir, sans tache, ses poils cendrés-roux en dessus, blancs en dessous et sous les côtés. Abdomen noir, hérissés de poils cendrés un peu plus abondants à la base; 1er, 2e segment portant sur les côtés une tache jaune plus ou moins arrondie n'atteignant pas le milieu. Tache du 3e segment se prolongeant en pointe jusque vers le centre. Les segments suivants ont une bande jaune continue amincie au milieu, sauf sur les deux derniers. Bord inférieur de l'anus noir tridenté, les deux dents latérales larges en forme d'oreillettes, celles du milieu en carré long. En dessous le bord inférieur du 6e segment est sinueux, soulevé en forme de lamelle pointue à son centre et cilié de poils roux. La plaque anale est ferrugineuse, 4 dentée, les deux dents supérieures obtuses, courtes,

les inférieures aiguës. (L'insecte examiné de côté à la loupe.) Hanches et cuisses noires, celles-ci jaunes-rougeâtres près de l'articulation du tibia. Jambes antérieures et intermédiaires jaunes en dessus, ferrugineuses en dessous avec une teinte plus sombre sur les intermédiaires. Dessous des jambes postérieures, noir, tarses jaunes un peu lavés de ferrugineux, leurs poils cendrés ou blancs. Ailes enfumées, point calleux, côte, nervures, ferrugineux.

Esp. Montp. Coll. L. Duf. (Esp.) Dours. (Montp.).

Cette espèce curieuse a le segment anal semblable à celui de l'A. *Dentatum*, Walt. Schimid; die Scheirerischen Arten der Bienen gattung, in Bull. de la Soc. Suisse d'entom. V. 3, n° 9, p. 467, fig. 5. Mais la configuration si remarquable du 6e segment ventral n'est pas indiquée par l'auteur de la Monographie.

Anthidium undulatum, Dours.

Nigrum; clypeo immaculato luteo, antennis nigro-ferrugineis, scutello posticè sinuato, latere subspinuloso. Abdomine nigro-flavo cingulato, 6° segmento latere denticulo luteo armato, ano bilobato. Pedibus nigro-luteo-ferrigineis. Alis fumatis. ♂.

Long. Corps 10 mm.; aile, 7 mm.

♂. Chaperon sans tache, joues, dessus des mandibules (leur bout noir) jaunes; un petit point de cette couleur derrière les yeux. Antennes ferrugineuses en dessous, sauf la base du scape et le troisième article qui sont noirs. Poils de la face blancs, cendrés sur le vertex. Corselet noir, ses poils cendrés, une petite tache sur le bord céphalique, une 2e un peu plus grande en avant de l'insertion des ailes, jaune. Bord postérieur du métathorax prolongé en lame sinueuse avec deux petites dents latérales, orné d'une ligne jaune interrompue après l'insertion des ailes et sur son milieu qui est sinué. Abdomen noir: 1er seg-

ment portant une tache plus ou moins allongée, large sur les côtés, très-aiguë vers le milieu, où elle se termine par deux petits points ronds. 2e et 3e segments ayant une bande presque continue, étroite, concave sur le bord postérieur; la bande du 4e, 5e, 6e segments est plus large, sans échancrure. 6e segment légèrement échancré sur les côtés qui sont munis d'une petite épine jaune. Son bord inférieur est très-entier. Anus noir bilobé, chaque lobe orné d'une tache jaune. En dessous le 5e segment est concave sur son bord postérieur, la plaque anale est cordiforme, mamelonée sur les côtés. Hanches et cuisses noires, celles-ci plus ou moins tachées de jaune ou de ferrugineux. Tarses jaunes ou ferrugineux-pâle, ciliés de poils blancs. Ailes enfumées, point calleux jaune, ferrugineux au centre. Côte, nervures noires.

♀. Latet.

Montp. Coll. Dours.

Espèce bien caractérisée par la conformation du 5e segment ventral et de la plaque anale.

Anthidium stigmaticorne, Dours.

Nigro-ferrugineum; antennarum articulis 4, 5 ferrugineis, reliquis subtùs rufis. Abdomine luteo-ferrugineo, segmentis 1, 2 macula media nigra, triangulari, 3, 4 latere, marginibus, medioque plus minùs nigris, 5o toto nigro. Pedibus ferrugineis basi nigro notatis. Alis fumatis, apice cellulaque discoïdali partim albidis. ♀

Long. corps 7 mm.; aile, 4 mm.

♀. Noire ferrugineuse; premier, deuxième, troisième articles des antennes noirs, quatrième, cinquième, ferrugineux, les suivants roux en dessous. Chaperon et joues de couleur ferrugineuse avec quelques nuances jaunes. Bord antérieur du vertex sinué, orné d'une tache ferrugineuse très-large sur les côtés, se rejoignant sur le milieu en formant deux triangles contigus par leur sommet.

Mandibules ferrugineuses avec le bout noir. Poils de la face courts, argentés sous les antennes, roux sur le labre. Thorax très-fortement ponctué, noir, portant une tache ferrugineuse en avant de l'insertion des ailes, son bord antérieur présente une ligne ferrugineuse saillante interrompue sur le milieu ; son bord postérieur légèrement prolongé en lame mince, orné de quatre taches ferrugineuses, les deux médianes plus larges, les deux latérales très-petites. Poils de cette région argentés très-rares sur le disque, (par usure.) abondants en dessous et sur les côtés. Abdomen plus finement ponctué que le corselet, entièrement nu, si ce n'est à la base des 1er et 5e segments, où se trouvent quelques poils courts cendrés. Sa couleur foncière est ferrugineuse-noirâtre. Le 1er et le 2e segments portent une tache ferrugineuse sur les bords, jaune au centre, large sur les côtés, allant en s'amincissant vers le haut et laissant ainsi un espace triangulaire noir. Les 3e, 4e, 5e segments ont, sur le milieu, une tache ronde ferrugineuse jaunâtre plus ou moins grande sans échancrure. Le 6e segment est noir. Palette ventrale rousse. Pattes ferrugineuses avec la base des cuisses, noire. Ailes enfumées avec quelques points blancs sur la 2e discoïdale et vers le bout. Point calleux ferrugineux, nervures noires.

V. 1. Abdomine ferè toto ferrugineo, maculis flavo pallidis.

V. 2. Clypeo macula infera nigra.

V. 3. Scutello bipunctato.

♂. Latet.

Algérie. Coll. Dours.

Espèce intermédiaire entre A. *Scapulare* et A. *rubiginosum*.

Epeolus aureo-vestitus, Dours.

Ferrugineus, pilis aureo-albido vestitus. Segmentis abdominis latè aureo-albido tomentosis, fasciis vix in medio interruptis. ♀ et ♂.

Long., corps, 9 mm.; aile, 5 mm.

♀. Entièrement ferrugineuse, sauf les deux tiers supérieurs de la face et le bout des mandibules qui sont noirs. La face est recouverte de poils argentés très-brillants; un duvet très-court, jaune-doré, forme une ligne qui tapisse l'extrémité du vertex entre les yeux. Corselet ferrugineux presque entièrement recouvert d'un duvet jaune-doré, plus épais sur les côtés et formant sur le bord du prothorax une ligne bien saillante. Mésothorax ferrugineux portant quatre lignes longitudinales formés du même duvet, deux sur le dos, à la partie antérieure, n'atteignant pas la moitié de l'organe, et une de chaque côté, le long de l'insertion des ailes. Écusson ferrugineux trilobé, les lobes latéraux terminés en pointe, l'intermédiaire échancré au milieu. Métathorax ayant à sa partie médiane un espace en triangle renversé, noir à son extrémité, c'est-à-dire, au sommet du triangle. Dessus de l'abdomen ferrugineux; bord inférieur de tous les segments portant une large bande de poils dorés, à peine interrompue au milieu. La base du premier segment est, en outre, ornée de deux larges taches de cette couleur, se rejoignant presque pour former une bande. Pattes ferrugineuses, revêtues d'une pubescence très-fine, jaune-dorée ou blanche. Ailes enfumées, avec quelques petites taches blanches sur le limbe. Point calleux ferrugineux, côte, nervures brunes.

♂ entièrement semblable à la ♀, sauf les différences sexuelles du corselet qui, dans ce genre, est noir. Les bandes des segments abdominaux sont un peu plus ondulées que dans la ♀.

Nota. — Les poils, chez les sujets frais, sont tout à fait dorés, ils deviennent un peu cendrés en vieillissant.

Algérie. Coll. Dours.

Melecta rugosa, Dours.

Aterrima, nigro-niveo-villosa. Abdomine longitudinaliter

rugoso, segmentis utrinquè macula nivea ornatis. Pedibus nigerrimis, tarsis obscure ferrugineis. ♀.

Long., corps, 13 mm.; aile, 9 mm.

♀. D'un noir très-foncé. Poils de la face, argentés, longs au-dessus de l'insertion des antennes, duveteux sur le chaperon; ceux du vertex sont noirs, lavés de roux au centre. Corselet en dessus, hérissé de poils très-noirs, très-serrés, sauf sur le bord céphalique où ils sont blancs, formant une bande assez large qui s'étend sur les côtés, bien au delà de l'insertion des ailes; en arrière des ailes, sur les côtés du métathorax, ces poils blancs sont réunis en un petit pinceau. Abdomen nu, sauf sur le premier segment où se remarquent quelques poils noirs formant une tache triangulaire. Tous les segments sont sillonnés de rides longitudinales, sinueuses, très-serrées. Les côtés des 1er, 2e, 3e, 4e, sont ornés d'une tache plus ou moins triangulaire, d'un blanc de neige. Le cinquième segment est tout à fait noir, l'anus est revêtu d'un léger duvet ferrugineux. Pattes noires, poils des cuisses noirs, lavés de ferrugineux. Tarses d'un ferrugineux obscur. Ailes enfumées, avec quelques parties transparentes sur la troisième cubitale et la deuxième discoïdale. Point calleux, côte, nervures très-noirs.

Iles de l'Archipel grec. Algérie. Coll. Dours.

Nomada pyrosoma, Dours.

Nigro-ferruginea. Antennis nigro-ferrugineis. Capite ferrugineo, puncto nigro circa ocellos et suprà antennas. Thorace nigro; prothoracis linea, puncto antè alas, macula pleurali, mesonotho, post scutello, metathorace 2 maculis, ferrugineis. Coxis basi nigris. Alis fumatissimis, venis nigris. ♀.

Long., corps, 12, 13 mm.; aile, 10 mm.

♀. D'un noir ferrugineux. Antennes en dessus ferrugineuses, sauf les six derniers articles qui sont noirs, l'ex-

trémité du dernier est ferrugineux. En dessous, les trois premiers articles sont seuls ferrugineux, les autres lavés de noir. Tête entièrement ferrugineuse, à l'exception d'une tache entourant les ocelles, et d'un point noir derrière les antennes, de couleur noire. Le bout des mandibules est brun. Corselet noir, sauf le bord céphalique, un point en avant de l'insertion des ailes, une grande tache sur les côtés, avec un point noir vers le haut, ferrugineux. Le dos est recouvert par une plaque ferrugineuse, interrompue au milieu par une ligne noire. Parfois, la plaque ferrugineuse est divisée en deux, de chaque côté, par un trait noir. Tubercules de l'écusson très-saillants, agglutinés. Ligne du postécusson ferrugineuse. Métathorax noir, avec un espace cordiforme central finement chagriné, ses côtés ornés d'une ou deux taches ferrugineuses plus ou moins étendues. Abdomen entièrement ferrugineux, le bord des segments brun, le bout du cinquième ayant quelques poils jaunes. Pattes ferrugineuses, base des hanches postérieures, noire. Ailes très-enfumées, avec quelques trainées blanches sur le limbe. Point calleux, ferrugineux; côte, nervures noires.

Espèce bien caractérisée par sa taille uniforme, la couleur des antennes, la bigarrure du corselet...

Algérie. Reçue en grand nombre. Coll. Dours.

Nomada tridenti rostris, Dours.

Parva, nigro-ferruginea. Labro mutico-ferrugineo. Abdominis segmentis 1 basi, 2, 3, 4 margine postico, nigris. Pedibus nigris ferrugineo irroratis. Alis fumatis, limbo albo-notato ♀ ♂ similis, labro in medio spinuloso, mandibulis externè minuto denticulo armatis.

Long., corps, 6, 7 mm.; aile, 5 mm.

♀. Petite, d'un ferrugineux noirâtre. Antennes obscurément, ferrugineux, le deuxième article seul tout à fait noir à ses deux tiers supérieurs. Face entièrement noire,

à l'exception d'une ligne rouge étroite contournant la partie interne des yeux en se prolongeant jusque sur le vertex. Bord inférieur du chaperon et mandibules de couleur ferrugineuse. Corselet noir, excepté le bord céphalique qui porte une ligne rouge un peu interrompue sur le milieu, quelques vestiges linéaires rouges entre la naissance des ailes, un point en avant de celles-ci, deux taches, quelquefois réunies sur les côtés, deux tubercules sur l'écusson, rouges. Pattes noires avec quelques parties ferrugineuses sur le bout des hanches, des cuisses, des tibias et des tarses. Ailes très-enfumées, deux petits espaces blancs sur le limbe. Point calleux ferrugineux obscur, côte, nervures noires.

♂ un peu plus grand que la ♀. Face noire recouverte de poils cendrés. Bord libre du chaperon jaune-ferrugineux, avec une petite épine très-aiguë au milieu. Mandibules ferrugineuses avec le bout brun; leur base vers le dernier tiers est munie, sur le côté externe, d'une très-petite dent obtuse. Antennes ferrugineuses en dessous, lavées de noir en dessus, avec le scape entièrement noir. Corselet en dessus noir, avec des poils cendrés-roux, blancs sur les côtés, deux petits points rouges sur l'écusson. Abdomen ferrugineux noirâtre, avec quelques poils cendrés. Base du premier segment, un point sur les côtés des 2e et 3e, bord inférieur des suivants noirs. Pattes ferrugineuses, leurs poils cendrés, hanches noires, cuisses ayant des lignes de cette couleur plus ou moins étendues, sommet des tibias et premier article des tarses noirâtres. Ailes transparentes, avec des reflets violets, deux taches blanches sur le limbe. Point calleux, côte, nervures ferrugineux.

V. Corselet entièrement noir, sans taches à l'écusson.

Algérie. Reçue en très-grand nombre. Coll. Dours.

♀ très difficile à différentier de la N. *Germanica*, *ferruginata*. Le ♂ est bien distinct par la configuration du labre et des mandibules,

Eucera canescens, Dours.

Nigra, cinereo-rufo-aureo hirsuta. Thorace, segmentis que 1, 2, 3 cinereo vestitis, his tomentosis, 4° nigro, 5° anoque rufo-aureis. Pedibus nigris, rufo-aureo pilosis. ♀.

Long., corps, 16 mm.; aile, 12 mm.

♀. Noire. Poils de la face noirs en dessus, cendrés en dessous, ceux du labre roux doré. Poils du corselet cendrés et mêlés de quelques-uns de roux sur les côtés et en dessous. Abdomen de la largeur du corselet, elliptique légèrement convexe. 1er, 2e, 3e segments recouverts de poils courts, gris, tomenteux, 4e noir, nu, 5e noir, son bord inférieur, ainsi que l'anus ayant quelques poils roux-doré. En dessous, le plastron du premier segment est noir, et tous les segments, surtout le dernier, bordés de cils d'un roux vif. Pattes noires, leurs poils roux doré, ceux des cuisses et du premier article des tarses de la paire postérieure, plus longs. Derniers articles des tarses ferrugineux. Ailes transparentes, point calleux, côte, nervures bruns.

Algérie. Coll. Dours.

Cette jolie espèce, dont le ♂ m'est inconnu, appartient au groupe de l'E. *Nigrilabris*, *Lep.*

Eucera consimilis, L. Duf.

Nigra, fulvo-cinereo tomentosa. Thorace suprà fulvo, infrà cinereo hirsuto. 1° Segmento abdominali cinereo hirto, reliquis fulvo tomentosis, fasciis cinereis, distinctis. Pedibus suprà cinereo, infrà fulvo hirsutis, metatarsis ferrugineis. Alis subhyalinis, nervis bruneis.

Long., corps, 10 mm.; aile, 7 mm.

Alger. Hisp. Coll. L. Duf. 2 ♂.

Eucera tomentosa, Sichel.

Nigra, in recentioribus ferrugineo, in senioribus cinereo-

tomentosa. Segmentis 1, 2, margine infero nigro. Pedibus anterioribus ferrugineo, posterioribus nigro hispidis; tarsis ferrugineis. Alis apice fumatis. ♀.

Long., corps, 14 mm.; aile, 11 mm.

♀. Noire. Mandibules ferrugineuses au centre. Poils de la face, roux, ceux du corselet, en dessus et en dessous, d'un ferrugineux éclatant à l'état frais, cendrés chez les sujets déjà avancés en âge. Base du premier segment abdominal hérissé de poils ferrugineux assez longs; base et côtés des 2e, 3e, 4e, 5e et anus recouverte d'un du vetferrugineux très-vif, avec quelques poils plus clairs, sur le dos et le bord inférieur du 5e. Bord inférieur du 1er et du 2e finement ponctué, nu, noir. Pattes noires, les poils des deux premières paires, ferrugineux, ceux de la troisième paire, noirs, rudes, lavés de ferrugineux sur le dessus du premier article des tarses, derniers articles des tarses ferrugineux avec les crochets noirs. Ailes transparentes, leur bout un peu enfumé. Point calleux, côte, nervures, bruns.

♂. Latet.

Diffère de l'E. *Hispana*, *Lep.* par la coloration noire des pattes et la pubescence de l'abdomen.

Algérie. Coll. Sichel, Dours.

Eucera pulveracea, L. Duf.

Nigra, fulvo-albido tomentosa; pedibus rufo-cinerescentibus, ano fulvo-nigro. ♀.

Long., corps, 13, 14 mm.; aile, 9, 10 mm.

♀. Noire. Poils de la face et du dessous du corselet blancs cendrés, ceux du dessus jaunes roussâtres mêlés de noirs. Premier segment de l'abdomen hérissé de poils cendrés, peu abondants, 2e, 3e, 4e segments en ayant de courts, roux. Base de ces segments ornée d'une bande large de poils blancs, un peu cendrés, courts, couchés,

semblables à des écailles de papillon ; base du 5e et anus ayant des poils fauves. Pattes, en dessus, hérissées de poils cendrés, très-longs aux postérieures, ceux du métatarse fauves brillants. Ailes un peu enfumées. Point calleux, côte, nervures, bruns.

Esp. Coll. L. Duf. Envoyé par M. Mieg, sans ♂.

Eucera nigro-thoracica, Dours.

Nigro-ferruginea. Thorace femoribusque nigro-hirsutis. Abdomine tibiisque ferrugineo pilosis. Alis fumatis. ♀ ♂. Antennis longitudine corporis, facie lutea.

Long., corps, 13 mm.; aile, 10 mm.

♀. Noire. Poils de la face, noirs, ceux du labre, roux, corselet, en dessus, hérissés de poils noirs lavés de ferrugineux, surtout à la partie postérieure, ceux des côtés et en dessous, tout à fait noirs. Tous les segments de l'abdomen sont recouverts de poils ferrugineux, ceux du premier, longs, hérissés, ceux des suivants, très-courts, squameux. Le bord inférieur de tous les segments porte une bande de poils plus clairs, s'étendant en forme de V jusque sur le milieu, le bord inférieur du 5e est cendré au centre. En dessous, les deux derniers segments sont ciliés de longs poils ferrugineux. Pattes noires. Poils des cuisses et des jambes des deux premières paires, noirs, lavés de ferrugineux, ceux des cuisses postérieures et de tous les tarses, longs, ferrugineux. Crochets noirs. Ailes un peu enfumées. Point calleux noir, côte, nervures brunes.

♂ semblable à la ♀, sauf : antennes de la longueur du corps ; chaperon et labre jaunes. Bord inférieur de tous les segments décoloré de couleur ferrugineuse pâle.

Algérie. Coll. Dours.

Eucera albo punctulata, Dours.

Nigra, cinereo-ferrugineo hirta, thorace cinereo hirto.

Abdomine fusco tomentoso, segmentis latere, 2, 3, 4, 5 albo punctulatis, 5° anoque rufo-ferrugineis. Pedibus ferrugineis, ferrugineo lavatis. Alis hyalimis. ♀.

Long., corps, 15 mm ; aile, 9 mm.

♀. Noire. Poils de la face, du corselet, en dessous et sur les côtés, bruns ferrugineux, ceux du corselet, en dessus, et du premier segments de l'abdomen, hérissés, cendrés. Abdomen de la largeur du corselet, un peu déprimé, revêtu sur les quatre derniers segments de petits poils couchés, bruns ferrugineux. Côtés des 2e, 3e, 4e, 5e ornés d'une tache d'un blanc de neige, bien marqué sur les 2e, 3e, 4e, s'éteignant insensiblement dans les poils bruns ferrugineux qui recouvrent le 5e. En dessous, le corps tout entier est recouvert de poils bruns ferrugineux. Pattes brunes, les poils des postérieures, touffus d'un ferrugineux éclatant. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures testacés très-clair.

♂. Latet.

Constantinople. Coll. Dours.

Eucera bi-balteata, Dours.

Nigra, rufo-nigro-cinereo hirsuta. Thorace rufo. Segmentis nigro-cinereis, 3, 4, margine infero albidis. Pedibus nigris, tarsis obscuris, ultimo solum articulo ferrugineo. Alis fumatis ♀. ♂. Antennis longitudine corporis, facie lutea, 5° segmento læviter latere spinuloso.

Long., corps, 14, 15 mm.; aile, 9, 10 mm.

♀. Noire. Mandibules ferrugineures au bout. Poils de la face noirs, lavés de roux, plus pâles sur le labre et en dessous. Poils du corselet, en dessus, roux, mêlés de noirs sur le disque, blancs sur les côtés et en dessous. Abdomen de la largeur du corselet, elliptique, un peu déprimé. Premier, 2e, 3e segments ayant des poils hérissés, roux pâles, les suivants de très-courts, noirs. Bord inférieur des 3e et 4e segments, orné d'une bande de poils

couchés, blancs, 5e portant une bande de poils ferrugineux s'étendant aussi à l'anus. En dessous, le plastron ventral s'avance jusque vers le milieu du 2e segment, son bord inférieur est doublé d'une ligne d'un roux-vif; tous les autres segments ont des cils cendrés-roux. Ailes très-peu enfumées. Point calleux, côte, nervures bruns.

♂ plus grêle que la ♀, à laquelle il ressemble entièrement, sauf : antennes aussi longues que le corps; chaperon et labre jaunes.

Algérie. Iles de l'Archipel grec. Coll. Sichel, Dours. Reçue en grand nombre.

Eucera pedata, Dours.

Nigra, rufo-nigro-hirta. Thorace rufo-hirto. Abdomine nigro, segmento 2 margine infero albo balteato, ano nigro-ferrugineo. Pedibus nigris, tibiis tarsisque posticis villosissimis ferrugineis. Alis fumatis. ♀ ♂ similis, facie lutea. Antennis corpore tertia parte brevioribus.

Long., corps, 13, 14 mm.; aile, 9 mm.

♀. Noire. Poils de la face, noirs, lavés de ferrugineux, surtout sur le chaperon et le labre.. Corselet, en dessus et sur les côtés, hérissé de poils roux-foncés, de noirs en dessous. Abdomen, de la largeur du corselet, presque nu, sauf sur le premier segment qui est hérissé de poils roux-cendrés. Bord inférieur du 2e segment orné d'une bande continue de poils blancs, courts, couchés. Base et bord inférieur des segments suivants ainsi que l'anus recouverts de poils noirs, courts, tomenteux, lavés de ferrugineux en dessous, le bord des segments est ferrugineux, cilié de poils de cette couleur, le plastron du premier segment est rouge vermillon. Pattes noires; poils des jambes postérieures et ceux du premier article des tarses de toutes les paires, touffus, d'un roux très-vif. Ailes enfumées. Point calleux, côte, nervures, bruns.

♂ plus grêle que la ♀. Chaperon et labre jaunes; antennes d'un tiers plus courts que le corps.

Algérie. Iles de l'Archipel grec. Coll. Sichel, Dours.

Eucera trizona (E. *Bicincta*, Lep.?), L. Duf.

Rufo-cinereo-hirsutus. Antennis corpore tertia parte brevioribus, clypeo labroque luteis vel ferrugineis; thorace rufo-hispido. Abdomine, segmentis margine infero 3, 4, 5 albo zonatis. Pedibus nigris, ultimo tarso ferrugineo. Alis vix infumatis. ♂.

Long., corps, 15 mm.; aile, 11 mm.

♂. Noir. Antennes d'un tiers plus courts que le corps. Chaperon et labre jaunes ou ferrugineux. Poils de la face, en dessus, cendrés-roux, tout à fait blancs sur le labre et en dessous. Corselet, en dessus, hérissé de poils roux, blanchâtres sur les côtés et en dessous. Abdomen, de la largeur du corselet, ovale, aplati. Premier, 2e segments hérissés de poils longs, cendrés-roux; ceux des suivants très-courts. Bord inférieur des 3e, 4e, 5e orné d'une bande assez large de poils courts, couchés, blancs. Sixième segment tout entier et anus revêtus de poils roux mêlés de blancs. Plaque anale en dessous, concave au bout. Pattes noires, leurs poils blanchâtres, ceux du dessous du premier article des tarses postérieures, roux, dernier article des tarses, ferrugineux pâle. Ailes un peu enfumées. Point calleux, côte, nervures testacés.

♀. Latet.

Le ♂ E. *Bicincta*, décrit par *Lep.* appartient sans doute à un sujet vieux, la bande du 3e segment ayant disparu par usure.

Algérie. Coll. L. Duf., Dours.

Eucera dizona, L. Duf.

Fulvo-nigro-hirsutus. Clypeo producto ferrugineo vel luteo maculato. Antennis dimidio corporis. Segmentis abdominis 1, 2 fulvo hispidis, reliquis nigris; 2, 3 margine

infero albo cilatis, tarsis 2, 3, 4, 5, ferrugineis. Alis hyalinis ♂.

Long., corps, 13 mm.; aile, 10 mm.

♂. Noir. Antennes de la longueur de la moitié du corps; chaperon, bombé, presque entièrement ferrugineux, labre noir. Poils de la face, cendrés-roux mêlés de noirs sur le vertex et les joues, ceux du labre plus pâles. Poils du corselet, en dessus et sur les côtés, roux, cendrés en dessous. Abdomen un peu plus large que le corselet. 1er, 2e segments hérissés de longs poils roux-vif, les 3e, 4e, 5e en ayant de très-courts, noirs, couchés. Bord inférieur des 2e, 3e orné d'une bande étroite de poils couchés, blancs. En dessous, les segments sont bordés, ainsi que les côtés, de cils roux. Plaque anale plane. Pattes noires, dernier article des tarses, ferrugineux clair, leurs poils cendrés-roux, ceux du premier article des tarses d'un roux-vif. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures bruns.

♀. Latet.

Algérie. Coll. L. Duf., Dours.

Eucera ephippia, Sichel.

Nigra, cinereo-ferruginea. Thorace cinereo-hirto. Abdomine nigerrimo immaculato. Pedibus obscure ferrugineis ♀. ♂. Gracilior, clypeo luteo punctulato. Antennis dimidio corporis.

Long., corps, 14 mm.; aile, 9 mm.

♀. Noire. Poils de la face, noirs lavés de ferrugineux. Poils du corselet hérissés, cendrés en dessus, noirs sur les côtés et en dessous. Abdomen, un peu plus large que le corselet, légèrement déprimé, entièrement noir, sauf sur le premier segment qui est hérissé de poils cendrés sur les côtés du 3e et de l'anus qui portent quelques poils courts d'un noir ferrugineux. Pattes noires, tarses ferrugineux. Ailes transparentes. Point calleux, côte, nervures testacés.

♂ plus grêle que la ♀. Chaperon portant une tache irrégulière jaune qui atteint le bord inférieur. Mandibules noires. Antennes de la moitié de la longueur du corps.

Iles de l'Archipel grec. Coll. Sichel, Dours. Reçue en très-grand nombre.

Eucera semi-strigosa, Dours.

Nigro-cinereo-rufo hirta. Abdomine nigro creberrime punctulato, segmentis 1, 2, 3, 4 margine postico albo strigosis, 4° striga continua, 1, 2, 3 interrupta, 5° anoque rufis. Pedibus nigris cinereo-hispidis, tarsis ferrugineis subtùs ferrugineo pilosis. Alis hyalinis apice fumatis. ♀ ♂. Antennis longitudine corporis, clypeo labroque luteis, fasciis 3, 4, 5 albidis, continuis, 6° anoque fulvis. 5° segmento latere integro.

Long., corps, 13 mm.; aile, 9 mm.

♀. Noire, milieu des mandibules ferrugineux, poils du labre roux; ceux du labre, du corselet cendrés, à peine plus pâles, sur les côtés et en dessous. Abdomen, un peu plus large que le corselet, brillant, très-finement ponctué, nu, si ce n'est à la base du premier segment où se trouvent quelques poils cendrés, hérissés. Bord inférieur des 1er, 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils blancs, très-courts, continue sur le 4e, interrompue sur le 2e et le 3e, et se réduisant à une simple tache sur les côtés du 1er. Cinquième segment et anus roux. En dessous, les segments sont longuement ciliés de poils de cette couleur. Pattes noires, leurs poils cendrés, roux sur le premier article des tarses de toutes les paires. Derniers articles des tarses ferrugineux, crochets noirs. Ailes à peine enfumées au bout. Point calleux, côte, nervures de couleur brune.

♂ plus grêle que la ♀. Antennes de la longueur du corps, tête non comprise. Chaperon, labre jaunes. Abdomen revêtu de poils roux-cendrés, hérissés. Bord inférieur des 3e, 4e, 5e segments orné d'une bande de poils

blancs couchés, continue. Côtés du 5e segment entier sans épine, 6e et anus fauves. Le reste comme dans la ♀.

Alg.. Iles de l'Archipel grec, Hongrie. Coll. Dours.

Eucera tenui-marginata. L. Duf.

Cinereo-hispidus. Clypeo luteo, labro nigro. Antennis longitudine corporis. Abdomine, segmentis 2, 3, 4, 5 linea grisea distincta ciliatis, 6o anoque rufis. Pedibus nigris, rufo-cinereo longè ciliatis. Tarsis lætè ferrugineis. ♂.

Long., corps 13 mm.; aile 10 mm.

♂. Noir, recouvert de longs poils cendrés un peu plus pâles sur les côtés et le dessous du corselet. Chaperon portant sur son milieu une tache irrégulière jaune, n'atteignant pas les joues. Abdomen un peu plus large que le corselet ovale, un peu arrondi. Parmi les poils cendrés qui recouvrent l'abdomen se remarquent quelques poils noirs hérissés, rudes. Le bord inférieur du 2e, 3e, 4e, 5e surtout porte une bande étroite de poils couchés blanchâtres, très-distincte. Le 6e et l'anus ont des poils roux-noir ; les côtés du 5e sont en outre munis d'une très-petite épine. En dessous la plaque anale est légèrement concave, très-légèrement mamelonnée sur les côtés. Pattes noires, poils des hanches et des cuisses cendrés, ceux des jambes et des tarses longs en dessus, roux-cendré, ceux du dessous des tarses, ferrugineux vif. Le dernier article des tarses est ferrugineux pâle. Ailes tranparentes. Points calleux, côte et nervures, bruns.

♀. Latet.

Diffère de l'E. *Distincta*, *Lep.* par son labre noir.

Algérie. Coll. L. Duf. Dours.

Eucera colaris. Dours.

Nigra, thorace cinereo-luteo, in medio nigro. Abdomine punctulato, marginibus 2, 3, 4 albis, 5o anoque rufis, pedibus ferrugineis. ♀.

♀. Noire : chaperon fortement ponctué, poils de la face

cendrés, ceux du labre et des mendibules fauves. Corselet en dessus hérissé de poils jaunes-cendrés, plus pâles en dessous, noirs au centre. Premier segment de l'abdomen assez fortement ponctué, hérissé de poils jaune-cendrés ; 2e, 3e, 4e, 5e segments plus finement ponctués ayant des poils noirs très-courts chez les sujets frais ; bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments ornés d'une bande de poils blancs à peine ondulée sur le 2e, presque droite sur le 4e, bandes plus ou moins incomplètes par suite d'usure. Bande du 5e segment fauve; anus et segments en dessous garnis de poils fauves mêlés de cendré, de blanc sur les côtés. Poils des pattes ferrugineux. Ailes un peu enfumées. Point calleux noir, côte, nervures, bruns.

♂. Antennes de la longueur du corps ; face entièrement noire, ses poils cendrés, roux ; corselet, 1er segment tout entier et base du 2e hérissés de poils roux, devenant cendrés par l'âge. Les poils des autres segments sont noirs. Cinquième segment portant sur les côtés une petite épine noire. Le reste comme dans la ♀.

Algérie. Coll. Dours. Reçue en grand nombre.

Cette espèce doit se placer immédiatement après l'E. *Oraniensis*.

Eucera obesa, Dours.

Nigra, rufo-cinereo villosa. Abdomine crasso, obeso lævissimè punctulato ; fasciis 2, 3, 4, albidis vel rufescentibus. integris. Pedibus fulvo-aureo hirsutis, alis subhyalinis. ♀ ♂. Antennis dimidio corporis, clypeo labroque luteis, hoc sæpissimè solum luteo punctato. Segmentis 3, 4, 5, 6 albo vel rufescenti pilosis ; 5o segmento latere subdentato.

Long. corps 14 mm.; aile, 10 mm.

♀. Noire ; poils de la face cendrés-roux mêlés de noir, ceux du labre entièrement roux. Corselet en dessus finement ridé, ses poils roux mêlés de noir sur le disque, plus pâles en dessous et sur les côtés. Abdomen très-finement ponctué ou plutôt ridé en ovale arrondi. presque nu.

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS.

23, rue de la Monnaie.

VIENT DE PARAITRE :

Guide de l'Amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, l'indication des ustensiles et les meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables à cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections, par L. FAIRMAIRE et BERCE, 4e édition, prix . . . . . 2 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Sur la corvette LA COQUILLE

Par L. DUPERREY.

Zoologie publiée sous la direction de LESSON et GARNOT, texte in-4o, planches in-folio, exemplaire neuf en feuille.

Chaque partie se vend séparément.

Mammifères, 9 pl. coloriées et texte . . . . . 15 fr.
Oiseaux, 41 pl. coloriées et texte . . . . . 50 fr.
Reptiles, 7 pl. coloriées et texte . . . . . 15 fr.
Poissons, 38 pl. coloriées et texte . . . . . 50 fr.
Mollusques, 16 pl. coloriées et texte . . . . . 25 fr.
Insectes crustacés, 26 pl. coloriées et texte . . . . . 60 fr.
Zoophytes, 16 pl. coloriées et texte . . . . . 25 fr.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelles (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, des **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	.....	3,000 fr.
—	— ♀	—	.....	3,000
—	— jeune	—	.....	1,000
—	— squelette	—	.....	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			.....	300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			.....	1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			.....	1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			.....	500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, par les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. **CARBONNIER** EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie. Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	30 f.	300	échantillons	140 f.
200	—	75	500	—	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	50 f.	500	échantillons	500 f.
200	—	110	1000	—	1500
300	—	180	2000	—	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100	échantillons	150 f.	1000	échantillons	2200 f.
300	—	500	2000	—	5000
500	—	1000	3000	—	10000

ROCHES

100	échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100	échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200	—	70	200	—	90
300	—	110	300	—	145

FOSSILES

100	espèces de 30 à	35 f.	400	espèces	220 f.
200	—	80	500	—	300
300	—	150	1000	—	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

EDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J. Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 8 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pag

Dr Sharp. — Description de nouveaux genres et de nouvelles espèces de *Coléoptères Lamellicornes*..... 2

Dr Dours. — Hyménoptères nouveaux du bassin méditerranéen..... 2

Fairmaire et Raffray. — Nouvelles espèces de Coléoptères du nord de l'Afrique..... pl.

Bibliothèque de la Revue et Magasin de Zoologie, (voir au verso de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal, etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants ; au lieu de 198 fr., net : 132 fr

Magasin de Zoologie :

1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8° ;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8° ;
les 15 années complètes contenant **1,085** planches col. 500 fr

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870 ; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées :
chaque vol. : 20 fr
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE
RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE;

SOUS LA DIRECTION DE

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur
de l'ordre brésilien de la Rose, de l'ordre portugais du Christ, officier de l'ordre hollandais
de la Couronne de chêne, Président honoraire de la Société protectrice des animaux,
Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France et de Londres,
Membre de la Société centrale d'Agriculture de France,
des Académies royales des Sciences
de Madrid, de Lisbonne et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin,
de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc., etc.

1873. — N° 9.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction chez E. Deyrolle fils.

PARIS
LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE
DE E. DEYROLLE FILS
23, RUE DE LA MONNAIE.

ADRESSER LES ABONNEMENTS

Pour **L'ANGLETERRE**, chez A. Boucard, 55, Great-Russel st., à Londres;
Pour **L'ALLEMAGNE DU NORD**, chez Friedlander et S., Carlstr. 11, à Berlin.

NOUVELLES ZOOLOGIQUES.

Les demandes d'échanges, de communications de types, de tous renseignements scientifiques, ainsi que l'annonce des livres nouveaux, sont insérées *gratuitement;* il suffit d'adresser *franco* une note ou un exemplaire du livre au bureau de la *Revue et Magasin de Zoologie*.

BIBLIOTHÈQUE

DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

Nous publierons vers la fin de cette année le Catalogue de cette Bibliothèque. Son rapide accroissement nous a obligé d'ajourner cette publication ; en attendant son apparition, ceux de nos lecteurs qui désirent obtenir des livres en communication peuvent nous adresser leurs demandes. Plus de **2,000** volumes sont actuellement à leur disposition ; de quoi déjà satisfaire à bien des demandes, et nous leur rappelons que ces livres sont prêtés gratuitement et envoyés en province sans autres frais que les ports d'aller et retour.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les Corps savants et les Zoologistes, qui ont bien voulu nous prêter leur concours dans cette œuvre de propagation de la science, et nous prions les personnes qui auraient des ouvrages, dont ils pourraient disposer en faveur de cette Bibliothèque, de nous les adresser avant la fin de l'année, afin qu'ils puissent être compris dans le Catalogue.

Nous demandons l'échange de la Revue et Magasin de Zoologie contre d'autres publications ayant trait à la Zoologie, soit pour l'année courante, soit pour les précédentes.

E. DEYROLLE.

sauf sur le 1er et le 2e segments qui portent quelques poils hérissés cendrés. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e segments orné d'une bande de poils courts, couchés, blanchâtres ou roux, entière. La bande du 5e segment est plus formée, l'anus roux. En dessous le bord inférieur des segments est longuement cilié de poils roux. Pattes noires, leurs poils roux-dorés, très-épais sur les postérieures ; tarses ferrugineuses avec les crochets noirs. Ailes à peine enfumées. Point calleux, côte, nervures, bruns.

♂ un peu plus grêle que la ♀. Antennes atteignant la moitié du corps. Chaperon et labre jaunes, la couleur de ce dernier se réduisant souvent à un seul point. Poils de la face, du corselet et des deux 1ers segments abdominaux du 6e et de l'anus roux. Le 5e segment porte sur les côtés une petite dent obtuse. Le reste comme dans la ♀.

Algérie. Reçue en grand nombre. Coll. Dours.

Eucera eucnemidea. Dours.

Nigra, cinereo-rufo hirsuta ; faciis abdominalibus 2, 3, 4, 5, anoque rufis, integris. Pedibus rufo-plumosis, tarsis ferrugineis. ♀. ♂. Antennis ferè longitudine corporis ; fasciis segmentorum abdominis rufis, vel cinereo-rufis. 5e segmento latere spinuloso, pygidio triangulari leviter fossulato.

Long., corps, 10 mm. ; aile, 8 mm.

♀. Noire ; mandibules ferrugineuses au milieu. Poils de la face cendrés-roux, ceux du labre, de la tête et du corselet en dessous plus pâles. Poils du corselet en dessus épais, d'un roux ferrugineux plus pâles sur les côtés. Abdomen assez fortement ponctué, ovale, nu, si ce n'est sur le 1er segment et la base du 2e, où se trouvent des poils roux courts. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e, 5e tout entier orné d'une bande non-interrompue de poils roux, couchés, très-courts. En dessous, les segments ont de longs cils roux, et le 5e un petit faisceau de poils ferrugineux sur

son milieu. Pattes noires ; les poils des deux premières paires sont courts, roux, ceux des postérieures du premier article des tarses très-longs plumeux. Tarses ferrugineux, extrémité libre des crochets noirs. Ailes à peine enfumées au bout. Point calleux, côte, nervure, bruns.

♂. un peu plus grêle que la ♀. Antennes presque aussi longues que le corps (la tête non comprise). Face noire, pubescence semblable à celle de la ♀. Bord inférieur des 2e, 3e, 4e, 5e, 6e segments orné d'une bande de poils couchés, courts, roux. Le 5e segment porte sur les côtés une très-petite épine recourbée en dedans qui s'émousse avec l'âge. En dessous, il est orné de deux taches ferrugineuses. La plaque anale est triangulaire, avec quelques impressions concaves sur les côtés.

Algérie, midi de la France. Reçue en très-grand nombre. Coll. Dours.

Cette espèce appartient au groupe de l'E. *Oraniensis* dont il se distingue par les bandes de l'abdomen continues, et les longs cils des pattes postérieures ; le ♂ est en outre armé d'une petite dent sur les côtés du 5e segment abdominal, qui fait défaut chez *oraniensis*.

Eucera brevicornis, Dours.

Nigro-rufo-cinereo villosa; antennis thorace brevioribus, clypeo labroque nigris, illo macula media lutea. 1° segmento toto, 2°que basi rufo-hirsutis, reliquis nigris. Tarsis subtùs ferrugineis, 1° postico externe rufo ciliato. Alis limpidis ♂.

Long., corps, 12 mm.; aile, 10 mm.

♂. Noir, pubescence cendrée-rousse. Antennes n'atteignant pas le bord postérieur du corselet. Face noire, à l'exception d'une tache jaune triangulaire sur le milieu du chaperon ; ses poils roux à la naissance des antennes, cendrés sur le labre. Corselet en dessus hérissé de poils denses, roux chez les sujets frais, mêlés de cendrés avec l'âge. Premier segment de l'abdomen recouvert de poils

roux s'étendant un peu sur la base du 2e. Poils des autres segments noirs, lavés de roux. Pattes noires, leurs poils roux, ceux du dessous du premier article des tarses postérieurs ferrugineux, avec la tranche externe plus pâle. Ailes transparentes, point calleux, côte, nervures, bruns.

♀. Inconnue.

Algérie. Coll. Dours.

Espèce bien facile à distinguer par la brièveté des antennes chez les ♂ de ce genre.

Tetralonia (Macrocera) nigrifacies, L. Duf.

Nigra, rufo cinereo-hirsuta. Segmentis 2, 3, 4 basi albo-strigatis, 5o toto anoque rufis. Pedibus nigris rufo pilosis, tarsis fuscis. Alis hyalinis, venis nigris ♀.

♂. Similis facie nigra. Antennis dimidio longitudine corporis, 5o segmento latere subspinuloso.

Long., corps, 14 mm ; aile, 10 mm.

♀. Noire. Poils de la face et du vertex cendrés, ceux du labre roux. Corselet en dessus et sur les côtés hérissé de poils cendrés-roux, plus pâle en dessous. Abdomen de la largeur du corselet, ovale, un peu bombé, brillant, finement ponctué. Premier segment hérissé de poils cendrés-roux, un peu plus pâles sur les côtés ; les autres segments ont quelques poils courts noirs, lavés de ferrugineux. Cinquième segment et anus revêtus de poils d'un roux très-vif, les 2e, 3e 4e, portent sur leur milieu une ligne presque droite donnant insertion à quelques poils courts, leur base et le bord inférieur du 4e sont ornés d'une bande de poils blancs, couchés, très-courts, tomenteux. En dessous, le plastron, le bord inférieur et le milieu des segments sont d'un ferrugineux vif, leurs cils longs, roux, ceux du 5e dorés sur le milieu, cendrés sur les côtés. Pattes noires, leurs poils roux, ceux des tibias postérieurs et du premier article des tarses de cette paire, longs, d'un roux vif, noirâtre en dessous. Dernier article des tarses ferrugineux.

crochets noirs. Ailes transparentes, côte, nervures brunes, point calleux testacé.

♂ presque aussi grand que la ♀. Antennes atteignant la moitié de la longueur du corps; face entièrement noire. Base de tous les segments, troisième tout entier, revêtue de poils blanchâtres, tomenteux. Le reste comme dans la ♀.

Alg. Fr. mérid. Coll. L. D. Dours.

Reçue en grand nombre. Doit se placer après M. *Strigata*, *Lep.*

TETRALONIA (MACROCERA), CÆLEBS, L. DUF.

Nigra : Antennis nigris dimidio longitudine corporis; clypeo flavo vel ferrugineo, labro nigro. Thorace 1° que segmento abdominis rufo hirsutis, segmento 2 rufo-cinereo tomentoso hirsutis reliquis albido tomentosis pilis nigris inter mixtis; ano fulvo, ventre rufo hirsuto; pedibus rufo-hirsutis, tarsis ferrugineis ♂.

Algérie. Coll. L. Duf.

TETRALONIA (MACROCERA), SUBAURATA, L. DUF.

Nigra, nigro flavo hirsuta. Clypeo labroque luteis, thorace fulvo-hirsuto; segmentis, 1 cinereo hispido, 2, 3, 4, 5, 6 luteo tomentosis, 5° levi dente armato, ano fulvo, tarsis subtùs ferrugineis. Alis hyalinis, nervis brunneis ♂.

Long., corps, 14 mm.; aile, 10 mm.

Esp. Fr. mérid.

TETRALONIA (MACROCERA), INŒQUIDISTANS, L. DUF.

Nigra. Antennis nigris, dimidio corporis longioribus; clypeo labroque luteis; thorace 1° que segmento abdominis rufo-hirsutis, 2° pilis brevioribus tecto, reliquis nigris, fasciis albis tomentosis, 3°, 4° que latioribus; ano fulvo, pedibus fulvo-hirsutis. Alis hyalinatis, nervis, puncto calloso brunneo ferrugineis.

Long., corps, 14 mm.; aile, 12 mm.

Esp. Alg. France mérid. Perpign. Coll. L. Duf. Dours.

TETRALONIA (MACROCERA), COANGUSTATA, DOURS.

Nigra. Antennis nigris, dimidio longitudine corporis : facie nigra ; thorace 1°que segmento abdominali rufo-luteo hirsutis, reliquis cinereo-tomentosis-fasciis albidioribus. 6° Segmento fulvo marginato. Ventre rufo-cinereo ciliato. Pedibus fulvo-cinereo hirsutis. Tarsis posticis ferrugineis. Alis subfumatis, nervis, costâ, puncto calloso, brunneis ♂.

Long., corps, 15 mm. ; aile, 9 mm.

Alg. Esp. ex Mieg. Coll. L. Duf.

TETRALONIA (MACROCERA), CANESCENS, L. DUF.

Nigra. Antennis nigris, dimidio longitudine corporis, clypeo labroque flavis, hirsutie corporis cinerescenti, abdomine flavo-cinereo tomentoso, fasciis distinctis, 6° segmento anoque fulvis, 5° levi dente armato, Pedibus extùs cinereo-hirsutis, tarsis posticis intùs fulvis. Alis hyalinis, nervis nigris ♂.

Long., corps, 14 mm. ; aile, 10 mm.

Alg. Esp. Fr. mérid.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES OISEAUX

CONSIDÉRÉS COMME AUXILIAIRES DE L'HOMME

Par M. Z. GERBE.

Je détache d'un travail général sur le *Rôle des Oiseaux dans l'économie agricole*, travail que je me propose de publier en entier dans cette *Revue*, quelques observations sur la quantité de nourriture que, dans un temps donné, les parents apportent à leurs petits encore au nid. Ces observations, faites en partie par moi, à Concarneau, en partie par M. Lescuyer, à Saint-Dizier, quelque incomplètes qu'elles soient, tendent cependant à démontrer combien ont été parfois exagérés les chiffres que l'on trouve dans bien des publications, et ramènent, dans des limites

plus vraies, le rôle d'auxiliaires que certains oiseaux remplissent auprès de nous. C'est à cette seule démonstration que je veux arriver quant à présent.

Les espèces sur lesquelles j'ai porté mon attention sont la Nonnette vulgaire (*Pœcile vulgaris*), et la Mésange bleue (*Parus cœruleus*), oiseaux, sans contredit, des plus utiles, puisqu'ils font une grande consommation, à l'époque des nichées, des larves, des chenilles nues qui s'attaquent à quelques-unes de nos récoltes. Voici le résumé des tableaux que j'ai dressé, minute à minute, des visites faites à leurs petits par les parents nourriciers.

Première observation. — Le 22 mai 1870, de 8 heures à 9 heures du matin, une nichée de cinq Nonnettes, âgée de cinq jours au plus, a reçu à manger 16 fois. Le temps qu'ont mis les parents d'une visite à l'autre a été, en moyenne, de 4 minutes 15 secondes; le plus court de 2 minutes; le plus long de 17. Deux fois le mâle et la femelle sont arrivés au nid presque au même moment, et l'un d'eux y a fait une première station de 5 minutes, une autre de 10.

2e *observation.* — Le 23 du même mois, de 1 heure 1/2 à 2 heures 1/2 du soir, les mêmes Nonnettes ont reçu à manger 14 fois. Le temps qu'ont mis les parents d'une visite à l'autre a été, en moyenne, de 4 minutes; le plus court d'une minute; le plus long de 15. Trois fois les parents sont arrivés au nid presque au même moment, et l'un d'eux y est resté 9 minutes.

3e *observation.* — Le même jour, de 3 heures 44 minutes à 4 heures 48 du soir, les petits ont reçu à manger 15 fois. Le temps qu'ont mis les parents d'une visite à l'autre a été, en moyenne, de 4 minutes 30 secondes; le plus court de 2 minutes; le plus long de 10. Le père et la mère sont toujours venus séparément, et ni l'un ni l'autre ne s'est reposé dans le nid.

4e *observation.* — Le 24 mai, de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2 du soir, les jeunes Nonnettes n'ont reçu à manger que

12 fois. Le temps qu'ont mis les parents d'une visite à l'autre a été, en moyenne, de 6 minutes 26 secondes; le plus court de 2 minutes; le plus long de 15. Les parents sont toujours venus séparément et ne se sont point reposés.

Le mâle et la femelle, chez cette espèce, n'ayant point de caractère extérieur qui puisse les faire distinguer d'une certaine distance, il ne m'a pas été possible de constater quel était celui des deux qui avait fait le plus de voyages, et fourni, par conséquent, le plus grand nombre de becquées.

5e *observation*. — Le 28 mai, de 2 heures à 4 heures du soir, une nichée de huit Mésanges bleues, âgée de six à sept jours, a reçu à manger 49 fois. Le temps qu'ont mis les parents d'une visite à l'autre a été, en moyenne, de 2 minutes 27 secondes; le plus court d'une minute; le plus long de 25 (de 2 heures 49 minutes à 3 heures 15); 15 fois, dans les 2 heures, le mâle et la femelle sont arrivés au même moment, ou à peu près. Jamais ils n'ont stationné dans le nid.

Ici encore, je ne saurais dire quel est celui des deux parents qui a le plus fourni à l'alimentation des jeunes.

En résumé, les Nonnettes, en 4 heures, prises à des jours et à des moments différents, ont apporté à manger 57 fois à leurs cinq petits, et les becquées ont été, en moyenne, de 14 par heure, et d'un peu moins de 3 pour chaque petit, en supposant qu'elles aient été distribuées avec égalité.

Les Mésanges bleues, en 2 heures consécutives, ont apporté à manger 49 fois à leurs huit petits, et les becquées ont été, en moyenne, de 24 par heure et de 3 pour chaque petit, toujours en admettant qu'elles aient été également réparties.

Ces faits se passent de tout commentaire. Mais, pourrait-on dire, les résultats ne seraient-ils pas différents si

les observations avaient été plus suivies et avaient embrassé un temps plus long?

Voici qui répond en partie à la question :

M. Lescuyer, de Saint-Dizier, à qui j'ai fait part de ce que j'avais constaté, et qui a bien voulu, à ma prière, faire de son côté quelques observations, a eu la patience de suivre, pendant 15 heures, un couple nourricier de Mésanges bleues. Je transcris textuellement ce qu'il m'écrit à ce sujet dans une lettre en date du 12 août 1872.

« *Mésanges bleues.* — 5 mai 1872. — Temps beau. — Dans le nid, dix jeunes âgés de 6 jours. — Chacun des père et mère a fait une journée de 14 heures 38 minutes. De 4 heures 30 à 7 heures 30, ils ont fait 459 voyages qui, en moyenne, étaient de 100 mètres, ce qui représente, pour la journée, 45,900 mètres, soit, en chiffre rond, pour chaque oiseau, plus de 5 lieues 1/2. »

Cette observation est d'autant plus importante que M. Lescuyer me paraît avoir un pied dans le camp de ceux qui, dans de bonnes intentions, sans contredit, exagèrent le rôle des oiseaux dans l'économie de la nature. Or, ce qu'il a vu réduit ce rôle et confirme pleinement ce que j'avais constaté. En effet, 459 voyages en 15 heures[1], en admettant que ces voyages aient toujours eu l'alimentation pour but, représentent un peu plus de 30 becquées par heure, et 3 becquées plus une minime fraction pour chacun des 10 petits. C'est, comme on le voit, à des fractions près, ce que j'ai constaté de mon côté. Si le couple de Mésange bleue dont M. Lescuyer a suivi les actes, a fait en moyenne et par heure plus de courses que celui que j'ai observé, et surtout que les Nonnettes, c'est qu'il avait plus de petits à satisfaire ; mais, dans les trois

1. M. Lescuyer n'inscrit dans sa note qu'une journée de 14 heures 38 minutes pour chacun des parents, et cependant il la fait commencer à 4 heures 30 et finir à 7 heures 30, ce qui donne une journée de 15 heures. De quel côté serait l'erreur?

cas, la quantité d'aliments fournie par les parents n'a pas dépassé une certaine mesure; d'où cette double conséquence: que si l'activité des nourriciers (du moins pour les espèces dont il est question) est en raison de l'importance de la nichée, les nourrissons, quel que soit leur nombre, ne reçoivent guère plus de 3 bouchées par heure[1].

Nous avons là une donnée qui peut nous permettre d'apprécier, aussi exactement que possible, ce que les jeunes Mésanges consomment pendant la période inactive de leur vie. L'alimentation, dans le nid, que l'on dit être de 18 à 20 jours, n'étant en réalité que de 15 à 16, par la raison que les deux ou trois premiers jours les petits reçoivent fort peu de nourriture, et ne mangent même pas les vingt ou trente premières heures; d'un autre côté, la distribution journalière, d'après l'observation de M. Lescuyer, étant de 15 heures, chiffre que j'accepte sans le discuter, il en résulte qu'en 16 jours la consommation aurait été:

Pour les cinq Nonnettes, de.	3,360	*Insectes, larves ou chenilles.*
Pour les huit Mésanges bleues, de. .	5,760	
Pour les dix Mésanges bleues (Lescuyer), de.	7,200	

Et maintenant, si, pour faire une large part à l'exagération, nous supposons que toutes les becquées ont été doubles, c'est-à-dire composées de deux insectes, larves ou chenilles, nous serons encore loin d'atteindre le chiffre de 20,000 et plus, si pompeusement énoncé par les uns, si légèrement accepté par les autres; nous n'arriverions

1. Ceci s'appliquant à des jeunes âgés de six à huit jours, il serait intéressant de savoir si l'activité des parents n'augmenterait pas avec l'âge des petits, et si, par conséquent, quelques jours avant d'abandonner le nid, ceux-ci ne recevraient pas une nourriture plus abondante.

même pas à ce chiffre en admettant que l'alimentation dans le nid est de vingt jours au lieu de seize.

L'observation établit donc, d'une manière assez rigoureuse, dans quelle mesure les espèces dont il s'agit nous sont utiles : elles concourent incontestablement à atténuer, dans des cantonnements restreints les ravages annuels que certains insectes ou leurs larves y occasionnent ; mais leurs services sont-ils pour cela sans limites comme on semble le croire? En d'autres termes, peuvent-elles, même avec le concours de bien d'autres auxiliaires, je ne dirai pas prévenir, mais seulement arrêter les invasions de ces légions dévastatrices qui, trop souvent, anihilent les produits de nos champs? C'est une question dont la solution est facile à prévoir, mais que je me réserve d'examiner dans le travail d'ensemble que j'ai annoncé.

Je consignerai encore ici deux observations faites par M. Lescuyer sur l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica. Lin.*) et le Butalis gris (*Muscicapa grisola. Lin.*), oiseaux moins utiles pour nous que les Mésanges, mais qui nous rendent aussi quelques services par la grande destruction qu'ils font de certains diptères, plus incommodes que nuisibles, et de quelques coléoptères qui vivent aux dépens de nos récoltes.

Le 20 juin 1872, par un temps pluvieux et brumeux, M. Lescuyer a constaté qu'un couple d'Hirondelle rustique avait apporté à quatre petits, âgés de treize jours, 430 becquées, de 4 heures 22 minutes du matin, à 8 heures 10 minutes du soir. Mais en tenant compte des heures de repos que M. Lescuyer a vu prendre, soit au père, soit à la mère, la distribution, pour cette journée, n'aurait été que de douze heures environ, pendant lesquelles chaque petit aurait reçu en moyenne 107 becquées, soit 8 becquées plus une minime fraction par heure.

Le lendemain 21 juin, le même observateur a vu un couple de Butalis gris apporter à trois petits, âgés de dix jours, 329 becquées, de 3 heures 50 minutes du matin à

8 heures 15 minutes du soir. M. Lescuyer ne disant pas si les parents se sont reposés, la distribution est à répartir entre les 16 heures 25 minutes de distribution, ce qui donne 110 becquées en moyenne pour chaque petit, ou 6 becquées et une fraction par heure.

Il résulterait de ces observations que les jeunes Hirondelles rustiques et Butalis gris, pendant leur séjour dans le nid, absorbent plus de nourriture que les jeunes Mésanges. A quoi attribuer cette différence? On ne peut pas admettre qu'elle soit due à ce que les nichées étant ici composées d'un moins grand nombre d'individus, les parents ont pu faire à chacun d'eux de plus nombreuses distributions, car l'exemple des Nonnettes n'est pas en faveur de cette opinion. Peut être serait-il plus vrai de dire que la qualité de la nourriture doit être la principale cause de cette différence. Les Diptères, que l'Hirondelle rustique et le Butalis gris donnent presqu'exclusivement à leurs petits, étant moins nutritifs que des larves ou des chenilles, il en faudrait un plus grand nombre pour satisfaire aux besoins des jeunes.

Le fait est à examiner: l'observation continuée, d'une part, sur des muscivores autres que les Hirondelles et les Butalis; d'autre part, sur des larvivores ou des vermivores autres que les Nonnettes et les Mésanges bleues, pourront mettre sur la voie d'une solution.

COLÉOPTÈRES DU NORD DE L'AFRIQUE

Par MM. L. FAIRMAIRE et RAFFRAY.

Première partie, par M. Fairmaire.

Carabus Riffensis. — Long. 30 mill.

Oblongus, crassus, parùm convexus, niger, sat nitidus, subtùs nitidior, prothorace lateribus violaceo; capite grosso, tenuiter coriaceo, anticè utrinquè ferè biimpresso, antennis corpore dimidio longioribus, cinereo-pubescentibus, articulis

4 primis nigris, politis, prothorace transverso, capite parùm latiore, posticè leviter angustato, lateribus reflexis, angulis posticis lobatis, concavis, rugulosis, elytris oblongo-ovatis, lineis elevatis numerosis asperulis et utrinquè lineis tribus paulo magis elevatis interrupto-catenatis, sutura depressa.

Ce nouveau Carabe, découvert dans les montagnes du Maroc, m'a été obligeamment communiqué par notre collègue, M. Gougelet. Il se rapproche des Carabes espagnols du groupe du *Macrocephalus*: mais il diffère beaucoup de ce dernier par la forme plus courte, la tête plus grosse, le corselet plus court, à angles postérieurs moins pointus, les élytres beaucoup plus courtes, plus déprimées, couvertes de petites lignes élevées, serrées, presque égales, finement granulées, se transformant en dehors en lignes de simples granulations, enfin, par la coloration noire médiocrement brillante, avec une teinte violacée bien nette sur les côtés du corselet et plus large sur le bord marginal des élytres. Les impressions de la tête sont plus allongées et semblent formées, de chaque côté, de deux impressions réunies.

Ce bel insecte a été décrit par M. Putzéys sous le nom de *Car. elephas*, mais postérieurement à la diagnose que j'avais donnée dans les petites *Nouvelles entomologiques*.

Dromius lateplagiatus, F. — Long. 2 mill. 1/2.

Oblongo-ovatus, convexiusculus, fusco-niger, sat nitidus, ore, pedibus, elytrorum basi apiceque antennisque pallide testaceis, his medio infuscatis, prothorace transverso, medio striato, posticè angustiore, angulis posticis prominulis, elytris sat brevibus obsoletissimè striatulis.

Ovalaire oblong, assez convexe, d'un brun-noir assez brillant, avec la bouche, les pattes, une large bande basilaire, un peu prolongée en dehors, et une moins large bande apicale sur les élytres et les antennes d'un roux testacé clair, ces dernières enfumées au milieu. Antennes

assez courtes, dépassant un peu la base du corselet. Ce dernier convexe transversal, sensiblement rétréci en arrière, les côtés arrondis en avant, légèrement sinués vers la base, qui est coupée obliquement de chaque côté et forme des angles postérieurs relevés, un peu saillants ; sillon médian assez profond ; bord postérieur roux, un peu déprimé. Elytres assez courtes, s'élargissant peu à peu des épaules à l'extrémité ; angle externe très-arrondi ; stries à peine distinctes, un peu plus marquées vers la suture. — Alger (*Raffray*).

Voisin du D. *scapularis*, mais plus court, plus convexe, corselet moins largement rebordé sur les côtes, antennes plus courtes, plus épaisses, élytres plus larges.

POGONUS DILUTUS, F. — Long. 5 mill.

Filiformis, parallelus, totus rufo-testaceus, nitidus, capite magno, prothorace subquadrato, posticè leviter angustato, basi punctato, utrinquè impresso, angulis posticis acutis, elytris striatis, striis tenuiter punctulatis, stria externa anticè obliquè abbreviata.

Très-allongé, parallèle, déprimé en dessus, entièrement d'un roux brillant. Tête grosse, à peine plus étroite que le corselet, ayant un fort sillon longitudinal en dedans des yeux. Antennes assez épaisses, atteignant la base du corselet, ne diminuant pas vers l'extrémité. Corselet presque carré, légèrement rétréci en arrière ; base impressionnée transversalement, ponctuée, ayant de chaque côté une assez large impression, une plus petite sur l'angle externe, se prolongeant en sillon le long du bord ; angles postérieurs aigus. Elytres à épaules un peu pointues, à stries très-finement ponctuées, égales, ou à peine plus faibles en dehors et à l'extrémite ; avant-dernière strie brusquement arquée sur la strie externe, à peu près au quart antérieur. — Bouksoul, terrain salé (*Raffray*).

Très-voisin du *filiformis*, en diffère par la taille plus petite, la coloration claire, les antennes à articles moins

courts, le corselet moins court, plus rétréci en arrière, à angles antérieurs tombant, nullement marqués, avec la base plus ponctuée, et par l'avant-dernière strie brusquement arquée en dehors, au lieu de se réunir à angle très-aigu avec la strie marginale.

Cyprimorphus, n. g. (*Hydrophilidæ.*)

Corpus breviter ovatum, lateribus compressum, valdè elevatum. Caput perpendiculare, sat latum, oculis haud prominulis, divisis. Prothorax transversus, anticè valdè declivis, lateribus augustatus. Scutellum sat magnum, triangulare. Elytra ampla, valdè convexa, lateribus compressa, striis nullis, apice rotundata. Femora grossa, compressa, tarsis gracilibus.

Generi *Volvulo* affine, corpore magis convexo, breviore, oculis divisis tarsisque gracilibus distinctum.

C. compressus F. — Long. 3 mill. 1/2.

Ovatus, valdè elevatus, brunneus, valdè nitidus, tenuissime vix perspicuè densè punctulatus, capite summo infuscato, capite lato, anticè semicirculari, prothorace lateribus rotundato, anticè late emarginato, elytris lateribus evidentiùs punctulatis, suprà valdè arcuatis, posticè valdè declivibus, apice obtusè rotundatis.

Brièvement ovalaire, extrêmement convexe et fortement arqué dans la longueur, comprimé latéralement, d'un brun un peu roussâtre et un peu olivâtre, très-brillant, à ponctuation excessivement fine, à peine distincte, serrée, plus marquée sur les côtés des élytres. Tête perpendiculaire, grande, arquée au bord antérieur; yeux assez grands, non convexes, ovalaires, coupés par le canthus; sommet de la tête rembruni. Corselet très-court, bord postérieur très-arqué avec les côtés très-arrondis, couvert d'une ponctuation fine serrée, peu profonde. Écusson grand, en triangle allongé, densément et finement ponctué. Élytres amples, hautement convexes, arrondies en arrière, couvertes d'une ponctuation excessivement fine, serrée, sans

la moindre trace de strie, un peu comprimées latéralement, paraissant soudées. Fémurs grands, larges, comprimés, tarses grêles, allongés. — Maroc.

Cet insecte, extrêmement curieux, rappelle un peu le *Volvulus inflatus*, mais il est beaucoup plus court, et encore plus convexe ; on le prendrait, au premier abord, pour un crustacé du genre *Cypris*, ou pour un petit *Bivalve*. Outre le faciès, il diffère du g. *Volvulus* par les yeux moins gros et partagés par le canthus des joues.

APTERANILLUS CONVEXIFRONS, F. — Long. 4 mill. 1/2.

Pallidè testaceus, sat nitidus, capite convexiusculo, vix perspicuè punctato, antennis gracilibus, prothorace convexo, tenuissimè densè punctulato, tenuiter sulcatulo, elytris prothorace brevioribus, parùm convexis, densè fortiter punctatis, abdomine amplo, elliptico, densè sat tenuiter punctato, lateribus valdè marginatis.

Entièrement d'un roux testacé pâle, assez brillant, notamment sur l'abdomen. Tête ovalaire, convexe, à ponctuation excessivement fine, serrée. Antennes longues, grêles, deuxième article plus long que la moitié du troisième, derniers articles oblongs. Corselet brièvement ovalaire, convexe, à ponctuation fine, serrée ; au milieu un fin sillon longitudinal. Elytres plus courtes que le corselet, très-peu convexes, fortement et densément ponctuées, presque rugueuses, légèrement impressionnées le long du bord externe ; angle apical externe pointu. Abdomen grand, presque elliptique, assez finement et densément ponctué, les bords latéraux largement relevés. — Un seul individu trouvé à Dély-Ibrahim, sous une grosse pierre, par M. *Raffray*.

Cette nouvelle espèce ressemble au *Dohrnii;* la taille est la même ; mais la tête est convexe au lieu d'être concave, les antennes sont plus grêles, le corselet est convexe et faiblement sillonné, au lieu d'être fortement creusé au milieu et impressionné sur les côtés ; les élytres sont

aussi moins déprimées, moins fortement rugueuses, à angle apical moins aigu, et l'abdomen est plus elliptique.

HETEROCERUS ALBIPENNIS F. — Long. 3 mill.

Oblongus, parallelus sat convexus, dorso depressiusculus fusco-niger, subopacus, elytris pallide testaceis, nitidioribus, femorum apice, tibiis, tarsis oreque testaceis, prothorace transverso, lateribus anticè rotundatis, posticè obliquè truncatis, haud marginatis, elytris lævigatis, apice obtusè rotundatis, suturam versùs obsoletissimè striatulis.

Oblong, parallèle, assez convexe, légèrement déprimé sur le dos, d'un brun-noir presque mat, avec les élytres d'un testacé extrêmement pâle, presque blanchâtre, un peu brillante et ayant chacune trois taches discoïdales (⁝) d'un brunâtre à peine distinct; bouche, antennes, extrémité des fémurs et tibias, testacés. Corselet court, transversal, rétréci en avant, côtés légèrement arrondis en avant, coupés très-obliquement en arrière et non marginés, unicolore, uni. Élytres allongées obtusément arrondies à l'extrémité, ayant, vers la suture, des traces de stries à peine distinctes. — Boghari (*Raffray*).

Cette jolie espèce est très-reconnaissables à ses élytres d'un testacé presque blanchâtre, à sa forme étroite et allongée qui la rapproche des *H. sericans* et *flavidus;* mais son corselet unicolore non rebordé, ses élytres plus allongées, presque immaculées, la font aisément distinguer.

RHIZOTROGUS CARIOSICOLLIS, F. — Long. 22 mill.

Oblongus, posticè leviter dilatatus, convexus, brunneus, antennis, palpis, elytris pedibusque luteo-testaceis, capite, prothorace elytrorumque basi pilis fulvis sat longis hirsutis, pectore pilis pallidis densè obsito; capite prothoraceque rugose punctatis, illo anticè leviter sinuato; hoc brevi, lateribus crenulato; scutello parcè punctato; elytris leviter laxè punctatis, obsolete costulatis, propygidio tenuissimè densè asperulo, pygidio valdè asperato et fusco hirto.

Corps épais, convexe, oblong, légèrement élargi en

HERBIERS.

Herbiers élémentaires représentant les familles et les principaux genres, comprenant 600 *espèces*, toutes classées, déterminées et étiquetées, bandelettées sur papier bulle demi-blanc, dans 6 cartons à botanique . . . . . 200 fr.

Herbiers de plantes médicinales, comprenant 200 *plantes* classées et étiquetées, avec des indications sur leur emploi en médecine et pharmacie, dans un carton à botanique. . . . . 50 fr.

Chez E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

LIBRAIRIE DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie.

VIENT DE PARAITRE :

Guide de l'Amateur d'Insectes, comprenant les généralités, sur leur division en ordres, l'indication des ustensiles et les meilleurs procédés pour leur faire la chasse, les époques et les conditions les plus favorables à cette chasse, la manière de les préparer et de les conserver en collections, par L. Fairmaire et Berce, 4e édition, prix . . . . . 2 fr. »

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Sur la corvette LA COQUILLE

Par L. DUPERREY.

Zoologie publiée sous la direction de Lesson et Garnot, texte in-4o, planches in-folio, exemplaire neuf en feuille.

Chaque partie se vend séparément.

Mammifères, 9 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Oiseaux, 41 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Reptiles, 7 pl. coloriées et texte..... **15** fr.
Poissons, 38 pl. coloriées et texte..... **50** fr.
Mollusques, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.
Insectes crustacés, 26 pl. coloriées et texte..... **60** fr.
Zoophytes, 16 pl. coloriées et texte..... **25** fr.

MAISON ÉDOUARD VERREAUX

CI-DEVANT PLACE ROYALE, 9,

TRANSFÉRÉE RUE DES ROSIERS, 3 *ter*, PARIS.

A VENDRE

La **magnifique collection d'Oiseaux-mouches** (*Trochilidés*), créée par E. VERREAUX, se composant de **2,500** exemplaires environ ; mâles, femelles, jeunes, squelettes et nids ;

Prix : **40,000** francs.

Cette collection, l'une des plus considérables, et certainement la plus belle, est d'une conservation irréprochable ; tous les exemplaires sont montés avec une grande perfection, et choisis avec grand soin dans des envois immenses ; chacun est différent. Elle est certainement unique pour les variétés intéressantes qu'elle comprend, il y manque fort peu des espèces connues, et même des variétés décrites comme espèces ; enfermée dans des vitrines bien closes, elle a toujours été à l'abri de la poussière.

En raison de sa grande valeur et du nombre considérable d'exemplaires qu'elle renferme, nous prenons la résolution de la diviser. Nous traiterons de gré à gré pour un premier choix, et ensuite pour les doubles ; nous prions donc les directeurs de Musées ou les amateurs de nous adresser leurs *desiderata*.

La MAISON VERREAUX se charge de la formation de *Cabinets pour écoles* depuis la somme de **500, 1,000, 2,000** francs et au-dessus, se composant de *Mammifères*, *Oiseaux*, *Squelettes* et *Reptiles*, le tout monté avec le plus grand soin.

Vente de collections de 150 préparations d'anatomie humaine naturelle (sèches) pour la démonstration de l'ostéologie, des ligaments, muscles, vaisseaux et nerfs.

Prix net : **3,800** francs.

Nous pouvons disposer de beaux exemplaires, parfaitement montés, d **Mammifères** ci-après :

CAMELEOPARDALIS GIRAFFA, Gmel.	♂	Afrique mérid.	3,000 fr.
—	♀	—	3,000
—	— jeune	—	1,000
—	— squelette	—	1,500
TAPIRUS TERRESTRIS, squelette			300
CATOBLEPAS GNU, L. Smith, cap Bonne-Espérance			1,000
THALARCTOS MARITIMUS, Gray, Pôle Arctique			1,200
HYÆNA VILLOSA, Smith, cap Bonne-Espérance			500

Les demandes spéciales adressées à la maison E. VERREAUX, les amateurs ou les musées, seront exécutés avec la même exactitude et les mêmes soins que par le passé.

APPAREILS POUR LES ÉCLOSIONS ARTIFICIELLES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

CARBONNIER

EXPOSITION DU HAVRE DE 1868.

— PISCICULTEUR, —

Médaille d'or. 20, quai du Louvre, à Paris. **Médaille d'or.**

COUVEUSES ARTIFICIELLES. — APPAREILS DE PISCICULTURE

Poissons de toutes sortes pour étangs.

VASSEUR

NATURALISTE

Préparateur et fournisseur de la Faculté de Médecine de Paris,

9, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS.

La maison Vasseur fera connaître, par les annonces de ce recueil, toutes les préparations qu'elle possède et peut procurer en **Ostéologie humaine, Anatomie normale et comparée, Pathologie, Anthropologie, Phrénologie** et **Histoire naturelle complète.**

Pièces faites spécialement sur la demande de MM. les professeurs des écoles et des lycées, pour la démonstration des organes de l'homme.

Pièces faites sur un sujet de 15 ans, montrant, par une coupe médiane :

1° L'Énervation par le cerveau, la moelle épinière et l'origine des nerfs spinaux ;

2° La Respiration par les fosses nasales, la trachée-artère, les poumons et les bronches ;

3° La Digestion par la cavité buccale, les glandes, l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, les intestins, depuis le pylore jusqu'au rectum ;

4° La Circulation par le cœur, les vaisseaux pulmonaires ;

5° Les Organes génito-urinaires (qu'on peut enlever).

En plastique peint. . . . . **180** fr.

Envoi franco des Catalogues de la maison aux demandes affranchies.

COMPTOIR

MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE, 29, PARIS,

F. PISANI

Professeur de chimie et de minéralogie, Membre de la Société géologique de France, de la Société chimique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Extrait des Catalogues des collections de minéraux, de roches, de fossiles, de modèles de cristaux, etc., qui seront envoyés franco sur demandes.

MINÉRAUX

COLLECTIONS D'ÉTUDE (ÉCHANTILLONS DE 4 A 5 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	30 f.	300 échantillons	140 f.
200 —	75	500 —	300

COLLECTIONS D'AMATEURS (ÉCHANTILLONS DE 6 A 7 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	50 f.	500 échantillons	500 f.
200 —	110	1000 —	1500
300 —	180	2000 —	4000

COLLECTIONS DE MUSÉES (ÉCHANTILLONS DE 8 A 10 CENTIMÈTRES).

100 échantillons	150 f.	1000 échantillons	2200 f.
300 —	500	2000 —	5000
500 —	1000	3000 —	10000

ROCHES

100 échantillons de 4 à 5 cent.	30 f.	100 échantillons de 7 à 9 cent.	40 f.
200 —	70	200 —	90
300 —	110	300 —	145

FOSSILES

100 espèces de 30 à	35 f.	400 espèces	220 f.
200 —	80	500 —	300
300 —	150	1000 —	1000

Iconographie d'Histoire naturelle, Micrographie, Aquarelle, Lithographie, Gravure.

THÉOPHILE DEYROLLE

2, RUE DES POITEVINS, 2,

PARIS.

E. DEYROLLE FILS,

23, rue de la Monnaie, Paris.

Instruments de Taxidermie, yeux d'émail, pieds en bois tournés pour oiseaux, étiquettes pour collections, etc.

Boîtes à botanique, cartables, papiers à botanique, cartons pour herbiers, houlettes, étiquettes, etc.

Marteaux de minéralogie de toute forme, boussoles, niveaux d'eau, aimants, cuvettes pour collections minéralogiques, étiquettes, etc.

Cadres et cartons pour collections entomologiques, épingles à insectes, étiquettes, pinces, boîtes de chasse, tubes en verre, flacons, filets à papillons et troubleaux, etc., etc.

Éditeur de Livres d'histoire naturelle.

Collections élémentaires et considérables.

THE SCOTTISH NATURALIST

A MAGAZINE OF SCOTTISH NATURAL HISTORY

Published in january, april, july et octobre, 48 pp. 8°.

EDITED BY J. BUCHANAN WHITE M. D.

Annual subscription paid in advance **4** shillings.

Single numbers **1** shilling et **1** pence.

Subscribers in Britain who pay in advance receive their copies post-free. Postage will be charged to subscribers in other countries. N. B. volume 2e commences in january 1873. — For copies apply to M. A. J Scott, Clydesdale bank, Perth scotland or.

To M. E. DEYROLLE Fils, 23, rue de la Monnaie, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 9 DE 1873 DE LA

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

Pages.

Dr Dours. — Hyménoptères nouveaux du bassin méditerranéen..... 321

Z. Gerbe. — Observations sur quelques oiseaux considérés comme auxiliaires de l'homme..... 325

Fairmaire et J. Raffray. — Coléoptères nouveaux du nord de l'Afrique. 331

A. Marchand. — Poussins des oiseaux d'Europe..... pl. XII

Bullétin bibliographique..... page XVII

Comptes rendus de l'Académie des Sciences (2e trimestre. 1873.) page XXXVIII

Bibliothèque de la Revue et Magasin de Zoologie (voir au verso de la couverture.

LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PARAIT CHAQUE MOIS ET FORME PAR ANNÉE UN FORT VOLUME AVEC GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Pour Paris, 20 francs. — Départements..... 21 fr.
Suisse, Italie, Belgique..... ..... 22 fr.
Angleterre, Espagne, Turquie, Hollande, Autriche, États-Unis, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Tyrol, etc. 23 fr.
Guadeloupe, Martinique, Réunion, Sénégal. etc..... 24 fr.

Revue zoologique, première série, 11 années (1838 à 1848), en 11 vol. in-8° brochés, contenant grand nombre de monographies et travaux importants; au lieu de 198 fr., net : 132 fr.

Magasin de Zoologie :

1re série, de 1831 à 1838, 8 vol. in-8°;
2e série, de 1839 à 1845, 7 vol. in-8°;
les 15 années complètes contenant 1.088 planches col. 500 fr.

Revue et Magasin de Zoologie, de 1849 à 1870; chaque année forme un fort volume, avec grand nombre de planches coloriées chaque vol. : 20 fr.
les 22 vol. ensemble, pour les souscripteurs : 400 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

arrière, d'un brun un peu roussâtre, presque mat, mais brillant sur l'abdomen, avec les antennes, palpes, pattes et élytres d'un jaune sale, ces dernières brillantes; côtés du corselet roussâtres. Tête et corselet grossement et rugueusement ponctués, couverts de poils d'un roux fauve, assez longs et assez serrés; tête à bord antérieur relevé, légèrement sinué au milieu; disque un peu relevé transversalement. Corselet court, rétréci en avant, côtés arrondis, bords latéraux visiblement festonnés, écusson presque en ogive, ayant quelques points assez gros. Élytres grandes, s'élargissant dès le milieu, largement arrondies vers l'extrémité, qui est presque tronquée, à ponctuation médiocre, peu serrée, avec quelques faibles rides transversales et les côtes longitudinales peu marquées, sauf la suturale; des poils roux hérissés sur la base. Abdomen gros, couvert d'une fine ponctuation râpeuse, très-serrée, pygidium fortement râpeux, hérissé de poils bruns courts. Poitrine couverte de poils d'un fauve très-pâle, assez longs, très-serrés. — Un ♂ du Maroc.

Voisin du *Punicus*, mais bien facile à distinguer par la ponctuation rugueuse, presque spongieuse, de la tête et du corselet.

CEBRIO COLLARIS, F. — Long. 12 mill.

C. Fairmairii simillimus, capite minùs convexo, margine antico ferè recto, transversim leviter impresso, postea leviter biimpresso, antennarum articulis minùs latis, prothorace anticè paulo latiore, elytris magis punctatis lævioribus, haud sensim costulatis, corpore subtus rufo-testaceus, metasterno lateribus et tibiis obscuris.

Ressemble extrêmement au *C. Fairmairii* pour la forme, la taille et la coloration, sauf pour le dessous, qui est entièrement d'un roux testacé, avec les côtés du métasternum brunâtres, ainsi que les tibias. Tête moins convexe, coupée plus droit au bord antérieur, qui est un peu relevé, par une légère impression transversale. Antennes à articles

moins larges, corselet plus large en avant, élytres plus ponctuées, presque unies, à côtes presque nulles et arides, transversales très-faibles. — Algérie.

CEBRIO NIGRICEPS, F. — Long. 13 mill.

C. Capitato proximus, capite anticè tantùm et transversim impresso, antennis latis, articulis extùs angulatis, prothorace densiùs et magis fortiter punctato, elytris minùs rugulosis, paulo magis striatis, metasterno tibiarumque basi in fuscatis, distinctus.

Ressemble beaucoup au *Capitatus*, en diffère par la tête, ayant en avant une impression transversale paraissant former une fossette de chaque côté, et une petite impression au milieu, au-dessus. Antennes larges, aplaties, brunes, quatrième article presque en parallélogramme, les suivants à angle apical bien marqué, le dernier très-brièvement appendicé. Corselet assez fortement et densément ponctué, surtout en avant. Élytres plus ponctuées, un peu moins inégales, un peu plus striées, à côtes un peu moins marquées. Métasternum et base des tibias bruns.—Boghari (*Raffray*).

CEBRIO ANGUSTICORNIS, F. — Long. 13 à 14 mill.

C. Numidico valdè affinis, capitè triangulariter impresso, tenuiter densiùs punctato, antennis gracilibus, haud ciliatis, prothorace magis tenuiter punctato, elytris paulo magis costulatis distinctus.

Ressemble extrêmement au C. *Numidicus*, en diffère par la tête plus finement et densément ponctuée, marquée en avant d'une impression triangulaire, plus ou moins bien limitée.

CEBRIO FILICORNIS, F. — Long. 14 mill.

C. Germari simillimus, statura graciliore, capite haud triangulariter, anticè tantùm leviter impresso, capite minùs densè punctato, minùs lato, antennis apicem versùs sensim gracilioribus elytrisque magis striatis, minùs costulatis, distinctus.

Ressemble extrêmement au C. *Germari* de Sicile; d'un roux testacé plus clair, surtout en dessous et aux pattes, tête noire. Stature plus grêle, tête moins large, bien moins densément ponctuée, n'ayant pas l'impression triangulaire antérieur qui est remplacée par une légère dépression au bord antérieure, et une autre plus faible au-dessus. Antennes beaucoup plus grêles et diminuant notablement de largeur vers l'extrémité; articles à peu près égaux à partir du quatrième, leur bord interne légèrement sinué de manière à rendre l'angle apical saillant; dernier article appendicé; pubescentes en dehors. Corselet assez densément et finement ponctué, angles postérieurs assez grêles, assez pointus, mais assez courts; un peu devariqués; plus atténué en avant. Élytres assez densément ponctuées, finement ridulées en travers, à stries assez bien marquées, les intervalles faiblement relevés, côtes et stries effacées à la base. Diffère du *Lucasii* par la taille un peu plus petite, la forme plus grêle, la tête à pubescence peu distincte, à bord antérieur un peu arqué, les antennes un peu ciliées, plus courtes que la moitié du corps, et les élytres nettement striées. — Boghari (*Raffray*).

CEBRIO LUTEOLUS, F. — Long. 15 mill.

Elongatus, convexus, luteo flavescens, nitidus capite nigro, punctato, anticè transversim impresso, antennis gracilibus, apice attenuatis, articulis 4°, 5°que æqualibus ultimo appendiculato, prothorace tenuiter punctato, angulis posticis ferè nullis, elytris punctatis, leviter costulatis.

Allongé, convexe, d'un fauve-jaunâtre clair, brillant, à très-fine pubescence d'un jaune pâle. Tête noire, ponctuée, ayant une impression transversale au bord antérieur et une petite fossette entre les yeux. Antennes assez grêles, atteignant presque le milieu du corps, plus minces vers l'extrémité; quatrième et cinquième articles égaux, les suivants, diminuant de largeur, sinués en dehors, de manière à rendre l'angle externe apical saillant, le der-

nier appendiculé. Corselet transversal, assez finement ponctué, ayant en avant, de chaque côté, une assez large impression; angles postérieurs presque nuls. Écusson liseré de brun. Élytres longues, un peu déhiscentes à l'extrémité, qui est assez accusée assez densément ponctuée, plus finement à la base, ayant de fines côtes peu saillantes, effacées à la base. Poitrine finement ponctuée. — Forêt de Boghari (*Raffray*).

Très-remarquable, au milieu des *Cebrio* jaunes à tête noire, par les angles postérieurs du corselet, qui sont très-petits, à peine saillants, presque nuls, et par sa teinte luisante.

CALCAR RAFFRAYI, F. — Long. 4 mill. 1/2.

Elongatus, subdepressus, nigro-fuscus, nitidus, antennis pedibusque piceis, capite prothoraceque densè tenuiter punctulatis, hoc oblongo, antè basim sensim angustato, elytris crenatostriatis, striis sat profundis, intervallis ferè planatis, vix perspicuè punctulatis, femoribus validis, anticis crassioribus.

Allongé, presque parallèle, déprimé, d'un brun moins brillant, avec les antennes et les pattes d'un brun-rougeâtre, tarses roussâtres. Tête finement et densément ponctuée, ayant une très-faible impression entre les antennes. Celles-ci atteignant la base du corselet, grossissant à peine vers l'extrémité, les cinq derniers articles un peu plus larges, en triangle renversé. Corselet plus long que large, légèrement atténué en arrière, puis assez brusquement rétréci à la base; angles antérieurs très-déclives, surface densément et assez finement ponctuée; une très-légère impression au milieu de la base. Élytres et stries assez fines, mais profondes, crénelées, les intervalles à peine convexes, ayant quelques points à peine distincts. Pattes robustes, fémurs épais, comprimés, les antérieurs plus gros que les autres. — Trouvé à Boghari par M. Raffray.

Très-voisin du *C. procerus*, mais bien plus petit, tête

et corselet à ponctuation plus profonde, un peu plus forte, ce dernier plus brusquement retréci à la base, à angles postérieurs tout à fait émoussés avec la fossette latérale plus petite; les stries des élytres sont plus profondes et assez fortement crénelées.

Cette espèce ne peut être confondue avec le *Calcar* (*Centorus*) *Lucasi*, Muls. Opusc., 1859, 179, dont voici la description :

Allongé, d'un brun-rouge en dessus, d'un rouge-brunâtre en dessous. Épistôme à peine échancré en arc. Antennes submoniliformes, noires à la base. Prothorax élargi jusqu'au sixième de ses côtés, rétréci ensuite en ligne droite jusqu'aux trois quarts, et plus sensiblement ensuite; muni d'une très-petite dent à ses angles postérieurs; muni d'un rebord latéral et basilaire: le latéral plus apparent en dessus; superficiellement pointillé. Élytres et stries finement ponctuées et légères sur la moitié interne, réduites à des rangées striales de points sur la moitié externe de la largeur, oblitérées à l'extrémité. Intervalles superficiellement pointillés. Repli sillonné postérieurement. Pieds d'un rouge-brunâtre. — Long. $0^{m},0078$. — Algérie.

HELOPS MAROCCANUS, F. — Long. 18 mill.

Oblongus, parùm convexus, suprà cyaneus, subopacus, subtus cum pedibus nigro-cœrulescens, antennis nigris, apicè fuscis; capite densè tenuiter, prothorace rugose punctatis, hoc posticè angustiore, lateribus basi sinuatis, elytris densè punctatis, parùm profundè striatis, striis punctatis, intervallis planatis.

Oblong, médiocrement convexe; en dessus, d'un bleu foncé presque mat, en dessous, d'un noir-bleuâtre, assez brillant, ainsi que les pattes; antennes noires, extrémité brune. Tête densément et finement ponctuée, finement rugueuse, un peu concave en avant. Corselet transversal rétréci en arrière, les côtés sinués à la base, rebordés;

angles postérieurs un peu aigus, pointus, les antérieurs très-arrondis; surface très-peu convexe, densément ponctuée, finement rugueuse, ayant à la base la trace d'une faible impression transversale un peu arquée. Écusson en triangle très-arrondi, très-finement ponctué. Élytres à stries très-peu enfoncées, très-ponctuées; les intervalles plans, à ponctuation assez fine, serrée; quelques rides transversales aux stries sur les côtés. — Maroc.

Ressemble beaucoup au *Cœruleus*, mais bien moins convexe, presque mat, tête bien plus finement rugueuse, yeux plus petits, corselet plus arrondi aux angles antérieurs, élytres plus parallèles, stries moins profondes, intervalles tout à fait plans, plus densément ponctués; chez le ♂, l'avant-dernier segment ventral présente le long du bord postérieur une étroite impression transversale, tandis que chez le *Cœruleus* on ne voit qu'une strie oblique de chaque côté du même segment.

RHIPIPHORUS RAFFRAYI, F. — Long. 5 à 7 mill.

♂ Niger, nitidus, elytris pallidè testaceis, basi apiceque nigris, antennarum basi testacea; ♀ rufus, nitidus, pectore pedibusque nigris, elytris pallidè testaceis, basi apiceque nigris, puncto discoidali nigro; capite anticè punctato, summo lævi, prothorace densè punctato, anticè medio carinulato, lobo scutellari posticè elevato, læviter excavato, lævi.

♂. D'un brun-noir brillant, avec les élytres d'un testacé pâle, base et extrémité noires, base des antennes fauves. ♀. D'un roux-rougeâtre brillant, élytres d'un testacé pâle, poitrine, pattes, base et extrémité des élytres ainsi qu'une tache discoïdale noires; antennes noires à base rousse. Tête ponctuée au bord antérieur, lisse au sommet, noirâtre en avant chez la ♀. Corselet très-atténué en avant, très-légèrement sinué sur les côtés en arrière, assez fortement et densément ponctué, presque rugueux; en avant, une légère carène médiane; lobe scutellaire un peu relevé.

faiblement caréné chez les ♂, à l'extrémité légèrement creusé et lisse. Élytres déhiscentes dans la moitié postérieure, aiguës, à ponctuation assez grosse, acuponctuée, médiocrement serrée; une impression un peu arquée le long du bord interne. Poitrine très-ponctuée. — Trouvé par M. Raffray à Boghari.

Ce joli Rhipiphore paraît très-voisin du *Bipunctatus* Fab.; mais, chez ce dernier, la tête est entièrement et fortement ponctuée avec le sommet réfléchi, le corselet, flexueux sur les côtés, n'a pas de carène médiane en avant et le lobe scutellaire présente une impression transversale qui est à peine indiquée dans notre espèce. Enfin, la tache médiane des élytres est discoïdale et non latérale comme chez le *Bipunctatus*.

Rhinognathus, n. g.

Corps globuleux. Rostre épais, parallèle, non séparé du front par un sillon. Mandibules longues, aiguës, en forme de pinces. Yeux ovoïdes, arrondis, assez saillants. Scrobes courtes, droites, n'atteignant pas les yeux. Antennes à scape ne dépassant pas l'œil, funicule à articles courts, serrés, le premier un peu plus long, pyriforme, massue grosse, ovoïde, paraissent quadriarticulée, 1er segment abdominal formant un large lobe entre les pattes postérieures, suture faiblement angulée, 2e segment assez court, les 3e et 4e plus courts. Pattes assez courtes, assez robustes, fémurs épais; extrémité des tibias antérieurs comprimée, formant en dehors un lobe aigu, presque tronqué à l'extrémité; tarses larges, dernier article étroit, crochets petits, soudés.

Ce genre se rapproche extrêmement des *Strophosomus*, il en diffère par les mandibules très-développées et surtout par la forme des articles du funicule qui sont courts, serrés, les derniers s'élargissant et se confondant presque avec la massue; enfin, par la suture faiblement angulée du 1er segment abdominal et les scrobes plus

courtes ; les yeux sont aussi moins ronds, moins proéminents.

R. GLOBULATUS F. — Long. 5 mill.

Globosus, brunneus, densè cinereo squamosus pedibus piceis, cinereo squamosis, mandibulis antennisque rufescentibus; rostro medio tenuissime breviter striato, prothorace parvo, ferè transversim globoso, elytris globosis, tenuiter striatis.

Globuleux, brun, couvert d'écailles serrées, cendrées, pattes d'un brun-rougeâtre, à écailles cendrées, mandibules et antennes roussâtres. Rostre assez épais, parallèle, ayant au milieu un sillon très-fin, raccourci en avant et en arrière. Corselet petit, presque globuleux, mais un peu transversal. Élytres tout à fait globuleuses, à stries fines, la suture un peu relevée en arrière. — Bône, communiqué par M. *Gandolphe*.

HOLCORINUS OTIORHYNCHOIDES, F. — Long. 7 à 8 mill. 1/2.

Ovatus, convexus, fuscus, squamulis parvis cinereis densè obsitus, prothorace fusco, utrinquè griseo vittato, elytris fusco parcè nebulosis, posticè breviter setulosis, rostro carinulato, prothorace parvo, densè tenuiter rugoso-punctato, elytris brevissime ovatis, tenuiter striatis, striis punctulatis, intervallis ferè planatis, femoribus clavatis.

Ovalaire, très-convexe, d'un brun-foncé, recouvert de squamules serrées, cendrées plus foncées sur la tête; le corselet brun avec deux bandes étroites d'un cendré-clair, élytres un peu nuagées par place. Rostre parcouru par une carène fine se terminant en arrière dans un gros point servant d'intersection à une strie obtusément angulée, transversale. Antennes longues, assez grêles, scape atteignant le corselet. Celui-ci assez petit, un peu transversal, arrondi sur les côtés en arrière, rétréci en avant, couvert d'une ponctuation extrêmement fine, parsemée de quelques points plus gros, ayant au milieu une fine ligne longitudinale élevée. Élytres en ovale très-court comprimées sur les côtés, très-fortement déclives à l'extrémité,

qui est obtuse; stries fines, mais bien marquées, finement ponctuées, intervalles plans, à peine convexes en arrière, ayant chacun une rangée de soies fines, courtes, visibles surtout en arrière; dessous foncé, densément et assez finement ponctué. Pattes de médiocre longueur, fémurs un peu claviformes. — Bône, dans les détritus de la Seybouse, trouvé par M. *Gandolphe*.

Cet insecte rappelle le faciès de certains *Otiorhynchus*; par sa forme courte, il fait le passage entre les *Holcorhinus* et les *Cyclomaurus;* mais par sa vestiture squameuse et ses antennes grêles, il appartient aux premiers.

G. Crypharis.

Ce genre, si récemment connu, s'est déjà enrichi de deux espèces africaines trouvées aux environs de Tanger par M. Dieck; j'en possède une troisième du même pays, qui ne paraît pas se rapporter aux descriptions de l'auteur allemand, et deux autres m'ont été communiquées par M. Raffray, qui les a trouvées aux environs d'Alger et de Roghari.

Crypharis robusta Dieck, Berl. Ent. Zeit. 1869, 355. — Long. 3 mill.

Fusca, lata, opaca, rostro subarcuato, apice obsoletè bisulcato, capite summo subtiliter, prothorace fortiter ac densè punctato, anticè valdè angustato, elytris prothorace latioribus, striis obsoletè punctatis, intervallis subtiliter rugosis, seriatim setosis, pedibus crassioribus, tibiis subcurvatis.

D'un brun-roussâtre, oblongue, ovalaire, de forme plus trapue, tête convexe, à peine ponctuée; rostre arqué, presque cylindrique, avec trois lignes peu élevées, convergentes en avant. Corselet fortement et rugueusement ponctué, avec de très-petits poils blancs dans les points, rétréci peu à peu en avant, et brusquement en arrière; pas de ligne médiane, une très-faible impression au milieu de la base. Élytres à peine deux fois aussi longues que larges,

à stries s'affaiblissant sur les côtés; intervalles à points peu distincts, avec des soies courtes, assez robustes, fémurs épaissis au milieu, tibias faiblement arqués. Abdomen ayant une faible fossette sur le segment. — Tanger, sous une pierre.

Très-voisin du *Planidorsis*, facile à distinguer par sa plus grande largeur, sa forme plus courte, moins parallèle, le corselet brusquement rétréci à la base et les stries des élytres plus faibles.

CRYPHARIS STRIGIROSTRIS, F. — Long. 2 mill. 1/5.

Oblonga, fusco-brunnea, sat nitida, rostroar cuato, utrinquè striato, punctato, prothorace anticè attenuato, posticè angustato, densè rugoso punctato, elytris oblongo-ovatis, striatis, intervallis punctatis, setosis, sutura ad scutellum impressa, posticè subelevata.

Oblongue, un peu ovalaire, assez déprimée au-dessus, d'un brun assez brillant, rostre assez arqué, ponctué, ayant de chaque côté un sillon bien marqué, ce qui le fait paraître tricaréné. Corselet atténué en avant et plus rétréci qu'en arrière, côtés assez arqués; densément et rugueusement ponctués. Élytres oblongues ovalaires, rétrécis à la base, atténuées en arrière, à stries fines, les intervalles ponctués, un peu ridés, avec une rangée de soies très-courtes. Les deux premiers segments de l'abdomen largement et assez fortement excavés. — Tanger.

Ressemble extrêmement au *Planidorsis*, mais plus court, bien plus petit, rostre plus fortement sillonné, élytres plus ovalaires, bien moins densément ponctués et abdomen excavé.

La sculpture du rostre et de l'abdomen ferait penser à *C. Tingitana;* mais la description dit: *angusta, parallela*, et parle ensuite d'une ligne médiane sur le corselet qui aurait, en outre, le bord postérieur fortement sinué au milieu; il est droit dans notre espèce.

CRYPHARIS CONVEXIUSCULA, F. — Long. 2. mill. 1/2.

Oblonga, convexiuscula, rufescens, rostro grossè punctato, integro, summo sub tibiis punctato, prothorace, anticè posticèque angustato, densè sat subtiliter punctato, elytris ovato oblongis, convexis, tenuiter striatis, intervallis transversim tenuiter rugosulis, seriatim setosis, tibiis leviter arcuatis, densè punctatis.

Oblongue, assez convexe, roussâtre, parsemée de très-petites écailles. Rostre un peu arqué et un peu élargi vers l'extrémité, sans sillon, grossement ponctué, tête un peu plus finement ponctuée. Corselet à peine plus long que large, presque également rétréci en avant et en arrière, couvert d'une ponctuation médiocrement forte, très-serrée, ayant au milieu de la base une vague impression. Élytres convexes, à stries assez fines, indistinctement ponctuées, les intervalles plans, assez densément ponctués, paraissant finement ridés en travers, avec une rangée de soies très-courtes. Tibias légèrement arqués. — Dely-Ibrahim, sous une grosse pierre. (*Raffray*).

Me paraît distincte de *C. robusta* par sa forme moins trapue, plus convexe, le rostre dépourvu de lignes élevées, le corselet non rugueusement ponctué, non rétréci brusquement en arrière, les stries des élytres non espacées sur les côtés, les intervalles nettement ponctués.

CRYPHARIS SUBTERRANEA, F. Long. 2 mill. 1/2.

Angusta, subparallela, brunnea, subnitida, rostro grossè punctato, capite summo subtilissimè punctulato, prothorace anticè posticèque æqualiter angustato, densè planato, elytris prothorace paulo latioribus, striis tenuibus, tenuiter punctatis, intervallis tenuiter rugulosis, brevissimè setulosis.

Paraît très-voisine de la *Tingitana*, étroite, un peu parallèle, d'un brun roussâtre assez brillant. Rostre légèrement arqué, fortement ponctué, ayant de chaque côté un léger sillon; sommet de la tête densément et finement

ponctué. Corselet paraissant un peu plus long que large, également rétréci aux deux extrémités, sa plus grande largeur au milieu, densément ponctué, faiblement convexe. Élytres allongées, déprimées sur le dos, coupées très-obliquement aux épaules, à stries très-fines, ne paraissant pas ponctuées; intervalles finement rugueux avec une rangée de soies très-courtes. — Boghari (*Raffray.*)

Paraît différer de *Tingitana* par le corselet également rétréci en avant et en arrière, sans ligne médiane, à bord postérieur droit, sans impression au milieu, par les élytres à stries très-fines, ne paraissant pas ponctuées.

CRYPHARIS TINGITANA Dieck, Berl. Ent. Zeit. 1869, 356. — Long. 2 mill. 1/2.

Brunnea aut ferruginea, angusta, parallela, rostro punctato, obsoletè ruguloso, capite summo subtilissimè punctulato, prothorace fortiter ac densè punctato, anticè angustato, elytris prothorace paululo latioribus, striis profundioribus obsoletè punctatis, intervallis seriatim punctulatis, apicem versùs brevissimè setulosis, tibiis anticè denticulo armatis.

D'un brun roussâtre ou jaunâtre, étroit, parallèle. Tête convexe, densément ponctuée, ainsi que le rostre qui est cylindrique, avec une ligne médiane élevée, visible, bordée de chaque côté par un faible sillon. Corselet très-densément et rugueusement ponctué, ayant la plus grande largeur un peu en arrière du milieu, fortement rétréci en avant, mais moins en arrière; ligne médiane visible seulement jusqu'au disque, une faible impression au milieu de la base; bord postérieur fortement sinué au milieu. Élytres parallèles, à peine plus larges que le corselet, très-faiblement rétrécies à partir du milieu, avec des stries ponctuées distinctes, la 7e n'atteignant que le tiers antérieur, la 8e que le milieu; la marginale complète. Abdomen ayant une impression sur les 2 premiers segments; tibias ayant une petite dent à l'extrémité. —

Tanger, sous pierres enfoncées dans le sol, en compagnie des *Typhlocharis* et des *Anillus*.

Extrêmement voisin du *C. Raymondi*, mais distinct par son corselet plus étroit, moins rétréci en avant, avec la ligne médiane plus visible, moins courte, et le bord postérieur non sinué; les élytres plus rétrécies au milieu, à stries plus grossement ponctuées, plus irrégulières, le bord basilaire plus relevé et les 2 premiers segments abdominaux fortement impressionnés.

BAGOUS CURTIROSTRIS, F. — Long. vix 4 mill.

Elongatus, lateribus compressus, fuscus, indumento lutoso tectus, dorso fusco tinctus, subtùs cinerascens, leviter sericeo-micans, rostro brevissimo, crasso, prothorace oblongo, subcylindrico, dorso leviter canaliculato, elytris prothorace paulo latioribus, humeris obliquè truncatis, striatis, striis suturam versùs profundioribus, sutura, posticè præsertim, elevata.

Allongé, étroit, comprimé latéralement, d'un fauve cendré presque mat, avec une teinte brunâtre sur le dos, le dessous d'un cendré un peu soyeux et faiblement métallique. Tête aussi large que le corselet, aplatie en devant; rostre très-court, épais, arqué à l'extrémité; une fossette allongée entre les yeux. Corselet allongé, parallèle, un peu relevé au bord antérieur, couvert d'une très-fine granulation, ayant, au milieu, une impression longitudinale peu profonde. Élytres allongées, coupées obliquement aux épaules, se rétrécissant aux 3/4 postérieures; à stries très-marquées, paraissant plus profondes vers la suture qui est élevée, surtout en arrière; intervalles des stries presque plans, couverts d'une très-fine granulation, avec un calus postérieur assez marqué. Premier segment de l'abdomen convexe, séparé du 2e, qui est également convexe, par un profond sillon fortement angulé, 3e segment très-convexe. Pattes assez grandes et assez grêles; tibias fortement arqués en dedans, à l'ex-

trémité, avec 2 crochets très-fins, munis, en dedans, de soies bien visibles. — Tanger.

Cette espèce est extrêmement remarquable par sa forme, qui rappelle tout à fait celle du *Lyprus cylindricus*, mais la forme du rostre est très-différente et se rapproche de celle du *B. binodulus*.

Neomarius. n. g.

Corpus elongatum. Caput brevè, palpis parùm robustis, articulo ultimo truncato; oculis grossè granulatis, profundè emarginatis; labro transverso truncato. Antennæ corpore longiores, sat densè pilosæ, articulis primis asperatis, articulo primo oblongo, crasso. Prothorax suprà depressus, lateribus angulatim rotundatus. Elytra elongata, abdomine longiora. Prosternum et mesosternum angustissima, laminiformia; coxæ anticæ et intermediæ globosæ, exsertæ, posticæ ferè contiguæ. Pedes sat elongati, femoribus sat clavatis, tibiis rectis, tarsorum articulo primo 2° 3° que conjunctis vix longiore.

Ce genre se rapproche des *Xystrocera*, mais le corps est plus allongé; les antennes sont villeuses, et la longueur relative de leurs articles est différente, les quatrième, cinquième et sixième étant à peu près de la même longueur, le troisième est plus allongé, les cinq premiers articles sont couverts d'aspérités assez fortes, qui s'effacent peu à peu sur le sixième, mais le premier article, gros, épais, n'est pas armé, à l'extrémité et en dehors, d'une épine, il est simplement ovalaire. Le corselet est moins court, plus rétréci à la base et en avant, l'écusson est en triangle fortement arrondi; les hanches sont à peu près contiguës, le prosternum et le mésosternum étant réduits à une mince lamelle; les cavités cotyloïdes antérieures sont ouvertes en arrière, et largement angulées en dehors; les fémurs antérieurs sont moins fortement claviformes, les tibias sont plus droits et le premier article des tarses est à peine plus long que les deux sui-

vants réunis. L'abdomen est petit, bien plus court et un peu plus étroit que les élytres.

NEOMARIUS GANDOLPHII, F. — Long. 23 mill.

Elongatus, pallidè corticeus, opacus, elytris nitidioribus, capite medio depresso, sulco cruciformi signato, prothorace longitudine haud latiore, sericante, medio sulcato, anticè et antè medium transversim impresso, elytris elongatis posticè paulatim attenuatis, densè sat tenuiter punctatis, tenuiter rugosulis, leviter costulatis, subtùs cinereo-sericans.

Allongé, atténué en arrière, peu épais, déprimé en dessus, d'un fauve brunâtre, mat et soyeux sur la tête et le corselet, un peu brillant sur les élytres, couvert d'une pubescence fauve, très-fine, dessous couvert d'une pubescence fauve, serrée, plus longue. Antennes ayant les premiers articles couverts de fines aspérités. Tête courte, un peu concave entre les antennes ; un fort sillon longitudinal coupé par un sillon transversal entre les yeux. Corselet anguleusement arrondi sur les côtés, presque également rétréci en avant et en arrière, très-peu convexe, sillonné au milieu, ayant deux impressions transversales, l'une en avant, l'autre avant le milieu; bord postérieur arqué en dedans. Écusson en triangle très-arrondi. Élytres coupées droit à la base, avec les épaules anguleusement arrondies ; surface densément et assez finement ponctuée, finement rugueuse ; sur chacune 3 côtes très-fines, les deux premières se réunissant bien avant l'extrémité. — Alger, trouvé une seule fois par M. Gandolphe; repris depuis par M. Raffray.

CLYTUS FAVIERI F. — Long. 9 mill.

Elongatus, opacus, niger, scutello apice albido, elytris basi longè obscuro-rufis, hac partè post medium striga alba, obliquè transversa, angusta terminata, apice elytrorum ipso griseo sericeo, striga tenuissima albida a scutello intùs arcuata; metasterno et femorum basi latè obscuro-rufis; capite medio striato, prothorace ovato, densè punctato rugo-

sulo, elytris tenuissimè asperulis, apice truncatis, angulis vix prominulis.

Allongé, d'un noir mat, avec l'extrémité de l'écusson couverte d'une pubescence grise, la plus grande moitié des élytres d'un rouge brique; cette partie séparée de la portion apicale par un trait transversal, un peu oblique, très-mince, blanc; extrémité des élytres couverte d'une pubescence grise; une raie blanchâtre, très-étroite, partant de l'écusson et se recourbant vers le bord externe; base des fémurs et métasternum d'un rouge brique. Tête à ponctuation extrêmement fine; un sillon au milieu du front. Antennes dépassant un peu le milieu du corps, filiformes, troisième article plus long que le quatrième, ayant quelques soies en dessous, noires, avec une pubescence soyeuse, sauf sur les articles basilaires. Corselet ovalaire, très-convexe, presque également rétréci en avant et en arrière, couvert d'une ponctuation serrée, et finement rugueuse. Écusson assez grand, en triangle arrondi, avec l'extrémité couverte d'une pubescence soyeuse grisâtre. Élytres couvertes d'une très-fine granulation qui s'efface vers l'extrémité; extrémité tronquée, mais pas en ligne droite, avec les angles très-peu proéminents. Pattes assez grandes. — Maroc.

Ressemble beaucoup au *Ruficornis*, mais en diffère notablement par la coloration et par la sculpture du corselet, qui est rugueusement ponctué et non couvert de granulations fines et serrées.

Conizonia Coquerelii, F. — Long. 17 mill.

♂. Elongata, suprà depressa, fusca, capite prothoraceque opacis, densè cinereo pubescentibus, brunneo-pilosis, prothorace vittis duabus latis fuscis velutinis, scutello albido piloso, elytris sat nitidis, punctis grossis sat laxè impressis, apice minoribus, leviter costulatis, vittis griseo-pubescentibus vagè impressis, apice obliquè rotundatis; subtùs cum pedibus densè cinereo-pubescens.

Ressemble extrêmement à la *C. vittigera*, mais les élytres sont un peu plus allongées, plus rétrécies en arrière, le corselet est moins arrondi sur les côtés, la pubescence est plus serrée, ne laisse pas voir la sculpture; il n'y a qu'une seule bande de chaque côté ; les antennes sont plus épaisses, les troisième et quatrième articles sont égaux, les élytres sont plus déprimées, les côtes sont plus marquées, surtout l'interne ; la ponctuation est moins grosse, moins serrée, plus effacée en arrière, les bandes sont grisâtres, étroites et vaguement dessinées, l'extrémité de chaque élytre un peu arrondie. — Un seul ♂ trouvé à Mers-el-Kébir, par Ch. Coquerel.

CRYPTOCEPHALUS FULGURANS, F. — Long. 3 mill. 2/3, pl. 16.

Brevis, flavo-testaceus, sat nitidus, antennis apice infuscatis, prothorace linea transversa nigra, medio posticè arcuata et scutellum versùs lineatum prolongata, elytris fasciis 2 transversis angustis, valdè dentatis nigris, et antè apicem nigro punctatis, abdomine pectoreque ad latera nigratis; prothorace sat grosse punctato, scutello nigro marginato, elytris seriatim punctatis, susbtriatis, intervallis tenuiter punctulatis subrugosis, pygidio punctato.

Court, très-convexe, d'un jaune testacé assez brillant, antennes enfumées vers l'extrémité : sur la tête, deux points noirs en avant, une strie noire au sommet : corselet ayant au milieu une tache noire trifide, fortement échancrée au milieu en rond ouvert antérieurement, se prolongeant en ligne étroite en arrière vers l'écusson ; au bout de chaque branche latérale, un point noir ; écusson noir, jaune au milieu ; élytres ayant une étroite bordure basilaire noire, puis deux bandes transversales, étroites, noires, en zigzag, la première toujours interrompue ou formée de petites taches, la deuxième entière ; un point noir sur l'épaule ; avant l'extrémité quatre ou cinq petits traits noirs suture étroitement noire, côtés de l'abdomen du métasternum noirs ; un point noir de chaque côté du

prosternum, fémurs teintés de brun, ayant parfois une tache noirâtre. Tête assez fortement et densément ponctuée ; au sommet un sillon court, profond. Corselet court, très-convexe, rétréci tout à fait en avant ; assez fortement ponctué, mais pas très-densément, surtout au milieu et au bord antérieur. Écusson lisse, élytres à lignes ponctuées, formant presque des stries, les intervalles très-faiblement ridulés et finement ponctués. Pygidium légèrement convexe, ponctué, rebordé. Dessous finement ponctué, couvert d'une pubescence soyeuse très-courte, serrée. ♂ une fossette oblongue sur le dernier segment, — Boghari (*Raffray*).

Cette espèce me paraît bien distincte du *C. phaleratus*, Tappes (*undatus Suff.*) ; la forme est bien plus courte, la taille plus petite, la ponctuation est plus forte, la tache du corselet est différente en ce que les tranches latérales ne se replient pas en arrière ; les bandes antérieures des élytres sont très-interrompues ; l'abdomen est noir sur les côtés et non sur le bord postérieur des segments ; le pygidium est peu arqué et nullement échancré chez le ♂.

CRYPTOCEPHALUS ACUPUNCTATUS, F. — Long. 4 mill. 1/2, pl. 16.

Oblongus, subcylindricus, pallidè flavus, elytris obsoletè subvirescentibus, nitidus, capite rufo maculoso, prothorace utrinquè late rufo plagiato : prothorace anticè vix angustiore tenuiter parùm densè punctato, scutello ferè truncato, elytris punctis seriatim dispositis, sat tenuibus, profundis, nigris, pygidio sat tenuiter sat densè punctato.

Oblong, presque cylindrique, d'un jaunâtre-clair très-brillant, très-faiblement verdâtre sur les élytres, quelques taches rougeâtres au sommet de la tête et à la base des antennes, une grande tache de même couleur variable et mal limitée de chaque côté du corselet. Tête large, aplatie, finement ponctuée, ayant au milieu du front un sillon longitudinal court. Antennes plus longues que la moitié du corps, mais avec la moitié apicale brunâtre. Corselet à

ponctuation fine, peu profonde, peu serrée; très-convexe en travers, très-peu longitudinalement, peu rétréci en avant. Écusson obliquement relevé, tronqué, lisse, un peu fauve. Élytres presque parallèles, à lignes de points médiocrement gros, assez distants, assez profonds, noirs, effacés sur la déclivité postérieure, les premières lignes vers la suture assez obliques. Poitrine ponctuée comme les élytres, mais finement. ♂ dernier segment abdominal creusé d'une fossette profonde, large, à bords bien limités. — Boghari (*Raffray*).

Ce joli Cryptocéphale est assez difficile à classer. Sa forme générale le rapproche du *Coloratus*, du *Suffriani*, la coloration du corselet et la ponctuation des élytres ressemblent à celles des *C. maculicollis* et autres.

PACHYBRACHYS PRASINUS, F. — Long. 2 mill. 2/3.

Brevis, lætè viridi-metallicus, nitidus, capite pallido-flavo maculato, prothorace margine laterali et anticè utrinquè anguste pallido-flavo, elytris pallido-flavo anguste marginatis, subtùs fusco-viridis, pedibus antennarumque basi flavidis; capite densè punctato, prothorace tenuiter densissime punctato, scutello ferè lævi, elytris rugoso-punctatis, pygidio tenuiter punctulato.

Assez court, presque cylindrique, faiblement déprimé en dessus; d'un vert métallique gai, brillant; tête ayant une tache antérieure et deux traits au bord interne de chaque œil, en haut et en bas, jaunes; corselet et élytres ayant une étroite bordure d'un jaune pâle; au corselet, sur les côtés et au bord antérieur, cette dernière interrompue au milieu; aux élytres, partant de l'écusson, s'atténuant vers l'extrémité du bord latéral, s'élargissant en arrière à l'angle sutural; dessous d'un brun-foncé-verdâtre, pattes jaunes ainsi que la base des antennes. Tête assez fortement et densément ponctuée, une petite impression transversale entre le bord supérieur des yeux. Corselet légèrement rétréci en avant, mais très-convexe, à ponctuation très-serrée;

Écusson presque noir, presque lisse. Élytres rugueusement ponctuées. Pygidium médiocrement convexe, très-finement et densément ponctué. Dessous assez finement et densément ponctué, pattes robustes. — Boghari (*Raffray*), Oran (*Coquerel*).

Très-voisin de l'*Azureus* et du *Viridissimus*, mais plus petit, plus court, remarquable par l'étroite bordure d'un jaune-pâle au bout du corselet et des élytres, par la tête tachetée de jaune, par le manque d'impression transversale vers la base du corselet, dont la ponctuation est d'ailleurs plus fine. Paraît voisin du *Regius* Schauf, à en juger par les trois lignes de description.

CHRYSOMELA RUGINOSA, F. — Long. 8 1/2 à 9 mill.

Ovato-oblonga, lateribus compressa, convexa, fusco-œnea, nitida, subtùs viridi-cærulescens, pedibus interdùm rufis, capite anticè punctato, arcuatim impresso, prothorace anticè angustato, lateribus rectis, ferè lævi, utrinquè longitudinaliter impresso et punctato, elytris inæqualibus, punctis grossis parùm regulariter seriatis impressis et punctis minoribus sparsutis.

Ovalaire oblongue, très-convexe, un peu comprimée latéralement, d'un bronzé foncé brillant, dessous bleuâtre. Tête ponctuée en avant, avec une forte impression arquée et un fin sillon médian. Corselet court, plus étroit que les élytres, très-rétréci en avant, les côtés très-droits, convergents en avant; surface soyeuse à ponctuation à peine distincte, très-fine et très-serrée; de chaque côté, une impression très-étroite, ponctuée, presque en sillon à la base. Écusson presque ogival, oblong, finement ponctué à la base. Élytres rendues inégales par de fortes rides, ayant des ignes peu régulières, serrées, de gros points, les intervalles parsemés de points assez petits; les deux rangées de gros points vers le bord externe plus régulières. Dessous finement ponctué. — Montagne de l'Édough, près Bône, trouvée par notre collègue M. Gandolphe.

Intermédiaire entre la suivante et la *C. Herii*.

CHRYSOMELA SEMIOPACA, F. — Long. 8 mill.

Breviter ovata, sat convexa, nigra, capite prothoraceque subopacis, elytris valdè nitidioribus sub cœrulescentibus, subtùs obscure cyanea, nitida, femoribus cuprescentibus, prothorace vix perspicuè sat densè punctulato, lateribus anticè convergentibus, rectis, utrinquè basi leviter striatis, elytris grossè punctato-lineatis, haud striatis, intervallis leviter transversim plicatulis.

Brièvement ovale, convexe, d'un noir presque mat et soyeux sur la tête et le corselet, un peu bleuâtre et très-brillant sur les élytres, dessous et pattes d'un noir-bleuâtre, fémurs un peu cuivreux. Tête à ponctuation extrêmement fine, légèrement impressionnée au bord antérieur, cette impression limitée par une ligne arquée; au milieu de la tête, un faible sillon longitudinal. Antennes grêles à la base, mais grossissant notablement dans la moitié apicale. Corselet court, les côtés droits, fortement convergents en avant, les angles antérieurs saillants et pointus, couvert d'une ponctuation excessivement fine, à peine distincte, serrée; de chaque côté, à la base, un sillon court, prolongé en avant par quelques points fins. Écusson ogival, lisse. Élytres largement arrondies en arrière, mais presque droites sur les côtés, couvertes de très-gros points formant des lignes, mais non des stries; sur chacune, trois ou quatre intervalles faiblement, mais assez régulièrement convexes, les autres légèrement ridés en travers. Dessous finement ponctué, métasternum finement ridé en travers, fortement sillonné au milieu. — Algérie; trouvée par notre collègue, M. Gaston Allard.

Ressemble extrêmement à l'*Opacicollis*, mais les angles postérieurs du corselet sont plus prolongés et les élytres sont couvertes de gros points, non de fossettes.

CHRYSOMELA EDOUGHENSIS, F. — Long. 5 mill. 1/2.

Brevissime ovata, valdè convexa, viridi-metallica, nitida,

subrufescens, capite et lateribus evidentius, corpore subtùs pedibusque rufo-testaceis, abdomine viridi tincto, prothorace ferè lævi, brevi, utrinquè punctis impresso, elytris punctis grossis impressis seriatis, haud striatis, lineis externis geminatis, intervallo 1° latiore, punctis raris impresso, linea suturali posticè impressa.

Ovalaire, mais très-courte, extrêmement convexe, fortement déclive en arrière; d'un vert métallique très-brillant, clair, avec une teinte rousse sur les bords, la tête presque entièrement de cette couleur; dessous du corps roux; abdomen à teinte métallique; pattes et antennes rousses. Tête ayant une ligne arquée entre les yeux et un fin sillon médian; antennes grêles à la base, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet très-court, assez fortement rétréci en avant; bord postérieur arrondi au milieu, légèrement sinué de chaque côté, un peu plus étroit que les élytres; surface très-déclive en avant, à ponctuation excessivement fine; sur les côtés de gros points irréguliers, profonds, formant une rangée assez large, mais sans dépression. Écusson convexe, lisse. Élytres ayant chacune, sans comprendre la rangée marginale, neuf lignes régulières de très-gros points, très-enfoncées, ne formant nullement des stries, les externes rapprochées deux par deux, la suturale formant un sillon dans sa moitié postérieure, l'espace entre la première strie et la suturale large, avec une rangée de points assez gros, peu nombreux, interrompue après le milieu; ligne préscutellaire assez longue; surface couverte de points extrêmement fins, peu distincts. Dessous finement ponctué. — Trouvée sur la montagne de l'Édough, près Bône, par notre collègue M. Gandolphe.

Cette Chrysomèle ressemble, pour la forme, à l'*Ægyptiaca*, à la *Detrita*, mais la sculpture du corselet est très-différente, puisqu'il n'y a aucune impression avant les bords latéraux.

CHRYSOMELA BICOLOR, Fabr., var.; DOLOROSA. — Long. 8 à 9 mill.

Oblonga, convexa, atra, nitida, subcærulescens, capite anticè impresso, medio leviter sulcato, prothorace lævi, brevi, anticè tantùm angustato, utrinquè punctis grossis, foveatis, impresso, elytris punctis grossis geminatis, impressis.

Oblongue, convexe, d'un noir brillant, faiblement bleuâtre, un peu plus bleu en dessous. Tête ayant en avant une impression ponctuée plus ou moins triangulaire; au milieu du front un léger sillon longitudinal. Palpes et antennes noirs, ces dernières grêles à la base, les six derniers articles plus gros. Corselet court, transversal, un peu plus étroit que les élytres, rétréci tout à fait en avant, très-lisse, ayant de chaque côté d'énormes points enfoncés, plus ou moins confluents, formant une impression à la base. Écusson en triangle ogival. Élytres ayant des rangées géminées de gros points enfoncés, ne formant ni lignes ni stries. Poitrine lisse, sauf les côtés qui sont ponctués. — Sahara algérien.

Je ne puis voir dans cet insecte qu'une variété très-curieuse de *C. bicolor*, Fabr.

BALANOMORPHA SUTURATA, F. — Long. vix 2 mill.

Oblonga, parallela, valdè convexa, ænea, nitida, elytris lateribus apiceque latè pallido-testaceis, pedibus anticis, tibiis tarsisque posticis pallido-testaceis; capite punctulato, prothorace anticè valdè angustato, lateribus ferè rectis, grossè punctato, margine postico utrinquè impresso, elytris grossè punctato-substriatis, ad suturam inordinate punctatis.

Oblongue, parallèle, très-convexe, d'un bronzé brillant, avec une large bordure autour des élytres, d'un fauve pâle; pattes antérieures, tibias et tarses postérieurs, et base des antennes d'un fauve pâle. Tête ponctuée assez finement. Corselet presque plus large à la base que les

élytres qu'il embrasse, fortement rétréci en avant, avec les côtés presque droits; couvert d'une ponctuation grosse, forte, serrée; bord postérieur ayant de chaque côté une courte impression; élytres longues, à lignes de gros points formant de faibles stries; les intervalles ridés transversalement; du côté de la suture, les lignes sont tout à fait irrégulières, et toute la partie dorsale est plus fortement ponctuée; le bord externe, vers la base, et le bord réfléchi sont bronzés. — Boghari, (*Raffray*).

Ressemble à la *B. chrysanthemi*, mais plus allongée, plus parallèle; le corselet bien plus grossement ponctué; les élytres moins nettement striées, surtout vers la suture. Rappelle certaines variétés de la *Semiænea*, mais la forme du corselet et des élytres qui, au lieu d'être oblongues-ovalaires, sont atténuées en arrière presque dès la base, ne permet pas de les confondre.

Deuxième partie, par M. Raffray.

DROMIUS (LIONYCHUS) ACCENTIFER, R. — Long. 3 mill. 1/2, pl. 1, fig. 9.

Parùm elongatus, latus, niger, ore, pedibus et antennis testaceis. Capite convexo, magno, levissime reticulato. Antennis crassis, pilosis. Prothorace capiti longitudine subæquali, subcordiformi, marginato, anticè attenuato, angulis anticis deflexis, rotundatis; posticè vix strangulato; angulis posticis prominulis, acutis sed obtusis; basi rotundatim trisinuata, foveolata; in disco profundè canaliculato. Elytris prothorace duplo latioribus, nigropiceis, humeris rotundatis, lateribus subparallelis; apice sinuosè truncatis. Angulis suturalibus rectis, subrotundatis; disco substriatis, ad scutellum valdè depressis, marginatis; duabus maculis pallidis ornatis, prima maxima triangulari humeros et latera attingenti, suturam versùs, ad apicem recurva; secunda multo minori, irregulariter subrotundata.

Cette espèce a quelque analogie, pour la coloration, avec la *D. fuscomaculatus*, Motsch, mais elle en est bien

distincte par sa taille beaucoup plus petite, ses pieds et ses antennes testacés, sa forme plus courte, plus large, son corselet plus long, à angles postérieurs plus marginés, et enfin, par les taches pâles des élytres dont l'humérale est beaucoup plus large, descendant sur les côtés presque jusqu'au milieu, et la seconde arrondie au lieu d'être transversale, comme dans le *fuscomaculatus;* elle n'offre pas non plus les reflets bronzés qu'on remarque chez cette dernière. Très-rare. — Boghari.

LEBIA POUPILLIERI, Chol.

Cette espèce est tout à fait identique à la *Turcica*, F. Var. *Maculata*, Dej. Ayant pris une assez grande quantité de ces insectes sur des ormeaux, aux environs d'Alger, j'ai pu constater que la tache apicale est très-variable, et j'ai recueilli en Provence des individus à tache apicale plus développée que dans les individus algériens. La *Lebia Poupillieri*, Chvl., doit donc devenir synonyme de la var. 4 *Maculata*, qui n'est elle-même qu'une variété très-inconstante de la *Turcica*.

CHLÆNIUS (DINODES) AZUREUS, Duft. — Var. Algericus (*Raffray*).

Je possède un certain nombre d'individus de cette espèce, recueillis sur différents points de l'Algérie, à Bône, à Alger, en Kabylie et à Boghari. Tous me semblent différents de ceux que j'ai, provenant du midi de la France et du Caucase. La taille, chez l'*Algericus*, est plus forte (12 mill.-13 mill.); mais les caractères les plus saillants résident dans la forme du prothorax et les intervalles des stries : dans les individus d'Algérie, le prothorax est relativement moins long, les côtés sont moins courbés, et le prothorax est dès lors moins rétréci au sommet et à la base.

Dans l'*Algericus*, les élytres sont plus parallèles, plus déprimées, et les intervalles des stries sont tout à fait

plans au lieu d'être plus ou moins convexes comme dans l'*Azureus* type.

Des observations ultérieures pourront décider si cette forme, qui semble bien constante, doit devenir une espèce ou rester une simple variété.

MICRILLUS, n. g. *Raffray.*

Elongatus, depressus; oculis minusculis lævibus, vix perspicuis; antennis moniliferis, sub margine laterali frontis insertis, articulo primo longiori (pl. 1, fig. 14 d.); mandibulis falcatis maximis, ad basim valdè dentatis (pl. 1, fig. 14 a). Maxillis valdè ciliatis, palparum maxillarum articulo primo breviori, secundo et tertio subæqualibus, paululùm incrassatis, isto apice truncato, ultimo subulato, exili, breviori (pl. 1, fig. 14 b). Ligula rotundata medio incisa; paraglossis intùs ciliatis, haud multum ligula longioribus. Palpis labialibus triarticulatis, primo et secundo articulis subæqualibus, tertio brevissimo subulato (pl. 1, fig. 14. c). Labro rotundato medio exciso, longè setoso (pl. 1, fig. 14, e). Prothorace trapezoïdali, posticè angustato. Tarsis anticis dilatatis; pedibus anticis tibiis intùs sinuatis, cruribus incrassatis et intùs angulatis. Tarsis posticis elongatis, articulo primo longiori, secundo et tertio decrescentibus, quarto brevissimo, quinto duobus præcedentibus, longitudine æquali (pl. 1. fig. 14 f).

Ce genre appartient au groupe des *Pædérides*, et se range auprès des *Achennium*, dont il diffère surtout par ses tarses postérieurs.

Il est très-remarquable par ses yeux excessivement petits, presqu'invisibles, et qui, même vus au microscope, ne semblent être que des yeux lisses ou ocelles.

MICRILLUS SUBTERRANEUS, R. — Long. 5 mill., pl. 16, fig. 6.

Totus testaceo-brunneus, longis setis ornatus. Antennis setosis validis, sat elongatis, moniliferis, articulo primo longiori. Capite quadrato, laxè punctato, nitido, utrinquè suprà antennas elevato, verticè lævi. Prothorace latitudine sua longiori, trapezoidali, posticè attenuato, angulis anticis et pos-

ticis rotundatis, laxè punctulato, nitido, linea media lævi; scutello triangulari sublævi, pubescenti. Elytris prothorace nec longioribus, obliquè ad apicem truncatis, lateribus subparallelis, humeris rotundatis, subrugosulo-punctatis, pubescentibus. Abdomine punctato, pubescenti, elytris latiori, marginato, apice et basi attenuato, septem segmentis instructo, primo brevissimo, sexto longiori, segmentorum sutura obscuriori. Pedibus pubescentibus, femoribus anticis intùs incrassatis dentatis, et tibiis intùs incisis.

En outre de la pubescence couchée et assez longue qui recouvre les élytres, l'abdomen, le corps tout entier porte des soies assez longues, hérissées dans tous les sens, plus longues et plus nombreuses sur la tête, les côtés du prothorax et à l'extrémité de l'abdomen.

Environs d'Alger, dans des terrains argileux, sous de grosses pierres profondément enfoncées, en décembre.

Ctenistes parvipalpis, R. — Long. 2 mill., pl. 15.

Oblongus parùm depressus, posticè elatus, totus castaneus flavo pubescens. Capite breviter triangulari; mucro antennario parùm producto, latè nec profundè sulcato; vertice convexo, utrinque propè oculos foveolato; oculis maximis. Palpis minutis, brevibus, articulis secundo elongato, clavato; tertio triangulari; ultimo latè fusiformi apice acutissimo; omnibus longe in lateri externo apophysi penicillata munitis. Antennis dimidio corporis longioribus, articulis tribus prioribus longioribus; 1° crasso, 2° quadrato, 3° conico; sequentibus transversis; quatuor ultimis ♂ majoribus, oblongis, crassis; ultimo maximo. Prothorace subgloboso, anticè strangulato, lateribus post medium rectis, angulis posticis subrectis, basi trifoveolata, foveolis densè pilosis, disco subgibloso, rarius punctulato. Elytris elongatis, disco parùm convexis, apice elatis et densè setosis, parcè punctulatis, profunde sulcatis, sutura elevata, humeris subprominulis rotundatis. Abdominis segmento secundo vix primo duplo longiori.

Assez voisin du *Palpalis*, mais bien distinct par sa

forme courte, trapue, le tubercule antennifère moins grand, les antennes sont plus longues, plus épaisses, les quatre derniers articles moins longs. Les palpes sont petits, peu saillants, moins développés latéralement, de sorte que leur plus grand diamètre est dans le sens de la longueur; le prothorax est plus globuleux, les élytres plus allongées. ♀. Inconnue. Boghari, Bouksoul.

Bryaxis Kabyliana, R. — Long. 1 mill. 3/4, pl. 15.

Sat elongata, convexa, castaneo-picea, squamosa, testaceaque pube ornata. Capite trifoveolato, ferè quadrato, oculis prominulis. Antennis validis, capite prothoraceque longioribus, duobus ultimis articulis incrassatis, ultimo præcedenti duplo longiori et irregulariter ovato. Prothorace subgloboso, trifoveolato, foveola media lateralibus minori, istis marginem externam tangentibus. Elytris breviter convexis medio dilatatis, anticè attenuatis, humeris nullis deplanatis; utrinquè bisulcatis.

♂. Abdomine subcubico, segmento primo convexo, posticè truncato, deflexo, secundo angustiori subconico, apice valdè deflexo truncato, sicut tectum prominenti, tertio latiori et lateribus apice mucronato, quarto et quinto verticalibus; subtùs segmentis sequentibus conjuctis longiori.

♂. Les deux premiers segments abdominaux supérieurs sont plus longs que les cinq inférieurs réunis, et placés horizontalement, quoique dans des plans notablement différents, les troisième, quatrième et cinquième supérieurs sont superposés comme des anneaux dans un plan vertical, ce qui donne à l'abdomen une forme cubique; le second moins long que le premier, en cône tronqué de la base au sommet, s'avance en forme d'auvent au-dessus du troisième, qu'il recouvre, en laissant voir cependant ses côtés au sommet, parce que le troisième est plus large au sommet et muni, de chaque côté, à cet endroit, d'un tubercule mousse.

Ce ♂ ne peut être confondu avec aucun autre, mais il n'en est pas de même de la ♀ qui est très-voisine de celle

du *Reichei*, Mots. (*furcata*, Coq.) Elle s'en distingue cependant par une taille plus petite, plus allongée, plus convexe, les antennes plus longues à dernier article moins brièvement obconique, enfin et surtout, par la forme des élytres qui, chez la *Kabyliana*, sont fortement atténuées en avant, avec les épaules tout à fait effacées et arrondies, tandis que dans la *Reichei*, Mots. les élytres sont presque carrées à la base et les épaules marquées.

C'est à M. A. Letourneux, conseiller à la Cour d'Alger, qu'est due la découverte de cette charmante espèce. Ce savant et infatigable naturaliste a pris à Azib-Zamoum (Kabylie) un certain nombre de ces insectes qu'il a bien voulu m'abandonner.

BRYAXIS TUBERIVENTRIS, R. — Long. 2 mill., pl. 15.

Subquadrata, parùm convexa, tota rubro-testacea et parcè testaceo-pilosa. Elytris disco dilutioribus; capite trifoveolato, lævi; antennis crassis brevibus, ultimo articulo breviter ovali. Prothorace lævi, anticè valdè attenuato, post medium dilatato, indè ad basim lateribus sinuatis; angulis posticis rectis; trifoveolato, foveola media lateralibus vix minori, rotundata, istis nec marginem externam attingentibus. Elytris subquadratis vix punctulatis, humeris sat prominulis, bisulcatis, sutura elevata.

♂. Abdominis segmento primo maximo, apice medio profundè et rotundatim inciso; secundo multo minori, valdè excavato, et excavationis margine inferiori longè dentato.

Voisine de l'*Hæmatica* par sa forme générale, la *B. tuberiventris* s'en distingue par la structure de ses deux premiers segments abdominaux, le premier très-grand est profondément échancré en rond dans son milieu, le second est beaucoup plus court et fortement fovéolé en face de l'échancrure du premier, du bord inférieur de cette fovéole s'élève une dent obtuse qui vient s'enchâsser exactement dans l'entaille du premier segment. Cette dent ou carène partage la fovéole en deux parties.

♀. Inconnue.

J'ai pris un seul ♂ de cet insecte dans les marais de la Mitidja, environ d'Alger.

BYTHINUS ALGERICUS, R. — Long. 1 mm., pl. 15.

Parùm elongatus, convexus crassus, testaceo-ferrugineus, pallide setosus; tuberculo antennario magno, divaricato, medio sulcato, fronte arcuatim sulcata, verticè convexo, lævi, oculis minusculis. Antennis validis, articulo primo longissimo, mutico, cylindrico; secundo spherico; tribus ultimis clavatis; ultimo maximo, breviter conico. Palparum articulo ultimo, magno, ovali vix securiformi. Prothorace parùm elongato, crasso, lateribus rotundatis, lævi, basi arcuatim sulcata et crebre punctata. Elytris sat elongatis, lateribus subrotundatis, humeris prominulis, basi breviter sulcatis, sutura parùm elevata, grossè, profunde nec crebre punctatis, punctis piliferis. Tarsorum, præsertim anticorum, articulo primo brevissimo, secundo multo longiori, incrassato, ultimo cylindrico apice subtruncato.

Cette espèce est remarquable par le premier article des antennes au moins aussi long que le tiers de l'antenne entière, cylindrique et mutique, le second de même diamètre, mais sphérique; le prothorax court arrondi et le vertex sans aucune trace de sillon, ses yeux très-petits, et enfin, par la conformation de ses tarses, dont le second article est renflé au sommet, le troisième d'égale longueur mais plus mince et cylindrique. Cette disposition, commune à tous les tarses chez le *Byth. Algericus* est surtout apparente aux tarses antérieurs.

Tous les individus que je possède étant identiques, je présume que ♂ ♀ ont les antennes semblables.

Dans des mousses submergées par des cascades, gorges de la Chiffa. Forêt de Boghari, sous une grosse pierre.

BYTHINUS DIVERSICORNIS, R. — Long. 1 mill. 1/3, pl. 15.

Sat elongatus testaceo-pilosus, rubro-ferrugineus. Abdo-

mine nigro piceo ; capite triangulari trifoveolato, fronte elevata bimucronata, verticè perspicuè carinato. Palporum articulo ultimo valdè elongato subconico. Prothorace elongato, capite latiori, subcordiformi, posticè et magis anticè attenuato, ad tertiam partem anteriorem lateribus dilatatis, rotundatis, dein ad basim obliquis, angulis posticis obtusis, basi arcuatim sulcata ; omnino lævi et pube erecta ornato. Elytris prothorace longioribus et latioribus, anticè attenuatis, posticè sat dilatatis, humeris valdè prominulis, sicut in tuberculo oblongo elevatis, intra humeros circa scutellum elytris excavatis, sutura elevata, nec grossè nec profundè punctatis, punctis piliferis, margine postico obscuriori. Abdomine breviter rotundato.

♂. Antennarum articulo primo robusto longiori, intùs sinuato et apophysi sat elongata et truncata munito, secundo sphærico, ultimo valido, ovali acuminato.

Voisine du *Bulbifer*, notre espèce en est bien distincte par sa forme plus allongée, sa coloration, et surtout par le premier article des antennes. Chez le *Bulbifer*, le premier article est sinué et échancré intérieurement, et cette échancrure, un peu entaillée, forme une dent sous un certain jour, tandis que dans le *Diversicornis* le côté interne est sinué, creusé en un faible sillon, sans échancrure, et présente une dent assez longue, tronquée à son extrémité, et implantée dans la sinuosité. Le second article est moins gros que dans le *Bulbifer* et le dernier est plus long, plus acuminé.

♀. Inconnue.

Dely-Ibrahim, environs d'Alger, sous une grosse pierre, en novembre.

TRICHONYX LAPIDICOLA, R. — Long. 1 mm. 1/2, pl. 15.

Elongatus, subcylindricus, castaneus pallidè pubescens. Capite triangulari convexo magno utrinquè obliquè sulcato, sulcis in fronte anticè conjunctis, vertice medio foveolato. Antennis in frontis foveola laterali insitis, sat elongatis moniliferis, articulis duobus prioribus majoribus, tribus ultimis clavatis ultimo multo crassiori breviter conico, longè

ciliatis; oculis minusculis; prothorace sat elongato, anticè et posticè attenuato, antè medium lateribus angulatim dilatatis, postea ad basim obliquis nec sinuatis, antè basim lateribus et medio foveolato, foveolis arcuato sulco conjunctis, longitudinaliter sulcato. Elytris brevibus lateribus subparallelis, humeris rotundatis, basi unisulcatis. Tarsorum unguiculis maxime inæqualibus, interno setiformi.

Cet insecte a plutôt l'aspect d'un *Euplectus* que d'un *Trichonyx*; mais il appartient bien réellement à ce dernier genre par ses palpes maxillaires, dont le dernier article est plus brièvement ovalaire, et par les crochets inégaux de ses tarses.

Environs d'Alger, près du cap Caxine, sous une grosse pierre; hiver.

EUSARCUS LETOURNEUXI, R. — Long. 4 mm.

Oblongus, parùm convexus, rufo-testaceus, pallidè et breviter pubescens. Capite deplanato rugoso-punctato; antennis sat elongatis, dimidio corporis brevioribus, parùm incrassatis, ciliatis articulo tertio præcedenti longiori, subconico, sequentibus longitudine decrescentibus, ultimo breviter ovali; prothorace transverso, anticè et posticè angustato, lateribus rotundatis, elevatis, denticulatis et ciliatis, angulis anticis subrectis prominulis, margine antico arcuatim et profundè emarginato, basi valdè bisinuata, angulis posticis subrectis, acutis; disco convexo crebre, profundè et grossè punctato. Elytris oblongis anticè et posticè attenuatis, humeris rotundatis, lateribus subparallelis, marginatis, isto margine externo ad humeros dilatato et excavato, (ita ut elytra ad basim, etiam si attenuata sint, quadrata videantur) disco subdeplanato sat profundè punctato, striatis, interstitiis haud elevatis subtiliter punctulatis.

Cette nouvelle espèce est bien distincte du *Leprieuri* Reiche. Sa couleur testacée, sa forme beaucoup plus allongée, moins convexe, plus parallèle, la ponctuation plus forte sur la tête et le prothorax, tandis que les points des stries des élytres sont moins gros, les inters-

tries presque plans, tandis qu'ils sont convexes dans le *Leprieuri* Reiche, la pubescence plus courte, sont autant de caractères qui séparent nettement ces deux espèces.

M. A. Letourneux, auquel je me fais un plaisir de dédier cette nouvelle espèce, me l'a rapportée des environs de Dellys.

THORICTUS FAIRMAIRII, R. — Long. 2 mill., pl. 16, fig. 5.

Rubro ferrugineus, elongatus; capite magno, vix perspicuè ponctulato, rariùs pubescenti; prothorace maxime elato, in disco subdeplanato, sparsim punctulato et pubescenti, ad basim longitudine sua duplo latiori, anticè attenuato, lateribus obliquis, basi trisinuata et ante humeros utrinquè profundius sinuata et impressa; angulis posticis acutis valdè prominulis, elytra subamplexis, summo fasciculatis. Elytris prothorace augustioribus, lævibus, longè seriesetosis, gibbosis, lateribus subparallelis, post medium rotundatis, humeris elevatis, extùs productis, obtusis ; intrà humeros ad basim elytris abruptè deflexis.

Cette curieuse espèce n'a que peu d'analogie avec ses congénères; au lieu d'être étranglé à sa base, le prothorax y atteint sa plus grande largeur, les angles très-saillants semblent embrasser les épaules des élytres, qu'ils débordent de chaque côté; en face de celles-ci le prothorax est fortement sinué et très-profondément impressionné, de telle sorte que les angles postérieurs paraissent carénés. Les épaules s'avancent en saillie, comme pour se loger dans cette impression du corselet. La région scutellaire est profondément abaissée, et l'extrémité est subitement et fortement déclive, ce qui rend les élytres gibbeuses, chaque élytre est, en outre, ornée de cinq séries longitudinales de longs poils très-espacés.

Boghari, un seul individu sous une pierre.

Je me fais un devoir et un plaisir de dédier ce bizarre insecte à notre collègue M. Léon Fairmaire, à qui l'entomologie est redevable de tant de beaux travaux.

HYBALUS GAZELLA, R. — Long. ♂ 7 mill., ♀ 7 3/4 mill.

Sat elongatus, subparallelus, subdepressus, nigro fuscus, nitidissimus, corpore subtùs, antennis ore pedibusque dilutioribus, subtùs longeciliatus; capite ♂ sublævi, ♀ ponctato marginibus parùm dilatatis, ♂ truncatis, ♀ subrotundatis, ♂ cornuto, cornu recurvo, elato, medio posticè bituberculato. (pl. 1., f. 15); prothorace ♂ lævi, ♀ punctulato, ♂ et ♀ anticè et posticè medio levissimè foveolato; elytris præsertim in ♀ prothorace multo longioribus, lateribus subparallelis, apice ♂ subtruncatis, ♀ rotundatis. ♂ ♀ striatis, striis obsoletis, in ♂ prœsertim perspicuè ponctulatis.

♀. Crassior.

Cette espèce est remarquable surtout par la longueur relative des élytres, sa forme parallèle et déprimée, caractères qui la séparent du *Doursi*. Sa taille aussi est plus petite et sa couleur beaucoup plus claire, les tubercules de la corne frontale sont bien plus prononcés. — Boghari.

RHIZOTROGUS EBURNEICOLLIS, R. — Long. 17 mill. à 18 1/2. Lat. 8 1/2 mill. à 9 1/2 mill.

Alatus ♂ ♀, elongatus, subparallelus, testaceo-rufus, capite, prothorace, pygidio et pedibus flavescentibus; clypeo brevi, lateribus valdè rotundato, anticè subsinuato, concavo reflexo, margine suturaque frontali brunneis; fronte leviter, verticè rugose punctatis, isto transversim carinato; prothorace transverso, basi bisinuata, angulis anticis et posticis obtusis; anticè augustato, lateribus crenulatis et ciliatis, medio rotundatis, posticè rectis utrinquè levissimè foveolatis, sat profundè nec crebre brunneo ponctato et lateribus macula nigra ornato; lateribus dilutioribus, medio linea lævi obscuriori, nec elevata; elytris elongatis, ad humeros sinuatis, inde leviter dilatatis ad apicem, præsertim in femina; sat crebre punctatis, suturam versus, transversim rugosulis; sutura elevata, levissimè punctata; utrinquè tricostatis, costis deplanatis sublævibus, prima evidentiori; pygidio subrotundato sat profundè sed rarius punctato; prosterno et pec-

tore valdè pilosis; abdomine lœvi, lateribus rariùs punctulato, segmentis linea transversali et irregulari punctorum majorum ornatis; antennis testaceis, clava maris feminæ duplo majori.

Voisin du *Gerardi* ♂ ; il s'en distingue par sa forme plus allongée, plus parallèle même chez la ♀. La couleur de la tête du prothorax et du pygidium, qui rappelle la teinte brillante, mais opaque de l'ivoire jauni, il s'en distingue aussi par la ponctuation de l'abdomen qui est uniforme chez le *Gerardi*.

Bône. M. Olivier Delamarche.

RHIZOTROGUS NUMIDICUS. — Note sur ses variétés. Raffray.

Parmi les espèces algériennes de ce genre, d'une étude si difficile à cause de leurs nombreuses variations. Le *R. Numidicus*, Buq., qui est le plus généralement répandu, offre des variations si importantes, que je crois utile de les signaler afin d'éviter que l'on décrive comme espèces les types extrêmes qui semblent bien distincts, lorsqu'on ne possède pas une série suffisante d'individus :

Je distinguerai quatre types dans lesquels on peut, je crois, faire rentrer toutes les formes intermédiaires.

A. — Celle qui me semble constituer le type de l'espèce, répandue dans les environs d'Alger, est la plus petite. (♂ 16 à 17 m., ♀ 17 à 18 m.). Le ♂ est brun et la marge externe des élytres n'est pas testacée; la ♀ présente seulement une bande testacée plus ou moins large autour des élytres;

B. — Caractérisée par quelques ♂ que j'ai rencontrés dans le cercle d'Alger et accouplés avec des ♀ identiques au type *A*.

Ces ♂ sont entièrement d'un beau noir de poix, sauf les pattes et antennes, la bordure testacée du prothorax manque tout à fait, il est un peu plus allongé, mais sensiblement de même taille que le type *A*.

C. — Ressemble au type *A.* mais la taille est toujours plus forte. (♂ 19 m., ♀ 20 à 21 m.) La coloration est aussi beaucoup plus tranchée, les parties foncées sont d'un beau noir de poix avec une large bordure testacée aux côtés du prothorax, sa forme est aussi plus trapue. La ♀ a la bande externe testacée, des élytres beaucoup plus large et sa forme est, au contraire, plus allongée que dans la ♀ du type *A.* Très-abondante à Médéah;

D. — Cette belle variété, que j'ai été tenté de considérer comme une espèce distincte, sous le nom de *Pallidocinctus*, ne peut pas être, je crois, séparée du *Numidicus*. La taille est constamment plus grande. (♂ 20 à 21 m., ♀ 21 à 22 m.) La coloration est aussi bien différente. ♂ d'un brun assez clair, élytres toujours plus ou moins marginées de pâle, forme générale plus allongée, côtes des élytres plus saillante et les côtés du prothorax plus sinués. ♂ ressemble à la ♀ de la variété *C.*, mais plus pâle encore et plus obèse, élytres plus élargies en arrière, prothorax un peu moins rétréci postérieurement, le pâle des élytres est toujours très-dilaté, laissant seulement une bande sur la suture et une tache à la base brunes, quelquefois même la bande suturale disparaît et il ne reste plus qu'une tache brune scutellaire mal limitée, le testacé envahit aussi la base du prothorax.

Paraît confinée dans les plateaux élevés de l'Atlas. Kabylie. Azib-Zamoum.

Acmæodera Montilloti, R. — Long. 5 mill. 1/2.

Elongata parùm convexa, nigra, obscurè ænea, suprà et subtùs albido setosa. Capite reticulato, laxè nec profundè sed grossè punctato. Prothorace transverso, anticè attenuato et leviter bisinuato angulis valdè deflexis, lateribus subrotundatis, basi recte truncata, leviter trifoveolata, profundè et grossè sed nec crebrè punctato, ad latera reticulato. Elytris elongatis post humeros sinuatis, haud excisis, post medium attenuatis apice obtusis, margine denticulato, humeris valdè prominulis, lævibus; sutura ad scutellum depressa et post

medium subexcavata; profondè crenato-striatis, interstitiis deplanatis, uniserialiter punctatis et albidè setosis, sexta septimaque striis brevioribus, maculis, sæpè numero septem, aurantiacis, irregularibus et irregulariter dispositis decoratis; prima oblonga post humeros in septimo interstitio, ad medium secunda et tertia irregularibus sæpè conjunctis, quarta in quinto et sexto interstitiis, quinta in quarto; sexta, septima et aliquando octava, irregularibus, ad apicem positis.

Voisine de l'*A. sexpustulata*, Luc. Elle en est bien distincte par la ponctuation beaucoup plus grosse du prothorax, la forme des élytres plus sinuée sous l'épaule, et marquée d'une impression oblongue sur la suture avant l'extrémité, par le nombre, la forme et la disposition des taches, il est vrai très-variables, mais il y en a toujours au moins sept sur chaque élytre, elles sont irrégulièrement disposées et jamais rondes.

M. A. Montillot, auquel je me fais un plaisir de dédier cette jolie espèce, en a pris deux exemplaires dans la montagne de l'Ouarenserris, près d'Orléanville, et à eu l'amabilité de m'en abandonner un.

Chrysobothris spuria Mars.

Cette espèce égyptienne a été prise à Bône, par M. Olivier Delamarche.

Perotis composita Palis. Bauv.

Ce beau *Buprestide*, d'Égypte et de Nubie, est une acquisition de plus pour la faune algérienne; j'en ai pris un exemplaire à Boghari, sur les tamarix, en mai.

Lorsque l'insecte est très-frais, il est recouvert d'une purulence blanche qui dissimule un peu la couleur foncière, surtout dans les stries, les points et les fossettes qui paraissent blancs.

Cebrio Fairmairii, R. — Long, 12 mill.-13 mill.

Oblongus, parùm convexus, niger, nitidus, pallidè brevi-

ter et parcè pubescens: prothorace suprà et lateribus deflexis rubris, abdomine rufo, pedibus piceis, cruribus et tarsis dilutioribus; capite magno, subimpresso, anticè rotundatim truncato, plùs minusve densè punctato. Antennis brevibus, crassis, serratis, articulis 2° et 3° conjunctis, quarto brevioribus, tribus primis brunneis, ultimo subtruncato et mucronato. Prothorace transversali, basi haud multùm sinuata; marginibus antico et postico et aliquando angulis posticis plùs minùsve nigris; istis angulis paululùm productis, nec acutis; sat profundè et crebrè punctato, in disco linea lævi nec elevata; scutello rugosulo, sulcato; elytris subparallelis, apice paulo attenuatis, basi convexis, posteà deplanatis, striatis, striis basi evanescentibus, apice evidentioribus, intervallis subconvexis, rugosulo punctatis.

Cette espèce est intermédiaire entre les *Xanthoderes* F., et *Guyonii*, Guér., qui me sont inconnus en nature; mais elle diffère de l'un et l'autre par sa taille plus petite et la couleur noire très-foncée; du *Xanthoderes* par son écusson noir, les angles postérieurs assez allongés, mais non pointus; du *Guyonii*, par les antennes épaisses, la coloration d'un beau noir en dessus et en dessous, par les angles du corselet probablement moins saillants, les élytres moins profondément et moins nettement striées. Sa forme est un peu trapue.

Boghari, juin, volant vers 5 heures du soir. Très-rare.

Qu'il me soit permis de dédier ce *Cebrio* à M. Fairmaire, qui a tant fait pour la connaissance des espèces algériennes de ce genre.

HYDROCYPHON PALLIDICOLLIS, R. — Long. 2 mill. 1/4.

Breviter ovalis, depressus, subtùs et infrà aurea pube densius ornatus, infrà flavus, leviter punctulatus. Capite nigro piceo, anticè testaceo. Antennis corporis dimidio brevioribus, basi testaceis, apice brunneis. Prothorace testaceo, brevissimo, transversali, anticè attenuato et leviter marginato, angulis anticis deflexis rotundatis: lateribus subrectis,

deflexis, marginatis, basi medio latè rotundata, utrinquè sinuata; angulis posticis rectis subprominulis. Scutello magno, triangulari, piceo. Elytris breviter ovalibus, subdepressis, juxtà suturam subsulcatis, apice subrotundatis, humeris paululùm prominulis, rotundatis; testaceo-brunneis prothorace semper obscurioribus et scutello dilutioribus; prothorace evidentiùs punctulatis. Pedibus testaceis.

Voisin du *Deflexicollis*, Müll.; il est plus brièvement ovalaire, plus arrondi postérieurement, le prothorax est plus fortement sinué à sa base, et les angles antérieurs sont moins arrondis, son système de coloration est tout différent et bien constant, sa pubescence est plus forte et dorée. Le sillon très-obsolète qui longe la suture, surtout dans la région scutellaire, est aussi un caractère remarquable et qui lui est propre.

Environs d'Alger, ravin des Bains Romains. Juillet, sur les buissons au-dessus du torrent.

HENICOPUS DENTIPES, R. — Long. ♂ 7 mill.-7 mill. 1/2, ♀ 7 mill. 1/2-7 mill. 3/4, pl. 16.

♂. Parùm elongatus, niger, nitidissimus, longè ciliatus, densiùs in lateribus, ciliis nigris hirtus. Capite biimpresso, impressis rugosulis, antennis validis serratis nigris, articulis 1° incrassato, 2° minori sphærico, 3° subconico, apice rufo, 4° deplanato, magno, triangulari rufo, 5° et 6° decrescentibus, triangularibus, basi rufis, sequentibus valdè serratis, ultimo turbinato; prothorace subquadrato, marginato, angulis posticis rotundatis, anticis subrectis, lateribus longitudinaliter impresso, parcè punctato; elytris subparallelis, parùm elongatis, vix marginatis, humeris sat prominulis; basi circa suturam deplanatis, grossè rugoso-punctatis, sutura post medium carinata. Pedibus anticis, femoribus et tibiis incrassatis, istis granatis, valdè sinuatis, suprà carinatis, intùs profundè excisis et dentatis, apice rotundatim truncatis, et intùs acutissime et recurvè dentatis; tarsorum articulis muticis, simplicibus, primo sequenti plùs duplo longiori. Pedibus intermediis, tibiis muticis, tarsorum articulo primo breviori, utrinquè subtùs in magna apophysi divaricata pro-

ducto, secundo plùs duplo longiori, subtùs paululùm dentato. Pedibus posticis, tibiis muticis, paululùm sinuatis, tarsorum articulo primo sequenti duplo longiori intùs in dente producto.

♀. Femina differt corpore magis obeso, coloratione plùs minùsve plumbea, ciliis minùs densatis, tarsis et tibiis simplicibus, tibiis anticis attamen sinuatis et apice recurvè dentatis. Antennis minùs serratis, gracilioribus 5° articulo solo majori et dilatato, ultimo magis acuminato.

Var. ♀. Typo simillima, sed ad latera et in disco prothoracis, juxta suturam et marginem elytrorum, pilis albidis, sat densatis, parùm elongatis subdepressis vittata. Corpore infrà et pedibus albidè ciliatis.

Le ♂ de cette espèce ne peut être confondu avec aucun autre, le premier article des tarses intermédiaires se prolonge de chaque côté en une longue épine divariquée, et le rapproche des *Praticola* et *Brachialis*, mais, outre sa taille, il en est bien différent par ses tibias antérieurs renflés, sinués, fortement entaillés et dentés au côté interne, ses antennes lui donnent un faciès particulier. C'est aussi cet organe qui permettra de reconnaître sûrement la ♀, le cinquième article est triangulaire, aplati, dilaté, les troisième, quatrième et cinquième plus ou moins ferrugineux, le dernier fortement turbiné, acuminé. Elle a quelque analogie avec la ♀ du *Melaleuchotrichos*, mais elle est plus grande, plus convexe, plus fortement ponctuée. Comme dans la plupart des espèces de ce genre, la ♀ est souvent ornée de bandes de poils blanchâtres, mais cette variété est beaucoup plus rare que le type.

Boghari, sur des graminées.

Lobonyx ruficollis, R, — Long. 5-6 mill., pl. 15.

Elongatus lætè viridis, viridi-cœruleus, vel viridi-cupreus. Ore, prothorace et hujus lateribus reflexis, antennis et pedibus rubro-testaceis, suprà parcè nigrociliatus. Capite levissimè strigato, utrinquè inter oculos impresso et istis foveolis sulco obliquo conjunctis, verticè convexo. Antennis medio

corporis æqualibus, apice obscurioribus. Prothorace subquadrato, marginato, medio irregulariter impresso, lateribus subrotundatis angulis anticis et posticis rotundatis. Elytris elongatis, marginatis, levissimè reticulatis, irregulariter subrugosulis, tribus vel quartis lineis irregularibus punctorum ornatis, istis punctis valdè distantibus, piliferis. Tarsorum unguiculis dissimilibus, externo arcuato, intùs ad basim subdentato, interno recto cultriformi, membramula ad apicem munito, (pl. 1, fig. 3). ♂. Tarsorum anticorum articulo primo breviori, secundo et tertio longioribus, subæqualibus, intùs obliquè prolongatis et subtùs pectinatis, quarto brevissimo, quinto multo longiori, (pl. 1, fig. 3 a, 3 b).

Cet insecte, qui a tout à fait la forme et l'aspect du *Lobonyx æneus*, Fab., sauf la coloration, est, comme lui, hérissé de longs poils noirs; mais il diffère surtout par la conformation des ongles tarsiens; chez le *Lob. æneus*, les ongles sont semblables et munis tous les deux intérieurement d'une membrane, caractère qui du reste a servi à la séparer des *Dolichosoma;* dans notre espèce, les deux ongles sont dissemblables : l'externe est aigu, courbé, dilaté seulement à la base en une petite dent obtuse, il n'a pas de membrane, l'interne est élargi de la base au sommet, cultriforme, avec les côtés droits et munis d'une petite membrane, seulement au sommet. Les ♂ ont d'ailleurs les tarses antérieurs conformés, comme chez le *L. æneus*.

Les parties jaunes du corps se ternissent après la mort, mais chez l'insecte vivant, elles sont d'un beau rouge orange.

Forêt de Boghari, sur l'Asphodèle. Mai.

ANEMIA? SUBMETALLICA, R. — Long. 3 mill. 3/4-4 mill., pl 8.

Breviter oblonga, subparallela, convexa, crassa, nigropicea, obscure submetallica. Capite transverso, clypeo rotundato, anticè inciso, crebrè rugosulo, verticè rariùs rugosulo punctato. Antennis decem articulatis, primo longiori valdè sinuato, clavato, secundo pyriformi, sequentibus transversa-

libus, tribus ultimis subito clavatis; 8º et 9º triangularibus ultimo quadrato apice truncato. Prothorace capite rariùs punctato, transverso, anticè paululùm dilatato, lateribus ciliatis, rotundatis ad basim sinuatis, angulis posticis obtusis, acutis. Scutello lævi, elytris lateribus subparallelis, marginatis ciliatis, sicut in prothorace punctatis, obsolete transversim rugosulis. Pedibus presertim anticis compressis, valdè dilatatis, tridentatis, tarsis brevibus crassis.

Cette espèce a tout à fait le faciès d'une petite *A. Sardoa*, G. quoiqu'elle en diffère par un caractère essentiel, le nombre des articles des antennes qui est de onze dans la *Sardoa*, G. et de dix seulement dans la *submetallica*, le premier étant très-long, fort sinué, et les trois derniers formant une massue bien distincte, tandis que dans la *Sardoa*, G. l'antenne s'épaissit graduellement.

Les tibias de la *Submetallica* sont plus larges, plus triangulaires et moins fortement dentés, les tarses, surtout les postérieurs, plus courts, plus épais; elle est aussi bien plus petite et proportionnellement plus courte, plus trapue, d'une couleur moins franchement noire, avec une ponctuation moins forte, excepté sur le chaperon qui est plus ruguleux.

Malgré ses antennes de dix articles, il me semble impossible de séparer la *Submetallica* du genre *Anemia*, tant ses autres organes sont identiques à ceux de la *Sardoa*, G.

Bouksoul, sous une pierre, en mai; Boghari, volant le soir à la lumière avec la *Sardoa*, mais bien plus rare.

HELIOTAURUS JANTHINUS, R. — Long. 10-12 mill.

Oblongus, læte cyaneo-violaceus, suprà nitidissimus, subtùs pallide pubescens, abdomine aurantiaco, antennis nigris, tibiis et tarsis ferrugineis. Capite minuto, ante antennarum insertionem profundè et transversim sulcato, epistomate convexo, crebrius punctato; fronte longitudinaliter subsulcata, rariùs punctata præsertim in disco, sparsim et pallidè pubescenti in foveola. Antennis validis, paululùm ad apicem incrassatis, articulis secundo brevissimo, tertio quarto ferè

duplo longiori, ultimo turbinato. Prothorace transversali marginato, anticè rotundatim angustato, lateribus posticè subparallelis, angulis posticis subrectis, rotundatis; laxè et leviter, crebriùs in disco punctato; medio plùs minùsve, ad latera profundè et obliquè lineari foveola ornato; sæpè numero angulis anticis pallida et rarissima pube ornatis. Scutello curvilineato, triangulari, punctato, obscurè viridi. Elytris sat deplanatis, elongatis, prothorace latioribus, lateribus sinuatis, marginatis, margine externo ab humeris usque post medium valdè dilatato et excavato, humeris prominulis, rotundatis; valdè punctato-striatis, striis ad basim obliteratis, apice plùs minùsve conjunctis, interstitiis valdè convexis, crebre punctulatis, subrugosulis. Abdomine laxè strigoso punctato. ♂ 5° segmento abdominis trisinuato, ultimo lateribus bisinuato, summo paululùm exciso.

Cette grande et belle espèce est facile à reconnaître à sa coloration d'un beau bleu d'acier très-brillant, à son prothorax fortement transversal, à la marge externe des élytres largement dilatée en gouttière, depuis le dessous de l'épaule jusqu'après le milieu. Les interstices très-convexes, les points des stries très-gros et un peu irréguliers, souvent confluents, la séparent nettement de ses congénères. Elle appartient au sous-genre *Gastrhæma*, et vient se ranger à côté de l'*Ovalis*, Cast.

Forêt de Boghari, sur le chêne. Juin.

MYLABRIS HIRTIPENNIS, R. — Long. 7 à 9 mill. 1/2.

Nigerrima, nitida, longis pilis nigris erectis densè tecta. Capite rotundato grossè punctato, labro breviter cordiformi, epistomate brevi rotundato, oculis intùs sinuatis, antennis basi gracilibus, apice clavatis; articulo 1° crasso, 2° breviori sphærico, 3° sequenti duplo longiori, 4°-8° conicis longitudine decrescentibus, 9°-10° transversis incrassatis, ultimo conico. Prothorace subquadrato, anticè strangulato et deflexo, grossè punctato, plùs minùsve gibboso, basi antè scutellum foveolata. Scutello nigro rotundato. Elytris elongatis, convexis apice separatim rotundatis, angulo suturali vix perspicuo, transversim rugosulis subtiliter punctatis, flavo-rubris

vel flavo testaceis, 6 maculis, 2,2,2, dispositis, duabus primis æqualibus post humeros in linea transversali; duobus ad medium valdè obliquis, minoribus; duabus ultimis inæqualibus, interna minori, externa majori, quadrata marginem ferè attingenti, tarsorum unguiculis rufis.

Cette espèce est très-voisine des *Impressa*, Oliv., *Crocata*, Pall., et 12 *Punctata*, Oliv., mais elle est distincte par sa pubescence noire, longue et très-hérissée, surtout sur les élytres et sans aucun mélange de poils gris.

La disposition des taches rappelle le 12 *Punctata*, mais les deux taches médianes sont très-petites, souvent obsolètes, sans disparaître complètement, et placées sur une ligne très-oblique d'avant en arrière. Des deux dernières taches, l'externe est très-grande et touche presque le bord externe. Ses antennes, fortement en massue, lui donnent un peu l'aspect de la *Coryna distincta*, mais ces mêmes antennes, composées de onze articles, la distinguent à première vue.

Forêt de Boghari, sur un genêt épineux. Commencement de juin.

MYLABRIS BOGHARIENSIS, R. — Long. 9 mill. 1/2-12 mill. pl. 15.

Elongata, subcylindrica, parùm convexa, nigra, conferta deflexa, sericeo-argentea pubè ornata. Antennis rubris, tibiis et tarsis ferrugineis. Capite verticali elato; labro elongato anticè inciso, epistomate transverso, profundo sulco delimitato, fronte crebrè punctulata, medio tuberculo lævi et macula ferruginea; verticè parcè punctato gibloso, medio sulcato; oculis integris, palpis nigris articulo ultimo truncato; antennis rubris, articulo 1° longiori brunneo, 2° sphærico, 3° conico duplo longiori, 4°, 5°, 6°, conicis, 7°-10° transversis incrassatis, ultimo procedenti duplo longiori, acuminato turbinato. Prothorace subquadrato, anticè strangulato, lateribus medio dilatatis, posteà sinuatis, basi leviter bisinuata; crebre punctato, confertissimè ciliato, indisco utrinquè tuberculo sublævi et depili, medio sulco brevi pro-

fundo et depili; scutello albidè ciliato. Elytris elongatis, parallelis, humeris rotundatis, apice separatim rotundatis, parcè et brevissimè albido setosis, granuloso punctatis, roseis, maculis et fascia nigris ornatis : 1° macula ad basim intra humeros et scutellum; post humeros tribus maculis oblongis in linea transversali, rariùs conjunctis, suturam nec marginem attengentibus; ad medium fascia parùm obliqua, valdè tridentata, ad tertiam partem, in sutura macula communi utrinquè recurva ad apicem in suturam prolongata et ad angulos posticos dilatata, propè marginem magna macula, istis maculis et fascia lacteo circumdatis; aliquando elytris lacteis et roseotinctis. Corpore infrà et pedibus densè griseo ciliatis.

Cette jolie espèce doit se rapprocher de l'*Elegans*, Oliv. par sa pubescence blanchâtre, soyeuse, couchée, sur tout le corps, excepté sur les élytres qui sont presque glabres. La coloration de ces dernières est des plus gracieuses; le fond est d'un rose vif; sur la base, entre l'écusson et l'épaule, une tache noire, au premier tiers, sur une ligne transversale, trois taches oblongues quelque fois réunies deux à deux, jamais toutes les trois ensemble, ne touchant ni le bord ni la suture. Au milieu, une fascie un peu oblique en zigzag, au dernier tiers, sur la suture, une tache commune aux deux élytres en forme de circonflexe se prolongeant par derrière, sur la suture, en un liseré noir qui se dilate en tache sur l'angle apical. En face de la tache suturale une grande tache carrée très-près de la marge; ces taches et bandes plus ou moins dilatées, mais ne disparaissant jamais, sont plus ou moins largement irisées de blanc laiteux, cette dernière couleur envahit quelquefois tellement l'élytre, qu'il ne reste plus que de légères teintes roses.

Boghari, très-localisé et vivant sur une petite plante grasse. Fin juillet.

Mylabris jugatoria, Reiche.

Cette espèce égyptienne a été trouvée par M. Raffray,

dans la forêt de Boghari, au mois de juillet, sur un fusain.

SCYTHROPUS DESBROCHERSI, R. — Long. 3 mill. 1/2-5 mill.

Oblongus, niger, totus pallidè, flave vel lætè viridisquamosus, sæpè numero obscuriori-viridi marmoratus, cùm sutura dilutiori, subobsolete nigro-setosus. Capite late convexo, rostro brevissimo et hujus apice rufo, elato inciso, arcuatim et transversim sulcato, isto sulco anticè et posticè carina marginato, ore brunneo, mandibulis prominulis. Scrobe brevissimo, arcuato, deflexo. Antennis rufis, elongatis, gracilibus, dimidio corporis subæqualibus. Scapo capite paululùm longiori, sinuato, clavato, funiculi articulis quatuor prioribus elongatis tribus prioribus æqualibus, primo paululùm incrassato, clava fusiformi, elongata vix incrassata. Prothorace transverso, anticè et posticè vix attenuato, post marginem anteriorem substrangulato, granuloso. Elytris elongatis, lateribus subparallelis, humeris prominulis, rotundatim angulatis; in disco subdeplanatis, apice vix perspicuè dilatatis, punctato-striatis, interstitiis brevissimè biserialiter nigro setulosis. Tibiis rarius viridisquamosis, tarsis depilis, istis et illis rufis.

La coloration de ce *Scythropus* est très-variable, tantôt vert pâle et mat, tantôt vert-jaune plus ou moins brillant, généralement marbre de vert obscur; ses élytres sont allongées, presque parallèles, ses antennes très-longues, grêles; le sillon arqué et transversal du rostre bien marqué, formant presque le fer à cheval. Les mandibules sont saillantes.

Boghari, sur le Thuya. Fin juin.

Je suis heureux de dédier cette nouvelle espèce à mon excellent ami, M. Desbrochers des Loges, qui travaille avec tant de courage et de succès à débrouiller la nombreuse famille des *Curculionides*.

RHYTIRHINUS SABULICOLA, R. — Long. 4 mill. 1/2-5 mill., lat. 2 mill. 1/2-2 mill. 3/4, pl. 16.

Breviter ovalis, convexus, indumento griseo vestitus.

parcè, breviter et pallidè setosus; antennis ferrugineis; fronte elata, subtriangulari, suprà oculos paululùm producta et vix tuberculata, medio impressa; rostro dimidio frontis minùs lato, sat elongato, crasso, angulato, medio canaliculato, et utrinquè obsoletè carinato; prothorace transverso, convexo, gibboso, anticè et posticè attenuato, lateribus rotundato sinuatis, angulis posticis obtusis, anticis productis, deflexis; basi rotundata plùs minùsve utrinquè foveolata; anticè trifoveolato, foveis lateralibus, oblongis obliquis, medio obsoletè canaliculato, sparsim punctato, punctis piliferis; prothoracis lateribus reflexis coxas versùs profundè excisis et partè anteriori producta et paululùm divaricata; elytris prothorace latioribus, valdè convexis crassis, subquadratis, posticè abrupte et subrecte deflexis, lateribus subparallelis; humeris obtusis sed perspicuis, sat grossè punctato striatis; interstitiis alternis elevatis, ad basim maximè dilatatis, leviter tuberculatis, præsertim ad apicem et setuliferis; tibiis anticis crassis, brevibus, intùs paulo dilatatis et sinuatis, apice excisis, nec truncatis, nec spinosulis sed utrinquè dentatis, dente externo validiori et multo longiori. Pedibus intùs sat longè ciliatis.

Cette espèce diffère de tous ses congénères par des caractères tellement essentiels que l'on pourrait peut-être former en sa faveur une coupe générique pour laquelle je proposerais le nom de *Entomoderus*. Je résume ces différences : Le rostre est plus étroit et plus fortement angulé que dans les autres *Rhytirhinus;* les tibias antérieurs au lieu d'être tronqués et entourés d'un cercle d'épines, sont profondément incisés et prolongés de chaque côté en deux épines dont l'externe, très-grande et très-robuste, égale en longueur presque le tiers du tibia. Les côtés défléchis du prothorax qui limitent le sillon pectoral, destiné à loger le rostre, sont plus grands, plus perpendiculaires et fortement incisés à la hauteur des hanches antérieures, auxquelles cette entaille donne passage, le lobe antérieur formé par elle est allongé et très-légèrement divarqué. Le sillon pectoral est plus profond, ses bords plus tranchants.

La forme générale du corps est aussi plus épaisse, plus large, plus trapue.

L'examen d'un plus grand nombre d'individus (je n'en possède que deux), et surtout l'adjonction d'autres espèces offrant les mêmes caractères, viendrait peut-être nécessiter la création d'un genre à part; mais, pour l'instant, il est préférable, je crois, de ne considérer cette coupe que comme un sous-genre.

Bouksoul, caravansérail au sud de Boghari, dans un terrain aride et sablonneux.

PSEUDOCOLASPIS CYANEA, R. — Long. 7 mill.

Breviter ovalis, cyaneo-metallico-micans, subtùs obscurè viridescens, tota sat densè, sed breviter pallida et erecta pube tecta; capite verticali, cyaneo-viridi, grossè et profundè punctato-substrigato, verticè obsoletè foveolato; antennis nigris, articulo primo toto et sequentibus basi rufis, primo crasso, secundo exili, tertio duplo longiori, 3°-6° obconicis, 7° dilatato compresso triangulari, 8°-10° subquadratis, ultimo obconico obsoletè turbinato; prothorace longitudine vix latiori, maximè convexo, anticè strangulato lateribus rotundatis, posticè minùs attenuato angulis posticis obtusis; cyaneo-violaceo sat crebrè punctato, medio linea lævi, depressa, virescenti; scutello subrotundato punctato; elytris metallico-cyaneis, punctatis, transversim subtiliter rugosulis, brevibus haud prothorace duplo longioribus, posticè valdè attenuatis; humeris maximè prominulis, oblonge elevatis, lateribus postea sinuatis et ad apicem arcuatim obliquis, marginatis, ad humeros macula viridi cuprea, sutura elevata; corpore subtùs crebrè et subtiliter punctato; pedibus nigro-piceis; femoribus breviter dentatis, tibiis granuloso-punctatis, sulcatis, ad apicem incrassatis et sinuosè truncatis.

Cette espèce est facile à distinguer de ses congénères, par sa taille, sa coloration d'un beau bleu d'acier, et surtout par sa forme courte, atténuée aux deux extrémités, la plus grande largeur du corps étant aux épaules qui sont très-saillantes, par la brièveté des élytres une fois et demie

seulement plus longues que le prothorax et très-atténuées à l'extrémité.

Je n'en ai pris qu'un seul individu dans la forêt de Boghari.

NODOSTOMA BIMACULATA, R.— Long. 4 mill. 1/2 à 5 mill.

Ovalis, crassa, parùm convexa, glabra nitidissima, rufo-testacea; capite et prothorace rubescentibus. Elytrorum sutura picea, et in singulo medio magna macula oblonga nigro-picea; prothorace plus minùsve quatuor maculis nigris infuscato; oculis magnis nigris, intùs sinuatis; capite grosse et irregulariter punctato, vertice convexo, leviter carinato; antennis dimidio corporis longioribus, gracilibus, apice paululùm incrassatis, articulo primo maximo, sequentibus subæqualibus, ultimo subitè et valdè acuminato, turbinato, ciliatis, testaceis, basi dilutiori; prothorace transverso, convexo, marginato anticè et posticè subæqualiter attenuato, lateribus rotundatis angulis anticis valdè deflexis, subrectis et in mucro acutissimo breviter productis, basi obsoletè bisinuata, angulis posticis maximè obtusis, in mucro acuto brevissime productis, posticè et anticè seta longa in ipso angulorum mucro insita; scutello elongato lævissimo; elytris elongatis prothorace latioribus, haud perspicuè punctulatis, humeris prominulis rotundatis, lateribus subparallelis, marginatis, in disco deplanatis, et in singulo novem punctorum lineis, istis punctis, lateribus et apice evanescentibus; pedibus testaceis parùm incrassatis, pallidè pubescentibus, femoribus anticis intùs dentatis, tibiis intermediis et posticis extùs ad apicem incisis.

La coloration de cet insecte, qui porte sur chaque élytre une grande tache noire oblongue, le fera aisément reconnaître.

Boghari, sur les Tamarix, très-rare. Juin.

DE LA VARIABILITÉ DE CERTAINS OISEAUX

ET

INDICATION DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES POUR L'EUROPE

Par M. Alph. DUBOIS,

Docteur en sciences, Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique.

L'étude des oiseaux de l'Europe semble de plus en plus attirer l'attention des hommes spéciaux; beaucoup d'ornithologistes cherchent à se rendre utiles en faisant le relevé des oiseaux de leur pays, ou en publiant les observations qu'ils ont pu faire sur certaines espèces rares. C'est grâce à ces données que nous connaissons aujourd'hui les faunes de la France, des îles Britanniques, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, etc.

Mais il ne suffit pas de connaître les diverses espèces qui habitent l'Europe, ou qui s'y montrent accidentellement; il faut encore approfondir leur histoire, leur variabilité et surtout leur répartition sur le globe terrestre. Ces deux derniers points sont malheureusement trop négligés. La plupart des auteurs se contentent de désigner les diverses contrées européennes où se rencontre telle ou telle espèce, et encore le font-ils parfois d'une manière fort incomplète; s'ils mentionnent un autre continent que le nôtre, ils le font généralement d'une manière vague, sans préciser de pays.

Les vrais coupables en ceci, sont les naturalistes qui ont écrit sur les faunes étrangères à l'Europe. Beaucoup d'auteurs ne veulent admettre qu'une même espèce peut se trouver à la fois en Europe et ailleurs, et qu'elle peut se modifier suivant les latitudes qu'elle habite. Il suffit

qu'un oiseau soit un peu plus grand ou un peu plus petit, que son plumage soit un peu plus brillant ou un peu plus terne, pour qu'on en fasse une espèce distincte.

Toutes ces fausses espèces ne font que jeter la confusion dans la science, tandis qu'elles pourraient rendre des services au point de vue de la distribution géographique. N'est-il pas intéressant, en effet, de savoir que telle espèce se modifie sous d'autres latitudes, tandis que telle autre ne s'éloigne jamais de certaine région et reste toujours invariable? — C'est donc sur la variabilité des espèces et sur leur répartition sur le globe que nous devons maintenant porter toute notre attention.

L'espèce ne reste invariable que pour autant que ses conditions d'existence ne se modifient pas; mais si elle est soumise à un autre climat, à un autre régime, etc., elle pourra subir certains changements dans sa taille ou dans sa coloration. Ceci est tellement vrai, que nous en avons un exemple frappant dans le moineau domestique. En effet, les *Passer italiæ* et *hispaniolensis* sont-ils autre chose que des races ou variétés climatériques? — Il est vrai que beaucoup d'auteurs en ont fait des espèces; mais il n'est pas difficile de démontrer leur erreur.

On sait que notre moineau domestique a été importé depuis peu en Australie, dans l'Amérique du Nord et dans certaines parties de l'Amérique centrale. Le climat et les conditions de vie étant changés, la livrée du moineau se transforme de plus en plus, et tend à former des races ou variétés parfaitement distinctes. Qu'on compare, par exemple, le moineau importé à la Nouvelle-Orléans avec celui qui prend ses ébats sous nos fenêtres, et l'on constatera déjà la différence: tous deux pourtant descendent de la même souche, on ne saurait le nier.

Si le climat peut faire subir certains changements aux oiseaux, il importe que ces modifications soient désignées par des noms de variétés, car il est irrationnel de les ériger en espèces. J'ai suivi ce système dans un petit travail

publié il y a peu de temps, et je pense qu'il rend parfaitement compte des rapports entre l'espèce et les variétés.

Ceci n'est, du reste, pas une innovation, puisque la chose existe en zoologie. En entomologie, par exemple, on distingue les variétés des espèces, et ces variétés sont cependant parfois plus caractéristiques que bien de prétendues espèces d'oiseaux.

En 1862, M. Blasius a ouvert cette nouvelle voie à l'ornithologie [1] ; seulement, il n'a pas suffisamment cherché à rapporter aux espèces européennes les variétés des autres continents.

A la fin de 1871, j'ai publié un catalogue général de tous les oiseaux de l'Europe et de ceux qui y ont fait des apparitions accidentelles [2]. J'ai ajouté à cette liste l'indication de la patrie, ainsi que les variétés propres aux autres continents, afin de faire connaître la valeur zoologique de ces races décrites comme espèces. Depuis cette époque, j'ai pu compléter mes observations, grâce aux vastes collections réunies au Musée de Bruxelles, et je puis aujourd'hui communiquer le résultat de mes nouvelles recherches. J'indiquerai en même temps quelques oiseaux nouvellement capturés en Europe et qui n'ont pas été mentionnés dans mon *Conspectus;* d'autres espèces, indiquées, sur de faux renseignements, devront être supprimées.

Genre Aquila.

L'*Aquila Desmursii*, Verr., de l'Afrique tropicale, est à ajouter à la faune européenne ; il a été pris près de Florence. (Voy. *Conf. salvad. Atti della R. Acad. delle Sc. di Torino*, V. 1870, p. 223).

1. Voyez sa « *List of the Birds of Europe.* »
2. Conspectus systematicus et geographicus avium europæarum. Bruxellis, 1871. — Brochure in-8°.

G. Falco.

Les *Falco concolor*, Tem. et *ardosiaceus*, Vieill., doivent être supprimés ; aucune capture positive n'a été signalée en Europe, et les individus pris en Dalmatie se rapportent à la variété noirâtre du F. *eleonoræ*.

G. Astur.

L'*Astur atricapillus*, Wils., de l'Amérique septentrionale, a été pris en Écosse (Voy. l'*Ibis*, 1870, p. 292).

G. Accipiter.

L'*Accipiter brevipes*, Severz. (*Gurneyi*, Bree), est une bonne espèce, souvent confondue, qui habite la Grèce, la Turquie et la Russie méridionale.

Il est douteux que l'*A. badius*, Strickl., ait été pris en Europe.

G. Surnia.

Le *Surnia canadensis*, Steph. ex Briss., est une variété américaine du *S. funerea*, Dum. ex Lin., dont les taches des parties inférieures sont beaucoup plus accentuées que chez les individus de l'Europe.

G. Hirundo.

A la suite des variétés de l'*H. rustica*, vient se placer l'*H. horreorum*, Bart. de l'Amérique septentrionale et centrale. Cet oiseau se distingue de l'espèce type par le brun-marron de la gorge qui descend par taches jusque dans la teinte noire-bleuâtre de la poitrine.

L'*H. senegalensis*, L., n'a jamais été pris en Europe.

G. Cyanopolius, Bp. (*Cyanopica*, Bp.)

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce représentée par deux variétés ; l'espèce type est le *C. cyanea*, Bp. ex Pall., qui habite les provinces de l'Amour et le Japon. La var. *Cooki*, Bp. habite l'Afrique septentrionale et la péninsule Ibérique ; elle se distingue de l'espèce type par

le blanc de l'extrémité des rémiges très-étroit et visible seulement dans les jeunes individus, ainsi que par le gris du plumage tirant au brunâtre.

G. Pica.

Notre pie commune a donné naissance à plusieurs espèces basées sur la taille et le plus ou moins d'étendue du blanc des rémiges. Toutes ces prétendues espèces se rapportent à la *Pica varia*, Gesn. (*P. caudata*, Ray), dont six variétés :

Var.: α. *Media*, Bl. (*sericea*, Gould) de Chine.
β. *Japonica*, Bp. du Japon.
γ. *Bactriana*, Bp. de Perse.
δ. *Leucoptera*, Gould, de Sibérie.
ε. *Butonensis*, Deless. de l'Himalaya.
ζ. *Hudsonica*, Sab. (*melanoleuca*, Audub.) de l'Amérique sept.

G. Corvus.

Le *Corvus corax*, Lin., offre, outre le type d'Europe, trois variétés, caractérisées simplement par la taille; ce sont:

Var.: α. *Thibetanus*, Hodgs. du Thibet.
β. *Nobilis*, Bp. (*splendens*, Gould). du Mexique.
γ. *Carnivorus*, Bartr. de l'Amérique sept.

G. Fregilus.

Le *Fregilus graculus*, Cuv. ex L. présente une var. caractérisée par une plus forte taille; c'est le *F. Himalayanus*, Gould., qui habite les monts Himalaya.

G. Pycnonotus.

M. de Heuglin m'informe que, suivant M. Krüper, on trouverait aux îles de l'Archipel grec un *Pycnonotus*, probablement le *P. tristis*, Mull. (*nigricans*, Vieill.), qui est commun en Égypte, en Syrie et en Arabie.

G. Pratincola.

Le *Pratincola indica*, Blyth, de l'Inde, n'est qu'une variété de notre *P. rubicola*. Elle diffère de l'espèce par les plumes de la nuque et du dos, qui sont entièrement noires au lieu d'être bordées de roux.

G. Regulus.

Le *Regulus himalayensis*, Blyth, de l'Himalaya, est une simple variété locale du *R. cristatus*, caractérisée par une taille un peu plus forte et par une huppe un peu plus développée.

G. Parus.

Le *Parus brittanicus*, Sharpe et Dress., n'est qu'une variété du *P. ater*, propre aux îles Britanniques, dont les parties cendrées sont olivâtres.

G. Motacilla.

Le *Motacilla dukhunensis*, Syk., de l'Inde et de Ceylan, est une variété de notre *M. cinerea*, (*alba*, L.), caractérisée par une plus forte taille et par le blanc des ailes plus étendu.

G. Melanocorypha.

M. de Heuglin m'apprend qu'on trouve dans la Russie méridionale le *M. rufescens*, Ménétr. (*alboterminata*, Cab). de l'Abyssinie. C'est donc une nouvelle espèce pour la faune européenne.

G. Fringillaria.

Le même savant me dit que le *F. striolata* n'a jamais été pris en Espagne, mais bien le *F. saharæ*, Bp., qui habite le nord de l'Afrique.

G. Chloris.

On doit ajouter, comme variété, au *Chloris flavigaster*, Sw. (*Ligurinus chloris*, K.), le *Chloris chloroticus*, Licht.. qui habite la Perse et la Syrie. et que M. H. Saunders a

rencontré en Espagne (*Ibis*, 1871, p. 219). Cette variété se distingue de notre verdier commun, par une taille moins forte et par les parties jaunes plus vives.

G. Picus.

Les *Picus Cabanisi*, *Luciani* et *Gouldii* ne me paraissent être que des variétés locales du *P. major*, à en juger par les figures données par M. Malherbe. Mais comme je n'ai pas vu ces oiseaux en nature, je n'ose me prononcer à leur égard.

Quant au *P. syriacus*, Hemp. (*cruentatus*, Antin.), de l'Asie Mineure, il n'est positivement qu'une variété du *P. major*, caractérisée par quelques petites taches rouges sur la poitrine, plus ou moins accentuées suivant les individus.

Le *P. Lilfordi*, Sharpe et Dress., de Grèce, n'est qu'une variété du *P. leuconotus*. Il se distingue de l'espèce par les plumes du croupion qui sont barrées de noir au lieu d'être entièrement blanches.

G. Merops.

Le *Merops viridissimus*, Sw. aurait été pris en Sicile, ce qui est très-possible quisque cet oiseau a pour patrie le N.-E. de l'Afrique. Feu mon père a annoncé une capture de ce guêpier en Grèce.

G. Lagopus.

Le *Lagopus hemileucurus*, Gould, du Spitzberg, est aussi une espèce à ajouter à la faune européenne. M. de Heuglin me dit en avoir rapporté beaucoup d'exemplaires du Spitzberg, et que c'est bien une bonne espèce. Je ne me prononcerai pas à l'égard de cet oiseau, ne le connaissant pas en nature.

G. Totanus.

M. G. R. Gray a annoncé la capture, faite en Écosse, du

Totanus chloropygius, Vieill. qui habite l'Amérique du nord et l'Amérique centrale (*Ibis*, 1870, p. 292).

G. PORPHIRIO.

De son côté, M. le baron de Selys-Longchamps nous apprend que le *P. smaragnotus*, Tem. (*hyacinthinus*, Rupp. *nec* Tem., *ægyptius*, Heugl., *chloronotus*, Brh.) a été pris en Sicile (*Ibis*, 1870, p. 454). C'est une espèce qu'on rencontre en Algérie et qui habite une grande partie de l'Afrique.

G. CICONIA.

Enfin, M. H. Saunders, annonce une capture faite en Espagne du *Ciconia Abdimii*, Licht. (*Abdimia sphenorhyncha*, Bp.), qui a pour patrie l'Afrique tropicale. (*Ibis*, 1871, p. 393).

POUSSINS DES OISEAUX D'EUROPE

Par A. MARCHAND.

STERNA CASPIA, Pall.

R. Z., 1871-72, pl. x. — Pouss., pl. CIII.

Duvet laineux, grossier et peu fourni; d'un gris cendré pâle, lavé de taches noirâtres, plus nombreuses sur la tête et le dos que sur les parties inférieures; ventre et cuisses blanchâtres; une bande noire indécise traversant l'œil; la peau est jaunâtre sur le devant du cou et incomplètement recouverte par un duvet violacé. Bec jaune, noir vers la pointe des deux mandibules; extrême pointe du bec blanchâtre et portant le bouton. Pieds d'un jaune rougeâtre. Nous avons examiné plusieurs exemplaires d'inégale grosseur provenant du golfe Saint-Laurent; ils étaient tous remarquables par la proportion très-forte de leur cou; nous avons dessiné le plus petit en le réduisant de moitié. Ces sternes nichent par centaines sur le sable des dunes

qui avoisinent la mer, et la ponte est de deux ou trois œufs. D'après Morris, l'incubation dure une vingtaine de jours; les jeunes courent bientôt après l'éclosion et sont nourris de petits poissons par leurs parents.

HALIÆTUS ALBICILLA, Leach.

R. Z., 1871-72, pl. xx. — Pouss., pl, civ.

Duvet long et soyeux, d'un gris cendré uniteinte, un peu plus foncé sur la poitrine et le dos. Soies très-longues sur le sommet de la tête. Tour des yeux brun cendré. Cires et pieds paraissant jaunes, d'après la dépouille desséchée que nous avons dessinée. La proportion très-forte du bec et des ongles, l'extrême longueur des ailes relativement à la taille du poussin, enfin, les tarses dénudés nous paraissent confirmer l'attribution de l'exemplaire que nous avons réduit aux deux tiers de la nature. Les Pygargues nichent parfois sur de grands arbres, beaucoup plus fréquemment sur les rochers des falaises dominant la mer. L'aire atteint cinq à six pieds de diamètre et se compose d'un monceau de bois, de plantes et de plumes. La ponte est de deux œufs; les jeunes éclosent vers le commencement de juin et se battent constamment pour s'arracher la pâture apportée par leurs parents; ils quittent le nid avant de pouvoir bien voler, et ne sont complètement emplumés que vers le milieu du mois d'août.

GENUS TOTANUS.

R. Z., 1873, pl. xi. — Pouss., pl. cv.

Nous avons réuni sur cette planche les têtes de cinq espèces de Chevaliers, chez lesquels la disposition des taches occipitales nous a paru suffisamment caractéristique pour servir à les distinguer. Nous pensons nos attributions exactes, et nous avons déjà publié les figures de ces espèces.

Fig. 1. — TOTANUS OCHROPUS, Tem.

R. Z., 1869, pl. vi. — Pouss., pl. lxxxii.

Duvet de la tête d'un gris cendré, légèrement violacé et roussâtre sur l'occiput; une bande noire médiane, non interrompue, de la naissance du bec à la nuque, et assez large sur le front; deux bandes sourcilières s'isolant de la ligne médiane au niveau des yeux et s'arrondissant vers la nuque, sans former de calotte.

Fig. 2. — TOTANUS CALIDRIS, Tem.

R. Z., 1867, pl. IX. — Pouss., pl. LIV.

Duvet d'un cendré jaunâtre clair; une mince bande brune médiane nettement indiquée vers le bec, et se confondant sur l'occiput avec des taches brunes entre lesquelles le duvet est plus fauve, ce qui constitue une calotte roussâtre un peu indécise.

Fig. 3. — TOTANUS GLAREOLA, Tem.

R. Z., 1867, pl. VIII. — Pouss., pl. LIII.

Duvet de la tête d'un gris cendré très-clair; une bande étroite partant de la naissance du bec et s'élargissant au niveau des yeux en une calotte occipitale noire.

Fig. 4. — TOTANUS MACULARIUS, Vieill.

R. Z., 1870, pl. V. — Pouss., pl. XCIV.

Dessus de la tête d'un gris-blanchâtre, légèrement ponctué de petits points bruns; le duvet est d'un gris un peu plus foncé derrière la tête que vers le bec et les yeux; une bande médiane noire non interrompue du bec à la nuque.

Fig. 5. — TOTANUS HYPOLEUCOS.

R. Z., 1866, pl. VI. — Pouss. pl. XL.

Dessus de la tête d'un gris-roussâtre, tout maculé de points bruns; ligne médiane, très-indécise sur un exemplaire sortant de l'œuf et un peu plus sensible chez un autre poussin de sept à huit jours. Le dessus de la tête est plus foncé sur le poussin du Tot. *Hypoleucos* que sur

celui du Tot. *Macularius*, cependant, les têtes de ces deux jeunes Actitis présentent entre elles les mêmes rapports que l'ensemble de leur livrée. (Voir Ucelli in Lomb. tav. 89.)

LARUS MARINUS, Lin.

R. Z., 1873. pl. XII. — Pouss., pl. CVI.

Duvet très-long, très-léger, laineux; d'un cendré jaunâtre très-clair, semé de taches brunes un peu indécises sur le dos, plus tranchées sur la tête et les côtés du cou; le duvet de la poitrine est noir à la base, mais voilé de jaunâtre; le ventre est d'un blanc sale peu tacheté de brun; bec très-fort, droit sur le dessus et subitement déprimé vers la pointe, portant le bouton; pieds très-grands, d'un brun livide assez foncé chez l'oiseau en collection. Le jeune que nous avons choisi pour notre planche est réduit de moitié et peut avoir vécu deux ou trois jours. La disposition des taches ne nous semble pas caractérisée d'une façon constante entre les poussins des L. *Marinus*, *Fuscus* et *argentatus;* c'est donc par la forte dimension du bec et des pieds, et par le ventre plus blanc que nous croyons distinguer le poussin du L. *Marinus* de celui du L. *Fuscus*, avec lequel nous lui trouvons le plus d'analogies.

Bien que les poussins des Goëlands se ressemblent beaucoup, nous ne pensons pas avoir commis d'erreurs en classant les nombreux exemplaires de notre collection; mais nous ne nous faisons pas d'illusions sur la difficulté de faire ressortir les faibles différences qui séparent les espèces les unes des autres, et nous croyons qu'il est à peu près impossible de les déterminer si on ne les a toutes à la fois sous les yeux pour les comparer. Nous nous contenterons donc aujourd'hui d'envoyer à la Revue le Goëland marin, à titre de type, et le Goëland à pieds bleus, qui en diffère beaucoup, au moins par la taille. Ces oiseaux font un nid aplati, composé d'herbes et placé sur

des rochers ou au milieu de marais salés; la ponte est le plus souvent de trois œufs; les captures dont nous possédons la date ont eu lieu du 21 juin au 12 juillet. Le duvet se couvre très-rapidement de plumes; on assure que les poussins quittent le nid pour gagner des eaux tranquilles avant de pouvoir voler et qu'ils prennent leur essor un mois après leur éclosion.

Larus canus.

R. Z., 1873, pl. XIII. — Pouss., pl. CVII.

Duvet long et laineux, un peu plus soyeux que celui des grandes espèces; d'un cendré jaunâtre très-clair, plus fortement teinté de roussâtre que ses congénères. Les taches bien nettes et nombreuses sur la tête sont aussi plus tranchées sur le dos; la tache noire de la naissance du bec est plus grande que chez aucun des autres poussins; les taches des côtés de la tête sont plus accusées et plus prolongées; le ventre est d'un roux pâle uniteinte; le bec et les pieds sont jaunâtres? Les poussins de notre collection sont très-identiques bien que de provenances variées; ils sont d'une proportion beaucoup plus faible que ceux des L. *Marinus*, *Fuscus* et *Argentatus*, et ne sauraient d'ailleurs être confondus avec eux s'ils se trouvent placés les uns auprès des autres. L'exemplaire figuré ici a été réduit d'un tiers et paraît avoir cinq à six jours.

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE DE GOLIATHIDE

WESTWOODIA

Par M. F. de CASTELNAU.

J'ai formé, il y a bien des années, le genre *Mycteristes* sur le *Goliathus Rhinophyllus* de Wiedmann, qui vient de Java. Depuis, M. Westwood a établi, sous le nom de Phædimus, une autre coupe très-voisine de la précédente, sur un insecte des Philippines (Cumingii W.).

Le Goliathide, que je fais connaître aujourd'hui, vient se placer entre les deux et rend nécessaire, ou de réunir tous ces insectes sous la dénomination de MYCTERISTES, ou de créer une troisième coupe générique pour cet insecte qui, avec la forme générale du M. *Rhinophyllus* a la corne céphalique grande et pointue, ou subarrondie au bout; celle du prothorax est presque droite ou très-légèrement arquée, un peu déprimée, presque d'égale largeur dans toute sa longueur, un peu renflée au milieu et tronquée à l'extrémité, les jambes antérieures ont deux dents, y compris l'apicale. — Dans le *Phædimus Cumingii*, la corne du prothorax est bifurquée et les jambes antérieures sont simples.

Le WESTWOODIA diffère donc des deux par la forme des cornes et par celle des jambes antérieures.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la forme générale est très-voisine de celle de *Mycteristes*, mais l'insecte est deux fois plus long et le prothorax considérablement plus gibbeux.

Le genre est dédié au célèbre entomologiste M. Westwood.

WESTWOODIA HOWITTII, Cast. — Long. 40 mill. Larg. 16 mill. (Pl. XVII.)

Entièrement d'un vert métallique clair, à reflets cuivreux sur la corne prothoracique, les tibias et les tarses, un peu métallico-testacé sur les élytres.

La tête a une forte pointe de chaque côté, dirigée obliquement en avant; la corne céphalique est très-grande, arquée, presque pointue à l'extrémité et de couleur bronzée rouge sombre; le prothorax a ses côtés droits dans leur moitié postérieure et obliques dans l'autre portion; la corne prothoracique est grande, avec la partie prolongée un peu déprimée et tronquée en avant; l'écusson est grand, triangulaire, légèrement cordiforme, un peu plus large que long; les élytres sont plus larges que le protho-

rax et un peu plus déprimées; leur surface est lisse, excepté sur la moitié antérieure de leur bord externe qui est rugueuse aux épaules et comme plissée en arrière de celles-ci.

Les jambes antérieures sont longues, grêles et arquées, bidentées extérieurement, les tarses de la même paire très-longs; les tibias médians et postérieurs sont simples, bi-éperonnées au bout, leurs tarses assez courts; les antennes sont brunes.

Le dessous du corps est d'un vert un peu plus sombre que la partie supérieure.

Il vient de Bornéo, rapporté par un ministre protestant, au Dr Howitt, qui a bien voulu me le donner; il fait actuellement partie de la collection de M. le comte Mniszech.

ECHINIDES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Par M. COTTEAU.

N° 91, Collyrites Ebrayi, Cotteau, 1873. (Pl. VII.)

Haut. 11 mill.; diam. antéro-post., 21 mill.; diam. transversal, 18 mill.

Espèce de petite taille, un peu allongée, arrondie en avant, étroite et subrostrée en arrière. Face supérieure assez régulièrement bombée, déclive et subtronquée dans la région postérieure; face inférieure presque plane, subpulvinée, marquée de légers renflements qui correspondent aux aires interambulacraires et notamment à l'aire intérambulacraire impaire. Sommet subcentral. Aires ambulacraires assez fortement disjointes, composées de petits pores très-petits, rangés par paires obliques, se multipliant un peu vers le péristome. Aire ambulacraire antérieure se dirigeant en droite ligne vers le péristome, et ne présentant, sur la face supérieure, aucune trace de sillon;

aires ambulacraires, paires antérieures subflexueuses, un peu arrondies, très-étroites, surtout à leur partie supérieures, Aires ambulacraires postérieures beaucoup moins longues et un peu plus larges que les autres, convergeant vers le périprocte, et disparaissant sur les bords du sillon anal. Tubercules extrêmement petits, épars, un peu plus développés vers l'ambitus et dans la région inframarginale. Granules intermédiaires fins, serrés, homogènes. Péristome excentrique en avant, subcirculaire, un peu allongé dans le sens du diamètre antéro-postérieur, placé dans la partie la plus déprimée de la face inférieure. Périprocte ovale, s'ouvrant au sommet d'un sillon profond, étroit, subcaréné sur les bords, qui occupe plus du tiers de la face supérieure, et se prolonge, en s'atténuant et s'évasant un peu, jusqu'au bord postérieur. Appareil apical étroit, granuleux, très-allongé; plaques génitales visiblement perforées, celle de droite d'un aspect madréporiforme très-reconnaissable; plaques ocellaires antérieures latérales largement développées, séparées au milieu par une plaque complémentaire très-distincte dans tous les exemplaires que nous avons examinés; plaques génitales postérieures tantôt en contact par le milieu, tantôt séparées par une plaque complémentaire allongée, et éloignées des plaques ocellaires latérales antérieures par une ou deux plaques complémentaires. Les plaques génitales postérieures sont reliées aux plaques ocellaires postérieures par une série de cinq ou six petites plaques étroites, inégales, irrégulières; la plaque ocellaire impaire antérieure et les deux plaques ocellaires postérieures sont très-petites.

Dans l'exemplaire de petite taille que nous avons fait figurer, l'apparent apical, également très-distinct, présente à peu près la même disposition; seulement, la série des plaques complémentaires, au lieu d'aller de droite à gauche, se dirige de gauche à droite.

Rapports et différences. — Cette espèce offre au premier

aspect, en raison de sa forme générale et du sillon anal profond et étroit, sur le bord duquel disparaissent les aires ambulacraires postérieures, quelque ressemblance avec certaines espèces de *Galeropygus* et notamment le G. *caudatus;* il s'en distingue cependant d'une manière positive par la structure de ses aires ambulacraires très-fortement disjointes, caractère qui le range parmi les *Collyrites*. Le C. *Ebrayi* se place dans le voisinage du C. *ringens;* mais il sera toujours facilement reconnaissable à sa forme plus allongée et plus sensiblement rostrée en arrière, à sa face inférieure moins pulvinée, à son péristome plus ovale, à ses aires ambulacraires postérieures moins arrondies à leur extrémité, et surtout au sillon anal étroit, profond, caréné, qui s'étend depuis le périprocte jusqu'au bord, et occupe plus du tiers de la face supérieure.

Loc. — Le Guétin (Nièvre). Assez rare. Etage bajocien. Coll. Ebray, ma collection.

Expl. des figures. — Pl. VII, fig. 1 à 4, Collyrites Ebrayi, vu de côté; fig. 2, face sup.; fig. 3, face inf.; fig. 4, appareil apical fortement grossi.

N° 92, HOLASTER SULCATUS, Cotteau, 1873.

Hauteur 36 mill.; diam. antéro-post., 46 mill.; diam. transversal, 46 mill. 1/2.

Espèce de taille moyenne, un peu plus large que longue, arrondie en avant, plus étroite et subtronquée en arrière; face supérieure très-haute et renflée en avant, un peu déclive dans la région postérieure; face inférieure presque plane, marquée en avant d'un sillon étroit et profond qui échancre fortement l'ambitus, mais ne se prolonge pas au-dessus. Sommet ambulacraire un peu excentrique en avant. Aire ambulacraire impaire droite, à fleur du test, sans trace de sillon, formée, comme les autres, de deux rangées de pores inégaux. Aires ambulacraires paires légèrement saillantes, surtout aux approches du sommet, com-

posées de deux zones porifères à peu près de même largeur. Dans chaque zone porifère, la rangée externe est formée de pores allongés, transverses, subvirgulaires, et la rangée interne de pores plus ovales. La zone interporifère s'élargit au fur à mesure qu'elle s'éloigne du sommet. Vers l'ambitus, elle tend à se rétrécir; les zones porifères se rapprochent un peu, les pores deviennent plus petits et à peu près égaux, et ils sont rangés par paires plus espacées. Tubercules crénelés et perforés, de petite taille et très-espacés à la face supérieure, plus serrés et plus développés à l'ambitus et dans la région inframarginale. Granules intermédiaires épars, inégaux, peu abondants, disposés en cercles autour des tubercules de la face supérieure et remplissant l'espace intermédiaire. Péristome subcirculaire, enfoncé, situé à la base d'un sillon étroit et profond. Périprocte circulaire, à fleur du test, situé au-dessus de l'ambitus. Appareil apical allongé, composé, à la partie supérieure, d'une petite plaque ocellaire et de deux plaques génitales qui se touchent par le milieu; de deux plaques ocellaires paires, de grande taille et en contact par le milieu, ainsi que les deux autres plaques génitales et les deux plaques ocellaires postérieures. La plaque génitale antérieure de droite, d'un aspect madréporiforme, est beaucoup plus développée que les autres.

Rapports et différences. — Cette espèce présente bien la physionomie des *Holaster*; elle se distingue nettement de toutes les espèces que nous connaissons, par l'absence complète de sillon antérieur près du sommet et à la face supérieure, tandis que ce même sillon est si profondément accusé vers l'ambitus et à la face inférieure. Elle est encore caractérisée par ses aires ambulacraires paires légèrement renflées, et formées de zones porifères égales.

Nous ignorons la provenance de cette curieuse espèce; l'échantillon unique que nous avons sous les yeux est de couleur grisâtre, et paraît appartenir au terrain crétacé inférieur.

Expl. des figures. — Pl. VII, fig. 5 et 6; *Holaster sulcatus,* vu de côté, de ma collection; fig. 6, face inférieure montrant la disposition du péristome et du sillon.

N° 93, CARDIASTER MARTICENSIS, Cotteau, 1873.

Haut. 25 mill.; diam. antéro-post., 45 mill.; diam. transversal, 42 mill.

Espèce de taille assez forte, cordiforme, subcirculaire, un peu plus longue que large, arrondie et fortement échancrée en avant, subtronquée en arrière; face supérieure gibbeuse et renflée dans la région antérieure, déclive sur les côtés, subcarénée en arrière, un peu anguleuse au pourtour; face inférieure presque plane, légèrement convexe dans l'aire interambulaire impaire, déprimée en avant du péristome. Sommet ambulacraire subcentral. Sillon antérieur très-accusé, étroit, profond, surtout vers l'ambitus, renflé et subcaréné sur les bords, commençant à très-peu de distance du sommet, et se prolongeant jusqu'au péristome. Aires ambulacraires espacées sans être disjointes; aire ambulacraire antérieure impaire composée de pores petits, rapprochés les uns des autres, et paraissant s'espacer vers l'ambitus. Aires ambulacraires paires relativement peu développées, étroites à leur partie supérieure et remarquables surtout par l'inégalité de leurs zones porifères; la zone antérieure est presque linéaire au sommet et formée de pores petits, obliques, subvirgulaires et qui grandissent un peu vers l'extrémité de l'ambulacre; la zone postérieure est à peu près trois fois plus large et composée de pores allongés et transverses, la rangée interne moins développée que la rangée externe. Tubercules finement crénelés et perforés, abondants, épars, de très-petite taille à la face supérieure, augmentant de volume sur les bords du sillon antérieur, vers l'ambitus et à la face inférieure. Granules fins, serrés, homogènes, disposés en cercles délicats autour des tuber-

cules et formant des petites séries transverses entre les pores des aires ambulacraires paires. Péristome très-excentrique en avant, transversalement allongé, rapproché du bord, s'ouvrant dans une dépression très-accusée. Périprocte ovale, assez grand, placé à la face postérieure, au sommet d'une aréa très-déprimée, subtriangulaire, vaguement noduleuse sur les bords : fasciole inconnu.

Rapports et différences. — Cette espèce se distingue de ses congénères par son aspect large, cordiforme, anguleux sur les bords, sa face supérieure renflée en avant, déclive sur les côtés, sa face inférieure presque plane, fortement déprimée en avant du péristome, sa face postérieure rentrante et son périprocte s'ouvrant dans un enfoncement très-prononcé, par son sillon antérieur étroit et très-profond, surtout vers l'ambitus, et ses aires ambulacraires antérieures paires formées de zones porifères très-inégales.

Loc. — Le gros Peyroou, près Martigues (Bouches-du-Rhône). Rare. Étage senonien inférieur ou santonien, zone de l'*Ostrea Matheroniana.*

Expl. des figures. — Pl. VII, fig. 7 et 8, *Cadiaster Martícensis*, vu sur la face sup., de ma collection; fig. 8, face antérieure montrant la disposition du sillon antérieur.

N° 94, PSAMMECHINUS OSNABRUGENSIS (Munster), Cotteau, 1873.

Haut. 12 mill.; diam. 33 mill.

Echinus osnabrugensis. Munsters Jahrbuch, 1835, p. 434. — Id. Phill. tert., p. 44? — Espèce de taille moyenne, circulaire, médiocrement renflée, presque plane en dessous. Zones porifères subonduleuses, composées de pores paraissant disposés par triples paires, mais formant en réalité, sur le bord de chaque plaque, des demi-cercles de trois paires de pores : près du sommet et à la face supérieure, les triples paires sont presque droites; elles deviennent de plus en plus obliques au fur à mesure qu'elles se

rapprochent du péristome. Aires ambulacraires garnies de deux rangées de petits tubercules, au nombre de dix-neuf à vingt par série, serrés les uns contre les autres, subscrobiculés, saillants et assez développés vers l'ambitus, diminuant sensiblement de volume aux approches du sommet et du péristome. Le milieu de l'aire ambulacraire est occupé par des tubercules secondaires beaucoup plus petits, mamelonnés et subscrobiculés, disposés sans ordre, très-inégaux ; les plus petits tendent à se confondre avec les granules qui les accompagnent et remplissent l'espace intermédiaire. Aires interambulacraires présentant deux rangées de tubercules principaux plus développés, plus espacés, plus saillants que les tubercules ambulacraires, au nombre de treize à quatorze par série, presque partout d'égale grosseur, si ce n'est à la face inférieure, où ils se resserrent et diminuent un peu de volume. Tubercules secondaires abondants, toujours beaucoup plus petits que les tubercules principaux, formant vers l'ambitus six rangées irrégulières, deux sur le côté externe de chacune des rangées principales, et deux au milieu ; mais ces rangées, à peine distinctes, disparaissent au-dessus de l'ambitus, et sont remplacées par des tubercules épars, plus petits au fur à mesure qu'ils s'élèvent, et tendant à se confondre, comme dans les aires ambulacraires, avec les granules qui remplissent l'espace intermédiaire. Granules abondants, épars, inégaux, formant des cercles assez réguliers autour des tubercules principaux et des tubercules secondaires les plus développés. Péristome relativement de petite dimension, subcirculaire, muni de faibles entailles, s'ouvrant à fleur du test, au milieu de la face inférieure un peu déprimée.

Rapports et différences. — Cette espèce, signalée pour la première fois, en 1835, par Munster, sous le nom d'*Echinus osnabrugensis*, semble avoir été oubliée par tous les auteurs, et M. Desor, dans le *Synopsis des Echinides fossiles*, n'en fait aucune mention. Bien qu'elle ressemble,

au premier aspect, à un véritable *Toxopneustes*, cette espèce, en raison de la disposition trigéminée de ses pores, appartient au genre *Psammechinus;* elle diffère des espèces que nous connaissons par sa forme générale déprimée, et par la disposition de ses deux rangées de tubercules interambulacraires plus gros et plus espacés qu'ils ne sont ordinairement chez les *Psammechinus*.

Loc. — Astrup (Hanovre). Très-rare. Terrain tertiaire. Ma collection.

Expl. des figures. — Pl. VIII, fig. 1 à 4, *Psammechinus osnabrugensis*, vu de côté; fig. 2, face sup.; fig. 3, face inf. fig. 4, tubercule grossi.

N° 95, EUSPATANGUS CARINATUS, Cotteau, 1873.

Haut. 31 mill.; diam. antéro-post., 49 mill.; diam. transversal 43 mill.

Espèce de taille assez forte, allongée, dilatée et profondément échancrée en avant, étroite et subacuminée en arrière; face supérieure haute, renflée et subgibbeuse en avant, très-déclive sur les côtés et dans la région postérieure, qui est un peu carénée et s'abaisse en forme de toit; face postérieure très-étroite, subtronquée, un peu rentrante; face inférieure presque plane. Sommet ambulacraire très-excentrique en avant; sillon antérieur large, profond, anguleux et caréné sur les bords, s'étendant depuis le sommet jusqu'au péristome, en échancrant très-fortement l'ambitus. Aire ambulacraire impaire formée de pores très-petits, à peine visibles, tout différents des autres. Aires ambulacraires paires antérieures subtransverses, étroites, recourbées en forme de feuille, fermées à leur extrémité; la zone porifère antérieure plus arrondie que l'autre, est composée, aux approches de l'appareil apical, de pores petits, arrondis, presque atrophiés, qui s'agrandissent peu à peu et deviennent transverses et subvirgulaires; la zone postérieure est plus droite et formée, dans toute son étendue, de pores transverses et subvirgulaires. Aires

ambulacraires postérieures à peu près de même longueur que les autres, mais affectant une forme toute différente et beaucoup plus lancéolée; zones porifères égales entre elles, fermées à leur extrémité, et composées de pores transverses et subvirgulaires; la zone interporifère est un peu plus large et moins effilée que dans les aires ambulacraires antérieures. Tubercules de la face supérieure très-gros, épars, assez abondants; le fasciole qui doit les circonscrire n'est pas apparent dans l'exemplaire unique que nous avons sous les yeux. Péristome exentrique en avant, semi-lunaire, labié, rapproché du bord. Périprocte grand, ovale, anguleux, s'ouvrant près du bord au sommet de la face postérieure qui est très-étroite.

Rapports et différences. — Cette espèce, malgré sa forme étrange, nous a paru devoir être réunie au genre *Euspatangus*, dont elle offre les caractères essentiels; elle se distingue de ses congénères par sa forme renflée et gibbeuse en avant, fortement déclive en arrière, par sa face postérieure très-étroite et subtronquée, par son sillon antérieur profond, anguleux et caréné sur les bords, par les aires ambulacraires paires antérieures transverses et arrondies.

Loc. — L'échantillon unique qui a servi à cette description se trouvait dans la collection de la Société géologique de France, sans indication de gisement et de localité; il provient, suivant toute probabilité, du terrain tertiaire inférieure. Ma collection.

Expl. des figures. — Pl. VIII, fig. 5 et 6, *Euspatangus carinatus*, vu de côté; fig. 6, région antérieure.

N° 96, Magnosia Toucasi, Cotteau, 1873.

Haut. 6 mill.; diam. 12 mill.

Espèce de petite taille, circulaire, médiocrement renflée en dessus, presque plane en dessous. Zones porifères droites, s'élargissant à la face inférieure, composées de

pores simples, petits, directement superposés, se multipliant d'une manière sensible autour du péristome. Aires ambulacraires à peu près d'égale largeur dans toute leur étendue, garnies de deux rangées seulement de petits tubercules imperforés et non crénelés, serrés, homogènes, augmentant un peu de volume vers l'ambitus. Ces deux rangées occupent toute la zone interporifère et laissent à peine la place à quelques petites verrues isolées. Aires interambulacraires pourvues de tubercules identiques à ceux qui recouvrent les aires ambulacraires, formant, vers l'ambitus, huit rangées distinctes; les deux rangées du milieu persistent seules jusqu'au sommet, les autres disparaissent au fur à mesure qu'elles s'éloignent de l'ambitus. Ces tubercules forment en outre des rangées transversales et obliques assez distinctes, qui convergent au milieu de chacune des aires interambulacraires; les granules intermédiaires paraissent fort rares. Péristome très-grand, subcirculaire, enfoncé, marqué de petites entailles.

Rapports et différences. — L'espèce qui nous occupe se distingue de ses congénères par ses tubercules partout très-homogènes, formant, dans les aires ambulacraires seulement, deux rangées parfaitement distinctes, et huit dans chacune des aires interambulacraires, et affectant en outre une disposition oblique bien prononcée.

Loc. — Le Castelet, près le Bausset (Var). Très-rare. Étage sénonien. Coll. Toucas, ma collection.

C'est la première fois que nous signalons à un niveau aussi élevé la présence du genre *Magnosia*. Composé d'espèces de petite taille, toujours très-rares et très-voisines entre elles par l'ensemble de leur caractère, le genre *Magnosia* commence à se montrer dans l'étage bajocien où il est représenté par une espèce décrite et figurée par M. Wright, le M. *Forbesi*.

Nous connaissons une espèce de l'étage oxfordien, M. *decorata*, qui avait servi de type au genre *Eucosmus*,

puis une troisième espèce propre à l'étage corallien, M. *nodulosa*, figurée par Goldfuss, et à laquelle nous avons réuni, dans nos *Echinides de la Sarthe*, le M. *jurassica*, qui ne saurait en être distingué. Aucune espèce de ce genre n'a été signalée dans le coralrag supérieur, dans les étages kimméridgien et portlandien. Le genre *Magnosia* reparaît dans les couches inférieures du terrain crétacé et nous présente trois espèces néocomiennes, assurément très-voisines entre elles, M. *lens*, *pilos et globulus*, et une quatrième espèce aptienne, M. *pulchella*, que nous considérions comme le dernier représentant du genre. L'espèce que nous venons de décrire démontre que les *Magnosia* existaient encore dans l'étage sénonien.

Expl. des figures. — Pl. VIII, fig. 7 à 11, *Magnosia Toucasi*, vu de côté; fig. 8, face sup.; fig. 9, face inf.; fig. 10, aire ambulacraire grossie; fig. 11, portion de l'aire interambulacraire grossie.

ABERRATION DE LA VANESSA URTICÆ

Aber. **ATREBATENSIS.**

Par M. le Dr BOISDUVAL. (Pl. XVII.)

Il existe un fait assez remarquable, c'est que, dans certains groupes de Lépidoptères, les aberrations se reproduisent assez généralement de la même façon; principalement chez les Vanesses. Je citerai, par exemple, l'*Antiopa* à large bordure blanche, la variété de *Cardui*, figurée par Rambur, sous le nom d'*Elymi*, dont Germer avait déjà donné de son côté une figure identique, la variété d'*Atalanta*, représentée par Eugramelle, la variété *Testudo* ou *Pyrrhomelœna* de *Polychloros*, variété aveugle de notre *Io*, et enfin celle de notre *C. album maculis effusis*.

Me trouvant l'autre jour à Arras, je rencontrai, dans la

collection de M. Delamme, amateur zélé d'histoire naturelle, une aberration de la petite tortue, que je n'avais jamais vue; mais dont il existe peut-être un ou plusieurs exemplaires dans quelques collections. J'en ai rapporté le dessin que je fais passer sous les yeux de la Société.

Cette aberration a tout à fait le port de l'*Urticæ*. Ses ailes supérieures, dont la bordure est plus large que dans l'état normal, sont marquées seulement de trois grosses taches noires, dont la seconde costale, est de beaucoup plus large et suivie, en dehors, de deux petits points blancs comme dans les individus ordinaires. Les ailes inférieures sont entièrement d'un brun-noir, traversées, un peu au delà du milieu, par une rangée de cinq petites taches fauves, oblongues, peu glauques, qui se continue un peu sur les premières ailes.

Le dessous n'offre rien de remarquable.

M. Delamme a pris cet individu en septembre, au bord des fossés des fortifications qui entourent la ville d'Arras.

ENUMÉRATION DES STAPHYLINIDES

RECUEILLIS EN ASIE MINEURE

Par M. Théophile DEYROLLE

ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES

Par M. le Dr SHARP.

Autalia rivularis, Grav.
Aleochara tristis, Grav.
— Milleri, Kr.
— crassiuscula, Sahl.
— bipunctata. Ol.
Homalota longicornis, Er.
— sordidula, Er.

TACHYPORUS CHRYSOMELINUS, L.
— HYPNORUM, Fab.
TACHINUS DEYROLLEI, nov. sp.

TACHINUS DEYROLLEI. Niger antennarum basi, prothoracis lateribus, elytrorum macula magna humerali pedibusque testaceis, segmentis abdominis apicè angusto ferrugineo. — Long. 3 3/4 lin.

Mas. abdominis segmento septimo dorsali quadridentato, dentibus externis brevioribus; segmentis quarto quintoque subtùs apicem rectus impressis, sexto medio valdè transversim depresso, apice latè parùm profundè emarginato, excavationis margine anguste scabro, angulis externis omnino rotundatis, septimo laciniis duabus, robustis, elongatis, modicè curvatis instructo.

Fem. latet.

Hab. Trebizonde; specimen unicum vidi.

Cette belle espèce de Tachinus ressemble beaucoup, par sa structure, au *Pallipes;* elle s'en distingue de suite par sa tache humérale large et bien définie; elle se rapproche sous ce rapport du T. *subterraneus*. La couleur et la forme des antennes la rapprochent surtout du *Pallipes*, de même que la ponctuation de la face supérieure, qui est cependant plus fine sur les élytres qui sont aussi plus courtes. La structure de la partie inférieure du mâle ressemble également à cette espèce, avec cette différence que la large impression, sur le dessus du 6e segment, est plus large et plus profonde, et les deux laciniæ du 7e segment sont plus longs et plus robustes.

Scutellum garni d'une pubescence noire et dense. Élytres plus longues que le thorax, rougeâtres, couvertes d'une pubescence de la même couleur. Extrémité noire, dessus des 2e et 5e segments, avec une tache de pubescence, cendré sur chaque côté, le 5e a en outre une tache sur le milieu, les 6e et 7e segments ont une large bande cendrée à la base; sur le dessous, une étroite bande de même couleur existe à la base de chaque segment. plus distincte

sur les derniers. Les cuisses sont noirâtres, les tarses et les jambes sont plus clairs.

Cette espèce se rapproche surtout du Chalcocephalus, mais les antennes sont plus fortes.

TACHINUS FIMETARIUS, Grav.
BOLITOBIUS PYGMÆUS, Er.
EMUS HIRTUS, L.
CREOPHILUS MAXILLOSUS, L.
LEISTOTROPHUS MURINUS, L.
STAPHYLINUS CÆSAREUS, Ced.
— LUTARIUS, Grav.
— ARMENIACUS, nov, sp.

STAPHYLINUS ARMENIACUS. Niger, capite subtriangulari thoraceque obscurè fulvo-pubescentibus, elytris rufis, tibiis tarsisque piceis, abdomine cinereo sericeo maculato. — Long. 9 lin.

Mas; abdomine segmento sexto ventrali medio antè apicem leviter longitudinaliter impresso, apicè obsolete emarginato; segmento septimo antè apicem impresso, apice triangulariter emarginato.

Specimina tria 1 ♂, 2 ♀ vidi.

Antennes noirâtres, le troisième article un peu plus long que le deuxième; palpes noirs avec l'article terminal rouge. Tête triangulaire, plus étroite que le corselet, densément et grossièrement ponctuée, couverte d'une pubescence rouge noirâtre. Thorax densément ponctué, avec un petit espace lisse sur le devant du scutellum, couvert d'une pubescence rouge noirâtre purpurin. Scutellum garni d'une pubescence noire et dense; élytres plus longues que le thorax, rougeâtres, couvertes d'une pubescence de la même couleur. Extrémité noire, dessus des 2e et 5e segments avec une tache de pubescence cendrée sur chaque côté; le 5e a en outre une tache sur le milieu, les 6e et 7e segments ont une bande cendrée à la base. Sur le dessous, une étroite bande de même couleur existe à la base de chaque segment, qui devient plus distincte sur les derniers. Les

cuisses sont noirâtres, les tarses et les jambes sont plus clairs.

Cette espèce se rapproche surtout du *Chalcocephalus;* mais les antennes sont plus fortes, la tête et le thorax sont noirs, les élytres un peu plus longues, la pubescence cendrée du dessus plus évidente, et les caractères du mâle sont différents.

Elle est plus large aussi que le *Stercorarius*, les élytres sont plus longues.

PHILONTHUS LAMINATUS, Cr.
— POLITUS, Fab.
— JANTHINIPENNIS? Kol.

Plusieurs exemplaires d'un Philonthus de cette collection doivent, je crois, être rapportés au *janthinipennis* de Kollar, que M. Kraatz considère comme synonyme du P. *atratus*, et que M. Kiesenwetter rapporte au P. *pyreneus*. Les individus en question sont certainement extrêmement voisins du P. *pyreneus*, malheureusement, les exemplaires ne sont pas en assez parfait état pour préciser sûrement leur identification.

PHILONTHUS VARIUS, Gyl.
— ALBIPES, Grav.
— FIMETARIUS, Grav.
— EBENINUS, Grav.
— — var. corruscus.
— — var. minor.
— BIPUSTULATUS, Pouz.
— SCYBALARIUS, Hord.
— VENTRALIS, Grav.
— NIGRITULUS, Grav. Je rapporte avec doute à cette espèce, un exemplaire immature avec les antennes entièrement jaunes.

QUEDIUS CRUENTUS, Ol.?
QUEDIUS FULUGINOSUS, Grav.
OCYPUS SIMILIS, Fab.
— BRUNNIPES, Fab.

OCYPUS PICIPENNIS, Fab.
XANTHOLINUS OCHRACEUS, Gyl.
PŒDERUS LITTORALIS, Grav.
— LONGIPENNIS, Er.
— LONGICORNIS, Aub.
STENUS SPECULATOR, Lac.
OXYTELUS RUGOSUS, Fab.
— NITIDULUS, Grav.
— DEPRESSUS, Grav.
PLATYSTETHUS MORSITANS, Payk.
LESTEVA BICOLOR, Fab.

Dr SHARP.

ZOOLOGIE APPLIQUÉE

A M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Monsieur, dans la séance du lundi 20 courant, vous avez présenté une note de M. Marès qui vient confirmer les conclusions agricoles que j'ai présentées, dès l'origine de la maladie des vignes, relativement au rôle que joue le phylloxera dans cette épiphytie.

Pendant mes tournées sericoles, je me suis livré, chaque année, à des études scientifiques et surtout pratiques, à une sorte d'enquête générale sur la maladie des vignes. J'ai réuni une collection considérable de notices imprimées, j'ai étudié avec patience les nombreux articles répandus dans les recueils agricoles, et j'ai pu m'assurer ainsi que c'est un état pathologique de la vigne qui a favorisé l'énorme multiplication du phylloxera, l'un des parasites naturels de cette plante.

Jusqu'ici, cet insecte était demeuré presque inaperçu, à cause de sa petitesse, de sa vie cachée et de son insignifiance comme espèce zoologique, ce qui n'avait pas engagé à le rechercher et à le distinguer parmi les innombrables espèces du groupe de parasites auquel il appartient.

Dans les nombreux articles publiés à ce sujet, j'en ai remarqué beaucoup qui confirment la théorie que je soutiens, et que M. Marès semble adopter, à savoir, que *ce parasite n'est pas la cause, mais une conséquence de la maladie des vignes.*

Beaucoup de ces observations montrent que, parmi les innombrables remèdes plus ou moins.... singuliers, que

l'on propose, ceux qui contiennent quelques substances, jouant le rôle d'engrais ou de stimulant, ont seuls donné quelques résultats favorables, ainsi que cela a été dit à la Société centrale d'agriculture de France, par mon savant confrère, M. Barral, et par moi-même.

Pour ne pas abuser des précieux moments de l'Académie, je bornerai là cette communication sommaire, qui, je l'espère, pourra être renvoyée à la Commission du phylloxera, avec la courte note imprimée qui y est jointe, et j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Votre très-humble, etc.,

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Paris, le 27 octobre 1873.

ACADÉMIE DES SCIENCES

DE PARIS.

1873. PREMIER TRIMESTRE.

Séance du 6 janvier 1873. — M. *Lacroix* transmet à l'Académie des feuilles de vigne et de rosier qu'il regarde comme ayant subi les atteintes du *Phylloxera.*

M. *Sanson* fait présenter, par M. *Ch. Robin*, une Note *sur les Equidés de la faune quaternaire.*

M. Sanson établit qu'avec les dents et autres fragments fossiles que les paléontologistes trouvent dans les dépôts quaternaires, il ne lui paraît pas possible que ces géologues puissent déterminer, comme ils le font cependant, si ces restes appartiennent à l'*Equus caballus* ou à d'autres espèces. Après avoir présenté des explications sur les caractères anatomiques des os des diverses espèces connues, M. Sanson termine ainsi :

« Je conclus de ce qui précède qu'il y a lieu de rester dans le doute sur l'espèce des Équidés quaternaires, dont on ne possède que des dents, des fragments de mâchoires ou des os des membres, et de ne point les attribuer tous, comme on l'a fait jusqu'à présent, sans plus ample information, résolûment à l'*Equus caballus.*

M. Macé communique des « *Expériences démontrant l'existence des germes ferments dans l'organisme.* »

Séance du 13 janvier. — M. *G. Pouchet* fait présenter par M. *Coste*, pour le concours du prix de physiologie, un mémoire *sur les changements de coloration sous l'influence des nerfs, chez les animaux.*

M. *Blaudin* adresse un Mémoire *sur le Martinet noir des murailles.*

M. *Netter* adresse un mémoire *sur l'antagonisme des instincts chez l'animal considéré isolément.*

Séance du 27 janvier. — M. *Marès* lit une *Note sur la maladie de la vigne caractérisée par le Phylloxera.*

C'est un travail du plus haut intérêt et qui résume des observations très-bien faites dans la grande culture et dans le cabinet, par un agronome très-instruit et très-consciencieux.

M. Marès, à la suite d'études prolongées, a su revenir sur certaines idées qu'il avait d'abord émises relativement à la cause de la maladie des vignes, et il l'a fait avec franchise, comme je l'ai fait moi-même, relativement à la cause de la maladie des vers à soie appelée Muscardine, dans une Note publiée depuis longtemps. (Rev. et Mag. de zool., 1856, n° 11. p. 435.)

Aujourd'hui, M. Marès pense, comme moi, que le Phylloxera n'est pas la *cause* première du mal. Il croit, de même, que la recherche de moyens insecticides ne peut amener la guérison des vignes; et qu'il faut avoir recours, ainsi que je l'ai dit, dès le début du mal (Bull. de la Soc. centr. d'agr. de France, séance du 24 novembre 1869) à des moyens culturaux susceptibles, comme il le dit fort justement, de rendre aux vignes la vigueur nécessaire pour réagir contre les attaques des parasites.

Le travail de M. Marès est rempli d'observations sur les moyens de détruire certains autres parasites des vignes et d'autres végétaux, sur le rôle que joue la nature du sol sur le développement de la maladie, etc., etc.

En résumé, ajoute M. Marès, l'expérience a prouvé, depuis cinq ans, que les meilleures conditions de la végétation de la vigne, présentent aussi les meilleures conditions de résistance à la maladie, et que toutes les causes d'affaiblissement et de mauvaise végétation sont aussi pour les vignes des causes qui déterminent les invasions du *Phylloxera* et en aggravent les effets. Sous ce rapport, la propagation et les dévastations de cet insecte rentrent dans la loi commune.

Du reste, M. Marès a constaté que le mal ne se développe pas, dans l'Hérault, avec rapidité. Non-seulement, dit-il,

cette lenteur des progrès de la maladie permet de mieux l'étudier, mais elle accuse encore l'action de causes générales qui tendent à en restreindre les dommages et la propagation. Dans l'Hérault ces causes lui paraissent tenir à la nature plus perméable et plus fertile du sol, à la pratique générale du soufrage (qui est un stimulant, une sorte d'engrais) et à un mode de culture plus énergique et plus perfectionné.

Je dois ajouter, en terminant cette trop courte appréciation de l'excellente Note de M. Marès, que les causes générales qui ont amené la maladie des vignes, comme celles qui ont produit celle des vers à soie, semblent déjà perdre de leur intensité dans certaines localités.

Séance du 10 février. — M. *Marès* en rappelant sa communication du 27 janvier, présente plusieurs flacons contenant des racines de vignes couvertes de *Phylloxera* recueillies à diverses époques de cet hiver.

M. *F. Papillon* présente un très-intéressant travail de chimie physiologique intitulé : *Recherches expérimentales sur les modifications de la composition immédiate des os.* — Ce mémoire est renvoyé à l'examen de MM. Cloquet, Claude Bernard et Wurtz.

M. *S. De Luca* adresse un travail intitulé : *Action de la terre volcanique de la Solfatare de Pouzzoles sur les maladies de la vigne.*

Le savant chimiste napolitain annonce que la terre de la Solfatare de Pouzzoles, telle que la fournit l'ancien cratère, réduite en poudre fine, produit les meilleurs résultats pour le procédé du soufrage. On a constaté, en outre, pendant l'année 1872, que la même terre, placée autour du cep de la plante, à une faible profondeur, dans une proportion de 200 à 100 grammes, selon la grosseur de la tige, rend la végétation plus vigoureuse, tue les insectes qui s'attachent aux racines et aux parties extérieures de la plante et augmente la production des grappes en nombre et en qualité.

Cette production de la Solfatare, analysée par M. de Luca, lui a montré du soufre sous forme cristalline, quelques traces de sulfure d'arsenic et des matières volcaniques for-

mées pour la plus grande partie de Silicates et de Trachytes décomposés.

Il est évident que cette matière doit agir sur la vigne comme stimulant et engrais.

M. *Faucon* adresse une nouvelle Note concernant les résultats déjà obtenus par le procédé de submersion des vignes pour combattre le *Phylloxera*. Naturellement, il approuve le projet de M. Dumont, d'établir de grands canaux dans la vallée du Rhône.

M. *Nourrigat* adresse une Note relative à la destruction des œufs de *Phylloxera* qui couvrent les racines de la vigne, par leur exposition à l'air, au moyen du déchaussage des vignes suivi d'une fumure donnée quinze jours ou un mois après.

M. *Locari* fait présenter par M. *Milne Edwards*, une Note *sur la présence d'ossements humains dans les brèches osseuses de la Corse.*

L'auteur fait connaître les circonstances dans lesquelles ces restes humains ont été trouvés près de Bastia.

Il y a quelques années, lorsqu'on entreprit la construction du port Saint-Nicolas, on dût ouvrir de nombreuses et vastes carrières, ce qui mit à découvert des fentes et des crevasses partiellement remplies par une terre rougeâtre, un peu ferrugineuse, empâtant dans sa masse des débris de tous genres et les ossements humains qui font l'objet de cette communication.

Avec ces débris humains se trouvent des ossements du *Lagomys corsicus*, espèce d'un genre qui n'existe plus, non-seulement en Corse, mais encore dans toute l'Europe méridionale et centrale. Les *Lagomys* vivent dans les régions froides de l'Asie et de l'Amérique septentrionale. Or, comme on retrouve dans l'intérieur de la Corse des traces de la période glaciaire, on serait en droit de conclure que l'homme, contemporain du *Lagomys*, vivait encore précisément à cette époque. La présence de l'homme en Corse remonterait donc à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne l'avait supposé jusqu'à ce jour.

M. *T. Hancy* fait présenter par M. *De Quatrefages* un travail : *Sur l'âge des Anthropolithes de la Guadeloupe.*

Après avoir rappelé les travaux publiés depuis longtemps

sur ces pseudo-fossiles, ainsi que les appelle Cuvier, M. Hancy nous apprend que, ayant pu étudier un bloc conservé au Muséum d'histoire naturelle, provenant des bancs ossifères dits *Maconne-Bon-Dieu*, il y a trouvé, parmi les ossements humains, ce qu'on appelle le *bijou-caraïbe*, sorte d'amulette que les habitants des Antilles portaient attachée par un cordon.

J'ai dit, ajoute l'auteur, que ce bijou était d'origine caraïbe. Cette appréciation, que suggèrent les comparaisons ethnographiques, trouve sa confirmation dans les textes des vieux auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle des Antilles. Rochefort, du Tertre, etc., parlent, en effet, du goût des habitants primitifs de cet archipel pour certaines pierres vertes et rouges. La rencontre d'une semblable amulette suspendue au cou de l'un des sujets enfouis dans les tufs pélagiques du Port-du-Moule, me semble bien prouver, d'une manière irrécusable, que ces squelettes appartiennent à l'*Époque caraïbe*, ainsi qu'Ernouf l'avait supposé.

On peut donc, maintenant, limiter l'âge des anthropolithes, dont Kœnig, Cuvier, etc., s'étaient occupés, entre la première apparition des Caraïbes à la Guadeloupe, et l'époque où Rochefort, du Tertre, etc., décrivaient ces anciens habitants des petites Antilles, aujourd'hui presque complètement disparus.

On remarquera, ajoute l'auteur en terminant, que c'est sous le nom de *Galibis* que nos compatriotes désignaient, en 1805, les squelettes que l'on extrayait du Port-du-Moule. Or, les Galibis sont les Caraïbes continentaux, et c'est d'eux, suivant la tradition la plus accréditée, que descendent les peuples qui ont, les premiers, habité les Petites-Antilles.

Séance du 17 février. — M. *P. Gervais* fait hommage d'un Mémoire *sur les formes cérébrales propres à différents groupes de mammifères.*

M. *E. Rivière* fait présenter, par M. *A. de Quatrefages*, une Note sur la *Station préhistorique du cap Roux.*

La Station préhistorique du cap Roux, près Beaulieu (Alpes-Maritimes), est un nouveau plateau d'habitation des

mêmes peuplades que celles des grottes de Menton, que M. Rivière a découvert au mois de novembre 1872.

C'est pendant les travaux entrepris pour la continuation de la route Nationale n° 7, de Nice à Monaco, qu'ont été découverts ces nouveaux foyers des peuplades primitives.

M. Rivière donne le détail des objets qui ont été observés dans des foyers retrouvés là et constitués régulièrement par de la cendre, du charbon, des ossements, des dents, des coquillages et des silex, en un mot par les détritus de la vie, au milieu desquels on rencontre parfois des blocs de pierres brisées de petites dimensions, provenant de la partie supérieure de la montagne.

Parmi les ossements de mammifères observés par M. Rivière, je citerai ceux des *Bos primigenius*, divers *Cervus*, *Capra primigenia*, *Equus*, *Sus*, *Lepus cuniculus*.

Il y a beaucoup de mollusques : *Patella*, *Pecten*, *Mytilus*, *Murex*, etc., etc.

Les silex, à l'état d'éclats et taillés, sont en grande abondance, comme dans les grottes de Menton.

Après avoir énuméré les objets qu'il a rencontrés dans d'autres foyers de la même station. mais à d'autres niveaux, M. Rivière conclut ainsi :

« En résumé, je crois pouvoir considérer dès maintenant, d'après les résultats acquis, la station préhistorique du cap Roux comme appartenant à la même époque que les grottes de Menton, mais elle présente avec celles-ci cette différence, que les débris d'animaux sont beaucoup moins nombreux, indice d'un séjour moins long de ces mêmes peuplades; la faune y est également beaucoup moins nombreuse, mais cela pourrait tenir aussi à la profondeur à laquelle je suis seulement parvenu ; par contre, les silex sont des plus abondants.

» Je n'ai trouvé aucun ossement humain.

» Le plateau du cap Roux est donc à la fois un plateau d'habitation des peuplades paléolithiques, ainsi que l'indiquent les foyers que j'ai explorés, et un atelier de fabrication, comme semble le prouver la quantité considérable de silex taillés. »

M. Dumas, a bien voulu présenter de ma part l'extrait

d'une *Note sur quelques faits qui montrent encore que les graines de vers à soie, provenant de parents corpusculeux et de parents sans corpuscules, donnent également des vers sains et de bonnes récoltes.*

Voir l'extrait de ce travail donné dans cette Revue, sous la rubrique : Bulletin bibliographique, p. 16.

Séance du 24 février. — M. *Pasteur* lit une *Note relative à un rapport de* M. Cornalia *sur les éducations de vers à soie, en 1872.*

Le rapport du savant professeur italien a été fait à l'Institut lombard, à l'occasion d'un concours pour un prix à décerner au sériculteur qui aurait appliqué, avec le plus d'intelligence et de succès, les procédés du grainage cellulaire. Ce prix a été décerné à M. l'ingénieur Susani pour son bel établissement de Rancate, près Milan, la *villa Pasteur.*

Dans cette Note, M. Pasteur dit que le commerce des graines avec le Japon est très-opposé, par intérêt personnel, au système qu'on a appelé le *procédé Pasteur*, et qu'on n'a pas manqué de s'armer, en Italie et en France, des échecs amenés par une saison défavorable, pour mettre ceux-ci à la charge du procédé.

Je dois faire remarquer ici que dans ma Note présentée à la séance précédente et publiée in extenso dans le *Journal d'agriculture pratique*, numéro du 6 mars 1873, p. 332, ce ne sont pas des échecs que je signale, mais bien des *succès.* Ce sont précisément les cas de réussite avec des graines condamnées qui viennent prouver que la *méthode Pasteur* n'est pas encore arrivée à *vaincre* l'épidémie, comme on l'a tant dit.

Quant aux marchands de graines, si ceux qui vendent les cartons du Jupon sont hostiles à M. Pasteur, ceux qui font de *vastes* grainages en France et en Italie le comblent de bénédictions en s'enrichissant.

En effet, il leur a procuré un excellent moyen de faire accepter leur marchandise (généralement bonne quand elle est fabriquée en pays guéris) en leur permettant de la décorer

du nom d'un savant très-illustre à juste titre et dont les découvertes sont admirées partout.

M. Pasteur a donné quelques-unes des principales conclusions du Rapport de l'éminent bacologue italien qui, dit-il, n'a pas obtenu moins de 348 résultats d'un nombre égal d'éducations de 1872.

Si ces 348 résultats sont *bons*, comme il faut le croire, on pourrait dire qu'ils confirment les nouvelles que l'on reçoit tous les jours d'Italie, à savoir que, comme en France, l'épidémie se retire de certaines localités.

Dans tous les cas, il est à remarquer, qu'en présence des mauvaises conditions climatériques dont parle M. Pasteur au commencement de sa Note, la réussite (mathématique) des 348 éducations mentionnées par M. Cornalia, est vraiment un fait prodigieux.

M. *Dumas* lit un *rapport verbal* sur un ouvrage de M. Payres, professeur au collége médical de Calcutta, intitulé : *Histoire des serpents venimeux de l'Inde* (The Thanatophidia of India).

Nous rendrons compte de cet important ouvrage reçu pour la bibliothèque de la *Revue et Magasin de zoologie*, et que nos lecteurs pourront consulter.

M. *Raulin* présente une Note intitulée : *sur la maladie des vers à soie.*

La présentation de M. Raulin se compose de deux Mémoires distincts :

L'un a pour titre : *Des éducations de vers à soie en vue du grainage.* « J'y expose, dit M. Raulin, comment on peut appliquer les belles découvertes de M. Pasteur, afin d'obtenir sûrement, dans les pays les plus infectés, des cocons bons pour graine à l'aide d'éducations convenablement dirigées. »

Dans l'autre Mémoire, le savant collaborateur de M. Pasteur met en évidence une influence qu'il croit nouvelle, l'influence propre de la saison sur les éducations.

Voici, en résumé, ce dont il s'agit :

Tous les sériculteurs instruits, et même tous les éducateurs ignorants et routiniers savent et disent, depuis longtemps, que les éducations de vers à soie commencées de bonne heure, réussissent mieux que celles qui se font plus tardivement.

Ce qui empêche, généralement, de commencer les éducations de bonne heure, c'est la crainte des gelées printanières et aussi la question de l'emploi d'une plus grande quantité de feuilles. En effet, les éducateurs, certainement à tort, aiment mieux laisser développer les feuilles de leurs arbres, car ils savent bien qu'un kilogramme de très-jeunes feuilles en représente deux et trois fois plus, huit jours plus tard. La prudence et l'économie engagent donc les éducateurs du Midi à ne pas commencer trop tôt leurs éducations.

M. Raulin, par des expériences comparatives bien ordonnées, a confirmé ce que l'on savait sur l'avantage de commencer les éducations de bonne heure, et il a donné à cette confirmation un caractère scientifique. Il est allé plus loin en constatant que la maladie (la flacherie) est d'autant plus intense que l'éducation est faite plus tard, qu'elle est à son maximum vers le 15 juin, et que les autres éducations, faites le 15 juillet et le 15 août, vont de mieux en mieux, celle du milieu d'août étant aussi bonne que la première commencée au 15 avril.

Je ne saurais dire encore, avec certitude, ajoute M. Raulin, quelle est la *cause prochaine* de cette influence de la saison sur la flacherie, mais je pense qu'elle réside dans une accumulation extraordinaire des organismes de la flacherie dans l'atmosphère vers les mois de juin et de juillet, organismes qui s'introduisent avec la feuille de mûrier dans l'intestin des vers à soie et y produiraient la flacherie, suivant les lois bien connues de la contagion.

Ne pourrait-on pas expliquer plus simplement ce phénomène en admettant qu'au 15 août, à l'époque de ce qu'on appelle la seconde sève, les feuilles reprennent les qualités qu'elles avaient au printemps, à l'époque de la première sève?

Quoi qu'il en soit, le travail de M. Raulin est très-intéressant, très-bien conçu et mérite toute l'attention des savants et des sériculteurs pratiques.

Séance du 3 mars 1873. — M. *Yol* adresse une Note relative à la *destruction des insectes nuisibles* à la végétation. —

M. *J. Julien* présente une Note sur la respiration des Psammodromes, et de tous les reptiles munis de poumons.

Séance du 10 mars. — M. *Milne Edwards* présente une Note de M. Gaudry sur les *fossiles quaternaires recueillis par M. Œlert à Louverné* (*Mayenne*) ; parmi eux, il y a plusieurs molaires humaines et une portion supérieure d'humérus d'un homme de grande taille, puis une foule d'ossements de mammifères. Ce gisement est attribué à l'âge du Mammouth. Les découvertes qui sont faites dans la Mayenne ne sont pas isolées; M. le duc de Chaulnes vient, annonce-t-on, d'entreprendre de fructueuses recherches dans les grottes de Saulges, entre Laval et Sablé.

M. *Grad*, dans une Note sur *l'existence de l'homme pendant l'époque glaciaire en Alsace*, étudie la composition du lehm qui s'étend sur toute la plaine du Rhin, de même que les débris d'ossements humains trouvés à Lahr et à Éguisheim et en conclut que l'homme a vécu en Alsace à l'époque des glaciers des Vosges et lors de la grande extension des glaciers des Alpes.

M. *de la Blanchère* donne la description d'un poisson nouveau qu'il a pêché dans les eaux du Rouergue, le 20 février 1871 ; il donne à cette Vandoise le nom de *Squalius oxyrrhis*, les gens du pays l'appelent *Nas-pountchut*, qui, en patois de l'Aveyron, veut dire nez pointu.

Cette espèce arrive à une taille de $0^{m},35$, à un poids de 1 kilogramme, l'auteur en donne une belle figure avec des détails anatomiques qui permettront aisément de la reconnaître. Il est regrettable qu'avant de doter la science d'un nom nouveau il n'ait pu comparer cette espèce avec le *Leuciscus rostratus* d'Agassiz qui, selon lui, pourrait être la même espèce, mais dont l'existence n'est signalée qu'en Suisse et en Allemagne.

Séance du 17 mars. — M. *Troïanowski* adresse une Note concernant un *procédé de destruction du Phylloxera;* — M. *Perrier* envoie une Note sur l'*Anatomie de la Comatule* (Comatula rosœa, de Blainville) ; M. *Gorceix* adresse un Mémoire *sur*

un gisement de mammifères fossiles près de Lapsista; il conclut ainsi : « Ces dépôts argileux et ossifères de la Macédoine ont une anologie bien évidente avec ceux de l'Attique; et des fouilles entreprises à Lapsista donneraient vraisemblablement des résultats aussi intéressants que ceux du célèbre gisement de Pikermi. »

Séance du 24 mars. — M. *Faucon* présente un travail intitulé : *Phylloxera vastatrix; ce qu'il devient pendant l'hiver.*

M. *Guisquet*, partisan du procédé de M. Pasteur réfute les faits énoncés dans la Note que nous avons présentée à la séance du 17 février; comme l'auteur ne s'appuie sur aucun fait nouveau ni aucune considération nouvelle, qu'il ne fait que répéter ce que le savant académicien a déjà dit et écrit, il n'apporte aucune lumière à la question; ce sont des considérations générales qui ne sont basées sur aucun fait. M. Guisquet se trouve probablement dans une localité d'où l'épidémie se retire, et l'on comprend qu'il défende un procédé auquel il attribue, certainement de bonne foi mais à tort, la réussite de ses éducations.

M. *E. Robert*, dans une lettre adressée à M. le secrétaire perpétuel, constate que les déjections terreuses que l'on remarque à l'orifice des galeries souterraines des *Lombrics* n'ont probablement d'autre but que de dissimuler l'entrée de ces galeries aux insectes carnassiers, carabes et autres.

M. *D. Goubareff* a remarqué que les mouches qui hivernent, en Russie, dans de petites habitations isolées, destinées aux bains de vapeur, se trouvent parfois ramenées brusquement à une température considérable de 30 à 33 degrés, elles reprennent alors leur vie active, pour retomber dans leur premier engourdissement aussitôt que la température baisse.

Séance du 31 mars. — M. *Dupré* adresse une Note relative au *Phylloxera.* — M. *Franz-Calvert* adresse la photographie d'un os trouvé dans le terrain miocène des Dardanelles, qu'il considère comme un os gravé.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

En publiant ce Bulletin bibliographique nous désirons faire connaître à nos lecteurs les sujets traités dans les livres qui nous sont adressés, et leur fournir les renseignements indispensables qui leur permettront de suivre les progrès des sciences; mais nous n'avons pas le projet de faire de longues analyses qui prendraient une place trop étendue et que nous croyons plus utilement remplir par des travaux inédits; d'ailleurs, une analyse, si longue, si minutieuse qu'elle soit, ne saurait dispenser, lorsqu'on veut étudier convenablement une question, de recourir aux ouvrages originaux; de plus, comme nous tenons toutes ces publications à la disposition des lecteurs de la Revue et Magasin de Zoologie, il pourront toujours les étudier en nous les demandant en communication.

Revue des Sciences naturelles, publiée sous la direction de M. *E. Dubreuil.* — N°s 1 à 4, 1re année 1872.

Cet excellent recueil est riche en travaux relatifs à la zoologie, et les naturalistes y trouveront de précieux documents dont les titres suivent :

Études sur les métamorphoses des Axolotls du Mexique. — Développement et rotation de leur embryon dans l'œuf, par M. *N. Joly.*

Description d'une nouvelle espèce de Pisidie française (*P. Dubreuili*), par M. *Baudou* (pl. III).

Nouvelle classification des Mammifères, par le professeur *Contejean.*

Diatomacées de la mousse de Corse, par *Alphonse Brébisson* (pl. VII).

Description d'une nouvelle espèce d'Helminthe, par le Dr *Corre* (pl. VIII).

Contributions à la physiologie du système nerveux des insectes, par M. *E. Baudelot.*

Note sur l'*Hylodes martinicensis* Tchudi et ses métamorphoses, par M. *Bavay*.

Dans cet intéressant travail, M. Bavay fait connaître un fait très-curieux, l'éclosion de cette petite grenouille, sa sortie de l'œuf avec la forme qu'elle doit garder toute sa vie et non à l'état de têtard.

Description d'une Olive des sables inférieurs du Bassin parisien (*Oliva antiqua*), par le Dr *Baudou* (pl. IX).

Note sur un gisement nouveau de Diatomacées, dans le terrain quaternaire des environs de Rome, par le Dr *Bleicher* (pl. X.)

Dans le quatrième fascicule, paru en mars 1873, M. le Dr Joly publie un travail étendu sur les mœurs, le développement et les métamorphoses d'un petit poisson chinois du genre *Macropodus;* M. le Dr G. Pouchet a publié un travail sur ce même animal dans la *Revue et Magazin de zoologie* de 1872 (octobre), qui n'en differe, ainsi que le dit le savant professeur de Montpellier, que sur quelques points tout à fait secondaires.

Quant au nom de *Paradisi* que M. Joly applique à ce poisson, nous croyons qu'il devra être placé en synonymie de celui de *Viridiauratus* de Cuvier; d'après l'avis même de M. Gunther, cette espèce est la même que celle désignée par Valenciennes sous le nom de *Vestitus;* il est, du reste, à remarquer que les Chinois ornent depuis fort longtemps leurs aquariums avec des macropodes, et il est très-possible que la domestication ait modifié certains exemplaires qui en se perpétuant ont formé des variétés que l'on serait tenté, au premier abord, de considérer comme des espèces distinctes.

M. *A. Nester* insère un travail des plus attachants intitulé : des *Microzymas*, après avoir rappelé les travaux de Béchamp sur l'étude des petites particules mobiles, animées d'un mouvement très-vif de trépidation, contenues dans la craie naturelle, et qui ne purent être constatés dans le carbonate de chaux préparée chimiquement, l'auteur conclut : « Voilà les *Microzymas* découverts, le mot et la chose sont connus de tous, nous pouvons maintenant aborder l'étude de leur rôle en physiologie : j'espère justifier cette conclusion, qu'il est immense. L'étude des *Microzymas* permet seule de

jeter les fondements d'un chapitre particulier des sciences biologiques, qui a nom *physiologie cellulaire;* ce sera terminé dans un prochain numéro.

Outre ces travaux originaux, chaque numéro contient l'analyse des travaux publiés dans les divers Recueils scientifiques français et étrangers.

Proceedings, etc. Procès-verbaux de la Société zoologique d'acclimatation de Victoria. — Vol. 1, Melbourne, 1872, in-8°.

Ce 1er volume contient d'abord la liste des membres de cette Société, un Rapport au Conseil sur les travaux de la Société, les règlements et des listes d'animaux en voie d'acclimatation dans les différentes localités de l'Australie.

A la suite de ces documents qui occupent 28 pages, viennent deux grands Mémoires, l'un zoologique et l'autre botanique, qui n'occupent pas moins de 400 pages.

Le Mémoire de zoologie, de plus de 200 pages, est dû à notre compatriote M. le comte de Castelnau, consul de France et entomologiste très-connu. Il est écrit en anglais et a pour titre : *Contribution to the ichthyology of Australia.*

Dans ce grand travail, M. de Castelnau décrit plus de 150 espèces de poissons de mer et d'eau douce propres à ces contrées.

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Année 1871, 3e série, IXe volume, in-8° de 738 p. — Lille, 1872.

Ce beau volume est très-riche en travaux de tous les genres, mais la zoologie n'y figure que très-peu.

Nous y remarquons cependant un beau Mémoire de M. Tissandier intitulé : l'*Homme physique et l'homme moral*, dans lequel l'auteur cherche à prouver que l'alliance de la psychologie et de la physiologie est une nécessité, et que l'histoire et le raisonnement le prouvent. Il indique la méthode à suivre dans les questions de cette nature.

On y trouve aussi une Note de M. *Gosselet; sur un gisement de fossiles devoniens du département du Nord et de la Belgique.*

et une intéressante observation de M. *Bachy* sur le tissage des toiles d'araignées.

Conspectus systematicus et geographicus Avium Europæarum, auctore **Alph. Dubois**. — Bruxelles, 1871, grand in-8°.

C'est un excellent Catalogue des espèces d'oiseaux observés jusqu'à présent en Europe, indiquant, pour chaque espèce, les différentes localités dans lesquelles elle a été observée.

Ce Catalogue est évidemment le complément du bel ouvrage de MM. Dubois père et fils sur les Oiseaux d'Europe. Il comprend la mention de 51 familles, 253 genres et 575 espèces. M. Alph. Dubois a eu soin d'indiquer pour chaque genre le nom de son auteur et la date de sa publication.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. — 11e années, 1870. — In-8°.

Dans ce volume, nous signalerons seulement un beau travail de M. le Dr *Bleicher*, intitulé : *Essai d'une étude géologique comparée des Pyrénées, du plateau central et des Vosges*, dans lequel la zoologie trouvera des documents intéressants sur les animaux fossiles caractéristiques des terrains, et de bonnes descriptions de coquilles fossiles d'espèces nouvelles.

Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales. — Entomologie, par M. *P. Pellet*. — In-8°, Perpignan, 1872. (Extr. du XIXe Bulletin de la Soc. agr. scientif. et littéraire des Pyrénées-Orientales.)

Dans ce petit fascicule de 35 pages, M. Pellet a donné la description, d'après le grand ouvrage de M. Mulsant, de toutes les espèces de coléoptères de la grande famille des Coccinellides qui se trouvent dans son département, afin, dit-il, que paraissant dans nos Annales, et vu l'absence presque complète d'ouvrages d'histoire naturelle traitant des coléoptères du département, ceux qui voudront passer agréa-

blement leur temps à étudier l'Entomologie, puissent consulter ce travail.

L'homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes, par M. *Adrien Jeanjean*, membre de l'Académie du Gard. — Nîmes, 1871. — In-8°, pl. de 94 p. avec 3 pl. — Extr. des Mém. de l'Acad. du Gard, 1869-70.

C'est un travail sérieux, résultat de longues et pénibles recherches faites dans un grand nombre de grottes et constituant des matériaux précieux pour ceux qui cherchent à répondre à cette question : L'homme a-t-il apparu au moment où notre globe est entré dans les conditions actuelles, ou a-t-il été témon de ces grandes inondations qui ont déposé ces amas immenses de gravier, de sable et de limon appelés *diluvium* par les géologues, et au milieu desquels on rencontre, en certains lieux, des débris de grands animaux, dont les espèces sont aujourd'hui éteintes?

L'auteur rappelle les travaux qui ont été faits sur ce sujet par un grand nombre d'auteurs, et montre ainsi qu'il est parfaitement au courant de la question qu'il traite.

Après cette sorte d'introduction, il expose les principales découvertes faites dans les Basses-Cévennes, en passant en revue les nombreuses grottes qu'il a explorées et dans lesquelles il a fait faire des fouilles, et il termine son excellent travail par un résumé et des conclusions qu'il serait trop long de reproduire ici, et dont l'analyse ôterait tout l'intérêt.

Ce beau Mémoire est accompagné de trois grandes planches lithographiques représentant les principaux objets, silex taillés en têtes de lances, couteaux, etc., os aiguisés en ciseaux, en poinçons, pierres pour colliers, etc., etc.

La pêche de la sardine.— Brochure in-4°, par M. *E. Guillou.* La rareté de la petite sardine sur nos côtes, ces dernières années, compromettant de graves intérêts, quelques personnes en avaient recherché la cause et croyaient l'avoir trouvée dans la destruction considérable que l'on fait chaque printemps de la grosse sardine, appelée aussi *sardine de drive* ou *coureuse*, elles demandaient en conséquence que cette pêche fut inter-

dite sur les côtes de France pendant quelques années, pour permettre à ces poissons de se multiplier. M. Guillou, dans sa note, réfute ces assertions et prouve, par des faits et la statistique de la production des pêches de 1820 à 1872, qu'il faut attribuer à d'autres causes la rareté des petites sardines, qui pondent exactement comme les grosses, et viennent également sur nos côtes au moment du frai; il pense que c'est surtout le bruit des essais de tir de canon qui éloigne la sardine grosse ou petite de nos côtes, et il demande que ces expériences soient faites dans des endroits où le poisson ne puisse en être impressionné.

Cette étude des mœurs des poissons faites par un praticien savant et un observateur habile, peut beaucoup contribuer a éclairer la question des migrations des poissons; il est donc très-désirable que M. Guillou continue ses observations qui ne seront pas moins profitables aux zoologistes qu'aux pêcheurs.

Annali del museo civico di storia natural di Genova, publ. sous la dir. de M. *G. Doria;* t. III (Gênes, 1872).

La majeure partie de ce volume est occupée par un travail des plus importants de M. *Giglioli*, intitulé : *Études crâniologiques sur les Chimpanzés.* Ce titre est modeste, car l'auteur fait en réalité une étude crâniologique générale des Anthropomorphes, et une étude comparative de ces animaux avec les autres Simidés et avec l'Homme. M. Giglioli résume et discute les connaissances actuelles sur cette question, en y ajoutant une grande quantité d'observations originales, parmi lesquelles nous ne devons pas omettre de citer la caractéristique différentielle qu'il établit, au moyen des riches matériaux rapportés par MM. G. Doria et Beccari, entre les deux espèces d'Orangs désignées par les Daiaks de Bornéo, sous les noms de *Maias Ciapping* et de *Maias Kassà.*

Cependant le but principal de M. Giglioli était de définir d'une façon plus exacte les caractères d'une espèce de Chimpanzé, dont l'existence avait été signalée, il y a quelques années par le savant voyageur, M. Schweinfurth, et dont une peau montée a été décrite et figurée par M. Issel, dans le

premier volume des Annales du musée de Gênes. L'exemplaire figuré était jeune, et les différences qu'avaient présentées à M. Issel l'examen de son crâne, ne lui avaient pas permis d'établir, d'une façon certaine, ses caractères. M. Giglioli ayant reçu un crâne plus âgé, mais évidemment de même espèce, et l'ayant comparé avec celui de M. Issel et avec des crânes de *Troglodytes niger* et *Aubryi*, a pu établir avec certitude ses caractères différentiels.

Le *Manzé-Jarouma* (tel est le nom que lui donnent les indigènes du pays qu'il habite), avait été signalé par M. Issel comme ayant le bras plus long, la main plus petite, le pelage plus épais que les autres *Troglodytes*. Il avait présenté aussi une forme d'ongles différente. L'étude minutieuse du crâne, à laquelle s'est livrée M. Giglioli, lui a montré une foule d'autres différences, parmi lesquelles la capacité crânienne, supérieure à celle de tous les autres anthropomorphes, est la plus remarquable. M. Giglioli a donné à cette espèce le nom de *Troglodytes Schweinfurthii*, la dédiant au savant qui le premier en a signalé l'existence, et qui, depuis, a rapporté quinze crânes de cette même région. Toutefois, suivant les observations comparatives qu'a pu faire le professeur Hartmann avec un individu (peau et crâne) en bon état, qu'il avait reçu de M. Duemichen et qui appartient certainement à la même espèce que le *Schweinfurthii*, les crânes rapportés par M. Schweinfurth indiqueraient une espèce différente de celle-ci, peut-être identique avec celle signalée par Du Chaillu sous le nom de Kooloo-Kamba.

M. Giglioli termine son travail par une citation fort curieuse de la relation encore inédite du voyage de M. Schweinfurth. Ce savant a vu une peuplade, habitant un peu au sud du pays des Niam-Niams, et que ceux-ci désignent sous le nom d'*Akka*. Les plus grands de ces hommes ne mesurent pas plus de 1 mètre 50 cent. Ce qui est le plus frappant dans le corps des adultes, est la forme pendante et proéminente du ventre; les membres sont disproportionnés et excessivement grêles, les articulations ténues, les mains et les pieds remarquablement petits et étroits; le thorax est plat et comprimé, très-ouvert en bas, les épaules étroites, les jambes courtes et arquées, le tibia

courbé en dedans. Quoiqu'ils soient prognathes au plus haut degré, leur crâne est parfaitement sphérique; le menton est fuyant, les lèvres extrêmement allongées, avec le bord coupé droit et tranchant, comme chez les Chimpanzés; leur nez est assez long, mais non saillant; leur peau est de couleur cuivrée; leurs cheveux sont de même couleur, très-crépus et semblables à de l'étoupe. M. Giglioli rappelle à ce sujet que Du Chaillu a signalé, dans des régions plus occidentales de l'Afrique, une peuplade analogue; il n'est donc pas douteux qu'il existe en Afrique, et précisément dans la région qu'habite le *Troglodytes Schweinfurthii*, le plus anthropomorphe de tous les singes, une race de « negroïdes, » de petite taille, qui semble représenter le dernier degré existant de l'humanité vers « la frontière simiesque. »

Les autres travaux que renferme ce volume sont les suivants :

Énumération des Reptiles rapportés de Bornéo par MM. G. Doria et O. Beccari; M. Péters qui s'est chargé de la détermination de ces animaux et de la description des espèces nouvelles, en a distingué quatre-vingt-huit, dont seize sont nouvelles; celles-ci sont, pour la plupart, figurées sur les cinq planches qui accompagnent ce Mémoire; l'une d'elles (*Homalophis Dariæ*) forme un genre nouveau voisin des *Pythonopsis*.

Description de Coléoptères nouveaux, par M. Gestro; ces espèces appartiennent aux genres *Janthe*, *Cossyphodes* et *Monomma;* sauf l'une des espèces de ce dernier genre, qui provient de Bornéo, elles ont été rapportées d'Abyssinie par M. Beccari.

Description de trois Coléoptères nouveaux d'Italie, appartenant au genre *Adelops*, par M. L. Fairmaire.

Énumération des Aphidiens de Ligurie, par M. Ferrari. Cet auteur en cite 134 espèces, et fait, sur beaucoup d'entre elles, des observations synonymiques ou autres; il décrit aussi quelques espèces nouvelles.

Deux Mémoires de M. le docteur Paladilhe sur les mollusques : l'un *sur le nouveau genre asiatique Francesia*, qu'il rapporte provisoirement à la famille des Limneidées; l'autre sur dix *espèces nouvelles rapportées des environs d'Aden* par

M. Issel et appartenant, pour la plupart, au genre *Bulimus*.

Une Notice de M. Morelet sur des *Coquilles terrestres et d'eau douce* recueillies sur les côtes d'Abyssinie; l'auteur en cite ou décrit vingt-sept espèces, dont treize sont nouvelles; ces dernières sont figurées; il fait précéder son travail descriptif de quelques observations générales fort intéressantes sur la faune malacologique de l'Abyssinie, observations en partie applicables à toutes les productions de ce pays, où se trouvent nombre d'espèces qui lui sont communes avec d'autres points souvent fort éloignés et séparés par de grands obstacles.

Note sur quelques faits qui montrent encore que les graines de vers à soie provenant de parents corpusculeux et de parents sans corpuscules donnent également des vers sains et de bonnes récoltes, *par* M. *Guérin-Méneville.*

Dans ce travail court et précis, le savant directeur de cette Revue donne le résultat des expériences pratiques qu'il a fait faire chez 16 éducateurs; il les commente et les appuie par une foule de faits observés par tous les sériciculteurs désintéressés, et il en conclut :

1° Que l'épidémie des vers à soie est généralement en voie de décroissance, comme cela a toujours eu lieu pour celles des autres animaux et de l'homme, et qu'elle a plus ou moins abandonné certaines contrées montagneuses de la France et de l'étranger;

2° Que, dans ces contrées privilégiées, on produit des graines généralement bonnes, soit qu'on les confectionne d'après le système préconisé par M. Pasteur, ou d'après la méthode hygiénique et de sélection ordinaire;

3° Que ces graines, provenant de races pour ainsi dire *convalescentes*, réussissent généralement dans les contrées d'où l'épidémie se retire, et qu'elles échouent généralement aussi dans celles où la constitution épidémique règne encore avec plus ou moins d'intensité.

Mémoires de la Société royale des science du Liégo, 2e série, t. III, 1873.

Nous trouvons en première ligne, dans ce volume, l'éloge d'un zoologiste éminent, le plus illustre de tous ceux qui ont récemment tourné leurs efforts vers l'étude de l'entomologie, J. T. Lacordaire, ce savant regretté entre tous, français de naissance, mais que la Belgique avait eu la bonne fortune de savoir s'attacher. Cet éloge, écrit par M. Morren, est accompagné d'un beau portrait gravé, sur lequel nous avons retrouvé la physionomie intelligente et fine du célèbre professeur dont tous les naturalistes déplorent encore la perte.

Le reste du volume est presque entièrement consacré à la zoologie et les travaux qu'il renferme présentent, à divers points de vue, un grand intérêt. Ce sont les suivants : *Observations de Teratologie*, par M. Charlier; *Considérations zoologiques sur la détermination de l'espèce*, par J. Sichel; *Synopsis des Scolytides*, par M. Chapuis; *Araneides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe*, par M. Simon ; *Monographie des Mylabrides,* par M. de Marseul; *les Oiseaux et les Insectes*, par M. E. Perris. Nous allons examiner successivement ces différents travaux.

Observations de Teratologie. par le docteur E. Charlier. — La première de ces observations porte sur un enfant double inférieurement, à partir du bassin, appartenant conséquemment au groupe des ileadelphes ; la difficulté de la détermination exacte de cette monstruosité portait sur la convenance qu'il y avait à le ranger dans l'ordre des Autositaires ou dans celui des Parasitaires. M. Charlier le rapporte au premier de ces deux ordres, en établissant, d'une manière irréfutable, que ce monstre n'est pas produit par l'adjonction d'un individu parasite, mais, au contraire, que les deux individus concourent chacun, d'une manière à peu près égale, aux fonctions physiologiques; car les deux jambes actives appartiennent chacune à un individu différent. L'enfant qui a fait le sujet de cette observation est d'ailleurs en très-bonne santé; elle est du sexe féminin. Sa mère est par-

faitement conformée, et, chose assez rare, c'est le premier enfant qu'elle ait eu.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire avait prévu cette monstruosité, mais n'en avait observé aucun cas bien authentique.

Le seconde observation de M. Charlier, est celle d'un poulet pygomèle, appartenant à une variété non indiquée par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. En effet, les membres accessoires sont placés, chez ce sujet, non derrière ou entre les membres pelviens normaux, comme c'est la règle, mais bien en dehors de ces membres.

L'une et l'autre de ces anomalies sont figurées.

Considérations zoologiques sur la détermination de l'espèce et sur la fixation des limites entre elle et la variété, tirées principalement de l'étude de l'ordre des insectes hyménoptères; Mémoire lu à l'Académie des Sciences de Paris, le 22 janvier 1866, par J. Sichel. Dans ce travail, fait de main de maître, l'auteur conclut que l'espèce est immuable, mais qu'elle peut se modifier à l'infini, sous l'influence du climat, de la nature du sol, des autres agents extérieurs, et de l'hybridation, et que, quelle que soit l'importance des caractères spécifiques, ils ne peuvent être considérés comme réellement valables que lorsqu'ils ont été établis sur l'examen d'un grand nombre d'individus. Beaucoup de faits intéressants sont cités par l'auteur à l'appui de ses opinions.

Synopsis des Scolytides, par M. Chapuis. — L'auteur s'occupe depuis plusieurs années, de l'étude de cette famille d'Insectes coléoptères, connus sous le nom de *Bostrichides*, et qui se sont acquis une fâcheuse célébrité par les dégâts qu'ils causent aux arbres, aux dépens desquels ils vivent. Ces insectes se divisent en plusieurs tribus; l'une d'elles, celle des *Platypides*, a déjà été traitée monographiquement par M. Chapuis; une autre, celle des *Tomicides*, doit être traitée de même par M. Eichhoff, qui s'occupe de son étude depuis plusieurs années; enfin, les autres, qui présentent entre elles des rapports plus intimes, sont réunies sous le nom commun de *Scolytides*, et M. Chapuis projette d'en donner la monographie.

En attendant ce grand travail, qui comprendra l'étude complète des groupes des Hylesinides, Phlæotribides, Camp-

tocerides et Scolytides vrais de Lacordaire, mais qui demande encore plusieurs années d'observations, M. Chapuis donne à titre de prodrome, le synopsis des espèces qui figurent dans sa collection. Ce travail permettra aux entomologistes de déterminer facilement les espèces de ces groupes, et stimulera leur zèle pour la recherche et l'étude de ces petits insectes. Il y a pour chaque espèce, une diagnose, ou plutôt une courte description latine; les familles et les genres sont également caractérisés. Aussi ce travail est-il fort complet, quoique abrégé; M. Chapuis donne la liste des espèces décrites qu'il ne possède pas, et qui ne figurent pas dans son travail, la formulant comme un *desideratum* nécessaire pour l'achèvement de son œuvre. Le fait le plus saillant qui surgit de cette première étude est l'extrême variabilité des antennes; suivant ses expressions « on dirait que la nature a voulu realiser dans ces groupes, eu égard aux antennes, toutes les combinaisons possibles; » aussi, a-t-il été obligé d'établir un assez grand nombre de coupes génériques nouvelles. Au total, il décrit cent quarante-deux espèces, dont soixante-cinq nouvelles, et les répartit dans trente-deux genres, parmi lesquels quatorze sont nouveaux; il admet neuf sous-tribus; trois : *Coptonotidæ*, *Onychiidæ*, *Ctenophoridæ*, sont établies sur des espèces nouvelles; les neuf autres sont les suivants : *Phlœotrupidæ*, *Hylesinidæ*, *Phlœotribidæ*, *Polygraphidæ*, *Camptoceridæ*, *Scolytidæ*.

Aranéides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe, par M. E. Simon; description de quarante-neuf espèces, dont quarante-cinq nouvelles, provenant pour la plupart d'Espagne; l'auteur y caractérise deux genres nouveaux : l'un, *Hersilidia*, établi sur l'*Hersilia oraniensis*, Luc.; l'autre, *Peltosoma*, fondé sur une espèce nouvelle fort curieuse, qui rentre dans le groupe des Gasteracanthides, groupe jusqu'ici non seulement étranger à l'Europe, mais propre à la zone intertropicale des deux mondes; cette espèce, que l'auteur a trouvée en Corse, est certainement l'une des découvertes entomologiques les plus intéressantes qui aient été faites récemment.

Monographie des Mylabrides, par M. S. A. de Marseul. — Ces insectes font partie de la grande famille des Coléoptères

vésicants ; ils n'avaient été l'objet d'aucun travail d'ensemble depuis l'époque déjà éloignée (1813) à laquelle Bilberg en avait donné une monographie ; cinquante espèces étaient décrites dans ce travail ; la monographie actuelle comprend la description de deux cent trente espèces, dont soixante-seize sont complètement nouvelles ; l'auteur les répartit dans sept sous-genres, trois sont nouveaux : *Lydoceras*, établi sur la *Mylabris fasciata; Mimesthes*, qui ne comprend qu'une espèce nouvelle du cap de Bonne-Espérance, et *Ceroctis*, dans lequel sont réunies les espèces à antennes pectinées. Outre la caractéristique détaillée des genres et des espèces, l'ouvrage comprend des tableaux dichotomiques, un catalogue synonymique, une table bibliographique, une table alphabétique et six planches noires représentant les types des principaux groupes figurés d'ensemble et les élytres de toutes les espèces.

Les Oiseaux et les Insectes, par M. E. Perris. — Travail très-intéressant, dans lequel l'auteur combat l'idée généralement adoptée aujourd'hui, que les oiseaux sont les meilleurs auxiliaires de l'agriculteur pour la destruction des insectes. Il établit, au moyen de ses observations personnelles sur les insectes et les oiseaux, que ceux-ci en dévorent en effet un grand nombre, mais que ce sont surtout ceux qui nous sont indifférents, ou tout au moins qui sont peu nuisibles, qui sont ainsi détruits ; et que les espèces réellement très-nuisibles leur échappent, soit par leur genre de vie cachée ou nocturne, soit par l'exiguité de leur taille. Il ne considère comme rendant véritablement des services aux agriculteurs, parmi les oiseaux, que ceux qui sont nocturnes ou les oiseaux de basse-cour ; il émet l'opinion que les taupes, les musaraignes, les chauves-souris, les araignées, les insectes carnassiers sont beaucoup plus utiles, à ce point de vue, que les oiseaux ; et que les accidents météorologiques, le parasitisme, la famine occasionnée par l'accumulation d'un trop grand nombre d'individus de la même espèce sur un même point, sont les meilleurs agents que la nature puisse employer pour diminuer la propagation des espèces, et rétablir l'équilibre entre les diverses productions animales et végétales.

Les Insectes, Traité élémentaire d'Entomologie, par M. *Maurice Girard.*

L'auteur a rédigé cet ouvrage sur un plan tout nouveau, s'éloignant également et des ouvrages purement théoriques et des ouvrages traitant de la zoologie appliquée, et des ouvrages élémentaires.

Les premiers sont destinés aux études spéciales. Ils sont consultés plutôt que lus par les entomologistes. Ce sont souvent des ouvrages considérables, composés de nombreux volumes, et si la réunion d'un nombre plus ou moins grand de ces livres, convenablement choisis, suivant les études auquelles on veut se livrer, peut seule constituer une bibliothèque scientifique, il est certain qu'ils ne peuvent convenir ni aux personnes étrangères à la science, ni à celles qui veulent s'y adonner. Dans tous ces livres, la partie applicable de la science aux besoins usuels de la vie est plus ou moins complétement sacrifiée aux documents scientifiques, qui, eux-mêmes, sont plus ou moins spécialisés.

Parmi ceux qui sont plus spécialement destinés à faire connaître les applications de la science, c'est-à-dire, pour l'entomologie, la connaissance des insectes nuisibles et des insectes utiles, les procédés pour utiliser ceux-ci et obvier aux dégâts que produisent ceux-là, beaucoup sont fort bien faits, mais s'adressent uniquement aux personnes connaissant déjà la science entomologique ; d'autres sont diffus et inexacts au point de vue de la détermination scientifique.

Quant aux traités élémentaires, il en est quelques-uns qui sont fort bien faits; mais beaucoup d'entre eux sont trop savants pour les commençants ; ce sont plutôt des ouvrages généraux que des ouvrages élémentaires ; d'autres sont peu exacts.

L'auteur est parvenu à réunir dans le présent volume toutes les qualités propres à ces trois sortes d'ouvrages ; il a groupé dans un ordre méthodique l'histoire abrégée de tous les genres de Coléoptères, en insistant plus spécialement sur ceux qui nous sont utiles et nuisibles ; les autres ordres seront traités de même dans un second volume.

Une Introduction à l'Entomologie est placée au début ; elle

est beaucoup plus abrégée que les ouvrages de Lacordaire, Kirby, Spence, Westwood, etc.; mais elle ne nécessite pour être comprise que les connaissances générales et très-élémentaires résultant de l'enseignement secondaire. Elle peut ainsi être comprise des gens du monde, tandis que les ouvrages dont nous venons de parler s'étendant sur de nombreux détails, exigent que l'on connaisse passablement l'entomologie pour les comprendre.

Parmi les articles les plus remarquables de l'Introduction, nous devons citer celui ayant rapport au développement de la chaleur animale chez les insectes. L'auteur y relate successivement les anciennes expériences, celles qu'il a faites plus récemment lui-même, et les conclusions qui ont été tirées. Elles sont des plus intéressantes, soit au point de vue de la physiologie comparée, soit à celui de la dispersion des espèces sur les différents points de la surface du globe, soit au point de vue de la formation des variétés, soit enfin au point de vue industriel. M. Girard cite, en effet, une observation de M. Duclaux, faite en 1869 sur des œufs de *Sericaria mori*, qui vinrent à éclosion prématurée après une exposition artificielle à la glacière pendant quarante jours, qui avait remplacé le froid de l'hiver nécessaire pour la formation de l'embryon, observation qui, d'après M. Pasteur, pourrait bien donner la clef d'une pratique japonaise qui consiste à placer la graine de vers à soie, au cœur de l'hiver, pendant quelques jours, dans l'eau glacée. Il y a certainement là le germe d'une étude qui n'est point sans intérêt pour les sériciculteurs. Mais, abstraction faite de ce point de vue, c'est avec un grand intérêt que nous avons lu le résultat des expériences si délicates de M. Maurice Girard; les différences qui existent sous le rapport de la température propre, entre les différentes espèces, entre les sexes d'une même espèce, entre les diverses parties du corps d'un même individu.

Outre ce chapitre capital, tant à cause de l'importance du sujet qui y est traité que des travaux originaux faits par l'auteur, nous trouvons dans l'Introduction la définition complète et raisonnée des caractères de la classe des insectes; l'étude des fonctions digestive, respiratoire, circulatoire,

reproductrice et sensitive de ces êtres et des organes qui servent à ces différentes fins ; celle des sécrétions, des systèmes nerveux, tégumentaire et musculaire, du mécanisme des mouvements, et particulièrement de celui du vol, au sujet duquel sont rapportées en détail les belles expériences de MM. Marey et Plateau ; l'étude du développement et des métamorphoses, ainsi que des manifestations de l'instinct et de l'intelligence. Le tout écrit dans un esprit scientifique qui n'exclut ni la clarté, ni la simplicité ; des citations très-nombreuses renvoient le lecteur qui désire des notions plus approfondies aux livres et aux mémoires originaux les plus modernes, principalement à ceux des auteurs français.

Un chapitre fort intéressant, dû à la plume de M. Oustalet, qui s'est spécialement occupé de cette question, est consacré à la paléontologie entomologique. Cet article renferme l'énumération rapide de toutes les découvertes paléo-entomologiques, et d'ingénieux aperçus de MM. Heer, Pictet et Oustalet sur leurs rapports avec la paléontologie stratigraphique et l'entomologie ; il se termine par l'exposé rapide des faits acquis à la science.

Un autre chapitre est consacré à la géographie entomologique, sujet intéressant, mais qui, malgré les travaux auxquels il a déjà donné lieu, est encore dans l'enfance. D'ailleurs, à notre avis, la délimitation exacte des faunes n'existe pas et ne peut exister. S'il est vrai que dans une même région on trouve des formes analogues, il est certain qu'on peut étendre ou diminuer cette région d'une manière à peu près volontaire.

Enfin, l'Introduction se termine par l'étude générale des classifications et par des considérations sur l'espèce et ses variations ; cette dernière question, celle de la fixité absolue ou de la variabilité de l'espèce, est capitale, mais bien loin d'être résolue. M. Girard résume toutes les opinions qui ont été émises sur ce sujet et en émet quelques-unes qui paraissent être fort justes, mais que nous n'essaierons même pas de résumer ; il faudrait citer entièrement le chapitre où est traitée cette question, l'une des plus importantes que l'on aura à résoudre dans l'avenir.

Un chapitre spécial est consacré à la chasse des insectes,

à leur préparation et à leur rangement en collection. C'est un travail succinct et très-complet sur la matière : recherche des insectes de tous les ordres, éducation des chenilles, moyens de conservation, étiquetage, etc., y sont traités, soit d'après les meilleurs travaux sur cette matière, soit d'après l'expérience personnelle de l'auteur. Mais l'ouvrage de M. Girard est trop important pour que nous ne discutions pas quelques points qui nous semblent prêter à la controverse. Ainsi, pour les Microlépidoptères, M. Girard bannit l'usage des bandes de papiers ; cependant cette méthode donne d'excellents résultats, et les entomologistes qui ont vu les Lépidoptères préparés ainsi, ont pu constater que leur fraîcheur ne laissait rien à désirer. Le système allemand de ranger les insectes dans des boîtes vitrées en dessus et en dessous nous paraît également fort vicieux ; l'avantage de voir le dessus et le dessous des insectes sans ouvrir la boîte est complétement illusoire, sauf peut-être pour les Lépidoptères, et la fragilité de ces boîtes compense bien largement le peu d'avantage qu'on en retire.

Après cette Introduction, M. Girard étudie successivement les différents genres de la chasse des Coléoptères ; la classification naturelle forme la partie fondamentale de ce traité d'entomologie ; à mesure que les principaux genres se présentent à leur place méthodique, l'auteur ne manque pas d'insister, avec détail, sur toutes les applications ; les insectes utiles sont le sujet d'un développement étendu ; les espèces les plus nuisibles sont suivies dans leurs mœurs, de manière à en déduire les seuls procédés rationnels et efficaces de destruction. M. Girard fait connaître tous les moyens de ce genre essayés ou proposés, car c'est ce qui intéresse surtout l'agriculteur et l'horticulteur, et souvent aussi les industriels et les ingénieurs, pour la conservation, soit des matières premières, soit des produits manufacturés. Les espèces curieuses au point de vue de la biologie, de l'anatomie, de l'habitat, etc., figurent aussi dans l'ouvrage.

Nous ne devons pas omettre cette remarque que l'ouvrage de M. Girard contient l'étude méthodique et à leur place sériale des Coléoptères cavernicoles des tribus des Carabiens, des Staphyliniens, des Psélaphiens, des Silphiens et des

Curulioniens, et plusieurs espèces sont figurées pour la première fois. Les genres sous-marins *Æpus*, *Micralymma*, *Diglossa* ne sont pas oubliés. L'auteur a eu soin de signaler les espèces les plus intéressantes de la faune française; ainsi la découverte du *Sympiezocera Laurasi* (Longicornes), dont le mâle, jusqu'alors inédit, est représenté. Les métamorphoses des *Donacia*, des *Hœmonia*, des *Clythra*, des *Cryptocephalus* sont analysées dans un grand détail. On trouvera aussi une discussion approfondie des classifications des Curculioniens, Cérambyciens et Chrysoméliens et la discussion des systèmes des auteurs les plus renommés.

Parmi les articles les plus intéressants, nous citerons ceux traitant des Cantharides, de leur action thérapeutique, de leurs métamorphoses si curieuses; de la phosphorescence des Lampyres; de la Calandre du blé, ses ravages et les méthodes préconisées pour y obvier; ce dernier article est des plus remarquables. La question y est discutée sous toutes ses faces et particlièrement examinée au point de vue pratique; les procédés de destruction y sont exposés avec des details suffisants pour que les agriculteurs puissent en tirer parti; ils sont étudiés au point de vue théorique et non-seulement au point de vue de la destruction des *Calandra*, mais encore à celui de leur influence sur les grains; l'auteur étudie successivement les effets que produisent le chauffage, l'ensilage, les agents chimiques de diverses natures dont l'emploi a été proposé, etc.

Nous ne pouvons passer sous silence non plus les articles relatifs aux Hannetons, aux Altises et aux procédés chimiques et mécaniques employés pour les détruire.

En somme, cet ouvrage est, de tous les livres publiés sur l'Entomologie appliquée, le mieux conçu et le mieux exécuté, parce qu'il est le plus pratique. Il sera non-seulement indispensable aux entomologistes, mais aussi aux agriculteurs, aux médecins, aux ingénieurs qui auront souvent besoin de le consulter.

La plus grande partie des soixante planches qui accompagnent ce volume proviennent de l'*Iconographie du règne animal* de Cuvier, publiée par M. Guérin-Méneville. Plusieurs ont été modifiées; quelques figures ont été enlevées pour

être remplacées par d'autres offrant un intérêt plus grand; des planches nouvelles ont été ajoutées, soit pour l'anatomie, soit pour les figures d'insectes récemment découverts et curieux, inconnus à l'époque où a paru la publication ci-dessus.

The Thanatophidia of India. — Description des serpents venimeux de la péninsule indienne, par M. *J. Fayrer.*

Cet ouvrage remarquable, écrit par un professeur du collége médical de Calcutta, a pour but de faire connaître, non-seulement les serpents venimeux de l'Inde, mais surtout les remèdes employés contre leurs morsures, et de combattre les préjugés et les sorcelleries si répandus dans ces contrées. Les espèces ou variétés de serpents venimeux y sont décrites avec des détails fort intéressants sur leurs mœurs; 37 des types les plus remarquables sont représentés sur les 31 planches magnifiquement exécutées en chromolithographie qui accompagnent cet ouvrage, et qui donnent, en outre, des détails anatomiques sur les dents, les glandes à venin, etc; quelques figures montrent comment les charmeurs indiens tiennent les *cobra.* Des tableaux très-détaillés donnent le chiffre des décès bien constatés résultant des morsures de serpents; ils indiquent l'âge de la victime, le nom du serpent, chaque fois qu'il a été bien authentiquement reconnu, et le lieu de l'accident.

Cette statistique n'a été faite que pour le quart environ de la péninsule de l'Hindoustan; les présidences de Madras et de Bombay sont exclues de ce travail, qui n'a été fait que pour les contrées suivantes; le nombre de morts constatées dans chacune est indiqué ainsi, pendant l'année 1869 :

Bengale (y compris Assam et Orissa).....	6.645
Provinces nord-ouest.....	1.995
Punjab.....	755
Oude	1.205
Provinces du centre.....	606
Inde centrale.....	90
British Burmah.....	120
Total.. ..	11.416

La population de ces contrées était de 120,972,263 âmes.

Le chiffre des décès, bien qu'effrayant déjà, est, au dire de l'auteur, au-dessous de la vérité : si le recensement des morts causées par la morsure des serpents était fait scrupuleusement, il dépasserait 20,000 chaque année.

Le traitement à suivre en cas de morsure de ces reptiles est ensuite traité amplement dans un chapitre destiné à servir de guide à tous, et surtout aux officiers de police; puis, certains cas les plus intéressants de personnes mordues par les serpents sont consignés d'après des documents officiels; enfin, le cinquième et dernier chapitre est consacré aux expériences sur l'influence du venin des serpents sur les animaux vivants et sur la valeur de certains modes de traitement et de matières réputées antidotes.

C'est un ouvrage qui sera d'une utilité incontestable ; il contribuera puissamment à détruire l'ignorance et les préjugés, et il sera aussi consulté avec fruit par les erpétologistes, qui y trouveront au point de vue des mœurs, des documents fort intéressants.

Anales del Museo publico de Buenos-Ayres, par M. *Burmeister*, t. II, Entr. 1 à 5.

Le savant directeur du musée de Buenos-Ayres continue, dans cette magnifique publication, les études paléontologiques, si intéressantes, qu'il a commencées dans le premier volume. La faune paléontologique de Buenos-Ayres présente des formes particulières, qui n'étaient pas connues jusqu'ici ou ne l'étaient que par un petit nombre de débris, et qui le sont, actuellement bien complétement, grâce aux travaux de M. Burmeister. La position qu'occupe ce savant lui permet, en effet, d'avoir des sujets d'étude que, jusqu'ici, l'on ne pouvait se procurer que difficilement. Ainsi, par exemple, ces Édentés gigantesques, qui formaient le genre *Glyptodon*, ont pu être étudiés complétement par lui. Il a pu réunir plusieurs squelettes complets et un grand nombre de débris osseux et de carapaces entières ou incomplètes, qui lui permettent, aujourd'hui, de faire un véritable travail monographique sur les *Glyptodontes*.

M. Burmeister forme des Glyptodontes une famille particulière dans l'ordre des Édentés, voisine des Tatous; il la caractérise par l'existence, aux deux machoires, de huit molaires trilobées, bisillonnées de chaque côté, l'absence d'incisives et de canines; l'existence d'une cuirasse solide, indivise, sans bandes médianes mobiles; des ongles antérieurs crochus et des ongles postérieurs en forme de sabots.

Il divise cette famille en deux groupes; l'un composé des genres *Panochtus*, Burm. et *Hoplophorus*, Lund, ayant quatre doigts à tous les pieds; l'autre composé des genres *Glyptodon*, Owen et *Schistopleureum*, Nodot, possédant cinq doigts aux pieds postérieurs et quatre doigts, dont l'externe fort réduit, aux pieds antérieurs.

La première partie du travail de M. Burmeister comprend la description détaillée du genre *Panochtus* et spécialement de l'espèce typique *Panochtus tuberculatus*. Outre cette espèce, il en distingue deux autres, les *P. bullifer*, Burm. et *giganteus* Serres (*clavicaudatus*, Ow.). Ce genre est caractérisé principalement par sa cuirasse épaisse et tuberculeuse.

La seconde partie comprend l'étude du genre *Hoplophorus*, caractérisé par sa cuirasse plus mince et aréolée; l'auteur en reconnaît quatre espèces : *H. euphractus*, Lund (*gracilis*, Nod.), *H. ornatus*, Ow. (*euphractus*, Pouchet), *H. elegans*, B., *H. pumilio*, B.

Enfin, la troisième partie comprend la description comparative des genres *Glyptodon* et *Schistopleurum* qui ont des rapports plus intimes entre eux que les genres de la première section et ne présentent de différences essentielles que dans la cuirasse caudale qui est large, composée d'anneaux plans, et prolongée en un tube cylindrique chez les *Glyptodon*, tandis qu'elle est chez les *Schistopleurum*, courte, sans tube prolongé à la pointe, à anneaux tuberculeux et épineux. L'étude spécifique de ces deux genres n'est pas encore parue.

Vingt-neuf grandes planches lithographiées, admirablement exécutées, représentant dans tous leurs détails les squelettes et les cuirasses des différentes espèces qui figurent au musée de Buenos-Ayres, achèvent de donner un caractère magistral à cette œuvre de premier ordre.

Anales de la Sociedad espanola de Historia natural, t. I.

Cette nouvelle Société est appelée à un grand avenir scientifique, si le nombre des travailleurs répond à la quantité de matériaux intéressants que peuvent fournir l'Espagne et ses colonies. A peine fondée, elle nous donne déjà un premier volume qui comprend beaucoup de travaux sur toutes les branches de l'histoire naturelle. Ceux relatifs à la zoologie sont les suivants :

Les temps préhistoriques en Espagne, par M. Vilanova; comprenant le résumé de tous les faits connus, jusqu'ici, qui se rapportent à l'existence préhistorique de l'homme dans la péninsule ibérique. Ce savant travail est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description des restes humains, peu nombreux, qui ont été trouvés en Espagne, à celle des objets industriels qui datent de ces époques anciennes, et à la nomenclature des animaux fossiles contemporains de ces épaves antiques; quatre grandes planches sont consacrées à la représentation de ces objets. Cette partie du travail est classée chronologiquement, et l'auteur étudie successivement dans des chapitres séparés, ceux qui se rapportent aux époques dites paléolithique, archéolithique, mésolithique, néolithique et à l'âge du bronze. La seconde partie du travail comprend le résumé bibliographique de tous les travaux faits sur ce sujet et épars soit dans des publications périodiques, soit dans des ouvrages séparés. Le but principal de ce résumé est de servir de point de départ à de nouvelles recherches et de les provoquer. Nous espérons bien que cet appel sera entendu, et que l'exploration géologique du sol de l'Espagne pourra jeter quelque lumière sur la question si importante des premiers âges de l'espèce humaine.

Catalogue des mammifères de Cuba, par M. Gundlach; les mammifères indigènes sont peu nombreux, si on en excepte les Cheiroptères, qui sont représentés par dix-huit espèces appartenant à quinze genres différents. Les insectivores ne sont représentés que par le *Solenodon cubanus*, les rongeurs par les trois espèces du genre *Capromys*, auxquels il faut

ajouter les *Mus decumanus*, *rattus* et *musculus*, qui ont été introduits, et les cétacés par le *Manatus americanus*. L'auteur donne de bonnes descriptions de ces espèces et des renseignements très-intéressants sur leurs mœurs, leur utilité ou leurs déprédations; il donne, aussi, pour les *Cheiroptères* un tableau synoptique soigneusement fait et discute d'une manière approfondie leur synonymie.

Deux Mémoires de M. J. de la Espada sur les *Batraciens d'Amérique;* le premier consacré à la description de quatre espèces, dont trois constituent des genres nouveaux : *Centrolene geckoideum*, voisin des *Rhacophorus* (*Polypedatidæ*); *Oreobates Quixensis,* voisin des *Cystignathus* (*Cystignathidæ*); *Engystomops Petersi*, voisin des *Engystoma* (*Bufonidæ:*) la quatrième est le *Bufostentor*. Le second Mémoire traite de la *Reproduction du Rhinoderma Darwinii*, que M. Gay avait signalé comme vivipare; M. de la Espada a reconnu que l'évolution des têtards de cette espèce s'opère dans les vessies aérifères de la gorge du mâle qui se distendent alors considérablement et pénètrent jusque dans l'abdomen; mais il n'a pu constater à quelle époque s'opérait cette transmission des œufs. Il relève l'analogie de fonctions de ces bourses avec les poches marsupiales et signale l'homologie réelle de l'os hyoïde et des os marsupiaux qui résulte de ce fait.

Un travail de M. Perez Arcas sur des *Espèces nouvelles ou incomplètement connues de la faune espagnole;* la première partie est consacrée aux reptiles et donne quelques détails sur les habitudes et l'aire de dispersion de quelques-uns de ces animaux, particulièrement sur le *Gongylus ocellatus;* la seconde partie traite des Coléoptères; quatorze espèces nouvelles sont décrites et l'auteur y ajoute de nombreuses observations sur des espèces encore mal connues. Trois belles planches noires et coloriées sont consacrées à la représentation des plus remarquables de ces insectes.

M. Sharp décrit aussi dix-huit espèces nouvelles de coléoptères, dont cinq appartiennent au genre *Adelops;* M. S. de Uhagon publie quelques observations sur les espèces de ce même genre, et M. Putzeys décrit un coléoptère nouveau du genre *Lebia*.

Harwesting Ants and Trap-door Spiders, par M. Tra-

herne Moggridge. — L'ouvrage de M. Moggridge se compose de deux parties distinctes, comme l'indique son titre.

La première est consacrée aux *Fourmis moissonneuses*. L'auteur a eu la bonne fortune de constater que certaines fourmis récoltent et emmagasinent dans des excavations creusées à cet effet, des provisions pour l'hiver; elles vont même jusqu'à disposer les graines de certaines graminées de façon à ce que celles-ci puissent germer; ces jeunes pousses servent de nourriture aux larves. Cet observateur habile a ainsi prouvé que l'instinct de prévoyance des fourmis, si longtemps traité comme un préjugé populaire, était parfaitement réel. Les études de l'auteur ont surtout porté sur les *Atta barbara* et *structor*; il a décrit et figuré avec le plus grand soin, leurs magasins d'approvisionnement. M. Moggridge étant obligé, pour des raisons de santé, de passer l'hiver à Menton, époque à laquelle les entomologistes font peu d'explorations, a pu constater ainsi un grand nombre de faits qui avaient échappé à d'autres observateurs.

La seconde partie est consacrée à l'étude des mœurs des *Araneides* du genre *Nemesia* (*Araignées à trappes*). M. Moggridge en distingue trois espèces propres aux environs de Menton: *N. Cœmentaria*, *meridionalis* et *Eleanora*. Cette dernière est nouvelle. Leur description est due à M. O. Cambridge. Suivant M. E. Simon, la *Cœmentaria* de M. Cambridge ne serait pas la même que celle de Latreille; elle doit être rapportée à la *meridionalis* (Costa) Simon; la *Meridionalis* de M. O. Cambridge serait identique à la *Manderstjernæ* Auss. dont le mâle seul était connu. Quant à l'*Eleanora*, elle n'avait point été décrite jusqu'ici.

Recherches anatomiques sur la coloration bleue des crustacés, par *Georges Pouchet* (extrait du *Journal d'anatomie et de physiologie*, de M. C. Robin).

Les recherches consignées dans ce travail ont été faites en partie dans le laboratoire d'histologie zoologique de l'École des hautes études et en partie dans les viviers-laboratoires de Concarneau. Elles ont porté surtout sur les *Branchipus*, l'écrevisse commune et sa variété rouge, et les *Palémon*; elles sont le complément naturel des études antérieures de l'au-

teur sur la coloration d'autres crustacés (Homards, *Crangon*, etc.), et sur celle des poissons. Cet opuscule est rempli de faits intéressants, résultats des expériences les plus précises et les plus concluantes.

En résumé, il ressort de ces études que la coloration bleue, chez les crustacés comme chez les vertébrés, offre un siége anatomique absolument différent de celui des pigments rouge ou jaune. Elle est due, chez ces animaux, à un véritable pigment et non à des effets de fluorescence, comme chez les vertébrés. Tantôt (test du homard, hypoderme du palémon), ce pigment bleu est à l'état de dissolution réciproque dans les éléments ou les tissus, tantôt (branchipe, écrevisse), il se présente sous l'aspect de corps solides, ayant une apparence cristalline et une forme plus ou moins nettement définie. M. Pouchet propose de donner à ces corpuscules le nom de *Cærulins*, destiné à rappeler leur nuance constante.

Le pigment bleu des crustacés, soit à l'état de dissolution réciproque dans les éléments anatomiques, soit à l'état concret, sous forme de cærulins, présente chez l'écrevisse, chez le homard, chez le palémon une relation anatomique évidente avec les chromoblastes rouges. Chez le homard, le test bleu repose sur une couche dense de chromoblastes rouges. Chez le palémon, la coloration bleue des tissus est plus intense au voisinage des chromoblastes rouges (ce pigment bleu est remarquable par son extrême instabilité, sauf dans le bichlorure de carbone, qui conserve les cærulins). Tous les réactifs qui l'attaquent sans le détruire immédiatement le font virer au rouge. Cette considération, rapprochée de la précédente, peut donner à penser que le pigment bleu n'est qu'un dérivé du pigment rouge.

La couleur normale des écrevisses est due à l'existence des *cærulins*, dont la couleur est modifiée extérieurement par celle brunâtre de la couche chitineuse épidermique. C'est l'absence de ce pigment bleu qui constitue la variété rouge qu'on pêche dans le lac Leman et dans quelques rivières de France; M. Pouchet propose de désigner cet état spécial sous le nom d'*acyanisme*, celui d'*erythrisme* ne pouvant convenir, puisque le pigment rouge est à l'état normal et n'est pas développé plus que de coutume.

Bulletino della Società entomologica italiana, Ann. IV, 1872.

M. Targioni-Tozzetti publie un Mémoire sur les cellules épithéliales du tube digestif, qui avaient été découvertes en 1857, par Leydig, chez les crustacés du genre *Oniscus*, et que M. Targioni-Tozzetti a retrouvées dans le ventricule des larves d'abeilles dont il décrit minutieusement la composition histologique, et dont il figure les différentes membranes au point de vue micrographique; M. Targioni-Tozzetti dit avoir retrouvé des cellules analogues dans l'épiderme de deux cétacés et dans le corps muqueux des squames thoraciques d'un Chélonien (*Testudo greca*).

Nous trouvons également, dans ce volume, la mention d'un cas de Parthenogénèse, chez le *Bombyx Mori*.

Deux Mémoires de M. Targioni-Tozzetti sur les Crustacés; l'un consacré à la description d'un Cirrhipède qui se fixe sur les plumes abdominales du *Priofinus cinereus*, et qui constitue un genre nouveau (*Ornitholepas australis*); l'autre consacré à l'énumération des crustacés podophthalmes, brachyoures et anomoures recueillis pendant le voyage de circumnavigation de la frégate italienne *Magenta*.

Une Note descriptive de M. Roster sur un acarien du genre *Sarcoptes*, qui vit sur l'alouette. Il est regrettable que M. Roster n'ait pas cru devoir nommer cette espèce, car la description qu'il en donne est très-complète et accompagnée d'une planche sur laquelle cet acarien est figuré dans tous ses détails.

Quelques travaux sur les Coléoptères : la description des Cicindèles d'Italie, par M. Pirazzoli ; le catalogue des Coléoptères de l'île de Sardaigne, par M. Bargagli ; des observations de M. Baudi, sur les espèces italiennes du genre *Limnebius*, dont il décrit plusieurs espèces nouvelles ; le catalogue synonymique et topographique des Coléoptères de la Toscane, par M. Piccioli ; la description d'espèces nouvelles des genres *Cychrus* et *Haplocnemus*, par MM. Emery et Ragusa, etc.

Sur les Hyménoptères, il n'y a qu'une Note de M. Ghiliani, relative aux habitudes et aux variations de la *Thalessa clavata*, et la description d'une nouvelle espèce de *Pelopœus*, par M. Carruccio.

Sur les Diptères, M. Rondani décrit une nouvelle espèce du genre *Phytomyptera* et donne le synopsis des espèces italiennes du genre *Culex*.

Enfin, M. Rondani, outre l'énumération raisonnée des insectes parasites et de leurs victimes, nous donne deux Mémoires relatant des observations originales et nouvelles sur le même sujet. Dans le premier, consacré aux Hyménoptères, l'auteur décrit deux espèces nouvelles du genre *Pteromalus*, parasites de l'*Eurydema ornata*; une espèce nouvelle de Chalcidides formant un genre nouveau (*Tineomyza*), parasite d'une Tineide, également nouvelle, qui vit aux dépens du Terebinthe; une espèce nouvelle d'*Encyrtus*, parasite du *Ceutorhynchus assimilis*, espèce très-nuisible au colza; une espèce nouvelle formant un genre nouveau (*Spartiophilus*) parasite du *Bruchus Spartii*. Le second de ces Mémoires nous fait connaître des faits analogues relatifs aux Diptères; la *Triptocera exoleta*, Tachinide qui vit aux dépens de la *Polia flavocincta*, espèce nuisible au mûrier; une autre Tachinide, qui vit aux dépens des *Liparis chrysorrhœa* et *auriflua*, et dont les deux sexes avaient été jusqu'ici considérés comme des espèces différentes; M. Rondani les réunit sous le nom de *Tricholyga properans* (♂ *Tach. diluta*, Meig. *rufoscutellata* Macq. ♀ *festinans*, Meig.); la *Cyrtophlœba ruricola*, qui est parasite du *Spintherops spectrum*; une espèce nouvelle du genre *Masicera*, parasite du *Lophyrus rufus;* une espèce nouvelle du genre *Leucopis*, qui vit aux dépens du *Pemphigus utricularius*. Aphidien nuisible au Térébinthe.

ACADÉMIE DES SCIENCES
DE PARIS.
1873. DEUXIÈME TRIMESTRE.

Séance du 14 avril. — M. *Marion* présente un travail sur les *Reproductions hybrides des Echinodermes*, dans lequel il étudie d'abord l'habitat des espèces d'*Echinides* les plus communes dans le golfe de Marseille. D'après ses observa-

tions, le *Toxopneustes lividus*, espèce essentiellement littorale, vit dans les prairies de zostères de 5 à 7 brasses de profondeur; le *Psammechinus pulchellus* s'éloigne un peu plus des côtes, on le trouve dans les régions herbeuses, vers 18 brasses de profondeur; le *Sphærechinus brevispinosus* est surtout abondant dans les débris végétaux décomposés, autour des posidonies; enfin, l'*Echinus melo*, qui vit à 35 ou 45 brasses, est toujours éloigné, par conséquent, des autres espèces; nous ne pouvons nous étendre sur les considérations émises par l'auteur, nous nous bornerons donc à enregistrer une expérience fort intéressante qu'il relate ainsi : « Cependant, on trouve à cette époque, dans le *Sphærechinus brevispinosus*, des glandes mâles contenant des filaments spermatiques très-agiles, que j'ai pu dès lors rapprocher, avec espoir de réussite, des ovules adultes pris dans l'intérieur des *Toxopneustes lividus*. Les spermatozoïdes s'engagent immédiatement dans la zone mucilagineuse qui entoure le vitellus; aussitôt se déclarent les mouvements désordonnés précurseurs de la segmentation, qui commence trois heures après l'imprégnation et se continue avec une régularité parfaite. Les cellules vitellines se groupent à la périphérie, l'embryon se constitue, et l'éclosion s'effectue avec l'action des filaments spermatiques. »

Le développement de ces embryons hybrides, en tout point conforme à celui des normaux, ne peut être observé que pendant quelques jours; le 7e jour après l'éclosion, ces embryons hybrides ou normaux perdent leurs spicules, deviennent globuleux et se décomposent. Quoi qu'il en soit, les observations du savant professeur de Marseille aideront certainement à éclairer cette question si controversée de la *validité des espèces et des genres*, que les faits d'hybridation tendent à obscurcir.

M. *Zeller* présente des *observations sur la structure de la trompe d'un Némertien hermaphrodite provenant des côtes de Marseille;* ce groupe fort curieux d'Helminthes comprend un nombre considérable d'espèces; c'est la *Bolarsia Keferstein-ii* qui a servi de type à l'auteur; il en a examiné plus de 60 exemplaires; il décrit minutieusement cette trompe, ainsi que le mécanisme de la protraction. Elle présente une assez

grande complication et renferme un appareil styloïde et un appareil glandulaire secrétant le venin.

Séance du 21 avril. — M. *Gay* présente l'exposé de la *Historia fisica y politica du Chili*, dont il offre le dernier volume à l'Académie.

Le célèbre auteur rapporte que depuis 1828, époque à laquelle il s'embarqua pour aller explorer cette contrée de l'Amérique du Sud, il n'a cessé de travailler à ce monumental ouvrage, pour lequel il s'adjoignit des collaborateurs célèbres; c'est, du reste, un des plus beaux monuments élevés à la science, exemple fort rare d'un travail complet, que bien des pays seraient heureux de posséder, et qui manque dans la plupart des contrées d'Europe.

M. *Max Cornu*, dans une Note intitulée *Observations relatives au Phylloxera vastatrix*, donne une étude sur les métamorphoses de ces hémiptères, et en conclut que c'est au moment de la mue, au printemps, que les toxiques doivent être employés le plus efficacement pour détruire cet insecte. Après avoir constaté qu'un champignon (*Empusa Entomophthora Fresenius*) fait périr une espèce de puceron qui vit sur la vesce, il exprime l'opinion que ce cryptogame est le même que celui qui fait périr la mouche domestique à l'automne, et il pense que si ce végétal pouvait être amené à croître sur les Phylloxera, ce serait un excellent moyen pour détruire cet ennemi de nos vignes.

Nous répondrons aux observations de M. Max Cornu que probablement les mouches ont une prédisposition à être envahies à l'automne par le cryptogame qu'il signale, par suite de l'état d'affaiblissement produit par la saison froide; de même les vignes sont atteintes par le *Phylloxera*, par suite d'une culture qui a débilité la plante.

Préconiser l'arrachage et une foule d'autres remèdes comme on le fait n'est pas atteindre la cause, c'est à peine si l'on atteindra l'effet de la maladie.

M. *Barral* adresse l'indication d'une poudre destinée à la destruction du *Phylloxera*.

M. *Nourrigat* envoie deux fragments de ceps de vignes, pris sur un sujet tué par l'*Anthrachnose*. La vigne à laquelle

ce sujet appartenait compte déjà 400 souches mortes sur 1,250. Ces 400 souches n'avaient donné, l'année dernière, que quelques sarments sortant du pied, avec lesquels on avait d'abord espéré reconstituer les plants.

M. *Müntz* présente un Mémoire intitulé : *Propriétés et composition d'un tissu cellulaire répandu dans l'organisme des vertébrés.* Quand on épuise par l'eau bouillante le derme des mammifères, dit l'auteur, on obtient une dissolution renfermant de la gelatine et un résidu insoluble conservant l'apparence primitive de la peau, mais dépourvue de tenacité et s'écrasant entre les doigts. C'est ce résidu qu'a étudié, au point de vue chimique M. Müntz, qui a reconnu qu'inattaquable par l'ammoniaque, il se dissout facilement en présence d'oxydes métalliques, tels que ceux de cuivre et de zinc, c'est une étude qui peut être grosse de conséquences pour l'industrie des cuirs.

M. *E. Rivière* annonce la *découverte d'un nouveau squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes de Baoussé-Roussé* (Italie), dites Grottes de Menton; après avoir donné le détail de la faune dont il a recueilli les nombreux débris, l'auteur décrit ensuite minutieusement toutes les parties du corps osseux qu'il a retrouvé, ainsi que les ornements et les instruments qui l'accompagnaient; il en conclut que « l'homme, auquel appartenait ces divers ossements, devait être d'une grande taille, d'une taille de près de 2 mètres. »

« Certaines coutumes entrevues lors de la découverte du premier squelette se trouvent aujourd'hui confirmées; entre autres, l'inhumation de l'homme sur un foyer de cendres, le cadavre orné de ses parures et environné de ses armes, recouvert aussi d'une couche de fer oligiste. » « Avec l'homme, j'ai trouvé également les restes d'un repas, soit qu'ils provinssent des détritus de la vie de chaque jour, soit qu'ils fussent les résultats d'un repas funéraire. »

M. *E. Robert* adresse quelques nouvelles observations à l'appui de sa communication précédente sur les mœurs des Lombrics.

Séance du 28 avril. — M. *Faucon* adresse des *observa-*

tions sur le réveil du Phylloxera au mois d'avril 1873; après avoir constaté que le 27 mars cet insecte est encore engourdi, il suit de jour en jour son réveil et ses allures, enfin, le 22 avril, il aperçoit les premiers nouveaux-nés de la saison, qui cheminent pour choisir l'endroit où ils doivent enfoncer leur suçoir.

M. *Gaudry*, en donnant un travail sur la *géologie du mont Lebéron* (Vaucluse), en détaille la faune fossile, qui est assez riche dans cette contrée.

Séance du 5 mai. — MM. *Letellier*, *Stagno-Colombo* et *Gaudin*, adressent des Notes indiquant des remèdes pour détruire le *Phylloxera* ; le premier propose un liquide composé de potasse, de fleur de soufre et de savon; le second préconise le pétrole ; et le dernier une solution saline.

M. *Quinquand*, dans des *Expériences relatives à la respiration des poissons*, est arrivé a préciser exactement la quantité d'oxygène absorbé par les poissons; c'est grâce au procédé de MM. Schützenberger et Risler que ce dosage, si délicat, a pu être apprécié exactement.

MM. *A. Béchamp* et *A. Estor* adressent une Note ayant pour titre : *Faits pour servir à l'histoire des Microzymas et des Bactéries.* Transformation physiologique des bactéries en microzymas, et des microzymas en bactéries, dans le tube digestif du même animal.

Les Microzymas sont des granulations moléculaires mobiles, ayant une existence indépendante, et, comme le nom l'indique, de la nature et de la fonction des microphytes ferments; ils vivent très-bien en dehors de leur milieu habituel, si les matériaux de nutrition ne leur font point défaut; leur forme se modifie beaucoup, soit qu'ils s'associent deux à deux ou en plus grand nombre, soit qu'ils s'allongent et se transforment en bactéries ou bactéridies. Quelques observations avaient permis aux auteurs de décider la question du retour des bactéries en microzymas, ces premières expériences faites en dehors de conditions physiologiques sont maintenant confirmées par le résultat d'observations faites sur des animaux vivants, dans les conditions les plus normales; trois expériences faites à diverses dates.

sur des chiens de petites tailles, prouvent en effet le fait énoncé, qui peut être gros de conséquences au point de vue physiologique; il offre en effet, un des exemples les plus nets de ces générations alternantes, si fréquentes chez les végétaux comme les chez animaux inférieurs.

M. *J. Rebour* annonce avoir trouvé des débris de l'*Elephas priscus*, dans le terrain quaternaire aux environs de Paris. C'est dans une carrière située à Levallois-Perret, que les fouilles ont amené la découverte de parties de dents, puis une molaire entière mesurant 27 centimètres de long sur 14 de large.

C'est dans ces couches stratifiées, dit l'auteur, que je trouve l'*Ursus spelæus*, le *Throgontherium* et l'*Halitherium*, la pierre éclatée (époque paléolithique); l'aire géographique du Priscus ne m'est pas connue, mais l'horizon géologique est la fin du pliocène et le quaternaire.

Séance du 12 mai. — M. *L. A. Ghisi* adresse à l'Académie l'indication d'un remède contre le *Phylloxera*; son procédé sera examiné par la Commission spéciale instituée à cet effet.

Séance du 19 mai. — M. *Claude Bernard* présente une Note de M. *Paul Bert* exposant le résultat de ses recherches expérimentales, sur l'influence que les modifications dans la pression barométrique exercent sur les phénomènes de la vie; cette Note se rapporte surtout aux phénomènes toxiques qui précèdent la mort, et aux doses qui la déterminent. M. Bert a constaté que la mort était due à l'acide carbonique formé par l'animal lui-même, que les tissus s'en chargeaient presque à saturation, et que le sang artériel en contenait dans la proportion de 100 à 120 volumes; la respiration et la pulsation diminuent rapidement, et la mort survient sans convulsions.

Séance du 26 mai. — M. *C. Dareste* communique une *Note sur le Leptocéphale de Spallanzani.* Les poissons du genre *Leptocephalus* présentent des caractères remarquables, mis en lumière par divers zoologistes, et notamment par M. Kolliker; leur squelette est très-imparfait; la colonne vertébrale n'est représentée que par une corde dorsale et quelques parties

membraneuses; le crâne n'est que très-imparfaitement ossifié, et laisse voir par transparence les diverses parties de l'encephale; le sang est incolore. Ces animaux ne présentent point, sauf dans le globe de l'œil, la matière argentée si remarquable de la peau de la plupart des poissons; aussi M. Kolliker a-t-il proposé d'en faire un groupe à part. M. Dareste, en étudiant les espèces de ce genre, a remarqué que l'une d'elles, le *Leptocephale* de Spallanzani présentait identiquement les mêmes caractères que le *Congre*, sauf les points cités plus haut, qui dénotent probablement un état embryonnaire; or, le jeune âge du *Congre*, poisson si commun dans nos mers, étant inconnu, M. Dareste croit pouvoir affirmer qu'il n'est autre que le *Leptocephale*; il pense que toutes les espèces de ce groupe devront être rayées de la nomenclature, parce qu'elles ne sont très-certainement que des jeunes de différents poissons. M. Dareste se propose de poursuivre des études dans ce sens, et il cherchera a établir expérimentalement son opinion, qui n'est fondée jusqu'ici que sur une hypothèse extrêmement probable.

Séance du 2 juin. — M. *de Quatrefages* présente la première livraison d'un ouvrage sur la craniologie comparée des races humaines, qu'il publie en collaboration avec le docteur Hamy, et qui a pour titre : *Crania ethnica. Les crânes des races humaines.* Il remet en même temps une Note sur ce travail et spécialement sur la partie qui a trait aux races fossiles. Il désigne sous le nom de race de Constadt, celle dont l'existence, dans l'état actuel de la science, remonte le plus haut, et dont le fameux crâne de Neanderthal pourrait être regardé comme le type exagéré. Le nom qu'il lui attribue est un souvenir donné à la découverte faite, dès 1700, du premier fossile humain, à Constadt, près Stuttgard. Les caractères essentiels qu'il attribue à cette race sont, surtout chez l'homme, un aplatissement remarquable de la voûte crânienne coïncidant avec une dolichocéphalie très-prononcée; la projection en arrière de la région postérieure du crâne, le développement parfois énorme des sinus frontaux et la direction très-oblique du front, la dépression des pariétaux dans leur tiers postero-interne; malheureusement, tous

les crânes appartenant à ce type sont très-incomplets et manquent surtout de face. Toutefois, le crâne de Forbes Quarry (Gibraltar), dont l'âge n'est pas exactement déterminé, présente les mêmes caractères ; la face est large, massive, avec les orbites très-grands, les narines très-ouvertes, la machoire supérieure très-prognathe. On retrouve d'ailleurs ces caractères faciaux et crâniologiques à un degré plus ou moins élevé dans des dolmens, des tombes du moyen âge, chez des individus vivant dans les différentes régions de l'Europe ; en dehors de ces contrées, on ne les rencontre que chez une race habitant les environs de Port-Western, en Australie. MM. de Quatrefages et Hamy considèrent la race dolichoplatycephale de Constadt comme une race paléontologique particulière, qui, fondue avec les races postérieures, accuse son existence passée par l'empreinte qu'elle impose encore aujourd'hui à quelques rares individus.

M. *Ch. Robin* présente un ouvrage intitulé : *Anatomie et Physiologie cellulaires.*

M. *Bavay* présente une Note sur un curieux batracien qui sort de l'œuf avec la forme qu'il doit garder toute sa vie. Cet animal est l'*Hylodes martinicensis*, que les habitants de la Guadeloupe désignent sous le nom de grenouille. Grâce à la grande transparence des œufs, M. Bavay a pu observer que l'animal commence sa vie dans l'œuf par un mouvement rotatoire et lent des linéaments de l'embryon ; l'embryon formé, poursuit avec plus de vitesse son mouvement rotatoire, mais, dans un plan horizontal; les branchies se forment ensuite; lorsque la larve est formée, elle est munie de pattes et d'une queue très-développée, renfermant des vaisseaux volumineux; cette queue se détache dans l'œuf, et l'animal en sort avec sa forme définitive. L'allure torrentueuse des rivières de la Guadeloupe et la nature du sol, formé principalement de tufs volcaniques recouverts de terre végétale, non argileuse, qui ne permet pas la stagnation des eaux, auraient d'ailleurs rendu difficiles les conditions d'existence des têtards.

Séance du 9 juin. — M. *Blanchard* présente une Note de M. *Vaillant*, sur les affinités des *Etheostomata.* Sous ce

nom, M. Agassiz a proposé d'élever au rang de famille un ensemble de poissons de petite taille, habitant les eaux douces des États-Unis; cette famille, composée des genres *Etheostoma*, *Pileoma*, *Boleosoma* et quelques autres établis récemment, serait caractérisée par l'absence des sous-orbitaires postérieurs (le premier, très-peu développé, existant seul), de pseudobranchie et de vessie natatoire. Ces particularités anatomiques éloignant ces poissons des *Percoïdes*, M. Agassiz les rapproche des *Joues-Cuirassées*. M. Vaillant a constaté que dans trois de ces genres, assez éloignés les uns des autres (*Pileoma*, *Boleosoma et Hyostoma*), l'arcade sous-orbitaire est complète, les derniers osselets, qui sont grêles et styliformes, atteignant le frontal postérieur; il a constaté la présence d'une pseudobranchie rudimentaire chez les *Pileoma* et *Boleosoma*, et celle d'une vessie natatoire peu développée chez le premier de ces genres. Après avoir examiné les rapports qui existent entre ces poissons et ceux des familles des *Joues-Cuirasseés* et des *Gasterostées*, M. Vaillant établit que de nombreuses différences les séparent. Aussi, revenant à l'opinion de Dekay, il croit devoir les placer dans les *Percoïdes*, où ils formeront une petite tribu dans la première section de cette famille. Les seuls caractères aberrants qu'ils présentent sont la présence de six rayons branchiostèges seulement, et le manque de dentelures au préopercule; ni l'un ni l'autre de ces caractères ne sont complétement étrangers aux *Percoïdes*.

Séance du 16 juin. — M. *Dumas* donne lecture, en son nom et au nom de MM. *Milne Edwards, Duchartre* et *Blanchard*, d'un rapport sur les études relatives au *Phylloxera* présentées à l'Académie par MM. Duclaux, Cornu et Faucon. Malgré les travaux consciencieusement faits de ces habiles observateurs, la question est encore loin d'être résolue au point de vue pratique; car, suivant les expressions du rapport, « après un temps d'arrêt qui, l'an dernier, avait pu faire naître quelques espérances, ou justifier certaines illusions, la situation des contrées viticoles de la France semble s'être aggravée. » Après avoir discuté les questions relatives à l'organisation de cet animal, à sa place dans l'ordre métho-

dique, à son lieu d'origine, à ses habitudes, à la nature des dégâts qu'il fait subir à la vigne, le rapporteur relève une observation très-intéressante faite par M. Cornu, et qui peut avoir les plus féconds résultats au point de vue agricole : c'est que le P*hylloxera*, éprouve une mue au premier printemps, après son engourdissement hibernal ; il est alors revêtu de téguments mous ; il est actif ; les œufs, à cette époque, sont éclos ou ne sont pas encore pondus ; ce moment est donc éminemment favorable pour sa destruction. Après cette époque, le *Phylloxera* se fixe, pond des œufs qui éclosent peu après. Les petits ne tardent pas à s'attacher également aux racines et à pondre des œufs féconds, « sans avoir eu de rapports avec aucun mâle, *car le Phylloxera mâle n'est pas connu.* » Ainsi s'exprime le rapport, et nous le regrettons infiniment, car il y a certainement de fort bonnes raisons à donner pour justifier cette opinion ; mais invoquer l'ignorance où on est encore au point de vue du mâle du *Phylloxera* comme preuve de l'absence de rapports sexuels nous paraît dépasser un peu les bornes de l'hypothèse possible.

Les Commissaires, au sujet de l'observation de M. Cornu, émettent l'opinion que le *Phylloxera*, au premier printemps, étant facilement attaquable par tous les agents, il est évident que c'est le moment où l'on peut plus facilement le détruire sans nuire à la vigne, soit au moyen d'agents toxiques (goudron phénique, sulfate de cuivre, infusion de tabac, etc.), soit au moyen de la submersion, qui est, comme on sait, le moyen préconisé par M. Faucon. Mais celui-ci propose la submersion pendant l'hiver entier. Les commissaires pensent qu'en la bornant au premier printemps, on obtiendrait d'aussi bons résultats, en faisant courir moins de dangers à la vigne, et ils engagent les intéressés à faire des expériences dans ce sens.

M. *Béchamp* présente un Mémoire sur des *faits pouvaut servir à l'histoire de la constitution histologique et de la fonction chimique de la glairine de Molitg.* Les naturalistes ne sont pas encore parvenus à déterminer la place que doivent occuper parmi les êtres organisés, certaines productions qui apparaissent, sous forme de gelées ou de glaires, dans les eaux sulfurées des Pyrénées. Pour ce qui est de leur organisation,

s'il n'y a plus d'hésitation à l'égard de quelques-unes de ces productions, il n'en est pas de même de la matière qui se dépose en abondance dans les eaux sulfurées de Molitg et dont Anglada, sous le nom de *glairine*, distinguait sept variétés. Celle sur laquelle M. Béchamp a fait ses expériences, ne se rapportait pas d'une façon précise à l'une de ces variétés ; elle avait une apparence gélatineuse ; on ne pouvait y constater, suivant les opinions reçues, aucune organisation. Examinée au microscope, elle apparaissent comme une matière finement granuleuse, formée d'une agglomération de *Microzymas*, emprisonnée daus une gangue hyaline, aucune forme organisée autre que ces *Microzymas* n'y existait. La fermentation fut opérée à l'abri de l'air, après lavage à la créosote, dans l'empois d'amidon également créosoté ; au bout de quelques jours, M. Béchamp a constaté la présence de *Bactéries* (quelques-unes très-granuleuses et comme formées de chapelets de *Microzymas*), de *Navicules*, d'*Amylobacters*, d'*Amibes*, de *Leptolhrix*, en même temps que les *Microzymas* diminuaient en nombre ; quelques jours après les *Microzymas* reparaissaient ; mais il n'existait plus avec eux que des *Bactéries*. Avec une dissolution de sucre de canne, le résultat a été semblable ; mais il ne s'est produit que des *Bactéries*. Des matières semblables, privées de glairine, ont été mises en expérience en même temps comme témoins ; il ne s'y est rien produit. Aussi, M. Béchamp, a-t-il pu affirmer que la glairine de Moltig n'est pas anhiste et que les éléments histologiques qu'elle contient sont des *Microzymas* producteurs d'alcool et d'acide acétique, et capables d'évoluer en *Bactéries*.

Séance du 30 juin. — M. *Guérin-Méneville* présente une *Note sur l'état de la sériciculture en 1873*. Ce savant sériciculteur a constaté que l'intensité de l'épizootie a continué à décroître dans certaines contrées de la France et de l'Italie. Malheureusement, cette diminution du mal a marché lentement, comme cela s'observe dans toutes les grandes épidémies ; mais il est évident que, après avoir parcouru sa période de croissance, elle est aujourd'hui, et généralement, dans sa période de décroissance.

Séance du 7 juillet 1873. — M. *Bouillaud* présente un Mémoire sur les nouvelles recherches cliniques qu'il a faites *sur la localisation dans les lobes cérébraux antérieurs, de l'action par laquelle le cerveau concourt à la faculté psycho-physiologique de la parole*. Ce Mémoire contient l'exposé d'un grand nombre de faits curieux ; il conclut que dans les lésions de la parole, causées par une affection cérébrale, c'est dans les lobes antérieurs ou frontaux du cerveau que cette affection à son siége, soit que l'abolition complète ou partielle de la parole porte sur la prononciation des mots eux-mêmes ou sur la coordination ; que ces deux formes de lésion pouvant exister séparément, il y a deux centres de fonctions diverses dans les lobes cérébraux antérieurs ; enfin, que dans ces différents cas, les autres facultés intellectuelles peuvent être conservées.

M. *Delfortrie* porte à la connaissance de l'Académie un fait paléontologique d'un haut intérêt. Les makis étaient restés jusqu'à ce jour complètement ignorés à l'état fossile ; cette lacune est enfin comblée par la découverte, dans les dépôts de phosphorite du département du Lot, d'un crâne presque entier en parfait état de conservation, que M. Delfortrie va décrire sous le nom de *Paleolemur Betillei*. Il a trouvé en même temps une portion de bassin de Cheval, avec des Paléothériens et Anthracothériens, ce qui viendrait confirmer l'opinion qu'il a déjà émise, que ces phosphates sont de formation quaternaire.

Séance du 14 juillet 1873. — M. *Paul Gervais* adresse une lettre *sur les fossiles trouvés dans les chaux phosphatées du Quercy;* il y a trouvé des Pachydermes appartenant aux genres *Paleotherium* et *Rhinoceros*, et une espèce voisine de ceux-ci qu'il décrira sous le nom de *Cadurcotherium Cayluxi ;* des *Anoplotherium* et genres voisins, parmi lesquels une espèce nouvelle voisine des *Cainotherium*, quelques Ruminants de la division des *Amphitrogulus*, des Carnivores, des Rongeurs ; le genre *Peratherium*, de la famille des Sarigues. Il a rencontré aussi les restes de quelques oiseaux, de Cheloniens, de Serpents, de Lacertiens et une espèce de Crocodile.

M. *Gueyraud* adresse une lettre relative à l'action de l'am-

moniaque et à celle de l'eau sur le *hylloxera*. Cet insecte n'a pas péri à la suite d'une inondation qui a duré du 17 mars à la fin d'avril.

M. *Megnin* présente une Note *sur la position zoologique et le rôle des Acariens parasites connus sous les noms d'Hypopus, Homopus* et *Trichodactylus*. Il établit que ces trois coupes sont synonymes et que les animaux sur lesquels elles ont été établies ne représentent autre chose qu'une phase de la vie de certains Acariens et, en particulier, des Tyroglyphes. Il a vu les *Hypopus* se transformer en petits Tyroglyphes octopodes non encore sexués, et il a observé également des Tyroglyphes, à l'état de nymphe octopode, prêts à muer, présentant dans leur intérieur un hypope tout formé. L'*Hypopus* n'est donc autre chose qu'une nymphe cuirassée, adventive, hétéromophe, chargée de la conservation et de la dissémination de l'espèce d'Acarien qui passe par cette forme.

M. *Jobert* présente une Note sur ses *recherches pour servir à l'histoire de la digestion chez les oiseaux*. Il a constaté que le gésier de l'Autruche présentait des glandes chargées de secréter un liquide acide, agissant comme le suc gastrique des mamnifères, et que, par conséquent, cet organe n'est pas seulement triturateur comme on le croyait autrefois. Il a obtenu les mêmes résultats en étudiant les organes digestifs de plusieurs autres oiseaux.

MM. *Rabuteau* et *Papillon* présentent quelques résultats de leurs *observations faites au laboratoire de Concarneau sur la physiologie des Poissons, des Crustacés et des Molluques cephalopodes*. Ils ont surtout étudié la composition de plusieurs liquides de l'organisme, les sucs digestifs et le liquide péritonéal des Poissons, le sang des Céphalopodes et des Crabes, etc.

Séance du 21 juillet 1873. — *M. Bouillaud* présente une Note sur les recherches qu'il a faites relativement aux fonctions du cervelet. Contrairement à ce que disait M. Chevreul, qui considérait comme impossible d'admettre l'opinion de Flourens relative à cet organe, M. Bouillaud, à la suite de nombreuses expériences, tant sur l'homme que sur les animaux, démontre que le cervelet coordonne, non pas comme

l'enseignait Flourens, tous les mouvements de translation et de préhension, mais ceux des divers modes de la marche, de la station et de l'équilibration.

M. Daubrée communique un extrait d'une lettre de M. Nordenskiold, datée de Mossel-Bay (lat. N. 79° 54'), et contenant un grand nombre de faits intéressant les sciences physiques et biologiques. M. Nordenskiold a reconnu que les traces d'un blanc bleuâtre laissées par le pied, lorsqu'on marche sur la neige qui, pendant la haute mer, est recouverte par l'eau, et que Bellot, qui les avait déjà signalées, attribuait à la décomposition de matières organiques, sont dues à la présence d'un très-petit crustacé. Cet animal était vivant à la température de — 10°.

M. Max Cornu donne, dans une lettre, le résultat des recherches expérimentales qu'il a faites sur l'identité du *Phylloxera* des feuilles d'Amérique avec celui des racines. L'expérience directe lui a démontré que de jeunes *Phylloxera* sortis de galles reçues directement d'Amérique, allaient se fixer sur les racines et y produisaient les renflements caractéristiques du *Phylloxera* européen.

M. Petit envoie une Note *sur quelques matières propres à la destruction du* Phylloxera. Il indique leur mode d'emploi ; ces matières sont le goudron de houille, l'eau ammoniacale et la chaux provenant des épurateurs à gaz.

M. *Campana* adresse une Note *sur la détermination des parties analogues de l'intestin chez les vertébrés supérieurs, au moyen de l'embryologie comparative.* L'intestin formant d'abord un tube rectiligne appliqué contre la colonne vertébrale, se détache d'elle en formant successivement un certain nombre d'anses qui croissent ensuite chacune *pour soi.* M. Campana a pensé qu'on pourrait diviser rationnellement l'intestin en étudiant son développement embryogénique. En partant de ce principe, il admet pour l'intestin deux divisions primaires, l'anse *duodénale* correspondant au duodenum, et l'anse *ombilicale* ou *mésentérique*, qui comprend les autres subdivisions du tube intestinal.

Séance du 28 juillet 1873. — M. *Sicard* présente un Mémoire sur les ganglions cérébroïdes du *Zonites algirus*,

qu'il décrit au point de vue anatomique et histologique. Il a retrouvé dans cet animal l'organe particulier d'où partent les nerfs acoustique, optique et olfactif, que M. de Lacaze Duthiers avait appelé lobule de la sensibilité spéciale; mais avec cette différence qu'ici il est placé antérieurement, tandis que dans les gastéropodes qu'avait examinés le professeur de la Faculté des sciences de Paris, il est placé postérieurement.

Séance du 4 août 1873. — M. *Dos Hermanas* présente une Note *sur les Cucuyos de Cuba*, coléoptères du genre *Pyrophorus*, dont le caractère le plus remarquable est d'émettre une vive lumière phosphorescente; l'auteur donne des détails intéressants sur leurs mœurs, et communique à l'Académie des exemplaires vivants, sur lesquels il pourra être fait des expériences.

M. le Dr *Fournié* adresse un Mémoire *sur les localisations cérébrales et les fonctions du cerveau;* des expériences et des déductions de l'auteur, il résulte que les fonctions de perceptions sensoriales sont localisées dans les couches optiques, que la coordination de ces perceptions simples et leur transformation en perceptions raisonnées ont lieu dans la couche corticale. Quant aux mouvements volontaires ou involontaires ayant pour cause première les impressions transmises au cerveau par les nerfs sensitifs, leur détermination et leur coordination s'opèrent dans les corps striés.

Diverses communications relatives au *Phylloxera*, sont aussi adressées dans cette séance; les deux plus importantes sont dues à M. *Lichtenstein*, qui donne le résumé de l'état actuel des connaissances sur le *Phylloxera*, et à M. *Signoret*, qui présente un travail capital sur la vie évolutive de cet insecte, qui ne demande pas moins d'une année pour être complète. Toutefois, bien avant ce temps, deux ou trois mois seulement après la ponte, le plus grand nombre des individus, quoique n'ayant pas atteint leur développement complet, sont aptes à pondre. Les œufs donnent une nouvelle génération automnale, parallèle à la génération printanière, mais dont le développement n'est pas identique d'une façon absolue.

Séance du 11 août 1873. — M. *Ed. Piette* présente une Note *sur une grotte de l'âge du Renne, situé à Lortel* (Hautes-Pyrénées).

Après avoir donné une description de cette grotte, l'auteur fait connaître l'épaisseur des différentes couches, sondées à $1^m,60$ de profondeur, dans lesquelles il a trouvé, adhérentes à la partie inférieure d'une couche de stalagmites, des mâchoires de Renne et de Cerf. Au-dessous, étaient des amas de cendres et de charbons, puis d'une terre jaune mêlée de cendre et de charbon, contenant des ossements plus ou moins brisés, des silex taillés et des bois de Renne travaillés.

Il y a là, dit M. Piette en terminant, plus de 500 mètres cubes de cendres pleines de débris, conservées intactes sous une couche de stalagmites, sans mélange possible avec les vestiges des âges suivants. C'est la demi-civilisation des sauvages raffinés de l'âge du Renne.

Séance du 18 août 1873. — MM. *Planchon* et *Lichtenstein* adressent une Note sur la *marche de proche en proche du Phylloxera.* M. *Hena* annonce qu'il a découvert des dépôts coquilliers quaternaires à Plœuc, au pied de la chaîne de montagnes de Mérie, près Saint-Brieuc. M. *Quinquard* présente une Note *sur les variations de la quantité d'hémoglobine contenue dans le sang, dans la série zoologique;* de ses recherches, il résulte que la diminution progressive de la quantité d'hémoglobine contenue dans le sang suit, en général, les degrés de l'échelle animale; toutefois, le sang des Primates n'est pas celui qui en contient le plus; que le sang des animaux jeunes est moins riche en hémoglobine que celui des adultes, etc.

M. *Mégnin* présente une nouvelle Note sur les Acariens du genre *Hypopus*, dans laquelle il confirme, au moyen de nouvelles expériences, les découvertes qu'il avait faites.

Séance du 25 août 1873. — MM. *Robin* et *Laboulbène* présentent une Note *sur les organes phosphorescents thoracique et abdominal du Cucuyo de Cuba.* Ce coléoptère, désigné par Linné sous le nom de *Elater noctilucus*, fait partie aujourd'hui du genre *Pyraphorus*, caractérisé principalement par l'existence de deux organes phosphorescents très-apparents,

ayant la forme de deux taches jaunâtres situées à la partie dorsale du prothorax, près des angles postérieurs. Outre ces deux taches, il existe un autre organe phosphorescent plus considérable, placé entre le thorax et l'abdomen, et ayant la forme d'une plaque triangulaire d'un blanc jaunâtre. Celle-ci est située sur la membrane interthoraco-abdominale, tandis que les autres sont protégées par le derme résistant et chitineux du pronotum, l'un et l'autre amincis et transparents. Immédiatement au-dessous du tégument diaphane des trois organes phosphorescents, se trouve le tissu propre de l'organe, qui est humide, charnu, grisâtre, demi-transparent; plus profondément, se trouve une couche de tissu adipeux d'un blanc mat, que traversent les trachées et les nerfs de l'organe même; ceux-ci sont nombreux et assez volumineux; les trachées sont ramifiées à l'infini, très-fines et excessivement nombreuses.

La lumière que donnent ces insectes est verdâtre et très-brillante, surtout celle de l'appareil inférieur; elle est volontaire, au moins en partie, mais persiste après que l'organe est enlevé du corps ou écrasé.

M. *Lichtenstein* adresse une lettre relative à la rapidité de la propagation du *Phylloxera*, et maintient ses premières observations; mais il pense que les individus qui restent toujours aptères, sont féconds sans accouplement, et se développent dans un espace de temps qui n'excède pas vingt jours, tandis que les exemplaires qui ont des ailes accomplissent leur développement dans des conditions normales et mettent un an à l'accomplir.

M. *Dumas*, en faisant connaître la lettre de M. Lichtenstein, appuie son opinion, au moins quant à la rapidité du développement du *Phylloxera*, par le témoignage des observateurs de la France méridionale et par la comparaison avec le développement du *Phylloxera* des feuilles. Il ajoute que M. Monestier a obtenu de très-bons résultats pour la destruction de cet insecte par l'emploi du sulfure de carbone.

M. *Bouley* présente une Note de M. *Saint-Cyr* relative aux expériences qu'il a faites sur le *Tænia mediocanellatta*, d'où il résulte que les cysticerques de cet animal se développent chez le veau de la même façon que ceux du *Tænia solium* se

développent chez le porc; mais leur évolution est plus rapide.

Séance du 1er septembre 1873. — M. *A. Sarrand* adresse une Note relative à deux remèdes qu'il propose contre le *Phylloxera.*

M. *Lecoq de Boisbaudran* présente une Note relative aux ravages produits par le *Phylloyera.*

Séance du 8 septembre 1873. — Diverses communications relatives au *Phylloxera* sont adressées : M. de Laval réclame la priorité de l'emploi du sulfure de carbone pour la destruction de ce parasite ; M. Vicat adresse une Note sur un instrument destiné à porter les substances insecticides jusqu'aux racines de la vigne, etc.

Séance du 15 septembre 1873. — M. *Bouillaud* communique un grand travail physiologique ayant pour titre : *Nouvelles recherches sur l'analyse et la théorie du pouls à l'état normal et anormal.*

M. *Bouley* présente quelques observations sur ce sujet.

M. le Secrétaire perpétuel signale parmi les pièces imprimées la sixième série des matériaux pour la *Paléontologie suisse* de M. *V. Y. Pictet.*

Séance du 22 septembre 1873. — M. *le Président* annonce à l'Académie les pertes douloureuses qu'elle vient de faire dans la personne de M. *Coste*, de la section d'anatomie et zoologie, et de M. *Nelaton*, de la section de médecine.

M. *Max Cornu*, dans une lettre à M. Dumas, présente les observations qu'il a faites *sur quelques particularités relatives à la forme ailée du* Phylloxera *au point de vue de la propagation de l'insecte.*

Cet extrait, plein de détails, occupe plus de sept pages in-4° des comptes rendus et est peu susceptible d'analyse. Il résulte de cette longue Note que M. Cornu semble partager l'opinion de ceux qui regardent le *Phylloxera* comme la cause unique de la maladie de la vigne et non comme une consé-

quence de cette maladie, ainsi que l'a annoncé le premier M. Guérin-Méneville, suivi de beaucoup d'autres observateurs.

Dans la même séance, M. *Faucon* a présenté une Note *sur l'époque à laquelle* il conviendrait d'appliquer *la submersion aux vignes atteintes par le Phylloxera;* de M. *Rejon* propose l'emploi des feuilles de tabac pour combattre cet insecte et M. *Hay* l'emploi d'une décoction de tabac mélangée avec de la chaux.

Séance du 29 septembre 1873. — M. *Chevreul* lit une Note *sur le tissu élastique jaune et remarques sur son histoire, à propos du mémoire de* M. Bouillaud *et des remarques faites sur ce travail par* M. Boulay.

Ces observations de *chimie animale* s'éloignant de l'objet principal de notre recueil, seront suffisamment signalées par l'indication que nous en donnons ici, et méritent toute l'attention des savants, car le nom de leur illustre auteur en garantit la haute importance.

M. *Bouillaud* a lu un très-important Mémoire intitulé *nouvelles recherches sur l'analyse et la théorie du pouls à l'état normal et anormal.*

Ce remarquable travail, appartenant plus particulièrement à la pathologie, est suivi d'une communication de physiologie présentée par M. *Bouley*, sous le titre de *nouvelles observations relatives à la communication de* M. Bouillaud *du 15 septembre.*

M. *Max. Cornu* adresse une Note intitulée : *Comparaison* du Phylloxera vastatrix *des galles avec celui des racines.*

L'auteur résume ainsi ses observations : ces deux types, le type mère et le type tuberculeux, identiques à l'état jeune, n'offrent pas à l'état adulte ou dans leur développement des différences aussi considérables que l'affirme M. le docteur Signoret.

Plusieurs remèdes contre le *Phylloxera* sont proposés par MM. *Gauran du Mont*, *E. de Laval* et *Peyrat.*

M. *Sauvage* présente un travail *sur la classification des poissons qui composent la famille des Triglides (joues cuirassées* de Cuvier et Valenciennes.)

Il divise cette famille en trois groupes ;

1° Les *Scorpenidæ* (Scorpeni, Cottini) ;
2° Les *Platycephalidæ* (Platicephalus) ;
3° La *Triglidæ* (Triglini, Cataphracti.)

Pour M. Guérin-Méneville, absent,

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Recherches sur les Ascidies composées ou Synascidies, par A. Giard.

Les Synascidies étaient confondues sous le nom d'Alcyons avec des Polypes, des Éponges et d'autres animaux marins jusqu'en 1756, époque à laquelle Schlosser reconnut dans un animal qui n'était autre qu'un Botrylle, une organisation toute différente de celle des Polypes ; mais, malgré les observations sagaces d'Ellis, Goertner, Renier, la véritable nature des Scinascidies restait encore méconnue, jusqu'à ce que les travaux de Savigny, de Cuvier, et, plus récemment, ceux d'Audouin, de Milne-Edwards, de Dalyell, de Sars, de Metschnikoff, de Ganin, de Delle Chiajé, de Lacaze-Duthiers vinssent mettre en lumière leur organisation anatomique, les lois de leur développement, les rapports qui les unissent aux Ascidies simples ; malgré tous ces travaux, bien des lacunes restaient encore à combler, bien des erreurs se propageaient encore dans la science, bien des doutes restaient debout. Le travail de M. Giard jette un jour tout nouveau sur bien des questions qu'il a élucidées, et l'on peut dire qu'après ces observations aussi complètes et aussi claires, l'histoire des Synascidies est définitivement tracée, et que les observations nouvelles que l'on pourra faire rentreront dans un cadre déterminé.

Malgré tous les travaux déjà faits, la place que doivent occuper les Ascidies dans l'échelle des êtres n'était pas encore bien déterminée. Les uns les rapprochaient des Mollusques, d'autres en voulaient faire des Rayonnés, quelques-uns même étaient tentés de les considérer comme une forme primitive, embryonnaire si l'on veut, ayant des rapports

éloignés, mais évidents, avec les Vertébrés. M, Giard pense qu'il est difficile de faire rentrer exactement ces animaux dans les embranchements généralement admis ; mais que, cependant, leurs affinités les plus immédiates semblent les rapprocher des Echinodermes.

M. Giard n'a pas imité le dédain de beaucoup d'anatomistes modernes pour la spécification, et il a mis le plus grand soin à délimiter toutes les formes qu'il a rencontrées à Roscoff, champ de ses études ; il a examiné leurs conditions d'existence, leur degré de variabilité, les causes qui produisent ces variations lorsqu'il a pu les déterminer. Il les a enfin classés d'une façon méthodique autant qu'il a été possible.

M. Giard ne croit pas que l'on puisse actuellement donner une classification naturelle des Ascidies, parce que le nombre de celles que l'on connaît d'une façon suffisante est trop restreint, ce qui tient à la nécessité de les observer vivants. L'absence de Tuniciers fossiles et l'insuffisance des recherches embryogéniques, d'où résulte l'ignorance des formes qui ont pu relier les différentes types de la nature actuelle et des rapports que peuvent présenter les formes embryonnaires.

La classification de M. Giard est principalement basée sur la façon dont le bourgeonnement s'opère et sur divers autres points du développement embryonnaire. Il a fait rentrer dans cette classification toutes les formes connues de lui, soit en nature, soit par les descriptions des auteurs ; mais son travail descriptif ne comprend que celles qu'il a pu observer vivantes à Roscoff. Elles sont au nombre de trente-trois, dont plusieurs comportent des variations considérables ; elles sont réparties dans dix genres, dont deux (*Pseudodidemnum*, *Astellium*) sont nouveaux ; plusieurs d'entre eux sont subdivisés en sous-genres. Le nombre des espèces nouvelles n'est pas moindre de vingt et un.

Quoique M. Giard ait accordé dans son travail une large place à la détermination spécifique, à ce qui est à proprement parler l'histoire naturelle, il n'a pas délaissé, pour cela, l'anatomie et il a étudié, d'une façon très-approfondie, l'organisation de ces animaux. Parmi les plus intéressantes de ses découvertes, nous devons signaler celle du mécanisme

de la déglutition et l'étude de l'appareil au moyen duquel elle s'opère. M. Giard a obtenu ce résultat au moyen de l'expérience directe, en faisant absorber à des Ascidies du carmin. Il a obtenu ainsi la preuve évidente que les aliments, au lieu de passer, en sortant de la cavité branchiale, par le sillon ventral, passaient au contraire par le sillon dorsal, muni, à cet effet, de languettes helicoïdes qui le transforment en canal spiral, pour passer dans l'estomac. M. Giard a également fait une découverte très-importante, relativement à la circulation de ces animaux ; l'irrégularité de l'impulsion donnée au sang par les cœurs des différents animaux composant une colonie, pouvait faire supposer qu'à certains moments quelques-uns d'entre eux pouvaient être privés du liquide nourricier qui eût été absorbé par les autres à leurs dépens ; mais il n'en est pas ainsi, M. Giard ayant démontré que les vaisseaux qui partent de l'appareil colonial sont doubles en entrant dans chaque animal ; l'un d'eux distribuant le sang au corps et l'autre se rendant directement au cœur, de telle façon que le sang a toujours un double courant d'entrée et de sortie.

L'étude morphologique des Cormus ou associations d'Ascidies faite d'une façon comparative avec ce qui se passe chez les Coraux, les Éponges et autres animaux composés, a aussi conduit l'auteur à des résultats fort importants pour la systématique autant que pour la morphologie générale.

Les études embryogéniques l'ont amené à combattre l'idée allemande, ou plutôt russe, de la parenté immédiate des Tuniciers et des Vertébrés. Il a fait voir que le cordon dorsal du têtard n'est qu'un appareil de transport sans connexions fixes avec les autres systèmes organiques, et que, par conséquent, l'homologie entre cette corde dorsale et celle des Vertébrés n'est qu'une homologie d'adaptation à des conditions d'existence analogue. L'étude de l'embryon des Molgules et de celui des Diplosomiens, groupe de Synascidies complètement inaperçu jusqu'à présent, démontre le fait d'une façon péremptoire. L'observation de plusieurs espèces de Molgules montre, en outre, une curieuse relation entre la forme de l'embryon (présence ou absence d'une queue) et l'état de vie de l'adulte (liberté ou fixation),

L'influence de l'habitat, de l'air, de la lumière, du froid sur les Synascidies, a été étudiée par M. Giard avec un grand soin. Celle du froid surtout, complètement inconnue jusqu'ici, est particulièrement intéressante, car elle change parfois si complètement l'aspect de l'animal, sa couleur, sa nature même, puisqu'il se forme des amas de spicules calcaires, qu'il ne paraît plus appartenir au même type spécifique.

Les phénomènes de mimétisme chez les Ascidies, leurs ennemis ou leurs commensaux ont fourni à M. Giard un chapitre des plus attachants, autant par les considérations générales très-élevées qu'il présente que par l'intérêt des détails dans lesquels il entre. Il forme un tout complet, le véritable prodrome d'un traité général sur ce sujet, et nous n'hésiterions pas à dire que c'est la meilleure partie du livre, si les découvertes remarquables de l'auteur dans les autres parties de cette étude et les résultats importants qui en sont la conséquence, ne leur donnaient pas une importance scientifique peut-être plus grande.

En somme, le livre de M. Giard restera et deviendra l'un des ouvrages classiques pour l'étude des animaux inférieurs.

Revue des Sciences naturelles. — Tom. XI, nº 1, Montpellier, juin 1873.

Dans ce volume, M. Hesse fait connaître ses *Observations biologiques concernant les Cymothadiens parasites*, et notamment le Cymothoe Œstre, *Cymothoa œstrum*. Ce crustacé vit en pasite sur les poissons, particulièrement sur ceux du genre *Labre*. Il s'attache parfois sur la partie latérale du corps de ces animaux, mais plus généralement, c'est sur la tête surtout, et dans sa dépression frontale, qu'il se fixe à l'aide des vigoureux crochets de ses pattes. Les expériences de M. Hesse ont porté sur l'éclosion des jeunes et leur manière de se comporter pendant leur premier âge. Lorsqu'ils s'échappent de la poche incubatrice, il se produit dans cette dernière une sorte d'effervescence causée par les mouvements de ces petits animaux au milieu du liquide visqueux qui se trouve sur la face inférieure de la mère; M. Hesse n'a pu déterminer si cette liqueur visqueuse était le produit d'une sécrétion propre

de la mère, ou si elle provenait du poisson sur lequel cette dernière était attachée. Ils sont expulsés violemment de la partie incubatrice, mais il est difficile de dire si le mouvement est imprimé par la mère, ou si ce sont les jeunes eux-mêmes qui s'échappent ainsi. Quoiqu'il en soit, leur forme diffère peu à cette époque de celle des adultes, aussi reste-t-il acquis à la science que leurs transformations s'opèrent dans la poche incubatrice. Ils sont alors très-agiles, contrairement à ce qu'ils seront dans l'âge adulte, et ils nagent, avec une rapidité prodigieuse, à la recherche d'un poisson sur lequel ils devront passer le reste de leur existence, dans une immobilité à peu près complète.

Études sur les Coquilles fossiles contenues dans les marnes pliocènes lacustres des environs de Montpellier, par le Dr *Paladilhe.*

Ces études ont porté sur deux affleurements, dont l'un présentait les restes d'une faune exclusivement littorale et d'embouchures, à Auriculidées et *Potamides Basteroti*, et l'autre l'ensemble d'une faune terrestre et fluviatile fort riche et plus essentiellement continentale. Le résultat principal obtenu par M. Paladilhe a été de déterminer le synchronisme parfait de ces marnes et de celles de Hauterive (Drôme). En effet, sur les quarante-cinq espèces que ces gisements ont fourni à l'auteur, vingt et une sont identiques avec celles de Hauterive. Quatre de ces espèces, et cinq autres qui n'ont été trouvées qu'à Montpellier, sont identiques avec des espèces encore vivantes, mais qui ne se retrouvent que dans des localités plus ou moins éloignées. Dix des espèces citées sont nouvelles. M. Paladilhe y ajoute aussi la description d'un Foraminifère nouveau, du genre *Nonionina*, trouvé dans les mêmes lieux.

Annales de la Société entomologique de Belgique. — Tom. XV, 1871-72.

M. *Plateau* donne, dans ce volume, une Note très-intéressante *sur le mode d'adhérence des mâles de Dysticides aux femelles pendant l'acte de l'accouplement.* On sait que chez les mâles de

la plupart des coléoptères de cette famille, les trois premiers articles des tarses des pattes antérieures et parfois des intermédiaires, sont dilatés et garnis à leur face inférieure de petits organes auxquels on a donné les noms de ventouses ou de cupules. Cette structure des tarses permet aux mâles de rester solidement fixés, pendant l'accouplement, sur le dos des femelles, malgré les mouvements de natation souvent rapides qu'elles exécutent. L'absence de papille médiane ou piston, et de fibres musculaires, établissent une différence nette entre ces cupules et les véritables ventouses de certains animaux; elles adhèrent par simple application sur une surface lisse et mouillée, de la même façon que le disque en cuir, nommé vulgairement tire-pierre. M. Plateau a constaté que cette adhérence est fort grande, et qu'un insecte supporte ainsi, avec ses tarses antérieurs, un poids de treize à vingt fois supérieur à son propre poids. Ces études l'ont amené à rectifier une erreur fort accréditée, c'est que les sillons ou rugosités dont sont munies les élytres d'un grand nombre de Dysticides femelles, étaient destinés à faciliter l'adhérence des deux sexes pendant l'accouplement. Il n'en est rien, et les mâles se maintiennent toujours en appliquant leurs tarses cupulifères sur la portion lisse des élytres des femelles ; les sillons ne lui servent qu'à s'accrocher à la femelle avec ses ongles, lorsque, l'ayant atteint, il se trouve placé tranversalement vis-à-vis d'elle.

Les Coléoptères sont aussi le sujet de Mémoires de M. de Chaudoir, *sur différents groupes de la famille des Carabiques;* le plus important est une monographie des *Callidides* (nom trop voisin de celui de Callidiides imposé depuis longtemps à un groupe de Longicornes), ayant pour type le genre *Calleida*, rectifié en celui de *Callida.* M. de Chaudoir y ajoute un assez grand nombre d'autres genres, dont plusieurs étaient disséminés dans différents groupes voisins, et qui sont réunis par un caractère commun, celui d'avoir la languette munie d'une bordure membraneuse qui unit les paraglosses, particularité qui ne leur est pas exclusivement propre, mais qui, ailleurs, existe concurremment avec d'autres caractères plus importants et étrangers aux Callidides. M. de Chaudoir s'appuie principalement, pour établir des divisions dans ce

groupe, sur la vestiture des tarses et la forme du menton et de la languette. Sur les vingt et un genres dans lesquels M. de Chaudoir distribue les espèces maintenant nombreuses de ce groupe, huit seulement avaient été caractérisés jusqu'ici.

Le second travail de M. de Chaudoir est une *Monographie des Drimostomides*, groupe peu nombreux, que l'auteur considère comme formant une transition immédiate entre les Abacétides et les Morionides, et qu'il compose des genres *Drimostoma* de Dejan, et *Stomonaxus* de Motschulsky, auxquels il ajoute trois genres nouveaux.

M. de Chaudoir donne aussi la monographie du groupe des Cratocerides, dont il modifie considérablement la composition; sur les onze genres que ce groupe comprenait, il n'en maintient que deux (*Cratocerus* et *Brachidius*), reportant les autres dans différentes tribus; il ajoute à ces deux genres les *Basolia* (*Catapiesis*), considérés jusqu'ici comme voisins des *Morio;* aussi, ce groupe des Cratocérides n'a pour ainsi dire rien de commun dans sa composition avec celui établi sous le même nom par Lacordaire. Enfin, M. de Chaudoir ajoute à ces différents travaux la description d'une nouvelle espèce de Morionide de l'Afrique australe, sur laquelle il établit le genre *Stereodema*.

Sous le titre de *Matériaux pour une faune névropterologique de l'Asie septentrionale*, MM. de Selys-Longchamps et Mac Lachlan présentent le tableau des espèces signalées jusqu'ici dans la région de l'Asie limitée au sud par le 50e parallèle, et de celles reconnues plus récemment par eux comme se trouvant dans cette contrée; parmi celles-ci, se trouvent nécessairement un certain nombre d'espèces nouvelles pour la science. Comme on pouvait s'y attendre, cette faune présente en majorité des espèces analogues ou identiques à celles de l'Europe, mêlées à quelques types indiens et américains; M. de Selys compte quarante-quatre espèces d'Odonates, et M. Mac Lachlan soixante-sept espèces appartenant aux autres groupes, connus maintenant comme appartenant à cette région. Ces chiffres sont certainement encore de beaucoup inférieurs à la richesse spécifique totale d'un pays aussi vaste.

Enfin, M. Boisduval donne, dans ce même volume, une Note monographique sur les Lépidoptères de la tribu des *Adélocéphalides*, groupe démembré des anciens *Bombyx*, et composé exclusivement de Lépidoptères propres au Nouveau-Continent, dont les chenilles, garnies de pointes roides sur le dos, subissent leur métamorphose en terre; ces papillons formaient le genre *Adélocéphala*, aux dépens duquel M. Boisduval établit trois genres nouveaux. Sur les vingt-six espèces décrites, la moitié seulement étaient connues avant le présent travail.

Stettiner Entomologische Zeitung, 33e année, 1872.

Les travaux qui sont contenus dans ce volume, sont, pour ce qui concerne les Coléoptères, des observations synonymiques de M. Suffrian sur le genre *Donacia;* la description d'une espèce nouvelle de genre *Paussus* (P. *Ludekingii*) provenant de Sumatra, par M. Snellen van Vollenhoven ; des observations critiques et synonymiques de M. Dohrn sur différents Coléoptères exotiques, particulièrement sur les Amyctérides et les Cétoniques, et la description de deux espèces nouvelles appartenant à chacune de ces deux tribus ; la description de trois Carabiques nouveaux, par M. Putzeys ; des observations critiques et synonymiques de M. Mæklin sur des Carabides, Staphilinides et Ténébrionides européens et exotiques ; des observations de M. Dohrn sur quelques Céléoptères *d'Europe* avec la description de trois espèces nouvelles appartenant aux genres *Byrrhus* et *Dascillus ;* et enfin le plus important, de M. Burmeister, l'énumération raisonnée des Buprestides de la République argentine avec la description de treize espèces nouvelles.

Quelques travaux sur les Lépidoptères présentent aussi un certain intérêt : la description de vingt-neuf Lépidoptères exotiques par M. Mœschler, qui établit les deux genres nouveaux *Desmidocnemis* et *Laemosticha*, le premier est voisin des *Diptilon*, le second rentre dans la famille des Notodontides; l'énumération des espèces colombiennes des genres *Chilo*, *Crampus* et *Scoparia*, avec la description de neuf espèces nouvelles ; un Mémoire de M. Otmar Hoffmann sur la *Sciaphila Wahlbomiana* et les espèces voisines ; des recherches

très-intéressantes de M. Hagen sur les cas qui se sont présentés jusqu'ici de Lépidoptères ayant conservé après leur transformation la tête de la chenille : des observations sur les espèces du genre *Eupithœcia* et leurs larves, avec la description sous tous ses états d'une nouvelle espèce des États-Unis, par M. Dietze ; des observations critiques sur quelques Lépidoptères de Suisse par M. Zeller, avec la description, de trois espèces nouvelles du genre *Gelechia ;* le récit d'un voyage lépidoptérologique fait en Perse par M. Christophe; la description d'une nouvelle Saturnide de Port-Natal (*Antherea Gueinzii*) par M. Staudinger; de nouvelles espèces de Microlépidoptères par M. Glitz, et quelques travaux moins importants.

L'ordre des Hyménoptères tient une place assez large et comporte des travaux plus considérables ; la révision des Pompilides et des Sphégides de la Plata par M. Burmeister, plusieurs observatiens et notes critiques et synonymiques sur les *Myzine*, les *Dorylus* et les *Dichtadia*, la révision des espèces européennes des genres *Nomia*, *Bombus* et *Xylocopa*, par M. Gerstaecker ; la révision du genre *Allantus* et des observations sur d'autres genres de Tenthredines, et sur les Hyménoptères anthophiles du Bas-Harz, par M. Rudow, etc. ; tous ces Mémoires accompagnés de la description d'espèces nouvelles.

Monographie der Cryptochiliden, par M. Haag Rutenberg.

Depuis le travail de Solier sur les Hétéromères qui date de 1840, ces Coléoptères n'avaient pas été étudiés spécialement, quoique beaucoup d'espèces inédites fussent venues enrichir les collections ; l'extrême variabilité des espèces en rend, du reste, la distinction très-ardue. Le nombre des espèces décrites est de trente et une dont seize seulement étaient connues précédemment ; trois de ces espèces nouvelles ont motivé l'établissement d'autant de genres nouveaux ce qui porte à six le nombre de ceux admis actuellement.

Bidrag till Skandinaviens Myriapodologi, p. I, *Sve-*

riges Chilognather; p. II, *Sveriges Chilopoder;* par M. A. Stuxberg (Extr. Mém. Acad. de Stockholm.)

Travail descriptif sur les Myriapodes qui se trouvent dans les provinces scandinaves, suivi de tableaux synoptiques destinés à faire connaître l'aire de dispersion de chaque espèce ; la synonymie est très-soigneusement relevée ; malheureusement, l'absence de diagnoses latines ne permettra qu'à peu de personnes de consulter avec fruit ce travail.

Om nâgra Myriapoder frân Azorerna, par M. C. O. v. Porath (Extr. Mém. Acad. Stockholm.)

L'auteur décrit neuf espèces de Myriapodes qui se trouvent aux Açores ; quatre sont nouvelles. Toutes ces espèces sont analogues à nos types européens ; quatre d'entre elles sont même répandues dans toute l'Europe.

Bidrag till Skandinaviens Oligochœtfauna (*Terricolae*), par M. G. Eisen (Extr. des Mém. de l'Acad. de Stockholm.)

Monographie des Annélides du genre *Lumbricus* qui se trouvent dans la péninsule scandinave ; l'auteur en compte huit espèces dont une nouvelle (*L. purpureus*) ; trois belles planches coloriées et quatre planches noires sur lesquelles sont figurées toutes les espèces, leurs principales variétés et les points les plus importants de leur structure anatomique, permettent de saisir sans peine leurs caractères distinctifs.

ACADÉMIE DES SCIENCES

DE PARIS.

1873. QUATRIÈME TRIMESTRE.

Séance du 6 octobre 1873. — M. *Max. Cornu* adresse une Note ayant pour titre : *Études sur le Phylloxera.*

Après avoir établi que les *Phylloxera* des racines et des feuilles constituent une seule et unique espèce, l'auteur se demande comment il se fait que les galles des feuilles soient si rares dans nos vignes. En effet, on ne les rencontre en Europe que dans quelques serres, en Angleterre, et en France, à Bordeaux et à Sorgues.

Du reste le Phylloxera des galles ne s'est rencontré naturellement que sur des cépages Américains, mais toujours d'une manière très-irrégulière, très-variable; aussi M. Cornu dit-il que si le Phylloxera se montre exceptionnellement sur les feuilles de vignes Européennes, il est loin de se présenter constamment sur les vignes Américaines.

On a voulu infecter des vignes Européennes en plaçant sur leurs feuilles des œufs et de jeunes sujets de Phylloxera pris dans des galles des feuilles, mais ces expériences n'ont généralement pas réussi, car, sur un grand nombre d'expérimentateurs qui ont effectué ces tentatives, trois seulement ont réussi.

M. Cornu ayant voulu répéter cette expérience à plusieurs reprises n'est arrivé qu'à un résultat négatif.

Du reste, suivant moi, il en devait être ainsi, car M. Cornu a pris pour sujets de ces expériences des vignes *en bel état de développement*, c'est-à-dire, dans un état de santé, dans un état qui devait repousser ces parasites, qui sont, comme tous les pucerons et coccus, comme la plupart des *Pediculus* et au-

tres parasites, destinés à hâter la fin des êtres tombés dans un état pathologique plus ou moins apparent. (Voir une Notice publiée dans les Bulletins des séances de la Société centrale d'agriculture de France, 1872, Novembre.)

M. *Lecoq de Boisbaudran* adresse une Note sur les *effets que le sulfure de carbone, employé pour détruire le Phylloxera, parait exercer sur la vigne.*

M. *Rousselle* traite la même question, et M. *Gagnat* insiste, avec raison, sur l'importance de la fumure pour combattre le Phylloxera.

M. *Bavay* adresse une Note d'embryogénie. — Note sur les embryons de l'*Hylodes martiniensis.*

Séance du 13 octobre 1873. — M. *P. Gervais*, fait hommage de divers Mémoires qu'il a récemment publiés.

M. *Alph. Milne-Edwards* lit un Mémoire intitulé *Recherches sur la faune ancienne de l'île Rodrigue.*

Cette petite île, située près de l'île Maurice, avait été étudiée, en 1691, par le voyageur Leguat. Il l'avait trouvée peuplée d'animaux et de végétaux qu'on n'y voit plus, ce qui avait porté à penser que ce voyageur avait été très-exagéré dans le récit qu'il faisait des productions naturelles de cette île.

Depuis, les recherches des naturalistes Anglais et, tout récemment, l'étude d'ossements fossiles provenant de cette île, faite par M. Alph. Milne-Edwards, montrent que Leguat avait dit la vérité, car ces restes fossiles, mentionnés par le zoologiste Français, prouvent qu'il existait dans cette île des oiseaux appartenant au groupe des Rallides, à la famille des Hérons, de divers rapaces nocturnes, de Pigeons, de Perroquets et de Passereaux.

Quant aux Oiseaux de mer qui vivaient là du temps de Leguat, on les y trouve encore; ce n'est que la faune ornithologique sédentaire qui a subi de profondes modifications, et a été presque éteinte en moins de deux siècles. Si la faune de cette île est remarquablement pauvre, il en est de même de sa flore. Les traditions locales, dit M. Edwards en terminant, attribuent la destruction des bois à de grands incendies allumés par l'homme, et c'est aussi l'influence, soit di-

recte, soit indirecte, de celui-ci qui me paraît avoir déterminé l'extinction des espèces animales dont je viens de parler.

M. *C. Dareste* présente une *Monographie des poissons de la famille des Symbranchidés.*

Dans l'extrait donné aux comptes rendus, l'auteur présente des généralités sur l'organisation et les mœurs de ce petit groupe qui ne contient que quatre espèces.

M. *Max Cornu* adresse une suite de ses *Études sur le Phylloxera*, qui est renvoyée à la Commission dite du Phylloxera.

M. *Balbiani* adresse un travail sur la *reproduction du Phylloxera du chêne.*

C'est une étude excellente, au point de vue de la zoologie et de la physiologie comparée, et il serait désirable que l'on pût en faire de semblables sur d'autres insectes qui, comme les espèces du groupe des Pucerons, jouent quelquefois un rôle désastreux sur nos végétaux utiles.

M. Balbiani promet une suite à cet intéressant travail qui est plein d'observations curieuses, surtout au point de vue de la science pure.

Dans ce travail, M. Balbiani fait connaître le mode de reproduction du Phylloxera du chêne, assigne son rôle au Phylloxera d'automne, aptère ou ailé, et montre que c'est lui qui produit des individus sexués qui donnent naissance aux femelles destinées à se multiplier ensuite à l'infini par la parthénogenèse.

Séance du 20 octobre 1873. — M. *Dumas*, secrétaire perpétuel, en sa qualité de Président de la Commission du Phylloxera rend compte de l'état des travaux de la Commission, et analyse quelques pièces qui lui sont récemment parvenues.

A la suite de cette communication, M. Planchon, de retour d'Amérique, fait connaître les résultats de ses observations, qui sont que le Phylloxera Américain et celui d'Europe sont tout à fait idendiques; que certaines variétés des vignes Américaines résistent aux attaques de ce puceron, et qu'il a découvert un Acarus qui poursuit le Phylloxera jusque

dans les profondeurs du sol et l'attaque, s'en nourrit et le détruit. M. Planchon a rapporté de nombreux spécimens de cet Acarus et va se livrer à son élevage.

Cet Acarus ne serait-il pas plus tôt là pour profiter, avec le Phylloxera, du banquet offert aux parasites par les sucs altérés de la malheureuse vigne malade? On peut aussi se demander comment M. Planchon s'y est pris pour voir, à plus d'un mètre sous terre, cet Acarus dévorer les Phylloxera.

M. *Dareste* présente une *Note additionnelle à la monographie des poissons de la famille des Symbranchidés.*

Dans cette Note, l'auteur fait connaître, d'après les observations de MM. Bocourt, Dabry et Simon, les mœurs singulières des Monoptères qui demeurent enfouis dans la terre pendant toute la saison des sécheresses, à Siam et en Chine pour y attendre la saison des inondations.

M. *Max Cornu*, continuant ses études sur la physiologie et les mœurs du Phylloxera des vignes, adresse une Note *sur la production des galles dans les vignes attaquées par le Phylloxera.*

C'est une étude détaillée de la production pathologique provoquée par ces pucerons pour leur servir de refuge sur les feuilles, les vrilles, etc.

Ces nids, ou sortes de galles, ont été étudiés en Amérique par M. Riley, savant bien connu par les excellents ouvrages d'entomologie appliquée qu'il a publiés avec l'appui des Sociétés agricoles de son pays. Ils ont été observés chez nous par MM. Signoret, Laliman, Lichtenstein, Planchon, etc.

M. Cornu, en citant le travail de MM. Lichtenstein et Planchon, critique les figures de ces galles données par ces savants, disant qu'elles sont tout à fait méconnaissables. Il se livre ensuite à une longue dissertation sur la manière dont les galles se forment aux dépens du tissu cortical.

M. *Balbiani* fait présenter par M. *Milne-Edwards* la suite du travail, dont nous avons parlé plus haut, *sur la reproduction du Phylloxera du chêne.*

Dans cette seconde partie de son beau travail, M. Balbiani entre dans de grands et très-intéressants détails sur le mode de reproduction de ces insectes et sur leurs mœurs. On peut dire que ce travail est traité à la manière de Réaumur et de

De Géer, qui ont tant enrichi la science. C'est là de la vraie et excellente entomologie.

Séance du 27 octobre 1873. — M. Roulin communique un travail *sur certains cas de double monstruosité observés chez l'homme.*

C'est à l'occasion de l'exhibition de l'homme-chien, que M. Roulin s'est livré aux recherches dont il entretient l'Académie. Il en résulte que ce cas d'un développement excessif du système pileux coexistant avec un développement incomplet du système dentaire, n'est pas le seul qui ait été observé. M. Roulin a trouvé la description d'un cas semblable donnée par M. Crawfurd, d'après un sujet observé dans l'Inde, à Ava, et il reproduit les curieux détails publiés à ce sujet par le savant auteur Anglais.

M. *Dareste* présente de *nouvelles recherches sur l'origine et le mode de développement des monstres omphalosites.*

M. Le Secrétaire perpétuel présente la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser au sujet de la question du Phylloxera. (Voir page 416.)

M. *Max Cornu* adresse une *Note sur les renflements produits par le Phylloxera sur les racines de la vigne.*

Ces altérations des racines, chez les vignes atteintes de la maladie, ont été déjà étudiées; mais personne n'est entré dans autant de détails, à leur sujet, que M. Cornu. Ce jeune savant rend compte, avec de grands détails, des observations qu'il a faites chez des vignes plus ou moins anciennement atteintes de la maladie. Il décrit les altérations des radicelles, qui deviennent de plus en plus rares à mesure que la maladie fait des progrès et que les Phylloxera, devenant plus nombreux, viennent se nourrir des sucs (détournés de leur mouvement normal suivant nous) qu'ils trouvent dans les renflements produits sur ces organes.

Ces renflements des radicelles, dit M. Cornu, destinés à périr bientôt, *sont la cause* du mal *produit* par le Phylloxera.

Ce n'est pas ici le lieu de chercher à élucider ce qu'il semble y avoir d'obscur dans cette phrase, nous nous en occuperons dans un travail ultérieur. Nous montrerons aussi

que l'ingénieuse expérience d'infection de l'une des deux boutures dont il parle dans cet article, ne peut-être considérée comme concluante.

M. *le secrétaire perpétuel* communique l'extrait d'une lettre de M. *G. Bazille* qui fait connaître les *résultats d'expériences faites à Hyères* (Var) *sur la destruction du Phylloxera par la sulfure de carbone.*

M. Bazille donne, dans cette communication, un Rapport de M. Marius Barneoud, vice-président de la Société d'horticulture et d'acclimatation du Var, dans lequel on trouve le détail des expériences effectuées sur un vignoble de 5 hectares appartenant à M. Barneoud.

Il résulte de ces expériences et d'autres faites ailleurs, que l'emploi du sulfure de carbonne tue le Phylloxera..... et la vigne.

M. *Alph. Giard* fait présenter par M. *Lacaze Duthiers*, un travail intitulé : *Sur les Cirripèdes Rhizocéphales.*

M. Giard, qui a étudié les curieux parasites des crustacés à Roscoff, donne des renseignements précieux sur leur développement, sur leur anatomie et sur leur embryogénie.

Suivant M. Giard, les Rhizocéphales sont des Cirripèdes dégradés par le parasitisme; l'histologie et l'embryogénie ne laissent aucun doute sur cette détermination.

Séance du 3 novembre 1873. — M. Dareste lit un *Mémoire sur la tératologie expérimentale* dans lequel il résume le résultat des recherches qu'il poursuit depuis vingt ans sur la formation des monstres.

MM. *Magitot et Legros* font présenter par M. *Ch. Robin*, un travail physiologique très-intéressant sur l'*Origine et la formation du follicule dentaire chez les mammifères.*

M. *Max. Cornu* adresse une *Note sur la formation des renflements sur les radicelles de la vigne.*

C'est une suite des détails très-circonstanciés que l'auteur a donnés dans ses précédentes communications.

A la suite de ce travail, qui occupe 5 pages et demie du compte rendu, M. Dumas ajoute l'extrait suivant d'une lettre de M. Cornu :

« .....J'ai trouvé, vendredi soir, un individu sexué du

» *Phylloxera vastatrix*; il était en train d'éclore. Il est dénué
» de suçoir. Il provient de racines sur lesquelles j'ai trouvé
» plusieurs individus ailés. »

M. *de Malegagne* adresse une Note intitulée : *Observations relatives à l'opinion exprimée* par M. Guérin-Méneville, *sur l'apparition du Phylloxera considérée comme une conséquence de la maladie de la vigne*.

Mon honorable contradicteur est dans l'erreur quand il dit que j'ai établi que c'est *par leur faute* que les vignerons du Midi voient leurs vignes mourir de la maladie actuelle.

Il me demande en quoi consiste la maladie de la vigne et à quels *signes* elle se reconnaît.

En quoi elle consiste, on ne le sait pas plus qu'on ne sait en quoi consistent la plupart des maladies qui sévissent sur l'homme et les animaux. Dieu seul le sait.

Il voudrait une preuve de l'existence du Phylloxera en France avant 1865. — Personne n'est allé chercher un insecte, si petit et si insignifiant, à plus d'un mètre sous terre tant qu'il n'a pas attiré l'attention par le rôle qu'il joue dans la maladie des vignes. — Même réponse aux questions 3 et 4.

Enfin 5°, il est facile de comprendre que partout où la vigne est malade et tuée, le Phylloxera est observé, puisqu'il est un des instruments employés par la nature pour hâter la destruction des vignes atteintes par la maladie et condamnées à disparaître.

Je reviendrai ailleurs sur tout cela.

Séance du 10 novembre 1873. — M. *Paul Gervais* communique un travail intitulé : *Structure des dents de l'Héloderme et des Ophidiens*.

L'Héloderme constitue un genre de reptiles sauriens propre au Mexique, dont la morsure passe pour vénimeuse. M. Gervais s'est livré à une étude de ses dents, qui ont une assez grande analogie avec celles de certains serpents vénimeux. Il décrit ses organes avec détail et les compare à ceux des Ophidiens vénimeux.

M. *Max Cornu* adresse une nouvelle Note sur le *Développement des renflements sur les radicelles de la vigne*.

C'est la continuation très-développée des observations qui font l'objet des Notes précédentes.

Dans l'avalanche de remèdes contre le Phylloxera qui continue d'accabler la Commission nommée par l'Académie, nous citerons, comme indiquant des idées analogues à celles que nous défendons, une Note de M. *Ducasse* relative à une poudre destinée à jouer, à la fois, le rôle *d'engrais* pour la vigne, et d'insecticide.

M. *Derbès* fait présenter par M. *Milne-Edwards* une Note intitulée : *sur les* Pemphigus *du* Pistacia terebinthus *comparés au* Phylloxera quercus.

M. Balbiani, dit M. Derbès, après avoir mentionné ses observations, se demande s'il existe dans les archives de la science des faits analogues à ceux qu'il vient d'exposer, et il cite l'*Ascaris nigrovenosa*, le *Leptodera appendiculata* et certains rotateurs tels que les *Brachionus*, chez lesquels la reproduction offre des anomalies qui ont quelques rapports avec celles qu'il a contatées chez le *Phylloxera quercus*. Il aurait pu trouver dans le volume même des *Annales des sciences naturelles* qui renferme une portion de son intéressant Mémoire sur la *génération des Aphides*, (t. XV, octobre 1871, art. 8, p. 3 et suiv.,) des faits qui se rapprochent bien plus de ceux qu'il a observés et qui ont trait à des animaux qui ont une affinité très-grande avec le Phylloxera, les *Pemphigus*, Aphidiens qui vivent sur le térébinthe.

M. *Filhol* fait présenter par M. *Milne-Edwards* un Mémoire *sur un nouveau genre de Lemuriens fossiles, récemment découverts dans les gisements de phosphate de chaux du Quercy*.

Ce nouveau fossile, assez voisin du *Palæolemur Bertillei* de M. Delfortrie, est caractérisé par M. Filhol qui lui donnera, dans les *Annales des sciences géologiques*, le nom de *Necrolemur antiquus*.

M. *Lavocat* adresse une Note *sur le pied d'homme à huit doigts*.

Séance du 17 novembre 1873. — M. *Balbiani* fait présenter par M. *Milne-Edwards* des *Remarques au sujet d'une Note de* M. Derbès *sur les Pemphigus du* Pistacia térébinthus, *comparés au* Phylloxera quercus.

M. Balbiani, tout en reconnaissant la justesse de la réclamation du savant professeur de Marseille, fait de nombreuses observations tendant à montrer que s'il y a des analogies entre les faits observés chez les Pemphigus et les Phylloxera, il y a aussi des différences nombreuses. Cette comparaison des mœurs des deux Aphidiens, donne lieu à un travail d'un grand intérêt scientifique, dans lequel M. Balbiani s'est montré riche d'excellentes observations et complètement au courant des connaissances acquises jusqu'à présent sur ce groupe d'insectes.

M. *Max Cornu* continue l'exposition détaillée de son *Étude des renflements produits sur les radicelles des vignes par le Phylloxera.*

De toutes ces ingénieuses et difficiles expériences et observations, il résulte toujours pour la science la connaissance d'une partie des procédés que la nature emploie pour amener la destruction des êtres atteints, et mis, par des causes générales souvent mystérieuses et toujours très-difficiles à discerner, dans un état de vitalité plus où moins anormal et, par conséquent, maladif. Une fois le principe morbide mis en évolution dans l'être, soit par des causes connues, soit par des causes inconnues (uniques ou multiples), la science arrive quelquefois à voir comment la nature agit, soit par des parasites, soit par des procédés physiques et chimiques, pour hâter la terminaison d'un état qui ne permet pas à l'être condamné de remplir son rôle normal.

Ainsi, dans la forme actuelle de la maladie de la vigne, l'un des agents de dissolution s'attaque aux organes les plus essentiels, aux spongioles et au chevelu, qui ont acquis des qualités particulières propres à l'existence du Phylloxera, lequel arrive à détruire ainsi le principal organe de nutrition de la plante. Dans tout cela, l'insecte n'est pas la cause première de la mort de la vigne, tout au plus peut-il être comparé au bourreau qui exécute un condamné.

Dans ce cas, la science, aidée par le microscope et par les autres moyens d'étude de ces phénomènes, arrive à leur explication. Mais là se borne sa puissance : elle ne peut, le plus souvent, que satisfaire notre juste curiosité. Cependant la connaissance des procédes que la nature emploie pour dé-

truire, peut quelquefois nous indiquer ce que l'on pourrait faire pour restaurer. Aussi, la physiologie végétale indique-t-elle ici une culture fortifiante, l'emploi d'engrais et de substances susceptibles de ramener l'équilibre des fonctions et, par conséquent, la guérison, qui chasse les parasites ou met la vigne en état de supporter leurs atteintes. Elle nous donne la raison du succès des moyens culturaux que l'observation et le bon sens de beaucoup d'agriculteurs leur ont suggéré, et que j'ai conseillé dès le début de la nouvelle forme de la maladie des vignes.

M. *L. Faucon*, dans une lettre au Président, présente des *Observations relatives aux résultats obtenus par les études scientifiques concernant le Phylloxera*.

Il fait un éloge, auquel nous nous associons de grand cœur, des travaux scientifiques de M. Cornu, mais en admettant, comme ce jeune savant, l'*impuissance des engrais et des moyens culturaux employés comme procédés de guérison*, il se déjuge complètement. En effet, il est bien établi aujourd'hui que le procédé d'inondation des vignes, préconisé par cet intelligent et savant agriculteur, ne doit son succès, chez lui, qu'à l'addition d'engrais appliqués convenablement. Des expériences d'emploi de l'eau, faites sans cette indispensable addition, n'ont donné aucun résultat, notamment dans les Basses-Alpes, par exemple.

Séance du 24 novembre 1873. — M. de *Lacaze-Duthiers* lit un Mémoire intitulé : *Développement des Polypes et de leurs Polypiers.*

Le savant professeur ayant obtenu son embarquement à bord du *Narval*, occupé à terminer l'hydrographie des côtes d'Algérie, il a pu étudier de nouveau les bancs de corail qu'il avait déjà explorés en 1860, 61 et 62.

Des sondages nombreux ont été faits sur divers points, des genres nouveaux ont été découverts, et des études complètes ont été faites par l'auteur sur le développement des Polypes et Polypiers, et ont considérablement reculé les limites de nos connaissances sur cette importante branche de la Zoologie.

Les observations de M. de Lacaze-Duthiers, dont il an-

nonce la publication détaillée, sont résumées dans sa communication actuelle, qui occupe déjà sept pages in-4° des comptes rendus. Résumer encore ce résumé serait difficile et ne dispenserait pas ceux qui voudront étudier cette difficile question de recourir aux comptes rendus et même à l'ouvrage annoncé.

M. *Paul Gervais* présente des *Remarques sur la Faune sud-Américaine, accompagnées de détails anatomiques relatifs à quelques-uns des types les plus caractéristiques.*

Le titre seul de ce grand travail, occupant sept pages in-4°, montre son importance. Il sera étudié avec un grand intérêt par les zoologistes et les paléontologistes ; mais une analyse, quelque étendue qu'elle fût, ne pourrait remplacer les détails intéressants qui composent ce Mémoire.

Séance du 1er décembre 1873. — M. *Max. Cornu* adresse une Note *sur les mœurs du Phylloxera.*

Dans cette Note, de onze pages in-4°, l'auteur se livre à des raisonnements d'un grand intérêt scientifique, pour essayer de prouver que les galles des feuilles et des vrilles de la vigne et les renflements radicellaires des racines, provoqués par le Phylloxera, ne sont pas dus à l'action d'un liquide irritant versé par l'insecte dans les cellules qui constituent les tissus du végétal. Il donne ensuite de grands détails sur les mues de ces insectes et parle de la discussion qui s'est élevée entre MM. Signoret et Lichtenstein au sujet du développement de l'insecte, depuis son éclosion jusqu'à la ponte.

M. *Dumont*, le savant ingénieur, qui propose la construction d'un immense canal propre à irriguer une grande partie de la vallée du Rhône, a adressé une nouvelle Note relative à l'efficacité de la submersion des vignes. Des observations qu'il a faites dans les départements que son canal projeté arroserait, il conclut que les insecticides n'ont encore donné nulle part des résultats satisfaisants. Il pense, comme nous, que les fumures seules ont été, jusqu'à présent, efficaces, et que les progrès du Phylloxera (plus exactement de la maladie des vignes), sont toujours en raison directe de la sécheresse du sol. Donc.....

Si le besoin de noyer le *Phylloxera* peut faire réussir l'utile

projet de M. Dumont, l'agriculture devra à cet insecte un véritable et grand bienfait, car l'utilisation des cours d'eau pour l'irrigation, est, et sera toujours, une source de richesse.

Séance du 8 décembre 1873. — M. *Trécul* lit une *Réponse à* M. Pasteur *concernant l'origine de la levure de bière.*

Ce remarquable travail, qu'on pourrait appeler chimico-botanique, n'entrant pas dans la spécialité de notre recueil, nous ne le mentionnons que pour signaler des recherches consciencieuses et d'une haute portée scientifique et générale. Dans cette réponse, le savant botaniste a montré que les idées de son adversaire avaient trop souvent varié pour que l'on puisse encore adopter ses théories. Il a fait ressortir, par des citations positives, les nombreux points où M. Pasteur se contredit, ce qui a lieu, soit dit en passant, dans ses travaux sur la maladie des vers à soie. En présence d'un tel vague dans les idées de l'éminent chimiste, on a bien le droit de dire avec M. Trécul : *Quelle confiance méritent donc ses assertions?*

M. *Pasteur* ne pouvant obtenir la parole, à cause de l'heure avancée, annonce qu'il répliquera dans la séance prochaine.

M. *R. Guérin* présente un *Essai sur la distribution géographique des populations primitives dans le département de l'Oise.* Ce travail a été renvoyé à l'examen de MM. *de Quatrefages*, *Daubrée* et *Roulin.*

M. *Max. Cornu* adresse la suite de sa *Note sur les mœurs du Phylloxera* (sept pages in-4°).

M. le *Secrétaire perpétuel*, en signalant un ouvrage de M. *Alph. Milne-Edwards* intitulé *Recherches sur la Faune ornithologique éteinte des îles Mascareiques et de Madagascar*, donne lecture de divers passages de la lettre d'envoi, mentionnant quelques faits nouveaux qui n'ont pu prendre place dans ce travail, et qui sont relatifs à l'oiseau gigantesque fossile, décrit par I. Geoffroy Saint-Hilaire, sous le nom d'*Æpiornis maximus.*

M. *Rabuteau* et *Papillon* présentent des *Observations touchant*

l'action de certaines substances toxiques sur les poissons de mer.

M. *Balbiani* adresse un travail *Sur la cellule embryogène de l'œuf des poissons osseux.*

MM. *Magitot* et *Legros* font présenter une Note intitulée : *De la Chronologie du follicule dentaire chez les Mammifères.*

Tous ces travaux perdraient trop à être analysés; nous devons nous borner à les signaler aux zoologistes qui les étudieront avec un grand intérêt.

Séance du 15 décembre 1873. — M. *Pasteur* donne lecture d'une *Réponse à la Note lue par* M. *Trécul dans la séance du 8 novembre* (lisez décembre).

Dans cette réponse, le savant chimiste s'est exprimé d'une manière tellement .... énergique, qu'il a provoqué des marques non équivoques..... d'étonnement parmi ses confrères. Je ne suivrai pas M. Pasteur dans sa longue réponse, parce que la spécialité de ce recueil ne m'y oblige pas. Je dirai seulement que dans les quelques mots qu'il a pu répondre immédiatement le 8 décembre, il terminait en disant, avec un accent de profonde conviction, que le grand nombre de ses travaux sur les fermentations, les vins, le vinaigre, les vers à soie, etc., etc., était la preuve de leur valeur. Il a un peu modifié ce jugement, si plein d'indulgence, dans les comptes rendus, en terminant ainsi : « La meilleure preuve qu'un observateur est dans la vérité, c'est la fécondité non interrompue de ses travaux [1].

M. *Marès* adresse une Note intitulée : *De la propagation du Phylloxera.*

Dans cet intéressant ouvrage, le savant viticulteur de Montpellier, qui a, comme moi, observé la maladie des vignes sur de grandes surfaces, arrive, de plus en plus, à adopter les explications que j'ai données dès le début de cette

(1) Relativement aux vers à soie, voici ce qu'on en disait à la Réunion libre des Agriculteurs de l'Assemblée nationale, dans sa séance du 8 novembre dernier :

« M. Destrems constate avec peine que, malgré la sélection faite au microscope..... la maladie a persisté. »

épiphytie. Sans dire encore nettement, comme moi, que le développement exagéré du Phylloxera n'est pas la cause de la maladie, mais une de ses conséquences, il entre complètement dans ma théorie basée sur la connaissanec du rôle général que les parasites du groupe des Aphidiens jouent dans la nature, quand il dit :

« En remontant même à la période initiale de la maladie, » ne faut-il pas concevoir le Phylloxera comme vivant sur la » vigne, dont il se nourrit, mais sans la faire périr, et ne » devenant destructeur pour elle que sous l'influence de » causes qui lui permettent de se multiplier à l'excès ? »

Dans le courant de cette Note, on trouve une foule d'observations, faites avec la plus grande sagacité, qui viennent corroborer ce qui précède. En voyant les conclusions que j'ai déduites de mes observations confirmées généralement par celles plus récentes d'un viticulteur si éminent, je crois, plus que jamais, que j'étais dans le vrai, dès le début de la maladie, en soutenant qu'il faut chercher à ramener la santé chez les vignes par des procédés culturaux, ce qui fera rentrer les parasites dans les limites normales de multiplication qui leur sont assignées par la nature pour ne pas rompre l'harmonie qui assure l'existences de tous les êtres.

M. P. *Gervais* fait hommage d'un Mémoire consacré à des Mammifères d'espèces éteintes, propres à l'Amérique méridionale.

M. *Max Cornu*, dans une Note intitulée : *Hibernation du Phylloxera, des racines et des feuilles*, continue la série des Études zoologiques qu'il a entreprises pour arriver à donner une monographie de ce genre d'Aphidien. S'il ne parvient pas à guérir les vignes, son travail d'entomologie aura toujours un véritable intérêt scientifique.

M. *De Luca* adresse une Note sur l'*Action de la terre volcanique de la Solfatare de Pouzzoles sur la maladie des vignes*.

Séance du 22 décembre 1873. — M. *Pasteur* donne lecture d'*Observations au sujet du procès-verbal de la dernière séance*, dans lesquelles il vient faire amende honorable de la vivacité avec laquelle il a répondu à un de ses confrères.

M. *Trécul* répond et explique pourquoi il n'a pas voulu

prendre des flacons préparés que lui offrait M. Pasteur, ne voulant pas entreprendre d'expériences avec des matériaux qu'il ne connaît pas.

M. Pasteur fait une courte réplique, et termine en disant que les critiques de M. Trécul sont sans fondement.

M. *Marès* présente une Note *sur les résultats des expériences faites par la Commission de la maladie de la vigne du département de l'Hérault.*

Les renseignements donnés par M. Marès sont extraits d'une brochure que vient de publier la Commission chargée des cent quarante expériences instituées près de Montpellier. Il résulte de ces faits, si bien observés, la complète confirmation de la théorie que j'ai présentée, dès l'origine, de cette nouvelle forme de la maladie des vignes, en disant à l'Académie des sciences et ailleurs : « C'est à un traitement sus-» ceptible de ramener l'état normal des vignes que la logique » conseille de recourir. Il est évident que ce traitement doit » être cherché dans l'application des meilleurs procédés de » culture, dans l'emploi d'amendements et d'engrais ap-» propriés, etc. »

Les conclusions de la Commission ne diffèrent pas des miennes; car M. Marès les résume ainsi : « Pour le moment, » c'est aux engrais et aux meilleurs procédés culturaux, dont » les bons effets sont manifestes, que recourent les pra-» ticiens, etc., etc. »

M. *P. Gervais* présente une Note sur un *Squelette de grand Palæothérium (Palæotherium magnum) trouvé dans les plâtrières de Vitry-sur-Seine.*

C'est un squelette entier extrait péniblement d'une carrière exploitée par M. Fuchs, ingénieur civil, qui en a fait généreusement don au Muséum.

M. *Max. Cornu*, continuant son intéressante monographie sur le Phylloxera, adresse un Mémoire détaillé, qui occupe huit pages in-4° des comptes rendus, ayant pour titre : *Étude des formes du Phylloxera ; examen comparatif des genres, des racines et des feuilles, des individus hibernants, des individus sexués.*

M. *R. Guérin* présente un travail de Paléontologie, intitulé : *Essai sur la distribution géographique des populations*

primitives dans les départements de Seine-et-Marne et de la Moselle.

Ce sont deux nouvelles cartes qui sont renvoyées à une Commission chargée d'examiner un travail antérieur du même auteur.

Séance du 29 décembre 1873. — M. *Trécul* donne lecture d'une *Nouvelle réponse à* M. Pasteur, *concernant l'origine de la levure de bière.*

M. *Pasteur* fait une courte *Réponse à M. Trécul.*

M. *Max. Cornu* adresse une *Note sur les Phylloxeras hibernants; leur agilité, leur réveil produit artificiellement.*

M. *Alph. Milne-Edwards* adresse des *Observations sur l'existence de certains rapports entre le mode de coloration des oiseaux et leur distribution géographique.*

Le titre seul de ce travail indique son importance.

M. *George* fait présenter par M. Milne-Edwards père, un travail *sur la structure de l'estomac chez l'Hyrax capensis.*

Ce travail, exécuté dans le laboratoire de l'École pratique des hautes études, dirigé par M. Milne-Edwards, présente une description exacte de l'appareil en question formé de deux portions distinctes, dont l'une offre tout le caractère d'un estomac, dont le rôle est essentiellement mécanique, et l'autre, ceux d'un estomac exclusivement sécrétant.

M. *Filhol* fait présenter, par le même académicien, une Note *sur des pièces fossiles* provenant de Batraciens, de Lacertiens et d'Ophidiens, trouvés dans les dépôts de phosphate de chaux de l'Aveyron.

M. *H. Milne-Edwards* présente ensuite un travail de M. *Munier-Chalmas, sur le développement du Phragmostracum, des Céphalopodes, et sur les Rapports zoologiques des Ammonites avec les spirales.*

L'auteur démontre que les Ammonites ne sont pas des Céphalopodes tétrabranches, voisins des Nautiles, mais bien des Céphalopodes dibranchiaux et décapodes, ayant la plus grande affinité avec les Spirules.

TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1873.

I. TABLE DES MATIÈRES.

Académie des Sciences, 1, XXXVIII.

Acariens (trois genres réunis). — Magnin, L.

Acarus du Phylloxera, Planchon, LXVII.

Andrena du bassin méditerranéen. — Dours, 274.

Annales du Musée de Gênes. — Doria, XVII.

Anthropolithes de la Guadeloupe. — Hancy, IV.

Aranéides. — Harwesting ants and Trap-door spiders. — Truberne Moggridge, XXXV.

Ascidies (recherches sur les). — A. Giard, LVII.

Bulletin bibliographique, XII.

Bullet. Societa entomolog. italiana, XXXVII.

Campagnol de Lebrun. — Gerbe. 116.

Chili, (hist. phys. et politique du) — Gay, XL.

Cerveau (fonctions du). — Fournié, LII.

Coléopt. Lamellicornes (nouv. genres et nouv. esp. de). — Sharp, 202.

Coléopt. mexicains. — Sallé, 11.

Coléopt. de nord de l'Afrique. — Fairmaire et Raffray, 331.

Coquilles fossiles. — Paladilhe. LXI.

Crania ethnica. — De Quatrefages, XLIV.

Crustacés (recherches sur la coloration bleue des). — Pouchet, XXXV.

Cucuyos de Cuba. — Dos Hermanos, LII.

Cucuyo (organe phosphorescent du). — Robin et Laboulbène, LIII.

Dénominations scientifiques et vulgaires d'oiseaux d'Europe. — Olphe Galliard, 47.

Echinides nouv. ou peu connus. — Cotteau, 399.

Echinodermes (reproduction hybride des). — Marion, XXXVIII.

Elephas priscus (découverte, dans les terrains quaternaires des env. de Paris, de débris d'). Rebour, XLIII.

Engrais dans les vignes. — Faucon, LXXIV.

Equidés de la Faune quaternaire. — Sanson, I.

Erodius (monog. des). — Allard, 122.

Etheostomata (affinités des). — Vaillant, XLV.

Exploration ornithologique du Bosphore. — Alléon et Vian, 235.

Fourmis-harwesting ants and Trap-door Spiders. — Truberne Moggridge, XXXV.

Fossiles de la chaux phosphatée. — P. Gervais, XLIX.

Fossiles quaternaires de Louverné. — Gaudry, X.

Gale des vignes. — Max. Cornu, LXVIII.

Glairine de Molitg.— Béchamps, XLVII.

Goliathide (nouv. genre de). — Castelnau, 397.

Grotte de l'âge du Renne. — Piette, LIII.

L'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes. — Jeanjan, XVI.

Homme-chien. — Roulin, LXIX.

Hylodes martinicensis. — Bavay, XLV.

Hyménopt. du bassin méditerranéen. — Andrena, Dours, 274.

Ile Rodrigue (Faune ancienne de l'). — Alph. Milne-Edwards, LXVI.

Inondation des vignes. — Faucon, LXXIV.

Les insectes, traité élém. d'entomol. — Maurice Girard, XXV.

Lépidopt. inédits d'Europe. — Millière, I.

Leptocéphale de Spallanzani. — Dareste, XLIII.

Levure de bière. — Trécul, LXXVI.

Mammifères fossiles de Lapsista. — Gorceix, XI.

Microzymas et Bactéries (transformations des). — Béchamp et Estor.

Morphonides brésiliens. — Burmeister, 17.

Museo publico de Buenos-Ayres (annales del). — Burmeister, XXXI.

Nemertien hermaphrodite (structure de la trompe d'un). — Zeller, XXXIX.

Oiseaux auxiliaires de l'homme. — Gerbe, 325.

Oiseaux d'Europe (dénominations scientifiques et vulgaires des), Ol. Galliard, 47.

Oiseaux (digestion chez les). — Jobert, L.

Oiseaux d'Europe(poussins des). — Marchand, 393.

Oiseaux (variabilité de certains). — Dubois, 386.

Ornithologie du Bosphore. — Alléon et Vian, 235.

Ossements humains dans les brèches osseuses de la Corse. — Locari, IV.

Paleolemur Betillei. — Delfortrie, XLIX.

Parole (faculté psycho-physiolog. de la). — Bouilland, XLIX.

Pemphigus du Pistacia terebinthus. — Derbès, LXXII.

Phylloxera (propagation du). — Marès, LXXVII. LXXIX.

Phylloxera (rapidité de production du). — Lichtenstein, LIV. — Dumas, LIV.

Phylloxera du chêne. — Balbiani, LXVII, 2e partie. LXVIII.

Phylloxera (obs. sur le réveil du). — Faucon, XLI.

Phylloxera (mœurs du). — Max. Cornu, LXXV.

Phylloxera. — Lichtenstein, LII. — Signoret, LII.

Phylloxera. — Marès, II. — Nourrigat, IV. — Faucon, XI.

Phylloxera (marche du). — Planchon et Lichtenstein, LIII.

Phylloxera. — Cornu, XL, LXVI.

Phylloxera (Dumas et la Commission du), XLVI.

Poissons (respiration des). — Quinquand, XLII.

Polypiers. — Lacaze-Duthiers, LXXIV.

Renflements des racines de la vigne. — Max. Cornu, LXIX, LXX,

Revue des Sciences naturelles. par Dubreuil et Hekel (compte rendu), XII LX.

Sériculture en 1873 (note sur l'état de). — Guérin-Méneville, XLVIII.

Société royale de Liége, XXI.

Soc. entomol. de Belgique, LXI.

Sociedad espanola de historia natural, XXXII.

Squelette humain des cavernes de Baoussé-Roussé. — Rivière, XLI.

Station préhistorique du cap Roux. — Rivière, V.

Stettiner entomol. Zeitung, LXIV.

Submersion et engrais. — Dumont, LXXV.

Thanatophidia of India. — Fayrer, XXX.

Tissu élastique jaune, etc. — Chevreul, LVI.

Vers à soie, graine de parents corpusculeux, etc., donnant de bonnes récoltes. — Guérin-Méneville, XX.

Vers à soie (sur la maladie des). — Raulin, VIII.

Vers à soie, note sur un Rapport de Cornalia. — Pasteur, VII.

Vertébrés (propriétés et composition d'un tissu cellulaire répandu dans l'organisme des). — Müntz, XLI.

Vigne (sur la maladie de la). — Marès, II.

Vigne (action de la terre volcanique de Pouzzoles sur la maladie de la). — De Luca, III.

Vignes (submersion des), Faucon, IV.

Zonites algerus (ganglions cérébroïdes du). — Sicard, LI.

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Allard. — Monogr. des Erodius, 122.

Alléon et Vian. — Ornithol. du Bosphore, 235.

Balbiani. — Phylloxera du chêne, LXVII, 2e partie, LXVIII.

Bavay. — Hylodes martinicensis, XLV.

Béchamp. — Microzymas et Bactéries, XLII. — Glairine de Molitg, XLVII.

Bouillaud. — Faculté psychophysiolog. de la parole, XLIX.

Burmeister. — Annales del Museo de Buenos-Ayres, XXXI. — Morphonides brésiliens, 17.

Castelnau. — Nouv. genre de Goliathide, 397.

Chevreul. — Tissu élastique jaune, etc., LVI.

Cornu (Max.). — Phylloxera, XL, LXVI. — Études sur le Philloxera, LI, LV. — Renflements des racines de la vigne, LXIX, LXX. — Mœurs du Phylloxera, LXXV. — Gale des vignes, LXVIII.

Cotteau. — Echinides nouv. ou peu connus, 399.

Dareste. — Leptocephale de Spallanzani, XLIII.

Delfortrie. — Paleolemur Betillei, XLXI.

Derbès. — Pemphigus du Pistacia terebinthus, LXXII.

Doria. — Ann. du Musée de Gênes, XVII.

Dours. — Hyménopt. du bassin méditerranéen, 274.

Dubois. — Variabilité de certains oiseaux, 386.

Dubreuil. — Revue des Sciences naturelles, XII.

Dumas et la Commiss. du Phylloxera, rapport, XLVI, LIV.

Dumont. — Submersion et engrais, LXX.

Estor. — Microzymas et Bactéries, XLII.

Fayrer. — Thanatophidia of india, XXX.

Fairmaire et Raffray. — Coléopt, du nord de l'Afrique, 331.

Faucon, inondation des vignes LXXIV. — Engrais dans les vignes, LXXIV. — Obs. sur le réveil du Phylloxera, XLI. — Submersion des vignes, IV. — Phylloxera, XI.

Fournié. — Fonctions du cerveau, LII.

Gay. — Hist. phys. et politique du Chili, XL.

Galliard (Olphe). — Dénominations scientifiques et vulgaires des oiseaux d'Europe, 47.

Gaudry. — Fossiles quaternaires, etc., X.

Gerbe. — Oiseaux auxiliaires de l'homme, 235.

Gerbe. — Campagnol de Lebrun, 116.

Gervais. — Fossiles de la chaux phosphatée, XLIX.

Giard. — Recherches sur les Ascidies, etc., LVII.

Girard. — Les Insectes, XXV.

Gorceix. — Mammifères fossiles de Lapsista, XI.

Guérin-Méneville. — État de la Sériculture en 1873, XLVIII. — Graines de vers à soie corpusculeuses ou non, donnant de bonnes récoltes, XX. — Phylloxera, LXXV, LXXIX, etc.

Hancy. — Anthropolithes de la Guadeloupe, IV.
Hermanos (dós). — Cucuyos de Cuba, LII.
Jeanjean. — L'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes, XVI.
Jobert. — Digestion chez les Oiseaux, L.
Laboulbène. — Org. phosphorescent du Cucuyo, LIII.
Lacaze-Duthiers. — Polypiers, LXXIV.
Lichtenstein. — Phylloxera, LII, LIII, LVI.
Locari. — Ossements humains dans les brèches osseuses de la Corse, IV.
Luca (de). — Action de la terre volcanique, etc., sur la maladie de la vigne, III.
Magnin. — Trois genres d'Acariens réunis, L.
Marchand. — Poussins des Oiseaux d'Europe, 393.
Marès. — Maladie de la vigne.— Phylloxera, II.
Marès. — Propagation du Phylloxera, LXXVII, LXXIX.
Marion. — Reprod. hybride des Echinodermes, XXXVIII.
Millière. — Lépid. inédits d'Europe, p. 1.
Milne-Edwards (Alph.).— Faune ancienne de l'île Rodrigue, LXVI.
Müntz. — Propriété et composition d'un tissu cellulaire répandu dans l'organisme des vertébrés, XLI.
Nourrigat. — Phylloxera, IV.
Paladilhe.— Coquilles fossiles, LXI
Pasteur. — Note sur un Rapport de M. Cornalia sur les éduc. de vers à soie en 1872.
Pasteur. — Réponse à Trécul, LXXVII.
Piette. — Grotte de l'âge du Renne, LIII.
Planchon. — Acarus du Phylloxera, LXVII.
Planchon. — Marche du Phylloxera, LIII.
Pouchet. — Rech. anat. sur la coloration bleue des Crustacés, XXXV.
Quatrefages (de). — Crania Ethnica, XLIV.
Quinquand. — Respiration des Poissons, XLII.
Raffray et Fairmaire. — Coléopt. du nord de l'Afrique, 331.
Raulin. — Sur la maladie des vers à soie, VIII.
Rebour. — Elephas priscus, XLIII.
Rivière. — Station préhistorique du cap Roux, V.
Rivière. — Squelette humain des cavernes de Baoussé-Roussé, XLI.
Robin. — Org. phosphor. du Cucuyo, LIII.
Roulin. — Homme-chien, LXIX.
Sallé. — Coléopt. mexicains, 11.
Sanson. — Equidés de la Faune quaternaire, I.
Sharp. — Coléopt. Lamellicornes nouv., 202.
Sicard. — Ganglions cérébroïdes du Zonites algirus, LI.
Signoret. — Phylloxera, LII.
Trécul. — Levure de bière, LXXVI.
Truberne - Moggridge. — Harwesting ants and Trap-door Spiders, XXXV.
Vaillant. — Affinités des Etheostomata, XLV.
Vian et Alléon. — Ornith. du Bosphore, 235.
Zeller. — Trompe d'un Nemertien hermaphrodite, XXXIX.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Fontainebleau. — Imprimerie de E. Bourges.

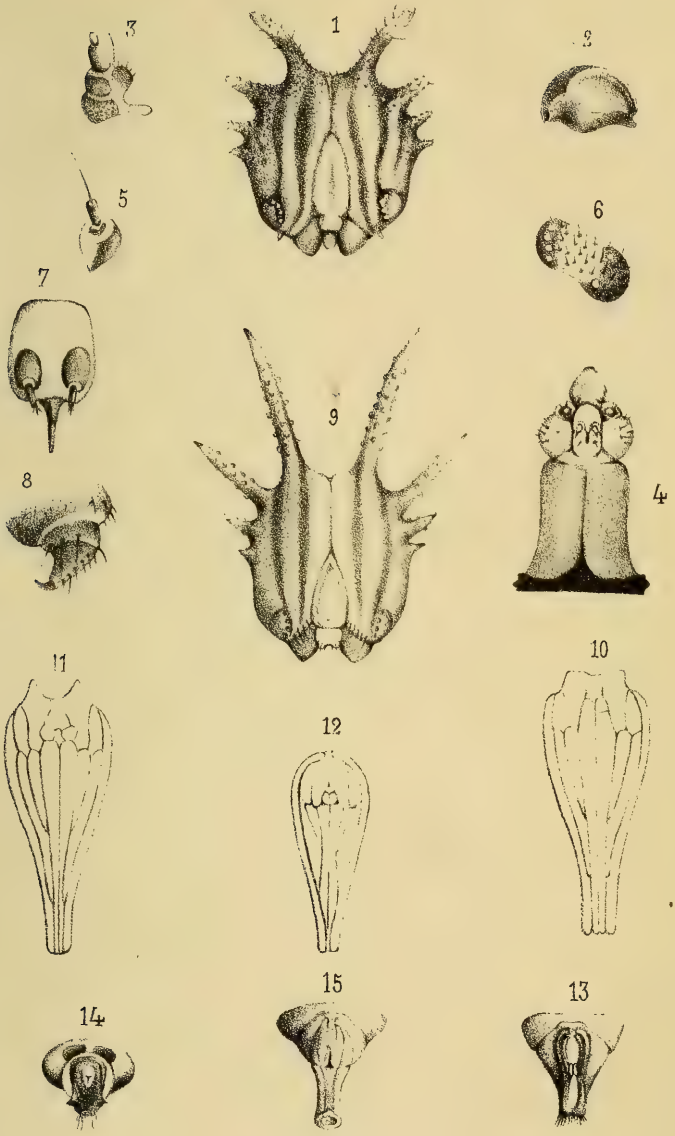

Burmeister del. Th. Deyrolle, lith.

Lith. H. Geny - Gros à Paris.

Th. Deyrolle ad. natur. del et lith.

Morpho epistrophis (Chenille).

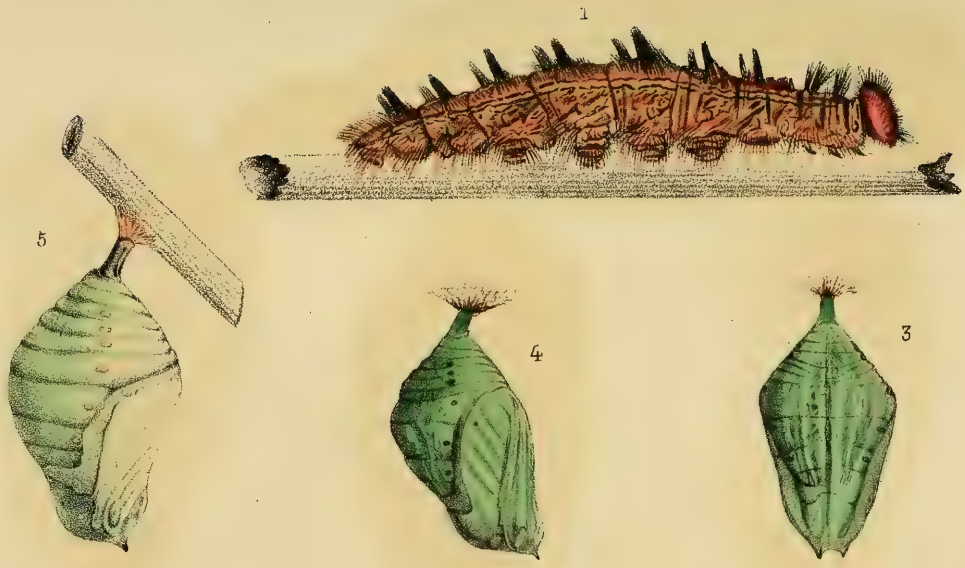

Burmeister del.

1_4_ *Morpho laertes (Chenille, Chrysalide).*

5_ *Morpho perseus (Hercules) (Chrysalide).*

Th. Deyrolle, lith.

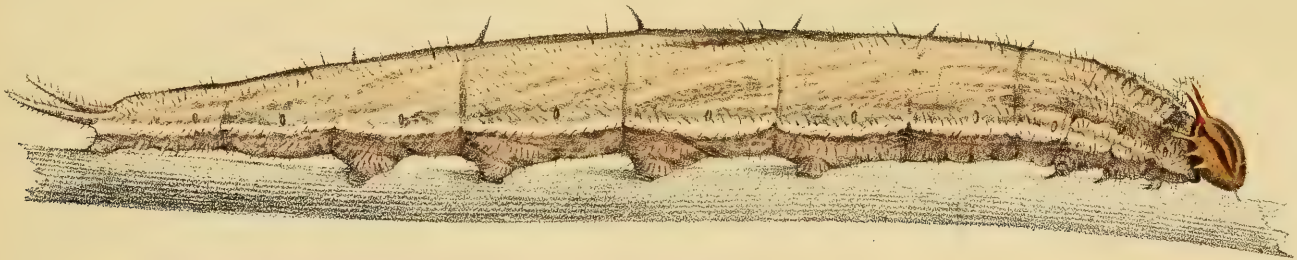

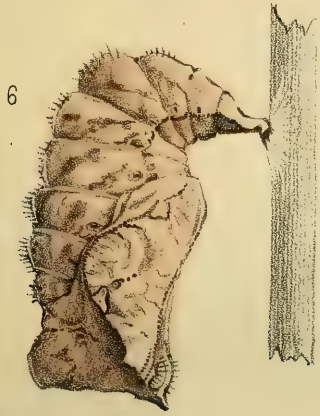

Burmeister del. *Th. Deyrolle lith.*

1-6. *Pavonia eurylochus (œuf, Chenilles, Chrysalides).*

1

3

2

Burmeister del. ... olle, lith.

1 _ *Pavonia inachis (Chenille).*

2 _ 3 _ *Pavonia ilioneus (Chenille et Chrysalide).*

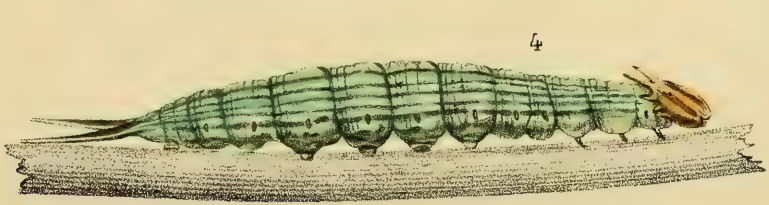

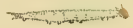

Burmeister del. Th. Deyrolle lith.

1_2_ *Pavonia cassiae (jeunes chenilles).*
3_ *Dynastor Darius (chenille)*
4_ *Pavonia Quinteria (chenille).*

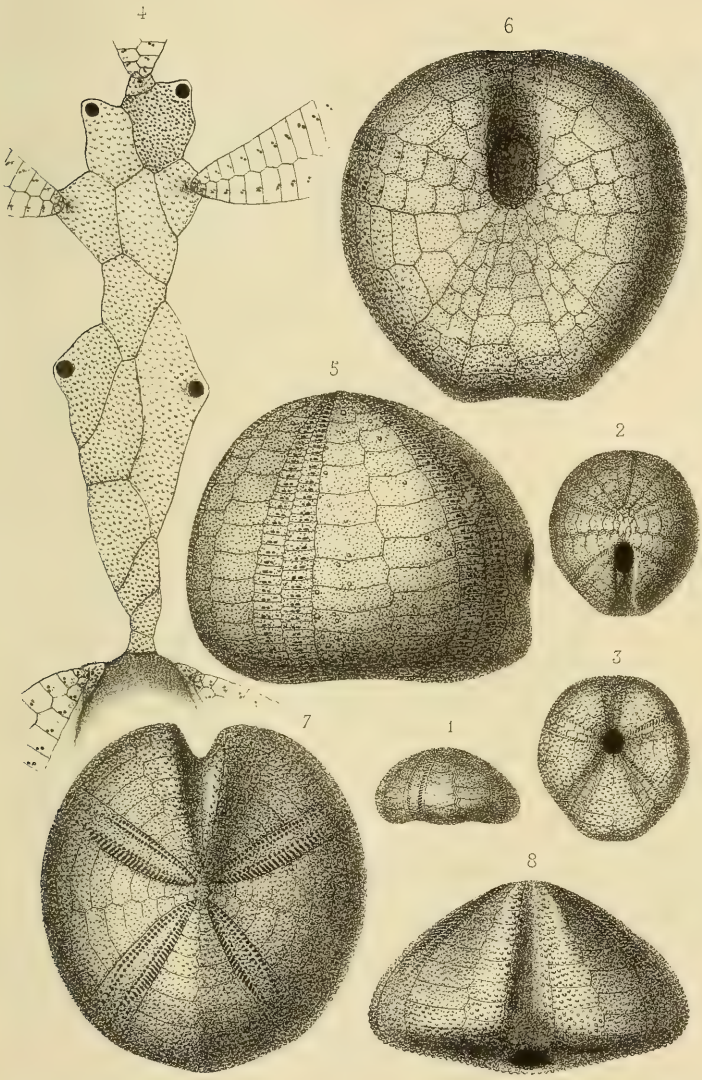

Humbert del. et lith. *Imp. Becquet, Paris.*

1 – 4. Collyrites Ebrayi, Cotteau.
5 – 6. Holaster sulcatus, Cotteau.
7 – 8. Cardiaster Marticensis, Cotteau.

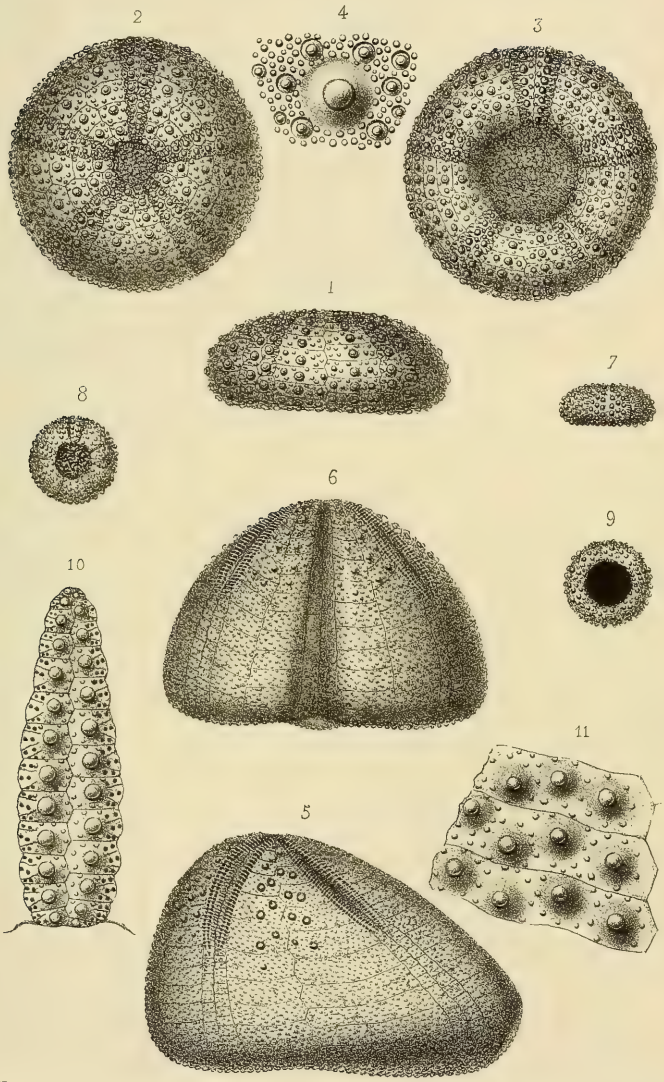

Humbert del. et lith. Imp. Becquet, Paris.

1 – 4. *Psammechinus Osnabrugensis*, Cotteau.
5 – 6. *Euspatangus carinatus*, Cotteau.
7 11. *Magnosia Toucasi*, Cotteau.

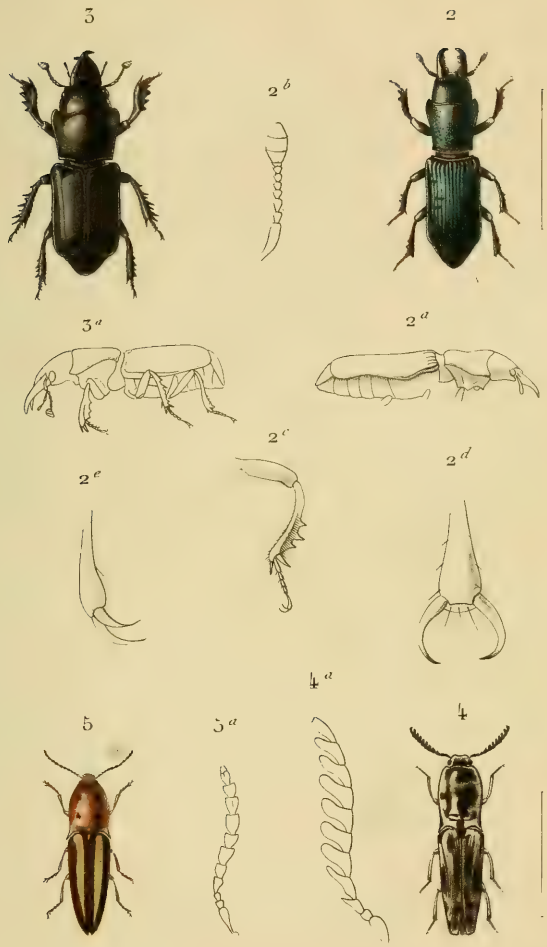

Wapler et Poujade del. *Corbié sc*

2. Syntelia Mexicana, *Wertw.*.
3. ——— Westwoodi, *Sallé*.
4. Calais Nietoi, *Sallé*.
5. Eudactylus Boucardi, *Sallé*.

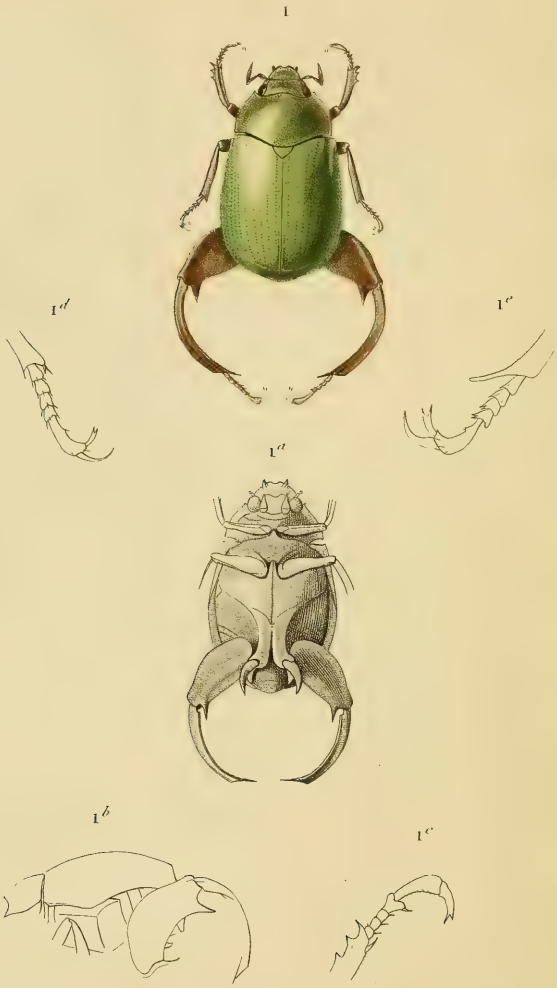

Wäpler del. Corbié sc.

1. Macropnus Mniszechi, Sallé.

1 — Totanus Ochropus.
2 — " Calidris.
3 — " Glareola.
4 — " Macularius.
5 — " Hypoleucos.

Alb. Marchand, del et Lith. Imp. J. Langlois, à Chartres.

½

Alb. Marchand, del et Lith.

Imp. J. L'anglois, à Chartres.

Larus Marinus.

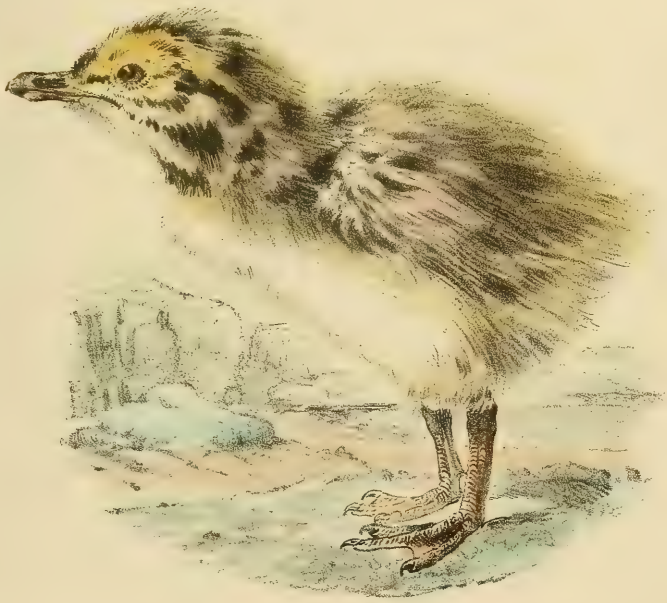

2/3

Alb. Marchand, del et Lith. Imp. J. L'anglois, à Chartres.

Larus Canus.

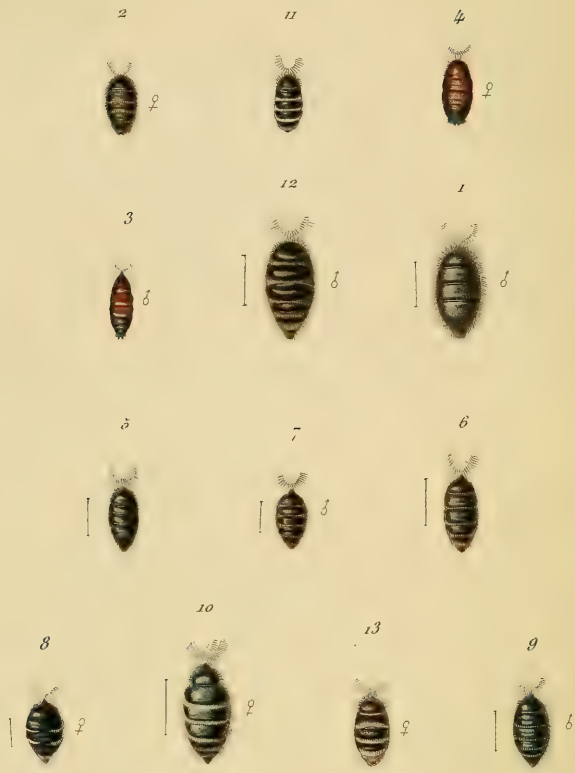

Th. Deyrolle del. Corbié sc.

1. 2. *Andrena Giraudii.*
3. 4. ——— *hemipyrrha.*
5. ——— *circiliata* ♂.
6. ——— *circinata* ♀.
7. 8. *Andrena rubiginosa.*
9. 10. ——— *Doursella.*
11. *Campylogaster subglobosus* ♀.
12. 13. ——— *fulvocristatus.*

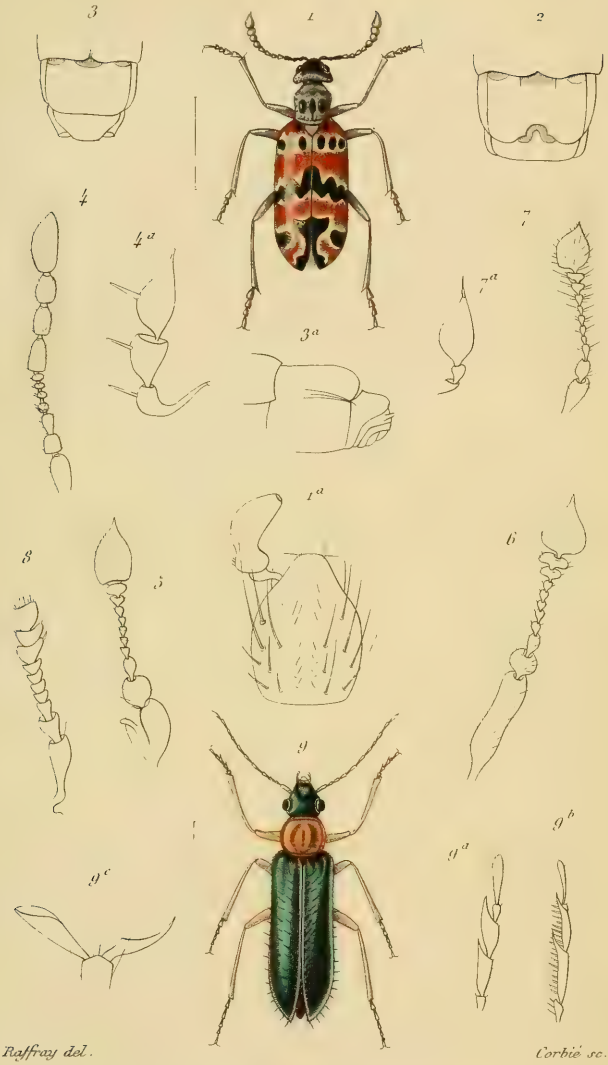

Raffray del. *Corbié sc.*

1. *Mylabris Boghariensis.*
2. *Bryaxis tuberiventris.*
3. *" kabyliana.*
4. *Ctenistes parvipalpis.*
5. *Bythinus diversicornis.*
6. *" algirious.*
7. *Trichonyx lapidicola.*
8. *Anemia submetallica.*
9. *Lobanyx ruficollis.*

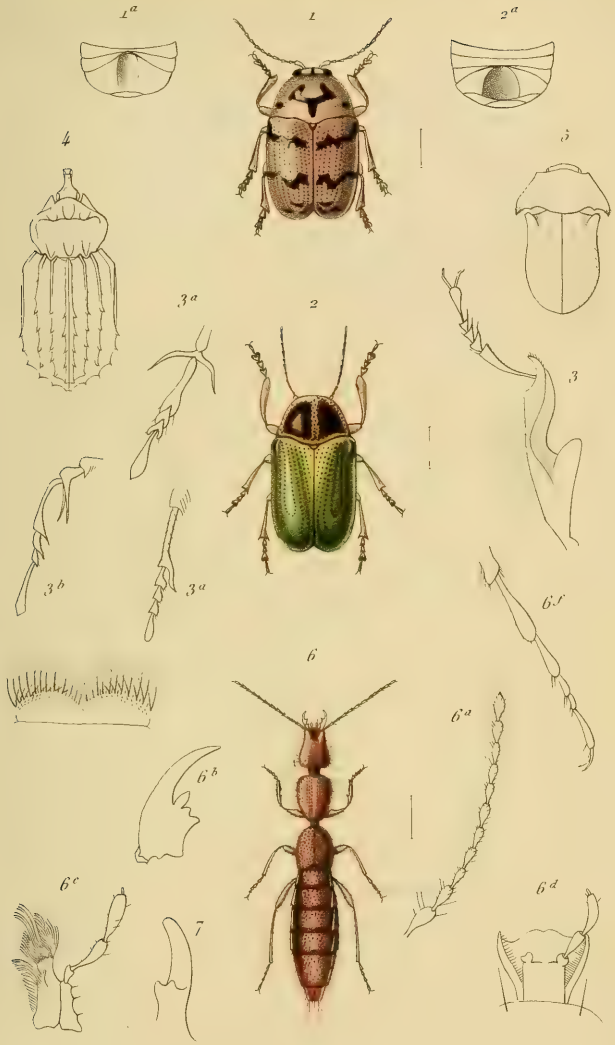

Raffray del. *Corbié sc.*

1. *Crytocephalus fulgurans.*
2. *acupunctatus.*
3. *Henicopus dentipes.*
4. *Rhytirhinus sabulicola.*
5. *Thorictus Fairmairei.*
6. *Micrillus subterraneus.*
7. *Hybalus gazella.*

1

2

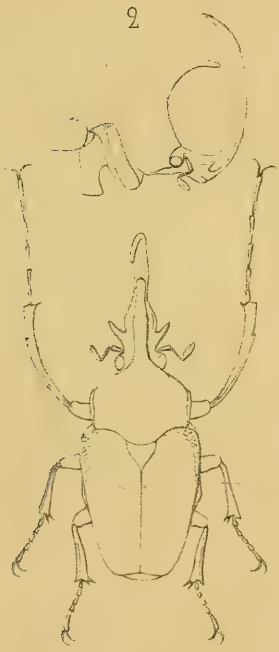

Th. Deyrolle lith.

1 Vanessa Urticæ ab. Atrebatensis. *Bdv.*
2 Westwoodia Howittii. *Cast.*

3 2044 106 276 736

Date Due

~~20 May 49~~	
~~6 Jun 49~~	
~~31 Oct 49~~	